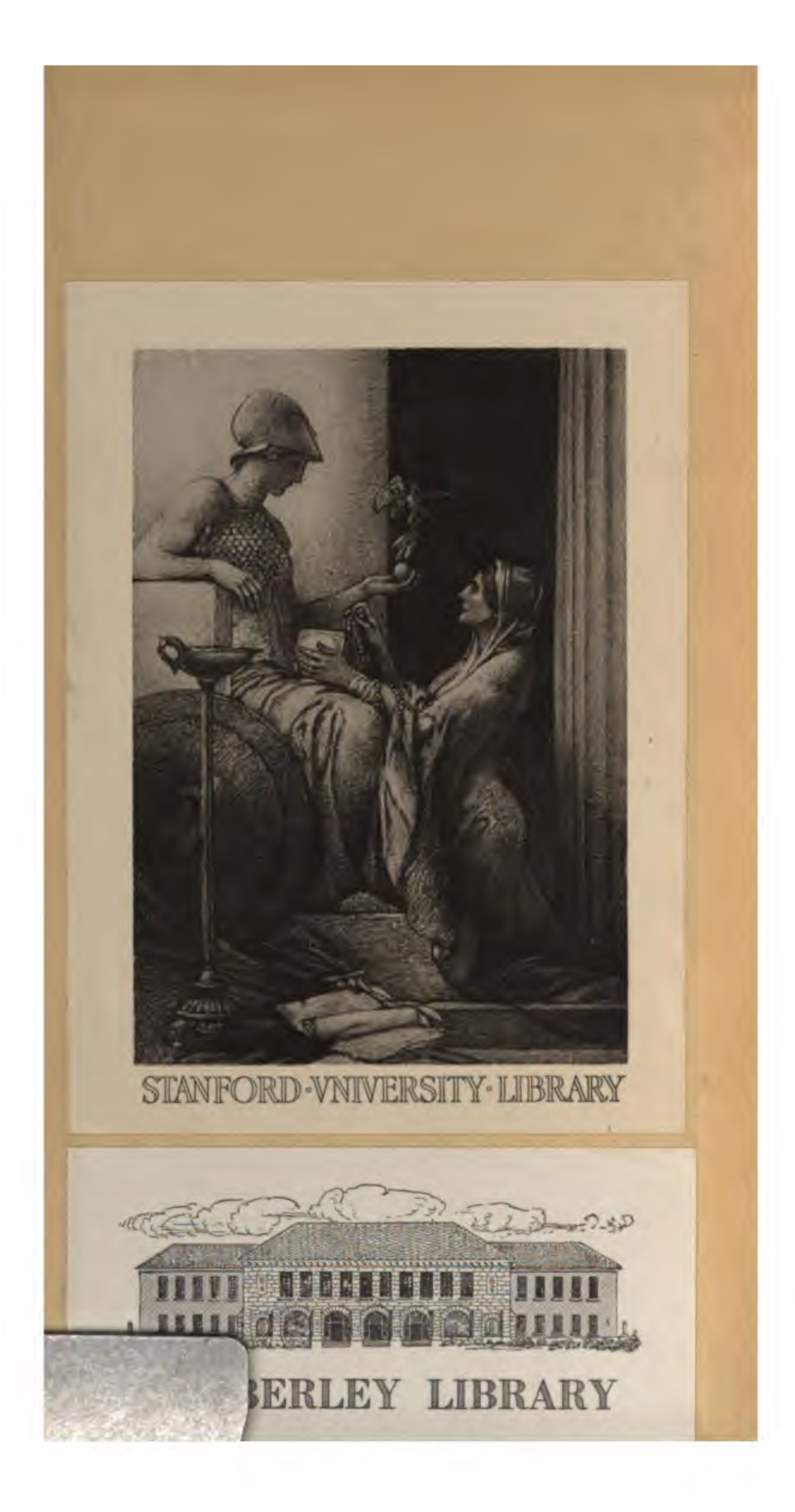
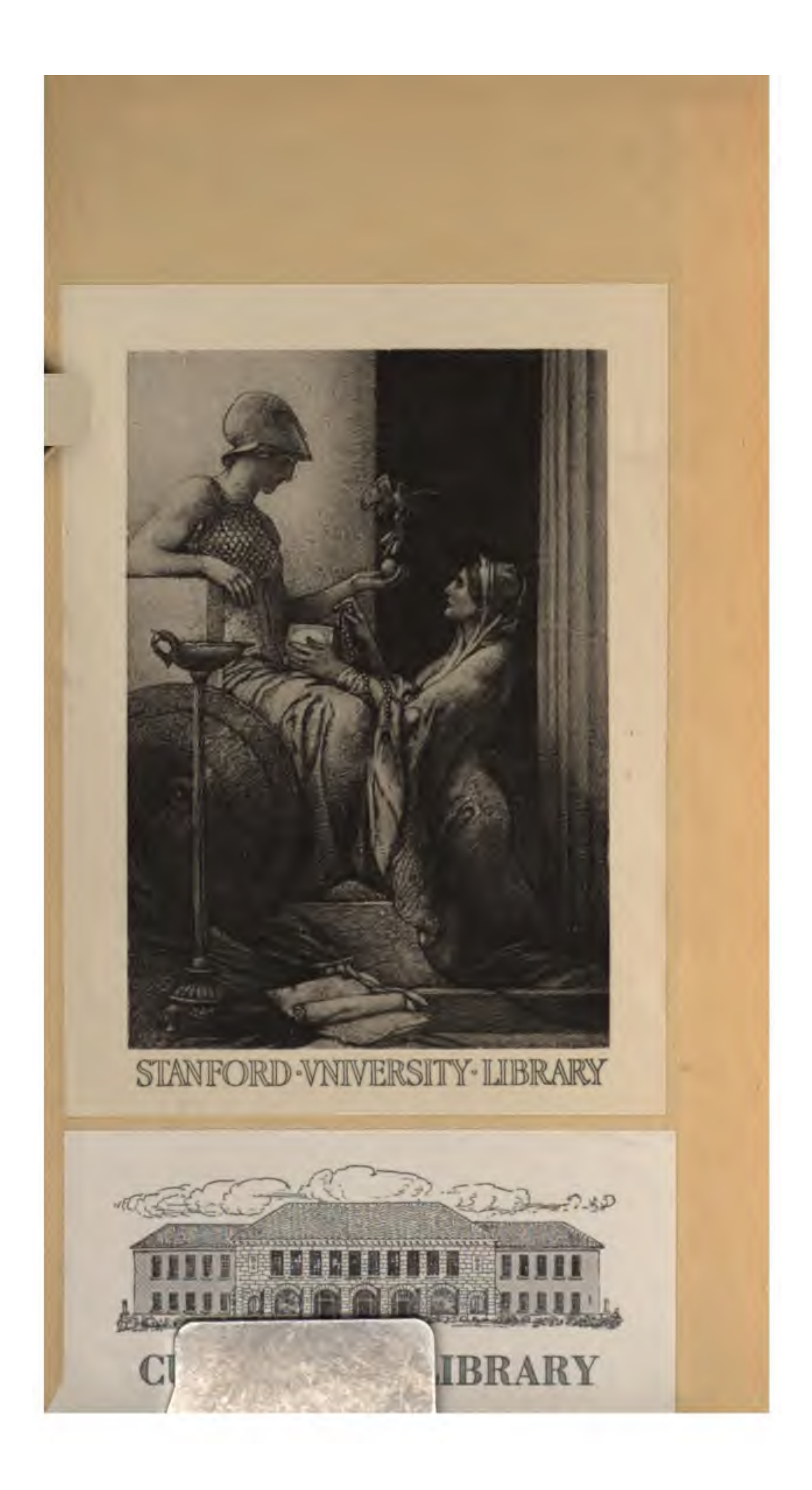

Stanford University Libraries
3 6105 006 517 176

[redacted]


STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY
BERLEY LIBRARY

[redacted]


STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY
C IBRARY

…nvier 1907. N° 17.

L'Hygiène Scolaire

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE

LA LIGUE FRANÇAISE

POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain (6e Arrt)

1907

La L. F. H. S. se propose :

1° D'appeler l'attention sur les inconvénients que présente l'or
nisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeu
gens en voie de développement ;

2° D'obtenir que l'on donne aux exercices physiques *sagement men*
et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet â

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires
façon à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des effo
intellectuels ;

4° De réclamer pour les médecins, seuls compétents en mati
d'hygiène, et pour les pères de famille une participation plus effect
dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écolie

Un Comité régional sera fondé dans chaque chef-lieu d'Académ
il sera composé de membres adhérents de la Ligue.

Les membres de ces Comités seront élus par les membres adhére
de la Ligue habitant la région correspondante.

Les Comités régionaux éliront leur bureau.

Ils se réuniront au moins une fois tous les deux mois ; le com
rendu sommaire de ces réunions sera inséré dans le Bulletin de la Lig

Les Comités régionaux auront pour mission de propager et de fa
triompher les idées de la Ligue française pour l'hygiène scolaire d
l'Académie à laquelle ils appartiennent. Ils s'efforceront d'obte
des autorités administratives et universitaires et de la direction
établissements privés, les améliorations nécessaires de l'hygi
scolaire.

Des Comités locaux indépendants pourront être fondés dans d'aut
villes. Ils seront rattachés suivant leur désir soit au Comité régio
s'il existe, soit au Comité central.

La Ligue se compose :

1° De *membres actifs*, payant une cotisation annuelle minima
2 francs ;

2° De *membres fondateurs*, dont la cotisation annuelle est
10 francs.

3° de *membres perpétuels*, effectuant un versement unique qui
peut être inférieur à 100 francs.

Secrétaire général : Dr Mosny, 64, rue de la Victoire — Paris.

Nº 17 — Janvier 1907

L'Hygiène Scolaire

CONFÉRENCES D'HYGIÈNE SCOLAIRE
ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

Les conférences suivantes sur des sujets d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique, dont la liste suit seront faites à l'École des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, le mardi à 4 heures 1/4 aux dates indiquées ci-dessous. Nous ne saurions trop vivement inviter à y assister tous ceux qui s'intéressent à la santé physique et intellectuelle des écoliers.

Mardi	**8**	**Janvier**	**Dr de Fleury.**	***Les névroses des écoliers.***
—	**15**	**—**	**Dr Le Gendre.**	***La croissance et le travail intellectuel.***
—	**22**	**—**	**M. Malapert.**	***Mesures de la fatigue intellectuelle.***

—	29	—	Dr A. Siredey.	*La puberté et l'éducation des jeunes filles.*
—	5 Février		M. Bougier.	*L'évolution de la discipline.*
—	19	—	Dr Dupré.	*La mythomanie chez l'enfant.*
—	26	—	Dr J. Philippe.	*La culture de la mémoire des écoliers.*
—	5	Mars	Dr Méry.	*Les attitudes des écoliers.*
—	12	—	Dr Dinet.	*Le mobilier scolaire.*
—	19	—	M. Wolff.	*La méthode de Frœbel et les jardins d'enfants.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

25 Novembre 1906

Allocution de M. le Dr Albert Mathieu, président.

Mesdames et Messieurs,

Pour la sixième fois notre Société tient ici son assemblée générale; à deux reprises elle y a organisé des congrès. Le doyen de la Faculté de médecine, M. le Pr Debove, en nous donnant cette hospitalité matérielle donne en même temps une preuve de sympathie précieuse pour les efforts que nous faisons en faveur de l'hygiène scolaire. Nous lui en sommes bien sincèrement reconnaissants.

Ce m'est également un devoir toujours agréable de remercier les Directeurs de la maison Masson qui éditent notre *Bulletin*, et, non seulement l'expédient, mais se chargent gracieusement aussi de

ucoup d'envois utiles à notre propagande. M. P. Auger, qui est rgé de ce service, s'en occupe avec beaucoup de complaisance, et n'est pas sa faute si les lenteurs de l'impression, aggravées cette née par la grève des typographes, ont amené à plusieurs reprises retard regrettable dans l'apparition de l'*Hygiène scolaire*.

Je remercie en votre nom les membres du bureau, et plus particulièrement le secrétaire général, M. le Dr Mosny, les secrétaires généraux adjoints, MM. J.-Ch. Roux et Dinet et les secrétaires des séances, M. le Dr Milian et Mme le Dr Cayrol, de la façon dévouée dont ils se sont acquittés de leur tâche; M. le Dr Stéphane Bonnet est, vous le savez, le modèle des trésoriers. Notre bibliothécaire, M. Bougier, a pris sa fonction très au sérieux : notre bibliothèque est, je vous le rappelle, installée au collège Rollin, grâce à l'amabilité du directeur de cet établissement ; elle augmente chaque jour et je vous prie de bien vouloir contribuer à l'enrichir. Dans quelques années, elle constituera un utile instrument de travail et d'information et sera à même de prêter aux membres de la Ligue un bon nombre d'ouvrages traitant de l'hygiène scolaire et de la pédagogie physiologique.

Je remercie M. le Pr Courmont, président du Comité de Lyon, d'être venu le représenter ici, et je vous prie d'excuser MM. Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres de Lille et président du Comité lillois, et M. Brac, président du Comité de Poitiers, qui n'ont pas pu être des nôtres aujourd'hui. M. le Pr Courmont vous dira tout à l'heure ce qu'a fait le Comité de Lyon. Le Comité de Lille a mis à l'étude le fonctionnement de l'inspection médicale dans la région du Nord, l'aération et la ventilation des écoles. Il va inaugurer une série de conférences d'hygiène à l'usage des jeunes gens. Quant au Comité de Poitiers, il se recueille.

Notre distingué secrétaire général vous dira dans un instant les progrès de notre Société au cours de l'année qui vient de s'écouler ; il vous dira ce qu'elle a fait et ce qu'elle se propose de faire pour la propagande et le succès de nos idées. Laissez-moi auparavant vous exposer sommairement quel a été, d'une façon générale, en France, le mouvement en faveur de l'hygiène scolaire depuis notre dernière réunion.

Ce mouvement a été considérable en ce qui concerne tout au moins l'échange des idées et les vœux formulés.

Dans plusieurs Congrès les questions relatives à l'hygiène de l'enfance et de l'adolescence, inséparable de l'hygiène scolaire, ont été l'objet de rapports, de discussions et de vœux.

Un Congrès tenu à Bordeaux était spécialement consacré aux colonies de vacances et vous avez pu lire, dans notre *Bulletin*, le très intéressant rapport de Mme Franck-Puaux. On a proposé à ce Congrès la fédération de toutes les œuvres de cet ordre. Ce n'est pas en Belgique seulement que l'Union fait la Force. Toutefois, quelques personnes ont paru craindre pour l'indépendance des associations fédérées : nous voulons croire que leurs craintes étaient sans fondement réel.

Au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale, tenu à la fin de juin à Nancy, sous la présidence de M. Casimir Périer, une part très large a été donnée à l'hygiène de l'adolescence, grâce à l'initiative de M. le Pr Gross, doyen de la Faculté de médecine et Président du Comité régional de l'Alliance d'hygiène sociale. On y a entendu et discuté les rapports de M. le Pr Haushalter *sur la préservation de la jeunesse contre les maladies infectieuses* ; de M. le Pr Spillmann *sur la préservation de la jeunesse contre les maladies vénériennes*; de M. le Pr Schmitt *sur la préservation de la jeunesse contre l'alcoolisme* ; de MM. A. Mathieu et Mosny *sur l'hygiène physique à l'école primaire* et de M. le Dr P. Parisot *sur la réglementation de l'hygiène scolaire*. Vous avez pu prendre connaissance du texte des vœux votés à la suite de ces rapports. S'ils étaient réalisés, il ne vous resterait plus rien à désirer : nous n'aurions plus qu'à surveiller l'exécution des mesures décrétées.

Au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Lyon, 2 août 1906), la section de pédagogie a traité toute une série de questions de nature à nous intéresser, relatives plus particulièrement à l'étude et à l'éducation des enfants anormaux.

Tout récemment, au Congrès de l'Alimentation tenue ici même à la fin d'octobre, je puis vous signaler en particulier, les rapports ou communications de M. le Pr Maurel, de Toulouse, et de M. Le Gendre, sur l'alimentation des jeunes sujets, et de M. le Dr Butte sur les cantines scolaires.

A mentionner aussi certaines communications faites au Congrès des jardins ouvriers.

A la Société d'étude psychologique de l'enfance, présidée par MM. Binet, le savant directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, ont été particulièrement étudiés les sujets suivants : les enfants arriérés, le carnet scolaire, les mensurations anthropométriques qui s'y rapportent et l'influence sur le développement de la tenue pour écrire. Cette société ne se contente pas de discussions académiques, elle a établi son champ d'expériences dans une école de la ville de Paris que dirige un pédagogue distingué,

M. Vaney, et là, elle peut procéder à des études, à des observations, à des mensurations extrêmement instructives. Nous devons suivre ses travaux avec le plus grand soin et nous aurons souvent à nous inspirer des vérités démontrées par cette école dans notre œuvre de vulgarisation, de propagande et de défense sociale.

Vous avez pu lire dans nos *Bulletins* le compte rendu des séances de la Société des médecins-inspecteurs des écoles de la ville de Paris. Les travaux de cette société sont d'autant plus importants qu'ils émanent de praticiens, animés d'un véritable esprit de progrès qui se trouvent chaque jour en présence des difficultés de la mise en œuvre.

Les articles relatifs à l'hygiène scolaire dans les diverses publications périodiques ont été cette année plus nombreux, il me semble, que les années précédentes, soit dans la grande presse politique, soit dans la presse pédagogique et médicale.

Signalons en particulier dans la *Presse médicale*, la campagne commencée par M. le Dr Letulle pour l'hygiène scolaire. Il a traité en premier lieu du balayage des écoles et de la propreté corporelle des écoliers.

Laissez-moi, à ce propos, vous signaler une circulaire de M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, relative à l'obligation des soins de propreté corporelle dans les internats. S'il est un peu honteux, pour le présent, qu'un recteur doive encore prescrire la propreté corporelle, dont l'habitude devrait être prise depuis longtemps, il est consolant pour l'avenir de constater qu'on s'en préoccupe avec autant de soin et d'autorité. La propreté est la base de toute bonne hygiène ; elle est la première des vertus sociales.

Nos collègues, MM. J. Philippe et Paul Boncourt, publient, depuis près d'un an, une revue mensuelle consacrée à la pédagogie naturelle et à l'hygiène scolaire qui s'appelle l'*Éducateur moderne*. J'engage vivement à la lire tous ceux qui s'intéressent au triomphe de l'éducation moderne, dans laquelle l'éducation physique, l'éducation morale et l'éducation intellectuelle sont menées de front et se prêtent un mutuel appui.

Permettez-moi de regretter que les *Archives internationales d'hygiène scolaire* n'aient pas, jusqu'à présent, trouvé plus de succès en France. Il est très précieux pour des pédagogues et des hygiénistes de savoir ce qui se fait à l'étranger. Et, d'autre part, je reste convaincu que l'émulation internationale pourra faire beaucoup pour le progrès de la pédagogie et de l'hygiène.

Voilà pour le mouvement des idées, il tend, vous le voyez, à de-

venir de plus en plus considérable. Malheureusement, le progrès est plus lent en ce qui concerne les réalisations pratiques Les fruits mûrissent cependant, et l'ouverture de la moisson est proche. Nous avons même pu goûter quelques primeurs.

Un nombre de plus en plus grand de communes prennent à leur charge l'entretien et le balayage des écoles. L'inspection médicale tend à s'organiser et à devenir effective dans les grandes villes Vous savez déjà que le Dr César Roux a inauguré à Nice le carnet sanitaire. A Nancy l'inspection des écoles a été organisée d'une façon excellente, presque en tous points, par le Dr Parisot.

Les bains-douches existent à Bordeaux depuis des années grâce à l'initiative de M. Cazalet. A Paris, M. le Dr Vauthier nous a appris le succès des bains douches installés rue de l Arbalète à l'usage des élèves des écoles primaires.

Je vous ai cité tout à l'heure la circulaire de M. le Recteur de Lille, relativement à la propreté corporelle dans les internats. Vous avez pu voir par nos Bulletins qu'une louable émulation tend à s'établir en faveur de l hygiène, entre les chefs d'établissements d'enseignement secondaire.

Les bancs incommodes ont été remplacés par des chaises dans certains lycées : M. Bougier voit avec raison dans cette innovation une petite révolution.

Beaucoup d'autres faits de progrès réalisé ne sont sans doute pas parvenus à notre connaissance : les exemples que je viens de citer suffisent à vous montrer que ce progrès existe.

Où en sommes-nous relativement à nos deux grandes revendications principales : l'inspection médicale des écoles et l'établissement de la fiche et du carnet de santé individuels ?

Le ministère de l'Instruction publique a fait faire une enquête sur les frais qu'entraînerait l'organisation de l'inspection médicale dans les écoles primaires. Elle coûterait 2 600 000 francs, ce qui est vraiment bien peu pour toute la France. Trouvera-t-on cependant cette somme ? Le Parlement consentira-t-il à la voter ou à l'imposer aux communes et aux départements ? Il le ferait certainement si l'opinion publique le lui imposait et elle le lui imposerait si elle était mieux instruite de l'importance de la question. En attendant, la ville de Paris va mettre la fiche scolaire en essai dans les écoles d'un des arrondissements parisiens.

Quant au carnet scolaire, il est toujours à l'étude à la Commission de préservation antituberculeuse du ministère de l'Intérieur ; il y est depuis un an exactement !

Les deux questions si étroitement liées de l'inspection médicale des écoles d'une part et de la fiche et du carnet scolaire de l'autre vont de nouveau, très prochainement, revenir en discussion devant cette Commission. Espérons qu'elle aboutira à des propositions fermes et susceptibles d'être mises en pratique rapidement.

Pour cela, il conviendra certainement de ne pas confondre le carnet sanitaire, dossier relativement étendu, convenant aux internats, avec la fiche de santé, plus simple et plus sommaire, à l'usage des externats. Cette confusion regrettable me paraît avoir été une cause importante de malentendu, d'hésitation, d'inutile discussion et de retard.

Nous pouvons espérer que, à la suite des recherches faites dans les écoles par M. le Pr Grancher et ses élèves, dont les derniers résultats ont été communiqués à l'Académie de médecine le 6 novembre dernier, la ville de Paris établira des écoles de grand air, extra-muros, à l'usage des enfants malingres menacés de tuberculose ou déjà atteints de tuberculose curable et non contagieuse.

L'essai serait très intéressant et digne de la grande cité.

De la revue rapide que je viens de faire devant vous, revue du reste incomplète, et je m'en excuse, il résulte que ce n'est pas le moment pour nous de nous décourager. Le moment au contraire est propice à l'action.

Nous vous avons groupés, sachez agir !

Résumé de la communication faite par M. le Pr J. Courmont, président du Comité lyonnais.

M. le Pr *J. Courmont* fait part en quelques mots de la situation et des travaux du Comité régional de Lyon. Le nombre de ses adhérents ne cesse d'augmenter. Les questions agitées en 1906 ont été des plus importantes.

En première ligne, la désaffectation et la reconstruction du Lycée Ampère a fait un grand pas. On sait quel est l'état déplorable du Lycée Ampère. En février 1906, la section avait attiré sur ce point l'attention de M. le Maire et de M. le Recteur. Une Commission d'études fut nommée. Elle présenta un projet qui eut le don d'être pris en considération. Le 23 novembre, M. le Maire et M. le Recteur venaient une seconde fois au milieu de nous annoncer la bonne nouvelle de la construction d'un nouveau lycée et de la modernisation du lycée actuel. Près de 200 personnes assistaient à cette réunion.

Onze groupes scolaires sont actuellement en construction à Lyon. Une Commission a été chargée d'étudier les plans. Le président du

venir de plus en plus considérable. Malheureusement, le progrès est plus lent en ce qui concerne les réalisations pratiques. Les fruits mûrissent cependant, et l'ouverture de la moisson est proche. Nous avons même pu goûter quelques primeurs.

Un nombre de plus en plus grand de communes prennent à leur charge l'entretien et le balayage des écoles. L'inspection médicale tend à s'organiser et à devenir effective dans les grandes villes. Vous savez déjà que le Dr César Roux a inauguré à Nice le carnet sanitaire. A Nancy l'inspection des écoles a été organisée d'une façon excellente, presque en tous points, par le Dr Parisot.

Les bains-douches existent à Bordeaux depuis des années grâce à l'initiative de M. Cazalet. A Paris, M. le Dr Vauthier nous a appris le succès des bains douches installés rue de l'Arbalète à l'usage des élèves des écoles primaires.

Je vous ai cité tout à l'heure la circulaire de M. le Recteur de Lille, relativement à la propreté corporelle dans les internats. Vous avez pu voir par nos Bulletins qu'une louable émulation tend à s'établir en faveur de l'hygiène, entre les chefs d'établissements d'enseignement secondaire.

Les bancs incommodes ont été remplacés par des chaises dans certains lycées : M. Bougier voit avec raison dans cette innovation une petite révolution.

Beaucoup d'autres faits de progrès réalisé ne sont sans doute pas parvenus à notre connaissance : les exemples que je viens de citer suffisent à vous montrer que ce progrès existe.

Où en sommes-nous relativement à nos deux grandes revendications principales : l'inspection médicale des écoles et l'établissement de la fiche et du carnet de santé individuels ?

Le ministère de l'Instruction publique a fait faire une enquête sur les frais qu'entraînerait l'organisation de l'inspection médicale dans les écoles primaires. Elle coûterait 2 600 000 francs, ce qui est vraiment bien peu pour toute la France. Trouvera-t-on cependant cette somme ? Le Parlement consentira-t-il à la voter ou à l'imposer aux communes et aux départements ? Il le ferait certainement si l'opinion publique le lui imposait et elle le lui imposerait si elle était mieux instruite de l'importance de la question. En attendant, la ville de Paris va mettre la fiche scolaire en essai dans les écoles d'un des arrondissements parisiens.

Quant au carnet scolaire, il est toujours à l'étude à la Commission de préservation antituberculeuse du ministère de l'Intérieur ; il y est depuis un an exactement !

Les deux questions si étroitement liées de l'inspection médicale des écoles d'une part et de la fiche et du carnet scolaire de l'autre vont de nouveau, très prochainement, revenir en discussion devant cette Commission. Espérons qu'elle aboutira à des propositions fermes et susceptibles d'être mises en pratique rapidement.

Pour cela, il conviendra certainement de ne pas confondre le carnet sanitaire, dossier relativement étendu, convenant aux internats, avec la fiche de santé, plus simple et plus sommaire, à l'usage des externats. Cette confusion regrettable me paraît avoir été une cause importante de malentendu, d'hésitation, d'inutile discussion et de retard.

Nous pouvons espérer que, à la suite des recherches faites dans les écoles par M. le Pr Grancher et ses élèves, dont les derniers résultats ont été communiqués à l'Académie de médecine le 6 novembre dernier, la ville de Paris établira des écoles de grand air, extra-muros, à l'usage des enfants malingres menacés de tuberculose ou déjà atteints de tuberculose curable et non contagieuse.

L'essai serait très intéressant et digne de la grande cité.

De la revue rapide que je viens de faire devant vous, revue du reste incomplète, et je m'en excuse, il résulte que ce n'est pas le moment pour nous de nous décourager. Le moment au contraire est propice à l'action.

Nous vous avons groupés, sachez agir !

Résumé de la communication faite par M. le Pr J. Courmont, président du Comité lyonnais.

M. le Pr *J. Courmont* fait part en quelques mots de la situation et des travaux du Comité régional de Lyon. Le nombre de ses adhérents ne cesse d'augmenter. Les questions agitées en 1906 ont été des plus importantes.

En première ligne, la désaffectation et la reconstruction du Lycée Ampère a fait un grand pas. On sait quel est l'état déplorable du Lycée Ampère. En février 1906, la section avait attiré sur ce point l'attention de M. le Maire et de M. le Recteur. Une Commission d'études fut nommée. Elle présenta un projet qui eut le don d'être pris en considération. Le 23 novembre, M. le Maire et M. le Recteur venaient une seconde fois au milieu de nous annoncer la bonne nouvelle de la construction d'un nouveau lycée et de la modernisation du lycée actuel. Près de 200 personnes assistaient à cette réunion.

Onze groupes scolaires sont actuellement en construction à Lyon. Une Commission a été chargée d'étudier les plans. Le président du

Comité a été adjoint à cette Commission. C'est là un exemple à proposer. La Ligue de l'hygiène scolaire entre de plain-pied dans l'élaboration des constructions lyonnaises de l'enseignement primaire.

Un de nos collègues, le Dr Roux, a pris une part active au Congrès de Bordeaux.

L'inspection médicale des écoles est maintenant très consciemment assurée par les internes du Bureau d'hygiène, nommés au concours et diplômés d'hygiène.

Enfin, le Comité lyonnais remercie le Dr Mosny de la conférence très applaudie qu'il est venu faire à Lyon.

La section lyonnaise de la Ligue, comme on le voit, n'est pas restée inactive.

Rapport de M. le Dr Mosny, secrétaire général, sur la situation morale de la Ligue.

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, à pareille époque, incombe à votre secrétaire général et à votre trésorier le devoir de vous rendre compte de la situation morale de la Ligue et de l'état de ses finances? et nous n'avons fort heureusement eu, jusqu'à présent, mon collègue le Dr St. Bonnet et moi, qu'à vous faire part de l'état satisfaisant de la Ligue, à ce double point de vue.

Notre bulletin de santé sera, cette année, aussi satisfaisant qu'il l'était l'an dernier, et si vous voulez bien m'accorder quelques minutes d'attention, je vous exposerai le bilan de notre situation morale, laissant à notre trésorier le Dr Bonnet le soin de vous parler de notre situation financière.

Toutefois, avant de vous exposer notre état actuel et nos projets d'avenir, permettez-moi d'évoquer ici le souvenir de quelques-uns de nos collègues disparus dans le cours de cette année : le Dr Gouraud, médecin des hôpitaux de Paris, qui avait bien voulu, dès la création de notre ligue, lui accorder l'appui de son autorité ; le Dr Josias, membre de l'Académie de médecine, prématurément enlevé par les progrès rapides d'un mal sans remède ; enfin, M. Marty, directeur des études littéraires à l'École alsacienne, dont la collaboration nous fut à maintes reprises si utile et dont nos collègues n'ont certainement pas oublié le rapport si riche en observations pénétrantes de psychologie infantile, sur l'émulation, les punitions et les récompenses.

A nos collègues disparus, j'adresse au nom de la Ligue un dernier adieu et le suprême hommage de notre reconnaissance.

*
* *

Bien que l'accroissement numérique des membres qui la composent ne soit pas le seul indice de la prospérité d'une ligue, il en constitue néanmoins le témoignage le plus frappant, et c'est à ce point de vue que je me placerai tout d'abord pour apprécier le degré de prospérité de la L. M. F.

Si notre section parisienne, après des débuts particulièrement brillants et un accroissement singulièrement rapide, se ralentit en ses progrès, — ce qui d'ailleurs est un phénomène normal dans le développement des associations et des ligues, — des Comités régionaux se créent et constituent, chaque année, le principal contingent de nos nouvelles recrues.

L'an dernier, en vous annonçant la naissance du Comité lyonnais, je vous parlais de son accroissement rapide et je vous faisais part de l'espoir que nous étions en droit de fonder sur son développement ultérieur et sur l'importance du rôle qu'il était appelé à jouer dans cette grande et florissante région lyonnaise.

Le secrétaire général de ce Comité le Dr Nicolas, en un bref et suggestif exposé, nous montrait l'œuvre réalisée pendant sa première année d'existence et nous traçait le plan des questions à l'étude.

Le Pr J. Courmont, vice-président du Comité lyonnais, délégué à cette séance, vient de vous exposer le bilan de l'œuvre accomplie dans le cours de sa deuxième année d'existence et vous avez vu par ce vivant exemple ce que peut accomplir un Comité régional sous l'impulsion énergique et féconde d'hommes tels que les Prs J. Teissier, Arloing, Chabot, J. Courmont et Nicolas.

A l'exemple du Comité lyonnais, un Comité régional s'est constitué, cette année, dans un autre grand centre scientifique et industriel, à Lille. Grâce à l'initiative et à l'activité de M. Clippet, en quelques mois s'est formé à Lille un Comité de notre Ligue, qui mettait à sa tête M. le Pr Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres, MM. les Prs Calmette, Surmont, Combemale, de la Faculté de médecine.

Et il y a quatre mois à peine que notre président, le Dr Mathieu, allait à Lille inaugurer, par une conférence, le Comité naissant.

Je puis, aujourd'hui, vous donner les meilleures nouvelles de la santé du nouveau-né dont le développement ne laisse rien à envier à ses prédécesseurs et qui, depuis sa naissance, rivalise d'activité et de vigueur avec son aîné, le Comité lyonnais.

J'aurais voulu pouvoir vous annoncer la naissance d'un autre

Comité régional, le Comité nancéien. Je ne puis, à mon grand regret que vous exprimer l'espoir que les pourparlers engagés entre notre président et M. le Pr Macé, de la Faculté de médecine de Nancy, ne sont qu'un prélude à la constitution définitive d'un Comité qui, dans notre active et laborieuse région de l'Est, répandra les notions fécondes d'hygiène scolaire, comme l'ont fait dans les régions du Sud-Est et du Nord les Comités de Lyon et de Lille.

J'aurais voulu pouvoir vous signaler encore d'autres Comités régionaux en voie de constitution ou en imminence de formation. Je ne puis, malheureusement, que déplorer l'aveuglement ou l'indifférence de ceux trop nombreux de nos compatriotes que nos appels réitérés n'ont pas encore pu convaincre de la réalité du *péril scolaire* et de la nécessité d'une réglementation du travail intellectuel plus conforme aux règles de l'hygiène.

Le développement rapide des Comités régionaux qui se sont constitués à Poitiers, à Lyon, à Lille, l'empressement que les personnalités les plus marquantes de la Médecine et de l'Université ont mis à seconder nos efforts ne sont-ils pas un éclatant témoignage de l'utilité du but que nous poursuivons ?

Pour étendre, à Paris, notre influence et notre action, nous avons pensé que l'organisation d'une série de conférences d'ordre à la fois médical et pédagogique serait le meilleur moyen de diffuser nos idées et d'attirer à notre ligue les sympathies de l'auditoire et de nouvelles adhésions.

Grâce à l'hospitalité que nous offre l'École des Hautes Études sociales, grâce à l'accueil bienveillant de son directeur, M. le Pr Croizet, nous allons enfin pouvoir, cette année, réaliser le programme que l'an dernier nous avions vainement essayé de mettre à exécution.

Vous vous rappelez sans doute qu'à la séance annuelle de l'année dernière, je vous annonçai que nous comptions, nous adressant à la fois aux auditeurs habituels des cours de l'École des Hautes Études sociales et à nos amis connus et inconnus, instituer une série de conférences faites par les maîtres les plus éminents et les mieux qualifiés de la médecine et de l'Université. Par ces conférences, vous disais-je, nous ferons connaître en même temps que notre propre existence, les questions les plus intéressantes de l'hygiène scolaire et de la pédagogie physiologique.

Tel était le programme que, faute de temps, nous n'avons pu mener à bonne fin. Instruits par cette expérience, nous avons pu cette année, grâce à la collaboration de nos collègues, organiser ces conférences, et depuis le mois de janvier jusqu'à Pâques, MM. Le

*
* *

Bien que l'accroissement numérique des membres qui la composent ne soit pas le seul indice de la prospérité d'une ligue, il en constitue néanmoins le témoignage le plus frappant, et c'est à ce point de vue que je me placerai tout d'abord pour apprécier le degré de prospérité de la L. M. F.

Si notre section parisienne, après des débuts particulièrement brillants et un accroissement singulièrement rapide, se ralentit en ses progrès, — ce qui d'ailleurs est un phénomène normal dans le développement des associations et des ligues, — des Comités régionaux se créent et constituent, chaque année, le principal contingent de nos nouvelles recrues.

L'an dernier, en vous annonçant la naissance du Comité lyonnais, je vous parlais de son accroissement rapide et je vous faisais part de l'espoir que nous étions en droit de fonder sur son développement ultérieur et sur l'importance du rôle qu'il était appelé à jouer dans cette grande et florissante région lyonnaise.

Le secrétaire général de ce Comité le Dr Nicolas, en un bref et suggestif exposé, nous montrait l'œuvre réalisée pendant sa première année d'existence et nous traçait le plan des questions à l'étude.

Le Pr J. Courmont, vice-président du Comité lyonnais, délégué à cette séance, vient de vous exposer le bilan de l'œuvre accomplie dans le cours de sa deuxième année d'existence et vous avez vu par ce vivant exemple ce que peut accomplir un Comité régional sous l'impulsion énergique et féconde d'hommes tels que les Prs J. Teissier, Arloing, Chabot, J. Courmont et Nicolas.

A l'exemple du Comité lyonnais, un Comité régional s'est constitué, cette année, dans un autre grand centre scientifique et industriel, à Lille. Grâce à l'initiative et à l'activité de M. Clippet en quelques mois s'est formé à Lille un Comité de notre Ligue, qui mettait à sa tête M. le Pr Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres. MM. les Prs Calmette, Surmont, Combemale, de la Faculté de médecine.

Et il y a quatre mois à peine que notre président, le Dr Mathieu, allait à Lille inaugurer, par une conférence, le Comité naissant.

Je puis, aujourd'hui, vous donner les meilleures nouvelles de la santé du nouveau-né dont le développement ne laisse rien à envier à ses prédécesseurs et qui, depuis sa naissance, rivalise d'activité et de vigueur avec son aîné, le Comité lyonnais.

J'aurais voulu pouvoir vous annoncer la naissance d'un autre

rôle des congrès dans la diffusion des idées, que votre président le Dr Mathieu et moi, nous sommes rendus au mois de juin dernier, au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale à Nancy. Nous y avons présenté, soutenu et fait triompher les idées qui, vous le savez, nous sont chères, sur l'éducation physique à l'École primaire, et nous avons pu jeter les premières bases de la constitution d'un Comité régional nancéien qui, je vous le laissais espérer tout à l'heure, ne tardera probablement pas à se former pour peu que nos adeptes veuillent bien s'en donner la peine, et se développera comme l'ont fait ses aînés de Poitiers, de Lyon, de Lille.

Le but de tous nos actes est, vous le voyez, de faire triompher notre cause. Nous y mettons toute notre énergie et toute notre ténacité, parce que nous croyons que l'École tient sous sa dépendance l'avenir de la race et parce que nous estimons que les errements de ses méthodes actuelles compromettent cet avenir.

Pour arriver à nos fins nous devons être nombreux, et c'est pour recruter les adhésions, que, par nos écrits, par nos conférences, par notre participation active à tous les Congrès où les questions d'hygiène scolaire peuvent être abordées, par la création de Comités régionaux que nous voudrions voir aussi importants par le nombre qu'ils le sont par la qualité de leurs membres, nous cherchons à diffuser nos idées, à créer le courant d'opinion seul capable d'imposer aux Pouvoirs publics l'application des mesures scolaires de préservation sociale dont nous proclamons l'urgence.

Je ne pense pas que personne mette en doute la sincérité de nos revendications et l'énergie de nos efforts.

Mais précisément à cause de la lenteur des sanctions officielles, quelques esprits chagrins se demandent si véritablement le résultat obtenu est proportionné à l'effort. « Sans doute, objecte-t-on, vos récriminations et vos craintes sont justifiées : sans doute, vous ne négligez rien qui puisse assurer le triomphe de vos revendications, et pourtant qu'avez-vous obtenu ? Quel est donc le résultat de tant d'efforts ? »

A cela, Messieurs, la réponse est aisée.

Reconnaissons tout d'abord que nous sommes en effet bien loin d'avoir obtenu l'idéal que nous nous proposons puisqu'il s'agit pour nous de rien moins que de bouleverser de fond en comble les errements pédagogiques qui pèsent sur nos enfants du poids de nombreuses générations.

Mais reconnaissons aussi que si nous n'avons pas tout obtenu, nous avons bien obtenu quelque chose.

Gendre, Siredey, de Fleury, Malapert, Bougier, Dupré, Philippe, Méry, Dinet, Wolff, exposeront à l'École des Hautes Études sociales les questions les plus importantes de la pédagogie physiologique et de l'hygiène scolaire.

Ces conférences auront, j'en suis certain, le plus brillant succès : elles seront, je l'espère, fécondes, parce qu'elles seront un puissant moyen de diffuser nos idées ; et probablement par là contribueront-elles au triomphe des réformes que nous considérons comme fondamentales.

J'avais, l'an dernier, appelé votre attention sur le succès de notre 2e Congrès d'hygiène scolaire qui s'est tenu ici même au mois de juin 1905. Aucun congrès similaire ne s'est tenu cette année en notre pays : outre que des congrès trop rapprochés risqueraient fort de perdre de leur intérêt, nous avons dû consacrer cette année à la préparation de notre participation au congrès international d'hygiène scolaire qui doit se tenir à Londres dans les premiers jours du mois d'août 1907.

La démarche personnelle que fit, près de notre président, sir Lauder Brunton, président de ce Congrès, pour solliciter la participation officielle et active de notre Ligue à ses travaux n'est-elle pas, vous disais-je, le plus éclatant hommage rendu à notre situation morale ?

Les personnalités les plus marquantes de l'université, de la médecine, de la politique, ont, à leur tour, consacré l'hommage que nous rendait le Comité anglais d'organisation, en répondant avec l'empressement le plus flatteur au premier appel de notre Président, et en acceptant de faire partie du comité de patronage constitué en vue de notre participation au Congrès de Londres.

Permettez-moi de vous rappeler ce Congrès, d'insister sur l'importance qu'il y aurait à ce que la délégation française y fût nombreuse, à ce qu'elle prît une part active à ses travaux, à ce que nos revendications reçussent la consécration de l'étranger qui peut-être en augmentera la valeur aux yeux des pouvoirs compétents, et en hâtera la réalisation.

Cette affirmation incessante de nos revendications dans les congrès, n'est pas, croyez-le bien, peine perdue, et je pourrais vous citer telle question d'hygiène publique dont la solution longtemps en suspens ne fut définitivement admise que le jour où l'autorité de ses promoteurs et la ténacité de ses adeptes réussirent à l'imposer à l'attention des congrès internationaux et à rallier, dans un vote, l'unanimité des suffrages.

C'est précisément parce que nous connaissons l'importance du

rôle des congrès dans la diffusion des idées, que votre président le Dr Mathieu et moi, nous sommes rendus au mois de juin dernier, au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale à Nancy. Nous y avons présenté, soutenu et fait triompher les idées qui, vous le savez, nous sont chères, sur l'éducation physique à l'École primaire, et nous avons pu jeter les premières bases de la constitution d'un Comité régional nancéien qui, je vous le laissais espérer tout à l'heure, ne tardera probablement pas à se former pour peu que nos adeptes veuillent bien s'en donner la peine, et se développera comme l'ont fait ses aînés de Poitiers, de Lyon, de Lille.

Le but de tous nos actes est, vous le voyez, de faire triompher notre cause. Nous y mettons toute notre énergie et toute notre ténacité, parce que nous croyons que l'École tient sous sa dépendance l'avenir de la race et parce que nous estimons que les errements de ses méthodes actuelles compromettent cet avenir.

Pour arriver à nos fins nous devons être nombreux, et c'est pour recruter les adhésions, que, par nos écrits, par nos conférences, par notre participation active à tous les Congrès où les questions d'hygiène scolaire peuvent être abordées, par la création de Comités régionaux que nous voudrions voir aussi importants par le nombre qu'ils le sont par la qualité de leurs membres, nous cherchons à diffuser nos idées, à créer le courant d'opinion seul capable d'imposer aux Pouvoirs publics l'application des mesures scolaires de préservation sociale dont nous proclamons l'urgence.

Je ne pense pas que personne mette en doute la sincérité de nos revendications et l'énergie de nos efforts.

Mais précisément à cause de la lenteur des sanctions officielles, quelques esprits chagrins se demandent si véritablement le résultat obtenu est proportionné à l'effort. « Sans doute, objecte-t-on, vos récriminations et vos craintes sont justifiées : sans doute, vous ne négligez rien qui puisse assurer le triomphe de vos revendications, et pourtant qu'avez-vous obtenu ? Quel est donc le résultat de tant d'efforts ? »

A cela, Messieurs, la réponse est aisée.

Reconnaissons tout d'abord que nous sommes en effet bien loin d'avoir obtenu l'idéal que nous nous proposons puisqu'il s'agit pour nous de rien moins que de bouleverser de fond en comble les errements pédagogiques qui pèsent sur nos enfants du poids de nombreuses générations.

Mais reconnaissons aussi que si nous n'avons pas tout obtenu, nous avons bien obtenu quelque chose.

Nous avons fait admettre le principe de la fiche sanitaire scolaire qui, comme l'a dit le Dr Dinet, notre dévoué secrétaire général adjoint, sera la base nécessaire de la pédagogie expérimentale et du perfectionnement individuel ; — et nous sommes bien près de la réorganisation de l'inspection médicale des écoles, conformément au rôle médico-pédagogique que nous lui avons attribué.

Tout cela, direz-vous, n'est que projet ; et nous avouons, nous craignons, nous-même, qu'il y ait encore loin du projet à l'exécution. Nous devons toutefois reconnaître qu'il est dans l'ordre naturel des choses que celui-là précède celle-ci, et je ne pense pas que quiconque puisse mettre en doute la prépondérance de notre rôle dans l'évolution des idées sur l'hygiène scolaire, sur la nécessité de l'éducation physique et sur l'intervention du médecin dans la pédagogie physiologique.

On n'obéit aux lois que quand elles sont librement consenties, disait Herbert Spencer. On ne pourra, disons-nous, modifier l'hygiène scolaire comme elle doit l'être que quand l'opinion publique en comprendra la nécessité.

Nous réclamons pour notre ligue le mérite de l'accomplissement de la première étape de cette révolution. C'est à l'opinion publique guidée par nous de réclamer l'application des mesures que nous avons formulées.

C'est à parfaire cette tâche que nous convions, et c'est pour obtenir le succès final que nous sollicitons à nouveau l'effort de nos collègues.

Rapport du trésorier, Dr Steph. Bonnet, pour l'exercice 1905-1906.

Mesdames, Messieurs,

Notre situation financière n'a rien de compliqué : j'ai hâte de vous dire quelle est relativement prospère et l'exposé que j'ai à vous en présenter ne sollicitera pas longtemps votre attention.

Il y a un an, à pareille époque, nous avions en caisse 4 278 francs : mais de gros créanciers menaçaient déjà ce modeste capital. Nous devions à notre éditeur deux numéros de notre *Bulletin* et le compte rendu de notre deuxième Congrès ; à l'imprimeur, la fourniture et l'envoi de près de 15 000 circulaires de propagande. Ces dettes, dépassant 4000 francs, réduisaient donc à bien près de zéro notre fortune apparente et nous laissaient dans une situation inférieure à

rement, mais au 1er novembre, il restait encore 112 retardataires, auxquels j'ai adressé une lettre de rappel.

Une vingtaine de réponses seulement me sont parvenues dont quelques-unes m'apportaient une démission et plusieurs, une invitation à faire toucher à domicile, ce qui ne résout pas la difficulté et double les frais. Quelques-uns encore ont profité de cette réponse pour me signaler un changement d'adresse et se plaindre de ne pas recevoir le *Bulletin*. Je signalerai, à ce propos, l'intérêt qu'il y a pour la Ligue et pour ses membres à ce que ceux-ci nous notifient leurs changements de domicile : un certain nombre de quittances me reviennent, en effet, avec la mention *Inconnu* ou *Parti sans adresse* : il en résulte non seulement une dépense inutile et une diminution de recettes, mais la perte sans profit de plusieurs exemplaires du *Bulletin* et cette fâcheuse conséquence morale que, perdant ainsi contact avec la Ligue, l'adhérent s'en désintéresse et s'en détache.

Notre cotisation est modique et notre budget modeste ; mais il est suffisant pour couvrir la dépense majeure de la publication du *Bulletin* et les menus frais de correspondance et de circulaires, à la condition toutefois que les recouvrements puissent être réalisés intégralement et avec le minimum de dépenses. Or, il y a toujours des retardataires qui ne sont coupables ni de mauvaise volonté ni d'indifférence, mais de simple négligence : à ceux-ci j'adresse une nouvelle supplication et à tous la prière instante d'user du mandat-carte qui sera encore insérée dans le numéro de janvier ou de laisser au moins des instructions pour que la quittance qui sera envoyée en mai, reçoive un bon accueil à sa première présentation.

Le rapport et les comptes du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

M. le Président félicite et remercie le trésorier de sa bonne gestion.

Modification des statuts.

M. le Président propose deux modifications aux statuts.

Il propose d'abord, à la demande d'un certain nombre de membres et en particulier du Comité de Lille, de simplifier le titre trop long de Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire en celui de *Ligue française d'hygiène scolaire*. Il est plus court et n'a pas l'air d'exclure les éducateurs.

Cette modification est adoptée.

En dehors de la publication du *Bulletin*, dont chaque numéro tiré à 2500 ou 3000 exemplaires, suivant son importance, atteint ou dépasse légèrement la somme de 600 francs, les deux grosses dépenses de l'année ont été l'impression du compte rendu du 2e congrès et l'envoi d'un grand nombre de circulaires de propagande. Le prix brut du compte rendu tiré à 1000 exemplaires a été de 1712 fr. 26 ; mais il faut en déduire 453 fr. 30 qui m'ont été remis l'année dernière par le secrétaire, représentant le produit — tous frais déduits — des souscriptions à ce congrès et 165 francs, valeur d'un certain nombre d'exemplaires vendus par l'éditeur, qui en tient encore 676 à notre disposition. La dépense, sur ce chapitre, se limite donc à 1 093 fr. 96.

Quant à l'appel adressé aux conseils généraux et à un certain nombre de maires, il a provoqué, ainsi que je viens de l'indiquer en détail, une dépense de 1 339 fr. 05.

La perspective de nouveaux frais de cette nature se trouvant écartée pour l'exercice qui s'ouvre, nous pourrons consacrer à une propagande efficace telle que le conçoit notre Président, une somme relativement importante. En effet, indépendamment de notre avoir actuel et du produit des cotisations de 1907, nous avons à percevoir la redevance du Comité de Poitiers pour l'année qui vient de s'écouler et nous pouvons escompter la participation des Comités de Lyon et de Lille.

J'aurais donc mauvaise grâce à gémir encore sur la pénurie de nos ressources et à vous faire entendre une troisième fois mes récriminations à propos des difficultés que rencontre toujours la rentrée des cotisations. Je me bornerai à vous signaler sans commentaires les moyens employés et les résultats obtenus. A l'exemple d'un certain nombre de sociétés, et toujours dans le but de réduire au minimum les frais de recouvrement, nous avons fait insérer dans le numéro de janvier de notre *Bulletin* un mandat-carte à l'adresse du trésorier et un avis invitant les adhérents à s'en servir. Ce procédé est simple et peu onéreux ; il réaliserait pour la caisse une sensible économie et, pour moi, une simplification, en même temps qu'une réduction notable de la peine prise et du temps consacré à la confection fastidieuse des bordereaux exigés par la Poste. Or, 80 membres environ, c'est-à-dire moins de 10 pour 100, ont usé de ces mandats.

Au mois de mai, époque adoptée pour opérer les recouvrements, j'ai envoyé par la poste 174 quittances en province et 261 à Paris. Sur ce total de 435, 148 me sont revenues impayées avec la mention *refusé* ou *absent*. Plusieurs, il est vrai ont été réclamées ultérieu-

rement, mais au 1er novembre, il restait encore 142 retardataires, auxquels j'ai adressé une lettre de rappel.

Une vingtaine de réponses seulement me sont parvenues dont quelques-unes m'apportaient une démission et plusieurs, une invitation à faire toucher à domicile, ce qui ne résout pas la difficulté et double les frais. Quelques-uns encore ont profité de cette réponse pour me signaler un changement d'adresse et se plaindre de ne pas recevoir le *Bulletin*. Je signalerai, à ce propos, l'intérêt qu'il y a pour la Ligue et pour ses membres à ce que ceux-ci nous notifient leurs changements de domicile : un certain nombre de quittances me reviennent, en effet, avec la mention *Inconnu* ou *Parti sans adresse* : il en résulte non seulement une dépense inutile et une diminution de recettes, mais la perte sans profit de plusieurs exemplaires du *Bulletin* et cette fâcheuse conséquence morale que, perdant ainsi contact avec la Ligue, l'adhérent s'en désintéresse et s'en détache.

Notre cotisation est modique et notre budget modeste ; mais il est suffisant pour couvrir la dépense majeure de la publication du *Bulletin* et les menus frais de correspondance et de circulaires, à la condition toutefois que les recouvrements puissent être réalisés intégralement et avec le minimum de dépenses. Or, il y a toujours des retardataires qui ne sont coupables ni de mauvaise volonté ni d'indifférence, mais de simple négligence : à ceux-ci j'adresse une nouvelle supplication et à tous la prière instante d'user du mandat-carte qui sera encore insérée dans le numéro de janvier ou de laisser au moins des instructions pour que la quittance qui sera envoyée en mai, reçoive un bon accueil à sa première présentation.

Le rapport et les comptes du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

M. le Président félicite et remercie le trésorier de sa bonne gestion.

Modification des statuts.

M. le Président propose deux modifications aux statuts.

Il propose d'abord, à la demande d'un certain nombre de membres et en particulier du Comité de Lille, de simplifier le titre trop long de Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire en celui de *Ligue française d'hygiène scolaire*. Il est plus court et n'a pas l'air d'exclure les éducateurs.

Cette modification est adoptée.

Président propose en second lieu de remplacer dans les le nom de *Sous-Comité* par celui de *Comité local indépendant.* à craindre, en effet, que tous les Sous-Comités ne s'accom- pas de la tutelle du Comité régional siégeant au chef-lieu :mie. Certaines villes, pour éviter cette tutelle, hésiteraient :ment à fonder un Comité. Pour obvier à cet inconvénient, il nner aux villes importantes et aux chefs-lieux de département bilité de créer des Comités locaux indépendants. Il n'y a pas dre que ceux-ci se multiplient, car leur création est subor- à la volonté du Comité de Paris, qui veillera à ce que l'effort :ial ne s'éparpille pas.

modification est adoptée, et, partout où le terme de sous- est employé dans les statuts, on le remplacera par celui de local indépendant. Les présidents de ces Sous-Comités feront t partie du Comité central.

:ctions pour le renouvellement partiel du Comité.

élus ou réélus membres du Comité central, pour une période s, à la presque unanimité des 200 votants :

MM. G. Lanson
Dr Le Gendre.
Dr G. Loisel.
Marcheix.
Dr Albert Mathieu.
Dr Méry.
Dr Mosny.
Rauh.
Dr J.-Ch. Roux.
Dr Siredey.
Dr Granjux.
Dr L. Gourichon.
G. Courtois.
Marillier.

Les desiderata de l'éducation physique dans les écoles p maires, par le Dr Albert Mathieu.

(Communication. — Résumé.)

A propos du rapport que nous avons présenté au Congrès l'Alliance d'hygiène sociale au mois de juin dernier, le Dr Mosny moi, nous avons fait une enquête dans toute la France sur la faç dont cette éducation est comprise et dont sont exécutées les prescr tions ministérielles relatives à ce sujet. Les lecteurs de l'*Hygi scolaire* en connaissent déjà les résultats peu satisfaisants.

Ce qui se fait actuellement est insuffisant partout, même dans grands centres, même à Paris, qui possède l'organisation la pl complète.

De la lecture des documents de source officielle que nous avi entre les mains, nous avons pu tirer les conclusions suivantes :

1° L'éducation physique des élèves des écoles primaires élém taires n'est donnée nulle part comme elle devrait l'être et comme prescrivent les instructions ministérielles, d'après lesquelles de heures devraient lui être consacrées chaque jour, dont une dem heure de gymnastique pour les enfants au-dessous de 10 ans et tr quarts d'heure pour les enfants ayant dépassé cet âge ;

2° La gymnastique n'est pas pratiquée du tout dans un gra nombre d'écoles rurales ; elle est pratiquée d'une façon insuffisan au point de vue du temps, dans la presque totalité des écoles, et la méthode dans le plus grand nombre ;

3° Les jeux ne sont que rarement organisés soit à l'école, soit dehors de l'école, et ce moyen puissant d'éducation physique morale manque à la grande majorité des jeunes Français ;

4° Dans les écoles primaires supérieures, on a davantage le so de l'éducation physique ; mais ce qu'on y fait manque d'unité et t souvent encore l'éducation gymnastique y est insuffisante ;

5° Dans les écoles maternelles, le souci du développement et l'éducation physiques était, jusque dans ces derniers temps, sacr au désir de donner un enseignement intellectuel prématuré ; il f espérer que la circulaire ministérielle de février 1905 sera compr et appliquée ;

6° L'éducation physique des filles est beaucoup plus négli encore que celle des garçons ; elle est le plus souvent complètem nulle ;

7° Sauf rares exceptions, les travaux manuels proprement dits n'ont pas été organisés dans les écoles primaires de garçons, il n'est fait, sous ce prétexte et pas partout, loin de là, que des exercices de découpage, de pliage et de construction géométrique à l'aide de feuilles de papier ou de carton ;

8° Les travaux manuels ne sont, d'une façon générale, sérieusement organisés que dans certaines des écoles primaires supérieures.

Les causes de l'insuffisance de l'éducation physique à l'école primaire nous ont paru pouvoir se résumer ainsi :

1° Incompatibilité des règlements relatifs à l'éducation intellectuelle et à l'éducation physique au point de vue de l'horaire quotidien et hebdomadaire ;

2° Fréquentation insuffisante des classes, surtout dans les districts ruraux ;

3° Insuffisance de l'intérêt attribué à l'éducation physique, par les maîtres, les familles et les municipalités ;

4° Insuffisance de l'inspection en ce qui concerne l'éducation physique dans beaucoup de circonscriptions ;

5° Insuffisance de la préparation pédagogique du personnel enseignant qui ne comprend pas assez le but et la portée de l'éducation physique, et qui la regarde volontiers comme une superfétation de luxe et de fantaisie ;

6° Absence de maîtres aptes à l'enseignement de la gymnastique dans beaucoup d'écoles ;

7° Insuffisance et variabilité des méthodes le plus souvent employées ;

8° Insuffisance ou absence des locaux et des emplacements destinés aux exercices gymnastiques et aux jeux organisés ;

9° Insuffisance de temps, de matériel et de maîtres pour l'enseignement du travail manuel.

Laissant de côté la question du travail manuel, qui mérite d'être envisagée à part, demandons-nous comment il est possible de remédier à toutes ces insuffisances.

Nous pensons que, pour y parvenir, il faut obtenir l'entente et la collaboration des autorités universitaires, des maîtres, des municipalités et des départements, des associations amies de l'école et des familles.

Voici comment nous concevons leur rôle respectif :

Autorités universitaires. — Elles doivent organiser l'enseignement gymnastique des maîtres. Il convient que les maîtres aiment et pratiquent la gymnastique. Il faut qu'ils puissent, tout au moins pendant

leur jeunesse, donner un enseignement gymnastique élémentaire à des enfants d'âge scolaire et diriger les exercices de développement, les exercices d'assouplissement et les jeux de grand air. Ce qu'exige l'école anglaise, pourquoi l'école française ne le réclamerait-t-elle pas?

Ce n'est pas seulement quelques maîtres qu'il faut éduquer dans ce sens ; mais tous les maîtres dans toutes les écoles normales. Nous reconnaissons du reste que les efforts du ministère tendent à organiser l'éducation physique des maîtres.

Il faut que l'enseignement pédagogique des maîtres s'inspire des principes de l'éducation moderne ; ils doivent comprendre que l'éducation physique, l'éducation intellectuelle et l'éducation morale doivent marcher de front et se prêter un mutuel appui. Il faut que l'opinion publique elle-même le comprenne et le demande. Sans cela il ne sera fait rien de très bon ni de durable.

Pour les centres les plus importants, des maîtres spéciaux seront nécessaires, ce qui n'empêchera du reste pas l'action personnelle des jeunes instituteurs.

Il faut que l'horaire du travail hebdomadaire soit réformé de telle façon que l'éducation physique y trouve sa place.

En effet, ainsi que l'exposait un inspecteur primaire, dans un rapport cité dans notre précédent travail (*Hygiène scolaire*, p. 203, n° 16), la semaine dans les écoles primaires comporte 30 heures de classe, alors que l'exécution intégrale du programme officiel réclamerait de 36 à 40 heures.

L'auteur du rapport juge la question insoluble. L'est-elle vraiment? Il nous semble qu'on pourrait consacrer une demi-heure par jour à la gymnastique, dût-on rogner sur les autres matières. Nous considérons pour notre part que, dans les villes surtout, il est *indispensable* de faire faire une demi-heure d'exercices de développement organique, de redressement et d'assouplissement à tous les enfants, garçons ou filles.

La seule véritable objection à le faire résulterait d'une fréquentation insuffisante des classes. Il y a eu beaucoup de relâchement dans ces derniers temps en ce qui concerne la fréquentation scolaire. Il faut espérer qu'elle sera plus régulière à l'avenir.

Il faut que l'éducation physique soit aussi souvent, aussi sévèrement inspectée et contrôlée que l'éducation intellectuelle, à la fois par les médecins inspecteurs des écoles et par les inspecteurs primaires sous le contrôle général d'inspecteurs spéciaux. Même à Paris, on voit trop souvent, surtout à l'approche des examens pour le certificat d'études primaires, les séances de gymnastique être escamotées.

Trop souvent aussi les séances auxquelles n'assistent pas les inspecteurs spéciaux sont mollement dirigées. C'est bien pis encore dans les centres moins importants qui n'ont ni maîtres ni inspecteurs spéciaux.

Il serait très utile, — l'idée est d'un inspecteur général de l'enseignement primaire, — d'établir des sanctions tant pour les maîtres que pour les élèves, de coter les exercices physiques dans les examens et les concours, et de compter pour les maîtres comme un titre à l'avancement l'aptitude et le zèle à l'enseignement de l'éducation physique.

Enfin, les autorités universitaires ont le devoir de fixer les méthodes de l'éducation physique. Cela paraît difficile actuellement en raison de la rivalité des écoles, sinon des personnes, en présence, bien que tous en somme se réclament des mêmes principes généraux.

Pour ma part, je me contenterai de demander qu'on ne perde pas de vue que, pour les jeunes enfants, il convient de faire avant tout des exercices de développement et de redressement. Qu'on aide tout d'abord au développement et au fonctionnement du thorax et des organes qu'il renferme ! Qu'on assouplisse les membres et les rende dociles à l'action du cerveau ! Qu'on organise des jeux de grand air ; qu'on enseigne la grâce du mouvement par des exercices rythmés. Qu'aux plus âgés on enseigne la gymnastique utilitaire, capable, comme le demande M. de Coubertin, de mettre le jeune homme à même de défendre ou de sauver sa vie en péril. Les plus doués pourront faire des exercices acrobatiques, pour leur plaisir ou pour le plaisir des autres ; mais il faut que tous fassent d'abord des exercices simples de développement, de redressement et d'assouplissement et en particulier des exercices de développement de l'appareil respiratoire.

Les *municipalités*, aidées au besoin par les départements, doivent favoriser l'éducation physique et les jeux du grand air, en bâtissant des gymnases, des bassins de natation, des bains douches, en mettant des emplacements de grand air à la disposition des écoles, en subventionnant les sociétés juxta et post-scolaires d'éducation physique, en entretenant des maîtres spéciaux. La réalisation de ce programme intégral n'est naturellement à la portée que des centres importants.

L'initiative individuelle jouera un rôle important, surtout par l'effort des associations, par la fondation des Sociétés d'éducation physique juxta et post-scolaires.

Les grandes associations telles que la Ligue de l'enseignement, les

mutualités scolaires, quelles que soient du reste leurs opinions politiques ou religieuses, pourraient avoir pour l'amélioration de l'éducation physique une influence considérable.

Mais, pour que nos aspirations soient réalisées, il faut surtout que les familles comprennent l'importance de l'éducation physique et que l'opinion publique en réclame l'organisation. Il vous appartient de l'éclairer dans la mesure de vos moyens et de votre influence personnelle.

Mesdames et Messieurs, si vous partagez ma façon de voir, je vous demande de voter les vœux suivants :

La *Ligue française pour l'Hygiène scolaire*, réunie en Assemblée générale à l'École de médecine de Paris, considérant comme nécessaire :

Que des exercices destinés à favoriser le développement des appareils respiratoire, circulatoire et musculaire soient exécutés chaque jour par les enfants des deux sexes, et, autant que possible, au grand air ;

Et que des exercices d'assouplissement, de correction orthopédique et des jeux du grand air soient organisés pour les enfants les plus âgés des écoles et pour les adolescents qui en sont sortis, partout où cela sera possible, et plus particulièrement encore dans les villes ;

Émet le vœu :

Que l'éducation physique des enfants et des adolescents soit formellement prescrite, méthodiquement organisée et réellement mise en œuvre grâce au concours de l'État, des départements, des communes, des sociétés libres et des familles.

Le Dr J. Philippe demande à présenter quelques remarques à propos du rapport très intéressant et souvent bien documenté qui vient d'être lu.

Tout le monde, dit-il, est d'accord parmi nous, et lui plus que personne, qu'il faut faire de l'éducation physique, développer, fortifier les enfants durant leur croissance à l'école et après l'école. Personnellement, il contribue de toutes ses forces à la propagation de ces idées : ce n'est donc pas contre les demandes formulées dans le Rapport, mais contre la façon dont ces demandes sont énoncées, que le Dr Philippe veut faire quelques remarques.

« A prendre le rapport au pied de la lettre, on croirait volontiers que nous ne faisons rien en France pour améliorer l'éducation physique : il me semble au contraire qu'il a été fait en France autant et plus que partout ailleurs : nous pouvons être fiers des résultats obtenus et les citer en exemple. Il n'y a pas, dans tout notre ensei-

gnement public, une partie qui ait bénéficié de réformes aussi profondes et aussi heureuses que celles faites pour transformer et régénérer l'Éducation Physique dans les écoles, à tous les degrés : et l'on pourrait donner en exemple à tous les ordres d'enseignement ce qui a été fait de ce côté depuis le jour où le président de l'Union des Sociétés de Gymnastique obtenait du directeur de l'Enseignement secondaire l'organisation du cours officiel d'Éducation Physique. La réforme ne date pas de loin, puisqu'elle est de 1903, mais elle a été décisive et définitive, et depuis la transformation a été telle que je n'hésite pas à dire que les résultats même immédiats ont dépassé bien au delà les effets d'avenir que l'on était en droit d'attendre de cet effort. Quand on fait le bilan de l'Éducation Physique en France et quand on compare ces données à celles que fournit l'étranger, il faut (au lieu de s'attacher surtout à ce qui aurait pu être fait) relever les résultats acquis chez nous, surtout quand ils ont l'ampleur de ceux que nous signalons. En 4 ans, le Cours organisé par le ministère de l'Instruction publique a formé et envoyé des professeurs dans toute la France et à tous les degrés de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire : ces professeurs ont quitté le Cours (auquel ses adversaires ne reprochent que d'être trop rapide) non pas avec toute une série de formules d'avance faites et applicables dans tous les cas possibles (on ne peut jamais tout prévoir quand on opère sur le vivant), mais avec l'intelligence, la compréhension de ce que doit être l'Éducation Physique de l'enfant, et surtout avec la prudence éclairée qui sauvegarde nos écoliers de tant d'accidents désastreux aux périodes de croissance. Ce qui domine toutes les préoccupations, dans le Cours dont je parle, c'est de donner aux professeurs d'éducation physique, l'intelligence de cette éducation, l'art d'appliquer à chaque enfant, en particulier, des formules d'éducation très souples et très éclectiques. D'autres écoles cherchent la rigueur et l'absolutisme géométrique : les élèves de G. Demeny apprennent, au contraire, qu'en matière vivante, il faut tenir compte de l'individualité de chacun, et qu'on ne développe pas une personnalité d'enfant en la traitant comme un simple corollaire géométrique. »

« Cette conception de l'Éducation Physique représente une œuvre sociale dont tout le monde ici saisit aisément la portée : il faut savoir gré au ministère de l'Instruction publique de l'avoir entreprise et de la continuer. »

« Aussi bien, pour incomplète qu'elle soit encore, cette œuvre est beaucoup plus avancée que ne le laisserait croire le rapport que nous venons d'entendre : elle a surtout pris de très grands dévelop-

pements dans les écoles de Paris, à tous les degrés : et M. le colonel Derué, que je vois ici au bureau, sait mieux que personne qu'il y a là une organisation très méthodique, laquelle a demandé de grands efforts avec une rare et intelligente ténacité, et qui donne déjà d'excellents résultats, malgré tout ce qui reste à faire. C'est là une organisation déjà ancienne, la ville de Paris ayant, sur ce point, devancé le ministère comme M. le colonel Derué a devancé les vœux exprimés par le rapport que nous venons d'entendre en associant le médecin au professeur de gymnastique. Beaucoup d'entre nous ici connaissent les études récemment publiées sur ce sujet par le Dr Dufestel. Grâce à tous ces concours, l'enseignement et la pratique de la gymnastique sont devenus une véritable œuvre d'Éducation Physique : et les élèves des collèges, des écoles primaires supérieures et des écoles primaires de Paris suivent et pratiquent les nouveaux exercices avec plaisir et avec fruit. »

« Est-ce à dire que tout soit achevé ? non certes ; mais on a fait beaucoup, et tous les jours apportent une nouvelle contribution. Je n'en citerai que deux exemples : le professeur technique du Cours ministériel d'éducation physique enseigne à l'École normale d'*instituteurs* de la Seine ; le directeur du Cours, M. Demeny, dont les travaux ont rendu cette transformation possible, donne des conférences régulières à l'école normale d'*institutrices* de la Seine. C'est dire que d'ici peu d'années, le ministère aura fait pénétrer partout une méthode d'éducation qui n'a d'autre but que de mettre en pleine valeur l'organisme de l'enfant, par des moyens aussi parfaits que possible. »

« Mais à ce propos, dois-je dire qu'il me parait impossible d'adopter la formule *trop spéciale* et *trop restreinte* d'Éducation Physique proposée par le rapport de notre président, M. le Dr Mathieu ? En effet, pourquoi développer surtout la cage thoracique, les muscles, etc.! L'éducation physique doit développer non pas telle ou telle partie du corps, mais le corps, considéré comme l'expression organique de la personnalité de l'enfant. Il faut éduquer tout l'homme : procéder autrement serait employer une méthode grosse de dangers. Je ne voudrais pas faire ici une incursion dans le domaine de la pathologie générale : cependant, je ne puis m'empêcher de rappeler que le grand progrès de la thérapeutique contemporaine sur celle que nous avaient léguée nos pères consiste précisément à considérer et à traiter l'organisme comme un tout et non comme un conglomérat de parties dont la maladie n'aurait touché qu'une seule, laquelle on pourrait par conséquent traiter sans s'occuper des autres. C'est

avec ces principes de thérapeutique particulariste que l'on risquait autrefois de coller des vésicatoires à un albuminurique sous prétexte que ses poumons demandaient ce traitement : et l'on sait quel était le résultat de cette méthode qui oubliait le rein pour mieux traiter le poumon. Gardons que l'Éducation Physique ne tombe dans la même erreur en voulant, par exemple, faire à tout propos et hors de propos de l'ampliation thoracique, etc.

M. Albert Mathieu. — Mon collègue, M. Philippe, me paraît avoir répondu plutôt à ce que je n'ai pas dit qu'à ce que j'ai dit réellement. Il a surtout parlé de tout ce qu'on fera dans l'enseignement secondaire et moi du peu qu'on a fait dans l'enseignement primaire en France, en dehors de quelques rares centres privilégiés. Je n'ai pas dit que le ministère de l'Instruction publique ne voulait rien faire pour l'avenir. Je suis certain que ses intentions sont au contraire excellentes et ce qu'il a fait déjà depuis quelques années est digne de tous les encouragements. Quant à l'état actuel, dans l'enseignement primaire, je l'ai jugé, non d'après des impressions vagues et imprécises, mais d'après des documents d'origine officielle que j'ai le droit de soupçonner d'optimisme.

D'autre part, je n'ai pas préconisé spécialement une méthode aux dépens des autres. J'ai seulement énoncé les principes généraux qui doivent dominer l'éducation physique des jeunes enfants : elle doit être en premier lieu une éducation de développement, en second lieu et au second degré, une éducation d'assouplissement et de redressement et enfin, dans la mesure du possible, cette éducation doit être utilitaire. Elle doit permettre à l'être humain de lutter pour gagner sa vie et défendre son existence.

Mais il faut commencer par obtenir que son développement soit normal et s'inquiéter surtout d'aider à lui donner de bons poumons, un cœur normal et des muscles vigoureux.

M. le Dr Philippe a eu l'impression que je voulais trop développer l'appareil respiratoire et qu'ainsi serait rompu l'équilibre harmonieux qui doit régner entre les divers organes. Je ne crois pas être tombé dans dans cette erreur et cet excès.

Il demande le développement intégral de l'enfant et de l'adolescent. Moi aussi. Toutefois, prenant en considération l'influence déformante et d'arrêt de la servitude scolaire : je suis amené à demander tout d'abord qu'on en corrige les effets. Il ne s'agit pas d'élever des enfants en liberté, au grand air comme de jeunes poulains ; mais de corriger l'action néfaste sur le développement et la croissance de la vie confinée et immobile à l'école, en agissant sur

les organes qu'elle compriment le plus directement et qui sont pour la vie d'une utilité primordiale, essentielle.

Les exercices destinés à donner à l'appareil respiratoire que menace tout particulièrement la tuberculose sont surtout indiqués dans les villes où les enfants ont le thorax étroit et ne savent pas respirer. Or, on peut les apprendre à respirer.

Dernièrement, M. le Dr Méry, au cours des recherches entreprises dans les écoles de la ville de Paris, examinait une classe d'enfants, impasse d'Oran. Il fut surpris de trouver des enfants respirant bien. C'est qu'il s'agissait d'enfants appartenant à une section spéciale qui, tous les jours, et non pas seulement deux fois par semaine, comme dans les autres écoles, avait sous la direction du colonel Derué et du Dr Raimondi, bénéficié de séances de gymnastique de développement dans lesquelles la gymnastique respiratoire tenait une place importante.

M. le Dr Dufestel a d'autre part démontré que les enfants ainsi exercés quotidiennement s'étaient plus rapidement et mieux développés, au point de vue de la respiration, que les enfants soumis au régime commun des écoles de Paris.

Et cependant, dans les écoles de la ville de Paris, il est mis en pratique une méthode dérivée directement de la méthode suédoise, sous la haute direction du colonel Derué. Cette méthode a, entre autres avantages, celui d'exister et d'avoir fait ses preuves. Les essais d'exercices quotidiens surveillés par les Drs Raimondi et Dufestel ont montré ce qu'elle pouvait donner pour le développement général, et en particulier pour le développement thoracique, si important pour les enfants des villes que la tuberculose guette à tant de carrefours de leur vie.

Elle a l'avantage de ne pas exiger de grandes dépenses d'installation, de ne pas causer d'accidents, d'être susceptibles d'être enseignée et pratiquée par les maîtres ordinaires, pour peu qu'ils aient avec un peu de souplesse physique, une étincelle de conviction.

Je suis personnellement dans les environs de Paris un orphelinat comprenant 75 pupilles qui font de la gymnastique suédoise sous la direction d'un instructeur de l'école de Joinville, et mon impression est qu'elle a été très utile à leur développement, à leur tenue, et à leur santé générale.

Qu'on fasse mieux ou aussi bien autrement, je le veux bien, mais on peut tout au moins faire cela en peu de temps, partout et à peu de frais.

Un mot pour terminer sur l'inspection de l'éducation physique.

Elle est actuellement tout à fait insuffisante. Elle a été nulle jusqu'à présent pour la grande majorité des écoles primaires. Elle devrait être faite partout par des inspecteurs généraux spéciaux, par les inspecteurs primaires et par les médecins des écoles. On ne verrait plus alors les séances de gymnastique supprimées à l'approche des examens du certificat d'études primaires, comme cela se voit même à Paris.

M. Bougier. — Si la méthode est difficile à établir, il est néanmoins possible déjà d'essayer de classer les jeux suivant un certain ordre d'après leur degré d'utilité. Je me suis souvent posé cette question. J'ai toujours pensé que l'exercice le meilleur et le plus complet était la natation. Aussi demanderai-je que des piscines soient établies dans tous les établissements scolaires et qu'en particulier, du terrain soit réservé à l'établissement de piscines scolaires dans les terrains des fortifications qui reviendront à la ville de Paris.

M. le Dr J. Philippe, répondant à une observation de M. le Dr Mathieu, constate que des inspections d'éducation physique, qui existent depuis longtemps dans l'enseignement parisien, existent aussi en province dans les lycées et collèges : « des inspections de ce genre, dit-il, sont depuis longtemps pratiquées dans l'académie de Bordeaux, par M. le Dr Tissié, avec lequel je ne suis pas toujours d'accord en matière scientifique, mais dont je ne saurais nier l'activité toutes fois qu'il s'occupe de ces questions ; d'autre part, des inspections régulières et officielles ont été faites dans le Nord par M. Demeny, l'an dernier au moins, sinon depuis deux ans : c'est là une nouvelle preuve de l'attention avec laquelle le ministère de l'Instruction publique suit le développement de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire. »

M. le Dr Mery. — Comme il y a dans une classe, moitié des enfants anormaux, comment M. Philippe pourrait-il leur appliquer les méthodes qu'il préconise ?

M. le Dr Philippe répond que l'éducation physique modèle ne doit être organisée ni pour les scoliotiques, ni pour les débiles, pas plus qu'on n'organise les méthodes de pédagogie ordinaire d'après les besoins des écoliers anormaux : le type de la méthode doit être normal, fait pour aider au développement de l'enfant normal qui reste encore, heureusement soit dit, la majorité dans les écoles des campagnes et même des villes ; n'imposons donc pas à tous les enfants une gymnastique bonne pour les tuberculeux ou les prétuberculeux, mais nuisible aux autres enfants, chez qui la prédomi-

nance accordée au poumon par cette gymnastique de malades, risque de rompre l'équilibre physiologique : n'imposons pas de remèdes à ceux qui n'en ont pas besoin, si nous voulons appliquer en éducation physique le vieil adage : *primo non nocere*.

C'est la raison pour laquelle je propose à l'Assemblée de formuler un vœu *duquel seront exclues les formules particularistes relatives au développement de la cage thoracique, etc.*, demandant simplement que l'on fasse de bonne éducation physique, sans demander la culture de tel ou tel organe. Il suffit en effet que l'Éducation Physique des enfants et des adolescents soit formellement prescrite à tous les degrés de l'enseignement et méthodiquement organisée. Je m'associe d'ailleurs au vœu proposé par notre collègue, M. Bougier, pour que la natation, les jeux de plein air, etc., aient leur place : M. le commandant Coste se rappelle sans doute qu'au Congrès Olympique de Bruxelles nous nous étions associés sur un vœu analogue, demandant que les communes mettent partout à la disposition des écoles un terrain de jeux.

M. A. Mathieu fait remarquer que, dans les considérants qui justifient le vœu qu'il demande à l'Assemblée générale de voter, il a fait figurer, au premier degré le développement des appareils essentiels de la vie, respiration, circulation, motricité ; au second degré, pour les enfants plus âgés, les exercices d'assouplissement, de correction, orthopédique et les jeux au grand air et qu'il ne voit pas très bien ce qu'on pourrait y ajouter en dehors de la natation qui peut être plus directement mentionné.

Cette énumération lui parait complète et suffisante ; elle ne désigne exclusivement aucune méthode particulière.

L'Assemblée déclare qu'il vaut mieux supprimer ces considérants et vote le vœu suivant :

« La Ligue française pour l'hygiène scolaire, réunie en Assemblée générale, émet le vœu :

« *Que l'éducation physique des enfants et des adolescents soit formellement prescrite, méthodiquement organisée et réellement mise en œuvre, grâce au concours de l'État, des départements, des communes, des Sociétés libres et des familles.* »

M. Bougier dépose le vœu suivant :

« L'Assemblée émet le vœu qu'il soit dressé un plan méthodique et complet d'éducation physique comprenant la natation, les jeux, la gymnastique, etc. ; charge le bureau de faire des démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir l'organisation à Paris de piscines scolaires et de terrains pour les jeux facilement

accessibles aux établissements d'enseignement secondaire et primaire. »

Ce vœu est adopté.

La séance est levée.

Le Secrétaire,
Dr Milian.

COMITÉ RÉGIONAL LYONNAIS

Séance du Comité du 3 février 1906.

Présidence de M. le Pr Courmont.

Le Comité entend M. Gilles, président de la Société d'encouragement aux écoles communales de Saint-Genis-Laval, adhérente à la Section lyonnaise de la L. M. F. qui formule, d'après un extrait de la délibération du Conseil d'administration de cette Société annexée au procès-verbal, l'état d'hygiène défectueux dans lequel se trouvent les locaux et la morbidité dans les écoles primaires et maternelles de Saint-Genis-Laval.

Le Comité, par l'intermédiaire de son président, agira dans la mesure du possible auprès de la Préfecture pour obtenir une amélioration de cet état de choses.

M. le Président. — *L'ordre du jour* appelle la discussion sur l'*Hygiène du lycée Ampère,* sur les améliorations dont il est susceptible, ou sa réfection.

M. Chabot. — Le chauffage laisse à désirer. Les poêles sont défectueux, et le personnel pour ce service, un seul garçon pour 80 poêles, insuffisant.

M. le Recteur. — C'est là une question purement administrative de lycée.

M. le Président. — Sur l'initiative de la Ligue et avec l'ordre de M. le Recteur, l'éclairage a été amélioré. Les becs Auer ont rem-

placé les becs Argand, mais il y a encore un défaut, le manque de personnel, si bien que ce sont les élèves qui allument souvent les becs et les cassent. A Saint-Rambert il y a même des classes dépourvues d'éclairage artificiel.

M. Pic demande le chauffage à basse pression.

M. Lortet rappelle l'ancienne épidémie de fièvre typhoïde du Lycée et insiste sur les défectuosités d'installation des lieux d'aisance, au lycée Ampère et à Saint-Rambert ; il demande aussi que les vastes parcs de Saint-Rambert servent aux élèves.

Au lycée Ampère, il n'y aurait pas d'eau courante aux lavabos des dortoirs, mais des réservoirs contenant 10 à 12 litres pour 40 élèves.

M. Couturier. — Le réfectoire immense très élevé et froid n'est pas chauffé.

Après un échange d'observations entre M. Lépine et M. le Recteur, la parole est donnée à M. le Maire de Lyon pour exposer ses vues concernant le lycée de Lyon.

M. le Maire. — La question du lycée Ampère présente à Lyon un intérêt capital. Pour donner à cette réunion toute son ampleur, je désire vous exposer quelles sont les intentions générales de la municipalité à ce sujet. J'ai été associé aux idées, aux projets de mon prédécesseur, j'en ai discuté avec votre Président, et voici après longues discussions et mûres réflexions, en se plaçant sur le terrain des réalités, en tenant compte des nécessités et des ressources, comment on peut poser le problème avec ses données essentielles et précises.

Tout d'abord un fait essentiel, et sur lequel tout le monde est d'accord, c'est le mauvais état de notre lycée. Il est indiscutable, mais il y a quelque mérite à l'avoir maintenu ce qu'il est dans les conditions où il se trouve. Peut-on avec ses mauvais éléments, faire des réformes transitoires, des améliorations passagères? On obtiendra ainsi des améliorations d'attente, mais les résultats en seront toujours imparfaits, et dans ma pensée le lycée tel qu'il existe est condamné à disparaître, plus tôt ou plus tard, mais il est condamné.

Mais que peut faire la municipalité? Car je ne puis parler au nom de l'État. L'administration municipale juge qu'il est indispensable de modifier l'état de choses actuel d'une façon complète. Il faut avoir un nouveau lycée. Peut-on construire un nouveau lycée? L'État n'a l'intention de s'avancer que lorsque la municipalité aura fait les premiers pas.

Le plan général, qui doit présider aux nouvelles constructions de la municipalité, doit être un plan d'émigration du centre vers la périphérie et cela pour les hôpitaux, les bibliothèques. Le lycée n'est qu'un cas particulier du problème général.

Ne peut-on pas résoudre ce problème par le système des annexes? Construire ou installer des annexes dans chaque quartier pour les externes, c'est là une solution digne d'être envisagée avec soin.

Mais il faut un lycée d'internes. Or pas une école ne se contenterait des conditions du lycée Ampère. La plupart des internes n'étant pas lyonnais, mon prédécesseur avait fait prévaloir le système des annexes. Ne pourrait-on pas ainsi créer des annexes? On avait pensé dans ce but à l'immeuble de la rue de Sèze. C'est une installation bien faite mais la propriété en est discutée, le procès ne sera tranché que dans quelques années. On ne peut donc pas envisager son achat en ce moment.

Le système des annexes n'est donc pas immédiatement réalisable.

Peut-il être question de la construction d'un nouveau lycée. C'est une question très délicate difficilement réalisable avant la fin du mandat municipal actuel. C'est une grave question d'argent et les ressources de la ville ne peuvent pas supporter cette dépense.

Nous allons construire des Écoles, quatre cantines scolaires. Mais nous avons un gage d'emprunt pour faire ces constructions, et il n'y a aucune possibilité de prélever des ressources pour le lycée.

D'autre part, autant le conseil municipal sera disposé à construire le lycée lorsque les écoles primaires seront pourvues, autant pour le moment, il resterait sourd aux sollicitations.

Pourtant la question du lycée n'est pas forcément ajournée *sine die*. Elle peut faire l'objet du prochain mandat municipal. Nous pouvons amorcer, mûrir la réforme de telle façon que la prochaine municipalité puisse la faire aboutir au moyen des ressources nouvelles.

Selon moi la meilleure et la plus favorable attitude à prendre par la ligue, c'est d'étudier les différentes questions des annexes, les meilleures conditions d'exécution des divers projets. Doit-on abandonner le lycée Ampère ou le transformer? Nous vous permettons de prendre acte de nos déclarations. De votre côté, travaillez à élucider les points précédents, vous nous rendrez service en faisant un travail utile et en préparant la meilleure solution pour le problème.

D'ici là, on peut, je l'espère, obtenir quelques améliorations, et à ce sujet je signalerai l'état scandaleux des abords du lycée. Il faut

obtenir et ceci est bien dans votre rôle, que la Préfecture y porte remède au plus tôt.

M. le Recteur. — L'administration universitaire et le ministère de l'Instruction publique ne seront pas en retard pour faire tout le nécessaire dans le sens de l'amélioration et de la reconstruction.

Je demande que si quelques faits attirent l'attention de quelques personnes, on m'en fasse part. Je ferai mon possible pour faire le nécessaire. Mais je crois comme M. le Maire que l'Internat ne doit pas être supprimé. Il faut laisser l'Internat en lui offrant des locaux convenables et au besoin faire des annexes pour les externes.

M. le Président remercie M. le Maire et M. le Recteur.

M. Melon. — Les améliorations projetées sont à échéance lointaine, je voudrais qu'en attendant on fît le nécessaire pour améliorer le chauffage.

M. le Maire. — Je connais le chauffage du lycée, il est très défectueux, mais il est bien difficile, je crois, d'adapter le chauffage moderne dans ces bâtiments, ce serait faire une énorme dépense perdue dans 3 ou 4 ans si l'on peut réaliser nos projets. On peut construire un lycée dans 3 ou 4 ans, lorsque les grosses dépenses municipales actuelles : groupes scolaires, abattoirs, seront terminées. Il ne faut donc pas nous décourager, mais au contraire, nous mettre avec ardeur à l'étude des plans généraux.

M. le Président. — Non seulement, nous ne sommes pas découragés, mais les promesses de M. le Maire nous sont tout à fait agréables. Il est certain que ces questions seront mises à l'étude. Pourrait-on les étudier dans une commission mixte avec la municipalité ?

M. le Maire. — Il est extrêmement important de n'avoir dans votre Commission aucun représentant de la municipalité. Etudiez les questions en pleine indépendance, par exemple, les inconvénients et les avantages du projet Gailleton, du lycée vers le Parc. Tenez compte des diverses données contradictoires, au point de vue de l'hygiène, de l'éloignement, de l'intérêt des élèves et du personnel enseignant, etc.

M. le Président. — Nous mettrons très prochainement toutes ces questions à l'étude suivant les indications de M. le Maire.

Séance du 17 février 1906.

Présidence de M. le Pr Courmont.

M. le Président. — Messieurs, pour éviter tout malentendu dans la tâche que nous avons entreprise, j'ai tenu à vous présenter au début de cette séance une déclaration que je vous prie de vouloir bien adopter si vous la jugez conforme à vos idées et à vos sentiments.

« La Ligue des M. et des F. comme son nom l'indique n'a d'autre souci que le progrès et l'hygiène scolaire. Elle n'est nullement dirigée contre l'Université, la composition seule de son bureau, sans parler de la qualité de ses membres d'honneur est là pour l'attester, mais elle n'est pas non plus un rouage universitaire : elle est absolument indépendante, elle est résolue à poursuivre son but intégral, c'est-à-dire à signaler au public et à l'administration (dans les termes les plus courtois et les plus amicaux), toutes les réformes indispensables, qu'il s'agisse de grands projets tels que la désaffectation du lycée ou simplement d'amélioration d'ordre plus secondaire. Tout est important en hygiène scolaire. Le Bureau est l'intermédiaire tout naturel entre les parents et l'administration. »

Adopté à l'unanimité.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Dr Mouisset, donnant sa démission de membre de la Ligue, car elle n'a pas encore pu, dit-il, obtenir de résultats sérieux et protestant en outre contre les retenues dites *colles*, nuisibles et contraire au but visé, contre l'hygiène du lycée.

M. le Président demande qu'on n'accepte pas la démission de M. Mouisset dont la lettre sera jointe au procès-verbal, et qu'on le prie de se joindre à nous pour chercher plus activement les solutions désirées.

Adopté.

A ce sujet, on procède à l'élection de la Commission chargée des améliorations à apporter à l'hygiène du lycée Ampère.

Sont nommés : MM. Andrié, Bougrat, Chabot, Courmont, Mouisset, Rogniat.

L'Assemblée générale est fixée au samedi 31 mars.

Assemblée générale du 31 mars 1906.

PRÉSIDENCE DE M LE Pr COURMONT.

Procès-verbal adopté. Le Président donne connaissance du projet de la Commission chargée des améliorations apportés à l'hygiène au lycée Ampère.

M. CHAURAND demande que les Internats fussent établis non plus dans les villes mêmes, et notamment à Lyon sur les hauteurs voisines. Plusieurs établissements congréganistes sont à vendre sur la colline. Il y aurait peut-être un projet intéressant à étudier dans ce sens.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre Commission a étudié un projet très complet. L'opinion de M. Chaurand était tellement logique en apparence qu'au début cet avis eut une assez grande popularité en Commission. Mais un certain nombre d'objections sérieuses ont écarté cette conception.

L'établissement doit être peu éloigné pour les parents.

Aussi la Commission s'est-elle ralliée à l'idée d'un lycée d'internes à construire près du parc, et d'un lycée d'externes au centre, sur l'emplacement actuel du lycée Ampère. Ce dernier recevrait tous les élèves des hautes classes à partir de la seconde, externes et internes, amenés de l'établissement du Parc, et tous les externes des basses classes. L'annexe de la Guillotière et une annexe des Brotteaux serviraient pour les externes des petites classes.

M. CHAURAND, M. NICOLAS craignent que, comme d'habitude, dans les nouvelles constructions on sacrifie l'hygiène et l'adaptation au but, à l'esthétique architecturale trop coûteuse.

M. LE PRÉSIDENT. — La ville a nommé, pour la construction des nouveaux groupes scolaires, une commission d'inspection des plans Les plans et devis seront soumis à cette Commission qui n'accep tera que les plans hygiéniques et les devis économiques. Les dépassements de devis seront retenus sur les bénéfices de l'architecte.

M. BOUGRAT donne le compte rendu de l'état financier du Comité régional :

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Trésorier auquel le Comité a fait l'honneur de confier des fonds de notre ligue naissante, en remerciant de ce témoignage de con

fiance, promet bien volontiers de travailler de son mieux à la prospérité de notre œuvre, mais hélas il n'a rien des bonnes traditions d'un financier et il réclame toute votre indulgence pour les hérésies de forme qu'il pourra commettre dans l'alignement de ses chiffres.

Il a été présenté pour l'année 1905, 195 reçus cotisations, qui se décomposent comme il suit :

3 à 100 francs.	300 francs.
1 à 25 francs.	25 —
49 à 10 francs.	490 —
29 à 5 francs.	145 —
113 à 3 francs.	339 —
Ce qui représente un chiffre brut de.	1 299 francs.

Onze reçus sont revenus impayés, ils représentent 33 francs.

Il a donc été encaissé 184 cotisations représentant un chiffre brut de 1 266 francs.

Le total réel de *recettes* effectuées pour ces 184 cotisations s'élève à *1 245 fr. 35.*

L'écart entre les deux sommes représente les retenues opérées par la poste pour recouvrement.

Les dépenses se décomposent ainsi :

Facture Legendre.	94 »
Un voyage à Paris pour la constitution de notre groupe.	86 »
Bordereaux de quittances (envoi).	6 75
Timbres pour envoi de quittances.	1 35
Quinze lettres fermées de rappel.	2 25
4 quittances impayées timbrées à 0 fr. 10.	0 40
184 abonnements au Bulletin et mandat d'envoi.	276 90
Frais de bureau du secrétaire, registres, bandes, timbres.	36 95
TOTAL.	504 60

Il reste donc en caisse 1 245 fr. 35 — 504 fr. 60, soit 740 fr. 75.

Je vous demande la permission d'ajouter quelques observations. D'abord il est nécessaire de remarquer pour éviter de fâcheuses illusions, que sur les 740 francs qui restent en caisse, il y a 300 francs qui représentent les cotisations de 3 membres perpétuels, cotisations qui ne doivent se renouveler ni cette année, ni les années suivantes ; dût le bon exemple donné devenir très contagieux. Il paraît donc prudent de ne faire état de ces 300 francs que pour assurer la réserve du bulletin aux membres perpétuels, sans nous interdire absolument d'en user si cela était nécessaire.

La rentrée des cotisations, cette première année, a été pénible et longue. La raison en est que le trésorier ignorait, pour beaucoup des membres, qu'elle somme il pourrait leur réclamer. Il hésitait donc, soit à faire présenter un reçu de 10 francs qui eût été refusé

et eût produit une impression fâcheuse, soit à réduire la quitt à 3 francs alors que l'adhérent en eût volontiers payé 10. Il est tout à fait souhaitable que chacun de vous en enrôlant un no adhérent sache de lui le montant de la cotisation qu'il faudra réclamer.

D'autre part, votre trésorier ne saurait inviter trop instamm tous les membres de la Ligue à donner chez eux des ordres que le reçu qu'il fera présenter par la poste ne lui soit pas reto avec l'une des mentions « refusé », « absent » ou « prévenu q ne s'est pas présenté dans les délais réglementaires. » N'oublie en effet que toute valeur de 3 francs chaque fois qu'elle est expé ou réexpédiée seule coûte 0 fr. 25 d'envoi et 0 fr. 15 de droit pro tionnel. Soit 0 fr. 40 si elle est payée et 0 fr. 35 si elle est renv impayée. Deux voyages de cette sorte réduisent les 3 franc 0 fr. 75.

Or une trentaine de reçus ont voyagés dans ces condition 15 membres j'ai fini par adresser une lettre fermée (coût 0 fr pour les prier soit de me faire tenir chez moi par la poste, ou une boîte au lycée, le montant de leur cotisation, soit de me qu'on les avait inscrits à tort comme membres de la Ligue. Q m'ont fait parvenir — en s'excusant — leur cotisation, quel uns, trois, ont répondu par un refus. J'attends encore des nouv des autres.

Je suis certain, Mesdames et Messieurs, qu'il n'y a de leur aucune mauvaise volonté, mais un simple oubli. Je ne puis pa pendant ne pas vous demander à tous de ménager non pas les f du trésorier, mais les forces encore naissantes de la caisse. J'ai pu rentrer, directement, de la main à la main, grâce à la bonne vol de certains sociétaires et des membres du bureau, 623 franc n'ont coûté que 1 fr. 35 pour envoi de quittances. Je ne puis pa pas regretter, et vous regretterez sûrement avec moi que 743 autres francs aient coûté à la caisse 30 fr. 35 soit 4 pour 100. allons avoir, si vous approuvez cette résolution, une salle de nion, place Bellecour, 16. Ne serait-il pas désirable et facile les membres de Lyon — et c'est la très grosse majorité — prév au besoin par une circulaire, puissent remettre leur cotisatio trésorier qui se tiendrait au siège de la Ligue durant le mois de de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Ce déplacement ne pourrait-il pas perm de ne pas appauvrir notre caisse. Plus nous aurons d'argent, nous pourrons, par une propagande fructueuse, amener de veaux membres, lesquels nous apporteront avec leur influenc

re un peu d'argent pour enrôler de nouveaux membres, etc., jus-'à ce que nous soyons si nombreux, qu'on n'ose plus nous refuser améliorations de toutes sortes que nous avons rêvées.

Le Rapport du trésorier est adopté.

M Bougrat. — Après entente avec la Société historique et litté-ire de Lyon, cette société céderait la jouissance de son local pou-nt contenir 40 à 50 personnes une fois par semaine de 4 à 7 heures ec chauffage et éclairage pour 100 francs par an.

On procède à l'élection de 5 membres sortants du bureau, MM. Ar-ing, Chabot, Teissier, Charlety et Me Waddington. M. Arloing trop cupé décline toute candidature. Celle de M. le Dr Mouisset, méde-n des hôpitaux de Lyon est proposée.

MM. Chabot, Charlety, Dr Mouisset, Pr Teissier, Me Waddington nt élus à la majorité.

M Picornot, instituteur, signale les difficultés que l'on éprouve à btenir le balayage humide.

M. le Président. — Question déja agitée à la mairie et dont . Beauvisage s'est occupé. Le balayage humide est décidé à la airie en principe. Mais question budgétaire à résoudre pour la iure de bois.

Séance du 15 juin 1906, au Palais des Arts.

Conférence de M. le Dr Mosny, de Paris,

Secrétaire général de la L. M. F.

La Ligue des médecins et des familles a donné avec un plein ccès sa réunion annuelle, vendredi, à huit heures et demie du soir, au palais des Arts. Le Comité lyonnais s'était assuré pour cette solennité le concours de M. le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris, l'hygiéniste bien connu et qui a fait de l'hygiène scolaire l'objet de travaux remarquables.

Autour du conférencier, se pressaient M. le Pr J. Courmont, pré-sident du Comité lyonnais, M. le Pr Chabot, vice-président, M. le Pr Arloing, président de la section lyonnaise de l'Alliance d'hy-giène sociale, M. le Pr Beauvisage, représentant M. le Maire, le Dr Mouisset, le Dr Nicolas, secrétaire, M. Melou, inspecteur primaire, M. Bougrat, professeur au lycée, etc.

M. le Pr Teissier, vice-président, empêché s'était fait excuser, ainsi

que M. le général de Lacroix et M. Daubau, proviseur du lycée Ampère.

Le nombreux auditoire a d'abord écouté avec de vives marque d'approbation, le compte rendu des travaux de l'année du Comit lyonnais fait par le président Courmont. Les délégués lyonnais a Congrès de Paris de l'an dernier : MM. Chabot, Bougrat, Teissier Courmont, ont pris à ce Congrès une part très importante, particu lièrement en ce qui concerne les relations plus intimes à établi entre les familles et le corps enseignant, le carnet sanitaire de écoliers. Le Comité de Lyon a également envoyé un délégué, l Dr Nicolas, à l'Assemblée générale de la Ligue à Paris, délégué qu a heureusement pris part aux travaux de cette assemblée. Enfin l Comité s'est occupé de la question du balayage dans les écoles pr maires, de différentes questions d'intérêt purement local portées sa connaissance, et aussi d'une question pleine d'intérêt pour le écoliers de notre ville, surtout au moment où le gouvernement e peut être sur le point d'envisager la mise à la portée de tous de l'en seignement secondaire, question des modifications qu'il est indis pensable d'apporter à notre vieux lycée Ampère, pour qu'il répond aux règles de la plus élémentaire hygiène.

M. le Pr Courmont a montré en termes aussi heureux que préci combien il était regrettable que notre lycée, dans lequel les élève trouvaient une direction et un enseignement si remarquables, gloir de notre ville, que ce même lycée n'eût à offrir à ses élèves que de installations surannées et trop souvent défectueuses. Comme l' excellemment dit M. Courmont, il n'y a là de la faute de personn et les autorités administratives et universitaires sont bien dan l'obligation de se contenter de l'instrument que l'on met à leu disposition. Mais c'est à nous de dire bien haut qu'à l'heure actuell cet instrument est en mauvais état, que les locaux sont insuffisan ment hygiéniques et bien loin de remplir les conditions qu'on sera en droit d'exiger d'eux.

Si notre lycée est un des meilleurs au point de vue pédagogiqu il est certainement l'un des plus antihygiéniques de France.

Quelle conduite devons-nous tenir en pareille occurrence ?

Devons-nous nous placer un épais bandeau pour ne pas voir qui crève les yeux ?

Devons-nous feindre d'ignorer cette triste situation dans la crain que tout ce qui pourrait être dit à ce sujet ne porte un dangere préjudice à ce bon lycée que nous aimons tous ? Ce serait, semble-il, faire un peu la politique de l'autruche. Il est au contraire de not

devoir de dire bien haut ce qu'il en est, de le répéter, afin qu'il y soit porté remède le plus tôt et le plus complètement possible.

Une Commission spéciale du Comité a été chargée d'étudier cette question. Composée des membres du bureau auxquels sont adjoints MM. Andrié, Dr Mouisset, Rogniat, architecte, cette Commission, tout en jugeant que le mieux serait la reconstruction entière du lycée, a été retenue par les dépenses considérables qu'un tel projet entraînerait, et elle s'est arrêtée à un moyen terme : construction d'un lycée pour les élèves internes, destiné aux études, aux repas, au logement, à proximité de la ville, vers le Parc, en reprenant un ancien projet, ou ailleurs, et conservation du lycée actuel, modifié et mis plus en rapport avec les nécessités hygiéniques de l'heure présente où se feraient seulement les classes, soit pour les externes, soit pour les internes. Cette solution semble présentement devoir être la plus pratique et ne pas devoir entraîner de dépenses trop considérables.

Elle sera présentée sous forme de vœu aux autorités municipale et académique et nous avons bon espoir de la voir adoptée par M. le Maire et M. le Recteur.

Après cet exposé très applaudi, M. Courmont donne la parole à M. le Dr Mosny.

Dans une causerie pleine de documents et de faits intéressants, l'orateur, après avoir exposé rapidement l'état actuel des travaux d'ensemble de la Ligue, l'extension de plus en plus grande qu'elle prend par la création d'autres comités régionaux à l'instar de celui de Lyon ; après avoir félicité le Comité lyonnais de son activité et des résultats qu'il a obtenus, développe un sujet qui a fait l'objet des préoccupations de la Ligue depuis sa fondation et plus particulièrement des travaux de l'orateur lui-même, à savoir ; la limitation des heures de travail dans les écoles.

Cette question n'est pas nouvelle. Herbert Spencer, il y a déjà 50 ans, signalait toute son importance dans son traité de l'Edcucation physique, intellectuelle et morale. Les observations du savant philosophe anglais sont de tout point applicables à l'heure présente.

Actuellement dans l'enseignement secondaire aussi bien que dans l'enseignement primaire, et avec des horaires de travail fournis par le ministère de l'Instruction publique, l'orateur démontre que les écoliers sont des surmenés au point de vue intellectuel. Il définit le surmenage, c'est la fatigue, la lassitude, phénomène physiologique consécutif à tout travail aussi bien physique qu'intellectuel poussée à un degré tel qu'elle ne peut se reposer dans un temps voulu.

Diverses méthodes psycho-physiologiques ou médicales ont été utilisées pour mesurer la fatigue : l'esthésiométrie de Griessbach, la mesure de la faculté d'attention d'Emminghaus, le degré de morbidité des enfants suivant le régime de travail auquel ils sont soumis. On peut arriver à conclure suivant ces diverses recherches, comparées aux observations purement pédagogiques, que les jeunes enfants ne doivent pas être soumis à une durée de travail excédant six heures au-dessous de douze ans, sept heures de douze à quinze ans et huit heures au-dessus de quinze ans. Alors que maintenant cette durée est souvent de huit, neuf, dix heures et plus. On devra laisser une grande place au repos, au sommeil, neuf, dix et onze heures suivant l'âge. Le reste serait consacré au repas, aux récréations, aux exercices physiques et aux exercices manuels afin de développer parallèlement et harmonieusement le physique et le moral, et arriver ainsi à l'éducation intégrale de nos enfants. Par là, nous élèverons le rendement intellectuel de l'enfant, nous lui assurerons une santé plus parfaite, une activité et une résistance plus grandes en même temps qu'une puissance intellectuelle plus développée. Nous contribuerons ainsi à l'amélioration et au perfectionnement absolu des individus et de la race.

Après cette causerie saluée d'applaudissements qui ont bien montré à l'orateur qu'il avait été suivi et compris, le président a remercié le conférencier et a fait un chaleureux appel pour que les adhésions venant plus nombreuses encore à la Ligue lui donnent une plus grande force morale pour faire aboutir les réformes indispensables.

COMITÉ CENTRAL DE LA L. H. S.

Séance du 6 juillet 1906.

Sont présents : MM. A. Mathieu, Mosny, Siredey, Méry, Dinet, Bougier, H. Bernès, Créange, Marcheix, J. Philippe, Gatineau, Bonnet, Marillier, Legendre, Ballet, M[me] Cayrol.

Se sont excusés : MM. Franck-Puaux, Bridou, Gourrichon, Millian, Toulouse, J.-Ch. Roux.

Après lecture du procès-verbal, qui est adopté, M. Mathieu annonce les ouvrages et lettres reçus :

Notions d'hygiène féminine et populaire du Dr René Martial ;

Rôle du médecin dans l'éducation de la jeunesse du Dr Lubetzki ;

Premier numéro de l'*Hygiène scolaire* de Buenos-Ayres ;

Un modèle d'ardoise à l'usage des classes enfantines de M. Priant (le crayon est renfermé dans une case réservée dans le cadre de l'ardoise) ;

Des remerciments au télégramme de salutations envoyé par la L. M. F. à la société allemande d'hygiène scolaire réunie en Assemblée générale annuelle à Dresde ;

Invitation de la Ligue d'hygiène scolaire suisse à la L. M. F. de se faire représenter à l'Assemblée générale annuelle à Neufchâtel. M. Mathieu a envoyé des remerciments.

Lettre de M. Bocquillon qui reste membre de la L. M. F. bien qu'ayant donné sa démission du Comité.

Le Congrès international pour les œuvres d'éducation populaire qui se réunira en septembre à Milan, envoie une invitation à la Ligue et demande un rapport sur le rôle qu'elle remplit.

Lettre de M. Grévin résumant les vœux émis au Congrès de Marseille par les associations amicales des anciens élèves des lycées et collèges.

M. Mosny. — M. le Dr Courmont, président du Comité lyonnais nous a invité à la réunion annuelle de ce comité. Nous avons fait une conférence sur « la limitation du travail intellectuel dans les écoles. »

De nombreux membres de l'Université étaient présents. Le général gouverneur de Lyon et le Pr Vaillant, directeur du service de santé militaire, se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance. Les questions d'hygiène locale (telles que l'insalubrité du lycée) traitées dans ces réunions sont une des raisons du développement de la L. M F. lyonnaise. Il y a un accord entre l'Université et le corps médical. Mais l'abstention des pères de famille est regrettable.

M. Mathieu. — Je suis allé à Lille, le 27 juin, appelé par le Comité lillois de la L. M. F., pour son inauguration. Il y a plus de deux cents adhérents. M. Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres, a été nommé Président du Comité.

La réunion eut lieu dans l'amphithéâtre de la Faculté des lettres, M. Lyon, recteur, a montré l'intérêt qu'il porte à la Ligue en assistant à la séance et en y prenant la parole. Ma conférence avait pour sujet : « Desiderata les plus urgents de l'hygiène sociale. »

Au Congrès d'hygiène sociale tenu à Nancy, où nous sommes

alliés M. Mosny et moi, deux séances ont été consacrées à l'hygièn
scolaire. Nous avons traité le sujet suivant : « L'éducation physiqu
à l'école primaire », qui paraîtra *in extenso* dans le *Bulletin*. Le
vœux exprimés ont été votés à l'unanimité. M. Ambroise Rendu
demandé, en outre, que l'on constitue des comités régionaux no
seulement à Nancy mais dans tous les grands centres.

M. Mosny. — J'ai reçu une lettre d'un médecin directeur du se
vice sanitaire du Sénégal qui adhère à la Ligue et dit avoir organis
une inspection médicale des écoles, au Sénégal.

M. J. Philippe. — Au sujet du rapport présenté par MM. Mathieu
Mosny au Congrès de Nancy je tiens à dire qu'un des reproches fai
aux nouvelles méthodes de gymnastique est d'enseigner des mou
vements mous.

Or, il faut exécuter des mouvements pour favoriser le développe
ment général du corps et viser au type parfait de l'individu, — et n
pas faire, comme les Suédois, de la gymnastique de spécialisation
véritable gymnastique orthopédique qui vise surtout au développe
ment du thorax qu'elle hypertrophie. — Aux anciens professeur
qui enseignent suivant la méthode d'Amoros on oppose les profe
seurs actuels venus de Joinville où l'on fait de la gymnastique phy
siologique, éclectique, en faveur de laquelle se sont prononcés le
Congrès de Bruxelles, de Liège et de Mons.

M. Mathieu. — Notre rôle est de montrer, surtout, qu'il existe un
gymnastique de développement opposée à la gymnastique acrob
tique d'autrefois — et de la vulgariser.

M. Marcheix. — Nous voulons développer les exercices physique
mais les directeurs des lycées ne laissent pas les enfants libres d
leurs exercices dans la crainte des accidents.

M. Mathieu. — Cette discussion sera reprise à la rentrée. Pou
l'instant, déclarons en principe qu'il faut une gymnastique favorisan
le développement général du corps.

M. Mosny. — Il nous suffit de dire au public de faire de la cultur
physique : les questions techniques ne l'intéressent pas.

MM. Mathieu et Mosny entretiennent ensuite le Comité de la pro
pagande par des conférences organisées à l'École des Hautes Étude
sociales. Elles n'ont pu être faites, l'année dernière, pour des ra
sons matérielles : mais si l'on veut commencer dès la rentrée d
novembre le programme doit être arrêté dès maintenant.

La séance est levée à onze heures et quart.

Dr Cayrol.

Séance du 26 octobre 1906.

M. Albert MATHIEU préside la séance ouverte à 9 heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Sont présents : MM. Mathieu, Mosny, Bernès, Méry, Bougier, Bonnet, Malapert, Courtois, Dinet, Granjux, Normand, X. Léon, Lanson, J. Ch. Roux, Gourichon, Pierron, Marillier, Brocart, Boulloche, Mme Cayrol.

Se sont excusés : MM. Legendre, Siredey, Fr. Puaux, G. Ballet, Toulouse, Mme Kergomarel.

M. A. MATHIEU annonce les ouvrages reçus : 1er fascicule du 3e volume des Archives internationales d'hygiène scolaire, paru en Allemagne.

Du Dr Demoor, des brochures où sont traitées les questions suivantes : 1° que doit être l'inspection médicale des écoles ? ; 2° ce que doit être l'éducation physique à l'école primaire ; 3° mission et pro gramme de l'école supérieure d'éducation physique.

De M. Danjou, de Nice : Nécessité et moyens de transformer les îlots insalubres dans les villes.

Lettre de M. Brudenne, avec des plans de table scolaire (remis à M. Courtois pour les étudier).

De Foveau de Courmelles : « Le 2e Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation. »

M. MOSNY. — J'ai reçu une lettre confidentielle de la Préfecture de police afin d'avoir des renseignements sur la L. M. F., pour les transmettre au ministère de la Guerre.

M. A. MATHIEU. — Les bons renseignements donnés sur notre Société par M Mosny lui ont valu pour les militaires l'autorisation d'adhérer à la Ligue, à la condition de n'y occuper aucune fonction.

M. MOSNY. — Le Congrès international d'hygiène de 1907, à Berlin, met à l'étude certaines questions d'hygiène scolaire et demande des rapporteurs. Les sujets à traiter sont : Le surmenage scolaire : les résultats obtenus dans les divers pays par l'organisation de l'inspection médicale des écoles.

M. Mosny entretient le Comité des dispositions à prendre au sujet des conférences à l'École des Hautes Études sociales. Après discussion, le Comité propose de faire une conférence par semaine, le mardi soir à 4 heures et demie, en janvier, sans discussion ultérieure.

M. Mathieu. — Suivant nos statuts, l'Assemblée générale devrait avoir lieu dans la première quinzaine de novembre. Elle est renvoyée au 25 novembre, au petit amphithéâtre de la Faculté de médecine. On s'occupera des élections. 10 des 50 membres du Comité sont soumis à la réélection.

MM. Bocquillon et Bémont sont démissionnaires. Deux membres démissionnaires l'an dernier n'ont pas été remplacés. Il y a donc lieu à l'élection de 14 membres et je propose comme candidats nouveaux : MM. Marillier, Granjux, L. Gourichon, Courtois.

Deux modifications dans nos statuts seront proposées : 1° le titre de notre Ligue qui s'intitulerait : Ligue française pour l'hygiène scolaire (M. Bougier est d'avis qu'il ne serait peut-être pas bon de modifier encore le titre de la Ligue); 2° l'article relatif aux sous-comités qui seraient rattachés, s'ils le désirent, soit au Comité de leur académie, soit au Comité central.

M. H. Bernès. — On pourrait les appeler Comités locaux.

M. Mathieu. — Cette dernière dénomination me paraît excellente. A l'Assemblée générale l'on discutera la question de l'éducation physique.

Quant au Congrès de Londres, les adhésions sont encore peu nombreuses. Le Comité de Londres m'a écrit pour que nous choisissions quatre des cinq questions suivantes pour être discutées en séances plénières :

1° Des méthodes d'examen médical à l'entrée des enfants à l'école ;

2° Le travail de l'école considéré au point de vue de la durée des leçons et de la répartition des matières dans la journée et les diverses saisons ;

3° L'école et ses relations avec la tuberculose ;

4° Influence de l'éducation à l'école sur la discipline de l'esprit et la formation de la volonté pendant l'adolescence ;

5° L'éclairage et la ventilation des locaux scolaires.

Après discussion à laquelle prennent part MM. Malapert, Mathieu, Pierron, Bougier, il a été décidé, après vote, de supprimer la quatrième question.

M. Mathieu. — A Stuttgard on a discuté pour savoir à quel âge devrait être commencée l'étude des langues étrangères.

On a demandé d'en reporter l'étude de 9 à 10 ans à cause des programmes chargés, des matières trop nombreuses. Quand l'enfant apprend une langue étrangère il y a une immobilisation momentanée de son esprit. Des médecins neuropathologistes éminents consul-

tés à ce sujet ont déclaré aussi qu'il y a intérêt à reculer d'un an l'étude des langues étrangères pour des considérations psycho-physiologiques. Il a été demandé encore de diminuer les heures de classes (45 minutes de durée) et de donner la prédominance à l'enseignement du matin. On voudrait que ce système fût mis à l'essai dans divers établissements.

M. MÉRY. — En France, le début de l'étude du latin est retardé jusqu'à 12 ans en moyenne.

La séance est levée à 10 heures trois-quarts.

Dr CAYROL.

SOCIÉTÉ DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES DE LA VILLE DE PARIS ET DE LA SEINE

Séance du 15 décembre 1906.

PRÉSIDENCE DU Dr LOUIS GOURICHON.

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. les Drs Mosny et Mathieu qui assistent pour la première fois aux séances et remercie ce dernier de bien vouloir publier les comptes rendus des séances de la Société dans son journal l'*Hygiène scolaire*.

M. le Dr Mathieu convie les médecins inspecteurs des écoles à assister à l'Assemblée générale annuelle de la Ligue pour l'hygiène scolaire qui se tiendra le dimanche 25 novembre à la Faculté de médecine et où sera discutée l'importante question de l'éducation physique à l'école.

M. le Secrétaire général communique des lettres d'excuses de MM. Galli, A.-J. Martin, Cayla, Paul Huguenin, une lettre de remerciements de M. le Dr Bérillon à l'occasion de sa nomination comme membre honoraire.

Il rend ensuite compte des travaux de la Société depuis la dernière réunion.

Il rappelle à l'Assemblée la mort tragique d'un de nos anciens présidents, un de nos collègues les plus sympathiques et les plus aimés, le Dr Ch. Floquet. Notre Société s'est fait représenter à ses obsèques par le Dr Clauzel-Vialard, qui a prononcé un discours sur sa tombe.

Il donne ensuite des renseignements sur une démarche faite au mois d'août par le bureau auprès de M. le conseiller municipal Galli pour le remercier de son utile intervention, grâce à laquelle nous avons pu obtenir l'impression, aux frais du Conseil, du rapport général de notre collègue Cornet sur la réorganisation de l'inspection médicale des écoles. M. Galli nous a promis son concours actif et il a répondu récemment à une lettre du secrétaire général qui lui soumettait quelques-uns de nos desiderata, pour lui dire qu'il avait communiqué cette lettre à plusieurs de ses collègues et qu'ils saisiraient définitivement la 4e Commission des questions qui nous intéressent.

Pendant les vacances, une réunion où assistaient les membres du bureau et la plupart de nos collègues du XIVe arrondissement a eu lieu chez notre président. On s'y est entretenu d'une expérience à faire dans quelques écoles de cet arrondissement pour l'établissement d'une fiche scolaire complète. La réunion a adopté, après quelques modifications, un projet de MM. Clauzel-Vialard et Mallet, lequel projet s'était inspiré du rapport général du Dr Cornet.

Notre Société a été représentée au récent Congrès international d'hygiène alimentaire par son président et son secrétaire général. Ce dernier a été chargé d'un rapport sur les cantines scolaires à Paris et en a pu faire une étude bien documentée, grâce aux nombreux renseignements qui lui ont été fournis avec la plus grande amabilité par un grand nombre de nos collègues de l'inspection médicale des écoles. Le Congrès a paru s'intéresser à ce travail et a voté à l'unanimité les conclusions suivantes, qui devront être présentées sous forme de vœux au Conseil municipal de Paris :

1° Dans les grandes villes où existe un service de cantines scolaires, à Paris en particulier, il serait désirable qu'il fût nommé une Commission de surveillance et de patronage, composée de chimistes, de physiologistes, de médecins scolaires, d'administrateurs, etc. Cette Commission centraliserait et unifierait les services, aurait la direction des cantines scolaires d'arrondissements et étudierait les questions d'alimentation.

2° Les médecins inspecteurs des écoles seraient chargés, dans leur circonscription, de la surveillance des cantines scolaires au point de vue de l'hygiène alimentaire.

3° Les menus des écoles maternelles devraient être différents de ceux des écoles primaires et, même dans ces dernières, différents suivant les âges.

4° Les repas devraient être pris dans un réfectoire spécial.

La Société des médecins inspecteurs des écoles a reçu une lettre des représentants du Conseil général des Sociétés d'arrondissements du département de la Seine lui demandant de s'associer à la campagne entreprise pour obtenir l'abrogation du décret relatif à la création du certificat d'études médicales supérieures. Le Conseil d'administration a désigné deux délégués : le président et le secrétaire général.

Le prochain Congrès international d'hygiène scolaire doit avoir lieu à Londres au mois de septembre 1907, le Conseil d'administration demande à la Société de bien vouloir s'y intéresser et y envoyer une délégation aussi nombreuse que possible.

Enfin le secrétaire général a reçu une lettre de notre collègue le Dr Gagnière, de Choisy-le-Roi, lui annonçant son désir de faire une communication sur l'attitude de l'enfant pendant l'écriture.

Cette communication qui doit s'accompagner d'expériences sera faite dans la prochaine séance.

M. le Président donne la parole à M. le Dr Mosny, membre honoraire, qui a bien voulu venir faire une causerie sur une question à l'ordre du jour.

L'Évolution des idées sur le rôle du médecin scolaire.

Dr Mosny. — Mes chers confrères, mon ami le Dr L. Gourichon m'avait demandé, au mois de juillet dernier, de vous rendre compte des débats que les questions d'hygiène scolaire avaient soulevés au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale tenu à Nancy dans les derniers jours du mois de juin.

Je lui ai promis de venir à votre première séance de rentrée, vous exposer non seulement le résumé des discussions du Congrès de Nancy, mais le résultat d'observations plus générales que j'avais pu faire en divers congrès, sur l'évolution qu'avaient subie les idées sur le rôle du médecin scolaire.

Je suis régulièrement, depuis un assez grand nombre d'années,

les congrès d'hygiène et j'y ai vu la conception du rôle du médeci
scolaire suivre une évolution si régulière, dans un sens si préci
qu'il m'a semblé évident qu'il ne s'agissait plus là d'un fait parti
culier, mais bien d'une modification profonde de l'opinion publiqu
ainsi que des idées des hygiénistes, des médecins, des éducateur
Aussi bien ai-je pensé qu'il pouvait être utile de vous communi
quer le résultat de mes observations.

* * *

Vous vous rappelez certainement qu'avant la promulgation de
loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primair
l'inspection médicale des écoles avait été à peine indiquée par
circulaire ministérielle du 14 novembre 1879.

« Il y aurait, dans chaque centre », dit cette circulaire « un ou pl
sieurs médecins chargés de visiter, dans leurs tournées de clientèl
les écoles publiques au double point de vue de la salubrité des bât
ments et de l'état sanitaire des élèves. Ils auraient pour mission d
veiller à ce que les conditions hygiéniques soient exactement rem
plies, d'adresser aux maîtres et aux familles des conseils opportun
et de fournir, à l'occasion, des renseignements utiles à l'admini
tration.

Il est à peine besoin d'ajouter que cette organisation rudimentair
esquissée en ces termes vagues, demeura lettre morte, et que nul
part ou presque nulle part en France, sauf à Paris, l'inspection m
dicale des écoles ne fut organisée.

La loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseigneme
primaire précisa un peu mieux les conditions de l'inspecti
médicale des écoles — et le décret organique du 18 janvier 18
sur l'enseignement primaire indiqua que cette inspection r
pouvait porter que sur la santé des enfants, la salubrité des loca
et l'observation des règles de l'hygiène scolaire.

Les longs décrets ou règlements instituant et organisant l'inspe
tion médicale des écoles ont donc, vous le voyez, restreint à s
rôle strictement médical, l'intervention du médecin scolaire,
jusqu'à ces dernières années, il n'a jamais été question, pour le
médecins inspecteurs, que de prophylaxie des maladies transmissibl
et de salubrité des locaux.

Vous savez d'ailleurs que, même restreinte dans ces limites pur
ment médicales, l'inspection médicale scolaire n'a jamais fonctionn
que dans quelques très grands centres privilégiés. Ailleurs,

n'en est pas question. Quant aux écoles privées, vous savez quelles échappent à tout contrôle. C'est dans ces conditions rudimentaires d'une organisation étroitement conçue de l'inspection médicale des écoles, que nous surprit le Congrès international d'hygiène de Bruxelles en 1903.

La question de l'organisation de cette inspection avait été, vous le savez, mise à l'ordre du jour des travaux du Congrès, et la discussion que soulevèrent les rapports fut singulièrement animée par la présence des représentants les mieux qualifiés de l'hygiène et de la pédagogie physiologique.

Ces discussions aboutirent à l'adoption unanime des vœux suivants qui n'étaient autres que les conclusions de mon propre rapport.

« La 6e Section du 11e Congrès international d'hygiène,

« Considérant que l'école ayant pour but d'accroître la valeur sociale de l'individu par la culture raisonnée des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant, on doit comprendre sous la dénomination d'inspection médicale et hygiénique des écoles tout ce qui concerne la santé des écoliers, non pas seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physique intégrale et de l'adaptation de leur culture intellectuelle à la capacité physique de chacun d'eux ;

« *Émet le vœu* que l'inspection médicale et hygiénique des écoles par un personnel compétent comporte :

« 1° La surveillance de la salubrité des locaux scolaires ;

« 2° La prophylaxie des maladies transmissibles ;

« 3° Le contrôle périodique et fréquent du fonctionnement normal des organes et de la croissance régulière de l'organisme physique et des facultés intellectuelles de l'enfant ;

« 4° La culture rationnelle de son organisme physique ;

« 5° L'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture des facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle, ainsi que l'instruction et l'éducation sanitaire de l'enfant. »

A la conception primitive, restreinte du rôle strictement médical du médecin scolaire, le Congrès de Bruxelles opposait la conception large de son rôle médico-pédagogique. Elle étendait son rôle au point d'en faire le collaborateur nécessaire du pédagogue, et je puis dire que les discussions soulevées sur ce sujet aux différents congrès nationaux ou internationaux qui se sont succédé dans le courant des trois dernières années n'ont fait qu'accentuer cette conception large du rôle du médecin scolaire.

Toutefois, au premier congrès français d'hygiène scolaire tenu à Paris en novembre 1903, quelques semaines après le Congrès international d'hygiène de Bruxelles, mon collègue et ami le Dr Méry, dans les conclusions de son rapport sur l'Inspection médicale des écoles primaires, émettait le vœu que l'organisation de cette inspection comportât l'examen médical individuel des élèves à l'entrée à l'école avec la constitution d'une fiche sanitaire et toutes les mesures destinées à assurer la culture physique intégrale de l'enfant.

Ces vœux reçurent l'approbation unanime des membres du Congrès.

J'y souscris pour ma part, bien volontiers, bien qu'ils restreignent notablement le rôle médico-pédagogique attribué, dans une très grande mesure à mon instigation, par le Congrès de Bruxelles au médecin scolaire.

Mais notre collègue Méry avait cru nécessaire de sérier nos revendications pour les faire aboutir ; et c'est pour cette même raison que j'ai cru pouvoir me rallier à ses propositions.

« Je ne restreins pas mon idéal, disais-je en faisant allusion aux conclusions du Congrès de Bruxelles ; je le maintiens dans son intégralité, tout en admettant avec le Dr Méry que, puisque nous partons de rien pour obtenir tout, nous pouvons nous contenter d'exiger quelque chose, et, pourtant, de restreindre sinon notre idéal, du moins nos exigences immédiates. »

Et c'est pour cela que, tout en affirmant la nécessité pour le médecin scolaire d'intervenir dans les questions de pédagogie, de collaborer avec le pédagogue, je pense que nous pouvons borner nos exigences actuelles à réclamer son intervention souveraine dans la culture physique intégrale de l'enfant — tout en faisant observer que ce n'est là que la première étape de nos revendications.

Aussi bien, au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale tenu à Nancy au mois de juin dernier, avons-nous uniquement parlé, M. le Dr Mathieu et moi, de la culture physique et du rôle prépondérant que devait jouer le médecin dans cette question médico-pédagogique.

Limitons donc nos revendications actuelles : réclamons l'institution de la fiche sanitaire individuelle, base de la pédagogie physiologique — la réorganisation de l'inspection médicale sur les bases de l'attribution au médecin scolaire du rôle prépondérant dans l'établissement de la fiche scolaire et dans l'élaboration des programmes d'éducation physique.

Mais réservons-nous aussi d'intervenir dans la réglementation du travail intellectuel ; car nous connaissons tous les méfaits du surme-

nage scolaire, nous prévoyons ses conséquences sur la santé de nos enfants et sur l'avenir de la race, et notre intervention aura, je n'en doute pas, une heureuse influence sur l'une et sur l'autre.

Telle est l'orientation actuelle de l'opinion des hygiénistes sur le rôle du médecin scolaire ; rôle complexe, vous le voyez, et que quelques-uns ne réduisent momentanément à des proportions plus modestes que dans le but de sérier les questions afin de les résoudre plus sûrement.

M. LE Dr TOLÉDANO fait l'historique de l'Inspection médicale des écoles à Paris et fait à ce sujet quelques rectifications de détail à propos de la communication du Dr Mosny.

M LE Dr DE PRADEL insiste sur le grand intérêt qu'il y a à s'occuper de l'éducation physique des enfants et il demande que nous fassions nôtres les idées de M. Mosny.

M LE Dr MOSNY pense qu'il serait bon de s'occuper d'élaborer un programme de culture physique.

M. LE Dr MATHIEU fait connaître qu'il existe à Paris un manuel de gymnastique établi par le colonel Derué dont les prescriptions sont exécutoires dans toutes les écoles de la ville. Ce fait a une certaine importance, mais les séances consacrées aux exercices physiques sont insuffisantes ; il faudrait qu'il y eût des séances de gymnastique tous les jours alors qu'actuellement il n'y a dans les écoles que deux séances par semaine d'une demi-heure chacune.

MM. LES Drs MÉRY, DUFESTEL, Henri GOURICHON, GRANJUX, VIREY et BUTTE insistent sur la nécessité de faire jouer les enfants dans des espaces aérés où ils pourront s'ébattre et non dans les cours étroites où, comme le dit le Dr Virey, ils sont tassés et obligés de rester assis le long des murs.

M. LE PRÉSIDENT remercie le Dr Mosny, au nom de la Société, de son intéressante causerie et il donne la parole au Dr Gillet :

Prophylaxie des maladies transmissibles à l'école primaire.

Au nom d'une Commission composée de MM. Doury, Gillet et Louis Gourichon, M. le Dr Henri Gillet donne lecture d'un rapport sur cette question dont voici les conclusions :

1° Une chambre d'*isolement* est nécessaire dans chaque école pour mettre momentanément les enfants reconnus malades, avant qu'on puisse les reconduire chez eux ;

2° Il est urgent que la notification au médecin inspecteur des cas de maladie contagieuse arrive le plus tôt possible.

A. — Un des meilleurs moyens paraît être de rendre obligatoire l'*indication*, jusqu'ici facultative, de l'*école* fréquentée par le malade sur la déclaration médicale.

B. — Le service des épidémies devra avertir directement, *sans intermédiaire*, le médecin inspecteur par télégramme.

Le carnet de déclaration obligatoire sera télégraphique et non plus postal.

3° L'éviction, le licenciement, la désinfection, selon les règlements ou selon les indications du médecin inspecteur pour les cas particuliers, sont les moyens prophylactiques usuels ;

4° Application stricte du règlement du 27 octobre 1894 ou de celui qui lui succédera avec les modifications indiquées dans ce rapport ;

5° Application aux écoles privées de l'inspection médicale.

Après discussion ces conclusions sont adoptées.

L'ordre du jour appelle la communication suivante de M. le Dr Doury.

De l'utilité de la fermeture des écoles en cas d'épidémie.

Dr Doury. — Messieurs, vous avez peut-être été surpris de lire, à l'ordre du jour, une question qui ne se signale guère, à première vue, par son caractère d'urgence ou d'actualité ; mais voici quelle a été la genèse et la raison d'être de cette inscription.

Il y a quelques mois, votre Conseil d'administration étant réuni, nous causions de l'épidémie de rougeole qui venait de sévir, d'une façon si intense sur quelques arrondissements, notamment sur le XVe où j'exerce et je formulais, tout naturellement, cette affirmation que nous n'en avions été débarrassés que par la fermeture temporaire des écoles maternelles de notre arrondissement. Je fus un peu étonné de rencontrer chez certains de mes collègues quelque scepticisme touchant l'efficacité de cette mesure. Il s'ensuivit une courte discussion à la suite de laquelle on décida de soumettre la question à la prochaine réunion de la société, afin de connaître l'opinion des médecins inspecteurs des écoles et de nous éclairer mutuellement.

Pour ma part, j'ai fait mon examen de conscience ou plutôt j'ai

tâché de rassembler mes souvenirs et voici ce que j'en ai retrouvé :

Quand j'ai été nommé médecin inspecteur des écoles, il y a de cela vingt ans, la fermeture des établissements scolaires, en cas d'épidémie grave, était une opération courante. Nous étions en cela, parfaitement d'accord avec l'administration. Bien mieux ; je me souviens qu'un de nos anciens collègues du XVe arrondissement, le Dr de Gennes, ayant laissé s'accumuler une soixantaine de cas de rougeole à l'école maternelle de la rue des Volontaires, vit fermer d'office cet établissement et fut blâmé par l'administration pour n'en avoir pas pris l'initiative. Nous eûmes encore une nouvelle preuve que c'était bien là une pratique commune à la majorité, sinon à la totalité des médecins inspecteurs, quand il y a quelque dix ans, nous fûmes convoqués, un soir, par M. le Docteur A. J. Martin, à la mairie du Ier arrondissement. Notre confrère avait d'abord à nous faire, de la part de l'administration, une communication qui l'eût vraiment embarrassé, si elle n'avait été si hautement fantaisiste. Il paraît que, vu le grand nombre de demandes de fermeture qui s'étaient produites, à la fois, aux environs de Pâques, nous étions accusés de nous être laissés circonvenir par mesdames les directrices désireuses de voir allonger leurs vacances habituelles ! Arrivant à des choses plus sérieuses, M. le Dr A. J. Martin nous apportait des conseils et des idées, alors nouvelles, touchant la prophylaxie des maladies contagieuses dont voici le résumé :

La fermeture temporaire des écoles, en cas d'épidémie, ne sert absolument à rien. De plus elle est nuisible ; car elle contribue à la diffusion du contage. — Elle est enfin tout à fait gênante pour les parents obligés de garder les enfants au lieu d'aller travailler, ou bien de les abandonner à la rue. — Dès lors, que faut-il donc faire pour éviter ou tout au moins pour enrayer une épidémie ? il s'agit de dépister le premier cas de maladie contagieuse, isoler le malade à son domicile et faire désinfecter le logement, après guérison Quant à l'école, s'il s'y produisait d'autres cas, il suffirait de la fermer pendant cinq ou six jours et de procéder, pendant ce temps, à la désinfection des locaux. — Je ne pus m'empêcher de faire remarquer que, fermer une école pour une durée inférieure à celle de l'incubation de la maladie visée me paraissait une mesure tellement inutile qu'il valait peut-être mieux ne rien fermer du tout, afin de ne gêner personne et se contenter de désinfecter les locaux un jeudi ou un dimanche, en l'absence des écoliers. Et notre confrère qui avait évidemment fait une concession aux usages établis me répondit qu'il était absolument de mon avis. — Vous sentez bien, mes-

sieurs, que nous n'étions d'accord qu'en apparence et, bien que les idées qui venaient d'être développées pour la première fois, devant nous, aient été dans la suite codifiées, dans une circulaire dont il nous a été donné connaissance au bureau des écoles de nos mairies respectives, mes opinions n'ont jamais varié quant à l'utopie de cette théorie prophylactique et voici pourquoi : si nous avions à nous occuper d'internats, on pourrait évidemment, grâce à une muraille de Chine, à un cordon sanitaire, les transformer en véritables lazarets où le combat finirait faute de combattants ; mais puisqu'il s'agit d'écoliers externes, on ne me fera jamais comprendre comment ils sont plus susceptibles de diffuser une épidémie par leur licenciement que par leur retour bi-quotidien dans leur famille, soit de onze heures et demie à une heure et de quatre heures du soir au lendemain matin, sans compter le jeudi, le dimanche et autres jours fériés. Que s'il y a une différence, elle est, à mon avis, tout en faveur du licenciement qui évite, au moins, aux écoliers le séjour dans le bouillon de culture qu'est une classe de cinquante élèves d'où ils sortent deux fois par jour pour répandre au dehors les microbes qu'ils y ont cultivés.

Quant au dépistage du premier cas, c'est bien là qu'est la chimère et l'utopie, le médecin inspecteur étant le dernier à en être averti pour les maladies contagieuses en général et pour la rougeole, en particulier, puisque nous savons tous que cette dernière est transmissible avant tout symptôme objectif. N'oublions pas d'ailleurs que, dans les écoles maternelles, il y a, pendant l'hiver notamment, un si grand nombre d'absences qu'il est à peu près impossible aux directrices de s'enquérir de leur cause et qu'en raison de cette difficulté le règlement ne le leur impose même pas.

Reste la désinfection. Loin de moi la pensée de médire du plus puissant moyen de prophylaxie que nous ayons à notre disposition ; mais en attendant le procédé idéal que nous réserve, sans doute, l'avenir, il faut bien reconnaître que, telle qu'elle est pratiquée actuellement, elle nous a donné plus de désillusions que de résultats. C'est dans une école maternelle de ma circonscription, rue d'Alleray, où j'ai fait pratiquer la désinfection, au commencement de l'année cinq fois en cinq mois, où s'est faite et se continue encore l'expérience du balayage avec la sciure imbibée « d'anodorine », que j'ai constaté le plus de maladies contagieuses, de toute nature, diphtérie, scarlatine, coqueluche, oreillons et enfin rougeole qui m'a obligé à faire fermer l'établissement.

En somme, de toutes les objections qui nous ont été faites contre

la pratique du licenciement la seule à laquelle je trouve quelque valeur consiste dans la gène occasionnée aux parents par la présence des enfants qu'ils sont obligés de garder. Encore convient-il de ne pas généraliser. Il s'en faut de beaucoup que toutes les mères travaillent au dehors. Beaucoup d'ailleurs préfèrent s'imposer une gène plutôt que de risquer la santé de leurs enfants. J'ai vu, cette année, la directrice d'une école maternelle ayant affiché que la rougeole était dans l'établissement, les parents faire d'eux-mêmes le licenciement. En sens inverse, une autre directrice n'ayant pas osé prendre la même initiative, j'ai entendu des parents dont les enfants avaient été contaminés, nous reprocher de ne pas les avoir avertis. C'est encore un petit fait facile à constater et que j'ai encore remarqué récemment, à l'occasion de ce « pont » de quatre jours du congé de la Toussaint, que, loin de trouver trop longues les vacances normales, les familles les prolongent encore, volontiers, et que, le jour de la rentrée, il manque régulièrement à l'école environ la moitié de l'effectif.

Messieurs, je me suis incliné pendant longtemps devant les désirs de l'administration ; mais, cette année, j'ai vu des faits navrants, des enfants en bas âge succombant à la rougeole apportée de l'école par leurs frères ; une famille de cinq personnes, trois enfants déjà grands, la mère récemment accouchée et le nouveau-né de quinze jours contracter successivement la maladie apportée par un écolier, j'ai demandé le licenciement, je l'ai obtenu et m'en suis bien trouvé. Il est inexact que, comme on l'a dit, les écoliers en revenant à l'école, après sa réouverture, la contaminent à nouveau. Pour ma part, je ne l'ai jamais vu et les directeurs et directrices que j'ai interrogés, à ce sujet ne l'ont jamais constaté non plus. J'ajoute que, chaque fois que dans mes fonctions de médecin de l'assistance à domicile, il m'est arrivé de constater un grand nombre de cas d'une maladie contagieuse provenant d'une école et d'en avertir le médecin inspecteur, j'ai toujours vu, après la fermeture de l'établissement l'épidémie diminuer, puis s'éteindre rapidement. Seulement il est de toute nécessité que la durée de ce licenciement soit au moins égale à la période d'incubation de la maladie visée.

Telle est, messieurs, mon opinion sur la question mise à l'ordre du jour. Je la résumerai en la proposition suivante que je soumets à votre discussion et que je vous demande de voter ou d'infirmer selon que vous serez, ou non, de mon avis :

En présence de la difficulté que rencontre le médecin inspecteur à connaître, en temps opportun, les premiers cas de maladie conta-

gieuse et de la médiocrité des résultats obtenus par la désinfection telle qu'elle est actuellement pratiquée, le licenciement temporaire des écoles s'impose toutes les fois qu'il s'y développe une épidémie dangereuse tant par la nature que par le nombre des cas constatés.

La durée de ce licenciement doit être au moins égale à la période d'incubation de la maladie visée.

M. LE Dr GILLET fait remarquer que les conclusions du Dr Doury sont déjà contenues dans le rapport sur la prophylaxie des maladies transmissibles qui vient d'être discuté et adopté.

M. LE Dr GEORGES LEVY dit qu'il n'est pas d'avis que la Société émette un vœu tendant à obtenir l'autorisation d'appliquer une mesure que nous avons déjà le droit de prescrire ou non à notre gré.

M. LE Dr DOURY pense de même, il demande seulement l'avis de la Société et un vote sur ses conclusions.

M. LE Dr MOSNY estime qu'il n'y a pas entre les médecins un réel désaccord sur ce point, mais seulement un malentendu, parce que l'on a confondu ce qui se rapporte aux conditions de l'internat et de l'externat.

En raison de l'heure avancée le Président renvoie la suite de cette discussion à la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
Dr LUCIEN BUTTE.

Le Secrétaire,
Dr MEYER.

VARIA

Congrès international d'hygiène scolaire.

(Londres, 5 août 1907.)

Les questions suivantes seront traitées en réunion plénière:

1° Méthodes pour l'examen médical des écoliers au début et au cours de leurs classes ;

2° Le travail scolaire considéré au point de vue de :

a) La durée des classes ;

b) La répartition des enseignements ;

c) La saison de l'année.

3° L'école et la tuberculose ;
4° Éclairage et ventilation des locaux scolaires.

Les rapporteurs français seront : pour la 1re question M. le Dr Méry; pour la 2e M. le Pr Chabot; pour la 3e M. le Pr J. Courmont, de Lyon; pour la 4e M. le Dr R. Dinet. De plus, M. le Dr Doléris fera une conférence sur l'hygiène des sports de la jeune fille.

Les personnes qui désirent faire une communication au Congrès de Londres sont invitées à se faire inscrire le plus tôt possible, car le programme des travaux du Congrès est dès maintenant en préparation.

S'adresser au Dr R. Dinet, secrétaire du Comité français, 11 bis, rue Cernuschi.

L'enseignement de la gymnastique dans les écoles de la ville de Paris (1).

« C'est une chose qui semblera étrange, dit Herbert Spencer, dans son *Traité de l'Éducation,* que pendant que l'élevage des taureaux de première beauté est une affaire à laquelle les hommes d'éducation consacrent beaucoup de temps et de réflexion, le soin d'élever de beaux hommes en soit une qu'ils décident tacitement indigne de leur attention. »

Ces paroles du grand philosophe anglais, écrites il y a près d'un mi-siècle, sont encore vraies aujourd'hui.

Malgré le développement enthousiaste de la gymnastique après la erre de 1870, malgré les travaux du Pr Marey et de ses élèves, . depuis une trentaine d'années, ont cherché à donner à l'éduca- physique des bases scientifiques, malgré les efforts incessants nombreux médecins et hygiénistes, l'enseignement de l'éducation sique des enfants des écoles de la ville de Paris est à peine rché. Cependant, c'est en 1869 que Duruy, alors ministre de truction publique, introduisit l'enseignement de la gymnastique s les lycées. Depuis ce temps, combien peu a été fait.

1906, le budget municipal de Paris consacre 271 900 francs à eignement de la gymnastique dans les écoles primaires et, dans hiffre, sont compris les 69 000 francs attribués aux instituteurs is de certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique à de subvention.

La clinique infantile, 15 décembre 1906.

Les leçons sont données par 60 professeurs hommes et par 25 pr fesseurs femmes. Ils sont sous la surveillance de 3 sous-inspecteu et de 2 sous-inspectrices dirigés eux mêmes par un inspecteur. Chaq professeur diplômé donne généralement par semaine, une leço d'une demi-heure aux élèves des cours supérieurs et moyens. Ceu des cours élémentaires n'ont, le plus souvent, qu'une leçon tous l 15 jours par le professeur. Les autres leçons doivent être donné par le maître de la classe, qu'il ait ou non son diplôme de gymna tique. Or, qu'arrive-t-il le plus souvent ? L'instituteur mal entraîn mal préparé à cet enseignement, répète cette leçon sans aucun prof pour l'élève.

L'instituteur, certes, ne manque pas de bonne volonté, mais manque de savoir-faire. Pour enseigner la gymnastique, il faut y êtr préparé. Il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi y être entraîné. cet entraînement, seul l'a acquis le professeur spécial. Le maître d gymnastique doit exécuter les mouvements devant l'enfant et lui e faire comprendre l'importance pour rendre la leçon attrayante. O la bonne volonté ne peut suppléer à l'entraînement et au savoir.

Nous avons vu plusieurs fois, à la leçon de gymnastique, des insti tutrices assises, ayant à la main le manuel, lire aux enfants les mou vements qu'elles allaient faire exécuter. L'enfant peut-il prendr intérêt à une leçon ainsi enseignée ?

Comme l'écrit si bien le Dr Albert Mathieu (*Hygiène scolaire*, n° 16) l'une des causes de l'absence d'éducation physique dans les écoles c'est « l'insuffisance de la préparation pédagogique du personn enseignant qui ne comprend pas assez le but et la portée de l'édu cation physique et qui la regarde volontiers comme une superfétatio de luxe et de fantaisie ». Beaucoup d'instituteurs croiraient décho en s'occupant de l'éducation physique des enfants qui leur son confiés.

N'ai-je pas vu récemment un maître, excellent d'ailleurs sou d'autres rapports, priver les élèves de travail manuel parce qu'i avaient mal fait un devoir. La *privation du travail manuel comme pu nition*, n'est-ce pas stupéfiant ?

Une autre cause de la déconsidération de la gymnastique, c'est qu depuis 25 ans, il n'y a pas eu de méthode stable. Les éducateu semblent être restés dans une période d'essai.

Successivement, nous avons vu dans nos écoles la gymnastiq militaire, à laquelle s'ajoutèrent bientôt les bataillons scolaire Après leur suppression en 1893, on employa les appareils Picher puis vint la période des jeux scolaires en plein air ; on supprim

nsuite complètement les agrès, enfin on arrive à la méthode suéoise qui est aujourd'hui officielle dans les écoles de Paris.

Il faut espérer que cette longue suite d'essais plus ou moins heueux est terminée et que nous aurons bientôt une méthode scientique développant harmonieusement toutes les parties du corps et ous préparant une génération forte et robuste. Il faut, si l'on veut boutir, perfectionner le corps des professeurs de gymnastique, il aut qu'ils soient les véritables collaborateurs des instituteurs et que ous sachent bien qu'ils concourent vers un même but, le développement physique et intellectuel de l'enfant. Il faut que l'instituteur oit bien pénétré de cette idée que l'enfant malingre et souffreteux, ont le développement physique est insuffisant, sera presque toujours un élève médiocre. Le développement du corps et celui de intelligence doivent se faire simultanément et se compléter l'un par l'autre. Ce sont deux parties d'un même tout au perfectionnement duquel l'instituteur et le professeur d'éducation physique doivent collaborer. Il faut dans toutes les écoles normales, à l'exemple de ce qui a été fait récemment dans celle du département de la Seine, créer un cours d'éducation physique montrant aux maîtres de l'avenir la valeur de cet enseignement.

Il faut dans toutes les écoles primaires réorganiser la gymnastique.

Dans les écoles maternelles, les classes enfantines et les cours élémentaires, une heure chaque jour devra être consacrée aux exercices physiques. L'instituteur ou l'institutrice peuvent très utilement faire ces cours qui, par suite de l'âge de l'enfant auront lieu sans appareil.

Mais, dès le cours moyen, il faut que les enfants fassent chaque jour une demi-heure au moins de gymnastique avec le professeur spécial et ces leçons devront être continuées jusqu'à la fin des études primaires. Il ne faut pas faire ce qui existe actuellement, que la gymnastique cesse ou à peu près d'être enseignée dès que le système musculaire de l'enfant commence à se développer.

L'éducation physique doit avoir sa place à l'école, elle ne doit pas être considérée comme une intruse.

« Voulez-vous cultiver votre intelligence, dit J.-J. Rousseau, cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement votre corps, rendez-le robuste et sain pour le rendre sage et raisonnable. »

L'éducation physique est la base de la régénération et de l'amélioration de la race humaine ; elle harmonise les formes et met la

force à la disposition de la pensée pour former un tout complet harmonieusement conçu et dirigé vers un idéal de beauté, de force de santé.

Dr L. Dufestel,
Médecin inspecteur des écoles.

Septième réunion annuelle de l'Association générale allemande pour l'hygiène scolaire.

Cette réunion a eu lieu à Dresde, le 6 et le 7 juin 1906. Le Dr Griesbach (de Mulhouse) présidait. Le premier jour, l'assemblée comptait environ 400, le second environ 350 personnes. Une soixantaine de sociétés et de corps constitués avaient envoyé des délégués et environ 35 orateurs ont pris la parole. La Hollande, le Danemark, la Suisse y étaient représentées, officieusement, je suppose.

Les sujets discutés étaient : les écoles en forêts ; les maîtres de l'enseignement secondaire et l'hygiène ; les devoirs à faire à la maison ; les moyens et occasions pour se laver prévus dans les écoles.

Le rapporteur sur la première question était le conseiller scolaire municipal, Dr Neufert (de Charlottenbourg). C'est, en effet, cette ville qui a fondé, en 1904, la première école en forêt. Une forêt de pins de deux hectares, sur une petite hauteur sablonneuse, à environ 20 minutes de chemin et à l'Ouest de la ville a été clôturé ; on y a construit une école comportant les six classes de l'école primaire ordinaire. Une installation de douches et de bains chauds, une cuisine où l'Association des femmes allemandes prépare les repas, une chambre pour le médecin-surveillant complètent l'institution. Environ 240 écoliers primaires ont fréquenté cette école pendant les mois d'été et jusqu'en automne (de mai à fin octobre).

Les enfants qui sont envoyés à l'école en forêt ne sont ni des tuberculeux, ni des épileptiques, mais des scrofuleux, anémiés, cardiaques, etc., que le médecin scolaire a jugés incapables de suivre l'école ordinaire, de pair avec les enfants bien portants. A l'école en forêt les heures d'instruction sont réduites (2-2 heures et demie par jour), les jeux et les repos prolongés, la nourriture (lait à 10 heures et à 4 heures, repas à midi et à 6 heures et demie), et la santé constamment surveillée. Des maîtres et maîtresses spéciaux qui, parfois ont eux aussi besoin de refaire leur santé, font la classe. Les enfants des deux sexes sont instruits en commun ; on fait un peu de travail manuel. Venus en forêt à 8 heures du matin, les en-

fants rentrent en ville à 7 heures du soir. En somme, les écoles en forêt, avec un enseignement réduit, fournissent des installations d'hygiène alimentaire et médicale dont l'institution idéale pour les enfants affligés d'affections chroniques, et il faudrait pouvoir *les y garder aussi la nuit*, comme cela se fait dans l'école en forêt organisée à Mulhouse (Alsace). Cela en ferait de véritables *sanatoria-écoles*. La discussion a fait ressortir les points suivants :

1° Les écoles en forêt (de jour) ne doivent servir qu'à des enfants affaiblis. Les enfants affligés de maux chroniques doivent être placés dans des sanatoria-écoles en forêt ou au bord de la mer ;

2° En attendant que ces sanatoria très coûteux soient organisés, il convient de multiplier les écoles en forêt à proximité des villes. Les médecins et l'hygiène y doivent passer avant les maîtres et l'instruction.

Le second sujet a été traité par un médecin et par un membre du corps enseignant. Le médecin (Dr Wichmann) a démontré que les professeurs de l'enseignement secondaire sont moins bien portants que les pasteurs et les instituteurs (sur 261 seulement 32 pour 100 étaient libres de tout malaise). Il faut, à l'Université, leur faire des cours d'hygiène afin qu'ils puissent eux-mêmes surveiller leur état de santé. Le rapporteur pédagogique (Dr Le Mang) demande l'institution de chaires d'hygiène scolaire dont les titulaires seraient compétents en médecine et en pédagogie. La discussion a été assez vive.

L'opinion d'introduire l'hygiène comme sujet obligatoire dans l'examen des professeurs secondaires n'a pas triomphé. Il y a là d'une part une question d'hygiène du corps enseignant en général, et, d'autre part, une question d'hygiène scolaire secondaire à laquelle on cherche à répondre par le remaniement des programmes.

La question des devoirs que les élèves auront à faire chez eux a été traitée par un professeur secondaire et par un instituteur. Le président (Dr Griesbach) a indiqué ses observations faites sur le degré de fatigue à l'aide de son esthésiomètre. Il est constant que des élèves de troisième, de seconde et de première ont à travailler pendant quatre et cinq heures après huit heures de classe. C'est excessif. On est tombé d'accord qu'une restriction rationnelle, par l'hygiène et la pédagogie, doit être obtenue. Plus de devoirs de vacances. A l'école primaire, plus de devoirs en dehors des heures de classe aux degrés inférieurs, et très peu dans les classes supérieures. A l'école secondaire, réduction du programme de l'année et préparation des devoirs en classe. Mais la question a été réservée pour une assemblée prochaine. Elle est très complexe. Les pédago

gues ne sont pas d'accord sur les sujets pour lesquels on ne pourra plus se passer de devoirs faits à la maison (langue maternelle, langues vivantes, mathématiques). Puis à la maison, les enfants travaillent sous la surveillance des parents. Ceux-ci veillent-ils aux conditions d'hygiène? Comment le maître pourra-t-il le savoir? En Hollande les élèves au-dessous de 12 ans ne font pas de devoirs à la maison; l'école qui ne peut se passer de ces devoirs est considérée comme ne remplissant pas son but. Le Dr Griesbach exprime le vœu que les autorités scolaires fassent des enquêtes et fournissent des statistiques complètes sur la nature, la mesure, la durée des devoirs faits à la maison.

Enfin, le Dr Hopf (Dresde) recommande de multiplier dans toutes les écoles, surtout dans les cabinets, les cuvettes pour que les enfants se lavent les mains le plus souvent possible. Les mains contribuent à la propagation des maladies. Le rapporteur communique des observations très importantes sur des cultures de germes pris sous les ongles sales des écoliers. Mais il convient que le maître sache indiquer aux élèves, — et ne se lasse pas de le faire. — la nécessité de profiter des installations qu'on met à leur disposition. L'accord sur cette question étant fait, l'assemblée s'ajourne et choisit Karlsruhe comme endroit de la prochaine réunion

Dr Friedel.

L'esthésiométrie à Anvers (1).

Rappelons-nous les discussions qui ont été soulevées au Congrès de Nuremberg, à propos de l'emploi de l'esthésiomètre pour la mesure de la fatigue. Certains condamnaient l'usage efficace de cet instrument, tandis que d'autres, au contraire, prétendaient l'avoir employé avec beaucoup de succès.

Depuis, le pédagogue éminent Schuyten a publié une série d'expériences faites dans les écoles d'Anvers et dans différentes autres circonstances. C'est un vrai monument qui aplanira, je crois, tous les différends. En effet, M. Schuyten a employé l'esthésiomètre de toutes les façons, avec la prudence et la sûreté qui caractérisent tous les travaux de ce savant. Il a commencé par étudier et appliquer toutes les méthodes employées et s'est arrêté à celle qui offrait le

(1) Extrait de l'*École nationale. — Revue pédagogique Belge.* — 15 novembre 1906.

ınce de réussite pour l'école, c'est-à-dire celle des varia-
na.

nt de commencer ses expériences collectives à l'école, il
ɔnvaincre si décidément l'esthésiomètre peut être employé
rer la fatigue physique et intellectuelle.

ıa d'abord sa fille. Il mesura ensuite, dans une séance de
us tard à Anvers, les membres présents du cercle pédago-
nd nous consultons ses tableaux, nous voyons clairement
siomètre marque la fatigue intellectuelle. Il voulut aussi
cre de la valeur de cet instrument pour la mesure de la
ısique. Il entreprit avec ses deux fils trois excursions suc-
la campagne et les mesura d'heure en heure. En examinant
ourbes d'observations obtenues, nous faisons les mêmes
, c'est-à-dire que l'esthésiomètre peut servir à mesurer la
ısique.

yten, ayant donc pleine confiance en son instrument, se
vre dans les écoles. Il prit des sujets qui, ayant été soumis
ux mois à des expériences préliminaires, connaissaient le
ercices auxquels on allait les soumettre. Ils avaient à peu
e même âge et étaient tous dans la même classe. M. Schuy-
déterminations chaque mois pendant toute une semaine,
ans la matinée et une fois dans l'après-midi.
ns la courbe annuelle obtenue :

	Octobre.	Novemb.	Décemb.	Janvier.	Février.	
. . . .	14,7	17,1	18,2	18,1	19,3	mm.
. . .	10,5	11,8	13,2	14,3	15,4	
	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	
. . . .	19,9	18,6	18,1	20	20,3	mm.
. . .	17,5	17,5	16,1	18	18,1	

ons qu'elle est ascendante depuis le 1er octobre jusqu'en
une légère baisse avant et après l'époque des vacances.
ınentateur conclut, et nous partageons son avis, que l'en-
se graduellement d'octobre en juillet.

s des vacances, il n'a pas le temps de réparer convenable-
rgie dépensée, malgré les soins hygiéniques dont l'admi-
communale d'Anvers l'entoure et les nombreux jours de
lle lui accorde.

a aussi les élèves de deux classes supérieures, une de
une de filles, dont les élèves se préparaient à l'examen

pour l'obtention du diplôme d'études primaires. Ces élèves, fortement chauffés en vue de ce concours, travaillent sans répit. Il les mesura avant et après l'épreuve et voici ce qu'il obtint :

	Avant.	Après.	Différences.
Garçons..	9,5	11	1,5
Filles.	10,3	13,1	2,8

Ces résultats étonneront tout le monde puisque, contrairement à ce qu'on attendait, le degré de la fatigue continue à augmenter après l'examen, malgré que l'enfant ne fournît plus aucun travail intellectuel.

Après des résultats si surprenants, l'auteur s'est demandé si la courbe ne continuerait pas à être ascendante même après les vacances. Il commença une nouvelle série d'expériences en octobre 1905.

Ses appréhensions se trouvèrent justifiées, la courbe continua à être ascendante.

Toutes ces découvertes sur le terrain psychologique ont une grande importance et méritent d'être commentées en connaissance de cause.

L'auteur arrive à cette conclusion que notre système scolaire actuel fait complètement fausse route. Il partage l'avis des hygiénistes qui recommandent à notre pauvre jeunesse l'air libre, la lumière à profusion et le mouvement.

Les enfants anormaux en France.

Voici les conclusions d'une intéressante étude faite sur ce sujet par le Dr J. ROUBINOWITCH (1).

Vous avez vu les résultats obtenus actuellement en France dans les établissements consacrés à l'assistance des enfants mentalement anormaux : en raison du mode du recrutement, 75 pour 100 sont absolument incurables et 25 pour 100 sont plus ou moins utilisables. Changez le mode de recrutement, multipliez les écoles spéciales, donnez aux 40 000 anormaux de France l'éducation qui leur convient et vous arriverez très probablement à renverser ces proportions ; c'est-à-dire, vous obtiendrez 75 pour 100 qui arriveront à vivre, à peu de chose près, de la vie de tout le monde, à exercer un métier et à se suffire, tandis que le déchet absolument inutilisable n'atteindra que 25 pour 100. Sur 40 000 anormaux, 30 000 rentre-

(1) *Bulletin méd.*, n° 58. 1906.

ront dans les rangs de la société... Ce pronostic n'est pas une parole en l'air. L'expérience de l'Allemagne, qui utilise depuis plus de vingt ans ces écoles spéciales sur une large échelle, est là pour autoriser un pronostic aussi favorable. Les recherches de Mme Fuster, une institutrice française qui est allée à Berlin étudier la question sur place, viennent aussi à l'appui de cette manière de voir.

En se plaçant donc rien que sur le terrain économique, la société a grand avantage à élever au mieux de leurs *véritables* intérêts, *tous* les enfants anormaux, depuis l'idiot le plus profond jusqu'au dégénéré supérieur. Le principal est de ne pas gaspiller ces bienfaits de l'éducation et de les graduer en rapport avec le rendement possible. C'est ainsi que l'idiot profond, incurable, n'a besoin que d'être gardé proprement dans un local propre, tandis que, pour le dégénéré supérieur, il faudra s'ingénier à trouver les méthodes médico-pédagogiques les plus perfectionnées, sans lésiner sur la dépense.

Les efforts faits surtout au profit des imbéciles et des idiots n'ont guère donné les résultats qu'on aurait pu obtenir s'ils avaient été employés pour des enfants moins gravement atteints. Ainsi, d'après une statistique fournie tout récemment au ministère de l'Intérieur par le directeur de Bicêtre, de 1882 à 1906, en vingt-quatre ans, sont sortis de l'école de Bicêtre 42 enfants après y avoir appris un métier leur permettant de gagner leur vie au dehors. Quand on réfléchit au nombre total d'enfants passés à l'asile pendant ce laps de temps et aux sommes considérables qui ont été dépensées pour cette école en vingt-quatre ans, le résultat apparaît plutôt maigre. Il le serait certainement encore davantage si on voulait se donner la peine de rechercher de très près et sérieusement ce que sont devenus ces 42 « rescapés » de Bicêtre. La division des filles annexée à Bicêtre (Institution Vallée) donne des résultats analogues. A la Salpêtrière, les succès obtenus à l'école d'épileptiques et d'idiotes, sont peu brillants, toujours pour la même raison : les efforts médico-pédagogiques se concentrent sur une population d'enfants dont les trois quarts sont, de l'avis de tous, irrémédiablement incurables. Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits...

En résumé, les 40 000 enfants anormaux se divisent en deux grands groupes au point de vue du rendement économique et social : 1° les *utilisables*, et 2° les *non utilisables*. Pour ces derniers, de simples garderies propres, à la campagne, sous la surveillance de gardiens, suffisent largement ; là point n'est besoin d'avoir des écoles, des instituteurs, etc... Rien que par cette mesure, la dépense serait déjà sensiblement diminuée.

Pour les *utilisables*, deux catégories sont à établir : l'une comp
nant des utilisables qu'il faut dresser dans des *internats* appropr
munis d'un personnel médico-pédagogique bien préparé et b
armé pour sa tâche ; l'autre composée d'enfants dont les anomal
intellectuelles peuvent être redressées par des leçons données da
une *annexe spéciale de l'école* de leur commune ou quartier, anne
soumises à une direction médico-pédagogique. Cette division p
tique correspond, d'ailleurs, exactement aux diverses modalités c
niques d'enfants anormaux.

BIBLIOGRAPHIE

Le travail de l'enfant à la maison. — L'éducation de l'enfa par lui-même. — Les vacances, par F. Gache, professeur de p mière au lycée J.-B. Dumas (Alais). *Collégiens et familles.* — Préf de M. Paul Crouzet. Frontispice de M. Jean Béraud. — Toulou *Édouard Privat.* — Paris, *Henri Didier*, 1906, in 16, XVI, 400 page

Partisan de nos idées, ouvrier robuste et convaincu de la tâche q la Ligue a résolument entreprise, M. Ferdinand Gache a remarq depuis longtemps que le principal obstacle au progrès dans l'é cation vient non pas de l'État, ni de l'Université, mais des famil elles-mêmes. C'est le public le plus grand coupable. « Chez no dit-il, — et comme c'est vrai ! — l'enfant n'a de place nulle pa Municipalités, propriétaires, familles, personne ne songe à lui et l'accepte. S'il va dans un jardin public, défense de jouer à la bal de se rouler sur le gazon, de sortir des allées, de courir... Pour av la paix, on jette, comme dit Gréard, l'enfant à l'éducation publiq comme un fardeau dont on se décharge. » D'où il résulte que po réussir l'éducation des enfants il convient d'abord de faire celle parents.

Le volume de M. F. Gache, que nous présentons aujourd'hui à lecteurs est le premier d'une série qui a précisément pour but de fa connaître aux familles de quelle façon elles peuvent et doivent as cier leurs efforts à ceux des maîtres pour mener à bien la missi délicate que la nature impose aux uns, le devoir professionnel a autres. Publiée sous la direction de M. Paul Crouzet, hier professe

rcée de Toulouse, maintenant professeur au Collège Rollin, *la thèque des parents et des maîtres* s'est du premier coup assuré onne place parmi les recueils que doit connaître quiconque se u courant du mouvement de l'éducation nationale. Nous au-'occasion de saluer à plusieurs reprises, nous l'espérons, les généreux de nos collègues pour rompre les obstacles qui et paralysent tant de bonnes volontés. Le livre *Collégiens et* se recommande non seulement par les saines et ingénieuses ons qu'il recommande aux parents et aux professeurs, mais par une bibliographie aussi abondante que choisie et variée, table analytique des plus commodes. Les divisions principales vrage sont indiquées dans le titre même. Nous recommande-rtout la troisième partie qui traite des vacances, non que nous d'accord avec lui sur tous les points, mais précisément parce même où nous ne pouvons partager son avis, il me semble a plaisir à le connaître.

Louis Bougier.

ons d'hygiène féminine populaire par le Dr René Mar-
ris, Henry Paulin, éditeur, 1 volume in-12 de 196 pages.

une apparence modeste et quelque peu banale au premier — tant de petits traités d'hygiène ont paru ces dernières an-- les « Notions d'hygiène féminine populaire » du Dr René présentent cependant au public deux chapitres nouveaux sur stions essentielles quand il s'agit de préserver la santé de cente — mais que par fausse pudeur les auteurs ont jusque-là us silence :

ne du ventre et la constipation (ch. IV).

ne des organes génitaux externes (ch. V).

i en quoi ce petit livre est original, dit M. M.; c'est qu'il ose un sujet dont on ne parle jamais; c'est qu'il prétend, ant au mamans et aux directrices des intéressés, leur dire ce it qu'elles sachent et non pas laisser au hasard, — le plus mauvais guide, — le soin de les instruire. »

onseils donnés par le Dr M. sont essentiellement pratiques et portée des jeunes filles du peuple auxquelles cet ouvrage iné.

Dr Cayrol.

du médecin dans l'éducation de la jeunesse par le

Dr Lubetzki. — En une conférence qu'il serait utile de relire souvent, le Dr Lubetzki trace de façon très juste le rôle du médecin dans l'éducation de la jeunesse. Les enfants et adolescents méritent plus rarement que ne le supposent parents et maîtres les punitions ou reproches qu'on leur inflige. A tout méfait il peut y avoir une cause d'origine pathologique et le médecin, dit M. L. devrait souvent entendre cet appel « Docteur, mon fils est devenu paresseux, veuillez l'examiner ».

Dr CAYROL.

OUVRAGES REÇUS PAR LA BIBLIOTHÈQUE

F. ALENGRY. *Psychologie et éducation.* I. Leçons de psychologie, résumés, devoirs. 3e édition. — Paris, LIBRAIRIE D'ÉDUCATION NATIONALE (S. M.). Collection Alcide Picard.

Hommage de l'auteur.

F. ALENGRY. *Psychologie et éducation.* II. Applications à l'éducation. — Paris, LIBRAIRIE D'ÉDUCATION NATIONALE (S. M.) (1906), in-18, IX, 299 p. Collection Alcide Picard.

Don de l'auteur.

Dr G. BADALONI. *Sullo strapazzo del Cervello.* Conferenze tenute all' associazione magistrale milanese. Il Gionia, 31 gennaio 1904, dal Dott. Prof. GIUSEPPE BADALONI, libero docente. — Smola, Paolo GALEATI, 1904, in-8, p. 14.

Hommage de l'auteur.

Dr G. BADALONI. *L'Esame dell' acuita visava e del senso cromatico nelle scuole,* fatto dai maestri elementari con due tavole a colori e figure intercalate... dal socio residente, Dott. Cav. GUISEPPE BADALONI. — Bologna, GAMBERINI E PARMEGGRANI, 1904, in-8, 15 p. et fig.

Hommage de l'auteur.

Dr G. BADALONI. *Il sanatorio popolare di Budrio per la cura dei tubercolosi* (con figure intercalate) dal socio residente Dott. Profess. GUISEPPE BADALONI. — Bologna, GAMBERMI E PARMEGGRANI, 1904, in-8, 12 p.

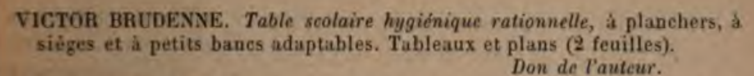
Hommage de l'auteur.

MICHEL BETTENFELD. *L'art de l'escrime.* — Paris, G. CHARPENTIER ET Cie, 1885, in-16, XII, 252 p.

Don de M. L. Bougier.

Dr A. BOUCHART, membre correspondant de la Société d'opthalmologie de Paris. *L'Hygiène oculaire scolaire.* — Tours, E. ARRAULT ET Cie, 1905, pi... in-8, 12 p. La couverture imprimée sert de titre.

Don de M. le Dr Dinet.



VICTOR BRUDENNE. *Table scolaire hygiénique rationnelle*, à planchers, à sièges et à petits bancs adaptables. Tableaux et plans (2 feuilles).

Don de l'auteur.

LOUIS COMTE. *Œuvre des enfants à la montagne*, par LOUIS COMTE, secrétaire général fondateur. Préface du Pr Landouzy, membre de l'Académie de médecine. — Saint-Étienne, BUREAU DU RELÈVEMENT SOCIAL, 1902, in-8, 79 p.

Dr PAUL CORNET. *Rapport général sur l'hygiène scolaire et sur l'Inspection médicale* (V. Société des médecins inspecteurs des Écoles de la Ville de Paris).

LÉON DUMAS. *A propos d'expansion mondiale* (Extrait de la Revue de Belgique). — Bruxelles. P. WEISSENBRUCK, 1906, in-8, 25 p. La couverture imprimée sert de titre.

Don de M. le Dr A. Mathieu.

Dr ERNEST DUPRÉ. *La Mythomanie*. Étude psychologique et médico-légale du mensonge et de la fabulation morbides, par M. le Dr ERNEST DUPRÉ, professeur agrégé de la Faculté, médecin des hôpitaux, médecin en chef adjoint de l'infirmerie spéciale du dépôt près la Préfecture de Police. Ouverture du cours de psychiâtrie médico-légale (2e année 1905). — Paris. J. GAINCHE, 1905, in-8.

Don de l'auteur.

A. FEDEL. Discours prononcé à la Distribution des Prix du Collège Rollin, le 29 juillet 1905, par M. Fedel, professeur de lettres (*De la distribution des prix*). — Paris. Imp. BAUSTE, 1905, in-8, 11 p. La couverture imprimée sert de titre.

Don de M. A. Fedel.

Mme FRANCK-PUAUX. *Les colonies de vacances en France*. Rapport et statistique par Mme FRANCK-PUAUX, présidente de l'œuvre des Colonies de vacances de la Chaussée du Maine. (S. M., 1906), in-8, 27 p. Congrès international des Colonies de vacances de Bordeaux, avril 1906.

Hommage de l'auteur.

GEORGES GOYAU. *L'École d'aujourd'hui*. Deuxième série : *Le Péril Primaire*. L'École et la Patrie. L'École et Dieu. — Paris, PERRIN ET Cie, 1906, in-18, XXVI, 428 p.

Don de M. le Dr Mathieu.

RAYMOND HESSE. *La Réforme de l'Internat dans les lycées et collèges*. Préface d'Henri d'Alméras. Rapport présenté au Congrès de l'Union des associations d'anciens élèves des lycées et collèges de France. — Paris, A. PEDONE, 1906, in-16, 32 p. (2 exemplaires).

Hommage de l'auteur.

HENRI JOLY, de l'Institut. *L'enfance coupable* (Économie sociale). — Paris, VICTOR LECOFFRE, 1904, in-12, I, 223 p., prix 2 fr. Bibliothèque d'Économie sociale.

Hommage de l'auteur.

HENRI JOLY. *A la recherche de l'éducation correctionnelle à travers l'Europe*. — Nouvelle édition. — Paris, VICTOR LECOFFRE, 1902, in-18, VII.

Hommage de l'auteur.

MARCEL KLEINE. *Les cantines scolaires de Paris*. — Paris, édition de la Revue *l'Enfant*, 1906, in-8, 16 p. Congrès national d'assistance publique

et de bienfaisance privée (Londres, mai 1906). La couverture imprimée sert de titre.

Hommage de l'auteur.

L.-G. KUMLIEN. *La gymnastique pour tous.* — Paris, Bibliothèque des Annales, Librairie Nilsson (S. M., 1906), in-18, 107 p., 73 fig. dans le texte et 73 fig. en trois tableaux.

Hommage de l'auteur.

PAUL LACOMBE, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives. *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant.* — Paris, Armand Colin, 1899, in-18 jésus, XIII, 213 p.

Don de M. le Dr Mathieu.

M.-C. LADREYT. *L'instruction publique en France et les Écoles américaines*, par MARIE-CASIMIR LADREYT. — Paris, J. Hetzel et Cie (S. M.), in-18, 378 p..

Don de M. Louis Baugier.

GUSTAVE LANSON, maître de conférences à l'Université de Paris. *L'université et la société moderne.* — Paris, Armand Colin, 1902, in-18 jésus, XI, 123 p.

Don de M. le Dr Mathieu.

ERNEST LAVISSE, ALFRED CROISET, CH. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, S. HADAMARD. *L'éducation de la démocratie.* Leçons professées à l'école des Hautes Études sociales. — Paris, F. Alcan, 1903, in-8, II, 253 p.

Don de M. le Dr A. Mathieu.

GEORGES LEYGUES, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *L'École et la Vie.* — Paris, Calmann-Lévy (S. M., 1902), in-18, V, 196 p. Bibliothèque contemporaine.

Don de M. le Dr Mathieu.

LYCÉE CARNOT. Distribution des prix de 1906. *Discours de M. A. Kesternich*, professeur de quatrième (*La discipline libérale*). — Levallois-Perret, Imp. A. Munier (S. M.), Pièce, in-8, 14 p. La couverture imprimée sert de titre.

Don de M. Kesternich.

Dr RENÉ MARTIAL. *Notions d'hygiène féminine populaire. L'adolescente*, par le Dr René Martial. Préface de M. Jeannot, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine. — Paris, Henry Paulin, 1904, in-12, II, 196 p. (Double exemplaire).

Don de l'auteur et des éditeurs.

B. DE NABIAS. *L'Hygiène sociale à Bordeaux.* Discours prononcé à l'inauguration du comité girondin de l'Alliance de l'Hygiène sociale, sous la présidence de M. Casimir Périer, président de l'Alliance, par B. de Nabias, président du comité girondin. — Bordeaux, G. Gounouilhou, 1905, in-8, 30 p.

J.-J. ROUSSEAU. *Émile ou l'Éducation.* Nouvelle édition revue avec le plus grand soin d'après les meilleurs textes. — Paris, Garnier frères, 1872 in-18, 567 p.

Don de M. Louis Baugier.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'APPLICATIONS SANITAIRES DE L'AUBE. Dr P. BERTRAND. Rapport annuel sur la situation morale de la Société

d'études, présenté le 27 février 1905. — (S. M.) Imprimé à la machine à écrire, in-f°, 11 p. La couverture imprimée sert de titre.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'APPLICATIONS SANITAIRES DE L'AUBE. Dr P. BERTRAND. *Contribution à l'étude étiologique de la tuberculose dans l'Aube.* — S. M. (Imprimé à la machine à écrire), 15 avril 1905, in-f°, 13 p. La couverture imprimée sert de titre.

SOCIÉTÉ DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES DE LA VILLE DE PARIS. *Rapport général sur l'hygiène scolaire et sur l'inspection médicale* des écoles primaires de Paris, par M. le Dr PAUL CORNET (Rapport discuté et adopté à l'Assemblée générale du 13 avril 1905). — Paris, IMPRIMERIE MUNICIPALE, 1901, in-4, 34 p. La couverture imprimée sert de titre.

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE. *Répertoire des prescriptions d'hygiène scolaire en vigueur en Suisse au commencement de 1902.* — Die schulhygienischen Vorschriften in der Schweiz auf Anfang 1902. Zuzammengestellt von Dr P. Schmid, Direktor des Schweizischen Gesundheitamtes in Bern. Zurich. Imp. Zurcher et Furrer, 1902, in-8, 439 p.

JAHRBUCH DER SCHWEIZERISCHEN GESELLSCHAFT FUR SCHULGESUNDHEITSPFLEGE. I. Jahrgang, 1900 et seq. Zurich. Druck. von Zwicher et Furrer, 1900 et seq.

Echange.

Anhang zum Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Schulgeshndheidspflege.

(Annexe à l'annuaire publié par cette société) II Jl 1901.

Échange.

CH. TALLAVIGNES. *Nos lycées et l'agriculture*, avec une préface de M. F. Rauh. Toulouse. BRUN-REY, 1900, in-16, 224 p.

Dr PHILIPPE TISSIÉ. *L'homme de demain. — L'éducation physique en France*, par le Dr PHILIPPE TISSIÉ, de Paris, président-fondateur de la Ligue girondine de l'Éducation physique, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences), lauréat de l'Académie de médecine. Rapport présenté au Congrès international d'expansion économique mondiale, mars 1905. Bruxelles, RAYEZ, 1905, in-8, 172 p. La couverture imprimée sert de titre.

Hommage de l'auteur.

FRANCISQUE VIAL. *L'enseignement secondaire et la Démocratie*, par FRANCISQUE VIAL, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de réthorique au lycée Lakanal, docteur ès lettres. Paris, ARMAND COLIN, 1901, in-18 jésus, XI, 339 p.

Don de M. le Dr A. Mathieu.

Dr WEILL-MANTOU. *Hygiène à l'usage des Écoles normales primaires*, par le Dr J. WEILL-MANTOU, secrétaire de la commission permanente de préservation contre la tuberculose au ministère de l'intérieur, secrétaire général de la Société de Préservation contre la tuberculose. — Paris, ARMAND COLIN, 1906, in-18 jésus, XI, 372 p.

Hommage de l'auteur.

Dr WEILL-MANTOU. *Hygiène à l'usage des écoles normales primaires.* Fascicule complémentaire : *Maladies vénériennes.* Leurs effets sociaux. Leur prophylaxie sociale. — Paris, LIBRAIRIE ARMAND COLIN (1906), in-18, 30 p. Programmes du 4 août 1905. *Hommage de l'auteur.*

Avis aux auteurs et éditeurs.

Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scolaire la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux exemplair de leurs publications à M. Bougier, professeur au Collège Rolli bibliothécaire de la L. H. S., 42, rue de la Tour-d'Auvergne (Paris L'un de ces deux exemplaires sera déposé à la bibliothèque de la Ligu au Collège Rollin.

Une analyse de ces publications paraîtra dans l'*Hygiène scolaire*.

Les Membres de la L. H. S. sont vivement priés de contribuer enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à leur di position. Cette bibliothèque pourra, plus tard, rendre des services tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédagog physiologique.

Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologiqu

Nous rappelons à nos lecteurs que les comptes rendus de Congrès sont en vente à la librairie Masson et C[ie], le premier (1 v lume in-8 de 280 pages) au prix de 3 francs, et le second (1 volum in-8 de 332 pages) au prix de 5 francs. Les 2 volumes sont vend ensemble 6 francs.

Le *gérant :* Pierre Auger.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

N° 18 Avril 1907

L'Hygiène Scolaire

Sommaire. — Congrès international d'hygiène scolaire. — Carnet scolaire : Notes médico-pédagogiques. — Les livrets sanitaires et les fiches de santé individuelles. — Le surmenage à l'école primaire. — Section lilloise de la Ligue française pour l'Hygiène scolaire : Séance d'inauguration. — Séance du Comité central de la Ligue du 14 décembre 1906. — Séance du 18 janvier 1907. — Assemblée générale de la Société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris et du département de la Seine, jeudi 19 janvier 1907. — *Varia* : Banquet de la Société des médecins inspecteurs de la Seine. — Liste des adhérents à la Ligue de l'hygiène scolaire dont le nom n'a pas figuré dans les bulletins antérieurs.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Londres, 5 au 10 août 1907.

Nous publions plus loin le programme préliminaire du Congrès de Londreset nous rappelons quelles en seront les diverses sections de travail.

Nous faisons un nouvel et pressant appel à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'Hygiène scolaire, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, et nous demandons à toutes celles qui le peuvent d'adhérer au Congrès de Londres, d'y assister et de prendre une part active à ses travaux.

Nous le leur demandons non seulement parce que nous souhaitons que la France, dans l'intérêt de sa renommée, soit dignement représentée à cet important Congrès ; mais aussi parce que la présence de nombreux Français à Londres au mois d'août prochain servira utilement la cause de l'Hygiène scolaire et de la pédagogie naturelle en France.

Outre le ministère de l'Instruction publique, et sans aucun doute la Ville de Paris, l'Alliance d'Hygiène sociale, la Ligue pour l'Hygiène scolaire et la Société des médecins inspecteurs de la ville de Paris seront représentés à ce Congrès. Nous souhaitons vivement y voir figurer également des délégués des municipalités des grandes villes et de toutes les œuvres libres d'éducation et d'hygiène scolaire.

Nous supplions les adhérents de nous indiquer le plus tôt possible

la section dans laquelle ils désirent être inscrits et le sujet communications qu'ils désirent faire (1).

Nous rappelons aux intéressés qu'une exposition de tout ce concerne les écoles, les fournitures et l'hygiène scolaires aura sous les auspices du *Royal Sanitary Institute,* dans les bâtimen l'Université. Nous ne saurions trop engager *dans leur propre in* les industriels français à prendre part à cette exposition à laq les fabricants étrangers seront représentés certainement par de vois importants.

PROGRAMME PROVISOIRE

Samedi 3 août : 9 heures du matin. Ouverture des salles de ceptions et des bureaux. — Délivrance des tickets, des prograı et de tous les renseignements relatifs aux Congrès.

Dimanche 4 août : Services à la cathédrale.

Lundi 5 août : Séance d'ouverture. — Réception des délégu Discours d'inauguration par le président du Congrès, Sir L Brunton.

Les mardi 6, mercredi 7, Jeudi 8 et vendredi 9 : de 10 heur matin à 2 heures de l'après-midi, réunion des sections. — A discussion d'un des rapports en séance plénière.

Mardi 6 : à 3 heures, excursions et visites. — A 8 heures du Conférence par le Right Rev. Bishop Welldon D. D., doyen de chester : L'Influence de l'éducation scolaire sur l'éducation m des adolescents.

Mercredi 7 : L'après-midi et le soir séances d'affaires.

Jeudi 8 : 3 heures, excursions et visites. — 8 heures du Conférences sur l'hygiène du sport chez les jeunes filles et les j femmes par le Dr Doléris, accoucheur des Hôpitaux de Paris.

Vendredi 9 : 1 heure 1/2. Séance générale de clôture. — 3 he excursions et visites. — 8 heures du soir : Conférence p Pr Griesbach.

Samedi 10 : Excursions.

Sections du Congrès.

I. Physiologie et psychologie des méthodes d'éducation et d vail intellectuel.

II. Inspection médicale des écoles.

(1) Voir 3e page de la couverture.

III. Hygiène du corps enseignant.
IV. Education des écoliers et des maîtres en hygiène.
V. Education physique et hygiène de l'entraînement.
VI. L'hygiène en dehors de l'école. — Colonies de vacances. — Relations de l'école et de la famille.
VII. Maladies contagieuses. — Les écoliers malades.
VIII. Ecoles pour les faibles d'esprit et les anormaux.
IX. Ecoles pour les aveugles et les sourds-muets.
X. Hygiène des internats.
XI. Bâtiments et fournitures scolaires.

CARNET SCOLAIRE

Notes médico-pédagogiques.

Un carnet destiné à être mis en service par l'Orphelinat de la Seine dans son établissement de La Varenne Saint-Hilaire qui compte environ 80 pupilles, a été présenté par le Dr A. Mathieu au Comité central de la Ligue française pour l'hygiène scolaire dans la séance du 14 décembre 1906.

Il a été décidé que ce livret médico-pédagogique, après avoir subi quelques retouches, serait présenté au public sous le patronage de la Ligue avec une notice destinée à expliquer la façon dont il doit être compris et utilisé.

Ce carnet est destiné aux *internats*, il doit rester entre les mains des médecins pendant toute la durée du séjour des élèves dans les établissements.

Il est divisé en deux parties, la première constituant le livret sanitaire proprement dit, la seconde représentant un carnet pédagogique abrégé.

Les chefs d'établissement seront toujours libres, naturellement, de ne se servir que de la partie sanitaire et de laisser de côté la partie pédagogique. Des modèles de livret pourraient être établis qui ne comporteraient pas les notes pédagogiques.

Toutefois, il serait certainement préférable que le médecin scolaire pût se rendre compte du travail intellectuel des élèves de façon à pouvoir comparer l'évolution physique et l'évolution intellectuelle des jeunes sujets. Il pourrait, dans bon nombre de cas, avertir le directeur des études que les défectuosités du travail cérébral parais-

sent dépendre d'un trouble de la santé ou correspondre à un vice de croissance. Il pourrait répondre plus facilement, en connaissance de cause, aux questions posées par le corps enseignant sur la santé de l'enfant. En un mot, l'existence de ces carnets médico-pédagogiques serait un moyen excellent d'assurer matériellement la collaboration nécessaire du médecin hygiéniste et du pédagogue.

Les notes pédagogiques du carnet médico-pédagogique laisseraient subsister le livret scolaire. Elles seraient tenues à jour dans le cabinet même du chef d'établissement, obligé au secret médical au même titre que le médecin, et confiées ensuite à la garde du médecin. Ces mises à jour périodiques seraient des occasions excellentes de conférence entre le médecin et le directeur des études.

Le bénéfice de cette collaboration et de cette entente serait tel qu'il compenserait largement l'augmentation de travail que demanderait la mise à jour des carnets par le secrétariat de la direction. La partie du carnet sanitaire qui concerne les antécédents personnels des élèves sera remplie d'après les indications fournies par les familles et mieux encore par leurs médecins.

On pourrait, au moment de l'entrée d'un élève dans l'internat, leur demander de remplir une feuille particulière relative aux antécédents héréditaires et personnels.

L'attention des familles et de leurs médecins serait attirée particulièrement sur l'importance de la mention *point faible à surveiller*. Les indications données sous cette rubrique seraient précieuses pour le médecin scolaire, et les parents, guidés par leurs médecins, auraient la certitude que la surveillance médicale serait spécialement exercée dans le sens où ils désirent qu'elle le soit.

Ceci dit, il convient, en parcourant le carnet, d'indiquer comment l'auteur et le Comité central de la Ligue d'hygiène scolaire comprennent son utilisation. Chemin faisant seront indiquées quelques améliorations nécessaires.

Antécédents héréditaires. — La page 1 est consacrée aux antécédents héréditaires. On n'y inscrira que les renseignements fournis par les familles ou par leurs médecins. Il n'y sera donc noté que ce qu'elles croiront bon d'y faire figurer dans l'intérêt de la surveillance de l'enfant pendant la durée de ses études (1).

Mensurations relatives à la croissance. — Viennent ensuite des

(1) Le carnet a été établi pour sept années, les pupilles de l'Orphelinat de la Seine séjournant en effet le plus souvent 5 à 7 ans dans son établissement ; mais on pourrait l'établir pour un temps plus long, pour dix ans par exemple.

tableaux destinés à enregistrer les progrès de la croissance. On y trouve les mentions : taille, poids, diamètre thoraciques antéro-postérieurs et transversal, et circonférence thoracique à l'inspiration maxima et l'expiration maxima.

Le poids devra être pris le matin à jeun, ou tout au moins avant le repas de midi, avec les mêmes vêtements (chemise, pantalon, chaussettes ou bas). La taille sera prise à la toise militaire, en chaussette également.

Des deux mensurations thoraciques indiquées, celle des diamètres thoraciques antéro-postérieur et transversal sera seule *obligatoire*. Elle se fera au repos respiratoire à l'aide d'un compas d'épaisseur. Le compas inventé par M. Démeny est très commode, il permet de mesurer, si l'on veut, les diamètres thoraciques à l'inspiration et à l'expiration. Les diamètres thoraciques seront pris sur un plan horizontal sectionnant le thorax au niveau de la partie inférieure du sternum, à un centimètre au-dessus de l'insertion de l'appendice xyphoïde, petite pièce cartilagineuse qui prolonge le sternum sur la ligne médiane.

La comparaison de la circonférence thoracique à l'inspiration et à l'expiration maxima serait certainement la donnée la plus importante, malheureusement elle présente en pratique d'assez grandes difficultés d'exécution. Les jeunes sujets comprennent mal ce que c'est qu'inspirer et expirer à fond ; il est difficile d'avoir un cordon métrique inextensible et difficile aussi de le serrer exactement de la même façon et d'éviter une erreur due à la dépression plus ou moins grande de la peau.

Ces mensurations faites par une personne suffisamment consciente des erreurs possibles, chez des sujets qui savent inspirer et expirer à fond, seront très instructives, et il serait très intéressant de comparer les variations de la différence entre la circonférence thoracique, à l'inspiration et à l'expiration au développement des diamètres thoraciques.

La circonférence thoracique sera prise horizontalement, au niveau de la partie inférieure du sternum, au point indiqué pour les diamètres antéro-postérieur et transverse (1).

Les mensurations relatives à la croissance sont indiquées comme devant être faites au commencement de chaque trimestre, et il vau-

(1) Dans les éditions ultérieures du carnet, la mention diamètre thoracique serait placée avant la mention circonférence thoracique. En rayant les mots circonférence thoracique, on aurait la place voulue pour inscrire la différence entre les diamètres thoraciques à l'inspiration et l'expiration si l'on avait la curiosité de la rechercher.

drait mieux qu'il en fût ainsi. Toutefois, on pourrait à la rigueur, se contenter de deux mensurations par an, l'une en octobre et l'autre en avril ou en juillet.

Examen à l'entrée dans un établissement. — Page 18. Après la série des tableaux annuels de croissance rapprochés de façon à pouvoir être facilement comparés, viennent deux pages destinées au relevé des constatations faites à l'examen à l'entrée.

Il n'est guère besoin d'insister près des médecins sur la signification et l'importance des mentions qui y sont faites. (L'état des ganglions lymphatiques n'est pas indiqué, mais il doit expressément figurer à sa place normale après la mention *Nez et gorge*.)

Il n'est pas nécessaire de leur dire l'intérêt que présente à ce premier examen et aux examens semestriels ultérieurs la constatation de l'état du squelette. Il importe de surveiller et de prévenir la production des déformations scoliotiques.

Tout ce qui peut permettre de dépister la tuberculose dès ses premiers stades : développement thoracique, amplitude du mouvement respiratoire, recherche des ganglions cervicaux et axillaires, auscultation minutieuse, accroissement du poids, etc., offre aussi une importance que nul médecin ne méconnaît.

Inutile de parler de l'importance que présente l'état de la *vision et de l'audition*, non seulement pour la vie entière, mais plus directement encore pour l'éducation des jeunes sujets.

Par contre, nous pouvons nous arrêter un peu plus longuement sur l'examen du *tube digestif*.

Il serait désirable que l'état de la langue, de l'estomac, du foie et de l'intestin fût contrôlé systématiquement chez tous les élèves. Les médecins ne devront pas, en tout cas, attendre que les enfants et les jeunes gens se *plaignent* de mal digérer pour examiner leur abdomen ; des troubles graves de la santé générale peuvent être, ils le savent, la conséquence de troubles digestifs localement muets et subjectivement ignorés.

L'aspect anémique, la maigreur, la fatigue sans raison, les maux de tête, les malaises subits, les états demi-vertigineux, demi-nauséeux seront des raisons de rechercher la dilatation de l'estomac, la constipation permanente, la colite muco-membraneuse à ses débuts et même l'appendicite chronique. Souvent, dans ces conditions, le foie sera gros et la teinte de la peau cholémique. Par le diagnostic précoce d'accidents digestifs d'évolution chronique et progressive, on pourrait certainement sauver bien des jeunes gens de désastres de santé à jamais irréparables.

L'existence des *hernies* inguinale, crurale et ombilicale, devra toujours être recherchée avec soin. Dans bon nombre de cas, on pourra conseiller aux familles d'en faire faire la cure radicale.

A la page 19 du carnet, un espace blanc assez étendu a été laissé pour permettre au médecin de mentionner des affections ou des examens organiques non prévus dans les mentions précédentes.

Peut-être eût-il été bon de réclamer l'examen des *urines* pour tous les sujets. Cet examen sera fait, en tout cas, toutes les fois que la santé générale laissera à désirer, qu'il y aura fatigue, anémie, céphalée, inaptitude au travail sans raison appréciable.

L'attention du médecin scolaire sera dirigée, non seulement vers *l'albuminurie*, mais aussi vers la *phosphaturie*. On sait en effet que, chez des jeunes gens qui se plaignent de faiblesse sans cause, ou qui digèrent mal, inconsciemment quelquefois, on constate assez souvent l'émission d'une urine riche en phosphate parfois même laiteuse à l'émission.

Examens périodiques. — Les réflexions qui précèdent s'appliquent pour la plupart aux examens périodiques, semestriels prévus dans les tableaux suivants (1).

Le médecin comprendra toute l'importance du « *point spécial en surveillance* ». L'attention sur ce ou ces points spéciaux pourra résulter des indications fournies par les familles ou mieux encore par leurs médecins et des observations faites personnellement par le médecin scolaire, en particulier à propos des maladies survenues au cours de la scolarité.

La tenue de la partie du carnet relative aux maladies survenues pendant la scolarité ne nous paraît guère comporter d'indication particulière.

Le cas le plus embarrassant résulterait de la découverte de maladies vénériennes chez les grands élèves : faudrait-il le dire ? Dans quelle nature conviendrait-il d'en avertir les familles et l'administration ?

Le Comité de la Ligue pour l'Hygiène scolaire a tranché cette question délicate de la façon suivante :

Le médecin devra avertir le chef de l'établissement et la famille de l'élève.

Il y a, en effet, un intérêt moral indiscutable à leur révéler à quel danger le jeune homme s'est exposé. Les familles pourront, d'autre part, s'assurer que le traitement convenable est suivi pendant un temps suffisant.

La maladie vénérienne ne sera pas mentionnée sur le Carnet scolaire.

(1) La mention *scoliose*, trop restrictive, sera remplacée par la mention *squelette*, plus générale.

REPRODUCTION DU CARNET SCOLAIRE (*)

(*) Nous donnons ici les parties essentielles du Carnet scolaire dont il vient d'être question. Les corrections nécessaires ont été faites dans les reproductions qui vont suivre.

Quelques centaines d'exemplaires du Carnet scolaire sont en vente à la librairie MASSON et Cie, au prix de 0 fr. 40. — 0 fr. 50 par la poste.

S'il en était fait un tirage plus considérable, le livret scolaire pourrait être mis en vente à un prix notablement inférieur.

La couverture porte les mentions suivantes :

CARNET SCOLAIRE

(Notes médico-pédagogiques).

Élève ....
Nom Prénoms

Né à ....

le ....

Entré le ....

Sorti le ....

La page 1, laissée en blanc, porte en tête la formule suivante.

ANTÉCÉDENTS HÉRÉDITAIRES

(Indication facultative)

Page 2. — La moitié inférieure de cette page est laissée en blanc.

ANTÉCÉDENTS PERSONNELS

MALADIES ANTÉRIEURES

Rougeole ____________________

Scarlatine ____________________

Varicelle ____________________

Coqueluche ____________________

Oreillons ____________________

Diphtérie ____________________

Page 3. — La moitié inférieure de cette page est laissée en blanc.

VACCINE

Vacciné le ____________________ { avec succès / sans succès

Revacciné le ____________________ { avec succès / sans succès

Revacciné le ____________________ { avec succès / sans succès

Revacciné le ____________________ { avec succès / sans succès

POINT FAIBLE A SURVEILLER

Page 4.

CROISSANCE

Année 19 ....-19 ......

Le ...... Octobre ....

Taille ....

Poids ....

Diamètres thorac. { Antéro-postérieur ....
{ Transversal ....

Circonfér. thorac. { Insp. .... } Différence ....
{ Exp. ....

Les tableaux destinés à enregistrer les mensurations relatives à la croissance sont reproduits pour les trimestres commençant en avril et en juillet. Le carnet est établi pour 7 ans, il pourrait l'être de la même façon pour un nombre plus grand d'années.

On trouvera dans le n° 14 de l'*Hygiène scolaire* les indications importantes résultant des recherches de Mme Nageotte-Wilbouchewitch et de MM. Variot et Chaumet sur les moyennes du poids, de la taille et du périmètre thoracique à l'âge scolaire.

e 18.

EXAMEN A L'ENTRÉE

Date : le .... 19......

ect général ....

....

ıelette ....

....

u et cuir chevelu ....

....

et gorge ....

....

glions lymphatiques ....

....

tition ....

....

ition ....

....

on ....

....

Page 19.

Cœur ....

....

Poumons ....

....

Appareil digestif ....

....

Hernies ....

....

La partie inférieure de cette page est laissée en blanc, de façon que médecin puisse y inscrire des affections non prévues dans le tableau p cédent, ou y donner sur celles que prévoit ce tableau des détails plus ét dus que ne le comporte la place réservée à chaque mention.

Page 21.

EXAMENS PÉRIODIQUES

Année 19____ 1er Semestre

Aspect général ____________________

Squelette ____________________

Peau et cuir chevelu ____________________

Nez et gorge ____________________

Dentition ____________________

Ganglions lymphatiques ____________________

Audition ____________________

Vision ____________________

POINT SPÉCIAL EN SURVEILLANCE

La partie inférieure de cette page est laissée en blanc.

La page suivante est réservée au second semestre; elle présente une disposition identique.

Les examens semestriels peuvent être prévus dans le carnet pour un nombre quelconque d'années.

Les pages 34, 35, 36 et 37 laissées en blanc portent simpler
en tête la mention suivante :

MALADIES SURVENUES PENDANT LA SCOLARITÉ

A la partie inférieure de cette page a été inscrite la note suiva

(*) On notera ici les maladies ayant causé un arrêt dans les étude
plus de cinq jours. On indiquera la durée de cet arrêt.

Ici finit le livret sanitaire proprement dit. La fin du carnet
consacrée aux notes pédagogiques qui résument le travail de l'é
et son développement intellectuel.

Deux pages sont consacrées à chaque année. — En voici la re
duction.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Année 19.......-19..........

Premier trimestre.

Conduite ....

Travail ....

Attention ....

Mémoire ....

Progrès ....

Deuxième trimestre.

Conduite ....

Travail ....

Attention ....

Mémoire ....

Progrès ....

Troisième trimestre.

Conduite ....

Travail ....

Attention ....

Mémoire ....

Progrès ....

Quatrième trimestre.

Conduite ....

Travail ....

Attention ....

Mémoire ....

Progrès ....

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

pour l'année 19..........-19..........

La partie inférieure de cette page est laissée en blanc.

Pour terminer la description du Carnet scolaire, nous reproduisons notices suivantes inscrites aux pages 2 et 3 de la couverture.

Page 2 de la couverture.

INSTRUCTIONS

CONCERNANT LE LIVRET SANITAIRE

I. Le carnet sanitaire est établi et tenu à jour par le médecin de l'établissement.

II. L'obligation du secret médical s'applique aux mentions du carnet sanitaire. La garde du carnet est confiée au médecin.

III. Le carnet sanitaire appartient à la famille à laquelle il est directement remis lorsque l'élève quitte l'établissement.

IV. Il sera toujours à la disposition de la famille ou du médecin désigné par elle.

V. Le médecin de l'établissement doit renseigner le chef de l'établissement sur la santé générale et la croissance de l'élève et sur le régime particulier, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue physique, que peut réclamer son état de santé.

Ces renseignements sont communiqués à la famille.

VI. Le personnel des établissements est, en ce qui concerne la santé des élèves, strictement tenu au secret professionnel.

Page 3 de la couverture.

NOTE

SUR L'UTILITÉ DU CARNET SANITAIRE

I. Le carnet sanitaire permet d'établir le bilan de santé de l'élève et de constater si sa croissance se fait normalement.

II. Il permet de donner aux familles des renseignements aussi précis que possible sur la santé des élèves. Il peut leur fournir au besoin des indications utiles pour les précautions hygiéniques à observer ou un traitement à constituer.

III. Il est désirable que les carnets sanitaires des enfants soient conservés dans les familles. Ils constitueront un dossier sanitaire familial dont la connaissance peut être plus tard de la plus grande utilité pour la prophylaxie de certaines maladies et la cure de certaines tendances morbides héréditaires.

IV. Il est donc de l'intérêt des familles de se prêter dans la mesure de leurs moyens à l'établissement et à la tenue à jour des carnets sanitaires.

V (1). Les notes pédagogiques annexées au Carnet sanitaire permettront, grâce à la collaboration des pédagogues et des médecins, de rechercher si les défectuosités du travail intellectuel sont en rapport avec un trouble de la santé générale.

(1) La note V n'existe pas dans le Carnet tel qu'il est actuellement établi; elle figurera dans les éditions ultérieures... s'il y a lieu.

LES LIVRETS SANITAIRES ET LES FICHES DE SANTÉ INDIVIDUELLES

Il a beaucoup été question des livrets sanitaires et des fiches de santé individuelles dans ces derniers temps. Malheureusement on n'a pas indiqué d'une façon suffisante, dans les projets présentés et dans les discussions qu'ils ont soulevées, si l'on voulait établir des carnets à l'usage des internats ou des fiches plus simples, destinées aux internats et, en particulier, aux écoles primaires.

Cette confusion a fait qu'on s'est difficilement entendu, ceux qui visaient surtout les internats trouvant trop sommaires les fiches proposées, et ceux qui n'avaient en vue que les écoles primaires trouvant, avec raison, trop étendus pour leur usage, des livrets qui eussent beaucoup mieux convenu à des internats.

En effet, dans les écoles primaires, les élèves sont très nombreux et les médecins, fort peu rémunérés, se trouveraient, par faute de temps, dans l'impossibilité matérielle de faire convenablement les examens demandés à l'entrée ou au cours de l'année et l'innovation risquerait ainsi d'échouer misérablement.

Dans les internats, les élèves sont complètement séparés de leur famille, ce qui justifie une surveillance sanitaire plus étroite. Ils sont relativement moins nombreux et il serait, du reste, plus facile de réclamer des parents une taxe destinée à couvrir les frais de tenue à jour des livrets de santé. Ils ne se refuseraient certainement pas à la payer s'ils en avaient bien compris la grande utilité. Grâce à cette taxe, qui n'augmenterait le prix de la pension que d'une façon insignifiante, les médecins pourraient ne surveiller qu'un lot restreint d'élèves qu'ils pourraient bien connaître et suivre avec intérêt au cours de leurs études. Ils deviendraient ainsi les auxiliaires naturels du directeur des études et des professeurs. Quand ce système aura fonctionné depuis dix ans, on s'étonnera qu'il ait fallu autant de temps pour en concevoir le plan et le mettre à exécution.

Nous allons reproduire les passages essentiels de deux études fort intéressantes sur le carnet sanitaire, l'une de MM. les Drs Jean Philippe et Paul Boncour, l'autre de MM. Alfred Binet et Th. Simon.

Nous approuvons d'une façon générale les critiques faites par MM. J. Philippe et Paul Boncour des divers projets proposés au moment où a paru leur travail. Il importe, en effet, de ne pas irriter la sus-

ceptibilité des parents et de ne pas les soumettre à une enquête indiscrète sur leurs antécédents pathologiques, quelque tentant qu'il puisse paraître de faire du carnet sanitaire un moyen de constituer des archives familiales de santé. Ce qu'il faut surtout viser, c'est le développement du jeune sujet et les relations de sa santé physique et de son éducation intellectuelle. C'est là l'essentiel.

Le seul reproche à faire à ces auteurs, c'est de ne pas avoir distingué entre le carnet des internats et la fiche des externats.

MM. A. Binet et Th. Simon n'ont eu en vue, de leur côté, que la fiche sanitaire à l'usage des écoles primaires. Ne visant que l'externat primaire ils ont critiqué le carnet décrit et commenté plus haut sans tenir compte de sa destination aux internats. Nous pensons que cette confusion enlève toute portée à leurs critiques.

Quoi qu'il en soit, ils proposent d'associer les maîtres à l'examen physique des élèves, et, pour notre part, nous ne demandons pas mieux que d'y consentir. Si les instituteurs comprennent la portée de cet examen, si on leur apprend à le bien faire, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne le fassent pas bien et qu'ils ne puissent soulager dans leur tâche les médecins surchargés de besogne.

A. M.

I

Les carnets de santé scolaires, par les Drs Jean Philippe et Paul Boncour (1).

Généralement on admet sans trop de discussion que le carnet de santé scolaire doit comprendre des renseignements sur la croissance de l'enfant, son poids, sa taille, etc., toutes choses qui sont en quelque sorte livrées au vu et au su de tous, constatation dont on ne discute plus guère l'utilité maintenant. On sait aussi que le carnet de santé doit contenir d'autres renseignements médicaux et familiaux et c'est sur ce second point qu'il y a matière à discussion.

Ce carnet doit-il être un simple livret sur lequel seront consignées seulement les constatations hygiéniques faites sur l'état de l'enfant et intéressant l'état sanitaire de l'école où fréquente cet enfant ? En d'autres termes, le carnet demandé doit-il réaliser, sous une forme plus précise et plus pratique, la volonté du législateur lorsqu'il a organisé l'inspection médicale des écoles, et doit-il par conséquent

(1) *L'Éducation moderne*, mai 1907, p. 202.

se borner à dire si l'enfant a été vacciné, et s'il a quelque maladie de peau transmissible, etc., etc.

Ou bien ce carnet doit-il constituer un véritable dossier pathologique et morbide, où seront énumérées toutes les tares personnelles ou héréditaires de l'écolier et de l'interne et qui aura le droit d'aller fouiller l'histoire de toutes les maladies ou tares de la famille aussi bien que de l'enfant, les maladies de chacun dépendant toujours de son hérédité ? En ce dernier cas faudra-t-il que les parents viennent, avec une absolue sincérité, faire tous ces aveux, soit au médecin de l'école, soit à un secrétaire quelconque, si le médecin n'est pas assez bien *traité* pour consacrer lui-même à la rédaction de ces fiches sanitaires le temps que l'administration lui demandera.

Ce dilemme, — car c'en est un — n'est pas de minime importance. Ainsi en jugeront d'ailleurs tous ceux qui voudront lire, sans se rebuter les longues polémiques sur ce sujet.

Adopter la première solution et limiter le carnet aux constatations intéressant la santé *scolaire* de l'enfant, ce serait ne soulever nulle réclamation de la famille, nulle remarque du médecin traitant de l'enfant ; d'autre part cette façon de procéder assure largement la bonne hygiène de l'école ; elle ne rencontrera pas de désapprobation, précisément parce que, loin de violer l'intimité de la famille et le secret professionnel du médecin, elle réalisera, sous une forme plus parfaite, la loi sur l'inspection médicale des écoles. C'est donc à notre avis la meilleure formule. Familles et médecin trouveront dans cette surveillance scolaire un appui précieux : l'écolier sera protégé à la fois contre les hasards de la promiscuité scolaire et contre les intempérances d'une inquisition pathologique. La réforme ainsi proposée aura toutes chances d'aboutir.

Quel serait son sort avec la seconde solution ? Que diront les familles si l'on prétend reporter sur le carnet tenu à l'école toute l'histoire pathologique de l'enfant, ses maladies, celles de ses parents, et jusqu'à celles de ses ancêtres ? Les partisans du carnet, considéré comme une histoire pathologique de chaque écolier, répètent à satiété, qu'il éclairera le diagnostic des médecins qui auront à examiner l'enfant à l'école. Mais, si c'est à la famille à choisir son médecin, pourquoi ne pas lui laisser ce soin et cette responsabilité ? Et d'ailleurs comment obliger les parents à déclarer ainsi — alors que la santé de leur enfant ne l'exige pas, — toutes les tares morbides de celui-ci, plus les leurs. Combien de parents y consentiront ? et que vaudront les déclarations des autres, quelle sera leur sincérité ? Enfin quelle pénalité inventer pour obliger un père ou une mère, à

avouer, par exemple, dans une salle de lycée ou d'école, que son fils est un hérédo-spécifique. Comment écrire devant lui cet aveu sur un carnet qui peut se perdre ? Ne demandons pas, en outre, quelle serait la responsabilité juridique de l'école en cas de perte de ce carnet : rappelons seulement que six fois sur dix, en pareil cas, un seul des parents connaît l'origine du mal dont souffre l'enfant : ira-t-il le révéler à l'autre à qui l'on ne saurait refuser ce carnet ? Il faut, pour proposer une pareillle formule, oublier quelles difficultés le médecin éprouve souvent au lit même du petit malade, quand il lui faut obtenir des parents l'aveu ou la certitude de la tare qu'ils ont transmise à leur enfant et dont il souffre sous leurs yeux. Combien de fois le médecin n'est-il pas obligé de deviner avant l'aveu ?

Voilà une des multiples difficultés auxquelles se heurtera la réalisation d'un carnet de santé où les mentions ne seront pas strictement limitées.

Dira-t-on, pour sauver la formule du carnet complet, qu'on laissera les familles libres de répondre ou de ne pas répondre à certaines questions ? La solution serait par trop naïve. Que penser, en effet, d'un carnet où la question : *A-t-il été vacciné ?* porterait en réponse : *Oui* ; tandis qu'à côté : *A-t-il eu une pleurésie, perd-il ses urines au lit ?* seraient des questions suivies d'un blanc qui ne veut dire ni *oui* ni *non*. L'hésitation sera courte, en ouvrant un pareil carnet ; tous les blancs équivaudront à des réponses préjoratives pour l'enfant ; et les familles qui n'auront pas à réfléchir beaucoup pour s'en apercevoir, se diront d'emblée qu'il vaut mieux ne répondre à rien, que d'éluder les questions embarrassantes. Tout le monde sait que certains mutismes sont des aveux.

Resterait encore à proposer que seules répondent les familles que les questions du carnet n'effraieront pas : solution qui paraît, à première vue, très élégante et fort libérale. Mais on s'apercevrait bien vite, à l'usage, qu'elle est aussi trompe-l'œil. En effet, que penser d'une famille qui, dans un établissement où la majorité des parents remplit le carnet, le rendrait en refusant d'y répondre ? Les gens au courant de ce menu fait, et il y en aurait toujours, se montreraient l'enfant et se demanderaient, non sans prétextes, quelles sont ses tares pour que sa famille ne veuille s'exposer à les faire connaître.

La seule façon pratique d'établir ces carnets scolaires de santé sera donc de respecter strictement tout ce qui constitue le secret médical et professionnel et aussi tout ce qui touche à l'inviolabilité familiale.

C'est d'ailleurs sous cette forme acceptable que ces carnets au-

sont le plus de chance de remplir la fonction médico-pédagogique que l'on veut faire tenir à l'école.

C'est ce qu'avait fort bien compris l'un des promoteurs de cette réforme quand il montrait combien il serait difficile de forcer sur ce point l'inviolabilité familiale.

Tout en étant déterminé partisan d'un modèle de carnet que nous considérons comme trop étendu, le Dr Teissier, de Lyon, signale très franchement les difficultés auxquelles, si l'on n'y prend garde, se heurtera la réforme. Une circulaire du ministre de l'Instruction publique avait prescrit en octobre 1902, l'établissement d'une fiche sanitaire pour chaque écolier : « Ses prescriptions, déclare le Dr Teissier, sont restées lettres mortes, et l'institution, excellente en soi, n'a eu qu'une existence éphémère, cela, parce qu'elle s'est heurtée, non seulement à certaines habitudes de routine, non seulement aussi à des difficultés matérielles d'exécution, mais surtout au mauvais vouloir des familles, très chatouilleuses sur tout ce qui semble toucher de plus ou moins près à ce qu'elles considèrent comme relevant du secret professionnel ou qui pourrait seulement effleurer leur amour-propre. »

Encore aurait-il pu ajouter que nulle des familles en cause n'a, jusqu'à présent, soulevé des questions juridiques : cela ne doit pas empêcher les médecins scolaires, les professeurs et les administrateurs de prévoir le jour où quelque famille arguera devant la justice du préjudice causé à son enfant par certaines notes du carnet médical qui ne tiendraient pas assez compte du secret professionnel. Quelle serait, devant une action judiciaire de ce genre, l'attitude des tribunaux ?

Admettraient-ils que l'instituteur condamné pour avoir qualifié d'âne l'élève auteur d'un mauvais devoir (1) eût le droit d'écrire sur ce carnet que cet élève est fils de cancéreux ? C'est là encore un point à considérer ; et pour exotérique qu'il soit, l'argument n'en a pas moins de valeur quand on examine la question du carnet au point de vue pratique.

Concluons donc que si l'on veut voir aboutir cette réforme — qui peut donner d'excellents résultats — il faut la présenter sous forme pratique et facilement réalisable.

Le danger de la conception primitive, c'est qu'elle est venue d'hommes qui, presque tous, étaient avant tout des médecins, et qui ont considéré le carnet scolaire de santé comme un moyen de soi-

(1) V. l'*Éducation moderne*, mars 1906, p. 144.

gner des malades. Or ce n'est pas ainsi que la question se pose : on n'organise pas le carnet de l'écolier parce qu'il est malade ou pourrait l'être, mais parce qu'il est à l'école, et que là on doit surveiller sa croissance physique et mentale et avertir la famille s'il y a lieu.

L'école n'est pas un hôpital : elle est École, rien de plus, rien de moins. Ce qui s'y fait pour la santé des élèves ne doit donc pas ressembler à une organisation d'hôpital, et le carnet de santé scolaire ne doit pas avoir l'aspect d'une observation clinique prise au lit du malade : ces carnets n'ont en effet pas d'autre but que d'aider à la culture physique et mentale des enfants : ce qu'ils veulent réaliser c'est une amélioration pédagogique.

II

Les cadres du Carnet scolaire de santé.

Les modèles proposés sont fort nombreux : il en a été présenté, au dernier Congrès d'hygiène scolaire, à notre connaissance, au moins quatre, et ce ne sont pas les seuls qui aient été publiés cette année.

Parmi tous les modèles proposés dans ces dernières années, il faut opérer une sélection pratique et ne garder que ceux qui satisfont d'abord aux conditions exposées dans notre première partie. En pareille matière, il importe beaucoup de se garder à la fois de l'utopie et du trompe-l'œil : mieux vaudrait ne pas établir de fiche sanitaire que d'en répandre des modèles qui ne puissent être remplis, ou qui restent inefficaces.

Ce qui frappe au premier abord dans la comparaison de ces divers modèles, c'est qu'ils présentent presque tous deux parties, et que sur la première partie, presque tout le monde est d'accord pour adopter une rédaction à peu près identique, laquelle rédaction ne soulève aucune des objections, dont nous avons, au début de cet article, signalé la gravité, contre les carnets trop documentés. Faut-il en conclure que c'est là véritablement la *partie utile* de l'œuvre, celle qui rallie tous les suffrages, parce qu'elle ne soulève aucune discussion et qu'elle est totalement applicable.

Dans cette première partie, très simple, le carnet de santé scolaire doit contenir, selon la formule du Dr J. Teissier, de Lyon (outre le nom, l'âge et le lieu de naissance), « les antécédents familiaux (intéressant la scolarité) et les diverses tentatives de vaccination *réali*

'uis l'indication de toutes les affections ou accidents survenus
servés dans la scolarité. Enfin une appréciation générale très
sur la santé générale avec l'indication de son point faible ».
e dernière remarque surtout doit attirer l'attention et du mé-
it des éducateurs durant la scolarité de l'enfant ; mais nous
rons pas pour les raisons exposées dans la première partie,
nvienne d'en faire « la récapitulation de tout le passé patho-
de l'enfant ».
simple, un pareil carnet de santé pourra être confié à la fa-
l la renseignera avec le carnet scolaire, sur ce que l'enfant
l'école. Mais en ce cas il importe que les familles soient au-
it bien édifiées sur les services que peut lui rendre ce nou-
ret ajouté à l'ancien ; et c'est pour aider à les comprendre
)r César Roux a fait précéder le carnet proprement dit d'une
qui est à conserver ; il agit d'ailleurs ainsi pour des raisons
s sont communes.
ule objection, dit le Dr C. Roux, soulevée à propos de cette
ion, est celle de violer le secret professionnel et médical :
e objection capitale ; pour y répondre, nous avons composé
et sanitaire de deux parties : « Une première formant le *Car-
anté* proprement dit et *qui reste la propriété de l'Élève*. Une
partie, la fiche sanitaire constituant un registre spécial, qui
e entre les mains du médecin inspecteur. »
rnet pourra donc comprendre, selon le modèle du Dr César

les indications générales sur les conditions d'admission des
nouveaux ; de renvoi lorsque l'élève présente à l'école un cas
de maladie, ou de réadmission après une absence nécessi-
la maladie ;
les renseignements sur l'élève qui ne peuvent en rien porter
e à la susceptibilité des parents : noms, âge, lieu de nais-
domicile, dates des vaccinations, poids, taille, périmètre tho-
, sports » ;
s cases à remplir, soit par le directeur ou la directrice de
pour signaler l'éloignement ou l'absence, en cas de maladie,
le médecin inspecteur, pour autoriser sous son contrôle la
sion de l'élève guéri ;
e dernière page réservée à quelques notions d'hygiène suc-
ent résumées.
dans ses grandes lignes la physionomie générale d'un carnet
scolaire qui nous semble pratiquement réalisable : car sous

cette forme, il ne soulève aucune des graves objections que n
avons précédemment signalées ; et l'on nous permettra de consta
que, dans ces limites, il met d'accord à peu près tous les médec
et toutes les familles que la question préoccupe. Cela a son imp
tance, la réforme ne pouvant être réalisée qu'avec l'approbation
la majorité des médecins et le consentement des familles
cause.

Faut-il en conclure que ce soit la seule formule pratique? Évid
ment non : mais son indication est à retenir.

Ceci dit sur le cadre à remplir; voyons quelles sont les mesu
prendre et comment elles doivent être prises.

L'important, en pareille matière, n'est pas de prendre beau
de mesures, ni des mesures très compliquées, mais plutôt d
prendre exactes, en valeurs constantes, exprimant des rapports
définis et par des repères aussi constants que possible. C'est le
moyen d'obtenir des séries de mesures homogènes, et dans lesqu
on puisse retrouver, relire l'histoire de la croissance de l'enfan
perturbations que lui peuvent faire subir certaines maladies ou
tains excès de travail, l'influence que peuvent avoir les périod
fatigue profonde, quelle qu'en soit l'origine, et les poussées
thénie. C'est pourquoi les notations biologiques du carnet,
bien que les constatations médicales, doivent viser, avant to
être précises et significatives : cela importe plus que d'être
breuses et abondantes.

Pour tenir ce carnet au courant de l'état biologique de l'écoli
faut, que trois fois par an en moyenne, l'enfant soit l'objet
observation attentive, notée d'une façon claire et précise. Rien
jetant les yeux sur le carnet, on doit se rendre compte immé
ment des progrès accomplis depuis le dernier examen, des os
tions ou des arrêts et de leur cause.

Les observations ainsi notées doivent être à la fois descriptiv
exprimées en mensuration. Tout en chiffre serait évidemmen
cellent; mais il y a des phénomènes qui ne peuvent être ainsi
minés, et par ailleurs certaines descriptions ne peuvent être ou
Vous connaissez le poids et la taille d'un sujet, mais si entr
deux termes n'existe pas le rapport habituel dont le Dr Godin s
lait encore récemment l'importance, il est nécessaire d'en che
la cause et de la signaler; que ce soit par exemple, une adi
anormale, qui occasionne le trouble ou toute autre cause, les
vations faciles à faire par le médecin doivent toujours être

par lui-même. Si on n'est pas initié aux études médicales, il y a, dans toute observation de ce genre, une limite où l'on vient buter rapidement ; or les résultats sont surtout funestes pour les écoliers.

Toutes ces notations doivent être, nous l'avons dit, faites d'une façon claire et précise, elles doivent aussi être d'une simplicié et brièveté extrême. Il ne faut pas se perdre en explications, mais exprimer l'état d'un seul mot, quitte à mettre dans une colonne supplémentaire les explications que l'on jugerait nécessaires. Ce n'est que par le moyen d'écrire rapidement qu'on se permet également de se renseigner rapidement.

Il faut également se garder de signaler trop de faits et surtout d'enregistrer les faits inutiles. Par exemple, on entend parler de signaler tous les stigmates de dégénérescence, nous estimons que seuls doivent être relevés ceux dont l'existence peut influer sur la santé, au point de vue scolaire. Une malformation thoracique est dans ce cas, de même qu'une déformation rachidienne ; mais il n'y a aucun intérêt pratique à relever les inégalités céphaliques. On sait qu'une déformation thoracique met le poumon dans un état d'infériorité. Mais une déformation crânienne n'indique pas du tout une gêne des centres nerveux. Quand on connait les rapports entre le crâne et le cerveau et quand on est au courant de la genèse des malformations crâniennes, on sait combien l'interprétation en est difficile et doit être seulement tentée par des gens compétents : et c'est pourquoi nous ne conseillerons pas l'indice céphalique.

A côté de ces observations descriptives doivent se placer les *mensurations*. Étant données les conditions dans lesquelles elles seront pratiquées, les mensurations doivent présenter trois garanties fondamentales : 1° elles doivent avoir par elles-mêmes une signification absolue. En effet leurs variations doivent indiquer les variations concomitantes de l'état biologique sans avoir recours à une série de calculs, ou à des comparaisons plus ou moins longues : il faut éviter d'en décomposer les résultats pour les interpréter ; 2° elles doivent être utiles, c'est-à-dire avoir un but *pédagogique* ou *hygiénique* ; tout ce qui ne remplit pas ce but doit être rejeté. Certes nous ne réprouvons aucune mesure et nous applaudirions les chercheurs qui prendraient telle ou telle mesure ou un grand nombre de mensurations et nous fourniraient un travail à ce sujet. Les travaux comme ceux de Melzi pour l'application anthropométrique à l'éducation sont rares, et cependant pleins d'enseignements. En fait, ils ne peuvent donner des résultats que s'ils sont l'œuvre de chercheurs entraînés à l'anthropométrie exacte et scientifique. Pour le carnet de santé scolaire,

réduire au strict minimum les mensurations, parce que seules les utiles seront admises.

Enfin, il faut en troisième lieu, que les mensurations soient commodes à prendre. Ce serait une erreur de croire que quelques notions d'anatomie suffisent à donner la technique anthropométrique et le maniement des instruments qui lui sont nécessaires.

Comme l'a bien noté M. L. Manouvrier, « pour posséder une technique, il faut l'avoir apprise dans un laboratoire. La nécessité d'un apprentissage spécial est généralement incomprise. Très nombreux sont les médecins, les ethnographes, les explorateurs, les maîtres d'écoles, les psychologues qui ont acheté des instruments d'anthropométrie, sans songer qu'il y a une infinité de manières de s'en servir. Pas plus que celles des vivisections physiologiques, pas plus que la technique histologique ou embriologique, la technique anthropométrique ne s'apprend dans les livres ». Cette citation d'un maître de l'anthropologie contemporaine, juge ceux qui proposent à priori de prendre telle ou telle mesure. Nous voyons certains médecins réclamer, par exemple, les mesures crâniennes, ignorant sans doute qu'il est possible (quand l'éducation technique n'a pas été très longue et très méthodique) de faire varier de 10 à 15 millimètres certains diamètres, tels que l'occipito-frontal, c'est-à-dire de se tromper « d'une quantité supérieure à la moyenne des différences réelles représentant les variations anatomiques qu'on se propose de mesurer » (Manouvrier). Comme des observateurs différents seront obligés de pratiquer ces mesures, on s'aperçoit tout de suite du danger qu'il y aurait à donner de l'importance à des mensurations sans valeur, et de la peine inutile qu'on réclamerait de ceux qui seraient obligés de les prendre.

Ceci dit simplement pour éliminer les mensurations de luxe et qui ne sont pas pratiques. Examinons les mensurations qui peuvent être recommandées.

1° Le poids doit être pris : il est inutile d'insister sur son importance, ni sur la façon dont on doit procéder pour avoir des pesées absolument comparables.

2° La taille totale de l'écolier sera prise régulièrement ; nous sommes d'avis, avec beaucoup d'anthropologistes compétents (1) de prendre cette taille, l'enfant étant couché (2). Restant debout, l'en-

(1) Papillaud, Lapicque, Variot.

(2) *L'Éducation* a indiqué (avril 1905) comment mesurer la taille de l'enfant couché, en même temps que l'on prend son poids.

tendance à remuer continuellement : il s'étire ou se tasse et
tinuels changements d'attitude amènent des résultats erronés.
commandations n'y peuvent rien, l'enfant ayant horreur de
bilité. Dans la position couchée, on évite tous ces inconvé-
la mensuration est prise avec rapidité, sans inflexions ni mo-
ons, et, partant sans erreur.
bjectera peut-être (nous l'avons entendu dire) la difficulté de
r les écoliers ; à cela nous ferons remarquer que récemment
riot et Chaumet ont mesuré de cette façon plusieurs milliers
rs de nos écoles parisiennes, démontrant ainsi que la chose
cilement acceptée.
mensions importantes aussi à connaître sont celles de la cage
que. Les mensurations les plus souvent proposées pour les
sont le périmètre thoracique, la spirométrie, les diamètres
région. Examinons chacune de ces mensurations.
ré le grand nombre de médecins qui le proposent, nous reje-
périmètre thoracique quel que soit le niveau indiqué pour sa
— fût-ce d'abord un point de repère fixe. On a recommandé
dre la circonférence au niveau des seins ou immédiatement
ous des aisselles. Or, à ces niveaux, on mesure non seule-
expansion thoracique, mais encore l'épaisseur du scapulum,
scles pectoraux et dorsaux, le tissu graisseux si prononcé
rtains sujets (et nous ne parlons pas des filles) ; il existe de
trop d'éléments contribuant à majorer la circonférence et,
séquent, à ne pas remplir cette qualité que tous demandent
esures : une signification exacte. On peut remédier à cela en
t la circonférence sous-pectorale, c'est-à-dire à un niveau où
nce musculaire se fait moins sentir et où la cage thoracique
plus grande dimension. Mais alors, il n'y a pas de point de
fixe : de plus, l'extrême mobilité de la cage thoracique à ce
nécessite la prise de deux mensurations : l'une au repos,
en inspiration, pour obtenir ensuite, non pas l'ampliation
e la cage thoracique, mais l'ampliation moyenne habituelle de
sujet. C'est là une manœuvre longue et, qui plus est, difficile,
aut une attention soutenue du sujet pour obtenir une inspi-
forte suivie d'une expiration maxima. La bonne volonté du
st donc nécessaire, même quand il s'agit d'adultes ; est-on sûr
tenir d'écoliers plus ou moins turbulents ? Est-on sûr même,
t-ils pleins de bonne volonté, qu'ils comprendront exactement
n leur demande ? Nous en doutons fort, et cela par une expé-
personnelle, qui se rencontre d'ailleurs avec celle de tous les

anthropologistes de métier, versés dans la pratique de ces mesures (Papillaud, Godin, Demonet, etc.).

Enfin, pour en finir avec cette question que nous ne craignons pas de traiter un peu longuement pour montrer combien on s'illusionne encore, ajoutons que les mensurations prises à l'aide du ruban métrique à l'encontre de ce qu'on croit généralement sont rangées parmi les plus délicates. Écoutons ce qu'en dit le Dr Godin dans ses belles recherches sur la croissance :

« Le regard du non initié (à l'anthropométrie) ne s'arrête même pas sur cet objet familier, le ruban métrique qui est entre toutes les mains et dont tout le monde sait se servir. Comment donc expliquer alors que la même personne n'obtienne qu'exceptionnellement la même mesure pour le périmètre thoracique, pris trois fois de suite au même niveau ? La faute en est-elle à l'instrument, à la main qui le manie ou à la science anatomique de l'opérateur ? Je n'hésite pas à dire que seule est en défaut la science de l'observateur. »

M. Godin donne alors les causes d'erreurs et déclare d'ailleurs que la circonférence ne l'emporte pas en importance anthropologique sur les diamètres. Cet avis d'un maître en la matière nous dispense d'insister davantage.

Donc c'est au diamètre qu'il faut avoir recours : d'ailleurs nous faisons un reproche à la circonférence, c'est qu'elle ne donne pas la forme du thorax. Une poitrine peut avoir un périmètre suffisant et le thorax présenter néanmoins un aplatissement transversal considérable.

Nous n'insisterons pas sur la spirométrie qui, théoriquement, donnerait un indice parfait, mais qui est actuellement pratiquement inutilisable.

Actuellement, pour juger les dimensions de la cage thoracique, il faut employer des diamètres. Beaucoup de ceux qui ont l'habitude de l'anthropométrie préconisent les diamètres antéro-postérieurs et transversaux du thorax. Prises à l'aide de la grande glissière, les deux mansurations réalisent les *desiderata* susénoncés. Elles sont faciles à pratiquer, elles sont utiles, puisqu'elles donnent des renseignements sur la capacité totale et de plus leur interprétation est aisée, puisqu'elles donnent les deux éléments constituants de l'indice thoracique, les deux dimensions de la poitrine, la forme de la cage.

Ce diamètre antéropostérieur se prend en avant de l'extrémité inférieure du corps sternal au point médian du dos, le compas étant placé perpendiculairement à l'axe du thorax.

Pour éviter des hésitations dans la recherche de cet axe, il suffit de chercher le diamètre minimum, ainsi que l'enseigne M. Papillaud (1). De cette façon l'instrument prend la position utile. Après cela on prend le diamètre transversal dans le même plan et on a obtenu deux mensurations qui, tout en donnant les dimensions exactes du thorax, dans ses deux sens, permettent d'obtenir l'indice thoracique.

Il est une dimension, le diamètre biacromial, que certains auteurs ont proposé de prendre soit pour être substitué à l'un des diamètres thoraciques, soit pour obtenir des indications sur certaines proportions transversales. Sans examiner dans leurs détails les arguments qui ont été mis en avant, sur les mérites de cette mensuration, plaçons nous ici uniquement au point de vue pratique et examinons si cette mesure présente les qualités indiquées précédemment.

Le diamètre biacromial ne donne pas directement des renseignements sur la capacité vitale ; ce n'est que par comparaison à d'autres mensurations, comme l'ont établi les D[rs] Godin et Demonet, qu'on obtient des indications utiles sur ce sujet. Et d'ailleurs, il suffit de consulter les mensurations obtenues par les auteurs, pour s'apercevoir que le diamètre biacromial est loin de suivre la cage thoracique dans son développement. Il ne dispense donc pas de prendre d'autres mensurations portant directement sur le thorax.

Donne-t-il par lui-même des indications utiles sur la croissance du sujet ? Incontestablement c'est une dimension qui peut figurer parmi toutes celles qui nous renseignent sur l'état transversal de l'écolier : c'est le plus grand des diamètres osseux. Mais il n'a pas plus d'intérêt que les diamètres transverses du thorax ou les diamètres du bassin, ou le diamètre bitrochantérien ; et de plus, il est d'une interprétation difficile, car il a une valeur synthétique, par conséquent complexe et qui nécessite la dissociation en ses divers éléments : ses variations sont influencées par la largeur sternale, la largeur et l'inclinaison des clavicules, l'épaisseur de l'acromion. Il obéit en outre à des corrélations avec le membre supérieur. C'est donc une cause qui nous le fait rejeter, comme mesure à prendre d'une façon habituelle. En outre, c'est une mensuration difficile à pratiquer correctement : ceux qui font de l'anthropométrie avec méthode, ont remarqué la facilité avec laquelle on commet des erreurs. D'abord le compas peut baisser et mesurer les masses musculaires ; puis, par suite de l'obliquité fréquente de l'acromion, il

(1) Conférences faites au laboratoire d'anthropologie de l'École des Hautes-Études.

n'est pas rare qu'on serre le compas sur l'extrémité des clavicules qui occasionne des erreurs de plusieurs centimètres.

Telles sont les raisons qui nous font considérer le diamètre cromial comme une mesure de luxe et ne devant être prise que les seuls initiés à la pratique anthropométrique, et, quand on p en même temps que lui, fixer un grand nombre de mensurat permettant de *l'expliquer* et de le mettre en *valeur relative*.

III

Qui doit remplir le Carnet scolaire de santé.

Le carnet de chaque élève doit être toujours établi par le méd seul ; il sera rédigé de façon à ne pas violer le secret médical, e professeurs en auront connaissance. Reste à savoir dans quelles ditions sera établi ce carnet.

La conception actuelle du carnet scolaire de santé est celle livret qui commence à l'école maternelle et qui suit l'enfant jusq régiment ; presque tous ses partisans estiment même qu'il ren pour l'incorporation et surtout la répartition des futurs effectifs signalés services aux conseils de revision. Peut-être est-ce trop d thousiasme, mais n'examinons pas ici ce côté de la question.

Ainsi conçu le carnet prendra le petit écolier au sortir de la mille ; à ce moment la mère a encore très présentes ses observat sur les premières années de son enfant, la suite des maladie leurs caractères, etc. Elle pourra, par conséquent, fournir au m cin de l'école — mais à lui seul — tous les renseignements qui vent l'aider à bien apprécier la croissance physique et mental cet écolier et à faire le nécessaire pour l'hygiène scolaire. De renseignements, le médecin inscrira sur le carnet ce qui peut conservé et communiqué aux éducateurs de l'enfant et gardera devers lui les observations que doit couvrir le secret médical.

Parti de l'école maternelle, ce carnet suivra son propriétai l'école primaire, au lycée et même plus loin, s'il franchit d'au degrés de l'enseignement.

Mais il arrive souvent, dans les lycées en particulier, que l'é entre n'ayant jamais vu d'autre médecin que celui de sa fam Comment, en pareil cas, établir son carnet de santé ? La solu sera très simple : si la transmission des renseignements peut se f de médecin à médecin ; celui de la famille renseignant (avec l'as timent des parents) celui du lycée qui, à son tour, lorsque l'en quittera le lycée, renseignera le médecin de la famille où retou

le lycéen. Cet ensemble d'habitudes déontologiques, il serait très facile, grâce à une mutuelle bonne volonté, de les faire adopter partout; mais elles ne le seront que le jour où le médecin de la famille sera bien assuré de voir les renseignements qu'il donne utilisés dans l'intérêt seul de son client.

Nous n'avons cité dans cet article, que les modèles les plus réduits; encore ont-ils été souvent simplifiés et cependant le moins compliqué réclame encore au moins 30 minutes de travail médical à chaque trimestre, c'est-à-dire deux heures par an pour chaque élève, si l'on commence les mensurations dès la rentrée. Quelle sera, dans ces conditions la besogne d'un médecin inspecteur des écoles de Paris, chargé de visiter ainsi 1 500 à 2 000 élèves? Ce sont 3 ou 4 000 heures de travail par an, c'est-à-dire, si on lui permet de se reposer le dimanche, au moins dix heures de travail par jour pour une année de 300 jours. C'est dire que le médecin chargé de ce service ne pourra pas faire autre chose; aussi bien lui demande-t-on de connaître, outre la médecine du praticien « les maladies physiques de l'enfant et sa psycho-physiologie : ce médecin devra, de plus, posséder l'art d'interroger les enfants avec bonté et sagacité, avoir la curiosité des problèmes pédagogiques et jouir d'une assez large ouverture d'esprit ». Si maintenant un médecin de cette espèce (et nous doutons qu'il y arrive avant la quarantaine) reçoit en tout et pour tout un traitement de 6 ou 8 000 francs, ce chiffre qui paraît énorme, en comparaison de ceux des médecins inspecteurs, lui assurerait une moyenne de deux francs par heure, à condition de travailler 10 heures par jour. Qu'on ne s'étonne pas, après cela, d'entendre un des principaux promoteurs du carnet scolaire de santé, avouer mélancoliquement, que le recrutement et le paiement du personnel, sont la grosse difficulté de cette réforme, et concluons une fois de plus en faveur d'un modèle très simple et très rapide, ne fût-ce que pour le remplir plus facilement et plus sincèrement.

Tout ce qui précède s'applique à la partie médicale : il restera encore à remplir la partie qui traite de l'état intellectuel des écoliers (1): et c'est là que doit intervenir l'éducateur de l'enfant. C'est lui qui vit avec l'écolier, qui l'observe, et c'est lui par conséquent qui peut

(1) Il est à noter que dans beaucoup de carnets, cette partie n'est pas mentionnée.

et doit renseigner sur sa valeur intellectuelle et morale. C'est sans doute ainsi que l'entendait le Dr Dinet lorsqu'il écrivait tout récemment (1) :

« Le médecin ne sera pas seul à dresser ce dossier : il devra y être aidé par les professeurs, puisqu'il s'agit d'une observation médico-pédagogique, et que les résultats qu'on peut espérer en obtenir seront tout aussi profitables à la bonne culture intellectuelle de l'enfant qu'à sa bonne culture physique. Il faut donc obtenir des professeurs qu'ils collaborent au dossier sanitaire et, pour que cette collaboration soit efficace, il faut qu'ils s'appliquent à étudier individuellement leurs élèves. Il ne suffit pas qu'ils donnent au médecin des renseignements vagues et superficiels, sur leurs plus ou moins grandes aptitudes au travail, leur bonne ou mauvaise conduite, leur mémoire plus ou moins étendue : mais il est nécessaire qu'ils cherchent à analyser ces défauts et même à en pénétrer les causes. Toutes ces remarques devraient être consignées sans craindre qu'elles soient inutiles. Tel fait qui peut paraître insignifiant, peut, à lui seul, ou rapproché d'un autre, fournir au médecin, de précieuses indications ; l'agitation, la colère, le mauvais caractère, la paresse d'un enfant, la façon dont il mange, dort ou s'amuse, permettront le cas échéant, d'établir un diagnostic, et par suite un traitement efficace. »

Comment doit être rédigée cette partie *pédagogique* du carnet de santé scolaire ? Quelles déterminations et quels repères doit-elle contenir ? Sur quels points porter l'attention suivant que l'écolier est bon ou mauvais élève, maladif ou bien portant ?

Ce sont là toutes questions qui feront prochainement, à cette même place, l'objet d'une étude documentée. Bornons-nous aujourd'hui, à rappeler aux partisans de cette réforme, que la direction d'un écolier, durant les périodes difficiles de la croissance, ne doit pas être tantôt médicale et tantôt pédagogique, au hasard des circonstances : elle doit être, à la fois médicale et pédagogique, c'est-à-dire *médico-pédagogique* ; parce que, surtout chez l'enfant en croissance, on ne doit pas *élever* séparément le corps et l'esprit.

Donner la physionomie individuelle de chaque écolier au moral et au physique : voilà ce que doit réaliser le carnet de santé scolaire. Il doit être destiné à surveiller et nous permettre de suivre étapes par étapes la croissance corporelle et mentale de l'enfant : il doit permettre, parfois même de prévoir les écarts de croissance capa-

(1) Congrès d'hygiène scolaire. Paris, 1906, p. 291.

bles de produire soit immédiatement, soit pour l'avenir quelqu'une de ces anomalies qui affligeront l'adulte d'une véritable tare sociale. Il doit aussi permettre de protéger l'enfant, en même temps que ses autres camarades de classe, contre les dangers morbides plus grands que présente toujours pour les santés fragiles, une réunion constante et prolongée d'enfants d'origines diverses.

Dans cette œuvre en partie double, le médecin accomplira pour sa part le travail médical et les professeurs de leur côté y apporteront leurs observations pédagogiques. L'utilité de la réforme est précisément que, désormais les uns et les autres s'occuperont ensemble de l'écolier et que le carnet de santé scolaire ainsi établi, constituera un dossier médico-pédagogique exact et complet.

II

Le Carnet sanitaire des écoliers, par MM. Alfred Binet et le Dr Th. Simon (1).

Le système que nous préconisons est un système de simplification. Nous voulons diminuer la part de l'inspection médicale, en cherchant au médecin des collaborateurs dans le personnel scolaire existant. Nous voulons tirer parti de ce personnel et lui demander un travail utile qu'il peut donner sans nouveaux frais, et sans qu'on exige de lui un effort fastidieux et exagéré. Nous nous sommes rendu compte, d'après nos recherches personnelles, qu'il y a une partie très longue, dans le programme du carnet sanitaire, qui peut être exécutée avec une précision suffisante par le personnel scolaire. Ce sont :

1° Les *mensurations corporelles*, devant être faites périodiquement, chaque année ou chaque trimestre, et dont l'ensemble constitue l'anthropométrie scolaire.

2° Les observations et mesures, d'ordre pédagogique, sur la *vision et l'audition*.

3° Les *renseignements de la famille* sur l'*état de santé des enfants*.

En recueillant ces divers renseignements, le personnel scolaire devient pour le médecin un organe d'information, et en quelque sorte un appareil avertisseur, comme nous allons l'expliquer.

(1) *Revue scientifique*, 26 janvier 1907.

II

ANTHROPOMÉTRIE. — Ce sont des mesures ayant pour but de fai connaître la régularité ou l'irrégularité de la croissance. Ces mens rations sont indiquées sur tous les livrets scolaires : seulement on négligé de dire comment elles doivent être utilisées. C'est une lacu que nous remplirons dans un instant. Il est évident que les mens rations n'ont aucun rapport avec le secret médical et peuvent êt confiées sans inconvénient à des opérateurs non médecins.

Trois mensurations principales ont été proposées :

La taille;

Le poids.

Un troisième mesure, qui peut être : la *capacité vitale*, évaluée p la *spirométrie*; le *périmètre thoracique*; le *diamètre biacromial*. S ce point, il y a controverse parmi les auteurs; arrêtons-nous-y u instant.

La *capacité vitale*, mesurée par la spirométrie, aurait nos pré rences, si elle n'exigeait pas un appareil coûteux, et, de la part d élèves, un apprentissage qu'on ne peut guère demander à des enfa âgés de moins de 12 ans.

Le *périmètre thoracique*, ou mesure du tour de poitrine au rub métrique, est un procédé qui a beaucoup de partisans, surtout par ceux qui ne l'ont jamais pratiqué. Voici les principales causes d'e reurs qui empêchent le périmètre thoracique de donner une mesu fidèle de la fonction respiratoire. La grandeur de la poitrine var avec l'inspiration et l'expiration, et par conséquent cette mesure n point de valeur si on ne tient pas compte du moment respirato où on lit le chiffre du ruban métrique. De plus, le tour de poitri peut être augmenté par des causes qui n'ont aucun rapport avec développement des poumons : ces causes sont : la saillie des pec raux, l'abondance du tissu adipeux, la proéminence des seins ch la femme. Ajoutons que les parents peuvent trouver des inconv nients à faire prendre cette mesure sur leurs filles par un médeci Enfin, le ruban métrique avec lequel on enserre la poitrine est u instrument infidèle : 1° il est souvent mal gradué à l'origine; 2° i s'étire à l'usage; 3° il peut être appliqué sur la poitrine d'une maniè lâche ou serrée; 4° il glisse facilement, quand on l'applique, chang de niveau, ce qui altère encore la mesure. Et toutes ces erreurs d technique sont d'autant plus importantes que la variation indiv

elle du périmètre thoracique et son accroissement annuel s'expri-
mt par des chiffres très faibles, inférieurs à 2 centimètres.

Pour montrer que nous n'exagérons rien en insistant sur ces incon. nients du périmètre thoracique, nous ne citerons pas des anec-tes, mais nous rapportons l'observation suivante : trois personnes esurant la poitrine de divers enfants avec le même ruban métrique, après s'être entendues sur la technique, ont commis chacune des arts individuels dont la moyenne est de 2cm,3 et des écarts maxima 'un opérateur à l'autre) dont la moyenne a été de 2 centimètres. On ; pourrait donc mesurer un tour de poitrine qu'avec une approxi-ation de 2 centimètres, même en se mettant dans les meilleures nditions expérimentales ; les spécialistes reconnaîtront que ce n'est as brillant.

Nous avons proposé de substituer à la mesure précédente le *dia-ètre biacromial*, ou largeur des épaules, prise d'un acromion à autre. Cette mesure n'exige pas la nudité du buste, elle peut se rendre à travers la chemise, et elle est applicable aux filles aussi ien qu'aux garçons; l'approximation qu'elle comporte est plus etite que pour le périmètre thoracique, elle est de 0cm,6 seule-ment.

On nous a, par exemple, fait une grosse objection : le diamètre iacromial indique seulement la croissance du corps en largeur, à ne certaine hauteur ; c'est un indice de développement transversal, oilà tout. Au contraire, le périmètre thoracique, si défectueux qu'il oit, donne une idée de la fonction respiratoire.

Nous répondrons que c'est là une illusion certaine. Récemment, ous avons procédé à des expériences comparatives, qui sont la con-damnation du périmètre thoracique. On a pris dans une école une inquantaine d'enfants, de 11 à 13 ans, on les a divisés, d'après la aille, en 5 groupes. Un premier expérimentateur a enregistré leur apacité vitale à la spirométrie, avec le plus grand soin, répétant l'expérience plusieurs fois, éliminant les sujets maladroits ; un second expérimentateur mesurait le périmètre thoracique, et un troisième, le diamètre biacromial. Tous ces chiffres étaient relevés d'une ma-nière indépendante : et nous avons constaté que la relation est très vague, très lointaine entre le périmètre thoracique et le diamètre biacromial d'une part, et la capacité vitale d'autre part. Ce serait une grosse erreur de croire que la relation constatée peut avoir une importance pour le diagnostic individuel.

Conclusion : ni la distance biacromiale, ni le périmètre thoracique ne sont en rapport précis avec la capacité vitale : mais la distance

biacromiale est plus commode à prendre, susceptible d'une approximation plus grande. Il est donc naturel que nous continuions à la préférer, simplement comme indice de développement transversal.

Sans vouloir être complet, indiquons en passant que tout dernièrement on a proposé d'autres mesures applicables au thorax, notamment la différence de circonférence thoracique entre l'inspiration et l'expiration, et les deux diamètres antéro-postérieur et transversal de la poitrine. Tous ces projets nous inspirent la réflexion suivante, que nous demandons la liberté d'exposer avec franchise : Comment se trouve-t-il des auteurs pour proposer du nouveau, avant d'avoir cherché à contrôler, par des expériences précises et personnelles, si la mesure qu'on préconise a quelque valeur pratique. Qu'on commence par nous donner les pièces justificatives !

Organisation, durée et fréquence des mensurations. — Ces opérations anthropométriques peuvent être exécutées très rapidement. Deux heures suffisent pour toute une école de 300 enfants. On obtient facilement ce résultat avec un peu d'organisation intelligente. Le plus simple est de procéder dans une salle assez vaste où les instruments nécessaires : toise, balance automatique et compas ont été rassemblés. Chaque professeur est prévenu de la séance qui va avoir lieu. Il donne à ses élèves une fiche où chacun d'eux inscrit son nom, sa date de naissance et les trois mentions : taille, poids, largeur d'épaules. Toute une classe descend et se prépare à la fois, en enlevant les chaussures et les vêtements de dessus. Les premiers prêts passent les premiers devant l'opérateur. Il peut choisir des secrétaires parmi les grands élèves ou inscrire lui-même sur la fiche que l'enfant lui présente le chiffre de la mesure qu'il vient d'obtenir. Le mieux est que le nombre d'opérateurs soit égal au nombre des mesures à relever. En somme c'est une demi-heure prise par classe sur le temps de toute l'année et c'est tout. Le cours des études n'en est nullement troublé.

Il ne semble pas nécessaire de recommencer dans la même année ces trois mensurations. La taille et la largeur d'épaules tout au moins ne paraissent pas devoir présenter un accroissement assez rapide pour motiver un examen trimestriel. Un enfant aurait la même taille en janvier qu'à la rentrée d'octobre, ou même une largeur d'épaules moindre, qu'on n'en pourrait rien conclure si ce n'est une erreur probable dans la première mensuration. Le poids au contraire est plus souple ; des influences multiples peuvent le modifier ; la moindre morbidité se traduira par un abaissement ; les causes les plus passagères peuvent l'altérer ; il est un indicateur bien plus délicat du

eau de la santé. Lui seul devra donc être contrôlé tous les trois is. Mais il est facile à prendre, la bascule s'en charge pour ainsi e toute seule.

Contrôle. — Ainsi trois mesures sont inscrites à chaque rentrée nuelle sur les fiches des enfants et l'une d'elles a sa valeur répétée atre fois dans l'année. Un premier point importe pour que ces meres soient valables : c'est qu'elles soient bien prises. Une courte inication sur la manière d'y procéder devrait figurer sur une page du vret ; un bref et facile apprentissage peut être d'ailleurs donné à t égard dans les écoles normales d'instituteurs : nous ne croyons s que ce sera là une forte augmentation des programmes et une use de surmenage pour les élèves-maîtres. Mais il faut compter vec la négligence, le laisser aller, qui sont des tendances très huaines. Il serait bon qu'un contrôle restât menaçant à cet égard omme à beaucoup d'autres. La perspective qu'un inspecteur pasra dans la semaine pour mesurer lui-même quelques enfants pris u hasard aurait un effet des plus salutaires. Si le contrôleur constate s écarts trop grands entre ses chiffres et ceux des fiches, c'est que s mesures sont recueillies sans attention. Elles sont en effet assez ciles pour que les écarts tolérables ne soient pas très grands ; elles nt été assez étudiées pour que les limites de ces écarts tolérables oient connues. Nous sommes certains de ne pas exagérer, sinon omme indulgence, en disant qu'il y aura faute lourde quand l'écart our la taille ou la largeur d'épaules atteindra 2 centimètres, et our le poids 1 kilogramme. La crainte d'une vérification même ncomplète suffira évidemment à ce que de pareils faits soient évités.

Signification des mensurations. — Les chiffres sont supposés bons, xacts et bien pris. Que signifient-ils ? Le directeur qui les relira à tête reposée, le médecin quand il va passer sa revue rapide et les parcourra tout en jugeant la mine de l'enfant qui passe devant lui, ont-ils voir simplement défiler des renseignements comme ceux-ci : Gaston, né en 1895 ; taille, 130 ; poids, 29 ; largeur d'épaules, 29 ; Louis, né en 1898 ; taille, 120 ; poids, 23 ; largeur d'épaules, 26 ; et ainsi deux ou trois cents fois de suite ? Cela ne servirait absolument à rien. Il faut pour les lire utilement en apprécier d'emblée la valeur. Comment faire ? Nous avons proposé un procédé de notation que nous rappelons ici. A tel âge la taille est, par exemple, de tant ; à l'âge au-dessous, de tant. Lorsqu'un enfant a une taille comprise entre ces deux valeurs extrêmes, nous disons qu'il a la taille de son âge ; sa taille est-elle inférieure à la moyenne de celle des enfants moins âgés d'un an, nous disons qu'elle est en retard d'un an ; est-

elle inférieure à la moyenne de celle des enfants de deux ans plus jeunes, nous disons qu'elle est en retard de deux ans. Et ainsi pour chaque mesure. En se reportant aux tables de moyennes, sans lesquelles toute mesure individuelle est sans portée, on confère à chaque chiffre une signification précise qui peut être indiquée par une notation simple, une sorte de coefficient de robustesse ou de chétivité, résumé expressif de tout le travail antérieur. Ces tables devraient être indiquées dans chaque livret scolaire, puisque ce sont des références, et comme des tarifs, qui fixent l'interprétation exacte de chaque chiffre.

Utilisation de l'anthropométrie. — On peut confier à chaque maître le travail de dépouillement. Il s'y intéressera davantage s'il en voit les résultats. Le directeur de l'école, dès qu'il en aura connaissance, pourra en tirer immédiatement profit. C'est un profit pédagogique qui est, dans une certaine mesure, distinct du profit médical. Nous avons montré ailleurs (1) que les plus petits d'une école sont généralement les plus pauvres. A eux de préférence on doit penser pour les cantines gratuites, et la distribution gratuite des vêtements, en attendant que plus tard on leur réserve des places dans les colonies de vacances. Sans doute l'anthropométrie n'est pas pour les œuvres d'assistance la seule indication, pas plus que l'ancienneté n'est le seul mode d'avancement pour les fonctionnaires. Mais ce sont là des données précieuses, indiscutables, et qui ont tout de même plus de valeur que les recommandations d'amitié et de complaisance. Ce que nous demandons, c'est que lorsqu'un maître sera obligé, bien malgré lui, de faire un choix entre plusieurs élèves pour l'un desquels il peut mettre en œuvre les bienfaits de l'assistance, il tienne compte, par la considération du développement corporel, de ceux qui sont les plus faibles, les plus en retard, et qui ont le plus besoin de nourriture saine et d'air pur. Il aura ainsi contribué, pour une très grande part, à introduire du discernement dans les œuvres d'humanité.

Vision et audition. — Les professeurs de classe examineront d'autre part la vision et l'audition de leurs élèves respectifs. Et ceci non plus n'est pas très long. Nous ne faisons que rappeler ici les méthodes que nous nous sommes efforcés de simplifier et de codifier pour leur en permettre l'emploi en toute sécurité (2). Nous ne croyons pas avoir à entrer dans de nouveaux détails. Mais peut-être n'est-il pas

(1) *Année Psychologique*, t. XII, 1906. *La misère physiologique et la misère sociale.*
(2) *Année Psychologique*, t. XII, 1906. *Pédagogie scientifique.*

inutile de rappeler que, à la suite de notre publication, des tentatives de ce genre se sont multipliées, qu'il y a nombre d'écoles où ces examens ont été méthodiquement pratiqués sans ordre ministériel, et sur la seule direction des inspecteurs ou directeurs. Et la chose est toute naturelle. Les instituteurs n'ont pas été longs à comprendre qu'il était de leur intérêt de connaître à ce point de vue les enfants qu'ils instruisent. Les élèves profitent d'autant mieux de leur enseignement qu'ils sont placés dans de meilleures conditions. Il est donc de l'intérêt des maîtres qu'ils reconnaissent eux-mêmes les enfants défectueux pour leur assigner leur banc dans la classe. La copie d'une échelle optométrique réduite, une dictée orale de mots connus, la correction de ces deux épreuves selon des règles édictées d'avance pour donner aux résultats une interprétation qui ne laisse point place à l'hésitation, voilà leur tâche. Quant à savoir s'il s'agit de myopie, d'astigmatisme, d'une otite catarrhale ou de végétations adénoïdes obstruant la trompe d'Eustache, cela dépasse leur compétence. Au médecin encore le soin d'examiner par ses méthodes particulières les enfants dont la fiche porte en regard des titres, vision et audition des mentions de défectuosité. Mais le premier triage, ici encore comme précédemment, est fait avant qu'il ne passe et son travail s'en trouve à la fois allégé et orienté.

Renseignements a obtenir des familles. — Il reste enfin à recueillir une dernière sorte de renseignements, ce sont ceux qui viennent des parents eux-mêmes. Les rapports obligatoires du directeur avec ces derniers, — moins fréquents toutefois qu'on pourrait le penser, car certains parents ne le voient jamais, — font du directeur de l'école la personnalité la plus propre à les obtenir. Le médecin ne peut le faire, il n'est pas là en permanence résidant à l'école ou au lycée. Tout au plus pourrait-il convoquer quelquefois, exceptionnellement, le père ou la mère d'un enfant. Même dans ce cas, le directeur devrait certainement servir d'intermédiaire. Si quelqu'un doit entrer en rapport avec la famille, ce ne peut donc être que celui-ci. Du reste, bien que l'idée du livret soit de soumettre l'enfant à une surveillance hygiénique nationale, on n'a jamais songé à le soustraire à la tutelle de la famille. La coopération de la famille à l'œuvre de l'école est au contraire une question à l'ordre du jour; et tout ce qu'on pourra faire dans ce sens sera bien fait.

Tout d'abord, le directeur posera aux parents qui lui amènent un enfant un certain nombre de questions sur la santé de celui-ci; est-il habituellement maladif ou n'a-t-il jamais été alité? Le médecin qui

l'a soigné a-t-il insisté auprès de vous pour que vous le surveilliez à tel ou tel point de vue ? Il n'y a pas là d'indiscrétions dont les familles puissent prendre ombrage, pour peu que le directeur ait du doigté et de la diplomatie. Les mères de famille, notamment, seront les premières à fournir les renseignements demandés. On obtiendra de la sorte des notions précieuses qui pourront être portées sur la fiche sanitaire et communiquées à la connaissance du médecin lors de sa visite. C'est une enquête préalable qui achève de déblayer le terrain devant lui. On verra, en fait, si cette enquête doit être pratiquée par des conversations particulières avec les parents, ou par correspondance, ou par questionnaire.

Enfin, dans le courant de l'année même, le directeur tiendra un compte exact des absences et de leur cause ; toutes les fois qu'un motif de maladie sera invoqué, il notera sur la fiche de l'enfant la durée de l'absence et pourra même s'éclairer auprès des parents sur la gravité du cas, peut-être même demander un mot du médecin qui aura soigné l'enfant, mot qu'il transcrira ou adjoindra à la place voulue du carnet. On ne sait pas assez tout ce qu'on peut obtenir par une manifestation d'intérêt.

III

Nous venons d'assigner un rôle au personnel enseignant. La division de la besogne entre professeurs et directeurs en rend l'accomplissement possible ; chaque professeur ne s'occupera que de sa classe propre, soit de 40 à 50 enfants au maximum et non 4 à 500 ; ce sont ceux qu'il va avoir à instruire l'année durant ; son intérêt de les connaître est immédiat, sa sympathie n'a pas à se disperser sur une foule inconnue et anonyme ; il n'ignore pas au contraire les profits qu'il en retirera pour son enseignement, voire sa discipline. Cette connaissance physique par laquelle il commence l'année, et comme en jouant, car elle plait aux enfants, est un premier lien qui l'attache à ceux dont la vigueur physique lui parait promettre un effort intellectuel, comme à ceux dont la délicatesse appelle sa sollicitude et sa bienveillance ; il se familiarise par la même occasion avec d'autres notions dont on est étonné qu'il soit parfois si ignorant, comme de l'âge divers des enfants de sa classe, qu'il voudrait pourtant égaux en jugement. Dans tous les cas cè sera fort utile qu'il dresse lui-même pour ses enfants le barème dont nous avons parlé, barème qui fixera dorénavant devant ses yeux de manière éloquente leur véritable valeur physique.

La tâche du directeur est plus étendue puisqu'elle s'applique à l'école entière ; mais son rôle est surtout centralisateur. Quant à ses rapports avec les familles, aurait-il quelque tendance à les laisser se relâcher qu'il y serait, nous en sommes sûrs, bientôt rappelé par les familles elles-mêmes, une fois l'élan donné. Ce n'est pas l'amour des enfants qui manque aux parents, bourgeois ou ouvriers, mais une orientation de ce qu'ils doivent faire pour eux. Le médecin arriveà son tour, le dernier, toujours un peu pressé, talonné comme il l'est par la lutte pour la clientèle ; il est riche de dévouement mais pauvre de temps, mal adapté encore à ce rôle social qu'on veut trop souvent lui faire jouer sans le rétribuer suffisamment, partagé entre ses idées généreuses et son intérêt. Au moins la nouvelle besogne qu'on lui impose ici lui a-t-elle été préparée. Au lieu de cette indication formidablement vague d'examiner et de suivre 4 à 500 enfants dont les 3/4 au moins sont sains, et de se livrer à un examen minutieux de leurs moindres fonctions, il trouve maintenant, à côté de chaque enfant, les résultats d'une enquête sans doute un peu sommaire mais précieuse, et accompagnée d'observations et de mesures précises.

M. Grancher signale, sans pourtant fournir de chiffres, que les enfants suspects de tuberculose présentaient le plus souvent des dimensions réduites comme taille et poitrine. Voilà donc ces enfants suspects déjà triés par l'anthropométrie. Le médecin va passer sans doute en revue tous les enfants de l'école sans exception, et maints signes cliniques peuvent en effet encore frapper son attention ; mais il fait cet examen rapide, avec les fiches en mains, préparées comme nous l'avons dit : et par suite il voit d'emblée les faibles et il fait alors son métier, qui n'est point d'examiner les bien portants, mais de chercher les remèdes à des situations anormales, auscultant s'il croit devoir ausculter, analysant les urines s'il pense plutôt trouver de ce côté l'origine des troubles constatés, ou au contraire interrogeant plus particulièrement les fonctions nerveuses.

Nous ne croyons pas qu'à cet égard on puisse lui fournir de plan ; il a, pour lui en servir, son instruction professionnelle. Il examinera donc tous ces enfants comme il l'entendra, faisant porter ses investigations sur tel ou tel point particulier. A quoi bon l'obliger à écrire pour chaque enfant bien portant 10 ou 20 mentions « néant », là où une seule aurait suffi ? Quel avantage d'ailleurs à imprimer : *squelette*, sans spécifier quelle partie doit en être examinée ; ou *appareil digestif*, sans analyser ses différents organes et leurs différentes fonctions ? Pourquoi au reste ne pas mentionner un examen également

détaillé de l'état mental, du sommeil, etc.? Il n'y a là qu'une appa-rence de précision. Les résultats rappelleraient sans doute les ancien signalements : nez moyen, front moyen, menton moyen...

Notre méthode est toute différente. Elle consiste, nous le répéton à faire signaler au médecin par le personnel enseignant, des enfan pour le moins suspects de quelque tare pathologique, qu'il s'agis de tuberculose ou de toute autre affection. Les retards de croissan de 2 à 3 ans, des maigreurs inhabituelles doivent tout au moin attirer son attention. Nous lui disons donc : voici, dans cette écol parmi ces 400 entrées cette année quels sont les enfants suspect. Nous le constatons ; à cela se borne ce que nous pouvons faire : avons-nous quelque chose à craindre, quelque chose à faire et quoi, c'est à vous de nous le dire. Nous ne vous empêchons pas, d'ailleurs, nous vous en prions au contraire, si vous en avez les moyens et le zèle, d'examiner les autres, si quelque chose d'anormal surtout : pâleur des conjonctives, traits tirés, teint bronzé, etc., frappe votre œil habitué au pathologique. Et même s'il vous plait, ne serait-ce qu'à titre d'exercice, pour avoir toujours présent à l'esprit l'état normal, d'examiner ce bel enfant vigoureux, qui respire la santé par la fraîcheur de son coloris, la fermeté de sa chair, l'énergie de son attitude, faites-le, de grâce. Mais on nous accordera tout au moins que les probabilités ne sont pas pour qu'il existe chez lui une maladie chronique. Au contraire, en voilà quelques-uns sur lesquel vous nous devez des indications et des conseils. Et quand le médeci reviendra trois mois plus tard, et trois mois plus tard encore, chaque fois le directeur aura un petit stock d'enfants à lui présenter d'une façon plus particulière : ce seront ceux dont le poids aura décliné ou qui auront présenté des absences pour maladie. S'agit-il de sur-menage, à lui de le reconnaître et de voir si d'autres symptômes nerveux lui permettent d'être affirmatif à cet égard et de prescrire une suspension d'études. Son premier examen peut lui avoir indiqué aussi quelques enfants qu'il aurait intérêt à revoir, dont il peut aussi faire surveiller le poids. Quoi qu'il en soit, il y a là une besogne qui doit sans doute être rémunérée, mais qui n'a plus rien d'exa-géré, parce que des mensurations, des indications précises l'on orientée et déblayée : travail préparatoire indispensable, croyons-nous, si nous voulons éviter que le médecin n'éparpille son attention et ne gaspille son bon vouloir à l'examen des enfants normaux beaucoup plus nombreux. Par une harmonieuse coordination du concours de tous ceux qui ont rôle d'éducateur, on aura ainsi rendu réalisable l'effort social qu'on veut faire pour la santé des enfants.

LE SURMENAGE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Nous recevons de M. E. Bocquillon l'intéressante lettre qu'on va lire. Il soulève à nouveau la question du surmenage à l'école primaire.

Dans quelle mesure le surmenage existe-t-il? Il est bien difficile de le savoir. Pour avoir une opinion exacte sur l'étendue de ses méfaits, il conviendrait d'instituer une vaste enquête par toute la France et de recueillir parallèlement le témoignage des maîtres, des familles et des médecins : des maîtres, pour savoir ce qu'ils pensent des devoirs en dehors de l'école, quelle somme de travail ils croient donner à faire à la maison : des familles qui savent quel temps les enfants emploient en réalité en dehors des classes; des médecins qui sont souvent appelés à constater la mauvaise santé des jeunes sujets et qui pénètrent dans tous les intérieurs.

Des renseignements que nous avons personnellement recueillis, il résulte que la somme de travail à faire à la maison varie beaucoup suivant les écoles. Un inspecteur primaire nous disait récemment que, dans les écoles de Paris, la quantité des devoirs à faire en dehors de l'école avait beaucoup diminué depuis quelques années. Les maîtres auraient été amenés à la restreindre en raison de la mauvaise qualité du travail ainsi produit. Ce résultat n'a rien de bien surprenant. Mieux vaut apprendre peu et bien, que beaucoup et mal.

Nous pensons avec M. Bocquillon que six heures de classe par jour sont largement suffisantes. Comme lui, nous avons commencé nos études dans une école primaire où il n'était rien fait en dehors de la classe et notre expérience personnelle nous porte à penser qu'il est inutile de rien donner à faire à la maison aux élèves de l'école primaire, sauf peut-être quelques courtes leçons à apprendre.

Une personne bien informée nous signale le surmenage des jeunes filles des écoles professionnelles de Paris. Beaucoup d'entre elles ont l'ambition de subir l'examen du brevet élémentaire, et elles se trouvent amenées ainsi à travailler beaucoup chez elles, à veiller et à se surmener : de là des cas nombreux d'anémie, de fatigue nerveuse et de tuberculose.

Nous accueillerions avec empressement les renseignements que voudraient bien nous donner sur le surmenage à l'école primaire les personnes susceptibles de nous fournir sur ce sujet des indications

précises. Nous tairons leurs noms dans nos publications si elles le désirent.

A. Mathieu.

« Monsieur le Président,

« Voulez-vous me permettre de revenir, quitte à être accusé de monomanie, sur la question du surmenage par les devoirs dans la famille.

« Une conversation que je viens d'avoir avec le père d'un de mes élèves sorti de l'école en juillet dernier m'en fournit l'occasion.

« Je suis content du petit, me dit le père, il travaille bien. Il est « quatrième de sa classe (1re année du cours complémentaire, c'est-à-« dire intermédiaire entre le certificat d'études et les écoles primaires « supérieures). Seulement, il est un peu fatigué depuis qu'il est là. « il saigne souvent du nez, il perd un peu l'appétit.

— Ah ! Est-ce qu'il a beaucoup de travail?

— Oui, beaucoup. Il en a « pour jusqu'à onze heures et demie tous les « soirs », en se mettant au travail dès son retour de l'école, et en « prenant juste le temps de dîner.

— Et le matin, est-ce qu'il travaille encore?

— Oui, il a ses leçons à apprendre. A 6 heures du matin il est « debout et il étudie.

— C'est beaucoup de travail pour un enfant de 12 à 13 ans ; heu-« reusement il a le jeudi pour prendre un peu d'air et d'exercice?

— Mais il a aussi du travail le jeudi, des devoirs, des leçons. Il « travaille presque toute la journée.

— Le dimanche, alors?

— Il a du travail aussi. »

« Telle est en substance et très exactement résumée la conversation. Le père ne se plaignait pas, et trouvait plutôt étonnant que j'eusse l'air de ne pas approuver le système.

« L'enfant ne se plaint pas, d'ailleurs, ajouta-t-il. Il travaille « courageusement. »

« Je ne cesserai de protester énergiquement contre de pareils procédés pédagogiques. A moins que les médecins n'affirment qu'une telle pratique est sans inconvénient pour la santé de l'enfant, je ne cesserai de dire qu'il y a là un véritable attentat contre le développement physique et intellectuel de l'enfance.

« Maintes fois, j'ai constaté des faits semblables.

« J'ai réclamé qu'on enquêtât avec la plus scrupuleuse impartialité et avec toutes les garanties d'exactitude. Je voudrais qu'on prît note des devoirs et des leçons donnés aux enfants de nos écoles, particu-

rement à partir du cours supérieur; qu'on demandât *le temps* *sé par les élèves à l'exécution du travail dans la famille.*

« J'ai demandé enfin que si les renseignements donnent la preuve le surmenage existe, des démarches soient faites auprès de la irection de l'enseignement primaire afin que des mesures très écises et très énergiques soient prises pour supprimer ces prati- es barbares.

« Au diable les examens de certificat d'études, concours de bourses rimaires supérieures, etc., au nom desquels on atrophie la jeu- esse !

« On a nié le surmenage sous prétexte que l'enfant ne prend du avail qu'en mesure de ses forces et qu'il ne se laisse donc pas sur- ener.

« Je repousse cette excuse. J'estime que le seul fait qu'un enfant it privé d'air et de jeu, non seulement pendant les heures de classe, is encore le soir après la classe, même s'il travaille paresseuse- ent, j'estime que ce seul fait, dis-je, constitue un surmenage admissible.

« Or, il y a des enfants courageux. L'exemple par lequel j'ai débuté est un. Et ces enfants s'étiolent. Il y a des fillettes de 12 ans, ans qui ne jouent jamais.

« Je supplie la *Ligue d'hygiène scolaire* de prendre des mesures toutes éciales pour enrayer le surmenage par les devoirs et les leçons. ajoute un fait personnel : je n'ai jamais fait de devoirs à l'école rimaire : tout le travail s'accomplissait en classe. C'est la période ma jeunesse où j'ai fait le plus de progrès. »

SECTION LILLOISE DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Séance d'inauguration.

Le 28 juin 1906, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, s'est officiellement constituée la section lilloise de la L. M. F. M. le Dr Albert Mathieu, médecin des hôpitaux de Paris, était venu présider cette séance d'inauguration.

Allocution de M. Georges Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres, professeur de science de l'éducation.

« Mesdames, Messieurs,

« La réunion, à laquelle on vous a priés d'assister, a pour objet la création à Lille d'une section régionale de la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire. Cette Ligue existe ; elle a déjà montré son utilité, tant à Paris même, à la section centrale, qu'un peu partout dans les congrès internationaux où M. le Dr Mathieu qui a bien voulu venir aujourd'hui prendre la parole est allé représenter l'hygiène française. Des comités régionaux se sont constitués en plusieurs endroits. Nous voudrions que Lille en possédât un. M. le Dr Mathieu vous expliquera avec sa compétence et son autorité ce que l'on doit faire en vue d'améliorer l'hygiène scolaire ; il n'est point dans mon rôle de vous dire ce qu'il appartient à lui seul de vous faire entendre.

« Je désire cependant en deux mots prévenir quelques objections qui pourraient se présenter à certains esprits.

« D'abord on peut se demander si une Ligue pour l'hygiène et pour l'hygiène scolaire est une chose bien utile. Je crois que tous ceux qui savent, et ils sont en grand nombre aujourd'hui, quelle transformation s'est opérée dans les pratiques médicales, depuis que l'hygiène est entrée en scène, sont acquis d'avance à la cause de l'hygiène scolaire. Autrefois, lorsqu'on voyait venir un médecin, si vous me pardonnez cette expression un peu familière, il semblait qu'on voyait arriver les pompiers ; il s'agissait d'éteindre l'incendie : on criait au feu, les pompiers apportaient de l'eau pour empêcher l'incendie de s'étendre. Et si l'on réussissait par là à faire en sorte que l'incendie ne détruisit point tout, c'était cependant au prix de quelques dégâts. Aujourd'hui l'hygiène représente quelque chose de très différent de cette action qui reste en certains cas nécessaire et qui est purement curative ; l'hygiène représente l'action préventive ; il s'agit non plus tant d'éteindre le feu qui tendrait à croître, à se propager, que d'empêcher l'incendie de naître et pour cela de construire les bâtiments en matériaux incombustibles.

« C'est à cette œuvre que s'attachent les hygiénistes ; c'est dans la période où l'enfant est en formation que l'on a surtout besoin de surveiller sa constitution. Mais cette surveillance n'est-elle pas presque inutile ou bien dangereusement inutile, s'il est avéré qu'il y a déjà

: administration préposée à l'hygiène, à l'éducation et à tous les
is matériels dont les enfants doivent être l'objet ; dangereuse, si
i prétend au nom de la L. M. F. s'immiscer dans le détail de la
rche des établissements d'enseignement ?

Si pareille chose devait se produire je vous assure que je ne serais
ici pour vous prier d'adhérer à la Ligue d'hygiène scolaire.

Je crois que rien ne serait plus funeste à l'éducation même et à la
ne marche des services publics que cette façon indiscrète de pé-
trer dans le détail de la vie scolaire, d'exercer une sorte de sur-
illance qui irait jusqu'à la tracasserie. Ce serait une mauvaise
ose pour l'éducation même ; c'en serait une mauvaise pour la
gue qui entreprendrait une pareille tâche ; elle ne survivrait pas
ngtemps à une pareille méconnaissance de son rôle. Travailler sur
terrain des idées, travailler à faire passer de plus en plus dans les
tes les principes de l'hygiène moderne, c'est là surtout son ambi-
on. Tâche noble, délicate et longue ; il faudra des années assuré-
ent pour que tous les hommes soient persuadés de l'importance de
ygiène, pour qu'ils aient l'intelligence de ses préceptes et pour
'ils accommodent leurs habitudes à ces façons nouvelles de pen-
r. S'il est très facile d'être convaincu, d'être touché par des argu-
ents en forme, il est plus difficile d'adapter toute sa conduite aux
opositions dont l'esprit vient d'être éclairé comme d'une lumière
latante et de traduire ses convictions en action.

« Bien loin d'avoir rien à craindre de l'action de la Ligue pour l'hy-
iène. l'administration devrait plutôt se réjouir de la voir s'organi-
r. Je suis si peu administrateur — que sans être suspect — il me
ra bien permis de dire combien l'administration est animée de sen-
ments différents de ceux de jadis ; elle ne craint pas la lumière ni
 critique : elle appelle les améliorations de tous ses vœux ; elle
availle de la manière la plus efficace, — j'ose à peine l'indiquer
n présence du recteur de l'académie de Lille — à faire que les gé-
érations nouvelles d'écoliers bénéficient de tous les progrès de l'hy-
iène. Mais elle rencontre elle-même des difficultés surtout lorsqu'elle
éclame des améliorations qui exigent des votes préalables de cré-
its ; elle trouve une opinion qui n'est pas assez avertie, un public
as assez empressé à marcher dans la direction où elle-même s'est
ésolument engagée. Eh bien, le rôle très noble de la Ligue ce sera
e se faire l'auxiliaire très libre. très indépendant de l'administration
lle-même, de lui préparer des esprits favorables. de lui gagner
opinion publique, de faire en sorte que bientôt. toutes les fois que les
dministrateurs demanderont des améliorations et des perfectionne-

ments, ils aient une opinion publique toute disposée à faire droit leurs légitimes réclamations.

« Sans doute ici et là des administrateurs se trouveront qui appartiennent à la vieille école, qui sont perdus dans notre siècle et qu'i sera nécessaire de stimuler et d'éveiller. C'est à cette œuvre d'évei que la L. M. F. se propose de travailler.

« Mais j'ai parlé trop longtemps ; j'ai retardé le moment où vous allez avoir le plaisir d'entendre le Dr Mathieu. La clarté de son discours, la sûreté, l'autorité qui s'attachent à sa personne et à son rôle vous feront connaître l'objet de la Ligue dont il est le propagandiste actif et très écouté. »

Allocution de M. G. Lyon, recteur de l'Académie de Lille.

« Vous vous joindrez certainement à moi pour remercier le très documenté, le très autorisé et ce qui ne gâte rien, le très agréable conférencier que vous venez d'entendre. Il nous a à tous beaucoup appris ; personnellement il y a telles de ses observations que j'inscris sur les tablettes de ma mémoire pour les relire au bon moment et en tirer les applications utiles.

« La section de la L. M. F. qu'il s'agit de constituer à Lille a un très vaste programme à remplir, tellement vaste que par moment l'imagination en est quelque peu inquiétée. Mais il faut embrasser de vastes horizons ; il faut s'imposer de grandes tâches, ne fût-ce que pour remplir, pendant le peu d'années qu'il nous est permis de vivre, une modeste tâche.

« Un écueil m'aurait fort ému, à savoir l'introduction d'incompétences dans un domaine qui demande beaucoup d'expérience, l'appel au concours de critiques armés de dénigrement, ne se rendant pas compte des obligations de toute sorte imposées à l'Université. Cet écueil, M. le Dr Mathieu l'a doublé avec beaucoup d'art et de sagesse et nous a invités par avance à l'esquiver également.

« Il en est un autre que sûrement comme moi il ne manquera pas d'apercevoir. Il ne faudrait pas qu'une Ligue s'imaginât qu'elle puisse, comme je ne sais quel héros des contes de fées, faire sortir de terre des palais scolaires merveilleux qui, dans les contes de fées, s'édifient sans dépense mais qui, dans les réalités où nous sommes deviennent extrêmement coûteuses. Il faut prendre garde que les ressources budgétaires de l'État ne sont pas très élevées ; il faut aussi lui savoir gré des sacrifices déjà faits. J'ai plaisir à profiter de l'occasion pour laver de toutes les accusations et l'État républicain d'un

rt et d'autre part les belles municipalités de votre belle région. Il ut se mettre au-dessus des opinions et des controverses politiques, rsqu'on passe dans le domaine des choses de l'enseignement. Il ut là-dessus ne pas se faire d'illusion, il ne faut pas s'imaginer u'on va faire s'ouvrir des trésors immenses.

« J'ai un remords, je m'accuse quelquefois de pécher par excès en e sens que, parmi les 6ᵉ et 7ᵉ collèges de jeunes filles qu'il y a à difier, celui de Lille ne sera pas le moins bien partagé. Vous aurez ccasion de le voir. Ces lycées nous les construisons dans des conditions auxquelles le Dʳ Mathieu applaudirait. Je lui citais ce matin ce petit trait qui a un caractère symbolique ; nous prenons la précaution d'arrondir les angles des murs, comme on le fait pour les salles d'opérations chirurgicales. Nous faisons très bien les choses. Les collèges de jeunes filles ont eu une idée admirable : c'était de ne pas exister avant maintenant. Nos établissements secondaires ont 40, 60, 100 ans d'existence, on ne peut démolir tout cela et les remplacer en 24 heures ; par conséquent nous tâcherons de faire le mieux possible d'utiliser les conseils raisonnables qui nous viendront, bien entendu sans exiger des miracles, car l'âge des miracles est passé.

« J'estime donc que votre œuvre, vous l'avez très bien dit, en termes excellents et profonds, doit être de former l'opinion des familles, l'opinion des élèves qui seront plus tard des hommes.

« Quant à l'administration elle est toute convaincue ; il faut donc que chacun se mette dans l'esprit cette vérité que vous avez si bien établie, mais non pas à l'état de vérité morte, de dogme répété machinalement, mais de vérité qui conduit à l'action et se réalise par des œuvres ; il faut s'attacher à faire des Français et des Françaises de forte race ; tous les décrets du monde risqueraient d'être frappés de stérilité si le support physique n'était pas de nature à nous pleinement rassurer. Vous avez tout à fait raison ; aider à implanter cette idée dans les esprits voilà ce que veut surtout faire et aider à faire votre Ligue. Il y a quelque temps j'ai reçu au rectorat une visite singulière ; un homme, jeune encore, vint me dire qu'il m'avait entendu autrefois prononcer dans un discours de distribution de prix un passage où je préconisais l'amour de la justice. Ce n'était pas bien grave, mais le jeune homme me dit que cette réflexion morale l'avait beaucoup frappé et il me demanda comment il fallait s'y prendre pour être juste. J'eus un premier moment d'embarras ; à la réflexion, il y a bien des cas auxquels s'applique l'idée de justice ; mais enfin je crois qu'il y a un moyen de répondre : « Pour être juste, il faut vouloir être juste. »

« Je dirais volontiers qu'en matière d'hygiène, de propreté, de bonne tenue, ce n'est pas tout un ensemble de codes, de règlement qu'on peut donner d'emblée, mais qu'il faut vouloir faire triompher l'hygiène, l'ordre matériel, la propreté et sans tellement compter sur les secours extérieurs, compter sur la continuité de sa volonté et dire : « Aide-toi, le Parlement et l'État t'aideront. »

A la fin de cette séance le Comité et le Bureau de la section lilloise ont été constitués de la façon suivante :

Présidents d'honneur :

MM. Vincent, préfet du Nord ;
le général Lebon, commandant le 1er corps d'armée ;
G. Lyon, recteur de l'Académie de Lille.

Président :

M. Georges Lefèvre, professeur de science de l'éducation, doyen de la Faculté des lettres de Lille.

Vice-Présidents :

MM. le Dr Combemale, doyen de la Faculté de médecine ;
le Dr Calmette, correspondant de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur ;
le Dr G. Gérard, professeur à la Faculté de médecine ;
Prélat, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire du département du Nord ;
Fauchille, agent de change à Lille ;
le Dr Surmont, professeur à la Faculté de médecine de Lille.

Secrétaire général :

M. le Dr Deléarde, professeur à la Faculté de médecine de Lille.

Secrétaire-adjoint :

M. Clippet, répétiteur au Lycée de Lille.

Trésorier :

M. le Dr Painblan, 26 rue Jacquemon-Giélée, Lille.

Membres du comité :

MM.
Angellier, professeur à la Faculté des lettres.
le Dr Bué, professeur à la Faculté de médecine.
le Dr Boudry, professeur à la Faculté de médecine.
Caudrelier, directeur d'école à Lille.
Connesson, inspecteur de l'enseignement primaire.
Crepy Saint-Léger, adjoint à l'Assistance publique à Lille.
Damien, doyen de la Faculté des sciences.
Mlle Marie Dupont, institutrice à Lille.
Desmidt, greffier de la Justice de Paix à Lille.
le Dr Debeyre, chef de clinique à la Faculté de médecine.
Ducrocq, notaire à Lille.
Mlle Dugardin, directrice de l'école Jean Macé à Lille.
Mme Eidenschenk, directrice d'école normale à Douai.
le Dr Folet, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille.
Fontenier, instituteur à Lille.
le Dr Gaudier, professeur à la Faculté de médecine de Lille.
Mlle Girod, professeur au Lycée Fénelon, Lille.
le Dr Ingelrans, professeur à la Faculté de médecine de Lille.
le Dr Lambling, professeur à la Faculté de médecine.
Mlle Lempereur, directrice du Lycée Fénelon.
Lesage, répétiteur au Lycée.
le Dr Lemoine, professeur à la Faculté de médecine.
le Dr Mizon, officier d'académie, Somme (Nord).
Merchier, professeur au Lycée Faidherbe.
Mlle Matton, professeur au Lycée Fénelon.
Minet, inspecteur de l'enseignement primaire, directeur du Bureau des écoles.
le Dr Oris, professeur à la Faculté de médecine.
Ovigneur, avocat à Lille.
Plique, professeur au Lycée Faidherbe.
Ricard, conseiller de préfecture à Lille.
Richez, directeur d'école à Lille.
Rivière, médecin vétérinaire, membre du conseil d'hygiène à Lille.
Vaillant, consul de Perse à Lille.
Wahl, doyen de la Faculté de droit.

COMITÉ CENTRAL DE LA L. H. S.

Séance du 14 décembre 1906.

Présents : MM. Bougier, Bridou, Brocard, Créhange, Dinet, Doléris, X. Léon, L. Gourichon, Guinon, Le Gendre, Marillier, A. Mathieu, Méry, Mosny, J.-Ch. Roux, Mme Cayrol.

Excusés : MM. Boitel, Courtois, Gâtineau, Le Cherbonnier, Milian, Lanson, Boulloche, Marcheix, Frank-Puaux, Siredey, Mme Kergomard.

M. le Président annonce les publications reçues :

— Le Compte rendu du Ve Congrès de l'Union des Associations d'anciens élèves des lycées et collèges.

— Comment on doit nourrir les enfants, par Mme le Dr Sosnowska.

— Le Bulletin trimestriel de l'Union des Associations d'anciens élèves, n° 4.

— Nouvelles recherches sur les résultats de la Méthode de gymnastique appliquée dans les écoles de la Ville de Paris, par le Dr Dufestel, médecin inspecteur des écoles.

D'autres auteurs ont envoyé des brochures au président en le priant de saisir le Comité de la Ligue des questions qui y sont traitées :

C'est ainsi que M. Desnoyers préconise sa méthode d'écriture qui permet à l'enfant de rester droit tout en écrivant penché. L'enfant se tient droit devant la table, mais le papier sur lequel il écrit est incliné vers la gauche.

M. A. Mathieu dit que cette position du papier rend plus facile la translation de la main, de la gauche vers la droite sans inclinaison du tronc. Elle est du reste adoptée entièrement par un grand nombre d'adultes.

Le Comité est d'avis que le principe de l'inclinaison du papier est, en effet recommandable en vue de favoriser une attitude correcte des écoliers.

— La répartition et le régime des compositions de l'enseignement secondaire, par M. Moret de Monjou et l'Enquête de la Revue universitaire sur le Baccalauréat sont réservées pour être discutées ultérieurement.

M. Hughes Le Roux a écrit au Dr Mathieu pour lui demander que la Ligue présente un mémoire sur l'éducation physique au Concours ouvert par le journal « le Matin ».

Enfin, M. le Président demande au Comité son avis sur un essai d'amélioration typographique du Bulletin ; le Comité approuve cette modification. Chaque fascicule comptera désormais 72 pages.

M. le Dr Mosny, secrétaire général, annonce l'organisation définitive des conférences à l'École des Hautes-Études sociales. Il avertit les membres du Comité que les conférences de l'année prochaine devront être choisies pour la fin de mars.

On procède au renouvellement du Bureau qui se trouve ainsi constitué pour l'année 1907 :

Président : M. le Dr Albert Mathieu.

Vice-présidents : MM. Frank-Puaux, Gustave Lanson, Dr Doléris, Dr A. Siredey.

Secrétaire général : M. le Dr Mosny.

Secrétaires généraux adjoints : MM. les Drs J.-Ch. Roux et R. Dinet.

Trésorier : M. le Dr Stéphane Bonnet.

Secrétaires des séances : Mme le Dr Cayrol ; MM. le Dr Milian et Marillier.

Sont nommés membres honoraires :

MM. Pierre Baudin, Dr Brunon, directeur de l'École de Médecine de Rouen ; Hugues Le Roux, Pr Bouchard, Pierre Masson et Paul Bouchez, éditeurs du Bulletin de la Ligue, et Pierre Auger, gérant.

M. le Dr Mathieu présente un modèle de carnet scolaire de santé. C'est un remaniement de la maquette présentée il y a un an au Comité, qui était le résultat de la collaboration de MM. Rabier et Mathieu, et dont l'inspiration avait été puisée à différentes sources. Il porte en sous-titre : Notes médico-pédagogiques ; il est utile en effet, de pouvoir comparer les notes pédagogiques et les notes médicales, mais les deux parties peuvent d'ailleurs être séparées si l'on veut (1).

Ce carnet, qui est un carnet d'internat, pourrait être adopté dans tous les lycées avec quelques légères modifications.

Actuellement il fonctionne à l'Orphelinat de la Seine.

M. le Dr Mathieu demande au Comité de lui dire ce qu'il trouve d'incomplet dans ce carnet ; il demande aussi s'il ne conviendrait pas que ce carnet pût être mis à la disposition des intéressés qui voudraient se rendre compte de son contenu.

M. Créhange demande qu'il soit bien spécifié que la mention Antécédents héréditaires est facultative, surtout si ce carnet doit être publié.

(1) On trouvera une description complète de ce livret en tête du présent numéro de l'*Hygiène scolaire*.

Plusieurs membres sont du même avis.

M. Guinon trouve qu'il serait préférable de remplacer la rubrique *scoliose* par description du squelette.

M. Bougris craint que le Livret sanitaire qui doit durer 8 ans et plus, ne soit pas assez résistant ; il faut lui donner plus de solidité.

Il estime que la deuxième partie fait double emploi avec le carnet scolaire que possède actuellement chaque enfant. La transcription des notes pédagogiques sur le Livret sanitaire sera un travail considérable : il propose en conséquence que ce livret sanitaire puisse être glissé dans le carnet scolaire de chaque élève.

Plusieurs membres médecins font remarquer que le Livret sanitaire doit rester entre les mains du médecin, eu égard au secret professionnel : aussi estiment-ils qu'il y a lieu de séparer le carnet sanitaire du carnet pédagogique. M. le Dr Mathieu explique qu'en mettant à la fin du carnet des notes pédagogiques, il a voulu que le médecin pût se rendre compte si les variations dans le travail de l'élève pouvaient être expliquées par des particularités physiologiques ou pathologiques : il faut donc pour cela qu'il puisse suivre son évolution pédagogique.

D'ailleurs, et ceci répond à l'objection faite par plusieurs membres du Comité, ces notes pédagogiques ne sont qu'un résumé du carnet scolaire de l'élève et ne peuvent remplacer ce carnet.

Ces explications satisfont les membres du Comité qui adoptent le carnet sanitaire présenté par M. le Dr Mathieu. Il sera donc publié sous le patronage de la Ligue.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire général adjoint,
Dr Dinet.

Séance du 18 Janvier 1907.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. A. Mathieu. Sont présents : MM. Dr Mosny, Friedel, Créhange, Mme Kergomard, MM. Dr St. Bonnet, Dr Guinon, Courtois, Dr Brocard, Marillier, X. Léon, Dr Loisel, Mme Cayrol.

Se sont excusés : MM. Siredey, Bougier, Méry, Le Gendre, Marcheix, Lanson, Gourrichon, Milian.

Après lecture, le procès-verbal est adopté.

M. Mathieu entretient le Comité du livret scolaire sanitaire adopté

comme modèle, où seront inscrites les maladies survenues pendant la scolarité. Mais les maladies vénériennes doivent-elles être déclarées par le médecin ? Ne faudrait-il pas prévenir la famille de l'élève sans passer par l'autorité universitaire ? On pourrait adjoindre au livret une fiche spéciale mobile, remise au Directeur de l'établissement et pouvant être détruite à la sortie de l'élève du lycée. Peut-être cette mesure amènera-t-elle les élèves à cacher leur maladie? Quant au secret professionnel, il n'existe pas vis à-vis des parents — ni du Directeur, lequel est tenu lui-même au secret professionnel.

M. Dinet. — On pourrait avoir un livret divisé en deux parties, l'une pour le médecin, l'autre pour l'élève.

M. Loisel désire que l'on insiste sur ce point que la déclaration au médecin d'une maladie vénérienne par l'élève ne doit être suivie d'aucune sanction disciplinaire.

Le Comité décide que, lorsque le médecin d'un établissement scolaire découvrira une maladie vénérienne chez un élève, le directeur et la famille en seront avertis. Cette maladie ne sera pas inscrite sur le carnet scolaire. L'élève n'encourra aucune punition susceptible d'empêcher une déclaration spontanée.

M. Mathieu. — Mme Barrante du Plessis (de Saint-Christau) nous écrit pour demander que la vente du lait et des œufs soit autorisée dans les lycées, au même titre que la pâtisserie — et au prix coûtant. Elle nous envoie une notice à publier dans le *Bulletin*. Mais il peut y avoir abus de la part des enfants et l'on ne pourra guère exiger que le concierge ne retire aucun bénéfice de cette vente.

M. Guinon. — D'autant plus qu'on ne devra pas vendre le lait cru. Les œufs ne sont pas utiles en supplément de la nourriture prise par les enfants chez eux. Je ne crois pas que la surveillance de cette vente soit facile.

M. Mathieu. — Mieux vaudrait interdire toute vente, de sucreries ou d'autres aliments.

M. Moret de Monjou nous envoie une communication sur les programmes et leur application par les professeurs qui sont amenés à faire faire mal trop de choses à leurs élèves. A cause de l'insuffisance de netteté des programmes et du désir de faire arriver les élèves aux examens on en vient à compliquer les programmes de façon excessive.

Nous recevons de miss Dendy, de Manchester, le rapport annuel sur l'École pour enfants arriérés — et des lettres du Comité de Londres : un emplacement sera réservé aux municipalités dans l'exposition scolaire. Les délégués officiels français auront une réduction sur la cotisation.

Nous avons eu la visite du président du Congrès, Sir Lauder Brunton.

MM. Courtois et Dinet font sur la table de M. Victor Brudenne un rapport qui sera ultérieurement publié.

M. R. Dinet. — Il existe des modèles de mobilier anglais et américain élégants, pratiques et peu coûteux (50 à 60 francs au lieu de 80). Il serait intéressant de mettre au concours un mobilier scolaire pratique et d'un prix peu élevé; il faudrait supprimer le monopole des grosses maisons. C'est à Paris que le mobilier est le plus laid. En Angleterre, le dossier, le siège, le pupitre sont à élévation variable. En Allemagne le mobilier est renversable pour la facilité du nettoyage.

Ne pourrait-on aussi faire un concours pour la construction des écoles dont la Ligue prendrait l'initiative ?

M. Mathieu. — Au Congrès de Londres la France devra accepter l'organisation de la prochaine exposition scolaire et, à ce propos, ce concours pourrait être organisé.

M. Marillier. — A cause de la discipline on admet depuis longtemps qu'il faut un mobilier scolaire immobile, de différentes grandeurs mais on répartit les élèves dans la classe d'après leurs notes.

M. Mathieu. — Ce classement est antiphysiologique.

Le Docteur A. Laurent m'a adressé une lettre au sujet du mobilier scolaire et de la construction des écoles, en envisageant la question du bitumage des cours. Nous devrions sérier toutes ces questions nombreuses et intéressantes et nous concerter de nouveau pour les mettre à l'étude et au besoin organiser un concours pour aider au progrès.

La séance est levée à 11 heures.

Docteur M. Cayrol.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES

DE LA VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Jeudi 19 janvier 1907.

La séance est ouverte à 9 heures. M. L. Gourichon, président donne la parole à M. Butte, secrétaire général.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance de la correspondance. Tout d'abord une lettre de M. le Dr Méry, grippé et qui, malgré tout son désir, ne pourra assister à la réunion, puis des excuses également de plusieurs collègues. Lettre de M. Neau, directeur d'une école de garçons (Renvoyée à la Commission, qui répondra). Adhésion de trois nouveaux collègues : le Dr Chimot, rue Saint-Bernard, 12, le Dr Lefilliâtre, rue Pasquier, médecin inspecteur du canton de Villejuif, et le Dr Coutrest, du XIVe arrondissement.

M. le Secrétaire général. — Avant d'aborder l'ordre du jour, je vous demanderai la permission de vous présenter quelques observations sur des faits qui sont venus à ma connaissance depuis notre dernière réunion. C'est ainsi que dans le VIIIe arrondissement j'ai appris que l'un de nos confrères, qui n'est pas médecin inspecteur des écoles, a obtenu l'autorisation de l'administration de venir examiner certains enfants dans les écoles, et de leur donner un traitement, avec la permission des parents.

Autorisé par M. le Directeur de l'Enseignement primaire, il dit aux directeurs : « Laissez-moi examiner certains enfants ; je retiendrai ceux qui me paraîtront intéressants, et j'écrirai à leurs parents pour leur demander l'autorisation de leur faire prendre un médicament spécial. » — J'espère qu'un de nos collèges du VIIIe arrondissement pourra nous donner quelques renseignements à ce sujet, car il serait intéressant que la Société fût éclairée.

Dr Stackler. — Le fait signalé est exact, et voici ce qui se passe. Un de nos confrères, qui ne fait pas partie de l'inspection des écoles, est venu me voir il y a une quinzaine de jours, et il m'a déclaré qu'il avait vu M. le Directeur de l'Enseignement, lui avait demandé

l'autorisation d'entrer dans les écoles, en particulier dans l'école n
ternelle, d'y examiner quelques enfants, en particulier ceux qui l
paraîtraient en retard au point de vue intellectuel ou physique,
qu'alors il leur administrerait un médicament.

Sur ma demande, il ajouta qu'il s'agissait du produit « thyr
dien », et d'une marque spéciale de ce médicament. Notre confrè
prend d'ailleurs la précaution de se faire donner l'autorisation écri
des parents. Il se rend aux écoles une ou deux fois par semain
convoque les parents pour ce jour-là, et leur remet ensuite u
poudre que les parents se chargent de faire prendre aux enfants ch
eux.

J'ai fait observer à ce confrère qu'en ce qui me concernait je n
dépendais pas du Directeur de l'Enseignement, que je rendais uniqu
ment compte au maire de mon arrondissement de tout ce qui co
cernait l'hygiène des écoles et la santé des enfants, et que je n
pouvais que l'engager à aller le voir.

Notre confrère y est allé ; il aura très probablement dit qu'il ava
l'autorisation de M. Bédorez, et le maire l'a autorisé à pratiquer so
traitement dans les écoles maternelles. De mon côté j'ai vu le mair
je lui ai dit ce que je savais de la méthode thérapeutique employé
qu'elle avait été malheureuse à son début, qu'on avait cité des mort
et qu'en tous cas, même à dose faible, elle provoquait quelquefo
des accidents, des troubles digestifs, voire même des éruptions su
séquentes.

C'est donc dangereux déjà dans l'école, mais si de tels accidents s
produisent à la maison, les parents iront chercher leur médeci
celui-ci demandera ce qui s'est passé et que répondrons-nous si o
demande pourquoi nous, comme médecins inspecteurs, nous avo
autorisé de telles pratiques ?

M. le Maire n'a pas été suffisamment convaincu par mes observ
tions, puisque le confrère continue à posséder l'autorisation d'all
dans les écoles.

L'autorisation de M. Bédorez, que j'ai vue, ne dit pas gran
chose, en somme ! Elle contient seulement ceci :

« Je prie Mme la Directrice de vouloir bien faire bon accu
à M. le Dr X..., qui lui exposera lui-même le but de sa visite. »

Dr Bezançon. — Ces faits se passent également dans ma circo
scription.

Dr Doury. — Je les trouve extrêmement graves ; j'estime que no
devons nous défendre et ne pas laisser faire des expériences com
celles-là.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Je vous demanderai la permission de [vo]us parler d'autre chose avant de trancher cette question. Il s'agit [de] faits qui ne sont pas tout à fait analogues, mais qui ont cependant un certain rapport avec la question que M. le Dr Stackler a bien voulu éclaircir.

Un certain nombre de nos confrères ont reçu du Dispensaire antituberculeux de l'Enseignement primaire de la Seine, que notre président, M. Gourichon, a si bien caractérisé dans le dernier Congrès d'hygiène scolaire, une lettre adressée aux directeurs d'écoles et où on leur disait, — avec la mention « Communication autorisée par M. le Directeur de l'Enseignement » — qu'ils pouvaient envoyer aux consultations du Dispensaire les enfants de leurs écoles, savoir : pour les affections des voies respiratoires, à M. le Dr X... ; pour la médecine générale, à M. le Dr Y... ; pour les maladies de la gorge, du nez, des oreilles, à M. le Dr Z... : pour les affections des femmes, des enfants, etc., au Dr B... ; tous les enfants devant être soignés gratuitement.

Il y a là évidemment encore quelque chose qui doit attirer notre attention. Mais comme notre ordre du jour est très chargé ce soir, je prierai l'assemblée de vouloir bien nommer une commission à laquelle seront renvoyées toutes les études relatives à ces faits, et qui sera ensuite chargée de porter nos revendications à l'Administration.

Dr BECHT. — Le cas cité pour le VIIIe arrondissement n'est pas le premier du genre.

Dr STACKLER. — Il s'agit ici d'un médicament qui n'est pas inoffensif.

Dr BUTTE. — On aurait dû s'adresser à nous, et non au Directeur de l'Enseignement.

Dr STACKLER. — J'ai dit aussi à notre confrère que je n'avais ni le pouvoir de l'autoriser ni celui de lui opposer une défense.

Dr LEVY, trésorier. — Vous aviez toujours le droit de protester. Je [pu]is vous citer un fait personnel. Lors d'une épidémie dans une des écoles que j'inspecte, un second du Dr A. J. Martin, M. Thiéry, je crois, vint exercer sur moi une sorte de contrôle. J'ai protesté, et obtenu gain de cause, puisqu'on m'a fait des excuses, que M. Bédorez m'a fait transmettre par le maire.

Dr H. GOURICHON. — Dans des questions de ce genre je crois que l'Assemblée générale doit être appelée à donner son avis. Nous avons la responsabilité des enfants soumis à nos visites, et si, malgré nous, un médecin est admis à faire parmi eux des recherches antitubercu-

leuses ou autres, ou essayer un traitement comme dans le VIIIe arron-dissement, nous ne pouvons pas accepter de telles choses. Nous devrions voter un ordre du jour qui serait porté à M. le Directeur de l'Enseignement avec tous les considérants jugés utiles.

M. le Président. — Si vous le voulez bien nous renverrons la question au bureau, qui, pour la circonstance, s'adjoindra M. le Dr Stackler et ceux de nos confrères qui voudront bien faire partie de la Commission. Il n'est pas admissible que des écoles servent de champs d'expériences, ou d'essais, qui peuvent être dangereux pour la santé des enfants dont nous avons la surveillance.

Dr Stackler. — Le confrère m'a bien déclaré qu'il avait une grande expérience du traitement thyroïdien et qu'il était sûr de ce qu'il faisait.

M. le Président. — Rien ne l'empêche d'aller s'exercer sur ses clients !

Dr Stackler. — C'est ce que je lui ai dit.

M. le Président. — L'incident est clos ; la question est renvoyée au bureau.

M. le Secrétaire général. — Messieurs, vous vous rappelez certainement que l'année dernière notre Société a fait un travail considérable sur la réforme de l'inspection médicale des écoles, sur l'hygiène scolaire et sur l'enseignement de l'hygiène à l'école.

Ce travail, fait par notre collègue Cornet, imprimé aux frais du Conseil municipal de Paris, soulève un grand nombre de questions qui ne peuvent pas être toutes résolues, pour des raisons financières. Cependant, et c'est pour cela que j'ai tenu à prendre la parole au début de cette année, il en est certaines qui pourraient être décidées dès maintenant, en ce sens que la question pécuniaire, en ce qui les concerne, n'est pas en jeu.

Tel est, par exemple, l'enseignement de l'hygiène, que l'on pourrait faire sans grandes dépenses. Nous demandons encore que les médecins inspecteurs soient admis de droit dans les délégations cantonales au même titre que les inspecteurs primaires.

Il y a encore une autre question qui pourrait être facilement résolue, et qui a une grande importance pour nous tous, celle du recrutement des médecins inspecteurs. Nous demandons que ce soit le concours qui intervienne à l'avenir dans notre nomination et nous pourrions intervenir utilement auprès des pouvoirs publics pour obtenir que cette partie du rapport soit mise en discussion.

Je demande que ces questions soient détachées du rapport et que notre Conseil d'administration s'occupe de les faire aboutir.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole sur la proposition de M. Butte ? Je propose de la renvoyer au bureau. (Adopté.)

Il est bon d'ajouter que le principe du concours a déjà été admis par les Congrès qui se sont occupés d'hygiène scolaire.

Dr YVON. — Les médecins inspecteurs ne sont nommés que pour un temps déterminé. Ceux qui sont en fonctions seraient-ils appelés à passer le concours ?

Dr DOURY. — Mais non. Le nouveau règlement n'aurait pas d'effet rétroactif.

L'ordre du jour appelle l'allocution de M. le Dr Louis Gourichon, président.

MES CHERS COLLÈGUES,

Depuis notre dernière assemblée générale notre Société s'est augmentée des médecins inspecteurs de la banlieue du département de la Seine ; je me plais à louer leur esprit de solidarité.

Notre organisation est ainsi complète et définitive.

Mais, comme certains esprits chagrins pouvaient le croire, nous ne sommes pas une société fermée. Tous ceux qu'intéresse l'hygiène scolaire, à quelque milieu qu'ils appartiennent, médical, scolaire, administratif ou social, sont reçus ici avec empressement.

Toutes les opinions peuvent se produire, toutes les théories être exposées et discutées avec cette indépendance et cette liberté de langage qui sont l'apanage des médecins.

C'est ainsi que dans les conférences suivies d'argumentation que nous avons inaugurées cette année, et qui ont eu le succès que vous savez, vous avez pu entendre notre savant collègue M. Jacquet soutenir devant vous la théorie de la non-contagiosité de la pelade dont il est l'auteur avec la conviction et la chaleur communicative qui caractérisent cet esprit original.

Il a fallu que la cause défendue par notre confrère fût mille fois bonne, puisqu'elle rallie maintenant tous les suffrages. M. le Dr Duguet, dans le rapport récent qu'il faisait adopter par le conseil d'hygiène de la Seine, se base sur les travaux de M. Jacquet pour dire que les enfants des écoles ne devront plus être éliminés désormais pour cause de pelade. Il est vrai que nous n'avons pas attendu cet avis pour mettre cette conclusion en pratique, l'expérience nous ayant démontré depuis longtemps que cette éviction des peladiques était tout à fait inutile.

La question de la réorganisation de l'inspection médicale des écoles à Paris est toujours stationnaire. Un long délai sans doute s'écoulera avant que toutes les réformes que nous demandons soient appliquées. C'est que nous nous heurtons à des considérations d'ordre financier qui occupent le premier plan. La question financière n'est cependant pas insoluble, en ce qui nous concerne, puisque l'État et le département pourraient aider les communes comme Paris qui ont organisé l'inspection médicale scolaire.

Le rapporteur du budget de l'Instruction publique à la Chambre, l'honorable M. Couyba, partage nos idées sur l'organisation de la médecine scolaire. Et sans la rapidité avec laquelle le budget a été voté cette année, nos conceptions eussent figuré dans le rapport.

On a parlé à la Chambre des députés, lors de la discussion du rapport de M. Couyba, de l'inspection médicale des écoles. M. Vaillant est intervenu pour demander l'application en France du projet d'inspection médicale élaboré l'an dernier par la commission permanente de la tuberculose. M. Ferdinand Buisson a répondu que cette commission allait bientôt terminer ses travaux et remettre ses conclusions au gouvernement. Mais ce ne sont là que « verba et voces ». La question est loin d'être résolue : le coût de la dépense existe dans toute son acuité et c'est à cette tâche ardue que travaille la commission permanente de la tuberculose. A côté des nombreux théoriciens qu'elle renferme, cette commission permanente a la bonne fortune de compter l'un des nôtres, M. le Dr Méry, qui s'efforcera de défendre, avec son dévouement habituel, les intérêts de notre profession trop souvent négligés par nos propres confrères.

Notre excellent ami, M. Mosny, vous a exposé dans notre dernière réunion le rôle du médecin scolaire dans la société moderne. Qu'on le veuille ou non, ce rôle ne peut que grandir encore et devenir prépondérant. Alors que la natalité reste stationnaire, ne faut-il pas encore diminuer la mortalité infantile ? Et si celle-ci est tombée chez les enfants de 0 à 4 ans de 147 pour 1000 en 1847 à 55 pour 1000 en 1905 ; si elle a varié de 18 pour 1000 à 5 chez les enfants de 5 à 9 ans, et de 9 à 2,9 pour 1000 chez les enfants de 10 à 14 ans, dans cette même période ne doit-on pas revendiquer en partie pour expliquer cette diminution, l'amélioration de l'hygiène scolaire dont nous sommes les artisans ? Et nous continuerons, Messieurs, à lutter contre la morbidité et la mortalité par le développement de l'hygiène individuelle de nos écoliers et la prophylaxie des maladies contagieuses qui sont notre raison d'être.

Notre influence sera proportionnée à l'étendue de nos services.

Déjà notre modeste situation excite l'envie de confrères impatients de se ruer à l'assaut de ce qu'ils appellent « nos places » ; ils ne tarderont pas à demander que l'inspection médicale soit pratiquée par tous les médecins indistinctement et à tour de rôle.

Pour les désarmer et les combattre, nous n'avons qu'à poursuivre la réalisation de nos doctrines, formulées dans le rapport de Paul Cornet en ce qui concerne notre mode de recrutement, et à obtenir d'être nommés au *concours*.

Le concours assure d'abord l'indépendance, cette première qualité du médecin, et donne au médecin inspecteur l'autorité, conséquence naturelle de sa responsabilité. Enfin le concours est une institution essentiellement démocratique qui a été créée justement pour empêcher la faveur.

Messieurs, je n'ai pas besoin de vous rappeler les liens d'étroite amitié qui nous unissent avec la Ligue d'hygiène scolaire dont les président et secrétaire général, MM. Mathieu et Mosny, sont nos collègues les plus estimés. Le Bulletin de cette Ligue veut bien imprimer gratuitement nos comptes rendus. Je serai votre interprète en lui adressant nos plus vifs remerciements. (*Applaudissements.*)

Je n'ai garde d'oublier notre collègue et ami Granjux qui, dans le *Bulletin Médical*, soutient de sa plume vaillante la cause des médecins inspecteurs des écoles.

Depuis un an, trois des nôtres ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : notre premier vice-président, M. Doury, en juillet, au titre militaire qui eût pu également l'être au titre civil, et tout récemment MM. Jacquet et Emile Laurent. Qu'ils reçoivent nos cordiales félicitations.

Nous avons eu la douleur de perdre un de nos anciens présidents, le Dr Floquet. J'adresse un adieu ému à la mémoire de ce confrère qui a succombé dans des circonstances tragiques.

Permettez-moi de rendre un hommage public et mérité à notre secrétaire général, M. Butte, dont vous ne connaîtrez jamais assez le labeur et le dévouement. Si la Société fonctionne d'une façon si parfaite et si régulière, c'est grâce à lui : car il apporte à ses fonctions toute son intelligence et tout son cœur.

Je ne dirai qu'un mot du trésorier : c'est qu'il perçoit avec tant de délicatesse nos cotisations que nous ne pouvons nous en apercevoir.

Mes chers collègues, j'arrive au terme de mon mandat de président. Ce n'est pas sans émotion que j'abandonne ce poste d'honneur où m'ont porté en novembre 1904 vos trop bienveillants suffrages et où m'ont maintenu l'an dernier, par acclamation, vos précieuses

sympathies. Laissez-moi vous renouveler l'expression de ma gra-
tude.

Dans une Société bien organisée, il n'est pas, et il ne doit p
exister d'homme indispensable. *Uno avulso, non deficit alter.* Il y
dans notre sein, des collègues laborieux et dévoués comme Dour
de Pradel, Cayla, Paul Cornet, Tolédano, Gillet, et tant d'autres q
j'ai vus à la peine, et qui connaissent à fond les questions traité
ensemble. Ils constituent une réserve inépuisable d'excellents pré-
dents. Ils tiendront haut et ferme le drapeau de notre Société, ca
ce ne sont pas seulement des hommes, mais des caractères. (*Applau-
dissements.*)

La parole est à M. le Secrétaire général pour le compte rend
moral.

Dr Butte. — Il y a un peu plus de deux ans quelques-uns d'ent
nous, émus d'entendre parler un peu partout de la réorganisation d
l'inspection médicale des écoles et de voir les médecins inspecteu
se tenir à l'écart de ce mouvement, songèrent à reconstituer l
Société qui, par suite de circonstances malheureuses, était en létha-
gie depuis plusieurs années. Ils firent pour cela appel à votre co
cours et vous le leur avez accordé largement puisque sur 180 méd
cins inspecteurs environ qui sont en exercice dans le départeme
de la Seine, il en est 165 qui ont donné leur adhésion à not
Société.

Vous avez compris le grand intérêt qu'il y avait à nous groupe
pour soutenir et faire triompher nos idées au moment où la Sociét
songe à protéger la seconde enfance comme elle le fait pour la pr
mière.

Les pouvoirs publics, la ville de Paris en particulier, ont en eff
fait depuis plusieurs années de grandes dépenses pour sauvegard
la première enfance. Les maternités réorganisées, la création d
crèche, de gouttes de lait, de dispensaires gratuits ont réduit dan
une mesure importante la mortalité infantile et ont contribué
améliorer l'état sanitaire des enfants pendant cette première périod
de l'existence.

Le temps est venu où l'on songe également à sauvegarder l
seconde enfance et à protéger sa santé et la nécessité appara
d'exercer sur elle une surveillance médicale. Cette surveillance dev
être confiée à l'inspection médicale des écoles réorganisée qui, pour
seconde enfance et la première partie de l'adolescence, devra succ
der à l'inspection des enfants du premier âge.

La tâche est ardue, elle est lourde, mais elle n'est pas au-dess

de nos forces et la somme des travaux que nous avons accomplis, les résultats obtenus depuis deux années, nous donnent bon espoir pour l'avenir.

Permettez-moi de vous rappeler la part prépondérante que nous avons prise au Congrès d'hygiène scolaire tenu au mois de juin 1905, où vos délégués, par leurs communications, par leurs fréquentes et souvent décisives interventions dans les débats ont justifié la phrase de M. le Dr A. Mathieu, président du Congrès, dans son discours d'inauguration. « Nous sommes particulièrement heureux, » disait-il, « de la collaboration des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris, car les médecins inspecteurs qui ont l'ambition de suivre et même de diriger le progrès ont une connaissance pratique des questions d'hygiène scolaire dans les écoles primaires que nous serons heureux de mettre à profit. »

Les importants rapports de nos collègues Cornet sur le rôle et le mode de nomination des médecins inspecteurs des écoles, H. Gourichon sur l'hygiène de l'enfant à l'école, H. Gillet sur la prophylaxie des maladies transmissibles dans les écoles primaires de la ville de Paris, Yvon, sur l'hygiène des bâtiments scolaires, de Pradel, sur l'enseignement de l'hygiène dans les écoles, rapports dont les conclusions ont été adoptées pour la plupart, ont en effet montré que les médecins des écoles parisiennes devaient compter parmi ceux auxquels les pouvoirs publics pourraient avoir recours toutes les fois qu'ils auraient des questions d'hygiène scolaire à étudier ou à résoudre.

Au grand Congrès international de la tuberculose, la place tenue par nos délégués a aussi été fort importante.

Notre président, le Dr Louis Gourichon, a insisté sur le rôle que devait jouer l'inspection médicale des écoles pour la préservation de l'enfance contre la tuberculose, et il a déclaré que l'inspection médicale parisienne était toute prête à entamer la lutte contre cette terrible affection.

L'année dernière notre Société a aussi été représentée par son président et son secrétaire général au premier Congrès international d'hygiène alimentaire. A ce Congrès votre secrétaire général a eu l'honneur d'être chargé d'un rapport sur les cantines scolaires à Paris dont les conclusions sous forme de vœux ont été adoptées à l'unanimité par le Congrès.

Enfin, notre président a été délégué pour nous représenter au Congrès d'hygiène de Nancy.

Vous voyez, Messieurs, que la Société des Médecins Inspecteurs des

Écoles a manifesté sa vitalité toutes les fois que l'occasion lui en a été offerte. Mais nous n'avons pas seulement travaillé au dehors et dans toutes nos réunions des questions scientifiques importantes ont été traitées et résolues.

À propos de la tuberculose, dont je parlais tout à l'heure, vous vous souvenez du remarquable travail communiqué dans notre séance du 29 juin 1905 par notre collègue Vauthier sur les moyens propres à empêcher la propagation de la tuberculose dans les écoles.

Vous vous souvenez aussi de la belle conférence organisée par notre Société et qu'a bien voulu nous faire à la fin de l'année 1905, M. le Pr Grancher sur le « Diagnostic précoce de la tuberculose par l'auscultation ».

En 1906, nous avons continué à nous préoccuper de cette question de la tuberculose dans les écoles et sur la proposition de nos collègues Clauzel Vialard et Mallet, nous avons émis le vœu que les enfants atteints de tuberculose ouverte devaient être exclus de l'école.

Dans notre séance d'avril 1906, nous avons eu la bonne fortune d'entendre notre savant confrère, le Dr Jacquet, qui a bien voulu nous apporter les résultats de ses beaux travaux sur la pelade et, à la suite de sa brillante communication, nous avons, avant le Conseil d'hygiène de la Seine, émis le vœu que les enfants atteints de pelade ne devraient plus être exclus de l'école.

La question de la vaccination dans les écoles a également retenu longuement notre attention et nous avons tous à la mémoire le remarquable rapport de notre collègue Gillet, qui nous a apporté des notions précises sur les caractères de la vaccine et sur les qualités d'un bon vaccin.

Enfin, pour en finir avec les questions scientifiques qui ont fait l'objet de nos études pendant les deux dernières années, je citerai l'intéressant travail de notre vice-président, M. le Dr Doury, sur l'utilité de la fermeture des écoles en cas d'épidémie et la brillante causerie de notre savant membre honoraire, M. le Dr Mosny, sur l'évolution des idées sur le rôle du médecin scolaire.

Mais si nous avons donné une large part aux études d'ordre scientifique, les questions d'intérêt professionnel ne nous sont pas restées étrangères.

Je vous rappellerai à ce propos nos démarches auprès de l'administration et de certains membres du Conseil municipal et le vote par l'assemblée communale de l'impression aux frais de la Ville, [illegible]

rapport d'ensemble de notre collègue Cornet sur la réorganisation de l'inspection médicale des écoles.

J'ajouterai que votre bureau a été à plusieurs reprises consulté par l'administration pour des questions intéressant l'hygiène scolaire.

Enfin, en ce qui concerne les intérêts généraux de notre profession, votre Société a pris une part active à la campagne entreprise par le Conseil général des Sociétés d'arrondissement pour obtenir l'abrogation du décret instituant le certificat d'études médicales supérieures, et votre secrétaire général a fait partie de la délégation chargée d'apporter au ministre les vœux de la presque unanimité du Corps médical.

Vous le voyez mes chers collègues, notre Société s'est montrée particulièrement active et les deux années qui viennent de s'écouler ont été fécondes en résultats.

Ces résultats, nous devons en attribuer une grande partie au zèle et au dévouement de notre aimable et sympathique président, le Dr Louis Gourichon qui, toujours sur la brèche, n'a jamais ménagé ni son temps ni ses peines toutes les fois qu'il s'agissait de l'intérêt de notre Société. Vous avez pu apprécier la façon ferme et courtoise avec laquelle il a su diriger nos discussions, je regrette bien vivement que nos statuts ne nous permettent de le conserver cette année encore à la présidence.

Nos vice-présidents, MM. les Drs Doury, de Pradel et Cayla, ont eux aussi joué un rôle des plus actifs dans la reconstitution de notre Société, et nous devons leur en être très reconnaissants.

Je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour adresser en votre nom et au mien nos bien sincères félicitations à notre vice-président Doury, qui a été récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

J'ai aussi le devoir de vous demander d'adresser vos plus vifs remerciements à notre excellent trésorier, le Dr Georges Lévy. C'est surtout grâce à lui que nous avons pu réunir un aussi grand nombre d'adhérents; rien ne l'a rebuté et vous voyez que le succès a couronné ses efforts.

Je n'oublie pas nos dévoués secrétaires, les Drs Biard et Meyer, dont vous avez apprécié la façon si consciencieuse et si claire avec laquelle ils ont rédigé les procès-verbaux de nos séances.

Je ne serais pas complet si je ne vous demandais d'adresser l'expression de notre vive gratitude au journal l'*Hygiène Scolaire*, et à son rédacteur en chef, M. le Dr Mathieu, qui a bien voulu nous offrir gracieusement l'hospitalité de sa revue et adresser un exem-

plaire à chacun de nous. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

J'ai fini, mes chers collègues ; il ne me reste plus qu'à remercier ceux d'entre vous qui ont bien voulu assister à nos réunions et à vous demander de nous continuer votre précieux concours.

Messieurs, avant de terminer ce compte rendu moral, je suis heureux de vous dire que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, pour remercier notre président sortant, M. le Dr Louis Gourichon, du grand travail qu'il a accompli pour la mise en marche de notre société, a décidé de lui demander de vouloir bien assister à un banquet que nous organiserons prochainement, dans le courant du mois de février, si vous le voulez bien.

Notre Conseil d'administration a pensé que nous devions manifester d'une façon éclatante notre gratitude à notre président sortant, et il n'a pas trouvé d'autre moyen de le faire qu'en le priant de vouloir bien assister, en le présidant, au banquet que nous allons organiser. J'ajouterai qu'à cette fête viendront, je l'espère, des membres du gouvernement et de l'administration, auxquels nous montrerons combien notre société est active, quelle importance elle a acquise, de sorte que notre président sortant, même en se retirant, nous rendra encore un grand service. J'espère que vous voudrez bien voter d'acclamation le principe de ce banquet, que vous y viendrez très nombreux, et que vous insisterez auprès de ceux de nos collègues qui n'ont pu venir ce soir, pour les prier de se joindre à nous. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — Messieurs, je suis très touché de la manifestation que vous voulez bien faire à mon égard, mais véritablement elle n'est pas en rapport avec les services rendus. Votre président n'a fait que son devoir lorsqu'il s'est efforcé de diriger son activité pour le plus grand bien de tout le monde, mais quoi qu'il en soit je ne puis me soustraire à l'honneur qui m'est fait : j'accepte donc sans aucune cérémonie. (*Vifs applaudissements.*)

Je donne la parole à notre trésorier pour le compte rendu financier.

Dr Georges Lévy, trésorier.

« Mes chers collègues,

« Les chiffres de nos finances commencent à devenir importants. L'adjonction des médecins inspecteurs des écoles de la banlieue notre Société nous a fourni, outre l'agréable recrue de la personne de nouveaux confrères, l'important appoint de 215 francs. Ce qui porte notre budget au total de 750 francs.

« Les dépenses, sans qu'il y ait eu gaspillage en 1905 ni économies sordides l'an dernier, ont été moins fortes d'un quart environ que dans notre dernier bilan et se sont élevées à 424 fr. 80. Si bien que nous terminons l'année avec 343 fr. 35 en caisse, soit 15 fois plus que les 22 fr. 15 restant au 31 décembre 1905.

« Cet état financier, en apparence beaucoup plus florissant que celui de l'année précédente, est dû surtout à ce que nous n'avons pas eu l'occasion de prendre part à des congrès en nombre imposant comme nous avions le devoir de faire en 1905 pour le Congrès d'hygiène scolaire, et parce que nous n'avons pas eu le corollaire des rapports à imprimer. Celui du Dr Yvon, qui entre dans notre état de 1906 pour la somme de 29 fr. 10 remonte à 1905, et s'il n'a pas paru dans notre bilan de cette année, c'est grâce au crédit que nous a fait notre généreux collègue, peu pressé de réclamer son dû !

« Comme l'an dernier nous avons pu rendre compte des intéressantes réunions de notre société sans grever notre maigre budget, grâce à l'amabilité de notre collègue le Dr Grandjux et, plus récemment, du Dr Mathieu, membre honoraire de notre société, qui nous a fait offrir les colonnes du *Bulletin de la Ligue des Médecins et des Familles*, dont le service nous a été fait, grâce à la même aimable intervention.

« Pour la tenue de nos réunions, comme l'an dernier, les salles de la mairie du IVe arrondissement ont été obtenues par l'entremise de notre président le Dr Louis Gourichon et la Policlinique de Paris nous a encore prêté gracieusement ses locaux, grâce à notre secrétaire général.

« Nous avons ainsi pu alléger encore notre budget de frais importants de location : nos frais de réunions et pourboires sont compris dans notre bilan de dépenses pour 36 francs.

« Nous avons continué nos subventions à diverses œuvres, les unes d'intérêt confraternel dont il eût été égoïste de nous désintéresser : loterie médicale, suppression du certificat d'études médicales supérieures ; d'autres qui ont pour objet l'étude de l'écolier, comme la « Société pour l'étude psychologique de l'enfant ». Ces diverses subventions atteignent un total de 83 francs.

« Nous disions que nous n'avons pas dû participer à des congrès aussi activement qu'en 1905. Néanmoins nous avons fait acte de présence et de vie active au Congrès d'hygiène de Nancy et au Congrès d'hygiène alimentaire de Paris ; cette rubrique est représentée par une somme de 50 francs.

« Le dramatique décès de notre collègue, président de notre an-

cienne Société, le Dr Floquet, a laissé une trace dans notre compte rendu, une couronne ayant été offerte en votre nom pour les funérailles de notre très regretté confrère.

« Notre devoir aurait été le même vis-à-vis d'un autre de nos anciens présidents, le gai, humoristique et aimé Dr Mercier si la triste nouvelle de son décès n'était parvenue trop tard.

« Nos autres dépenses ont été occasionnées par les frais inévitables de correspondance, imprimés et registres, recouvrements de cotisations, etc. Elles se montent à 201 fr. 70, soit près de la moitié de nos dépenses totales.

« En résumé, mes chers collègues, notre activité cette année n'a pas été moins grande qu'en 1905 ; elle a été plus intérieure et ne s'est pas manifestée par des dépenses aussi fortes ; en outre, nous avons reçu des cotisations plus nombreuses par l'adjonction de nos collègues de la banlieue. Nous avons pu ainsi constituer une petite réserve qui pourra être précieuse si nous nous trouvons à l'avenir en présence de nécessités spéciales. »

Année 1906

RECETTES

En caisse au 31 décembre 1905.	22 fr. 15
Cotisations..	750 »»
Total.	772 fr. 15

DÉPENSES

Frais de poste. — Convocations. — Recouvrements. . . .	137 fr. 20
Imprimés. — Registres. — Papeterie.	64 50
Frais d'impression du travail du Dr Yvon.	29 10
Frais de réunion. — Pourboires.	36 »»
Subvention à diverses Sociétés : C. E. M. S. — Loterie médicale. — Bulletin d'études psychologiques, etc. . . .	83 »»
Participation à différents Congrès.	50 »»
Couronne du Dr Floquet, ancien président.	25 »»
Total.	425 fr. 80

Recettes.	772 fr. 15
Dépenses.	424 80
En caisse au 31 décembre 1906.	347 fr. 35

M. le Président. — Je mets aux voix l'approbation des comptes du trésorier.

(Les comptes sont adoptés.)

Nous adressons nos félicitations à M. le Dr Lévy pour la façon distinguée dont il gère nos finances.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau pour 1907.

M. le Dr Toledano présente la liste suivante : président, Dr Doury ; vice-présidents, Drs de Pradel, Cayla et H. Gourichon ; secrétaire général, Dr L. Butte ; trésorier, Dr Georges Lévy ; secrétaires, Drs Biard et Meyer.

M. le Président. — M. le Dr Lévy voulait nous quitter, mais je l'ai prié de rester. Nous pourrions peut être élire un troisième secrétaire pris parmi nos confrères de la banlieue, M. Gagnière par exemple.

M. le Secrétaire général. — Ce choix est excellent, j'espère qu'il viendra autant que possible à nos réunions.

M. le Président. — Je mets aux voix la proposition de M. le Dr Toledano en y ajoutant comme troisième secrétaire, le Dr Gagnière.

(La liste est adoptée.)

M. le Dr Doury, nouveau président. — Je suis très touché, Messieurs, de l'honneur que vous me faites en me nommant président, et je vous en remercie infiniment. Mais ce n'est pas sans une certaine appréhension que je vais prendre, à ce fauteuil, la place qu'occupait le Dr Louis Gourichon depuis deux ans, avec l'autorité et le dévouement que vous savez.

Il a dit tout à l'heure, avec une modestie charmante, qu'il n'y avait pas d'homme indispensable. C'est possible, mais il y a cependant des successions qui sont particulièrement lourdes à recueillir, et la sienne est de celles-là.

Quoi qu'il en soit, à défaut de sa jeunesse et de son activité, que je ne saurais avoir, je vous apporte tout mon dévouement, toute ma bonne volonté, ma ferme intention de me consacrer tout entier aux intérêts de la Société et aux services qui nous incombent. (*Applaudissements.*)

Dr Gourichon, président. — L'ordre du jour appelle la question de « l'utilité de la fermeture des écoles en cas d'épidémie ». Mais si vous le voulez bien, nous renverrons cette étude à la prochaine séance.

Attitude de l'enfant pendant l'écriture, par M. le Dr Gagnière.

« Messieurs,

« S'il est une question qui soit presque exclusivement de notre ressort c'est assurément celle des déviations de la colonne vertébrale

chez les écoliers. Depuis de nombreuses années, on a émis les hypothèses les plus diverses et les idées les plus opposées au sujet de l'attitude que doivent prendre les élèves et conséquemment la méthode d'écriture qu'il convient de leur faire adopter. Il semble qu'on ait trop négligé la partie pratique pour se confiner dans le domaine de la théorie Toute discussion sur les déviations de la colonne vertébrale chez les enfants devrait partir des propositions suivantes :

« 1° Comment l'enfant se dévie-t-il ?

« 2° Pourquoi se dévie-t-il ?

« Sur la première question, je ne puis me dispenser de faire, moi aussi, un peu de théorie et en quelque sorte un résumé de nos connaissances actuelles.

« L'enfant se dévie dans les deux sens, antéro-postérieur, latéral. Dans le sens antéro-postérieur, c'est la cyphose ; dans le sens latéral c'est la scoliose ; les deux malformations peuvent se combiner et donner lieu à la cypho-scoliose : la scoliose est le plus souvent dorsale, mais assez fréquemment et primitivement lombaire à convexité gauche.

« *Cyphose.* — *a*) *Chez les jeunes enfants de 2 à 3 ans* on observe la cyphose : au-dessous de cet âge *elle est rare* : elle est liée chez eux à la faiblesse de l'appareil ligamenteux et musculaire associée à la faiblesse du tissu osseux. *L'enfant est incapable de conserver la rectitude de sa colonne vertébrale* écrit M. le Pr Kirmisson qui ajoute (j'attire beaucoup votre attention sur ce point), elle apparait chez les enfants vers 2 à 3 ans, *parce que c'est à cet âge qu'on commence à* LES ASSEOIR. La convexité que fait la colonne vertébrale à ce moment disparait quand on les couche.

« *b*) *Chez les adolescents.* — La cyphose se montre surtout chez les jeunes gens à croissance rapide et les jeunes filles de préférence. Le système musculaire ne peut retenir le poids de la tête ; d'où le danger des exercices prolongés de lecture et d'écriture, des travaux à l'aiguille, du piano et de la MYOPIE.

« Je signale en passant que j'ai constaté une grosse cyphose chez un enfant qui n'avait jamais écrit.

« *Scoliose.* — Dans une statistique faite par Drachmann, il signale 4.3 cas pour 100 de scoliose. Il avait examiné 28 125 enfants. On constate deux faits principaux dans la scoliose : une inclinaison et une torsion autour de l'axe. Je me demande en passant si le poids du foie ne joue pas un rôle important dans la formation des *scolioses à convexité droite.* C'est en effet, à cette variété qu'on a surtout affaire chez les enfants de 12 à 18 ans ; dans les variétés de scolioses

au-dessous de 7 ans, le rachitisme joue le plus grand rôle ; or cette forme de scoliose est aussi souvent convexe à droite qu'à gauche.

« Les Allemands dénomment la scoliose essentielle des adolescents *scoliose habituelle* chez les prédisposés, bien entendu, pour bien montrer par là qu'elle est due à des attitudes vicieuses.

« Elle est plus fréquente chez la femme.

« Roth trouve 183 jeunes filles sur 200 cas.

« Ketsch trouve 189 jeunes filles sur 229 cas.

« Kolliker trouve 557 jeunes filles sur 721 scolioses.

« Je dois ajouter que les formes les plus graves se rencontrent chez l'homme.

« Si nous jetons encore une vue d'ensemble sur les différents âges auxquels apparaît la scoliose, nous constatons que :

« Eulenburg trouve 56,4 pour 100 entre 7 et 14 ans.

« Ketsch trouve 52 pour 100 de 1 à 12 ans.
41 pour 100 de 12 à 18 ans.
3 1/2 pour 100 après cet âge.
(Statistique faite au dispensaire de New-York.)

« Je vous ai rappelé, en résumant les auteurs qui font autorité, le comment des déviations. Je vais en analyser le pourquoi.

« *Causes.* — Chez les jeunes filles, la chlorose concomitante avec la puberté est un facteur important ; le plus important est *l'hérédité* ; Eulenburg a constaté qu'elle apparaît dans 25 pour 100 des cas.

« Les attitudes vicieuses pendant la lecture et l'écriture.

« Le dos plat chez certains enfants.

« Je vous demande la permission de revenir à la théorie ; vous connaissez celle de Roser et Volkmann dite théorie de la surcharge (Belastungstheorie).

« Sous l'influence de la position vicieuse prise par l'enfant pendant son travail, l'équilibre normal est rompu, le poids du corps se fait surtout sentir d'un côté, d'où troubles d'ossification. Cela serait dû, d'après ces auteurs, à l'arrêt de développement des lamelles qui unissent les vertèbres et qui ne se souderont qu'à 25 ou 26 ans.

« *Conclusion.* — Quelle conclusion allons-nous donner à ce court exposé :

« 1°) Pour la pathogénie, je crois à l'influence du poids du foie dans les scolioses ; cet organe, lourd, placé dans l'hypocondre droit sur lequel se porte l'enfant qui écrit, se fait pesamment sentir sur la colonne vertébrale prête, par sa faiblesse, à subir toutes les influences.

« 2°) *A la position assise* qui écrase la colonne vertébrale, la courbe d'arrière en avant, d'où cyphose, d'où scoliose dorsale, la dévie au niveau du dos et surtout au niveau des lombes qui sont appliquées sur un bassin rendu plus résistant encore par le siège, d'où les scolioses lombaires primitives qu'on trouverait probablement beaucoup plus souvent si on les cherchait systématiquement.

« *Traitement.* — Si j'avais à formuler un vœu, je souhaiterais :

« 1° Qu'on fît écrire les enfants debout, ce qui leur permettrait de mieux développer leur thorax ;

« 2° Qu'on les initiât tous à l'écriture ambidextre.

« Je reconnais que la réalisation de ce vœu, qui m'est suggéré par les causes des déviations, se heurte à des impossibilités matérielles, surtout en ce qui concerne la position de station debout.

« Quant à l'écriture ambidextre, elle me semble très applicable et je me propose d'y revenir.

« Dans l'état actuel des choses, il s'agit de savoir quelle méthode d'écriture doit emporter nos suffrages.

« Messieurs, j'ai bien réfléchi à cette question capitale. J'ai lu un certain nombre de discussions faites à ce sujet, et je puis engager ceux de nos collègues qui ne seraient pas au courant de la bibliographie à lire avec soin le *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* (numéros de mars, avril, mai, juin 1906).

« Je pense qu'il faut éviter de raisonner théoriquement ; chaque homme croit toujours, de bonne foi, posséder la vérité, et les discussions servent souvent à perpétuer les erreurs ; il ne faut pas oublier que nous devons être surtout des expérimentateurs ; c'est pourquoi, sans prendre parti pour aucune méthode, je vous ai amené M. Desnoyers, le professeur d'écriture bien connu ; il va vous dire les raisons sur lesquelles il base son opinion ; il fera ensuite écrire devant vous un enfant qui emploiera les deux méthodes d'écriture, droite et penchée.

« J'ai pensé qu'il fallait procéder ainsi pour vous permettre de juger en toute indépendance. »

M. le Président. — Je serai votre interprète en remerciant le Dr Gagnière de sa très intéressante communication, et plus particulièrement de la théorie si originale qu'il vient de développer sur l'influence du poids du foie dans les scolioses.

Dr Yvon. — Les scolioses se développent surtout chez des enfants prédisposés, mais je ne crois pas, étant donné que les enfants ont toujours un gros foie relativement à la masse du corps, que le poids de cet organe ait une influence particulière.

Dr Gagnière. — Je reconnais volontiers que n'importe qui ne devient pas scoliotique, même ceux qui se tiennent mal en écrivant, quelle que soit la méthode d'écriture qu'on leur donne.

Il m'est arrivé dernièrement d'entrer dans une école, et de demander quelle était la méthode d'écriture employée pour les enfants que j'avais devant les yeux. J'étais persuadé que c'était une écriture très penchée, car certains enfants étaient complètement déviés. Or c'était l'écriture droite.

Je me résumerai ainsi : la scoliose est produite chez certains enfants prédisposés par une mauvaise attitude et le poids du foie exerce une certaine influence ; mais c'est une opinion personnelle, elle me paraît au premier abord logique, mais elle demande à être vérifiée.

M. le Président. — Je donne la parole à M. Desnoyers pour sa démonstration sur l'écriture.

M. Desnoyers. — Nous allons faire écrire cet enfant (il présente un jeune homme d'une douzaine d'années), et vous verrez pour quelles raisons je suis devenu partisan de l'écriture penchée.

L'écriture droite est celle des peuples primitifs, des peuples enfants. Quand j'ai fait ma méthode d'écriture j'ai commencé par rechercher quelle avait été la première manifestation de l'écriture chez les hommes, et vous avez pu remarquer que les peuples primitifs ont toujours commencé par tracer des animaux avec des traits droits, puis des signes presque perpendiculaires, et l'écriture antique a conservé cette apparence. Ce n'est qu'au XVIe siècle que l'on voit apparaître l'écriture penchée. Pourquoi? Parce que l'écriture droite ne répondait plus aux besoins de la vie parce qu'elle était trop lente.

(M. Desnoyers continue sa démonstration en expliquant les raisons qui doivent faire donner aux enfants une écriture penchée, et fait de nombreuses démonstrations avec le jeune homme qu'il a fait venir à cet effet.)

M. le Président, après avoir remercié M. Desnoyers, donne la parole à M. Weber.

Utilité de l'antisepsie préventive des premières voies respiratoires appliquée aux enfants des écoles, par M. le Dr Weber.

Messieurs,

Depuis quelques années, nos connaissances à l'égard du mode de

pénétration des éléments pathogènes dans l'organisme se sont précisées.

En ce qui concerne plus particulièrement les maladies transmissibles que nous avons à combattre à l'école, l'invasion se produit au niveau des cavités naso-buccales d'où elles se répandent dans l'économie.

Déjà, dans notre clientèle privée, nous avons mis à profit cette notion pour instituer l'antisepsie des premières voies respiratoires. Nous atténuons ainsi les infections au niveau de leur porte d'entrée, tandis qu'à l'aide des mêmes moyens préventivement institués nous cherchons à préserver l'entourage encore indemne.

Pourquoi n'appliquerions-nous pas aux collectivités scolaires cette thérapeutique préventive dont nous ne discutons plus les bienfaits dans notre clientèle privée ? Telle est la question que je me propose d'étudier dans mon rapport.

Lorsque, complétant en 1895 la loi de Bouillaud, je montrai que rhume, rhumatisme poly-articulaire réputé franc et endocardite ne constituaient en réalité que les trois étapes successives d'un même processus infectieux, ma proposition fut tout d'abord fraîchement accueillie à la Société de Thérapeutique. Aujourd'hui cette notion est officiellement enseignée à l'école et reproduite dans les Traités classiques. On s'est rendu compte, depuis lors, que le rhume constituant l'expression de la première réaction défensive du terrain contre l'envahisseur, il était possible d'empêcher l'invasion ou, tout au moins, de l'atténuer à l'aide d'une médication antiseptique préventive.

En ce qui concerne la scarlatine, M. Variot a établi, dès 1901, qu'elle consistait essentiellement en une *angine*.

De leur côté, Le Marc'Hadour et Bruder ont montré que la rougeole présentait tous les caractères d'une adénoïdite spécifique exanthématique. D'après ces auteurs, le catarrhe oculo-nasal et l'infection du rhinopharynx provoquent des irradiations proches et lointaines qui se traduisent par de l'adénopathie trachéobronchique, des otites, des laryngites, etc.

Il se produirait là ce que nous constatons dans les processus lymphangitiques, de sorte que les fièvres éruptives pourraient être considérées au fond comme des lymphangites qui se généraliseraient soit d'emblée, soit par bonds successifs.

L'adénolymphangite de la diphtérie témoigne, elle aussi, de l'infection secondaire des voies lymphatiques par une lésion primitivement localisée dans le rhinopharynx.

De même, combien d'adénopathies cervicales ressortissent aux amygdalites lacunaires insoupçonnées en raison de la faible réaction locale qu'elles présentent ! Faut-il rappeler encore que le point de départ des infections ourliennes est à l'orifice buccal du canal de Sténon ? Sur le pourtour de cet orifice, se montre souvent un cercle rougeâtre analogue à celui qui se manifeste autour des points de suture infectés. Sa signification est la même.

Il nous reste à parler de l'utilité de l'antisepsie du rhinopharynx comme moyen de prévenir, dans certains cas, la tuberculose pulmonaire.

Bien que moins évidente ici, cette utilité ne paraîtra pas moins incontestable, si l'on veut bien se rappeler le rôle du rhume vulgaire ou encore celui de la grippe dans le réveil d'infections pulmonaires latentes.

Tous, nous avons fréquemment rencontré des sujets préalablement sains et chez lesquels se développaient en quelque sorte sous nos yeux un coryza, puis une angine suivie de trachéobronchite, enfin une poussée de tuberculose.

L'antisepsie des premières voies respiratoires quotidiennement pratiquée peut, en prévenant les rhumes, ajourner du même coup les infections bacillaires qui en sont les conséquences.

Tous ces faits, Messieurs, vous les connaissez et vous en tenez compte lorsque les circonstances ne vous permettent pas d'arracher à un foyer d'infection les sujets demeurés sains.

Je vous demande donc d'étudier avec moi sous quelle forme pratique il conviendrait d'introduire dans les écoles l'antisepsie préventive des premières voies respiratoires.

Il est entendu, d'ores et déjà, que, pour des raisons d'ordre, nous ne solliciterons pas la transformation des salles de nos écoles en salles d'inhalations. Par contre, nous pourrions envisager les trois points suivants qui résument nos desiderata :

1° Savonnage des mains de l'enfant avant la classe du matin, les mains constituant le véhicule habituel des « poussières vivantes » ;

2° Introduction d'une pommade antiseptique dans chaque narine par l'enfant lui-même ;

3° Gargarisme antiseptique soigneusement choisi ou encore pastilles antiseptiques à base de soufre par exemple.

Si les conclusions de ce travail vous paraissent justes, il vous appartient de nous indiquer la forme sous laquelle il conviendra de les présenter aux autorités compétentes. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — Les applaudissements que vous venez d'accor-

der à M. le Dr Weber prouvent l'importance de la question, et tout l'intérêt qu'elle mérite.

Dr Toledano. — C'est un traitement à faire suivre aux enfants. Or nous ne pouvons pas introduire la thérapeutique à l'école.

Dr Weber. — Il n'a pas paru difficile à M. le Dr Toledano d'obtenir le badigeonnage des murs avec une solution de sublimé. Ici le badigeonnage serait fait sur les parois directement intéressées de notre individu au lieu de l'être sur des murs.

Dr X... — Nous rencontrerions peut-être l'hostilité des parents.

R. — C'est affaire d'éducation.

Dr Toledano. — Il est bon de recommander de faire savonner les mains des enfants avant de prendre leurs repas; mais s'il s'agit de faire suivre un traitement les parents s'y prêteront difficilement.

D. — Est-ce qu'il y a un lavabo dans votre école ?

R. — Oui, et du savon.

Dr Recht. — Dans mon groupe scolaire il y a 1 200 enfants qui n'ont à leur disposition que 8 cuvettes, sans savon. Or il faudrait que les enfants se lavent les mains avant d'introduire la pommade dans leur nez.

Dr Weber. — Ce n'est pas indispensable.

D. — Ne rencontreriez-vous pas de la résistance chez les enfants ?

Dr Doury. — Ils sont infiniment plus sages lorsque les parents ne sont pas là.

Dr Weber. — Toutes les fois qu'on propose quelque chose de nouveau on se heurte à des difficultés, et l'on fait généralement toutes les objections possibles, au lieu de chercher à résoudre ces difficultés.

D. — Avez-vous prévu quelque chose ?

R. — Pas trop. Il faudrait évidemment s'adresser au Conseil municipal, et faire voter la petite subvention nécessaire, très faible, qu'occasionnerait l'introduction de cette méthode.

Une voix. — En temps d'épidémie seulement ?

R. — Oui, en temps d'épidémie. On pourrait peut-être obtenir les fonds nécessaires de la caisse des écoles.

M. le Secrétaire général. — Ceci prouve l'intérêt qu'il y a à faire l'enseignement de l'hygiène dans l'école. Il faut que nous persuadions aux familles et aux maîtres tout l'intérêt que présentent de pareilles pratiques prophylactiques. Certes cela ne se fera pas tout de suite, on se demandera pourquoi faire mettre de la pommade dans le nez des enfants, on trouvera cela très difficile, et en somme c'est très simple au fond. Si nous pouvons démontrer aux mères quel intérêt il y a à employer ces procédés en temps d'épidémie, je

que les difficultés d'application seront vite résolues. De telles ques seraient beaucoup plus utiles que les désinfections coûs qui grèvent le budget de la ville.
question est intéressante, et je demande que nous la résol, sinon aujourd'hui, du moins à la prochaine séance.
H. Gourichon. — La question mérite en effet d'être étudiée, et lution me paraît presque facile. Je puis vous citer un fait anae qui se passe dans certains arrondissements; dans le XIIe, mment, certaines écoles donnent aux enfants de l'huile de foie orue ou du sirop ioduré, médicaments qui sont fournis par le nsaire de l'arrondissement. Chaque semestre, l'école en demande antité nécessaire, et il serait aussi facile d'obtenir la pommade uestion, peu coûteuse. Chacun de nous pourrait s'occuper de son de cette petite réforme.
le Président. — M. le Dr Gillet a la parole.
Gillet. — Je crois qu'il y aurait des objections à présenter si devait appliquer ce traitement d'une manière générale; mais, me on le faisait observer tout à l'heure, il n'est prévu qu'en cas idémie, et on l'accepterait alors très facilement.
a première proposition de notre collègue Weber, de faire laver mains des enfants, est aussi une de celles sur lesquelles nous rions le plus particulièrement insister. Nous devrions demander dministration d'établir comme règle très nette l'obligation de e laver les mains dans les écoles maternelles à des heures déterées, et, en cas d'épidémie, des lavages spéciaux, qui ne souffrient pas de difficultés de la part des familles.
r Weber. — Je désirerais préciser un point de ma communica. J'ai dit que dans la formule de ma pommade il y avait de la eline pure neutre, c'est qu'en effet, dans le commerce, les vases sont faites avec de l'acide sulfurique, et lorsqu'il en reste un t excès, ces pommades sont au début tout à fait intolérables, dis qu'avec de la vaseline neutre il se produit une si petite réacn locale que les sujets ne s'en plaignent pas autrement.
r Cayla. — Il est certain que nous sommes tous convaincus de tilité de la communication du Dr Weber; seules les difficultés pplication peuvent nous arrêter. Mais ce que nous faisons tous st de chercher à instruire les familles, par l'intermédiaire des itres d'écoles, en leur faisant entrevoir la nécessité de soins prératifs de la gorge et du nez. Nous ne pouvons pratiquement atndre l'enfant qu'en nous adressant aux instituteurs et aux failles.

Ce programme n'est pas irréalisable, mais il peut être di dans une agglomération de 4 à 500 enfants ; j'ai cherché à l'a quer moi-même, et je me suis servi d'un excipient, qui est la dermine, espèce de savon à la glycérine, qui commence à connu. Il pénètre facilement dans l'orifice du nez, en donnant petite cuisson au début mais qui disparaît très vite, et il a l'avan d'être très absorbable par les tissus.

Tous ces petits soins sont infiniment supérieurs à ces pratique peu théâtrales de désinfection, pour lesquelles on nous for main, et qui ne servent à peu près à rien.

M. le Président. — Ce qu'il faudrait obtenir, c'est le concour personnel enseignant. J'ai rencontré quelquefois une inspectric nérale des Écoles maternelles, que vous connaissez sans d Mme Kergomard. Elle rentre absolument dans nos vues ; elle e qu'à l'école maternelle on ne doit pas faire travailler les enf mais surtout les instruire des premières règles de l'hygiène, en mençant par des lavages fréquents des mains et de la figure. y a des écoles où le personnel enseignant est hostile à ces soins mentaires.

Mme Kergomard va inspecter les écoles maternelles de Paris année, et nous pourrions profiter de sa présence pour dema l'application de ce que propose notre collègue Weber.

Dr Bezançon. — Dans les écoles dont je suis chargé, on fait les mains des enfants à l'arrivée et au déjeuner ; chaque enfa même sa serviette. *(Très bien, très bien.)*

On a même fait confectionner des serviettes par les grandes pour les petites de l'école maternelle.

M. le Président. — On pourrait avoir du savon, des cuvettes e serviettes dans chaque école, ce serait une dépense peu considér

Dr Butte, secrétaire général. — Pour ne pas éterniser le déb propose de renvoyer la solution de ces questions à la commi qui vient d'être nommée, et d'y adjoindre M. le Dr Weber. Ell digera un projet spécial, dans lequel nous tiendrons compt toutes les observations qui ont été faites aujourd'hui.

M. le Président. — Nous allons lever la séance.

Dr Meyer. — Permettez-moi de vous raconter un petit incident a son importance au point de vue de nos traitements.

J'ai eu l'occasion de suppléer quelque temps un de nos confr le Dr Mercier, puis il vint à mourir. Lorsque je voulus me payer, la mairie me refusa ; elle m'objecta que j'avais assuré un vice public.

Pourtant des fonds avaient été votés à cet effet, et j'ai demandé à la Caisse de vouloir bien me justifier de leur ordonnancement. J'ai fait observer que, sur les feuilles d'ordonnancement, il était très simple de mettre le nom du Dr Meyer au lieu de celui du Dr Mercier, et l'on convint que j'avais peut-être raison. « Écrivez au maire et au préfet me dit-on ; nous verrons ce qu'ils répondront. »

J'ai écrit dans le sens indiqué, et l'on m'a répondu que je serais payé à partir de la date du décès du Dr Mercier, le surplus qui lui était dû avant son décès, revenant à ses ayants droit.

C'est ainsi que je suis parvenu à me faire payer le travail que j'avais fait.

M. LE PRÉSIDENT. — Quand vous remplaciez le Dr Mercier pendant sa maladie, vous faisiez œuvre de bon confrère ; du jour où il était mort, son traitement vous revenait en entier, ce n'est pas douteux.

Dr MEYER. — Il fallait encore le demander au maire, et je crois que dans des circonstances analogues M. Butte ne s'est vu accorder aucune indemnité.

Dr BUTTE. — J'avais fait le service pendant six mois. Je n'ai rien touché ; il est vrai que je n'ai pas réclamé.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y avait cependant un crédit. Il serait intéressant de savoir où est passé l'argent.

La séance est levée à onze heures et quart.

VARIA

Banquet de la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Seine.

Le 23 février dernier a eu lieu au café de la Paix le banquet organisé par la Société des médecins inspecteurs des écoles pour remercier son Président sortant, le Dr Louis Gourichon.

De nombreuses notabilités appartenant au gouvernement, au Parlement, au Conseil municipal, au corps médical avaient bien voulu accepter l'invitation de la Société et ont montré ainsi le grand intérêt qu'ils portaient à l'œuvre entreprise par les médecins des écoles.

Au dessert des toasts ont été prononcés par MM. le Dr Doury, président de la Société, Couyba, député, Bedorez, directeur de l'enseignement du département de la Seine, Deville, conseiller municipal, le Dr Albert Mathieu, président de la Ligue française pour l'Hygiène scolaire, le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux, le Dr Louis Gourichon, président sortant, Port, chef-adjoint du cabinet de M. le ministre de l'Instruction publique.

Assistaient au banquet parmi les invités : MM. Port, chef-adjoint du cabinet du ministre de l'Instruction publique, Dr Piettre, sénateur, Couyba, député, Deville et Galli, conseillers municipaux, Bedorez, directeur de l'enseignement, Dr A.-J. Martin, Drs Mathieu, Mosny, Guinon, Jacquet, médecins des hôpitaux, Dr Granjux, et parmi les médecins inspecteurs des écoles : les Drs Carpentier Méricourt, Tourreil (Ier Arr.). H. Gillet (IIe), Caudron, (IIIe), L. Gourichon, Vigouroux (IVe), Butte (VIe), Tolédano (VIIe), Bezançon, Stackler (VIIIe), Hamon, Georges Lévy, Meyer (Xe), Chevallereau, Recht (XIe), H. Gourichon, Mlle Desmolières (XIIe), Auvergniot, Biard (XIIIe), Jouliard (XIVe), Doury (XVe), Weber (XVIIe), Narboni, Thébault (XIXe), M. Braunberger, Dufestel, Nogué, Wildermann (XXe), Cayla, de Neuilly, Le Bourdineau, du Perreux, Lallement, de Nogent-sur-Marne, Gagnière, de Choisy-le-Roi, Serpaggi, de Pierrefitte.

S'étaient excusés : MM. le Pr Grancher, le sénateur Strauss, le député Vaillant, les conseillers municipaux Chautard, Pierre Morel, Rebeillard, Henri Turot, le conseiller général Dr Marcel Durand, le Préfet de la Seine, Dr Janicot, et parmi les médecins inspecteurs, les Drs Wehlin, Le Filliâtre, Raimondi, Huguenin, Oguse, Vauthier, Pennel, Cornet, Gauchas, Pascal, Parizot, Soubise, Yvon, de Pradel, etc.

Exposition internationale d'hygiène urbaine.

Une exposition internationale d'hygiène urbaine se tiendra à Lyon du 12 au 19 mai 1907. Elle comportera une section relative aux bâtiments et au mobilier scolaire.

S'adresser au Pr J. Courmont, laboratoire d'Hygiène, Faculté de Médecine, quai Claude Bernard, Lyon.

RECENSEMENT DES ENFANTS ANORMAUX DES ÉCOLES PUBLIQUES DE GARÇONS DE LA VILLE DE BORDEAUX

Rapport général de la Commission d'Enquête présenté par le Dr Jean Abadie.

Conclusions.

Pour terminer ce rapport, j'ai résumé, sous forme de conclusions, les principaux résultats de l'enquête médico-pédagogique, pratiquée par la Commission spéciale chargée du recensement des enfants anormaux, dans les écoles de garçons de notre ville. Voici ces conclusions :

I. La proportion des anormaux dans les écoles publiques de garçons de la ville de Bordeaux était, au mois de juillet 1906, de 5,17 pour 100 de la population totale des écoles (8 735 enfants).

II. Ces anormaux, suivant qu'ils présentent ou non des signes d'arriération mentale, peuvent se diviser en *anormaux non arriérés* et en *anormaux arriérés*; ces derniers se subdivisent en trois variétés : *arriérés légers, arriérés moyens, arriérés profonds.*

III. Sur 100 anormaux des écoles de garçons, on peut établir la proportion suivante :

Anormaux non arriérés.		29,64
Anormaux arriérés légers. . .	27,21	68,36
— moyens. .	41,15	
— profonds..		2
		100

IV. Les arriérés profonds doivent quitter l'école, leur place est dans les hôpitaux, les asiles, les colonies spéciales : ils comprennent des enfants atteints d'imbécillité mentale ou d'idiotie.

V. Les arriérés légers et moyens ou arriérés d'écoles constituent plus des deux tiers des anormaux des écoles : ils sont formés par les enfants atteints de débilité mentale à différents degrés.

VI. Les anormaux non arriérés entrent pour moins d'un tiers dans la proportion des anormaux des écoles : ce sont des enfants atteints d'instabilité motrice et mentale, quelques-uns d'entre eux

présentent des vices moraux qui rendent leur présence dangereus à l'école.

VII. Il faut débarrasser les classes communes de tous ces anor maux, source de gène constante pour le maître et les élèves.

VII. Il est nécessaire d'appliquer à ces anormaux des principes spé ciaux d'éducation et d'instruction. Pour ce faire, une collaboratio constante est indispensable entre le maître, le médecin spécialiste e les parents.

Le gérant: Pierre AUGER.

LISTE DES ADHÉRENTS A LA LIGUE DE L'HYGIÈNE SCOLAIRE DONT LE NOM N'A PAS FIGURÉ DANS LES BULLETINS ANTÉRIEURS.

M. **Lemaire,** officier d'administration de 1re classe, 40, rue Jean-Bart, La Madeleine-les-Lille (Nord).
M. **Malmejac,** pharmacien-major à l'Hôpital militaire, 24, place Philippe-le-Bon, Lille.
Capitaine **Delobie,** 89, rue de Jemmapes, Lille.
Capitaine **de Lisle,** 7, rue du Pont-Neuf, Lille.
Colonel **Derville,** chef d'état-major à La Citadelle, Lille.
Lieutenant-colonel **Legris,** rue de Gand, Lille.
Mme **Vincent,** préfecture, Lille.
Mme **Walker,** 44, rue de Turenne, Lille.
M. **Thellier,** ingénieur, 2, rue Inkermann, Lille.
M. **Brégi,** ingénieur, rue Ratisbonne, Lille,
M. **Baret,** ingénieur, 3, rue des Jardins-Couliers, Lille.
Mme **Labrasse,** 83, rue d'Artois, Lille.
Mme **Roussel,** 40, rue Alexandre-Leclerc, Lille.
Mme **Rogier,** 25, rue Brûle-Maison, Lille.
Mlle Louise **Venelle,** directrice du collège d'Arras (P.-de-C.).
M. L. **Guérin,** 75, rue de la Station, Lille.
M. **Bressac,** 5, rue de Bruxelles, Lille.
M. Th. **Henneton,** 5, rue Colson, Lille.
Mlle J. **Renauld,** professeur au lycée Fénelon, 14, rue Gauthier-de-Châtillon, Lille.
Mlle **Audoy,** 14, rue Barthélemy-Delespaul, Lille.
M. R. **Bizet,** ingénieur des mines, Liévin (P.-de-C.).
Mme Francisca **Ravira,** directora du Museo Pedagogico, Fernando VII, 53, 1°, Barcelona.
Dr **Dufestel,** 10, boulevard Magenta, Paris.
Dr **Bonnier,** 166, Faubourg Saint-Honoré, Paris.
M. **Desnoyers,** 120, rue de Rivoli, Paris.
Commandant **Coste,** Commandant l'école militaire de gymnastique, Joinville-le-Pont (Seine).
Mme **X...,** avenue du Trocadéro, Paris.
M. **Mattry,** 7, quai de la Guillotière, Lyon.
Mlle **Mary-Octavie,** directrice du pensionnat « Le Souvenir », Le Point-du-Jour, Lyon.

Mlle **Besnard,** économe au lycée de jeunes filles, Lyon.
M. **Le Mormant,** 2, place Morand, Lyon.
M. **Andrié,** 52, rue de Sèze, Lyon.
M. **Rogniat,** 279, avenue de Saxe, Lyon.
M. **Rubellin,** 44, place de la République, Lyon.
M. **Burton,** 63, avenue Félix-Faure, Lyon.
1250. M. **Deval,** Maison Terrail, Payen et Cie, 1, rue de la République, Lyon.
M. **Lafont,** 12, quai Perrache, Lyon.
M. **Gaiffe,** professeur au lycée Saint-Rambert, 24, quai Saint-Vincent, Lyon.
M. **Fabia,** 10, place Carnot, Lyon.
Union pédagogique du Rhône, 23, rue d'Algérie, Lyon.
M. **Guyot,** instituteur à Cours (Rhône).
M. **Berthilier,** instituteur à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
M. **Berthier,** directeur de l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).
M. d'**Hubert,** chef d'institution, allée du Jardin-Anglais, Le Raincy (Seine-et-Oise).
M. **Ythier,** professeur au collège Chaptal, 6, rue Juliette-Lambert, Paris.
1260. M. **Demesmay,** conseiller d'arrondissement, 86, rue Boucher-de-Serthes, Lille.
M. J. **Masson,** 10, avenue du Bel-Air, Bois-Colombes (Seine).
Dr **Chevallereau,** médecin de la clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts, 9, rue des Pyramides, Paris.
Dr **Jacquet,** médecin des hôpitaux de Paris, 52, rue du Général-Foy, Paris.
Dr Paul **Bezançon,** 51, rue de Miromesnil, Paris.
M. Henri **Leroux,** cultivateur à Viel-Saint-Remy, par Launois (Ardennes).
M. Ernest **Lambert,** à Neuvizy, par Launois (Ardennes).
Mme **Flambeau,** institutrice à Vaux-Montreuil, par Le Chesnois-Auboncourt (Ardennes).
M. Lucien **Bridoux,** à Bontancourt, par Flize (Ardennes).
M. Joseph **Jullich,** à Saulus-Mouclin (Ardennes).

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

N° 19 Juillet 1907

L'Hygiène Scolaire

Sommaire. — Deuxième Congrès international d'hygiène scolaire. — La puberté et l'éducation des jeunes filles. — Croissance et pédagogie. — La culture de la mémoire chez les écoliers. — Pour l'écriture droite. — Le régime des compositions dans l'enseignement secondaire. — La question des compositions. — Rapport sur la table scolaire hygiénique rationnelle présentée par M. Victor Brudenne. — A propos de l'inspection médicale des écoles. — Nouvelles recherches sur les résultats de la méthode de gymnastique appliquée dans les écoles de la ville de Paris. — Comité central de la L. H. S. — Société des médecins inspecteurs des écoles de la Seine. — *Varia* : Note sur le fonctionnement de l'inspection scolaire au Creusot (Saône-et-Loire). — Avis aux auteurs et éditeurs.

DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

(Londres 5-10 août 1907).

M. Emile Loubet, ancien président de la République française, a accepté le vice-patronat du Congrès de Londres.

M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique en sera président d'honneur en même temps que le duc Louis Ferdinand de Bavière, qui a présidé le Congrès de Nuremberg, et que le duc de Northumberland auquel est confiée par le gouvernement anglais la mission de recevoir officiellement les Congressistes.

A la demande du Comité anglais, les personnes suivantes ont été désignées pour la vice-présidence des sections au titre français :

1re section. — Physiologie et psychologie des méthodes d'éducation et de travail : M. Alfred Binet, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne.

2e section. — Inspection médicale des écoles : M. le Dr Méry, professeur agrégé, médecin des hôpitaux.

3e section. — Hygiène du Corps enseignant : M. le Dr J. Courmont, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon.

4e section. — Enseignement de l'hygiène aux professeurs et aux élèves : M. le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris.

5e section. — Éducation et entraînement physiques : Dr Le Gend[illegible] médecin des hôpitaux.

6e section. — En dehors de l'école. — Écoles et camps scolaires [illegible] vacances. — Relations de la famille et de l'école : M. le Pr Chab[illegible] de la Faculté des lettres de Lyon.

7e section. — Maladies contagieuses. — Causes diverses d'absence [illegible] l'école : Dr Jablonski, de Poitiers.

8e section. — Écoles spéciales, y compris les écoles pour les faib[illegible] d'esprit et les anormaux : M. le Pr Ségalas, de Bordeaux.

9e section. — Écoles spéciales pour les aveugles, les sourds, [illegible] muets, les estropiés et les infirmes : M. Mirman, directeur de l'Ass[illegible] tance publique au ministère de l'Intérieur.

10e section. — Hygiène des internats : M. J. Gautier, inspecte[illegible] général de l'Instruction publique.

11e section. — Les bâtiments scolaires et leur ameublement [illegible] M. G. Courtois, architecte.

Le Conseil municipal de Paris sera représenté au Congrès de Lo[illegible] dres ; mais il ne veut ni prendre part à l'exposition scolaire, ni e[illegible] voyer une délégation d'instituteurs. Cette double abstention est t[illegible] regrettable.

Le ministère de l'Instruction publique organise son exposition :

M. Friedel, du musée pédagogique, en est chargé. Il y sera jo[illegible] une section spéciale relative aux écoles dépendant du ministère [illegible] l'Intérieur (Enfants anormaux, aveugles, sourds-muets, etc.).

Le ministère de l'Instruction publique enverra à Londres une dé[illegible] gation d'instituteurs.

Le gouvernement tunisien a décidé également de se faire repr[illegible] senter.

La Ligue française pour l'hygiène scolaire a mis à la dispositi[illegible] de M. J. Gautier une somme de 500 francs destinés à permettre à [illegible] nombre plus grand d'instituteurs de se rendre à Londres (1).

Les souscriptions destinées au même but seraient reçues par no[illegible] avec plaisir. L'auteur de cette note souscrit pour 50 francs.

L'Alliance d'Hygiène sociale, et très probablement la Ligue [illegible] l'Enseignement seront représentées à Londres. Seront égaleme[illegible] représentées : la Société pour l'étude psychologique de l'enfanc[illegible] la Société des Médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris [illegible] plusieurs autres sociétés.

(1) Les instituteurs qui en feront la demande au Comité franç[illegible] obtiendront une remise de moitié sur la cotisation (12 fr. 50 au lieu de [illegible]

Communications annoncées.

Voici, en dehors des rapports, dont nous avons donné la liste, les communications actuellement annoncées par des auteurs français.

1. Dr Butte. — *L'éducation sexuelle de l'enfance.*
2. Dr Mignon. — *La mise en train chez les écoliers.*
3. Binet et Vaney (Société libre pour l'étude psych. de l'enfant). — *Recherches sur le développement physique et intellectuel des écoliers.* Travaux du laboratoire de pédagogie normale en 1905-1906-1907.
4. Dr Bonnelle. — *La fédération des œuvres des Colonies de vacances.*
5. Dr Rivière. — *La physicothérapie, méthode prophylactique dans la croissance.*
6. Mme Gest, directrice d'École Maternelle. — *De l'utilité de l'inspection médicale scolaire dans les écoles maternelles.*
7. Dr César Roux. — *L'organisation à Nice de l'inspection médicale des écoles. Fonctionnement et résultats.*
8. Dr Mosny. — *Le rôle du médecin scolaire.*
9. Dr Leprince. — 1° *Hygiène et prophylaxie des affections oculaires dans les écoles, lycées et collèges du département du Cher.*
10. 2° *Une nouvelle table hygiénique scolaire.*
11. — Bougier. — *Du danger des études précoces. — Les dispenses d'âge avec examens et la limite d'âge dans les concours des grandes écoles.*
12. Dr Dinet. — *Supériorité de l'internat au point de vue de l'hygiène scolaire.*
13. Joseph Corcelle. — *Observations d'un ancien professeur sur la santé des élèves dans les lycées français.*
14. Desnoyers. — *L'écriture droite.*
15. Dr Albert Mathieu. — *Le carnet médico-pédagogique des internats.*
16. Dr Dufestel. — *Anthropométrie scolaire.*
17. — *Le rôle du médecin dans l'éducation physique des écoliers.*
18. Drs Dinet et Bougier. — *Nécessité d'une bibliographie rationnelle d'hygiène scolaire.*
19. Dr Foveau de Courmelles. — *De l'enseignement de l'hygiène dans les écoles.*

Nous prions les personnes qui désireraient faire d'autres communications d'en prévenir le plus tôt possible le Dr DINET, 11 *bis*, rue Cernuschi (Paris).

LA PUBERTÉ ET L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES(1)

Conférence faite à l'École des Hautes Études Sociales

Par le Dr Armand SIREDEY,
Médecin de l'Hôpital Saint-Antoine.

MESDAMES, MESSIEURS,

De tout temps, les observateurs les moins prévenus ont été frappés des changements que provoque, dans l'organisme, la crise de la puberté. La transformation qui s'opère, à cette époque, est à la fois plus rapide et plus accentuée chez les filles que chez les garçons. La fillette qui récemment encore nous paraissait une enfant, est devenue, en quelques mois, une jeune fille que nous avons peine à reconnaître.

Les littérateurs, les poètes ont maintes fois célébré cet épanouissement, qu'ils comparent à l'éclosion de la fleur. Cette évolution mérite surtout d'attirer l'attention des parents et des éducateurs auxquels elle imposera des obligations nouvelles.

La mère concentre habituellement toutes ses préoccupations sur la fonction qui vient de se révéler chez son enfant ; elle en surveille la réapparation et s'alarme des retards, des irrégularités qui peuvent se produire, parce qu'elle en redoute la répercussion sur l'organisme.

Ces craintes sont excessives : l'évolution sexuelle est bien réellement la cause première des modifications qui surviennent à cet âge,

(1) Cette conférence paraît en même temps dans les *Archives internationales d'Hygiène scolaire.*

mais ses hésitations, son insuffisance, sont loin d'avoir l'importance qu'on leur attribue. La menstruation subit l'influence des troubles de la santé générale beaucoup plus qu'elle ne les provoque. Son apparition tardive, ses irrégularités ne sont pas la cause, mais la conséquence des désordres que l'on peut constater dans divers organes, et qui entravent le développement.

Ce qu'il faut craindre dans la crise mensuelle, c'est l'abondance ou la durée excessive de l'hémorragie, les douleurs qui la précèdent ou l'accompagnent, et les sécrétions exagérées qui la suivent. On a tort de répéter que les souffrances et les troubles sécrétoires font partie essentielle de l'indisposition périodique, et que les jeunes filles doivent s'accoutumer à les supporter. Dès que ces malaises sont un peu accentués, ils indiquent un état pathologique qui réclame de la surveillance et des soins ; en les négligeant on s'exposerait à de graves inconvénients pour l'avenir.

En dehors de ces circonstances anormales, ce qui mérite surtout d'attirer l'attention, ce sont les changements qui se produisent dans toute l'économie.

Les modifications les plus frappantes s'observent du côté du squelette. Chez les fillettes, au moment de la puberté, la croissance est à la fois plus prononcée et plus rapide que chez les garçons. La taille augmente souvent de 6 à 7 centimètres dans une année, et le poids, de 3 à 4 kilogrammes ; tandis que l'allongement chez les garçons ne dépasse guère 3 à 5 centimètres et l'augmentation de poids 1kgr,300 à 2kgr,800.

Quelquefois l'accroissement du squelette ne se fait pas avec une régularité parfaite, le thorax restant un peu étroit et les membres supérieurs grêles, tandis que le bassin et les membres inférieurs semblent beaucoup plus avancés dans leur développement.

Ces brusques changements, chez la jeune fille, rendent le système osseux moins résistant : de là, la fréquence des déviations de la colonne vertébrale, du thorax, sous l'influence des mauvaises attitudes au cours du travail, et des déterminations osseuses ou articulaires de la tuberculose, à l'époque de la puberté.

Le volume du cœur augmente rapidement pendant cette même période. De 90 centimètres cubes, chez les fillettes, on le voit atteindre en 2 ou 3 ans 150 centimètres cubes, et comme l'élargissement du thorax ne se produit pas toujours avec la même rapidité, le cœur semble à l'étroit dans sa cage osseuse. On observe alors ce que l'on a appelé l'hypertrophie de croissance, qui peut donner lieu à un certain nombre de malaises ; palpitations, douleurs précordiales,

angoisses, essoufflements, phénomènes dont la prédominar très marquée chez la jeune fille.

En outre, à chaque crise mensuelle, il se produit un éré cardiovasculaire qui exagère momentanément la pression ar et provoque de petites poussées congestives du côté de organes.

Ces troubles circulatoires, généralement modérés, prenne proportions beaucoup plus accentuées lorsqu'il existe des alté congénitales ou acquises du cœur ou des vaisseaux (rétréciss mitral primitif, aplasie artérielle, etc.).

L'appareil respiratoire moins directement atteint par l'év pubère, est quelquefois au-dessous de sa tâche. L'étroitesse rax gêne l'ampliation des poumons ; il en résulte une vérit suffisance respiratoire, fréquemment exagérée d'ailleurs par u vais état du nez et de la gorge : tumeurs adénoïdes, épaissis de la muqueuse nasale au niveau des cornets, et rétrécissen la région postérieure des fosses nasales. L'obstacle qui en rés d'autant moins négligeable que la fluxion menstruelle a un r sement marqué sur la muqueuse naso-pharyngée. Quand ces existent, elles réclament un traitement local ; si la gracilité rax est seule en cause, la vie au grand air, des exercices méth de gymnastique respiratoire en ont généralement raison.

Négligée, cette insuffisance respiratoire constituerait une position à la tuberculose pulmonaire, qu'il n'est pas rare éclater à cet âge.

On a pris trop complaisamment, pour des hémorragies mentaires insignifiantes, les crachements de sang qui survi au moment de l'indisposition mensuelle ; ce sont bien, le plu tuellement, des signes de tuberculose.

Quoique le tube digestif ne soit guère influencé par l'év sexuelle, il présente des troubles fréquents à cet âge. Ceux vent beaucoup plus d'une hygiène défectueuse que d'une in propre à la puberté. L'irrégularité des repas, l'ingestion pr d'aliments insuffisamment mastiqués, l'abus des pâtisseri condiments, des crudités, sont ici, comme en maintes circons les causes habituelles de ces dyspepsies. La puberté ne sau être rendue responsable que par l'irritabilité nerveuse qu'ell tient parfois dans l'organisme : l'appétit devient capricieux, jeunes filles n'ont que trop de propension à rechercher l acides ou épicés, toujours nuisibles pour l'estomac.

L'abus des médicaments tient une place importante dans la

de ces troubles gastriques. Beaucoup de personnes, même parmi les plus intelligentes et les plus instruites se laissent encore trop facilement impressionner par les réclames qu'elles voient dans les journaux de tout genre. A force de lire que tel vin, tel élixir, véritables spécifiques de la puberté, dissipent les malaises du moment et préviennent les maux à venir, elles considèrent ces prétendus toniques comme indispensables ; sans consulter un médecin elles en font une large consommation et en répandent l'usage autour d'elles. Un grand nombre de ces dyspepsies des jeunes filles n'ont pas d'autre origine que cette thérapeutique fantaisiste.

Si l'estomac est l'objet d'une sollicitude excessive et parfois dangereuse, l'intestin est trop souvent négligé. On dédaigne les fonctions d'ordre inférieur dont il est chargé. Dès l'enfance, les fillettes occupées à leurs jeux cherchent à s'affranchir du tribut que la nature leur impose, et avec l'âge, cette indifférence augmente ; non seulement les jeunes filles ne font rien pour exonérer leur intestin de son contenu, mais elles s'entraînent à retarder le plus possible une séance qui leur est désagréable.

Interrogées sur la façon dont ces fonctions s'accomplissent, quelques-unes affectent de l'ignorer, n'accordant aucune attention à des préoccupations aussi vulgaires; d'autres sont presque fières de n'obéir à cette nécessité qu'une ou deux fois par semaine. Les conséquences de cette pratique trop répandue sont déplorables : les digestions deviennent plus difficiles, l'appétit diminue, le visage prend des tons jaunâtres et maints états de langueur, que l'on voit chez des jeunes filles, ne reconnaissent pas d'autre cause que le mépris dans lequel on tient les fonctions intestinales. Les entérites si fréquentes à notre époque, l'appendicite, ont souvent leur point de départ dans cette inertie intestinale.

Il est donc indispensable d'y veiller de près et d'imposer aux enfants, dès le jeune âge, des habitudes régulières qu'il importera tout particulièrement de conserver à l'âge de la puberté.

Au moment où la jeune fille se développe si rapidement, il est de toute nécessité que les vêtements n'apportent aucune gène aux diverses fonctions de l'organisme.

On a malheureusement beaucoup plus de tendance à obéir aux suggestions de la couturière qu'à celles du médecin, et il s'en faut que l'habillement de la jeune fille réponde à toutes les exigences de l'hygiène.

Le corset joue souvent un rôle dans les troubles digestifs que l'on observe chez la femme : il comprime l'estomac, le foie, les déforme,

et contribue dans une large mesure à provoquer le déplacement des viscères abdominaux, *les ptoses* qui deviennent la source de graves ennuis.

Il exerce également une pression sur les dernières côtes, et empêchant l'ampliation complète du thorax, il diminue le champ respiratoire.

Malgré toutes les critiques dont il a été l'objet, le corset jouit encore d'une grande faveur, et bien peu de mères se soucient de l'épargner à leurs filles.

Les grands cols droits rigides, dont la mode a répandu l'usage depuis quelques années, ne sont pas seulement disgracieux, ils étranglent la base du cou et entravent le passage du sang dans les gros vaisseaux qui irriguent le cerveau. De plus ils compriment le corps thyroïde, glande importante dont les fonctions sont assez intimement liées à l'évolution sexuelle.

On devra donc conseiller aux jeunes filles des vêtements souples et larges qui laissent toute liberté aux mouvements et au fonctionnement des divers organes.

La peau mérite une attention spéciale à cet âge : les glandes sébacées sécrètent abondamment et on voit souvent apparaître des affections cutanées qui peuvent s'aggraver si elles ne sont pas soignées. Des bains fréquents, des frictions, sont nécessaires pour prévenir ces complications.

De tous les appareils de l'économie, c'est le système nerveux qui subit le plus vivement l'influence de la puberté ; chez beaucoup de jeunes filles, il est impressionné dans ses diverses modalités : des observateurs ont montré que la sensibilité au tact était moins prononcée, que la vue, l'ouïe, avaient une finesse et une précision moindres lors de la crise sexuelle.

Toutefois c'est du côté du système nerveux central que les troubles sont les plus évidents : l'émotivité s'accroît ; elle s'accompagne d'une certaine mélancolie, accentuée surtout au moment de l'indisposition mensuelle.

A ce moment, les jeunes filles sont peu portées aux études sérieuses, le travail leur est plus difficile, la mémoire plus hésitante. En même temps, elles sont moins dociles, moins appliquées, se montrent parfois susceptibles, capricieuses. Les personnes qui s'occupent de l'éducation des enfants, ont remarqué que les punitions sont beaucoup plus fréquentes pendant la crise de la puberté.

Les défaillances du système nerveux sont naturellement plus accentuées chez les jeunes filles qui présentent des tares héréditaires :

certaines maladies mentales relèvent presque exclusivement de la puberté ; ces graves accidents sont exceptionnels, mais il est assez fréquent d'observer à cet âge des phénomènes de neurasthénie ou d'hystérie.

Le plus habituellement la souffrance du système nerveux se manifeste par des migraines, accompagnées ou non de tics, ou par des maux de tête d'un autre genre que l'on désigne sous le nom de céphalalgie de croissance.

Pour combattre ces complications, il faut assurer aux jeunes filles le repos et l'air dont elles ont besoin. Si impérieuses et si absorbantes que soient leurs études, elles ne doivent, sous aucun prétexte, empêcher de leur assurer les soins hygiéniques nécessaires.

La plupart des maladies, que l'on voit éclore à l'époque de la puberté, ont leur origine dans des infractions répétées aux lois de l'hygiène générale : la chlorose, les anémies graves, les affections nerveuses, pourraient être évitées dans une large mesure par des soins préventifs.

Ces notions sommaires doivent être présentes à l'esprit de toutes les personnes qui s'occupent de l'éducation des jeunes filles. Il importe qu'elles ne perdent pas de vue les exigences de l'organisme à l'époque de la puberté et qu'elles sachent prévoir ses défaillances. Elles pourront ainsi donner à leurs élèves des habitudes plus conformes aux lois de l'hygiène, et associer dans une juste mesure la culture du corps à celle de l'esprit.

Si l'on en croyait certains esprits que le progrès effraie, ces considérations relatives à la santé seraient un des principaux arguments à invoquer contre l'instruction des femmes ; celles-ci, dit-on, devraient être élevées surtout en vue du rôle qu'elles seront appelées à jouer dans le foyer. Pour faire de bonnes épouses, d'excellentes mères de famille, il n'est pas besoin de surmener leur intelligence et de leur imposer des études transcendantes.

Quelques-uns croiraient volontiers, comme le bonhomme Chrysale,

.... qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.

Quelque soit mon souci de l'hygiène et des ménagements que comporte l'organisme féminin, je suis bien éloigné de penser ainsi. Les exigences de la vie moderne rendent le travail de la femme de plus en plus indispensable. Combien de jeunes filles avant de songer

à être épouses et mères, ne sont-elles pas obligées de pourvoir à leur propre subsistance, et quelquefois à celle de leurs parents ! A toutes celles qui sont appelées à lutter pour la vie, l'instruction n'assure-t-elle pas le meilleur moyen de sauvegarder leur indépendance et leur dignité ? Et celles-là mêmes qui ont une vie facile, peuvent-elles se contenter d'une instruction sommaire ? Il est rationnel, désirable même, que la femme cherche à s'élever au niveau de son mari ; une large culture intellectuelle lui permettra de s'associer plus intimement à ses travaux, à ses occupations, et plus tard, de diriger l'instruction de ses enfants. En dehors de toute utilisation immédiate, je ne vois aucune raison pour que la femme soit privée des jouissances élevées que procurent les lettres, les arts, les sciences, et du secours que l'on en peut retirer dans les épreuves de la vie.

Mais le développement de l'esprit ne doit pas se faire au détriment de celui du corps. Il ne faut pas oublier d'ailleurs la solidarité qui les unit : si le surmenage, la fatigue intellectuelle, ont les plus fâcheux effets sur la santé générale, toute souffrance du corps entrave, paralyse les efforts de l'intelligence.

L'Université s'est inspirée de ces principes ; elle fait fléchir, en faveur des jeunes filles, la rigidité et l'uniformité de ses règlements. Elle laisse beaucoup plus d'initiative aux directrices des lycées de filles, leur permettant de modifier les heures des classes, de supprimer certains exercices qui ne sont pas reconnus indispensables. C'est ainsi que dans quelques établissements on a pu augmenter le travail du matin et supprimer les classes de l'après-midi. Il s'en faut, toutefois, que l'hygiène soit toujours bien comprise et que les élèves aient régulièrement le repos dont elles ont besoin. Une enquête que Mme Cayrol, docteur en médecine, a bien voulu faire, sur ce sujet, à mon instigation, a confirmé ce que j'avais déjà vu souvent dans ma pratique médicale. Beaucoup d'élèves ardentes au travail le matin, se sentent moins disposées à l'étude dans l'après-midi, elles accusent des maux de tête, de la fatigue, et on impute trop souvent à l'étourderie, à la paresse, un défaut d'attention qui est dû en réalité à une défaillance de l'organisme.

Rentrées à la maison, elles ont souvent trop de travail à accomplir : absorbées par des devoirs de style ou d'histoire, par des problèmes plus ou moins compliqués, elles ont à peine le temps de prendre leur repas du soir en famille, et elles doivent se remettre en hâte à l'étude. L'heure du repos les surprend encore au milieu de leurs préoccupations, elles ne trouvent dans le sommeil qu'un repos

insuffisamment réparateur, et elles se réveillent la tête lourde, fatiguées déjà avant d'avoir commencé leur journée.

Un inconvénient beaucoup plus grave résulte de l'abus des compositions. Elles ont, paraît-il, l'avantage d'obliger les élèves à revoir ce qu'elles ont appris, à le fixer de nouveau dans leur esprit et les empêchent d'oublier trop promptement les connaissances qu'elles ont acquises. De plus, elles excitent l'amour-propre des enfants, stimulent leurs efforts, et aux yeux de beaucoup de pédagogues elles constitueraient un des principaux avantages de l'éducation en commun. J'ignore si ces mêmes résultats ne pourraient pas être obtenus par d'autres procédés, et si les compositions sont réellement indispensables, mais j'ai été frappé depuis longtemps de l'influence déplorable qu'elles exercent sur la santé des enfants de l'un et de l'autre sexe.

L'élève qui prépare des compositions d'histoire, de géographie, de récitation, etc..., se soumet pendant plusieurs jours à un véritable surmenage, il parcourt à la hâte ses livres, relit ses notes, cherchant à caser dans son esprit les moindres détails. Il perd l'appétit, mange mal, digère mal, s'endort tard, d'un sommeil agité que troublent des rêves dans lesquels on l'entend réciter des lambeaux de phrases. Il s'éveille avec des maux de tête ; l'obsession de la place à gagner ou à maintenir le rend nerveux, irritable, inquiet, et cette agitation est soigneusement entretenue par les parents qui le poussent à la lutte, et exagèrent pour lui les avantages du triomphe et la honte de la défaite. Plus impressionnables, surtout au moment de la puberté, les fillettes en souffrent davantage encore ; elles abordent les concours en tremblant, et l'échec entraîne trop souvent des crises de larmes, que suivent des migraines.

J'ai peine à croire que cette revue hâtive des travaux de la saison scolaire soit réellement utile. En revanche je n'ai que trop souvent l'occasion de constater la funeste influence de cet ébranlement nerveux qui vient s'ajouter à la fatigue du trimestre, et donne aux enfants cette pâleur maladive, cette irritabilité nerveuse, cette dépression accentuée qui, chez quelques-unes, prennent parfois des apparences alarmantes.

Franchement mauvaises si l'on envisage la santé physique, les compositions sont-elles meilleures au point de vue moral ? Je ne le pense pas : elles tendent à développer l'égoïsme ; elles habituent l'enfant, dès sa jeunesse, à la préoccupation trop exclusive de s'élever au-dessus des autres, et elles ne donnent pas toujours la mesure de sa valeur. Il importe moins de comparer un élève à autrui que de le

comparer à lui-même. Si les derniers élèves d'une classe sont appliqués au travail, font des progrès incessants, ils peuvent avoir plus de mérite que le premier qui maintient sans effort une situation acquise. Or à ceux-là le système actuel des compositions ne procure ni satisfaction ni encouragement : les récompenses ne sont décernées qu'à quelques élèves, et elles ne provoquent guère d'émulation parmi ceux qui savent d'avance qu'ils n'y peuvent pas prétendre.

Il serait désirable de modifier cette organisation dont les inconvénients dépassent de beaucoup les avantages.

Allégées d'un certain nombre de compositions, facilitées par l'initiative intelligente des directrices et des professeurs, les études des jeunes filles pourraient suivre paisiblement leur cours et être poussées aussi loin qu'on le voudrait, sans préjudice pour la santé. La limite d'âge imposée par diverses écoles, l'obligation du service militaire, restreignent pour les garçons la durée des études et rendent le surmenage inévitable.

Cette contrainte n'existe pas pour les jeunes filles : la limite d'âge ne les atteint que pour les écoles normales et pour l'école de Sèvres ; celles qui n'affrontent pas les concours donnant accès à ces écoles ont donc, devant elles, tout le temps nécessaire pour compléter leur instruction.

Malheureusement, depuis un quart de siècle, la manie des diplômes qui, dans notre pays, sévit à tous les degrés, et dans toutes les formes de l'enseignement, n'épargne pas plus les jeunes filles que les garçons.

Dès l'école primaire on travaille pour obtenir le certificat d'études ; dans les cours secondaires on prépare le brevet d'institutrice ; jadis on se contentait du brevet élémentaire ; actuellement il est de bon ton d'avoir le brevet supérieur.

Cette préoccupation constante de l'examen exerce une fâcheuse influence sur l'esprit des élèves et même sur celui des professeurs ; elle fausse l'enseignement, en faisant une part trop grande à des détails de médiocre importance, sous prétexte que l'on doit se tenir prêt à répondre à toutes les questions qui peuvent être posées. Il en résulte pour les jeunes filles une tension excessive de l'esprit, un effort permanent de la mémoire, qui épuisent le système nerveux. Quand arrive l'époque de cet examen tant redouté, l'émotion rend le travail plus difficile, et l'on voit apparaître les insomnies, les migraines, la perte de l'appétit, qui engendrent bientôt cet état de langueur, d'anémie que l'on constate trop souvent chez ces jeunes surmenées.

Ces risques ne sont guère en rapport avec la valeur réelle des diplômes que l'on poursuit au prix de tant d'efforts. Autrefois, lorsqu'ils étaient peu répandus, le brevet élémentaire et surtout le brevet supérieur assuraient une situation à la jeune fille, en cas de détresse. Aujourd'hui, d'innombrables diplômées sollicitent vainement un emploi. Près de 3 000 institutrices sont actuellement inscrites pour les écoles primaires ou maternelles de la ville de Paris, alors qu'elles peuvent à peine compter sur 150 places par an !

La conquête de ces diplômes ne mérite donc pas que l'on compromette pour elle le développement de la jeune fille. Une santé robuste et un esprit pondéré ne lui seront pas moins utiles que des titres universitaires, dans la lutte pour la vie.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs qu'il suffirait de légères modifications dans les programmes et dans les habitudes pédagogiques, d'une interprétation plus large des règlements pour sauvegarder à la fois les exigences de l'hygiène et les nécessités de l'enseignement. Mais les obligations scolaires ne sont pas la seule cause du surmenage. La plus grande part de responsabilité revient de droit aux familles ; c'est souvent l'amour-propre des mères qui exagère tous les inconvénients des compositions et des examens. Heureuses du succès de leurs filles, elles les entraînent inconsciemment au travail d'une manière parfois excessive, et contribuent ainsi à développer leur nervosité. Puis lorsque vient l'époque de l'examen, elles cèdent trop facilement aux suggestions des répétitrices pour en abréger les délais. Des règlements bienfaisants imposent un âge minimum pour l'obtention des brevets ; on a pris l'habitude d'accorder des dispenses, et il est devenu de mode aujourd'hui de les demander couramment. On a autour de soi une cousine, une amie qui ont affronté l'épreuve à 15 ans, ou même plus tôt, pourquoi ne ferait-on pas comme elles ? Au besoin on a recours à quelques répétitions qui sont un nouveau surcroît de travail, et l'enfant triomphe. Un si beau succès ne fait-il pas oublier les troubles nerveux et l'anémie ?

On ne se contente pas d'ailleurs du programme des examens : ne faut-il pas apprendre les langues, le dessin, la musique, la danse, etc. ? Aussi les leçons se succèdent durant toute la journée, sans répit, sans trêve. On quitte hâtivement un cours pour se rendre à un autre cours. Les repas sont pris à la hâte, entre deux sorties, et toutes ces frêles créatures, dès l'âge de 14 ou 15 ans, sont entraînées dans cette vie fiévreuse, agitée que mènent, au milieu de nos grandes villes, les gens accablés d'affaires importantes.

Les heures que l'on devrait consacrer au repos ne sont pas tou-

jours bien employées : quelques jeunes filles, vouées à la culture musicale intensive, parfois malgré l'absence de dispositions naturelles, sont condamnées à étudier leur piano, chaque jour, pendant 2 ou 3 heures ou même davantage. D'autres vont avec leurs mères faire des visites, parcourir les magasins, assister à des ventes de Charité ou visiter l'exposition à la mode. D'autres encore, font prématurément leurs débuts dans le monde, et sont fières d'aller en soirée, au théâtre, au grand détriment de leur santé.

Et quand le médecin, consulté pour de petits malaises, précurseurs de troubles plus graves, réclame un peu de repos et quelques instants pour la douche, la promenade, la gymnastique, les jeux en plein air, ses conseils sont bien mal accueillis ! Comment pourrait-on ajouter, à tant d'occupations, des obligations nouvelles ? On y songera quand on aura des loisirs ; pendant ce temps la fâcheuse anémie fait son œuvre, la taille se déforme, les névroses s'installent sournoisement, l'intelligence fatiguée perd de sa vigueur ; il en résulte souvent un affaiblissement physique et moral dont l'influence se fera sentir durant toute la vie.

On s'est justement préoccupé de la fréquence des maladies nerveuses, à notre époque, du grand nombre des déséquilibrés de l'un et de l'autre sexe dont les caprices, les incohérences, troublent parfois si profondément la famille et la société. Les excitations de tout genre, le surmenage auxquels sont soumis les enfants à l'époque de la puberté, ont une part incontestable dans la production de ces désordres. Il importe de prévenir les familles et les éducateurs de la jeunesse contre les graves inconvénients que présentent ces abus.

Pour donner tous ses fruits, la culture de l'esprit doit s'associer à celle du corps. Si respectable que soit le souci des études, il ne saurait faire oublier les exigences du développement physique.

Il faut laisser aux jeunes filles un temps largement suffisant pour tous les soins du corps, veiller à ce que les repas soient pris régulièrement, sans hâte, et suivis d'un repos. Des promenades quotidiennes leur seront imposées, au cours desquelles on s'efforcera de provoquer des jeux en plein air, de manière à leur assurer l'exercice et l'aération dont elles ont besoin. Leurs loisirs seront plus utilement employés de la sorte qu'à prolonger encore leur travail sous prétexte de distractions littéraires ou artistiques.

Il est inutile de conduire prématurément les fillettes dans le monde. La fatigue des soirées, des dîners, est peu compatible avec le travail régulier et soutenu qu'elles fournissent le jour.

Lorsque l'hygiène sera mieux comprise, quand elle occupera par-

mi les préoccupations des parents et des pédagogues la place à laquelle elle a droit, la question de l'enseignement aura fait un grand progrès ; la collaboration active des familles et des professeurs, sous la direction du médecin, permettra de réaliser la formule que nous ont léguée les grands maîtres de l'antiquité : *mens sana in corpore sano*, et d'assurer aux jeunes générations une intelligence saine dans un corps sain.

CROISSANCE ET PÉDAGOGIE

Résumé d'une conférence faite à l'École des Hautes Études Sociales

Par le Dr LE GENDRE,
Médecin de l'Hôpital Lariboisière.

Le travail physiologique qui, en vingt à vingt-cinq ans, fait progressivement d'un nouveau-né un adulte, par la prédominance de l'assimilation sur la désassimilation, la multiplication plus ou moins rapide des cellules de tout l'organisme et l'augmentation de volume du corps dans des proportions harmoniques sans déformation de l'aspect normal du type individuel, familial et ethnique, n'intéresserait pas les médecins et les pédagogues, s'il s'accomplissait toujours avec régularité.

Mais chez beaucoup d'enfants et d'adolescents surviennent des états morbides liés à des perturbations de ce travail physiologique et qu'on appelle communément maladies de croissance ; ce qui veut dire qu'elles se produisent à l'occasion et en conséquence d'anomalies de la croissance.

Au point de vue de la pédagogie nous n'avons à nous occuper de ces troubles qu'à partir de la dixième année, c'est-à-dire de l'âge où commencent les études. C'est surtout de 12 à 16 ans qu'ils sont observés, mais il y a lieu d'en tenir compte encore de 16 à 20 ans chez l'adolescent qui se prépare aux écoles supérieures ou y travaille.

Il est indispensable, pour comprendre le mécanisme des troubles de la croissance, de connaître certaines notions de chimie biologique et de physiologie.

Le travail physiologique qui produit le développement des êtres

vivants requiert un ensemble de forces qu'on appelle l'énergie de croissance (Springer).

La première de ces forces est l'énergie ancestrale, qui existe à l'état potentiel dans l'œuf et constitue l'hérédité ; elle produit la mise en mouvement du développement et son rôle se retrouve jusque dans les modalités de la croissance : il y a dans certaines familles, chez les enfants comme chez leurs parents, des poussées de croissance aux mêmes âges.

Un second groupe de générateurs d'énergie comprend l'énergie chimique qui réside dans les matériaux alimentaires. Pour croître l'enfant doit former de nouveaux tissus ; chacun de ces tissus doit former de nouvelles cellules. Les substances nécessaires à cette formation sont des composés organiques contenant azote, carbone, hydrogène, oxygène et des matières minérales : sels de chaux, de potasse, de magnésie, de fer, de manganèse, chlorures, phosphore, soufre, arsenic même.

Parmi ces corps le phosphore nous intéresse au plus haut degré. L'analyse chimique et l'expérimentation ont prouvé que ce corps est indispensable à la nutrition et se trouve dans tous les tissus en voie de développement. Il joue un rôle capital sous les formes diverses de composés phosphorés organiques (graisses phosphorées, lécithines) et de sels minéraux (phosphates de chaux, de soude, de magnésie). Déjà dans l'œuf le phosphore organique existe à l'état d'ovo-lécithine. Quand le développement de l'ovule fécondé a commencé, le nouvel être emprunte le phosphore au sang de la mère, qui elle-même le puise dans les aliments, tant que l'enfant ne peut pas s'alimenter lui-même. Le phosphore des aliments nous vient des tissus animaux et des végétaux. Il y a dans les graisses des lécithines végétales d'une composition chimique analogue à celle de l'ovo-lécithine. On peut suivre les pérégrinations du phosphore organique depuis son origine dans la terre végétale jusqu'à la cellule humaine. Quant au phosphore minéral, on sait que les terrains pauvres en phosphates produisent par l'intermédiaire de la végétation des races animales petites et peu développées, et des hommes qui dans certaines contrées ont été impropres au service militaire dans la proportion de 50 pour 100 par insuffisance de développement : on a pu dire que pour faire pousser des soldats sur ces sols il fallait les phosphater. L'analyse des tissus en voie de développement a montré que la lécithine, qui a présidé à la croissance de certains organes les abandonne dès qu'ils sont développés, pour se porter vers les tissus de nouvelle formation. Mais les tissus qui ont le plus impé

x de phosphore minéral et organique sont le système osseux et ystème nerveux : notions capitales au point de vue de l'étude des ibles de la croissance.

)utre le phosphore, la potasse est nécessaire à la formation des us : lorsqu'elle manque, la croissance est arrêtée. La chaux est cessaire aux os.

Certains ferments, groupés sous le nom d'oxydases, qui sont les ents de la plupart des échanges organiques, sont indispensables développement des organes, et l'oxygène, dont ces ferments di-gent l'apport aux cellules, est consommé en quantité d'autant plus ande que l'organisme est plus jeune. La croissance requiert encore l'eau, sous la forme d'eau d'imbibition, de constitution, et comme hicule des substances dissoutes. Le transport des matériaux chi-iques et les échanges au sein des humains et des tissus s'accom-issent par la pression osmotique et tous les phénomènes physico-imiques ont encore besoin de l'énergie électrique, qui est engendrée partie chez l'être doué de mouvement par les contractions muscu-ires.

Aucune de ces données n'est négligeable. Quand on réfléchit au rand nombre des facteurs qui contribuent au phénomène de la roissance, comment s'étonner que tels ou tels d'entre eux viennent ire défaut dans les conditions où se développent la plupart des nfants et que par suite leur croissance physiologique soit modifiée ans sa marche et cesse de s'accomplir avec régularité ? Des causes ombreuses peuvent troubler à certaines époques la croissance phy-iologique, soit en l'arrêtant, soit en l'accélérant.

Les arrêts de la croissance, s'ils sont passagers, sont sans impor-ance ; s'ils sont durables, ils sont liés le plus souvent à l'insuffisance le la glande thyroïde et s'accompagnent d'autres troubles graves le la nutrition et du système nerveux ; ils réalisent des types divers l'infantilisme, de myxœdème et d'hébétude cérébrale qui rendent les enfants incapables de faire des études ou les classent parmi les rands anormaux auxquels on ne peut appliquer que des méthodes pédagogiques exceptionnelles après leur avoir fait suivre le traite-ment thyroïdien.

Les accélérations trop grandes de la croissance intéressent au contraire à peu près tous les enfants de 10 à 16 ans ; à un âge où le taux normal d'allongement annuel est de 4, 5, 6 centimètres, une poussée subite peut faire doubler ou tripler en quelques mois, en quelques semaines, l'augmentation physiologique.

Les causes de ces poussées de croissance sont parfois insaisissa-

bles ; elles peuvent être ataviques ou héréditaires dans certaines familles, se reproduisant aux mêmes âges.

Elles peuvent être liées à certaines circonstances pathologiques. L'allongement physiologique des os s'accomplit par suite d'un travail de prolifération cellulaire aux extrémités des os (épiphyses) près des articulations. A la suite des maladies infectieuses aiguës qui les ont condamnés pendant plusieurs semaines à un repos horizontal (et le type de ces maladies est la fièvre typhoïde), les membres des enfants s'allongent rapidement. On a expliqué le fait par l'annulation temporaire de la pression réciproque qu'exercent les os les uns sur les autres dans la station, et surtout par l'action irritative exercée par les toxines de la maladie infectieuse sur la moelle osseuse, dont la suractivité se traduit par la prolifération des zones épiphysaires. Tel est l'allongement des membres que, lorsque le convalescent essaie de remettre ses anciens vêtements, ceux-ci sont devenus ridiculement courts, et que la peau trop rapidement tiraillée présente dans certaines régions des stries par rupture des fibres du derme (végétaux). On peut voir encore une poussée de croissance après l'extirpation des végétations adénoïdes par suite de la suractivité qu'imprime à la nutrition l'accroissement de l'amplitude respiratoire consécutive au rétablissement de la perméabilité nasale.

Si pendant la poussée de croissance les conditions hygiéniques indispensables à l'accroissement des tissus étaient réalisées, c'est-à-dire si les recettes alimentaires étaient proportionnelles aux dépenses en quantité et en qualité; si l'apport d'oxygène était suffisant, la crise se passerait le plus souvent sans dommage. Mais les causes qui prédisposent aux maladies de croissance entravent aussi leur guérison : ce sont l'alimentation irrationnelle, l'encombrement urbain, la privation d'air pur, la sédentarité scolaire. Les recettes sont insuffisantes souvent moins en quantité qu'en qualité ; des troubles digestifs s'opposent à la transformation régulière des aliments en substances assimilables, et souvent le déficit alimentaire porte sur le phosphore indispensable aux os.

Or, rien n'arrête l'accroissement en longueur des os ; cet allongement nécessite un apport de phosphore et, si l'organisme ne le reçoit pas du dehors, il le prend dans ses propres réserves, c'est-à-dire dans les tissus qui sont avec les os les plus riches en phosphore, les tissus nerveux.

Pendant l'allongement des os, le travail de suractivité de la moelle osseuse se traduit par un état congestif des extrémités des os qui deviennent souvent le siège d'infections microbiennes, de là

les douleurs osseuses de croissance, les fièvres de croissance, les exostoses et certaines déformations du squelette.

Outre les poussées d'allongement des os, il y a, pendant la croissance, inégalité dans le développement de certains organes : ainsi la cage thoracique peut être momentanément trop étroite pour le cœur qu'elle contient et des palpitations traduiront l'irritabilité d'un cœur que l'on aurait tort de croire hypertrophié (fausse hypertrophie du cœur de la croissance).

La dérivation vers le squelette du phosphore soustrait au système nerveux a pour conséquence toute une série de troubles qui traduisent le malaise temporaire des nerfs, du cerveau et de la moelle. Les névralgies intercostales, sus-orbitaires, etc., etc., sont fréquentes. La céphalalgie surtout est tenace et se présente avec des caractères particuliers qui méritent l'attention. Cette céphalalgie « c'est le cri de souffrance de l'organe fatigué qui demande grâce, qui réclame un repos nécessaire. Si ce cri n'est pas écouté, le cerveau refuse la fonction, ne comprend plus, les cellules cérébrales se mettent en grève » (Peter). Ce sont des maux de tête frontaux, continus, qui se renouvellent sûrement à chaque tentative de travail intellectuel, se dissipent souvent à l'air et pendant le repos de l'esprit, pour reparaître au moindre effort cérébral. Ce caractère peut faire croire à la paresse de l'enfant, puisque le mal disparaît pendant les vacances. Il faut naturellement savoir différencier cette céphalalgie de celles qui peuvent tenir à des imperfections de l'appareil visuel, à la présence de végétations adénoïdes, à la dyspepsie, à l'hystérie, à la migraine ; il faut savoir dépister la simulation, c'est l'affaire des médecins.

D'autres troubles de la cérébration sont des crises d'inattention, la diminution de la mémoire, de profondes modifications du caractère (diminution de la volonté, acrroissement de l'inactivité, pleurs, colères). C'est un état hystériforme, qui peut aller jusqu'à des paralysies temporaires et à des crises d'évanouissement ou de convulsions. Des troubles moteurs traduisent des désordres de la moelle : faiblesse et incoordination des mouvements, tics, chorée.

Chez bon nombre d'enfants la situation s'aggrave encore par une élimination excessive des phosphores par les urines (phosphaturie) ; des troubles digestifs, l'albuminurie intermittente, l'anémie, et, si l'adolescent est à l'époque de la puberté, c'est une cause de plus de désordres dans son organisme.

Ces périodes de croissance pathologique sont d'autant plus longues et reparaissent d'autant plus souvent chez un même individu qu'il

y est prédisposé par son hérédité, que son milieu est plus défectueux et qu'on néglige de mettre en œuvre les moyens d'action qui sont les suivants :

En rappelant les conditions indispensables à l'énergie de croissance, nous établirons le tableau des mesures propres à prévenir et à combattre les maladies de la croissance.

Chez les enfants et adolescents l'alimentation doit être riche en phosphore minéral (phosphates) et organique (lécithines) : céréales, jaunes d'œufs, poissons; cervelles, lait. Les rations alimentaires doivent être proportionnées en qualité et en quantité à l'âge et à l'activité de la croissance. Les végétaux frais apporteront des sels de potasse ; la ration de viande ne sera pas exagérée, on ne négligera rien pour assurer de bonnes digestions.

On se préoccupera d'assurer l'apport d'oxygène par l'aération très minutieuse des chambres à coucher, dortoirs, classes, et les jeux de plein air, mais on devra graduer le repos et l'exercice.

Lorsque se manifestent les troubles du squelette et de la circulation, on doit imposer le repos physique absolu ; il faut alors se défier de la gymnastique, de l'hydrothérapie, des sports, et des stimulants (vins généreux ou médicamenteux), dont trop souvent on fait une panacée contre l'anémie et la faiblesse nerveuse.

La scoliose pourrait être prévenue et combattue par un meilleur matériel scolaire et une surveillance des attitudes pendant l'écriture.

Aux troubles du système nerveux on opposera le repos intellectuel, c'est-à-dire la suspension des études.

Mais le repos doit comporter deux périodes : une première, de repos absolu, qui doit durer jusqu'à la disparition des symptômes morbides, et une seconde, consacrée à la reprise graduelle de l'effort. Il serait imprudent de faire passer brusquement l'enfant en apparence guéri, du repos absolu au travail normal des autres enfants bien portants du même âge ; ce serait exposer l'enfant à une rechute.

Des considérations précédentes découlent des conséquences pédagogiques. Les personnes chargées de l'éducation et de l'instruction des enfants doivent savoir dépister certains signes avertisseurs des désordres nerveux : l'inattention croissante ou procédant par crises, les tics, l'augmentation de l'émotivité. Lorsqu'ils remarquent ces signes, les maîtres doivent avertir les parents et leur conseiller de soumettre l'enfant à un examen médical.

La fréquence et la durée des troubles de la croissance doivent sol-

iciter l'attention des organisateurs de l'enseignement. La nécessité le suspendre de temps en temps les études de beaucoup d'enfants st de ne les leur laisser reprendre que graduellement implique la création de cours spéciaux dans les collèges des villes, de collèges spéciaux hors des villes, dans l'air marin ou à la montagne, de professeurs spéciaux, peut-être aussi de méthodes pédagogiques spéciales, dans lesquelles on demanderait temporairement moins à la mémoire et à l'attention, les classes étant très courtes et peu nombreuses.

Actuellement les familles riches peuvent traiter les maladies de croissance de leurs enfants, en leur donnant des précepteurs pendant la période de rééducation graduelle. Mais dans notre démocratie ne doit-on pas s'inquiéter de faire perdre le moins de temps possible aux enfants de familles modestes et pauvres qui sont écartés des collèges, non seulement pendant la période de repos absolu, ce qui est inévitable, mais encore pendant la période où pourrait être faite la reprise graduelle de l'effort, parce que les enfants convalescents ne peuvent marcher du même pas que leurs camarades bien portants ? — C'est une réforme digne de tenter les directeurs de l'enseignement primaire et secondaire.

LA CULTURE DE LA MÉMOIRE CHEZ LES ÉCOLIERS

Résumé d'une Conférence faite a l'École des Hautes Études sociales

Par le Dr J. PHILIPPE.

Après avoir montré combien tout notre système actuel d'éducation fait large la place de la mémoire, qui est la faculté scolaire par excellence, le Dr Jean Philippe constate qu'il existe des procédés et souvent même des *traités* de culture pour nous apprendre à bien calculer, à bien rédiger, à bien dessiner et bien écrire, et même à bien penser : toutes cultures pour lesquelles c'est surtout sur la mémoire que l'on s'appuie ; mais on ne se préoccupe pas, ou fort peu, de cultiver, de dresser celle-ci. Elle pousse et se développe au hasard

des circonstances : tantôt hypertrophiée, tantôt déviée, déformée même atrophiée.

Ne pourrait-on emprunter à la psychologie expérimentale un ce tain nombre de ses découvertes pour en faire profiter les écoliers ?

I. Les psychologues ont étudié, et abondamment décrit, il y a de plusieurs années, trois sortes de mémoires : l'auditive, la visuelle, motrice ; rarement ces trois formes de mémoires coexistent à do égale chez chacun de nous : l'habitude est au contraire que l'un prédomine et que nous retenions nos souvenirs de préférence nous servant les uns d'images visuelles, les autres d'images de son d'autres encore d'images motrices ; on dit alors que l'on est u visuel, etc., ce qui ne signifie pas que l'on ne se serve que de souv nirs visuels, mais bien que ceux-ci prédominent. Au reste, po nombre de sujets les psychologues ont constaté que le type de le mémoire variait à mesure de leur croissance et sous des influenc diverses. Tel enfant, qui commence par être visuel, devient ensu auditif ou moteur, parce que son développement mental se fait nat rellement dans ce sens, ou parce qu'ayant besoin de cultiver de pr férence sa mémoire motrice, c'est à ces souvenirs qu'il s'attache préférence, si bien qu'ils en arrivent à dominer tous les autres, et prendre la direction générale.

C'est là une expérience spontanée qui montre que l'on peut cul ver la mémoire.

II. Peut-on arriver à cultiver l'art d'apprendre et de retenir ?

Deux sortes de mémoires se développent mal : celles qui retienne trop et celles qui ne retiennent pas assez.

On pourrait se dire d'abord, sauf réflexion, que les mémoires q retiennent trop ne sont pas de mauvaises mémoires : mais que l'o examine combien il est difficile d'utiliser les matériaux de ces m moires, et l'on verra vite que ce ne sont pas là des mémoires *ava tageuses*. Au reste, elles existent souvent chez des enfants faibl d'esprit ; quoique inintelligents ou très peu intelligents, ils so capables de retenir *mot à mot* des pages entières, toute une feuil de journal, etc.; ils les récitent sans y changer un mot, du comme cement à la fin, ou parfois de la fin au commencement ; mais c'e à condition de n'y rien changer et de n'y rien comprendre, et si leur demande ce que cela signifie, si on leur fait chercher une id dans ce chaos des mots, ils sont incapables de rien dire. Leurs so venirs sont tout verbaux, sans intelligence, et leur mémoire tou matérielle, sans compréhension ni association d'idées.

A l'inverse la mémoire pauvre, qui ne retient pas assez, est inc

pable de fixer les souvenirs matériels dont l'idée a besoin pour subsister et se développer et servir à nos opérations mentales.

III. Comment s'y prendre pour cultiver l'une et l'autre forme de mémoires ?

Il est clair que la mémoire trop abondante doit être élaguée, sans en diminuer l'exactitude, mais en la débarrassant de tout le poids mort qui la surcharge : pour cela, il faut habituer l'élève à choisir entre la masse des souvenirs qui lui arrivent et qu'il retient en quelque sorte spontanément et malgré lui : l'enfant doit fixer de préférence son attention sur certains souvenirs qui recevront de ce fait une vitalité plus grande et rejetteront les autres au second plan ; c'est ce qui a lieu naturellement dans la croissance normale. Nous ne pouvons, nous ne devons pas retenir tout ce qui nous passe par la conscience : la bonne mémoire consiste à savoir choisir ce qu'il faut conserver ; à ce point de vue, il n'est pas paradoxal de dire que la mémoire est la faculté d'oublier, c'est-à-dire d'oublier l'inutile au profit de l'utile.

Que si au contraire il s'agit d'une mémoire pauvre, c'est en développant les facultés d'association, l'habitude de se créer des repères mentaux, comme le paysan fait un nœud à son mouchoir, que nous pourrons la développer et combattre son anémie. Pour cela, il faudra d'un côté s'appuyer sur celle des mémoires matérielles qui est la plus développée ; et, de l'autre faire appel aux associations par compréhension qui sont d'un secours précieux pour incorporer les souvenirs à notre mentalité. Il faudra aussi ne pas oublier que la mémoire est peut-être la plus matérielle de nos facultés, et que les conditions physiologiques ont une importance considérable — peut-être capitale — quand il s'agit de retenir et de fixer nos souvenirs.

Il y a bien aussi les procédés mnémotechniques, mais il ne semble pas que ce moyen détourné qui consiste le plus souvent à remplacer un souvenir par un autre, puisse ici rendre service ; loin de là, il complique au contraire les opérations mentales, c'est pourquoi l'emploi n'en saurait être conseillé pour la culture intelligente et pratique de la mémoire.

POUR L'ÉCRITURE DROITE

Par le Dr COURGEY
Délégué cantonal.

Depuis janvier 1904, où notre premier article sur l'écriture droite paraissait dans *l'Hygiène scolaire,* la question reprise par son éminent promoteur le Dr Javal, a été discutée de nouveau et a fait un grand pas, sans être résolue.

La presse quotidienne elle-même a propagé les arguments des uns et des autres, et la formule de George Sand a été développée, étudiée, examinée, serrée de près par la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant — l'Éducation moderne — la Revue d'oculistique — la Revue d'hygiène scolaire — le Manuel général — le Volume,* etc. Une ligue de l'écriture droite s'est fondée en janvier 1906, et si l'accord n'est point fait, c'est qu'il ne peut point encore se faire — nous le répétons — sans de nouvelles expériences, de nouvelles preuves, de nouveaux faits, qui ne peuvent venir que du temps et des bonnes volontés.

Il est nécessaire d'accorder un peu de crédit aux chercheurs et d'organiser, tout d'abord, l'inspection médicale des écoles sur un meilleur pied. Il faut aussi que les médecins inspecteurs tiennent à jour un *Livret scolaire,* suite du *Livret de famille,* dont le dépouillement après quelques années ne peut manquer de fournir des résultats fort instructifs.

Si certains côtés de la question appartiennent aux instituteurs, les plus importants regardent les médecins, et la collaboration des uns et des autres est indispensable pour atteindre le but.

Aussi nous ne saurions trop louer l'étude si claire et l'enquête si bien conduite, quoique insuffisante, que M. Mutelet, inspecteur primaire de la Seine, a publiée cette année dans le numéro de février de l'*Éducation moderne : Pour et contre l'écriture droite.*

Les conclusions de M. Mutelet, très modérées et véritablement conciliantes, quoique tendancieuses au point de vue professionnel, ne sauraient clore le débat et certains arguments cités méritent qu'on s'y arrête.

En ce qui touche les avantages et les inconvénients des deux sortes d'écriture. M. Mutelet ne peut tirer aucune conclusion de son enquête

auprès des instituteurs. Ainsi tel instituteur « trouve l'écriture penchée plus esthétique que la droite », et tel autre « trouve la droite peu élégante et disgracieuse ».

L'esthétique peut se passer de l'élégance avec laquelle il ne faut pas la confondre. D'ailleurs c'est une affaire de goût, et l'ordre dorique auquel nous comparerions volontiers l'écriture droite, à sa majestueuse et solide beauté, tout aussi bien et plus, à notre avis, que l'ordre composite dans lequel nous rangerions l'élégante écriture penchée.

En ce qui concerne la lisibilité et la rapidité, les chiffres fournis par l'enquête n'offrent pas suffisamment d'écart, quoique en faveur de l'écriture penchée, pour regarder ce résultat comme concluant et définitif.

Nous ne regardons point comme un inconvénient, à l'inverse de certains instituteurs, qu'un élève dispose de 60 centimètres sur la table, puisque nous avons démontré que c'était au contraire un avantage, attendu que ce fait aboutissait au désencombrement des classes.

D'autre part, il est bien certain aujourd'hui que l'écriture droite n'est pas un obstacle à l'entrée dans une administration et dans une maison de commerce.

Nous ne chicanerons pas M. Farcy, directeur de l'école primaire supérieure de Chambéry, sur la comparaison qu'il fait des écritures anciennes avec le type recommandé par M. Flament, et l'écriture droite. Dans le type Flament, dit M. Farcy, « la pente est faible, mais elle existe ». Puisqu'elle est si faible qu'il le dit, cela nous suffit, et nous voulons bien d'un type Flament, qui penche si peu qu'on peut le regarder comme de l'écriture droite. Nous ne demandons pas l'absolu. Un peu plus un peu moins, pourvu que ce soit très peu. Et quand même l'écriture droite pencherait aussi faiblement à gauche, comme cela peut arriver à certains enfants qui veulent faire du zèle, cela n'aurait réellement pas grande importance.

Ce qui importe, c'est la *forme*, qui conduit à la tenue.

Ce que nous ne saurions admettre, par exemple, c'est que comme cela a été dit, on puisse trouver la tenue nécessitée par l'écriture droite une tenue défectueuse au point que « les omoplates sont écartées outre mesure, les clavicules *violemment* rapprochées et les poumons comprimés dans la partie rétrécie de la cage thoracique ». Qui veut trop prouver ne prouve rien, et malgré l'estime en laquelle nous tenons le corps enseignant, malgré sa compétence et l'étendue de ses connaissances, nous voyons là des erreurs physiologiques et

anatomiques assez accentuées. Mettons que certains élèves écrivant droit, se tiennent mal, et nous serons dans le vrai.

Oui, « un élève pourra se tenir mal tout en ayant le papier droit devant lui et en écrivant sans pente », comme le reconnaissait le Dr Gariel à la commission d'hygiène de 1881 ; oui, on a pu constater une attitude aussi défectueuse en écrivant droit qu'en écrivant penché, mais cela regarde le maître qui doit veiller à ce que ces mauvaises postures soient aussi rares que possible.

Certainement, quelle que soit l'action des maîtres, ils ne pourront obtenir d'un enfant de garder une attitude parfaite pendant la durée des exercices divers auxquels il est soumis; mais, nous en demandons bien pardon aux maîtres, nous ne sommes point de leur avis lorsque nous les voyons confondre l'attitude pendant le dessin, la couture, la lecture et le repos pendant les explications, et l'attitude pour écrire. Nous attirons leur attention sur ce point qui nous paraît capital.

L'attitude pour écrire doit être correcte et par conséquent imposée, parce que c'est une attitude d'effort qui exige une tension de certains groupes musculaires. Cette tension ne doit point être trop longtemps maintenue, même dans l'état normal. Lorsqu'elle est inégale, faussée et accompagnée de compressions thoraciques, elle devient précisément la cause suffisante des infirmités autres que la myopie, cause contre laquelle nous luttons.

L'effort musculaire d'attitude est moindre dans la couture et le dessin, il est presque nul dans la lecture et nul dans le repos.

Que nous importe que l'enfant remue, s'appuie à droite ou à gauche, s'accoude, croise les genoux, s'agite, s'ébatte, prenne des positions asymétriques, c'est-à-dire se tienne mal au sens scolaire du mot ? Tant mieux ! nous n'y voyons que des avantages, car c'est une détente, un vrai repos. L'enfant cherche ses aises et fait de l'hygiène.

Une bonne attitude ordinaire pendant des heures entières ? mais il n'en faut pas ; l'enfant qui fait de l'hygiène sans le savoir n'en est pas capable, heureusement pour lui.

Et ce que nous avançons différencie bien le point de vue médical du point de vue scolaire ; cela indique bien le rôle de chacun ; cela démontre bien la nécessité d'une entente, car les deux rôles se complètent et nous dirons même que pédagogues et médecins doivent toujours marcher de pair. D'ailleurs tous ceux qui s'occupent de l'enfance sont animés des mêmes sentiments à l'égard de sa santé et de son développement.

Nos observations personnelles, depuis les dernières dont nous avons parlé, ont porté sur la tenue des enfants dans les classes pendant les différents genres de travaux auxquels ils sont soumis. Nous avons maintes fois visité les écoles et vu des milliers d'enfants.

Tous avaient une attitude correcte et impeccable dès que nous les faisions asseoir après notre entrée — parce que nous étions là ; ils regardaient et attendaient ; c'était une attitude de civilité. Mais nous les avons vus aussi sans qu'ils s'en doutent, écrivant, cousant, lisant, écoutant, et il est bien certain que leur tenue, variable selon le genre d'exercice, ne paraissait véritablement gênée que pendant l'écriture. Il y a quelques jours encore, pendant la dictée du certificat d'études, nous en avons vu six cents venant des écoles publiques et libres du canton. La moitié écrivaient droit, et sur cette moitié un bon quart quoique écrivant droit se tenaient très mal : tête penchée, épaules rentrées, poitrine comprimée, feuilles presque renversées ; ceux qui écrivaient penché avaient presque tous une attitude des plus biscornues. Tout cela, vraiment, laissait beaucoup à désirer, peut-être parce que les enfants étaient uniquement préoccupés, non de la tenue, mais de l'épreuve qu'ils subissaient. Toutefois, il était fort intéressant, comme nous l'avons déjà dit l'année dernière, de comparer les diverses attitudes, toutes à l'avantage de l'écriture droite, qui met si à l'aise, que c'est un plaisir de voir écrire les enfants qui écrivent droit, et une douleur de voir les autres. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que ces bonnes attitudes sont en raison directe du temps depuis lequel elles sont prises et qu'elles dépendent de la fermeté et de la conviction du maître. Tel maître convaincu obtient des résultats ou tel qui ne l'est point, n'en obtient pas. — Si les enfants passent entre les mains d'un maître ou d'un directeur qui n'a plus la même méthode ou la même foi, il n'y a plus rien de fait.

« Pourvu que les épaules des enfants soient à la même hauteur, cela suffit ! » disent les indifférents en méthode. Cela peut suffire au point de vue hygiénique, nous n'y contrevenons point ; l'essentiel c'est de tenir la main à ce que les enfants aient les épaules à la même hauteur, en effet, et quelle méthode les y porte plus que la méthode d'écriture droite ?

En résumé, contrairement à M. Mutelet, nous avancerons que le facteur important est la forme de l'écriture et non la tenue de l'enfant, puisque la tenue dépend essentiellement de la forme, que la bonne tenue est pour ainsi dire la dérivée de cette forme et que depuis plus de quatre années nos observations nous donnent des

faits constants et identiques, c'est-à-dire que pour nous le *maximum* de bonne tenue est obtenue par la méthode d'écriture droite.

Nous ne tenons pas pour négligeable la tenue dans les autres exercices scolaires, mais nous n'y attachons qu'une importance très relative, de même qu'il nous est indifférent que les enfants écrivent d'une façon ou de l'autre quand ils seront hommes, la question qui nous préoccupe ne s'appliquant qu'aux enfants, et la mauvaise tenue ne pouvant produire de mauvais effet que chez les enfants.

Cette question de l'écriture droite est certainement complexe et, nous l'avons dit, n'est point résolue scientifiquement.

Elle le sera avant longtemps, si chacun veut bien apporter sa part contributive d'observation, d'expérience et de faits, sans parti pris.

Les médecins sont tolérants et patients par profession ; ils ne veulent rien imposer par la force, ils cherchent seulement à persuader, et s'ils respectent la liberté, c'est, dans cet ordre d'idées comme au point de vue général, à la condition qu'elle ne soit point contraire à l'intérêt individuel et à l'intérêt public.

Ce n'est pas en somme le procédé d'écriture qui est en cause mais les conséquences de ce procédé et le jour où ce procédé sera démontré nuisible dans ses conséquences, ce sera le devoir des pouvoirs publics de l'interdire envers et contre toute liberté.

L'alliance médico-pédagogique, nécessaire, n'est-elle pas d'ailleurs un fait accompli ? Si certains directeurs d'école exceptionnellement, nous en sommes certain, ne reconnaissent point la compétence des médecins en matière de pédagogie et de programmes scolaires, c'est qu'ils ne suivent point le mouvement moderne.

Le médecin ne peut pas plus se désintéresser des questions scolaires, aussi bien en ce qui concerne les programmes, la pédagogie, qu'en ce qui concerne le matériel et l'éclairage, que l'instituteur ne peut se désintéresser de l'hygiène. Il faut bon gré malgré l'entente réciproque, qu'on le veuille ou non, que l'on trouve ou non que les médecins se mêlent de tout et qu'on les rencontre partout, jamais ils ne s'occuperont autant des affaires des autres que les autres de leurs affaires.

Il n'est point difficile de voir de quel côté il y a dommage.

Le mieux n'est-il pas de collaborer amicalement aux améliorations possibles, de contribuer au bien public, quitte à toucher, s'il le faut, à l'arche sainte, et de maintenir la bonne harmonie entre tous, en se gardant de toute exagération ?

Mais je m'aperçois que je prêche des convertis.

Messieurs, les recherches continuent.

LE RÉGIME DES COMPOSITIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Par M. Louis BOUGIER.

A plusieurs reprises, la question des compositions dans l'enseignement secondaire a fait l'objet de nos discussions. Lorsque notre regretté et cher ami, M. Edouard Marty, nous exposa la façon dont l'école alsacienne avait résolu le problème de l'émulation, nous en avons déjà délibéré. A l'occasion du vœu émis par les professeurs du lycée de La Rochelle, le comité de la Ligue a de nouveau abordé le problème. Nous avons été surtout d'accord pour constater qu'il était très grave, très délicat et que sa solution était très urgente. Le travail de notre président sur la surcharge des programmes nous aurait fourni l'occasion d'émettre un vœu à ce sujet s'il n'avait paru préférable de limiter strictement nos conclusions à la matière déjà très ample que nous avions à envisager (1).

Un membre de la Ligue, M. Morel de Montjoux, qui est professeur au collège de Fontenay-le-Comte, a soumis dernièrement au comité une proposition qui a semblé intéressante. Nous la donnons d'abord telle que son auteur nous l'a communiquée. La voici :

PROJET DE RÉFORME DU RÉGIME DES COMPOSITIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

But. — Les compositions classiques ont pour but de faire constater officiellement à l'administration, à la famille et à l'élève les résultats de l'enseignement.

Dates. — Logiquement, elles ne peuvent être faites, au plus tôt, qu'à la fin de chaque trimestre, c'est-à dire après une période d'enseignement de 80 jours environ. Elles doivent se faire à jours consécutifs.

Durées. — Suivant le genre de composition et suivant la classe, elles pourront durer de 2 heures à 3 h. 1/2.

(1) Cf. *L'Hygiène scolaire*. Années 1903-4-5.

Heures. — A la fin du 1er trimestre, elles commenceront à 8 h. 1/2; à la fin du 2e à 8 heures et à la fin du 3e à 7 h. 1/2. Le soir, il n'y aura pas de classe.

Sujets. — En principe, aucun examen, aucune composition ne doit avoir lieu sans *livres*; car le but général de l'instruction ne doit pas être de substituer le livre à l'homme et d'en faire une bibliothèque vivante, mais bien de lui apprendre à savoir lire un livre, à savoir l'utiliser, le commenter, le critiquer, etc. Les sujets devront être tels que l'élève n'ait pas qu'à copier un livre. Ils seront proposés par l'administration académique après examen des textes proposés par les professeurs.

Genre et nombre des compositions. — Actuellement, sauf en philosophie où les élèves n'ont que *trois* compositions par trimestre, les autres classes ont autant de compositions qu'il y a de *semaines* dans un trimestre. Le nombre doit en être considérablement réduit.

Ainsi pour la classe de 3e B (1er et 2e trimestre) je propose :

1° Français et orthographe. 1 composition	3	heures.
2° Langues vivantes. Thème et version. 1 composition	3	—
3° Mathématiques, algèbre et géométrie. 1 composition	3	—
4° Histoire et géographie. 1 composition	3	—
5° Physique et chimie. 1 composition	3	—

En plus pour le 3e trimestre :

1° Morale et droit usuel	3	heures.
2° Sciences naturelles	2	—
3° Dessin d'imitation	3 ou 2	—
4° Dessin linéaire	3	—

Autre exemple pour la classe de 6e A :

1er trimestre : 0.

2e trimestre :

I. Français et orthographe	2	heures.
II. Latin. Version	2	—
III. Histoire et géographie	3	—
IV. Calcul	2	—

3e trimestre :

I. Français et orthographe	2	heures.
II. Latin. Thème et version	2	—
III. Histoire et géographie	3 ou 2	—
IV. Calcul	2	—
V. Sciences naturelles	2	—
VI. Langues vivantes. Version	2	—
VII. Dessin	2	—

Notes. — Les compositions seront notées : t. b. ; b. ; a. b. ; médiocre …mal. Il n'y aura pas de classement. Les notes ne seront communiquées *qu'aux familles*, par l'intermédiaire du bulletin trimestriel.

Sanctions. — Tout élève qui, dans une des branches de l'enseignement, aura obtenu la note très bien, bien ou passable aura droit …un premier prix, second prix ou accessit. Tout élève qui n'atteindra que la note médiocre ou mal recevra une réprimande par l'intermédiaire du bulletin trimestriel, et de plus, l'administration académique jugera *seule* si cet élève peut passer l'année suivante dans …a classe supérieure, par l'intermédiaire d'un bulletin spécial adressé directement aux familles par l'inspecteur d'académie.

Dispositions particulières. — Chaque élève recevra un texte imprimé ou lithographié du sujet à traiter avec indication de la durée de la composition. Le chef d'établissement prendra les dispositions matérielles nécessaires pour éviter que les élèves d'une même classe, …yant le même sujet à traiter, ne communiquent entre eux en les séparant dans plusieurs salles à des places désignées d'avance.

Le professeur surveillant devra s'assurer, avec le plus grand soin, que les élèves ne se font pas aider et que la composition est bien sincère. Ce point sera toujours difficile à obtenir intégralement dans …es établissements d'enseignement secondaire où la morale *pratique* (très belle et très grande la théorique) n'existe généralement …'à l'état rudimentaire aussi bien chez les élèves (quand ils ont …ssé un an ou deux en contact avec leurs aînés) que chez les profes…urs et chez les administrateurs.

. . . .

Signé : Un petit professeur d'un petit Collège.

Le travail de M. Moret de Montjoux ayant intéressé les membres …u bureau qui en ont eu connaissance, il a paru bon de mettre à …ordre du jour d'une de nos réunions mensuelles la question des …mpositions elles-mêmes. M. le président m'ayant fait l'honneur de …e confier la mission de préparer un rapport préliminaire, je n'ai pas …é peu surpris de constater tout d'abord que la plupart des ou…rages et des recueils, où le souci de l'information m'avait fait cher…her des renseignements, étaient d'un remarquable laconisme sur …a matière. Croirait-on, par exemple, que le *Dictionnaire de Pédago…ie*, qui a établi la réputation de M. Ferdinand Buisson, est à peu …rès muet sur le chapitre des compositions ? A peine si la *Grande …ncyclopédie* et le *Dictionnaire* de Larousse lui consacrent quelques …gnes. C'est généralement à ces ouvrages que se reporte tout d'abord

le rat de bibliothèque qui se propose de faire œuvre d'érudition. Il faut croire que les avantages et les inconvénients de notre système national d'épreuves presque hebdomadaires imposées à nos jeunes écoliers ne semblaient pas, il y a vingt ou trente ans, valoir la peine d'un article de fond. Et cependant, quand on y réfléchit, quel intérêt et quelle complication présente le sujet !

Pour le traiter comme il mérite de l'être, il conviendrait d'abord, de rechercher les origines des compositions, l'évolution de cette institution dans notre enseignement national, de recueillir les témoignages des maîtres, des parents, des médecins, de savoir quels contre-coups de ces concours sur les études, l'humeur, la santé de nos écoliers.

Ne serait-il pas urgent de savoir aussi comment les pays étrangers ont envisagé le rôle de l'émulation dans l'enseignement, par quels procédés ils la provoquent ou la contiennent ? Rien n'est plus instructif que la comparaison de nos méthodes avec celles qui sont employées par nos collègues des autres pays. Le but est évidemment le même ou à peu près dans tous les Etats modernes : former un citoyen ; mais comme les moyens diffèrent ! Ainsi il est difficile de faire comprendre à un Allemand, à un Hongrois, à un Suisse de certains cantons, la sollicitude passionnée avec laquelle, il y a peu de temps encore, les professeurs et les familles préparaient, accueillaient, commentaient les épreuves du concours général. Ce championnat a été supprimé, mais les compositions subsistent et tenez pour certain qu'elles sont aussi vivaces que jamais en France, si les pouvoirs publics n'interviennent pas pour les extirper radicalement de nos mœurs scolaires.

Cette intervention chirurgicale des bureaux de la rue de Grenelle est-elle à désirer ? La Ligue pour l'hygiène scolaire doit-elle se donner pour mission de la provoquer ? Ne devrions-nous pas engager une campagne à ce sujet ? M. le Dr Siredey, M. le Dr Le Gendre, plusieurs autres de nos collègues du bureau ne seraient pas éloignés de le penser. Ils nous ont montré à plusieurs reprises à quel point certaines natures délicates d'enfants étaient bouleversées par l'approche et la préparation de certaines compositions, particulièrement de celles dites de mémoire, quelle surexcitation nerveuse suivie de dépression, de perte de sommeil, de langueur, était imputable à cet exercice (1).

D'autre part consultez les éducateurs, ils vous diront que la composition est la véritable pierre de touche des progrès scolaires. On

(1) Voir plus haut, p. 171.

lépeint comme un incomparable procédé d'entraînement, comme sanction la plus efficace du travail de la classe. Le sujet est ne des plus passionnants. Il ne faut pas se dissimuler que l'attide prise par la Ligue dans cette affaire ne laissera pas d'engar sa responsabilité. Nous sommes vivement sollicités, tiraillés ême pourrions-nous dire, en sens inverse par les adversaires et s partisans de la composition.

D'autre part il n'est pas d'occasion où nous ayons autant de raison t de droit, en tant que Ligue pour l'hygiène scolaire, de donner otre avis motivé. L'affaire n'est pas seulement d'ordre pédagogique : elle concerne au plus haut point la santé de nos enfants et il st impossible, par conséquent, de s'en désintéresser. Il est notoire, par exemple, qu'avec le système de la classe d'une heure, qui a prévalu dans l'Académie de Paris et dans un certain nombre d'autres, l'Université s'est acculée à ce dilemme : ou bien les compositions seront uniformément d'une heure, puisque la classe ne dure pas plus longtemps et que le tableau de l'horaire a été dressé d'après ce système, et alors les inconvénients du surmenage, les effets désastreux, surtout à l'âge de la puberté, de la précipitation sur les écoliers, prendront une gravité qui forcera les autorités scolaires à rétablir la classe d'une heure et demie ou celle de deux heures comme le réclament un grand nombre de professeurs, ou bien tout en conservant le régime actuel des classes d'une heure on prendra des mesures pour ménager dans la semaine une sorte de pause aux classes proprement dites, pendant laquelle on fera les compositions. Dans les deux cas, ce qui existe aujourd'hui devra être modifié.

Les congrès et les sociétés qui se sont constituées pour étudier les questions d'enseignement ont, à plusieurs reprises, cherché une solution aux difficultés que nous avons devant nous. Ainsi en 1904, le septième congrès des professeurs de l'enseignement secondaire public avait mis à son ordre du jour la question des compositions de revision (1) et une discussion assez intéressante fut engagée entre partisans et adversaires du *statu-quo*.

Enfin sur la demande de plusieurs assemblées de professeurs, le recteur de l'Académie de Paris, au début de la précédente année scolaire, a fait savoir aux proviseurs du ressort qu'il leur laissait le le droit de rétablir pour les compositions finales les habitudes d'antan. Elles avaient du bon ces vieilles coutumes. Compositions le

(1) V. le septième congrès des professeurs de l'enseignement secondaire public. 1904. — Paris, A. Colin. p. 91-96.

matin, trois ou quatre heures selon les classes, congé le soir. Dans combien de lycées les chefs d'établissements ont-ils pris la décision à laquelle les convie le souci de ménager les forces de leurs élèves ? Voilà ce que nous ne savons pas et ce qu'une enquête pourrait nous apprendre. Pour le moment nous nous contenterons de conclure en faisant remarquer que le maintien des compositions nous paraît tout à fait nécessaire tant que, à l'entrée des grandes écoles, il existera des concours d'admission. Il importe en effet d'habituer les élèves de bonne heure à mesurer leurs forces. Mais d'autre part il serait désirable que ces épreuves préparatoires, que cet entraînement fussent organisés, remaniés, de façon à donner les meilleurs résultats possibles et à faire disparaître les inconvénients qu'une discussion approfondie nous mettra à même de préciser.

LA QUESTION DES « COMPOSITIONS »

Par H. BERNÈS

Il serait à propos, je crois, de distinguer deux choses assez différentes : les compositions, les exercices de revision.

I. — La composition est un devoir non préparé d'avance, fait en classe, dans des conditions particulières de durée et de surveillance. Son rôle pédagogique est triple : 1° Elle est un moyen, le meilleur, pour le professeur, de constater périodiquement où en sont ses élèves, de quoi ils sont capables, de le montrer à eux-mêmes, aux parents, à l'administration. Les devoirs n'y suffisent pas, car dans la majorité des cas peut-être, dans un grand nombre de cas tout au moins, le professeur ne peut, sur les devoirs faits hors de classe, juger exactement ses élèves : ces devoirs sont faits avec l'aide de traductions, de livres plus ou moins démarqués, de camarades, de répétiteurs, de parents ; il lui est impossible de déterminer dans quelle mesure il est trompé, ou même de s'apercevoir qu'il l'est. (Le professeur est trompé, toutes les fois que le devoir, qui, s'il sait son métier, doit pouvoir être fait, bien ou mal, par l'élève seul, ne l'est pas par l'élève absolument seul, sans conseils, indications, secours d'aucune sorte : pour certains devoirs seulement, dans les hautes classes, il peut y avoir lieu pour l'élève à étendre, s'il est capable de le faire, la docu-

mentation indiquée par le professeur; il devra alors très exactement indiquer sur sa copie les livres auxquels il s'est référé.)

2° La composition est un entraînement des élèves, utile à commencer de bonne heure, à donner un maximum de résultat dans un temps limité, ce qui leur sera nécessaire dans les examens d'abord, puis à chaque instant dans la vie. Cet entraînement, ils sont presque toujours incapables de se le donner avec les devoirs ordinaires, dont la confection ou bien est hâtive à l'excès, ou bien traîne en longueur, et se combine avec la flânerie dans un mélange indiscernable.

3° Par la double comparaison qu'elle permet des élèves les uns avec les autres, et des résultats obtenus par chacun d'eux dans les compositions successives de même nature, la composition est un stimulant précieux de l'effort. Dans un système de compositions bien organisé, et avec des sujets bien choisis, c'est en effet l'effort moyen donné dans le travail de chaque jour que traduit d'habitude, sauf le cas d'accidents assez rares, le résultat d'une composition. D'autres éléments que le travail, à savoir les dons naturels, influent sur le rang qu'obtiennent les élèves dans le classement (rang déterminé, est-il besoin de le dire? par celui que tient leur copie dans l'échelle des notes). Mais il est socialement utile, et il est juste, de provoquer à se manifester, à se développer, la supériorité des dons naturels, de la consacrer publiquement et de la faire reconnaître partout; il est bien rare d'ailleurs qu'elle soit solide et durable si le travail ne s'y joint. Le classement, en tout cas, a, comme preuve de l'effort habituel, toute sa valeur, si on y compare surtout les bons aux bons, les moyens aux moyens, les faibles aux faibles; et le désir de s'élever d'un de ces groupes à l'autre est un excitant excellent, le passage de l'un à l'autre, quand il est obtenu, une récompense du meilleur aloi.

A ces trois points de vue, l'utilité des compositions me paraît si certaine que : 1° tant que j'ai enseigné en province, où j'avais plus de loisir, j'ai toujours fait faire, en dehors des compositions réglementaires, des « devoirs en classe », ou « compositions blanches », ne comptant pas pour les prix, mais qui me renseignaient, entraînaient et stimulaient les élèves; 2° qu'à mon avis, si jamais l'organisation officielle des compositions sanctionnées par les prix était supprimée, le « devoir fait en classe » resterait forcément un usage des professeurs qui voudraient bien connaître et bien entraîner leurs élèves; 3° que je n'ai presque jamais rendu compte, même d'un devoir fait hors de classe, sans classer par groupes, suivant leurs notes,

les copies corrigées, et établir la comparaison des élèves entre eux, comme de chacun d'eux avec ses devoirs antérieurs.

II. — Sont compositions proprement dites : une version, un thème, une dictée, un devoir d'analyse ou de composition en français ou en langue étrangère, un problème de mathématiques ou de physique, un devoir de philosophie, d'histoire ou de géographie, ayant pour but essentiel de vérifier comment l'élève sait réfléchir et mettre en œuvre son savoir.

Sont exercices de revision : une composition de récitation, des exercices soit écrits, soit oraux (car on peut, et j'y reviendrai, les concevoir aussi bien oraux qu'écrits), préparés d'avance, et ayant pour but essentiel de faire repasser les matières vues soit en histoire et géographie, soit en sciences, soit en langues vivantes.

III. — Les compositions peuvent être placées à un moment quelconque de l'année scolaire, sauf cette réserve qu'au début d'une étude nouvelle, il est nécessaire d'attendre que les élèves en sachent assez long pour subir une épreuve dans la matière qu'ils viennent d'aborder.

Comme elles comportent un effort intellectuel intensif, elles ne doivent jamais être placées dans deux ou plusieurs jours consécutifs. Il est même préférable de ne pas faire composer plus d'une fois en une semaine.

Une composition, en général, ne doit pas durer moins de deux heures (exceptions, peut-être : une dictée, un petit problème, dans les petites classes). Sauf en Première et en Philosophie pour les exercices de lettres, discours, dissertation, pour lesquels on donnera trois heures ou même quatre, elle ne doit pas durer plus de deux heures, pour ne pas fatiguer les élèves. Il est toujours facile de trouver un texte, un sujet, qui ne demande pas plus d'une heure et demie de travail environ : et il faut avoir soin qu'il ne demande pas davantage, car il y a des élèves plus ou moins lents au travail, et il faut que chacun puisse donner toute la perfection dont il est capable, et en même temps se sentir à l'aise dans le temps dont il dispose, et composer en toute tranquillité d'esprit. Quand la composition ne dure pas plus de deux heures, il est absolument inutile de donner congé l'après-midi. On assurera seulement aux élèves une récréation d'une demi-heure au moins au sortir de la composition, qui doit toujours commencer avec la première heure de classe de la matinée ou de l'après-midi, qu'il serait préférable d'ailleurs de toujours placer le matin, et qui, en tout cas, ne doit jamais, si elle est placée l'après-midi, suivre une matinée où on aurait eu plus de deux heures de classe. De plus, chaque composition fera reculer d'une semaine

la remise du devoir de même nature. Les compositions de la dernière série qui précède les prix pourront être, dans les classes du second cycle tout au moins, de trois heures pour toutes les matières, de quatre même pour certaines d'entre elles : les élèves seront alors dispensés de toute classe l'après-midi.

IV. — Les sujets des compositions ne peuvent être choisis, et adaptés comme il convient aux élèves, que par chaque professeur. Il n'y a aucune raison pour mettre entre les mains des élèves, quand ils composent, d'autres livres que les dictionnaires pour les thèmes, versions, compositions en langue étrangère, et, si le professeur le juge bon, selon la nature de la composition, des grammaires, chronologies, atlas muets, tables de logarithmes. On peut évidemment concevoir telle composition de littérature, d'histoire même, qui consiste à étudier un texte, et, dans ce cas, ce texte doit être entre les mains des élèves. Mais il appartient au professeur seul de déterminer les cas où ce sera à propos : et on peut dire que, d'une façon générale, un travail sur livres, pour être à la fois approfondi et bien ordonné, bien soigné dans sa rédaction, exige plus de temps qu'on ne peut en donner pour une composition. On ne peut soumettre les élèves de nos classes à des épreuves de licence ou d'agrégation.

V. — Le nombre des compositions correspondant à chacun des exercices principaux de la classe semble devoir être en moyenne d'une par trimestre. Le conseil des professeurs de chaque classe doit être libre d'augmenter, s'il le juge bon, ce nombre d'une ou deux unités, d'accord avec l'administration du collège ou du lycée. Ce sont là détails sur lesquels il n'y a pas lieu à réglementation générale.

VI. — Les compositions seront notées de 0 à 20, comme elles le sont actuellement, avec tous les ex-æquo que comportera leur valeur. Les résultats seront communiqués aux élèves, comme ils le sont actuellement, quand le sujet de la composition sera repris en classe et la correction orale faite. Je ne vois aucune raison de maintenir l'usage un peu puéril, et du reste presque partout enfreint, de garder le secret sur les résultats des compositions dites « de prix ».

Le « Projet de réforme » aborde, à ce sujet, la question des prix, que la Ligue a déjà discutée, et sur laquelle, par conséquent, je ne pense pas qu'il y ait à revenir.

VII. — Il peut être commode, pour les compositions de version surtout, de distribuer aux élèves un texte autographié, ou même imprimé. Mais c'est là encore un de ces points sur lesquels on ne saurait légiférer. Chaque professeur ou chaque établissement s'arrangera comme il l'entendra.

VIII. — La loyauté des compositions est un point capital. L'habitude de la fraude, copie sur le voisin, copie de notes apportées dans la serviette, dans la poche, inscrites sur les manchettes, sur les ongles, etc., s'est singulièrement généralisée, même chez les enfants des meilleures familles, aussi bien dans les compositions de classe que dans les examens du baccalauréat. Il dépend, semble-t-il, de chaque professeur de s'y opposer, par une surveillance active; plus encore, par le choix de sujets qui, ne faisant qu'un minimum d'appel à la mémoire et exigeant un effort sérieux de réflexion pour être traités même médiocrement, ne prêtent pas au copiage. Les thèmes, versions, devoirs de composition en français ou en d'autres langues, n'exposent guère qu'au danger des communications entre élèves, assez faciles à empêcher; il semble que les compositions d'histoire ou de géographie et celles de sciences, les plus atteintes par ce vice, y échapperont dans la mesure où elles éviteront de se réduire à des question de cours.

L'administration, en n'accumulant pas trop d'élèves dans des classes trop petites, en fournissant pour chaque composition du papier de couleur imprévue et en quantité suffisante, papier qui devrait être seul aux mains des élèves, pourrait aider à déjouer le penchant à la fraude. Les parents et les répétiteurs, en donnant à l'enfant l'habitude de toujours faire seul ses devoirs, et de prendre ce qui ce fait en classe à peu près autant au sérieux que ses jeux et ses sports, où jusqu'ici il n'admet guère qu'on triche (1), contribueraient utilement à empêcher ce penchant de naître.

IX. — Quant aux difficultés résultant du régime des classes d'une heure, je crois qu'on peut affirmer comme évident que, sauf les exceptions indiquées plus haut, il n'y a pas de composition d'une heure qui puisse être sérieuse. Mais il appartient à toute administration lycéale ou collégiale qui ne se complaît pas dans l'absurdité d'assurer à chaque professeur, par l'organisation du tableau de service, les deux heures de classe consécutives qui lui permettront de faire composer ses élèves, et de ne pas lui faire couper ces deux heures, le jour de la composition, par une « récréation d'interclasse ». Et si pour tel enseignement particulier, comme celui des langues vivantes, le morcellement des classes est un dogme, ou si par hasard, pour tel autre, l'horaire ne comporte qu'une heure hebdomadaire, il est

(1) Je dis jusqu'ici, parce que l'exemple des universités américaines prouve quelle cause de corruption morale il peut y avoir dans l'abus des concours sportifs.

toujours facile, trois ou quatre fois dans l'année, par l'emprunt du temps nécessaire soit à l'enseignement d'un collègue, soit à l'étude, d'ajouter à cette heure une autre heure, d'en assurer la surveillance, et de rendre une composition possible. Un moyen du même genre permettra toujours de placer cette composition en tête de la matinée ou de l'après-midi.

X. — Resterait à parler des exercices de revision. L'enseignement que je donne n'en comportant pas, à part les compositions de récitation dont je crois qu'on pourrait se passer, je me bornerai, sur ce chapitre, à quelques suggestions.

Je rappellerai que ces revisions, dont tel enseignement, celui des langues vivantes, semble quelquefois abuser, en les faisant durer pendant une ou deux semaines entières, devraient être organisées de façon à ne pas constituer soit des raisons, soit des prétextes spécieux, pour les élèves, de négliger, pendant la période où ils sont censés les préparer, tout le reste du travail de la classe. Peut-être, pour cette seule raison, y aurait-il lieu de les faire à la fois plus fréquentes, mensuelles par exemple, et plus courtes par là même dans la préparation qu'elles exigent.

Je demanderai aussi si on ne pourrait pas, avec avantage, leur donner en partie, ou entièrement, la forme d'examens oraux, en s'inspirant des procédés appliqués dans certaines grandes écoles. Ces interrogations, systématiques et assez prolongées pour chaque élève, pouvant même donner lieu à des séances placées hors des heures de classe, et où les élèves, comme dans les *colles* des classes de sciences, seraient appelés par petits groupes, auraient le grand avantage de rendre la fraude absolument impossible, de forcer chacun à apprendre ses cours et à se les assimiler. Si elles étaient suffisamment fréquentes, il en résulterait sans doute qu'ils prendraient l'habitude d'étudier régulièrement ces cours au fur et à mesure de l'enseignement reçu. D'autre part, on pourrait ainsi soit réduire, soit supprimer dans la classe l'interrogation sur la leçon précédente, et lui substituer des exercices oraux d'un intérêt plus vif et auxquels il serait plus aisé d'associer tous les élèves.

Ainsi compris, les exercices de revision ne devraient, ce me semble, donner lieu à aucun classement périodique analogue à celui des compositions. Il y aurait seulement, à la fin de l'année, à combiner les moyennes de notes obtenues avec les notes des compositions « d'intelligence » conservées pour les mêmes matières (problèmes en sciences, en histoire et géographie devoirs exigeant un réel effort de pensée). Ou bien encore, ne donnant les prix spéciaux que d'après

ces compositions, on établirait un ou plusieurs prix nouveaux pour l'ensemble des notes d'interrogations.

RAPPORT SUR LA TABLE SCOLAIRE HYGIÉNIQUE RATIONNELLE PRÉSENTÉE PAR M. VICTOR BRUDENNE

Par M. Georges COURTOIS, architecte.

M. Brudenne s'est proposé pour but de permettre à l'enfant de se tenir à volonté assis ou debout, et au professeur de travailler à côté de l'élève.

Pour cela, la table est élevée à la hauteur moyenne du professeur, comme si celui-ci devait être seul à s'en servir. Cette hauteur est fixée à 1m,05.

De cette façon le professeur peut, étant debout, corriger sans fatigue les cahiers de l'élève.

Quant à celui-ci, il est assis sur un siège à dossier, et pose ses pieds sur une planchette fixée sur le bâtis.

Le siège bascule autour d'un axe, et permet ainsi à l'élève de se tenir devant sa table, en étant debout sur le plancher du meuble.

M. Brudenne insiste, en effet, sur ce point que l'enfant ne peut être condamné pendant toute une classe à se tenir assis, et qu'on doit lui faciliter la position debout, sans que son travail en soit interrompu.

La table est fixée à un bâtis en fer reposant sur le sol, et est à une hauteur invariable; ce qui se comprend, puisque cette hauteur a été déterminée d'après la taille moyenne du professeur, c'est-à-dire d'une grande personne. Quant au plancher, à l'appuie-pieds et au siège mobile, ils peuvent être réglés à des hauteurs variables, suivant la taille et la longueur du buste de l'enfant.

Les distances respectives, d'une part, entre le plancher et la table (position debout de l'enfant), d'autre part, entre le siège et la table ainsi qu'entre l'appuie-pieds et le siège (position assise de l'enfant) peuvent donc se modifier à volonté.

On commencera, pour chaque enfant, par régler la position du plancher, c'est-à-dire sa distance à la table fixe, en tenant compte de la taille de l'élève.

·i fait, on déterminera la position du siège d'après la hauteur .ste, et enfin, la position de l'appuie-pieds suivant la longueur ımbes.

te nouvelle table scolaire paraît très ingénieuse et intéressante; lle tient compte, non seulement de l'hygiène de l'enfant, mais de celle du professeur.

construction est aussi simple qu'il était possible de le faire, étant ée la nécessité d'obtenir ces parties mobiles. La présence du :her ne gêne en rien le balayage; car ce plancher peut se relet s'accrocher à la table par une chaînette. Le sol est donc absont libre, et le nettoyage doit pouvoir se faire avec une grande té.

semble donc qu'il y aurait à recommander ce meuble scolaire, l'intérêt de la santé générale.

'ROPOS DE L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES

Par Mme KERGOMARD,
Inspectrice générale des Écoles maternelles.

Monsieur le Président,

.'heure tardive à laquelle s'est terminée la dernière séance du mité de notre Ligue pour l'hygiène scolaire ne m'a pas permis de mmuniquer à nos collègues présents la question que je voudrais re mettre à l'ordre du jour de l'une de nos prochaines séances : lle d'un code de l'inspection médicale scolaire.

Plus je vais dans les écoles — et en ce moment je suis en pleine riode d'inspection, soit à Paris, soit en province, — plus je suis éoccupée de voir à quel point est négligée la santé de nos petits oliers; à quel point est insuffisante l'inspection médicale dans les ntres — si peu nombreux — où les municipalités ont consenti à éer des postes de médecins inspecteurs.

Dans la plupart des cas, le médecin inspecteur ne vient à l'école le lorsqu'il y est appelé par la directrice; dans la minorité des s, il vient à l'école à des intervalles réguliers : toutes les quinines ou tous les mois et demande s' « il y a quelque chose de nou-

veau ». Si la réponse est négative, il signe le registre et s'en va; si elle est affirmative, il examine les enfants accidentellement souffrants, donne des conseils qu'il consigne sur le registre et la visite est terminée.

Or le cas d'enfant souffrant ou d'enfants souffrants est rare, car l'enfant souffrant reste à la maison ; il ne vient pas à l'école.

Si l'intervention du médecin inspecteur est à ce point limitée, c'est qu'un dogme — néfaste comme tous les dogmes — est accepté par lui et formulé par quelques sommités administratives : (ici je cite textuellement) « Le médecin inspecteur n'a été nommé que pour protéger la collectivité, c'est-à-dire pour éloigner de l'école les enfants atteints de maladies contagieuses. » Or il me paraît inadmissible qu'à une époque où l'État a assumé, en collaboration avec les départements et les communes, le devoir de donner aux enfants du peuple l'éducation intégrale, c'est-à-dire celle qui assure le développement du corps, celui de l'intelligence et celui de la conscience, l'action du médecin inspecteur soit ainsi limitée, rétrécie, infériorisée.

Car dans ces classes où il entre, il fait parfois trop froid, parfois trop chaud ; les enfants sont assis, sur des bancs défectueux, dans une attitude déplorable ; il y en a de lymphatiques, il y en a de rachitiques ; beaucoup, atteints de végétations adénoïdes ne respirent pas et ne peuvent se développer : un certain nombre sont guettés par la tuberculose ; il y en a d'atteints ; d'autres souffrent des yeux et ne peuvent supporter la lumière.

Ce sont là des dispositions permanentes qui s'aggravent faute d'hygiène, faute de médicaments appropriés, quelquefois même d'interventions chirurgicales nécessaires. Les parents ignorants ou abrutis ou découragés ne font rien ; l'école doit agir et n'agira que par le médecin inspecteur.

C'est pourquoi, au nom de centaines de milliers d'enfants qui fréquentent les écoles publiques et qui les fréquentent *même dès l'âge de 2 ans* (il y en a de 7 à 800 000 dans les écoles maternelles) je vous demande, Monsieur le Président, de vouloir bien mettre à l'étude un code de l'inspection médicale.

NOUVELLES RECHERCHES SUR LES RÉSULTATS DE LA MÉTHODE DE GYMNASTIQUE APPLIQUÉE DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE DE PARIS (1)

Par le Dr L. DUFESTEL

Médecin inspecteur des Écoles.

(Travail abrégé.)

L'an dernier, dans un travail publié dans la *Clinique infantile* (troisième année 1905, 1er septembre, n° 17), travail reproduit dans les *Archives internationales d'hygiène scolaire* (Leipzig, II Band.), nous avons exposé les résultats obtenus par la nouvelle méthode de gymnastique dans les écoles de Paris, dans un groupe de jeunes filles. Cette année, avec le bienveillant concours de M. le colonel Derué, inspecteur de la gymnastique, nous avons continué nos recherches sur des garçons. L'examen des jeunes garçons est beaucoup plus facile que celui des filles ; on ne choque nullement leur pudeur en leur mettant le buste à nu et on obtient ainsi des mensurations plus précises. Aussi avons-nous pu pousser plus avant nos expériences. Nous ne nous sommes pas contenté de rechercher l'influence des différents exercices sur le développement général de l'enfant, nous avons voulu connaître leur action sur l'accroissement de la force musculaire et rechercher s'ils donnaient de la *force de résistance*. Ce sont les résultats de ces recherches que nous allons exposer.

Nous avons pu, dans l'école de garçons, rue Pelleport, 166 (XXe arrondissement), dirigée par M. Maguin, qui nous a prêté un précieux concours dont nous tenons à le remercier, étudier cinquante enfants dans deux classes différentes. La moitié appartenait à la sixième classe (Cours élémentaire), et les vingt-cinq autres à la cinquième classe (Cours moyen).

Ces enfants, fils d'ouvriers ou de petits commerçants d'un quartier pauvre, sont plutôt débiles, mal nourris souvent, et dans des conditions hygiéniques insuffisantes. Le seul avantage qu'ils aient, c'est d'habiter le quartier Saint-Fargeau, le plus élevé de Paris, où l'air est relativement pur.

Les enfants de la sixième classe sont, d'une manière générale, plus chétifs que ceux de la cinquième.

(1) La *Clinique infantile*, vol. 1, 1er septembre 1906.

Une douzaine, sur les vingt-cinq, présentent des déformations du squelette, soit un léger degré de scoliose, soit, ce qui est si fréquent, l'abaissement d'une épaule avec écartement des omoplates (ailes d'ange). Nous n'étions donc pas dans des conditions très favorables, car ceux de la cinquième classe qui vont servir de témoins ont un état de santé plus florissant. M. Ménard, professeur de gymnastique de l'école, était chargé de diriger les exercices, c'est un rôle qu'il a rempli avec un zèle et un dévouement dont nous ne saurions trop le féliciter. Il a su intéresser les enfants et leur rendre agréable la demi-heure journalière de gymnastique.

Les cinquante enfants furent divisés en deux séries bien distinctes.

Les vingt-cinq de la première série appartenaient au Cours élémentaire et faisaient chaque jour de classe, soit cinq fois par semaine, une demi-heure de gymnastique, sous la direction de M. Ménard. Les vingt-cinq de la deuxième série, ou série témoin, n'en faisaient que deux demi-heures par semaine, comme le prescrit le règlement, et encore, une fois avec M. Ménard, une fois avec l'instituteur de la classe. A la fin de l'année, par suite des absences et des départs de l'école, il ne nous restait que quarante-six enfants, vingt-trois dans chaque classe. Nos expériences se divisent en deux périodes bien distinctes :

Dans la première, qui va d'octobre au 15 février, les enfants des deux séries n'ont fait que des exercices de mains libres, dits du plancher.

A partir du 15 février jusqu'au 1er juillet, on ajouta à ces exercices les haltères, le saut ; la course et la suspension à l'échelle horizontale.

Donc, dans la première partie du temps, les mouvements exécutés ont eu surtout pour but d'exercer les enfants, d'assouplir les articulations, et de leur apprendre à respirer en mettant en jeu tous les muscles respirateurs.

Dans le second semestre, aux premiers exercices qui furent continués, vinrent s'ajouter des mouvements destinés à développer le système musculaire des membres. Ajoutons que tous ces enfants de nos deux classes avaient fait depuis au moins deux ans de la gymnastique. Ils étaient donc déjà entraînés et avaient un certain acquit au point de vue des mouvements respiratoires.

Nous avons mensuré nos enfants trois fois, au début des expériences, au commencement d'octobre ; puis le 15 février ; enfin, au début de juillet.

Nos recherches portent sur quatre ordres de faits :

I. — **Mensurations destinées à nous renseigner sur le développement physique général**; pour cela nous avons noté :

1° **Le poids** ;

2° **La taille** ;

3° **L'envergure** ;

4° **Le diamètre du bras droit** ;

5° **Le diamètre du mollet droit.**

II. — **Mensurations prises dans le but de nous rendre compte** de **l'effet de ces exercices sur l'appareil respiratoire et son développement. Ce sont** :

1° **Les périmètres thoraciques mesurés** :

a) **Sous l'aisselle** ;

b) **Au mamelon** ;

c) **A la pointe du sternum.**

2° **Les diamètres du thorax** :

a) **Antéro-postérieur** ;

b) **Transverse.**

3° **La capacité pulmonaire prise au spiromètre.**

III. — **Mensurations destinées à nous rendre compte du dévepement musculaire des enfants ont porté** :

1° **Sur la pression de la main droite, action des fléchisseurs des** gts **de la main droite** ;

2° **Sur la traction des deux bras l'un sur l'autre**;

3° **Sur l'effort maximum des muscles fléchisseurs de l'avant-bras** r **le bras** ;

4° **Sur la traction verticale** ;

5° **Sur la traction horizontale** ;

6° **Enfin, sur l'effort maximum des muscles extenseurs du tronc.**

IV. — **Mensurations destinées à nous renseigner sur la force de** sistance **du sujet. Nos expériences ont porté sur trois variétés** efforts **différents** :

1° **Sur la traction verticale** ;

2° **Sur la traction horizontale** ;

3° **Sur l'extension des muscles du tronc.**

Tous nos enfants des deux séries ont été soumis aux mêmes expéces et dans des conditions identiques. La comparaison des résuls des deux séries : l'une soumise à un entraînement régulier et otidien, l'autre soumise à des exercices répétés seulement deux s par semaine, doit donc nous donner le résultat approximatif sur rganisme de la gymnastique pratiquée.

Pour établir nos moyennes, nous avons additionné les chiffres

fournis par tous les enfants d'une même série, et le total trouv[é] divisé par 23 (nombre d'enfants de chaque série). Nous obte[nons] ainsi une moyenne sur laquelle nous établissons nos comparais[ons].

I. — Développement général.

1° *Age.* — Au début de l'année scolaire, l'âge moyen de n[os] enfants était de :

8 ans et 7 mois pour la première série ;

9 ans et 6 mois pour la deuxième série.

Ce sont donc des enfants de 9 et 10 ans, auxquels nous avons affaire.

Il est très important de constater que le système musculaire à cet âge est encore rudimentaire et qu'il commence à peine à se développer.

2° *Poids.* — L'augmentation a été, d'octobre à février :

De $0^{kgr},992$ pour la première série,

et de $0^{kgr},605$ pour la deuxième série.

Dans le deuxième semestre, de février à juillet, le poids des élèves entraînés a diminué sensiblement :

De $0^{kgr},196$,

tandis que celui des autres continuait à augmenter dans des proportions moindres, il est vrai : 124 grammes seulement.

On est, à la lecture de ces chiffres, frappé du peu d'augmentation en poids de nos enfants, aussi bien dans la première série que dans la deuxième ; cette augmentation ne correspond pas à la normale.

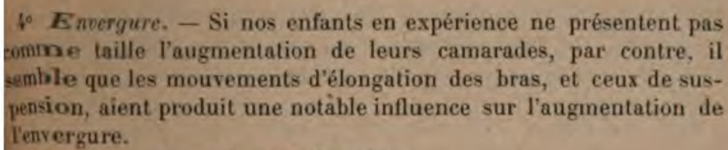
D'après les tables d'accroissement dressées par le Dr Chaumet (Recherches sur la croissance des enfants des écoles de Paris), les garçons de 8 à 9 ans augmentent annuellement de $2^{kgr},100$, ce qui donne pour les neuf mois $1^{kgr},575$.

Cette différence nous semble tenir en grande partie au milieu et aux mauvaises conditions hygiéniques de nos enfants.

3° *Taille.* — L'augmentation de la taille a été régulière, quoique un peu inférieure à la normale, dans la première série.

L'an dernier, les jeunes filles de la première série nous avaient déjà présenté une diminution sur leurs camarades de la deuxième série. Cette année, avec les garçons, la différence est plus accentuée.

Mais nos enfants de la seconde série, quoique plus âgés, sont inférieurs comme taille moyenne, aux premiers, c'est peut-être ce qui explique leur accroissement plus rapide.


4° *Envergure.* — Si nos enfants en expérience ne présentent pas comme taille l'augmentation de leurs camarades, par contre, il semble que les mouvements d'élongation des bras, et ceux de suspension, aient produit une notable influence sur l'augmentation de l'envergure.

Nous passons pour la première série :

De $2^{cm},2$ d'octobre à février,

et de $3^{cm},4$ de février à juillet.

De même pour la seconde série, nous passons de :

$1^{cm},6$ d'octobre à février, à

$2^{cm},9$ de février à juillet.

L'augmentation plus rapide correspond à des exercices de traction sur les membres supérieurs.

5° *Périmètre du bras droit à la partie moyenne.* — Pour préciser nos recherches sur le développement général de nos enfants, nous avons pris le périmètre du bras à la partie moyenne.

L'enfant debout laisse tomber son bras le long du corps, les muscles étant en repos.

La première série nous donne une augmentation de près de 8 millimètres. La seconde reste stationnaire. Il est à remarquer que l'accroissemement est beaucoup plus important dès que les enfants sont soumis à des exercices provoquant une traction plus énergique des muscles.

L'augmentation qui n'est que de 1 millimètre dans la première période, passe à 7 dans la seconde.

6° *Périmètre du mollet droit.* — Ce périmètre est pris l'enfant debout, appuyé sur son pied gauche, le pied droit placé sur un banc, à quelques centimètres du sol, le genou en demi-flexion. Le diamètre noté est le diamètre maximum.

L'accroissement chez nos enfants de la première série a été de $0^{cm},62$ contre $0^{cm},38$ chez les seconds. Il résulte clairement de ces chiffres que, au point de vue de l'accroissement général, les enfants soumis à des exercices quotidiens et méthodiques présentent un développement musculaire plus rapide que les autres, ce qui, d'ailleurs, a été démontré depuis longtemps.

II. — Mensurations portant sur l'appareil respiratoire.

Nous avons, comme l'année précédente, attaché une grande importance à ces mensurations. Les exercices de la gymnastique dite rationnelle que faisaient nos enfants, ont surtout pour but le déve-

loppement physiologique de l'amplitude du thorax et, par con
quent, de l'appareil respiratoire. Chaque série de mouvements
précédée et suivie du *mouvement respiratoire avec élévation sur*
pointe des pieds.

« Ce mouvement, écrit le colonel Derué, dans son manuel,
destiné à exagérer l'effort respiratoire et à apporter à l'appareil p
monaire un volume d'air considérable. Il augmente d'abord le d
mètre transversal de la cage thoracique ; il augmente ensuite s
diamètre antéro-postérieur ; enfin, il augmente son diamètre verti
par l'abaissement des bras le long du corps. » Dans le but de
chercher l'accroissement des organes de la respiration, nous av
mesuré :

1° Le périmètre thoracique à différentes hauteurs ;
2° Les *diamètres du thorax* ;
3° La capacité pulmonaire.

1° *Mensuration du périmètre thoracique.* — Cette mensuration p
sente une certaine difficulté et de nombreuses causes d'erreur.
est bien difficile surtout chez un enfant préoccupé de ce qu'il vo
voit faire, d'obtenir le degré de dilatation habituelle du thorax.

Aussi, pour tâcher d'obvier dans une certaine mesure à ces
convénients, avons-nous recherché l'expiration et l'inspirati
maxima.

L'enfant est placé debout, les bras tombant le long du corps sa
raideur. Les mensurations sont faites au ruban métrique, placé ho
zontalement. Nous faisons faire une profonde inspiration, puis u
expiration complète, et nous notons les deux chiffres extrêmes. No
avons recherché ces périmètres en trois endroits :

1° Immédiatement sous l'aisselle, aussi haut que possible ;
2° Au-dessous de la pointe des mamelons ;
3° Au niveau de l'appendice xyphoïde.

La différence entre les deux chiffres de l'inspiration et de l'ex
ration forcées nous donne l'*amplitude* ou *indice* de la respiration.

Nous voyons que les enfants entraînés chaque jour gagnent
neuf mois :

A l'aisselle : $0^{cm},59$;
Au mamelon : $0^{cm},03$;
A l'appendice : $0^{cm},46$, sur leurs camarades.

L'augmentation de *l'indice* du périmètre du mamelon est sensib
ment le même dans les deux séries.

Mais à l'aisselle et à l'appendice xyphoïde, c'est-à-dire aux pé
mètres extrêmes, il y a des différences très notables.

Le mouvement respiratoire tel qu'il est compris et pratiqué, en orçant l'enfant à faire une profonde inspiration avec élévation des ôtes, dilate la partie supérieure du poumon, qui, habituellement, travaille peu. Le sommet du poumon si mal ventilé ordinairement, où s'accumulent les poussières, les miasmes et où se rencontrent presque toujours les premières granulations tuberculeuses, prend l'habitude de mieux respirer. C'est un service énorme rendu aux enfants, car cette habitude de bien respirer, ils la conservent et c'est là un des bons moyens prophylactiques de la tuberculose.

Si nous comparons ces chiffres avec ceux obtenus l'an dernier chez nos fillettes, nous avons les mêmes résultats. Ces dernières présentaient au périmètre xyphoïdien une augmentation de $0^{cm},60$ sur leurs compagnes.

Nos garçons, cette année, nous donnent $0^{cm},46$.

Mais ce sont des enfants déjà exercés à la gymnastique, tandis que les jeunes filles ne l'étaient pas.

Il y a, au sujet du périmètre thoracique, des différences individuelles considérables, tenant soit au développement général de l'enfant, soit aux muscles, soit à l'écartement des omoplates. C'est ainsi que deux enfants sensiblement de même poids et de même taille :

L'un de $21^{kgr},800$ et de $1^{m},16$ de taille ;

L'autre de 22 kilogrammes et de $1^{m},18$.

nous donnent respectivement :

57-62 et 52-57.

Ces inégalités sont compensées en partie par le nombre d'enfants en expérience.

2° *Mensurations des diamètres du thorax.* — Nous avons mesuré les deux diamètres antéro-postérieur et transverse :

A. *Diamètre antéro-postérieur.* — Ce diamètre est mesuré l'enfant étant debout, une pointe de compas appliquée à l'extrémité de l'apophyse xyphoïde, et l'autre sur la vertèbre correspondante.

Notre première série voit dans le premier semestre son diamètre antéro-postérieur rester stationnaire, l'augmentation n'est que de $0^{cm},02$; tandis, qu'au contraire, l'amplitude du diamètre transverse augmente de $0^{cm},35$. Les résultats sont les mêmes quoique en plus faible proportion pour notre seconde série.

Il semble résulter de ces chiffres que les exercices dits du plancher tendent à accroître surtout le diamètre transverse, tandis que les exercices à l'échelle horizontale du second semestre paraissent avoir

eu une influence prépondérante sur le diamètre antéro-postérieur. Ce sont des faits qu'il serait intéressant de vérifier à nouveau.

Mais l'augmentation en faveur de nos enfants en expérience est vraiment manifeste.

Notre première série nous donne une augmentation de $0^{cm},24$ contre $0^{cm},13$ dans le diamètre antéro-postérieur, et de $0,^{cm}37$ contre $0^{cm},12$ dans le diamètre transverse. De plus, l'amplitude augmente non pas tant par suite d'une inspiration, mais surtout parce que l'enfant apprend mieux à vider son poumon et à produire une expiration plus complète. L'enfant prend ainsi l'habitude d'expirer fortement, il chasse de son poumon l'air qui a servi et peut le renouveler plus complètement.

3° *Capacité pulmonaire.* — La capacité pulmonaire a été mesurée au spiromètre. Chaque enfant, après une forte inspiration nasale, faisait par la bouche une expiration forcée. L'expérience était renouvelée trois fois, et c'est le chiffre maximum que nous avons noté.

Nos enfants, soumis à un entraînement quotidien, ont gagné 10 centilitres sur les autres. Mais, fait à noter, l'augmentation a surtout été sensible pendant le premier semestre, chez ceux de la première série, tandis qu'au contraire, c'est pendant la seconde partie des expériences que la deuxième série a augmenté.

III. — Mensurations montrant l'augmentation de la force musculaire

Nous avons cherché la valeur de six efforts musculaires :

1° *Pression de la main droite ou action des fléchisseurs des doigts.* — Cet effort a été mesuré avec le dynamomètre à main de Burq.

Les élèves de la première série donnent à la fin de l'année $4^{kgr},630$ de plus qu'au début, ceux de la deuxième série ont légèrement diminué.

2° *Traction des deux bras l'un sur l'autre.* — L'enfant debout tient dans chaque main une poignée montée sur un dynamomètre, il tire en sens contraire.

La première série nous donne une augmentation totale de $4^{kgr},31$.

La deuxième série seulement de $0^{kgr},640$.

Il y a une différence en faveur des premiers de $3^{kgr},676$.

3° *Effort maximum des muscles fléchisseurs de l'avant-bras sur le bras.* — L'enfant est debout, tenant dans la main la poignée d'un dynamomètre à boudin, marquant cinquante (50 kilogrammes), fixé au parquet par son autre extrémité. Le bras est vertical, l'avant-bras en flexion. L'effort tend à rapprocher l'avant-bras du bras.

mentation totale est de $1^{kgr},85$ pour la première série et de
pour la deuxième série, soit 900 grammes de différence en
des premiers.

raction verticale. — Nous nous sommes servis pour les trac-
erticale et horizontale du même dynamomètre à ressort à
. Pour cette épreuve, l'enfant tirait avec la main droite de
haut, la poignée du dynamomètre étant amenée à la hauteur
main.

moyenne donne $5^{kgr},480$ pour la première série et $4^{kgr},650$ pour
xième série; soit une différence de $0^{kgr},830$ en faveur de notre
ière série.

Traction horizontale. — La moyenne donne $3^{kgr},44$ d'augmen-
pour la première série, et $2^{kgr},22$ pour la deuxième série.
t une différence de $1^{kgr},22$ en faveur de la première série.

IV. — Mensurations de la force de résistance.

us avons pensé qu'il y avait intérêt à nous renseigner sur la
r de la résistance de l'enfant à la fatigue. Pour cela, nous avons,
trois expériences différentes, noté les premier, cinquième et
me efforts.

us pensons, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement de savoir si
nt peut développer une force musculaire considérable une seule
mais surtout il est intéressant de connaître s'il présente de la
tance à la fatigue musculaire, en un mot, s'il peut soutenir
rt. Nos recherches ont porté sur les deux tractions verticale et
ontale et sur l'extension des muscles du tronc.

tre chaque effort, l'enfant s'arrête quelques secondes pour re-
dre ensuite.

examen des chiffres obtenus montre que la force de résistance a
menté régulièrement quoique dans de bien faibles proportions
nos enfants entraînés, tandis, qu'au contraire, elle est restée
onnaire chez les autres.

es enfants de la deuxième série qui perdaient à la traction verti-
$2^{kgr},680$ entre le premier et le dixième effort en octobre, ne
dent plus en juillet que 2 kilogrammes.

Pour les deux autres épreuves, l'augmentation est encore plus
ble et n'est pas en rapport avec le développement de la force du
mier effort. Ainsi, dans l'extension des muscles du tronc entre
premier effort d'octobre ($31^{kgr},59$), et celui de juillet ($44^{kgr},43$),

nous trouvons une augmentation de 12^{kgr},84, l'augmentation d
force de résistance n'est que de 470 grammes.

La deuxième série nous donne des résultats irréguliers et à
près nuls.

D'une façon générale, la diminution de résistance se produit e
le premier et le cinquième effort. Du cinquième au dixième, la di
rence est minime. Il semble que l'enfant qui a cherché à donne
maximum retombe brusquement à ce qu'il peut donner normalem
et s'y maintient.

Il faut obtenir mieux et il y a là une lacune à combler.

V. — Conclusions.

Ces recherches sur les résultats obtenus par la méthode de gy
nastique actuellement en usage dans les écoles de la ville de Pa
nous amènent aux conclusions suivantes :

1° Chez les enfants entraînés quotidiennement, l'esthétique
favorablement modifiée, et la démarche très améliorée ;

2° Le développement physique est, en général, favorablem
influencé. Le poids, l'envergure et les périmètres des membres a
mentent d'une façon notable.

Seule la taille semble rester un peu en arrière.

3° Les organes de la respiration et le développement du tho
sont accrus d'une façon incontestable. Les enfants savent mieux r
pirer et surtout, ce qui est important, ils savent mieux expir
La quantité plus considérable d'air pur qu'ils peuvent ainsi int
duire à chaque mouvement respiratoire dans leurs poumons acti
les combustions et facilite les échanges organiques.

L'habitude qu'ils ont prise de bien respirer — habitude qu'ils co
servent — est un précieux avantage. Ils n'inspirent plus par
bouche, mais par le nez. L'air arrivant dans les narines, cond
anfractueux et humide, y dépose la plus grande partie des poussièr
et empêche ainsi leur pénétration dans les bronches ;

4° Ces exercices ont aussi une influence sur le développement
la force musculaire ; on se souvient que nos enfants de la premi
série ont dépassé en force de beaucoup leurs camarades moins e
traînés ;

5° Les résultats obtenus sur le développement de la *résistance*
la fatigue ne sont pas aussi satisfaisants. Ici, il reste quelque cho
à faire. Le but de l'éducation physique, on le sait, est de faire d

ıes solides et robustes, non seulement capables d'affronter les es de l'atelier, mais encore dotés d'une endurance spéciale, ›ermettant d'affronter le danger.

COMITÉ CENTRAL DE LA L. H. S.

Séance du 22 février 1907.

a séance est ouverte à 9 heures.

ont présents : MM. A. Mathieu, Mosny, Mme Kergomard, Mme Cay- MM. Dinet, Courtois, Dufestel, d'Hubert, Bougier, Bonnet, Ber- , Malapert, Frank-Puaux, Friedel, Méry, Marillier, Triboulet, card.

e sont excusés : MM. Siredey, Lanson, Granjux, Gourrichon, hange, Toulouse, Ch. Normand, Le Gendre, Bridou.

. Dinet donne lecture de son rapport sur la table scolaire hygié- ue rationnelle de M. Brudenne. Le modèle présenté par M. Cour- est un modèle ancien ; le nouveau présenté par M. Brudenne plus facile à nettoyer et plus simple.

M. Mathieu. — Un nouveau rapport sur cette table scolaire pourra e présenté à la prochaine séance.

M. Mathieu présente au Comité le Dr Dufestel et M. d'Hubert, chef nstitution libre au Raincy.

M. Mathieu annonce les ouvrages et lettres reçus :

Annales et programmes de l'École d'Aquitaine,

Ligue pour l'écriture droite,

Bulletin du Collège de Normandie,

Bulletin de la tuberculose,

Physiologie du langage et contribution à l'hygiène scolaire,

Fragen über die Jugendfürsorge, par M. Zollingen, de Zurich,

Comptes rendus des dernières séances de la *Société suisse d'Hy- ène scolaire.*

Deux brochures de M. Gabriel Viaux : « Tous jardiniers » et « Plan- s des arbres et mangeons des fruits ».

Revue Universitaire : Enquête sur le baccalauréat,

Volumes en langue portugaise sur l'Hygiène des écoles (Lisbonn 1906).

Bericht über die Tätigkeit der Schulärzte (1905-1906), par Arth Hartmann.

Circulaire d'ouverture de l'Exposition internationale d'hygièn urbaine à Lyon (le 19 mai 1907) ;

Lettres concernant le prochain Congrès international d'Hygièn scolaire à Londres. — Les délégations officielles auront le demi-tar pour un minimum de 20 membres. — Il ne sera donné qu'un se Compte rendu du Congrès par chaque délégation ;

M. Morel, directeur de la *Gazette de Saint-Germain*, demande d communications pour son journal.

Lettre de Mme Moll-Weiss au sujet des « Écoles de garde ». Su les observations de Mme Kergomard, déclarant que cette institu tion *n'existe pas*, on décide de demander des éclaircissements Mme Moll-Weiss.

Lettre de M. Bocquillon, au sujet d'une observation faite par lui, propos du surmenage par les devoirs dans la famille. Il demande q la Ligue agisse énergiquement pour remédier à ce mal (1).

Mme Kergomard narre la situation souvent très mauvaise dans l quelle les enfants du peuple et particulièrement de concierges fo leurs devoirs.

M. Marillier demande qu'on ne surmène pas les élèves des cour supérieurs des écoles par 2 ou 3 heures de travaux supplémentair à la maison.

M. Bougier parle du surmenage dans les lycées de jeunes filles.

M. d'Hubert déclare qu'on peut se passer de donner des devoir à faire dans la famille.

Une autre séance sera réservée à l'étude de cette question.

M. le Président de la Ligue demandera qu'une enquête soit fait sur le surmenage à l'école primaire.

Dans un article, *Le Gymnaste* parle de « *ne pas inféoder l'éducatio physique à une méthode* ». A propos de cette allusion aux discussio de la dernière Assemblée générale de notre Ligue, M. le Dr A. M thieu rappelle les vœux qu'il a présentés à l'Assemblée générale : d ce que ces vœux n'ont pas été votés *in extenso*, on ne doit p conclure que l'Assemblée s'est déclarée opposée à un système déte miné de gymnastique de développement.

M le Dr Guinon se joint à cette protestation.

(1) Voir le no 18 de l'*Hygiène scolaire*.

Le Comité à l'unanimité regrette l'article tendancieux du journal cité.

M. le Secrétaire général de la Ligue entretient le Comité d'une lettre de M. Courmont (de Lyon). On nous demande un plan pour l'Exposition d'hygiène scolaire. M. Mosny et M. Dinet ont envoyé un projet.

Le Secrétaire général du Comité Lyonnais, Dr Nicolas, envoie des listes d'adhésions.

Le nombre des adhérents nouveaux est de beaucoup supérieur à celui des démissionnaires.

M. A. Mathieu communique la Fiche scolaire proposée par la Commission permanente de la tuberculose au ministère de l'Instruction publique. Dans un des derniers numéros du *Manuel Général*, M. Buisson l'avait fait connaître. Il semble que les pesées et les mensurations devraient avoir lieu plus fréquemment. Les instructions occupent trop de place.

M. Mosny fait remarquer que la première page est entièrement prise par le titre « Carnet de Santé ».

M. Brocard indique comment on procède au Dispensaire antituberculeux du Ve arrondissement avec l'aide des instituteurs rétribués pour ce service.

MM. A. Mathieu et Méry trouvent insuffisant le procédé de Binet (prise de diamètre entre les épaules). Il vaut mieux prendre le diamètre thoracique, soit avec le compas d'épaisseur de Demény, soit par un autre procédé.

M. Dinet parle des mesures effectuées par un médecin militaire, le Dr Godin. Il pense que la question est insuffisamment étudiée.

Une discussion s'engage entre MM. A. Mathieu, Dufestel et Guinon au sujet des mesures du thorax.

De cette discussion résulte la difficulté de mettre en pratique les desiderata d'un bon carnet sanitaire.

M. Frank-Puaux s'inquiète de la quantité d'erreurs qui pourraient être commises si l'on chargeait les instituteurs des mesures thoraciques. Il demande qu'on laisse le médecin inspecteur en être seul chargé.

M. Mosny dit que lorsque M. Roux a demandé en 1901 de prendre le poids et le périmètre thoracique, c'était pour avoir des indications sur la croissance de l'enfant.

En conclusion, le Comité est d'avis de mettre la question de nouveau à l'étude. On ne peut actuellement fournir de données rigoureusement exactes; mieux vaudrait supprimer les mensurations thoraciques que de les avoir insuffisantes ou inexactes.

A propos d'une proposition de M. Moret de Montou, professeur à Fontenay-le-Comte, M. Bougier fait un rapport sur le régime des compositions.

M. Bougier dit qu'on a peu écrit sur la composition. Il cite les travaux faits en 1881 par la Société pour l'Etude des questions d'Enseignement secondaire et ceux du 7e Congrès des professeurs en 1904.

M. Malapert indique que le Conseil académique a étudié la question et que M. le Recteur de l'Académie de Paris en a fait l'objet d'une circulaire.

M. Bougier classe les compositions en deux groupes, suivant qu'elles s'adressent à la mémoire seule ou aux autres facultés. C'est un excellent exercice d'assouplissement intellectuel.

On reproche aux compositions :

1° Leur origine historique (d'après certains historiens, on les devrait aux Jésuites) ;

2° Le surmenage et la fatigue physiques ;

3° Le développement exagéré de l'émulation.

Mais les compositions ont des avantages nombreux, tels que de faire repasser les matières d'enseignement, de donner la mesure de l'élève à un instant déterminé, de classer une division, etc.

Il faut donc maintenir avec des réserves le système des compositions, adopter les vœux du Congrès de 1904, restreindre les compositions de revision, faire des compositions courtes, multipliées, ex-abrupto, laisser toute latitude au professeur pour le mode de composition.

M. Mathieu annonce que la communication de M. Moret de Montjou et le rapport de M. Bougier seront insérés dans le prochain numéro du Bulletin (1).

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire,
E. Marillier.

Séance du 22 mars 1907.

Présents : MM. Mathieu, Mosny, de Fleury, Mme Kergomard, Siredey, Méry, Xavier Léon, Courtois, Bougier, Marillier, Gâtineau.

Excusés : MM. Bernès, L. Marcheix, Dr Milian (chargé de consulta

(1) Voir plus haut.

ation à l'hôpital du Midi), Boulloche, Toulouse, Bridou, Mme le Cayrol.

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal est adopté.

M. le Président fait remarquer à propos du procès verbal, que la ublication du Bulletin sera probablement retardée : notre Bulletin ait à peu près complet et imprimé lorsqu'au dernier moment est rrivé le Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle des médecins inspecteurs de la ville de Paris qui présente une longueur inattendue.

M. Courtois parle de la nouvelle table hygiénique rationnelle de . Brudenne. Il en expose les avantages pour l'élève et pour le aître. Cette table scolaire paraît ingénieuse pour l'enseignement dividuel. Peut-elle s'adapter à toute une classe? Le prix de la table t-il élevé (1)?

M. le Président communique la correspondance et les publications çues par notre Ligue :

Bulletin de la Ligue gratuite pour l'écriture droite.

Lettre de M. Jolibois, conseiller municipal, sur un projet d'établissement d'un dossier sanitaire des Écoles primaires. C'est là une ée excellente que la ligue ne peut qu'approuver.

A propos du Bulletin de l'*Alliance d'hygiène sociale*, M. le Président rappelle que M. Casimir Périer s'est toujours intéressé aux uestions d'hygiène et qu'il a témoigné des sympathies à notre Société. Nous devons nous en souvenir.

Lettre du Comité de Londres du Congrès international d'Hygiène scolaire. On nous annonce que des maisons allemandes ont déjà retenu des emplacements. On demande quelle sera en France la collaboration des municipalités, quelle sera celle des maisons qui vendent le mobilier et les fournitures scolaires. Le Conseil municipal de Paris n'a pas encore fait connaître sa réponse à l'invitation qui lui a été faite de se faire représenter au Congrès de Londres et de prendre part à l'Exposition scolaire.

Le contrôle préalable des communications au Congrès a soulevé les protestations de M. le Pr Griesbach, de Mulhouse.

Le 14e Congrès d'Hygiène et de Démographie aura lieu à Berlin du 23 au 29 septembre 1907.

Lettre de Mme Moll-Weiss sur les *Écoles de Garde*. Cette Institution n'existe pas administrativement chez nous.

(1) Voir plus haut.

Mme Kergomard indique ce qu'il y a en Norvège d'analogue et qui peut être considéré comme école de garde.

Il sera demandé à Mme Moll-Weiss des notes résumées sur la question.

L'agence Cook offre ses services pour le prochain Congrès international d'hygiène, à Londres.

M. le Secrétaire général fait connaître :

Une lettre de M. le Dr Ribot, de Dakar (Sénégal), qui enverra son rapport sur l'Hygiène scolaire dans les écoles de Dakar ;

Une lettre du Dr Jullich, de Saulces-Montclin (Ardennes), qui annonce la formation d'un Comité local ardennais d'hygiène scolaire.

Des Conférences auront lieu en 1907-1908 à l'École des Hautes Études sociales, comme cette année, où la moyenne des auditeurs a été d'une cinquantaine. La liste sera close le 15 avril. De cette façon nous pourrons obtenir que la conférence ait lieu le jeudi à 5 h. 3/4. M. le Secrétaire général indique la liste des Conférences et des Conférenciers pour 1908. Parmi les 21 séances, quelques-unes seront réservées aux discussions.

Le Dr Douare, à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère) ayant fait une tentative d'installation de fiche sanitaire à l'école, le préfet de l'Isère et le sous-préfet de Saint-Marcellin ont formulé des réserves à ce sujet. Le Conseil départemental de l'Isère a déclaré ne pouvoir donner l'autorisation demandée.

M. le Dr Méry fait au Comité central une communication sur le sujet suivant :

Inconvénients de la multiplicité des professeurs dans les classes du premier cycle de l'Enseignement secondaire.

M. le Dr Méry, après avoir exposé la variété de l'horaire, dit que pour 7 branches différentes, on trouve souvent 7 professeurs, quelquefois 8 dans une même classe.

Le professeur principal est à peine le 1/3 du temps des cours en contact avec ses élèves.

Son influence est par suite insuffisante.

Le professeur spécial fait l'histoire ici, la géographie ailleurs.

La cause de cette division est la nécessité où se trouvent les chefs d'établissements de fournir aux professeurs un nombre d'heures déterminé.

Avec la classe de 1 heure, la difficulté a augmenté.

M. le Dr Méry énumère les inconvénients du nouveau système :

Pour la famille. — La collaboration avec les différents professeurs est matériellement impossible ;

ur le professeur. — L'action éducatrice du professeur est à peu nulle ; il doit se borner à donner de l'enseignement.

a une connaissance insuffisante du caractère des élèves ; la discine, dans son sens élevé, en souffre ;

u point de vue des élèves. — Le passage par des mains multiples perse l'attention. Il y a manque de concentration, par suite de la op grande variété.

Le trop grand nombre de professeurs est encore une cause de *surmage*. Chacun d'eux donnant du travail sans se préoccuper des utres collègues. Les professeurs n'ont pas assez de rapports entre ux pour pouvoir se concerter utilement.

M. le Dr Méry conclut en demandant plus de centralisation dans les classes de grammaire. — Nécessité d'adoucir la transition brusque des classes élémentaires aux classes de grammaire. — Avantages que retireraient de l'étude de la pédagogie les professeurs du premier cycle. — Diminuer le nombre des professeurs de ce cycle. — Instituer dans la section B un *professeur principal* qui pourrait être chargé du français, de l'histoire et de la géographie. — Ce professeur pourrait voir son nombre d'heures de service un peu moins élevé à mesure que l'âge de la classe augmente.

M. le Dr Maurice de Fleury se plaint de cours *ex-cathedra* faits en 6e. En passant des classes élémentaires à la 6e, on trouve un changement trop brusque de caractère et de méthode. L'élève, encore très jeune, doit se réadapter et pendant quelque temps il erre.

Autrefois les Jésuites faisaient suivre le plus longtemps possible, les élèves par un seul professeur. Il y a lieu de chercher un intermédiaire entre le professeur spécialisé et le père Jésuite[1].

M. Courtois parle de l'organisation du collège Chaptal, qui appartient à l'Enseignement primaire supérieur.

M. Bougier reconnaît les inconvénients de la multiplicité des professeurs.

Il rappelle les efforts faits dès 1880 par la Société de l'Enseignement secondaire pour parer à cet inconvénient.

Pourtant actuellement les professeurs spéciaux suivent leurs élèves pendant un cycle.

Faut-il transformer les méthodes actuelles ?

Faut-il revenir à l'ancien état de choses ?

La Ligue ne doit se prononcer qu'avec prudence dans une question aussi controversée.

(1) La question a été discutée au Congrès des professeurs de 1900. Voir le rapport par M. Ph. Gidel.

M. le Dr Maurice de Fleury. — On a constaté les résultats au baccalauréat. Ils ont été trouvés insuffisants en latin et tout aussi faibles dans les spécialités.

M. le Président clôt la discussion et réclame suivant le programme de la Ligue, plus de concentration, moins d'éparpillement des forces intellectuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire,
E. Marillier.

Séance du 24 avril 1907.

Présents : MM. Mathieu, Mosny, Siredey, Guinon, Le Gendre, Créhange, Friedel, Bougier, Courtois, Roux.

Excusés : MM. Bridou, Frank-Puaux, Lanson, Mme Kergomard, Dr Toulouse.

Lecture du procès-verbal de la précédente séance, adopté.

M. le Président annonce que M. Bougier prend le secrétariat de la rédaction de l'*Hygiène scolaire*.

M. Bougier remercie la Ligue de l'honneur qui lui est fait. Il espère recevoir le texte ou le résumé des conférences qui ont été faites à l'École des Hautes Études sociales.

M. le Président présente la maquette de la table de M. V. Burdenne. M. Courtois fait la démonstration des avantages de cette table (1).

M. le Président énumère les livres adressés à la Ligue :

Mantoux : Prophylaxie de la tuberculose dans les lycées.

Bordier et Grico (de Buenos-Aires) : la désinfection des livres.

M. Mosny donne le programme de la série des conférences qui auront lieu du 7 novembre au 9 avril à l'École des Hautes Études sociales.

M. le Président dépouille la correspondance :

Lettre du Dr Jablonski (de Poitiers). — La section de Poitiers a donné une conférence sur l'alcoolisme et la question sociale. — Une des questions dont s'occupe le Comité de Poitiers est celle des bains-douches à bon marché.

Lettre de M. Griesbach (de Mulhouse) qui invite la Ligue à la huitième réunion annuelle de la Ligue d'hygiène scolaire allemande.

(1) Voir plus haut.

Lettre de Mme Kergomard qui demande que l'on mette à l'étude « un code de l'inspection médicale des écoles ». Cette question intéressante fera l'objet d'une discussion à une prochaine séance du Comité.

M. le Président donne des renseignements relatifs au Congrès de Londres.

Le président de la 2e Commission du Congrès de Londres demande aux adhérents français des communications sur les questions suivantes :

Inspection médicale des écoles maternelles ;
Collaboration des médecins et des professeurs ;
Traitement médical à l'école ;
Méthode d'inspection médicale à l'école.

M. le Président propose de consacrer 500 francs pour aider quelques instituteurs à aller à Londres. Ce sera la meilleure des publicités pour la Ligue.

La proposition est acceptée par le Comité.

M. V. Friedel organise l'Exposition française au Congrès de Londres. L'espace réservé à la France est fort peu étendu. Les documents fournis par le ministère de l'Instruction publique suffiront à le remplir. Le ministre de l'Instruction publique a adressé en effet aux recteurs une circulaire les priant d'envoyer des documents relatifs aux écoles maternelles, aux écoles primaires supérieures, aux écoles secondaires, aux écoles normales, ainsi que des graphiques de construction, des règlements d'hygiène scolaire. Le ministères du Commerce et de l'Intérieur pourront donner aussi des documents intéressants.

Pour ce qui est des maisons d'éditions ou des constructeurs de mobilier scolaire, il est difficile de compter sur un concours effectif.

M. Bougier donne lecture d'une lettre de M. H. Bernès au sujet du travail de M. Moret de Montjoux sur *le régime des compositions dans l'enseignement secondaire*.

La question étant des plus importantes, M. le Président propose de faire imprimer ce rapport pour l'adresser aux membres du Comité. La question sera étudiée dans une prochaine séance.

M. Bougier et M. Créhange présentent quelques observations sur ce rapport et l'assemblée se range à l'avis de M. Mathieu d'en renvoyer la discussion complète à une séance ultérieure.

La séance est levée à 11 heures.

SOCIÉTÉ DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES DE LA SEINE

Séance du jeudi 2 mai 1907.

La séance est ouverte à 9 heures et quart, sous la présidence de M. le Dr Doury.

M. le Président. — Je vous demande la permission, Messieurs, de vous remercier encore de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me confiant les fonctions de président. Je souhaite que cette présidence soit féconde en résultats heureux, non seulement pour la Société des médecins inspecteurs de la Seine, mais encore et surtout pour les intérêts du service qui nous est confié.

Nous avons beaucoup travaillé pendant le cours des mois qui viennent de s'écouler ; nous avons surtout préparé la voie aux réformes que nous jugeons nécessaires ; il s'agit actuellement de les faire aboutir, et je ne doute pas que nous n'y réussissions facilement, grâce à la notoriété et à l'autorité de notre société. Je compte sur vous pour cette œuvre, comme vous pouvez compter sur toute mon énergie et tout mon dévouement. (*Applaudissements !*)

Il me reste une tâche agréable à remplir, c'est de féliciter au nom de la Société ceux de nos collègues qui, depuis notre dernière assemblée générale ont obtenu un certain nombre de distinctions : tout d'abord M. le Dr Cornet, qui a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Je n'ai pas besoin d'énumérer ici ses mérites, que vous connaissez tous ; il me suffira de rappeler quelle part il a toujours prise aux travaux de notre Société, particulièrement son rapport si remarquable de l'année dernière, et qui a été pour ainsi dire le couronnement des études que nous avions faites au sujet des réformes de l'Inspection médicale des écoles, rapport qui expliquerait à lui seul combien le Ministre a eu la main heureuse en nommant un de nos confrères, qui est certainement un des meilleurs d'entre nous. (*Nouveaux applaudissements.*)

Un autre de nos confrères, M. le Dr de Pradel s'est vu décerner la médaille d'honneur de l'Assistance publique, et la médaille de la Mutualité, toute une brochette. (*Bravo !*)

Enfin nos collègues Recht, Tolédano et Weber ont été nommés Officiers de l'Instruction publique, et MM. Besançon et Georges Lévy,

Officiers d'Académie. Quatre d'entre eux ont reçu ces décorations des mains de M. Fort, chef de cabinet de M. le ministre de l'Instruction publique, représentant celui-ci à notre dernier banquet. Ce banquet a d'ailleurs été très réussi, et tous ceux qui y ont assisté en ont emporté une impression des plus favorables pour l'avenir de la Société des médecins inspecteurs des écoles.

Je suis sûr d'être votre interprète à tous en remerciant M. le ministre de l'Instruction publique des marques de bienveillance qu'il a bien voulu donner à notre Société à cette occasion, et M. Fort, son chef de cabinet, de l'amabilité qu'il nous a témoignée. (*Applaudissements.*)

La parole est à M. le Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal de la dernière séance est adopté, sous le bénéfice d'une observation formulée par M. le Dr Yvon.

La parole est à M. le Secrétaire général pour la lecture de la correspondance.

M. LE Dr BUTTE. — (Lecture des excuses de MM. Pierre Morel, Gagnière, Meyer, Le Filiâtre, etc...).

Depuis notre dernière réunion, Messieurs, nous nous sommes occupés d'une question qui avait pris déjà une partie de la dernière séance ; celle qui avait trait à l'autorisation donnée par l'Administration, à un médecin étranger à l'inspection, de pénétrer dans les groupes scolaires pour y traiter certains enfants. Votre Conseil d'administration a fait porter à M. le directeur de l'Enseignement le vœu suivant qui a reçu le meilleur accueil : « A la suite de l'autorisation donnée récemment par l'Administration à un médecin étranger à l'inspection médicale des écoles de pénétrer dans un groupe scolaire pour y traiter des enfants atteints d'affections spéciales, la Société des médecins inspecteurs des écoles considérant que l'école ne doit pas être prise pour champ d'expériences thérapeutiques émet le vœu qu'aucun médecin autre que le médecin de l'école ne soit admis dans les établissements scolaires. »

Une autre question, un peu plus compliquée, et qui a retenu pendant un assez grand nombre d'heures l'attention de votre Conseil d'administration, est celle qui a été soulevée par la Société antituberculeuse de l'Enseignement primaire du département de la Seine. Vous savez que cette société avait adressé aux directeurs d'écoles des circulaires recommandant son dispensaire, et engageant les directeurs à y envoyer les enfants atteints de maladies des voies respiratoires, de la gorge, de la poitrine, de la bouche, des dents, ou

encore des malades de médecine générale ; on y soignait même l
maladies des femmes.

A la suite de cette circulaire nous avons fait une enquête, no
avons vu le président de cette Société qui est venu à notre cons
d'administration accompagné de son secrétaire. Il nous a prom
de la façon la plus formelle de supprimer par voie d'extincti
le plus rapidement possible le fonctionnement du dispensaire e
ce qui concerne les enfants des écoles.

Nous avons d'ailleurs reçu la lettre suivante, que je vous d
mande la permission de lire :

Paris, le 15 avril 1907.

« Monsieur le President,

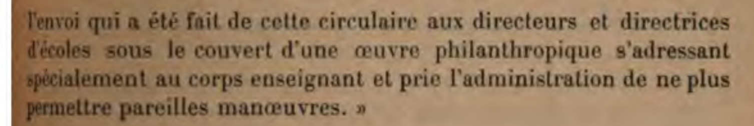
« En organisant un service de consultations d'élèves, je tiens
vous le répeter, nous n'avons jamais eu l'intention de nous subst
tuer à l'inspection médicale des écoles. Nous avons cherché à rem
plir le plus utilement possible l'obligation qui nous avait été impos
par l'arrêté préfectoral d'autorisation de loterie en notre fave
M. Seveste et moi nous vous avons indiqué quel est le but de no
action, la création de bourses en faveur d'enfants tuberculeux o
prétuberculeux. Vous avez approuvé ce projet. Je considère que l
malentendus sont dissipés et que nos deux Sociétés se prêteront de
sormais un mutuel appui pour faire réaliser les nombreuses améli
rations qu'il serait utile d'apporter dans les locaux scolaires, da
les horaires, les programmes, les études spéciales convenant au
différentes catégories d'enfants anormaux.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sen
timents très distingués.

« *Le Président*,
« Serout. »

Voici d'autre part la protestation que nous avions formulée :

« La Société des médecins inspecteurs des Écoles, considérant qu
la circulaire envoyée par la Société antituberculeuse de l'Enseigne
ment primaire du département de la Seine constitue un empiétemen
flagrant sur les fonctions du médecin inspecteur et que, d'autre part
il existe dans de nombreux arrondissements de Paris, des dispen
saires scolaires subventionnés par la ville où les enfants peuvent
être envoyés sur la demande des médecins inspecteurs pour y rece
voir des soins et des médicaments, proteste énergiquement contr



l'envoi qui a été fait de cette circulaire aux directeurs et directrices d'écoles sous le couvert d'une œuvre philanthropique s'adressant spécialement au corps enseignant et prie l'administration de ne plus permettre pareilles manœuvres. »

Nous avons donc obtenu ici encore entière satisfaction.

J'ai reçu dernièrement, d'une œuvre d'enseignement médical complémentaire et d'excursions médicales internationales, une lettre qui annonce qu'une bourse de voyage est mise cette année à la disposition d'une Société médicale de Paris. Cette bourse sera tirée au sort entre toutes les associations et on nous demande de désigner un délégué pour participer à ce tirage.

Je me suis désigné, Messieurs, et si notre Société a la bonne fortune d'être favorisée par le hasard, comme il s'agit d'un tirage au sort, nous désignerons alors celui d'entre nous qui sera pourvu de la bourse de voyage de la Société d'Enseignement médical complémentaire.

D'autres questions nous ont encore préoccupé : celles qui ont rapport aux cours d'anormaux. Un de ces cours a déjà été organisé dans le XVII[e] arrondissement, et M. Binet, chef du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, a été chargé de cette organisation ; mais comme il n'était pas médecin, le concours d'un de nos confrères lui était nécessaire pour s'occuper des questions médicales. Le médecin inspecteur des écoles du quartier où est installé ce cours était tout désigné pour remplir ces fonctions et lorsque votre conseil d'administration a été saisi de l'affaire, il a immédiatement songé à lui.

Malheureusement ce médecin inspecteur était parmi les rares collègues qui ne font pas partie de notre Société et nous n'avions pas d'action sur lui. Une démarche de notre président et de M. le D[r] Cayla a levé cette difficulté. Notre collègue du XVII[e] arrondissement les a accueillis très courtoisement, il leur a demandé de se faire inscrire parmi nous et s'est montré disposé à coopérer à l'œuvre des cours d'anormaux.

Il ne reste plus qu'à vous soumettre et vous demander si vous voulez la voter la proposition qui a été soumise au Conseil d'administration dans la dernière séance par notre confrère Veber, et qui concerne l'antisepsie des voies respiratoires des enfants en cas d'épidémie et dont voici les conclusions :

« 1° L'antisepsie des premières voies respiratoires constitue une excellente mesure prophylactique soit pour atténuer les infections, soit pour les prévenir ;

« 2° Elle se recommande d'elle-même aux collectivités scolaires au même titre qu'à la clientèle privée.

« 3° L'emploi des moyens propres à l'assurer ne comporterait aucune dépense ou perte de temps sérieuses.

« Telles sont les considérations qui paraissent plaider en faveur du projet de M. Weber.

« La société des médecins inspecteurs des écoles en faisant appel au bienveillant appui de l'administration estime, par avance, qu'elle ne le refusera pas à une œuvre d'autant plus intéressante qu'elle a pour but la préservation de la santé des collectivités scolaires. »

Ces conclusions sont adoptées.

M. le Président donne la parole à M. le Dr Mathieu à propos du Congrès de Londres.

M. le Dr Mathieu donne des renseignements sur le Congrès international d'Hygiène scolaire qui aura lieu à Londres du 5 au 10 août et invite la Société des médecins inspecteurs à s'y faire représenter.

M. le Président. — L'ordre du jour appelle une causerie de M. le Dr Bérillon sur le problème des enfants anormaux.

M. le Dr Bérillon fait sur les enfants anormaux une conférence fréquemment applaudie.

M. le Président. — Nous remercions vivement M. le Dr Bérillon de la très intéressante conférence qu'il vient de faire, et les renseignements qu'il vient de nous donner pourront nous servir beaucoup pour les classes d'anormaux que nous aurons probablement à inspecter bientôt.

M. le Dr Bérillon. — Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences se réunit à Reims cette année ; il y a une section de pédagogie et d'enseignement, dont on a bien voulu, cette fois encore, me nommer président d'honneur. Nous avons déjà l'assurance qu'un grand nombre de membres du corps enseignant participeront à ce Congrès et feront d'autant plus volontiers des communications qu'ils sont dispensés de toute cotisation.

Il serait tout à fait légitime que quelques-uns d'entre vous, ne pouvant aller à Londres, vinssent à Reims, et nous apportassent des rapports. Nous aurons déjà un rapport sur l'« Enseignement dans les casernes », un autre sur « Les Colonies scolaires », sur la « Réforme de l'enseignement primaire ». Un rapport sur l'« Inspection des écoles », surtout élargie comme vous avez l'intention de la pratiquer, trouverait bien sa place à Reims, et nous serions extrêmement heureux que l'un au moins d'entre vous vienne nous apporter

ine parole. Notre Congrès, certainement moins brillant que celui ndres, se tiendra exactement à la même date, du 1er au 8 août.

LE PRÉSIDENT. — Je vous demande la permission d'intervertir re du jour, à cause de l'heure avancée, et de donner la parole à Dr Butte pour un rapport sur le recrutement des médecins ecteurs par le concours.

LE Dr BUTTE. — Parmi les modifications à apporter à l'organisa- actuelle de l'inspection médicale des écoles, il en est une de la haute importance et qui pourrait être bientôt réalisée parce elle n'entraine aucune augmentation de dépenses : c'est celle qui a it au recrutement des médecins inspecteurs.

La question est d'ailleurs à l'ordre du jour, et récemment au Con- ès des Praticiens, la Société médicale du XIVe arrondissement, par gane du Dr Coldefoy l'a soulevée en émettant une proposition a au moins le mérite de l'originalité. Le libre choix, la liberté de nfiance ayant paru difficile à réclamer lorsqu'il s'agit d'enfants de à 13 ans, on a songé au roulement, c'est-à-dire que tous les méde- ns d'un arrondissement seraient chargés à tour de rôle de l'inspec- on des écoles, mais on ne s'en est pas tenu là et pour répondre à bjection qui pourrait être faite que le nombre des médecins vant participer au roulement serait trop élevé, on a imaginé de miter ce nombre en excluant tous ceux qui ne seraient pas pères de mille.

Je n'exagère rien, messieurs, car voici le texte du vœu de la *Société dicale* du XIVe arrondissement :

« Les médecins sont médecins inspecteurs des écoles par roule- ent et à tour de rôle et choisis parmi les médecins *français et pères familles* ayant exercé pendant un minimum à fixer et qui se seront it inscrire à cet effet. »

Je n'insiste pas sur ce vœu ; je tiens d'abord à vous indiquer d'une çon précise quels sont à l'heure actuelle les textes qui régissent la omination des médecins inspecteurs des écoles de Paris et de la eine.

En 1879, les médecins inspecteurs des écoles furent nommés à élection, c'est-à-dire que, dans chaque arrondissement, un collège lectoral composé de tous les médecins de l'arrondissement fut con- oqué pour dresser une liste de deux candidats sur laquelle le préfet e la Seine eut à choisir le médecin inspecteur des écoles.

Ce système, qui est encore conservé avec certaines modifications ans quelques arrondissements, au moins dans le Xe où la désignation st faite par la *Société médicale* de l'arrondissement, ne fonctionna

pas très longtemps. Au début les médecins répondirent à l'appel, mais après 2 ou 3 élections, ils se lassèrent et le nombre des médecins présents devint tellement infime que la présentation faite par un aussi petit nombre d'électeurs ne parut plus présenter des garanties suffisantes aux pouvoirs publics, et le 15 décembre 1883 un nouveau règlement intervint signé du préfet de la Seine Poubelle, qui modifiait dans les articles suivants le recrutement des médecins inspecteurs des écoles.

ART. 4. — *Les médecins inspecteurs devront être pourvus du diplôme de docteur d'une faculté de l'Etat ; ils seront nommés par le préfet sur une liste de présentation dressée, dans chaque arrondissement, par le maire, de concert avec la délégation cantonale.*

Cette liste devra comprendre un nombre de noms double de celui des places à pourvoir.

ART. 5. — *La durée du mandat conféré aux médecins inspecteurs des écoles primaires et des écoles maternelles est fixée à trois ans.*

En conséquence, tous les trois ans, il sera procédé, dans les arrondissements de Paris, à l'établissement, par les maires et les délégations cantonales, des listes de présentation à soumettre aux préfets.

Ce règlement ne s'appliquait qu'aux écoles de Paris ; le 1er février 1885, M. le Préfet de la Seine en signa un second qui s'appliquait aux écoles primaires et aux écoles maternelles publiques des arrondissements de Saint-Denis et Sceaux et dont voici l'article concernant le mode de recrutement des médecins inspecteurs des écoles :

ART. 4. — *Les médecins inspecteurs devront être pourvus du diplôme de docteur d'une faculté de l'État ; ils seront nommés par le Préfet sur une liste de candidats préparée par la délégation cantonale et comprenant un nombre de noms double de celui des emplois à distribuer.*

Ces règlements sont toujours en vigueur ; mais depuis 1891, on a réclamé à plusieurs reprises leur abrogation au moins en ce qui concerne le mode de recrutement.

C'est ainsi que le 23 octobre 1891, nous trouvons l'article suivant dans le rapport présenté par M. Vaillant au conseil municipal sur la réorganisation de l'inspection médicale des écoles :

ART. 4. — *La capacité, l'expérience, le zèle, sont les conditions premières d'élection. L'administration doit étudier et proposer les formes d'examen ou de concours à cet effet, en tenant compte des services rendus.*

Plus récemment, au 2e Congrès d'hygiène scolaire tenu à Paris au mois de juin 1905, les vœux suivants ont été adoptés dans la séance du 12 juin :

a) « *A Paris la nomination des médecins inspecteurs des écoles aura* *lieu au concours sur un programme d'hygiène scolaire, de pathologie* *infantile et de pédagogie physiologique. Comme une des conditions* *d'inscription au concours, il sera exigé cinq années de pratique professionnelle.* »

β) « *Le zèle et l'initiative des médecins inspecteurs des écoles seront* *encouragés tout au moins par la suppression du système dit de la « réinvestiture » tel qu'il subsiste encore à Paris.* »

Enfin, notre société elle-même a manifesté formellement son désir de voir le concours remplacer le système actuel pour la nomination des médecins scolaires en adoptant à l'unanimité, le 15 avril 1905, le rapport général de notre collègue Cornet sur l'hygiène scolaire et sur l'inspection médicale des écoles primaires de Paris.

Voici du reste la partie de ce rapport relative au mode de nomination des médecins inspecteurs des écoles :

CHAP. VII. — *Mode de nomination des médecins inspecteurs.*

« *Actuellement les médecins inspecteurs sont nommés par le Préfet de la Seine sur la proposition des délégations cantonales. Ce système est défectueux en raison du mode de recrutement des délégués cantonaux, et des considérations purement locales et politiques, qui pourraient éventuellement fausser ou rabaisser le mode de nomination. De plus, les modes d'appréciation des titres des candidats ou des services rendus par eux varient beaucoup et diffèrent parfois du tout au tout suivant les délégations. C'est ainsi que dans un arrondissement l'usage veut que les candidats à l'inspection des écoles soient d'abord présentés à la délégation par la* Société médicale *de l'endroit, que là il faut être médecin de l'Assistance médicale, qu'ailleurs il n'en faut pas être, qu'ailleurs encore il ne faut aucun titre, etc.*

Sans qu'il soit utile, même en France, de créer un nouveau diplôme, nous n'hésitons pas à considérer le mode de recrutement par le concours comme le plus scientifique et le moins partial avec le maximum de garanties, pour la fonction comme pour le candidat. Déjà en 1888, la Société des médecins inspecteurs réclamait ce mode de nomination, avec les mêmes conditions comme pour les places de médecins de l'Assistance médicale ; c'est-à-dire que le jury du concours pour la place de médecin inspecteur serait composé de médecins inspecteurs en exercice. Le concours porterait sur une question d'hygiène scolaire et de pratique infantile avec entrée en ligne de compte des titres du candidat et des services rendus par lui dans l'arrondissement.

De plus, comme la nouvelle fonction dévolue au médecin inspecteur est minutieuse et délicate avec un gros surplus de responsabilité, il nous

paraît bon d'exiger un certain temps de pratique professionnelle préalable, en ajoutant aux formalités d'admission au concours la condition d'un minimum d'âge fixé à trente ans et d'un minimum d'exercice professionnel fixé à cinq ans. »

Dans ces conditions, j'estime que la question a été suffisamment étudiée ; les arguments qui ont entraîné votre vote et celui du Congrès d'hygiène scolaire sont encore présents à votre mémoire ; je ne veux pas vous les rappeler et je me borne à vous demander de vouloir bien adopter les vœux suivants dont votre bureau essaiera d'obtenir la réalisation.

La Société des médecins inspecteurs des Écoles de Paris et de la Seine émet les vœux suivants :

1° La nomination des médecins inspecteurs des écoles aura lieu au concours sur un programme d'hygiène scolaire, de pathologie infantile et de pédagogie physiologique ;

2° Les candidats devront être pourvus d'un diplôme de docteur en médecine d'une Faculté de l'État, être âgé de 30 ans au moins et justifier de cinq années de pratique professionnelle ;

3° Le jury du concours sera composé de sept médecins inspecteurs des écoles tirés au sort parmi les médecins inspecteurs en exercice ;

4° Le système de la réinvestiture triennal sera supprimé ;

5° Ces mesures n'auront pas d'effet rétroactif.

M. le Président. — Je mets ces propositions aux voix. Quelqu'un demande-t-il la parole à ce sujet ?

Les vœux sont adoptés à l'unanimité.

A propos *du recrutement des médecins inspecteurs* des écoles, M. le Dr L. Gourichon demande si un de nos collègues du XIVe arrondissement pourrait nous renseigner sur les motifs qui ont conduit la la Société médicale de cet arrondissement à émettre le vœu dont vient de parler M. le Secrétaire général au sujet du recrutement par roulement des pères de famille.

M. le Dr Oguse pense qu'il y a là une question purement locale soulevée à la suite des dernières nominations. Il ajoute que, récemment nommé médecin des écoles, il n'a pu, à son grand étonnement, obtenir nulle part de renseignements sur ses nouvelles fonctions et il signale certaines difficultés qu'il a déjà rencontrées dans son service.

MM. Butte, Cornet, Recht lui répondent.

M. le Dr Gourichon a la parole pour donner le compte rendu du Congrès des praticiens.

M. le Dr Tolédano demande l'avis de la Société à propos de la

création dans son arrondissement d'un dispensaire antituberculeux à proximité d'une école.

La séance est levée à 11 h. 25.

Le Secrétaire général,
L. BUTTE.

VARIA

Note sur le fonctionnement de l'inspection scolaire au Creusot (Saône-et-Loire).

Nous avons déjà signalé dans une communication à l'Académie de Médecine de Paris, l'ensemble des mesures hygiéniques et de prévoyance sociale qui avaient permis d'abaisser la mortalité infantile à moins de 11 pour 100 dans cette grande ville industrielle. La sollicitude de M. Schneider, l'éminent directeur de cet immense établissement métallurgique s'étend à tous les âges de l'enfance. Le fonctionnement de l'inspection médicale scolaire au Creusot peut être considéré comme un modèle digne d'être imité. Les municipalités des grandes villes pourraient s'en inspirer avec grand profit. Tous les vendredis, de 2 à 5 heures de l'après-midi, le médecin chargé du service se rend dans une des classes avec un infirmier et les instruments nécessaires, et inspecte de 70 à 80 enfants. Chaque enfant est pesé et mesuré, on note son tour de poitrine, on examine ses yeux (avec lunettes au besoin), ses oreilles, ses dents et sa gorge, etc. (1).

Les observations faites sont consignées sur: 1° un bulletin votant, qui est remis aux parents; 2° une fiche, qui demeure à l'école, suit l'élève de classe en classe et contient en plus ses absences pour cause de maladie.

Lorsque tous les enfants d'un groupe ont inspectés, le chef du groupe dresse un état général de ses classes avec moyennes et pourcentages.

(1) Un dentiste est aussi chargé de visiter périodiquement les élèves des Écoles et de donner gratuitement tous les soins que l'état de leur dentition peut réclamer.

Le roulement est établi de telle manière que tous les enfants doivent être vus deux fois par an.

(*Clinique infantile*, n° 9.)

Avis aux auteurs et éditeurs.

Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scolaire et la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux exemplaires de leurs publications à M. Bougier, professeur au Collège Rollin, bibliothécaire de la L. M. F., 42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. L'un de ces deux exemplaires sera déposé à la bibliothèque de la Ligue, au Collège Rollin.

Une analyse de ces publications paraîtra dans *l'Hygiène scolaire*.

Les Membres de la L. M. F. sont vivement priés de contribuer à enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à leur disposition. Cette bibliothèque pourra, plus tard, rendre des services à tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédagogie physiologique.

Le gérant: Pierre AUGER.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

L'Hygiène Scolaire

mmaire. — Conférences à l'école des Hautes Études sociales. — Le professeur Grancher. — Second Congrès international d'hygiène scolaire. — Le programme. — Les réunions générales et les conférences : Séance d'ouverture. — Les réunions de sections. — Regret. — Le dîner du Congrès. — L'exposition internationale d'hygiène scolaire. — Comité d'organisation des Congrès internationaux d'hygiène scolaire. — Les excursions. — Séance de clôture (9 août). — Méthodes pour l'examen médical des écoliers.

NFÉRENCES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

(*Rue de la Sorbonne, 16.*)

Les conférences organisées par notre Ligue auront eu pendant le semestre d'hiver, le jeudi de 5 h. 3/4 6 h. 3/4 du soir. Un certain nombre de séances ont é réservées à la discussion.

ovembre 7. — Dr A. Mathieu. *Programme général de l'hygiène scolaire et de la pédagogie physiologique.*
— 14. — Dr Paul Le Gendre. *Alimentation des écoliers.*
— 21. — Dr Doléris. *Les sports de la jeune fille.*
— 28. — Dr L. Dufestel. *Éducation physique à l'école primaire.*
écembre 5. — Lt-colonel Coste. *Éducation physique dans les internats.*
— 12. — *Discussion sur les deux conférences précédentes.*
— 19. — Dr Philippe. *Les enfants instables.*
nvier 9. — Mme Kergomard. *L'éducation à l'école maternelle.*
— 16. — *Discussion.*
— 23. — M. P. Crouzet. *Coopération des familles et de l'école.*
— 30. — *Discussion.*

Février 6. — Dr Mosny. *Rôle du médecin scolaire.*
— 13. — Dr Méry. *Fiche sanitaire des extern*
— 20. — Dr A. Mathieu. *Carnet médico-pédag*
que des internats.
— 27. — *Discussion sur les trois conférences p*
cédentes.
Mars 5. — M. L. Bougier. *Le régime des puniti*
et des récompenses dans l'enseig
ment secondaire.
— 12. — *Discussion.*
— 19. — Dr Méry. *Prophylaxie des maladies c*
tagieuses à l'école.
— 26. — Dr M. de Fleury. *Classes d'une heu*
Multiplicité des maîtres.
Avril 2. — *Discussion.*

LE PROFESSEUR GRANCHER

Une des personnalités maîtresses du corps médical et profess français vient de disparaître. Notre Ligue pour l'Hygiène scolair perdu un adhérent et un patron; celui qui écrit ces lignes, maître et un ami. Aussi nos lecteurs ne sauraient-ils trouver dé cés dans notre Bulletin quelques souvenirs sur la carrière du decin éminent, qu'une pneumonie grippale vient d'emporter en jours, après une lutte victorieuse de trente-cinq ans contre les ass de la maladie à l'étude de laquelle il avait consacré sa vie.

C'est en 1874 que j'ai vu pour la première fois M. Grancher. Un mes camarades, originaire de la Creuse, me parlait avec enthousias d'un de ses compatriotes, qui, récemment sorti de l'internat, ve de soutenir sur la tuberculose une Thèse sensationnelle, où il a réussi à démontrer par ses recherches microscopiques l'unicité d tuberculose, doctrine fondée par notre Laënnec, mais que les vaux de l'École allemande avaient ébranlée. Mon camarade ne ta sait pas sur la valeur de Joseph Grancher, qui, né à Felletin, d'u famille très modeste, était venu à 17 ans à Paris, accompagné d'u de ces mères admirables dont le dévouement silencieux se tro

mêlé à l'existence de tant de futurs hommes célèbres. Je m'empressai d'aller entendre une des leçons que faisait dans l'amphithéâtre de l'École de dissection des hôpitaux ce jeune docteur, pour lequel le chirurgien Tillaux, alors directeur, venait de créer un laboratoire spécial d'histologie normale et pathologique. J'eus quelque peine à pénétrer dans la salle bondée d'étudiants attentifs et j'éprouvai, comme tous ceux qui voyaient M. Grancher pour la première fois, une impression saisissante, identique à celle qu'a ressentie mon collègue Letulle, dont je ne puis mieux faire que de reproduire l'irréprochable description. « Grand, maigre, le crâne rasé de près, la barbe blonde, un peu rare, taillée très courte et en pointe au menton, le teint blafard, le regard glacial, les lèvres minces et pâles,... ce visage ascétique creusé de plis profonds, ces traits émaciés faisant penser à ceux d'un moine espagnol du temps de l'Inquisition. » Tel était bien ce « masque tragique ». Mais ce qui n'était pas moins empoignant, c'était le contraste inattendu entre la froideur presque glaciale du débit et le timbre clair, doux et charmeur de la voix ; c'était une parole d'une aisance merveilleuse, d'une correction impeccable, qui exposait avec une si rigoureuse logique l'enchaînement des faits qu'elle entraînait la conviction plus sûrement que de grands élans oratoires.

L'année suivante je retrouvais M. Grancher candidat à l'agrégation, traitant dans la chaire du grand amphithéâtre de la Faculté « de la Mort dans les maladies du cœur » ; aussi impassible, aussi peu intimidé en apparence devant l'aréopage de ses juges en robes rouges que par les centaines d'étudiants groupés derrière eux et subjuguant encore cet auditoire par l'autorité d'un talent professoral qui s'imposait sans discussion.

Aussi rompu aux difficultés du diagnostic qu'habile à exposer l'histoire du malade, Grancher devenait médecin des hôpitaux dès son deuxième concours.

Des années s'écoulent. Un hasard m'amène un jour dans le service de M. Grancher et j'ai la bonne fortune d'assister au spectacle peu banal de sa visite hospitalière. Assisté de son interne Faisans, il se livrait aux recherches les plus délicates sur les nuances de l'auscultation pulmonaire, cherchant à préciser les caractères acoustiques du murmure respiratoire physiologique avec une rigueur plus grande encore que ne l'avait fait le créateur de l'auscultation, Laënnec, à l'œuvre duquel il semblait qu'on ne pût rien ajouter. Grancher voulait pouvoir déterminer les plus minimes modifications capables de déceler le début de la tuberculose, le vrai début ;

car jusqu'alors les signes stéthoscopiques classiques ne pouvaient faire connaître qu'une lésion déjà assez massive, par conséquent une étape relativement avancée d'une maladie dont il pensait que, si on veut la traiter avec chances de succès, on doit la dépister dans sa période de germination silencieuse. Pour saisir les nuances du son de percussion et du timbre de la respiration dans ses phases inspiratoire et expiratoire, rien n'était à négliger : il faut une oreille de musicien pour distinguer des fractions de ton ; aussi les visiteurs du service revenaient-ils vite de leur première surprise d'apercevoir un violon parmi les accessoires de la clinique. C'est à cette époque que M. Grancher établissait, en combinant méthodiquement des signes fournis par la palpation, la percussion et l'auscultation, des types schématiques, et ces « schèmes » ont été nos meilleurs moyens pour apprécier l'état des sommets des poumons jusqu'à la découverte des rayons de Rœntgen. Ce jour-là, en voyant ses longs doigts exsangues frapper avec autant de légèreté que de fermeté et de précision les régions sous-claviculaires, sa tête blême, aux lignes rigides, les yeux clos pour mieux concentrer l'attention, se transporter à plusieurs reprises d'un mouvement rapide et sûr aux points symétriques de la poitrine, puis le maître redresser sa haute taille pour affirmer ses impressions avec une autorité qui défiait la contradiction, j'ai éprouvé l'émotion que donne le spectacle d'un artiste consommé et compris le succès croissant obtenu par le praticien dans la clientèle.

En 1886, j'avais l'avantage de devenir chef de clinique adjoint du Pr Grancher, chargé depuis trois ans de l'enseignement des maladies infantiles, et pendant deux années j'ai partagé avec mon ami L. Queyrat l'honneur de préparer ses leçons. Les maladies de l'enfance n'intéressaient pas toutes au même degré le professeur ; c'était surtout la tuberculose, les pleurésies et les autres affections thoraciques dont il aimait à entretenir ses auditeurs. Déjà le souci de sa santé l'obligeait à passer les hivers à Cambô et à se faire suppléer par M. Hutinel ; les élèves trouvaient d'ailleurs dans l'agrégé, devenu aujourd'hui le professeur à son tour, un maître rompu à toutes les finesses de la médecine infantile.

Vers 1900 nous étions quelques médecins décidés à entreprendre de fonder un Sanatorium populaire aux environs de Paris, pour montrer au public français que ce moyen de combattre la tuberculose, florissant en Allemagne, pourrait être utile ici et contribuer à l'éducation du public dans la lutte antituberculeuse. Faisans, Letulle, Barth, Merklen, Brissaud, Sersiron et moi, nous allâmes naturel-

lement demander à M. Grancher de patronner notre tentative, mais nous fûmes surpris de sa froideur vis-à-vis de notre projet et des critiques qu'il y opposa. Grancher ne croyait pas qu'on pût guérir en général la tuberculose d'une manière définitive, même par les moyens qu'il préconisait : le repos au grand air et l'alimentation bien conduite. Il estimait que, lorsqu'on a réussi à enrayer ses progrès, l'individu atteint ne peut se dispenser d'une surveillance incessante, d'une hygiène méticuleuse, de soins quotidiens imcompatibles avec la nécessité de gagner son pain par un métier manuel. Il exprimait la crainte que nos tuberculeux pauvres, après avoir été améliorés par leur séjour au Sanatorium, ne fussent repris de nouveaux accidents peu de temps après leur sortie. Il concluait que notre Sanatorium ne pouvait fonctionner avec une utilité durable qu'à la condition d'être complété par une société qui se chargerait de subvenir aux besoins de la famille du tuberculeux pendant son absence et de fournir au convalescent une profession facile et le séjour prolongé à la campagne. Ne vaudrait-il pas mieux, disait-il, prendre les enfants de ces tuberculeux, comme Pasteur a sauvé la graine des vers à soie malades, et les empêcher de se contagionner en les retirant du milieu familial pour les transplanter aux champs? Ces critiques ne prouvaient que l'étendue des difficultés qui attendent les bonnes volontés disposées à organiser la lutte antituberculeuse; M. Grancher avait raison à un point de vue et nous n'avions pas tort. Nous ne nous sommes pas laissé décourager; nous avons pris comme chef le Pr Landouzy qu'aucun obstacle ne rebuta jamais et nous avons tout de même réussi à fonder, grâce à une phalange de philanthropes, le Sanatorium populaire de Bligny, qui fait depuis plusieurs années la preuve de son utilité.

Grancher de son côté poursuivait son plan personnel, recrutait des adeptes; le premier fut sa femme (Mme Grancher, si bonne et si dévouée, consacra à l'entreprise une partie de sa fortune) et l'*Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose* fut fondée. Les lecteurs de l'*Hygiène scolaire* savent déjà qu'avec le concours du Pr agrégé Méry, du Dr Louis Guinon, médecin de l'hôpital Trousseau, et de plusieurs autres de ses élèves, Grancher avait organisé dans les écoles de Paris une enquête minutieuse pour dépister les enfants menacés de tuberculose, et les confier à des familles de paysans sous la surveillance de médecins de bonne volonté. Cette belle création continuera à fonctionner, Faisans en a pris l'engagement sur la tombe de notre maître au nom de sa veuve et de ses élèves.

La dernière fois que j'ai vu M. Grancher, c'était à une réunion du Comité de l'Alliance d'hygiène sociale. Il était assis entre Budin, son ami intime, et Casimir Périer : tous trois ont disparu en quelques mois : les morts vont vite et l'aveugle faucheuse n'épargne pas les meilleurs serviteurs du bien public. Grancher en fut un. Il avait pris une part active aux luttes mémorables de Pasteur : Vulpian et lui furent les deux médecins auquel l'illustre biologiste demanda conseil et concours avant de se décider à tenter sur l'homme la première inoculation antirabique.

Si le talent du professeur et du clinicien, comme celui de tout artiste, ne laisse qu'un souvenir, J. Grancher laisse pour la postérité des preuves plus durables et tangibles de son rôle médical et social, puisque, par ses travaux anatomiques et cliniques comme par la création de son Œuvre de préservation de l'enfance, il aura certainement contribué à la connaissance du fléau tuberculeux et à l'organisation de la lutte contre lui.

Dr Paul Le Gendre.

SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Londres, 5-10 août 1907.

L'ORGANISATION

Le succès du second Congrès international d'hygiène scolaire a répondu magnifiquement aux espérances et aux efforts de ses organisateurs. Nous nous proposons dans ce numéro, de donner un résumé aussi exact et aussi vivant que possible du travail d'organisation et des séances d'apparat ou de discussion. Nous dirons quelques mots des fêtes, parties et excursions organisées à l'occasion de cette réunion. Nos collègues qui n'ont pas pu venir à Londres dans cette belle semaine d'août seront ainsi tenus au courant des importantes décisions qui ont été prises et des principales communications qui ont été faites. Ceux de nos amis qui étaient présents nous sauront gré de fixer leurs souvenirs, et nos hôtes, dont l'accueil empressé a si profondément touché les congressistes de tous pays, et les Fran-

çais en particulier, nous permettront de choisir ce moyen, à défaut d'autre, pour leur manifester notre cordiale reconnaissance.

⁂

S. M. le roi d'Angleterre avait accepté le patronage de l'œuvre et, à côté d'Édouard VII, le prince de Galles, le duc de Connaught, le prince Eitel-Frederic de Prusse, ainsi que M. Loubet en étaient les vice-patrons. Le comte de Crewe et notre ministre de l'Instruction publique avaient été acclamés comme présidents d'honneur. La présidence effective, ainsi qu'il avait été décidé à Nuremberg, fut déférée à sir Lauder Brunton, médecin d'un grand renom chez nos voisins et philosophe digne d'être apprécié dans tous les pays civilisés. Autour de ce chef vénéré se pressèrent, en une féconde émulation de bonne volonté et d'énergie pratique, des personnes de grand mérite et d'une autorité unanimement reconnue. On constitua sept commissions qui furent ainsi composées : Comité d'organisation générale, présidé par sir Edward Babrook ; Comité de réception et de fêtes : Major général Lord Cheylesmore ; Comité de réception des dames : Mme la marquise de Londonderry ; Comité des finances : Sir Richard B. Martin ; Comité des voyages : Sir John Cockburn ; Comité des publications : M. A.-J. Mundella ; enfin, Comité de l'exposition : M. le Dr Georges Reid.

Pour relier ensemble ces commissions autonomes, deux secrétaires généraux furent institués : le Dr James Kerr et M. White Wallis. Le premier s'occupa surtout du Congrès lui-même, l'autre de l'exposition. Ces deux hommes énergiques et passionnément dévoués à l'œuvre commune en ont assuré le succès par leur aménité, leur vaillance et leur active courtoisie. On se mit au travail dès le commencement de 1906 ; on régla les conditions d'admission, la répartition des sujets à étudier, les méthodes à suivre dans les séances plénières ou de sections, on se mit en relations avec les sociétés, ligues, associations, pouvoirs publics, savants ou simples particuliers dont le concours était à souhaiter pour la réussite.

L'Université de Londres avait consenti à donner au Congrès l'hospitalité la plus large dans le palais qui lui a été construit récemment au voisinage de Hyde-Park, à Kensington. C'est comme on le sait, un des plus beaux quartiers de Londres. L'Imperial Institute construit en briques et en pierres de taille d'un effet architectural imposant fait face au Collège royal des sciences dont les amphithéâtres servaient aux réunions de sections. Au beffroi carré qui domine le

pavillon central de l'Institut impérial, sonne gaîment un carillon aux notes claires pendant que dans la salle des réceptions générales se tiennent les séances solennelles et s'échangent les politesses des discours d'apparat.

***

Pour donner une idée du travail de préparation, nous choisirons, si vous voulez bien, le Ladies' Reception Committee, et nous ferons connaître de quelle façon avait été élaborée la gracieuse organisation que tout le monde a admirée. Nos lecteurs et, nous l'espérons, nos lectrices liront avec intérêt ces renseignements que nous tenons, est-il besoin de l'ajouter, de la source la plus autorisée.

Le Ladies' Reception Committee fut composé à l'origine de soixante-deux dames. La marquise de Londonderry en fut acclamée présidente, et Miss Alice Brunton, secrétaire. Il se subdivisa en deux sous-comités : le comité d'hospitalité dont Mrs. Fox fut présidente et Miss Catherine Schiff, secrétaire, et le Comité des Stewards ou guides, avec Lady Ramsay comme présidente; Mrs Cloudesley Brereton, vice-présidente, et Miss Gladstone, secrétaire. Ces groupes se sont réunis plusieurs fois par mois pendant toute une année pour étudier les mesures à prendre. Une fois par mois le secrétariat centralisait les renseignements et informait le comité général du Congrès des résolutions arrêtées.

Le comité d'hospitalité avait pensé que les dames étrangères qui viendraient seules au Congrès accepteraient avec empressement de trouver à des prix extrêmement modérés, dans les pensionnats de Londres, le gîte et le couvert. Mrs Fox se mit en campagne avec sa gracieuse secrétaire et dressa une liste copieuse de collèges féminins où les dames étrangères se seraient trouvées si parfaitement chez elles et, comme on dit « tellement confortables ! » De plus, dans le quartier de l'Université, une enquête des plus sérieuses fut faite, des centaines de pensions de familles furent visitées, les conditions de logement et de nourriture débattues et des listes remises au comité général. Malheureusement ces précautions n'ont servi presque à rien. Très peu de dames ont profité des facilités qui leur étaient ainsi offertes. Les regrets que le comité des dames a bien voulu exprimer à ce sujet seront certainement partagés en France par beaucoup de personnes. Qu'il nous soit permis de dire que la cause en est à l'ignorance où les comités étrangers, les français par exemple, sont restés jusqu'à l'ouverture du Congrès de ces préparatifs. Tout porte à

ue si en effet le secrétaire de notre comité exécutif avait été quelques mois à l'avance des négociations si heureusement ises et menées à bien par le comité d'hospitalité, bien des ons auraient été vaincues, et le nombre des adhésions doublé é.

: s'est pas bornée la tâche de ce comité. Il a pensé avec beau- justesse qu'il serait bon d'offrir aux dames qui n'avaient pas ion de prendre part aux discussions techniques du Congrès ntages et les agréments que les clubs donnent à leurs mem- e New County Club, un des cercles de dames les plus renom- West End reçut comme membres honoraires les congressistes ent assez bien inspirées pour le demander. Pourrons-nous ·ois ans trouver dans Paris l'équivalent de ce foyer tempo-

maintenant comment fut préparée la merveilleuse profusion nenades, excursions, visites, parties de tout genre dont le mité, présidé par Lady Ramsay et Mrs Cloudesley avaient : la responsabilité. Sachez, mesdames, que comme une pièce ·era une heure et que les artistes répètent des jours entiers, menades qui vous ont été offertes ont été préparées avec le ınd soin par les « dames guides », ou stewards, enrôlées volon- infatigables et charmantes auxiliaires du comité de réception. ıbre de 75, sans compter les membres des comités, elles se sont : pour ainsi dire par quartiers la ville de Londres et ses monu- elles ont noté avec soin, sous la direction des conservateurs, osités, les pièces historiques, les œuvres d'art sur lesquelles ɜnait d'attirer l'attention des visiteurs. Je ne sais ce que nous plus admirer de l'énergie patiente avec laquelle ces récep- ıt été préparées ou de l'entrain et de la bonne humeur avec e elles ont été conduites, à tel point qu'elles semblaient im- es.

ɔmité général s'était réservé la préparation des deux grandes ıi furent données le soir : celle du lundi dans les salles de ıt impérial, et surtout celle du mardi dans le jardin bota- le Regent's Park. Cette dernière surtout a été particulière- ;oûtée.

ut somptueux et féerique. Ce fut en même temps d'une fan- piquante. La majesté des perspectives lumineuses que tra- des grappes de ballons oranges suspendus à de longs bam- inclinés était atténuée par la grâce des lignes multicolores ssinaient les silhouettes des massifs autour de la pelouse cen-

trale. Et dans ce cadre grandiose, vrai songe d'une nuit d'été, que de surprises, depuis le palmarium avec ses géants du monde végétal exotique jusqu'à ces restitutions des vieilles danses d'Angleterre, que douze enfants, costumées comme de petites bonnes femmes d'autrefois, mimaient en chantant sous la paternelle direction de M. White Wallis en personne !

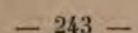
LE PROGRAMME

Le programme du Congrès, tel qu'il sortit des délibérations tenues par les commissions, dont nous avons parlé plus haut, comportait trois sortes de réunions.

La première catégorie était celle des séances que nous appellerons académiques ou d'apparat, cérémonies officielles et assemblées plénières ; lectures ou conférences spécialement demandées d'avance à quelque *representative man,* considéré si vous voulez comme chef d'école. Ces réunions ont eu lieu presque toutes dans la grande salle des actes de l'Université. On y proclamait en quelque sorte la doctrine du Congrès.

Nous disons doctrine et non dogme. Un congrès n'est pas un concile. La discussion absolument libre en doit être l'âme. Mais pour que des hommes spéciaux, venus de tous les points du monde, nourris des disciplines les plus diverses, puissent utilement échanger leurs idées, il est indispensable que les sujets de conversation, de plaidoieries soient nettement délimités, que des divisions précises et rationnelles groupent ensemble les chercheurs dont les études peuvent utilement se compléter. De là les discussions de sections. On en comparerait assez justement les travaux à des leçons de laboratoire. C'est peut-être là que s'établissent le plus fructueusement les contacts et les comparaisons. C'est pourquoi nous exposerons avec le détail qu'elles méritent les principales communications apportées à ces séances.

Enfin, il est d'usage constant, vénérable et précieux à conserver, qu'un congrès soit aussi l'occasion de promenades, visites, banquets et leçons de choses, fêtes et réceptions particulières. Le génie hospitalier de l'Angleterre a toujours su merveilleusement développer cette partie du programme. L'exposition organisée dans les trois galeries de l'Université offrait aux congressistes et même au public une attraction des plus instructives. Elle mérite d'être étudiée à part. Quant aux autres articles, leur énumération, fort incomplète,



nnera une idée de l'aimable variété des distractions offertes aux embres du Congrès. Voici l'ordre du jour de ces belles journées.

Programme quotidien.

Les détails des excursions sont donnés dans les livrets spéciaux.)

Samedi 3 août.

9 heures du matin. — Ouverture des salles de réception, distribution des tickets, médailles et cartes d'invitation.

Midi-1 heure. — Réception des délégués.

5-7 heures. — Réception à Londonderry house par Mme la marquise de Londonderry, présidente du Comité des dames.

8-10-11 heures. — Réception par le maire de Westminster, à Caxton-hall.

Dimanche 4.

11 heures. — Service religieux aux cathédrales.

Visite au jardin d'acclimatation.

2 heures. — Visite et thé au camp d'entraînement à Bisley.

Lundi 5.

3-4 heures. — Ouverture du Congrès par le comte de Crewe, lord President of the Council.

Discours inaugural du président, sir Lauder Brunton.

8 heures. — Première assemblée générale et réception des délégués et des membres.

9-11 heures. — Conversazione à l'Université de Londres. Concert par la musique du corps royal du génie.

Mardi 6.

10-2 heures. — Réunion des sections. Les dames qui n'assistent pas aux discussions pourront visiter la Tate Gallery ou l'abbaye de Westminster ou la collection Wallace et le musée Tussaud.

Midi. — Assemblée générale : l'examen médical des écoliers.

2 h. 30. — Visite du jardin d'acclimatation et thé chez Lady Ramsay (limité à 30).

Visite de la collection Wallace et thé chez Mme Nelson (limité à 20).

Miss Eckenstein conduira douze dames au British.

Tring Park et thé chez M. W. Rothschild (limité à 100).

Garden Party et réception au Royal Normal College pour ave (limité à 500).

3 heures. — Visite au collège d'éducation physique et démoi tion de gymnastique suédoise, sur invitation de Mme Berg Osterberg (limité à 200).

Visite aux nouvelles écoles d'University College, Hampstea invitation de M. Arnold Mitchell (limité à 40).

Voitures et thé.

4 h. 45. — Assemblée du Comité international.

5 h. 30. — Conférence par l'évêque de Londres, R. R. Wel Les effets de l'éducation scolaire sur la discipline mentale et la science des jeunes gens.

8 h. 30. — Réception et fête de nuit au jardin botanique, Re Park, sur invitation du Comité des dames.

Mercredi 7.

10-2 heures. — Réunions de sections.

Midi. — Assemblée générale : éclairage et ventilation des l scolaires.

2 h. 30. — Démonstration du Jiu-jitzu dans le grand hall de position par Mme Roger Watts et Miss A. Brunton.

7 h. 45. — Dîner à l'University Club.

Parties et excursions diverses.

Jeudi 8.

10-2 heures. — Réunions de sections.

Midi. — Assemblée générale : l'école et la tuberculose.

3 h. 15-5 heures. — Séance d'éducation physique par M. E Sully et M. A. Alexander.

5 h. 30. — Conférence sur l'hygiène du sport pour les femm filles par M. le Dr Doléris.

7 h. 30. — Dîner du Congrès, au Great Central Hotel.

9 heures. — Réception au Lyceum Club.

Parties et excursions diverses.

Vendredi 9.

10-2 heures. — Réunions de sections.

Midi. — Assemblée générale : le travail scolaire considéré au point de vue de : *a*) la durée des classes ; *b*) la répartition des enseignements ; *c*) la saison de l'année.

1 heure. — Assemblée du Comité international.

1 h. 30. — Assemblée générale de clôture.

2-5 heures. — Visites et excursions diverses.

8 heures. — Conférence par M. le Pr Dr Griesbach, sur les rapports entre la médecine et la pédagogie.

Samedi 10.

Visite à l'Université de Cambridge sur invitation du Comité local.

Visite au musée de l'éducation de Haslemere, sur invitation de M. Jonathan Hutchinson.

Excursion à Brighton, sur invitation du maire, et Garden Party.

Excursion à Windsor et au collège d'Eton.

Visite à Oxford.

Cette liste si longue est encore très incomplète et volontairement écourtée. Ainsi, nous n'avons reproduit en entier que le programme primitif du mardi. Or, il a été dans le cours de la journée singulièrement enrichi.

Sans parler des parties nouvelles, gracieusement improvisées sur l'initiative de Lord Cheylesmore, de Mme Brereton, de Miss Brunton ou d'autres dames, il serait, pour celui qui écrit ces lignes, de la plus noire ingratitude de passer sous silence le dîner français, organisé en quelques heures par M. le Dr Dinet et qui fut un si agréable intermède national entre les exercices officiels du Congrès et la brillante réception de Regent's Park.

Le DINER FRANÇAIS fut servi au restaurant Monico, près de Charing Cross. La plupart de nos compatriotes assistant au Congrès y prirent part. M. G. Lamy, inspecteur général, représentant le ministre de l'Instruction publique, avait accepté la présidence et exprima les regrets de notre ambassadeur, M. Paul Cambon, absent de Londres et prévenu trop tard. M. A. Mathieu prononça ensuite quelques paroles qui furent cordialement accueillies en réponse au toast humoristique et charmant de notre invité, M. Cloudesley Brereton, qui avant et pendant le Congrès a déployé une si infatigable bonne grâce pour rendre aussi agréable qu'utile aux Français un trop court séjour en Angleterre.

Il convient aussi de mentionner spécialement, parmi les excursions organisées sous les auspices du comité des dames, la visite de

Stratford sur Avon, dont Mme d'Arcy Power avait pris la direction. Ce pèlerinage au pays de Shakespeare a laissé à tous ceux qui ont eu la bonne idée de le suivre le souvenir le plus charmant.

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES ET LES CONFÉRENCES

SÉANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture du Congrès international d'hygiène scolaire eut lieu le lundi 5 août dans une des grandes salles de l'Université de Londres (South Kensington) en présence d'une nombreuse assemblée, sous la présidence de Sir Lauder Brunton. A ses côtés, avaient pris place sur l'estrade, le comte de Crewe, Lord President of the Council, le marquis de Londonderry, Lord Fitz Maurice, Lord Cheylesmore, un certain nombre d'autres personnages anglais et des représentants des diverses nations : pour la France M. l'Inspecteur général Lamy, représentant le ministère de l'Instruction publique ; le Dr Albert Mathieu, président du Comité français, assisté de M. Louis Bougier, vice-président du Comité d'organisation, délégué du gouvernement tunisien, et de M. le Dr Robert Dinet, secrétaire général du Comité d'organisation. Mme P. Gautier, inspectrice des écoles primaires de la ville de Paris, représentant M. Bédorez, directeur de l'enseignement primaire de la Seine et M. Victor Friedel, délégué du Musée pédagogique.

Le Congrès fut ouvert par Lord Crewe, au nom du roi d'Angleterre.

Il était chargé par Sa Majesté de dire que le roi faisait tous ses vœux pour le succès du Congrès et qu'il regrettait, étant absent de Londres, de ne pouvoir recevoir les congressistes à Buckingham palace.

Voici l'analyse de la partie la plus importante de son discours :

Les sujets soumis à la discussion du Congrès sont extrêmement nombreux ; ils embrassent dans son ensemble le domaine si étendu de l'hygiène scolaire tout entière.

On peut toutefois établir deux divisions principales dans ce vaste programme : l'hygiène des bâtiments et la santé des écoliers.

L'étude de la première sera sans grande utilité directe pour l'Angleterre, quelque intérêt que puissent du reste présenter les communications et les discussions. Pour ce qui concerne la santé des enfants eux-mêmes, et la façon dont l'instruction qui leur est donnée peut le mieux leur être utile, l'inspection médicale devient une nécessité de premier plan. Il ne veut pas entrer dans l'étude de la mise en œuvre, ni dire comment cette inspection doit être organisée : ce sont des points sur lesquels les avis peuvent différer.

La classification est la base même de la science, et dès qu'on veut appliquer l'hygiène à l'éducation on se trouve obligé d'établir des classifications. C'est ce qu'on a déjà commencé à faire en Angleterre, en mettant à part les enfants mentalement insuffisants de toute évidence. Mais il faut aller plus loin dans cette classification ; bien des enfants sans être aveugles ont une vue défectueuse, d'autres sans être sourds entendent imparfaitement. Un plus grand nombre encore sont menacés du côté de leurs poumons qu'on pourrait sauver en s'occupant d'eux assez tôt. Et les mauvaises dents, que de maux elles causent, presque autant qu'une guerre !

Toutes ces questions réclament une solution au point de vue de l'humanité, elles sont très importantes aussi pour la vie économique des nations.

Dans un pays qui vote librement son budget, et contrôle son emploi, les contribuables ont le droit de demander qu'on fasse de leur argent le meilleur usage possible. Le gouvernement ne peut augmenter les dépenses que si l'argent des contribuables a été convenablement employé. Or, il se trouve qu'en amenant à l'école commune les enfants d'intelligence défectueuse, on en fait des gens plus dangereux qu'ils ne l'auraient été si on les avait laissés tranquillement chez eux.

Mais il faut aussi préserver et améliorer la santé des enfants normaux. Quelle est la meilleure façon d'obtenir ce résultat ? On a beaucoup discuté sur l'utilité de l'exercice militaire dans les écoles anglaises. Certains craignent, à tort semble-t-il, que ces exercices, n'inspirent aux enfants des idées guerrières. En tout cas, il ne faut pas que ces exercices remplacent la pratique des jeux nationaux dont l'utilité est si grande pour l'entraînement physique et moral.

Il paraît excellent à Lord Crewe que les différentes nations échangent leurs idées, comparent leurs méthodes, et qu'elles engagent entre elles une amicale et fructueuse émulation.

Le MARQUIS DE LONDONDERRY, ancien ministre de l'Instruction publique, dit que, pendant les trois années où il a eu officiellement à

s'occuper de l'instruction publique, il a pu se rendre compte de l'importance de l'hygiène pour la jeunesse. Lui aussi est convaincu de la nécessité d'une inspection médicale des écoliers. Les exercices physiques lui paraissent indispensables, mais, pour qu'ils soient convenablement menés, il importe tout d'abord de faire l'éducation des maîtres. Personnellement il croit à l'utilité des exercices militaires, parce qu'ils inculquent un esprit de discipline utile plus tard dans la vie. Mais le fusil ne devra pas prendre la place des jeux. Il faut qu'il y ait une combinaison convenable des jeux et des exercices militaires.

Lord Fitz Maurice salue les congressistes au nom du Foreign Office. Les administrations dont dépend l'éducation, ne manqueront pas de tirer profit des travaux du Congrès. Lord Crewe peut être fier qu'il lui appartienne de présenter à la Chambre des Lords le bill approuvé par la Chambre des Communes, bill qui constitue le premier pas vers l'inspection médicale des écoles. L'adoption de ce bill par la Chambre haute conduirait indirectement à un second pas, non moins important ; elle forcerait tous les County Coucils à suivre l'exemple des plus avancés d'entre eux et à établir un office permanent de l'hygiène scolaire.

Nous donnons *in extenso* la traduction du discours de Sir Lauder Brunton.

Allocution du président.

Mylord, Mesdames, Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au second Congrès international d'Hygiène scolaire.

Le premier Congrès international, qui devait son origine à l'enthousiasme et à l'énergie du Dr Griesbach que nous avons le plaisir de voir aujourd'hui parmi nous, tint sa première session, il y a trois ans et demi, à Nuremberg, une des plus vieilles cités de l'empire allemand, empire qui s'est distingué par les soins qu'il donne à l'éducation sous toutes ses formes. Le Royal Sanitary Institute de Londres avait formulé une invitation pour demander que le Congrès tînt ici sa seconde réunion. Une autre demande avait été aussi reçue pour tenir le Congrès à Paris et je dois rendre hommage à la courtoisie et à la bonne grâce avec laquelle nos confrères français retirè-

rent leur demande en apprenant que la nôtre avait la priorité. Je saisis cette occasion pour les remercier de la cordialité avec laquelle ils ont travaillé à assurer le succès du présent Congrès.

Ce n'est pas à la France seule que sont dus nos remerciements, mais à tous les pays dont les représentants sont ici aujourd'hui. Chaque pays doit beaucoup à tous les autres, car chacun recevra des autres sympathie et appui.

Nous devons beaucoup aussi aux hautes personnalités qui ont honoré le Congrès de leur sympathie en acceptant le titre de patron, vice-patrons et présidents d'honneur du Congrès. Plus spécialement devons-nous remercier sa Très Gracieuse Majesté, le roi Édouard VII, patron du Congrès, qui a exprimé sa sympathie pour lui pendant toute la période de préparation et qui lui a donné un appui si efficace que sans lui le succès n'aurait pas été certainement ce qu'il promet d'être.

Le Congrès est aussi très reconnaissant aux commissaires des sections, de toutes sans exception, et plus spécialement aux deux secrétaires généraux, Dr Kerr et M. White Wallis, dont l'énergie, le dévouement et l'abnégation sont au-dessus de tous les éloges.

C'est dans les occasions comme celles-ci que nous voyons éclater la vérité de cette parole de Shakespeare :

« One touch of nature makes the whole world kin ».

Car l'on vient à nous ici de toutes les parties du monde civilisé, laissant de côté tout ce qui nous divise pour s'occuper d'un seul objet commun à tous, la santé de nos enfants.

L'affection des parents est un des instincts les plus forts et les plus profonds, non seulement chez l'homme, mais même chez les animaux inférieurs.

Nous désirons tous que nos enfants grandissent sains, forts et heureux; nous avons tous à cœur de prendre les meilleurs moyens qui soient à notre disposition pour obtenir un résultat si précieux. Parmi ces procédés un des principaux est l'éducation. Dans les communautés sauvages, où la vie a pour principal objet la guerre ou la chasse, l'éducation est assez simple, et est parfaitement bien adaptée au but visé. Mais dans les états civilisés, la complexité des conditions conduit parfois, et a conduit réellement, à des méprises dans l'éducation et le véritable terme du mot a été oublié au point que, au lieu de dégager et de développer dans chaque enfant toutes les énergies [illegible]e et de corps dont il est doué, de façon qu'il donne dans la [illegible] le meilleur de ce dont sa nature est capable, l'éducation a dégé-

néré en un système qui consiste à forcer et à cultiver une ou deux facultés de l'âme et spécialement la mémoire au détriment des autres, tandis que le soin du corps, en tant que serviteur de l'âme, a été jusqu'à un certain point perdu de vue en ce pays.

Nous comprenons maintenant la nécessité de soigner le corps pour développer l'esprit et de grands efforts sont faits dans des pays divers pour créer un système d'éducation mentale et physique qui assurera le meilleur développement des enfants. Le grand avantage d'un congrès comme celui-ci est que les systèmes employés dans les divers endroits sont juxtaposés et comparés, de sorte que chaque pays peut apprendre des autres les méthodes utiles à employer et les erreurs à éviter.

Un des plus importants sujets est parmi tous, à cet égard, celui de l'inspection médicale des écoles parce qu'il est la clé de voûte de l'éducation physique. Sans cette inspection, les affections des yeux, des oreilles, du nez, des dents, dont souffrent les écoliers, ne peuvent être connues et ainsi les enfants restent en retard dans leurs études, souffrent dans leurs organes et sont assez tarés physiquement pour être incapables de beaucoup d'occupations; ils ne peuvent entrer dans l'armée et grossissent l'effectif des classes vouées au crime.

Bien plus, ces déchets sont fort coûteux pour le pays. J'ai appris du Dr Gulick que l'expérience a été faite à New-York : « Il est beaucoup moins cher de veiller à ce que les yeux, les oreilles, le nez et la gorge des enfants soient en assez bon état pour leur permettre de faire des progrès réguliers à l'école que de les garder dans les rangs inférieurs de l'école où ils ne font aucun progrès, et où on leur fournit, année par année, à grands frais, l'abri de l'école et une instruction dont ils ne tirent aucun profit. »

Aussi importantes sont les tares secrètes du cœur et des poumons; car elles rendent les exercices du corps, qui conviennent à d'autres, pénibles et dangereux pour l'enfant dont le cœur est faible. Un enfant qui souffre de la phtisie ne peut suivre la vie de l'école et est un danger pour ses camarades. Le diagnostic précoce de la phtisie chez un enfant permet non seulement de prévenir la propagation du mal, mais encore d'instituer un traitement approprié qui permettra de le guérir; il grandira pour devenir un citoyen utile. En découvrant de bonne heure et en isolant les enfants atteints de maladies infectieuses, on évitera jusqu'à un certain point la nécessité de fermer les écoles; la contagion des maladies de peau sera complètement arrêtée et l'on pourra presque tenir en échec un mal aussi fatal que la diphtérie.

Le séjour et le travail de l'école ont un effet épuisant sur beaucoup d'enfants, qui souffrent en conséquence d'anémie et de faiblesse et sont exposés à succomber à toute maladie grave qui viendrait à les attaquer. Pour combattre ce mal, il est nécessaire que les enfants aient autant que possible la vie au grand air et au soleil, que la ventilation des salles de classe soit parfaite et que les enfants soient en plein air partout où cela sera possible. Une très importante innovation à cet égard est l'établissement récent par le County Council de Londres d'une école de la Forêt (Waldschule), ou l'école au grand air d'Abbey Wood, où les enfants malingres trouvent le grand air, le repos et la nourriture abondante nécessaires pour les ramener à la santé et à la force.

La nécessité d'une éducation à part pour les enfants qui sont mentalement arriérés est déjà généralement reconnue. Le présent Congrès aura beaucoup à apprendre à cet égard en comparant les méthodes employées pour cette éducation dans les différents pays. On établit maintenant des écoles séparées pour rachitiques ; le soin avec lequel on leur apprend des métiers manuels donnera peut-être aux enfants qui sont ainsi déshérités un avantage dans la vie sur leurs camarades mieux traités de la nature.

Mais, s'il est bon de les instruire, il est encore meilleur de les empêcher de devenir rachitiques et on y arriverait, dans une large mesure, grâce à l'inspection médicale qui découvrirait, à sa première période, la tuberculose des articulations, origine de la plupart des déformations des membres.

L'enseignement technique que reçoivent les rachitiques ne doit pas être limité à ces enfants. Il doit former une partie de l'enseignement régulier qui adaptera à la fois garçons et filles à leurs devoirs dans la vie après l'école. Dans beaucoup de cas, quand la déviation est légère, elle peut être guérie par un système approprié d'exercice physique.

Non seulement il en est ainsi, mais il est entièrement probable qu'un entraînement physique rationnel pendant la période de croissance est un des meilleurs moyens pour assurer un développement convenable. Dans certains pays ce but est atteint spécialement par des exercices systématiques qui développent les muscles, tandis que dans ce pays nous comptons plus sur les jeux. Chacun de ces deux systèmes laisse à désirer et la méthode idéale serait, semble-t-il, une combinaison judicieuse de l'un et de l'autre. Mais la quantité et le genre d'exercices physiques qui conviennent à un enfant peuvent être

excessifs pour un autre et mal appropriés à un troisième et c'est seulement par l'inspection médicale que les exercices physiques peuvent être adaptés aux besoins de chaque enfant. Il est bon d'exercer à la fois l'esprit et le corps et, quand on se tient dans les limites raisonnables, cela augmente les forces de l'enfant à la fois pour le corps et l'esprit ; mais si on dépasse la borne de façon à causer de la fatigue et de l'épuisement, l'exercice a un effet contraire et produit une diminution du pouvoir du corps et du cerveau à la fois.

Une des questions les plus difficiles et les plus importantes de l'hygiène scolaire est de savoir comment combiner la tâche de l'éducation avec l'entraînement physique, de façon qu'il en résulte pour l'enfant un avantage et non du tort. Alterner judicieusement le travail mental et physique est un moyen de prévenir ces inconvénients, mais il faut aussi faire attention à la nature de l'exercice physique. Les mouvements de la manœuvre faits au commandement, la performance d'actions musculaires nouvelles et inaccoutumées impliquent une fatigue mentale considérable, aussi bien que de la fatigue corporelle et ne doivent pas être regardés comme du repos. La marche, la danse en musique après que les mouvements ont déjà été appris, un jeu régulier tel que les jeux de balle tendent au contraire à écarter la fatigue mentale et à développer le corps.

Un des stimulants les plus utiles pour la circulation et la nutrition des enfants comme des grandes personnes est le plaisir : tout ce qui ajoute au plaisir aide à développer à la fois l'esprit et le corps. Il y a dans ce pays une grande crainte du militarisme et je ne crois pas qu'il y ait dans ce pays personne qui désire plus la paix que moi. Mais on ne peut pas observer les enfants sans voir quel énorme plaisir leur donne un petit fusil. Je me demande si l'on pourrait trouver trois peuples plus dégagés de l'esprit militaire que les colons américains qui ont battu nos armées, il y a un peu plus d'un siècle, que les Boërs qui faillirent en faire autant il y a quelques années et que les Suisses qui dépensent par tête beaucoup plus pour l'éducation et moins pour l'enseignement militaire que n'importe quelle nation en Europe. Cependant ils étaient tous dès l'enfance exercés à l'usage du fusil. Le tir avec des armes appropriées à leur taille et à leur force est un exercice qui tend à développer beaucoup des meilleures qualités des garçons, comme quelques-uns d'entre vous l'ont peut-être vu hier ou avant hier à Bisley : mais ce qu'on imaginerait malaisément, c'est qu'il a parfois un puissant

moral pour l'amélioration d'une famille. Un enfant des rues a un prix à Bisley et de ce jour data un heureux changement sa famille, parce que l'orgueil que son père et sa mère en ressen- les rendit capables de devenir sobres et industrieux et de s'é- au niveau qu'ils s'imaginaient avoir été atteint par leur garçon. enfants sont exercés au tir, beaucoup d'entre eux, j'en suis incu, en quittant l'école s'enrôleront parmi les volontaires au devenir des apaches (hooligans). De plus s'ils prennent goût ils ne deviendront pas intempérants, parce que l'intempérance trembler leurs mains et gâterait leurs chances de réussir à la

ercice intensif, corollaire de l'éducation physique, nécessite nourriture et la question de donner aux enfants des écoles la ure alimentation possible, sans empiéter sur la responsabilité rents, est une de celles qui pourront, nous en avons la con- être élucidées par ce Congrès.

toutes les tentatives pour développer une race saine seront ices, si nous prenons soin seulement des enfants qui sont pré- ent à l'école. Nous devons envisager une génération à venir idérer que, dans quinze ou vingt ans d'ici, les enfants qui sont nant à l'école seront pères et mères d'une nouvelle couche rs dont le physique dépendra beaucoup de la façon dont ils été traités et alimentés dans leur premier âge et leur enfance. onc de la plus extrême importance que garçons et filles soient ts des lois de l'hygiène, qu'ils sachent la nécessité de la pro- les dangers d'une nourriture et d'une eau malpropres et les le l'alcoolisme. Un enseignement de ce genre ne doit pas être par des lectures, destinées selon toute vraisemblance à être nprises ou oubliées, mais par des démonstrations pratiques, le serait par exemple une classe pour la façon de manier et gner des poupées, ainsi qu'on le montrera, je pense, dans une tions de ce Congrès. De telles classes ne donnent pas seulement éthode pour apprendre à des enfants comment soigner des s, mais elles peuvent servir à enseigner divers détails de la d'une maison, tels que la couture, et de façon que cela ne un plaisir et reste un plaisir, même dans la vie après l'école, qu'autrement ce serait une tâche odieuse dont le souvenir erait dans les jours qui s'écouleront ensuite. Donner à un un petit carré de coton à repriser est une tâche qui convient

plus à une prison qu'à une école ; mais montrer à un enfant à coup et à coudre des vêtements pour sa poupée, avec la chance peut-êt de gagner un prix pour la poupée la mieux habillée, voilà le moy que l'enfant se mette de tout cœur à l'ouvrage et apprenne av plaisir et non avec peine.

Dans toutes les tentatives pour assurer le bien-être physique d écoliers, il est nécessaire que l'instituteur ou l'institutrice agisse main dans la main avec le docteur. Chacun d'eux a une tâche q l'autre ne peut remplir et les occasions de rencontre que ce Congr présente feront beaucoup, assurément, pour amener un heureu résultat.

La réunion de tant de spécialistes venus de tous les points du mond permettra presque certainement à ce Congrès de donner une opinio autorisée qui ne pourrait être dédaignée, ni par les autorités admi nistratives des villes, ni par les gouvernements des états.

Mais il est presque certain que cette objection sera faite aux vœu émis que, même s'ils sont absolument approuvés, ils ne pourron être pratiquement adoptés pour cause de déficit budgétaire, d manque d'argent. Il est tout à fait exact que la mise en pratiqu comme il faudrait d'un système d'hygiène scolaire impliquera de l dépense ; mais celle-ci serait amplement compensée par les progrè dans la santé et dans la puissance de travail de la communauté. O propose au pays de pensionner les vieillards. Dépensons plutôt notr argent pour les enfants, de façon qu'une fois grands ils puissent s pourvoir d'une pension pour eux-mêmes.

Je ne puis terminer cette allocution sans vous remettre en mémoir la grande perte que l'hygiène scolaire a éprouvée par la mort d Pr Hermann Cohen et du Dr Paul Schubert.

Lors de la dernière session du Congrès à Nuremberg, le Pr Cohe fit une lecture sur le rôle passé et actuel des oculistes en hygièn scolaire. Comme il le disait lui-même dans cette lecture, il y a qua rante ans, les mots eux-mêmes d'hygiène scolaire et de médecine de écoles n'existaient pas et il a voué son existence à apporter la lumièr dans les écoles.

Le Dr Schubert, quoique beaucoup plus jeune que le Pr Cohen, a fait un travail considérable en ce qui concerne l'étude scientifiqu des tables, livres scolaires, attitudes des écoliers et beaucoup d'autre choses, et son activité, comme secrétaire général du premier Congrè a bien contribué à en assurer le succès. Tous ceux qui ont eu l

isir de faire personnellement sa connaissance doivent regretter sa rt comme celle d'un ami.

Pour conclure, je puis redire une fois encore que nous sommes us réunis pour un projet commun, celui d'obtenir la santé pour nos fants et je suis sûr que par la coopération nous l'obtiendrons.

Ladies and Gentlemen, I welcome you to the second international ongress of School Hygiene.

Meine Herrn und Damen Sie Sind herzlich willkommen.

Encore une fois, Mesdames et Messieurs, soyez toujours les bienenus.

L'examen médical des écoles au début et au cours de leurs classes.

La question agitée le mardi, à l'assemblée générale, est une de celles que les membres de notre ligue connaissent le mieux. Elle est en effet pour ainsi dire en permanence à l'ordre du jour de nos congrès, de nos réunions ordinaires et extraordinaires, mais c'est également une des innovations les plus ardemment combattues soit par certains éducateurs, soit même par quelques médecins.

Dr. W.-L. Mackensie, qui prit la parole au nom des congressistes anglais, est membre du Local Government Board pour l'Écosse. Il est partisan convaincu de l'inspection médicale, non seulement au début de la vie scolaire, mais à des périodes régulières au cours de la fréquentation légale. Deux fois au moins pour l'enseignement primaire, plus souvent encore dans les collèges. Mais le problème de l'application est extrêmement compliqué. La loi n'est pas la même en Angleterre et en Écosse, et sa qualité officielle impose à l'orateur une grande réserve. Il donne le modèle d'un formulaire ou livret que l'instituteur doit garder secret et dont les indications sont recueillies par le maître et le médecin.

M. le Dr Méry prend ensuite la parole. Il expose la question surtout au point de vue français. Nous publions son rapport dans ce bulletin. Il conclut en demandant la création d'une commission internationale chargée de recueillir des documents permettant d'établir des moyennes anthropométriques (poids, taille, mensurations thoraciques).

La conférence du Rev. Welldon, évêque de Londres, sur la *disci-*

pline mentale fut le développement de cette thèse que le programme du Congrès devait être accepté aussi bien par les ministres de la religion que par les médecins et les éducateurs. Une bonne santé, une nourriture saine, un logement sain contribuent singulièrement au bien moral, et même spirituel, de la communauté.

L'éclairage, la ventilation et le chauffage dans les locaux scolaires.

La question de l'éclairage et celle de la ventilation des salles de classe semblent au premier coup d'œil un peu spéciales. Le comité de Londres avait cependant avec raison jugé nécessaire de les inscrire au programme des questions proposées aux comités des autres pays et elle avait été maintenue presque partout. Sir Arton Webb, chargé de rédiger le rapport officiel au nom de l'Angleterre, a commencé la discussion et a fait remarquer que la solution la plus élégante de ce problème consistait à lier ensemble la question de la ventilation et celle du chauffage. Les architectes anglais ont établi un certain nombre de formules que le ministère a adoptées et qu'il s'efforce de faire respecter par les autorités locales et les fondateurs d'écoles.

M. le Dr Robert Dinet donne lecture d'un rapport qu'il a rédigé de concert avec notre collègue M. Courtois. Il expose les divers systèmes usités en France et à l'étranger, discute leurs avantages et leurs défauts, démontre qu'en pareille matière l'absolu ne peut être atteint et s'arrête à un ecclectisme prudent et pratique dont la réalisation constituerait un énorme progrès sur la routine actuelle.

Le Pr W. Praussnitz, président de l'Institut hygiénique de l'Université de Prague, a suivi à peu près le même plan. Il se plaint que deux questions aussi différentes que l'éclairage et le chauffage doivent faire l'objet d'un seul rapport et il insiste avec une prédilection marquée sur l'éclairage. C'est aussi le sujet qui a le plus de succès, comme on le verra plus loin, à la XIe section.

L'école et la tuberculose.

M. le Dr A. Newsholme n'est pas un alarmiste : il ne croit pas à la fréquence de la tuberculose dans les écoles et il appelle en témoignage la statistique. Sur 10000 écoliers, sept seulement ont été trouvés tuberculeux, dont trois souffraient de phtisie pulmonaire. Mais l'infection peut frapper les enfants à l'école si le maître ou les domestiques en sont atteints. Il convient, dit-il, d'imiter ce qui se

France et d'enrayer plutôt la propagation du fléau à son foyer ne, c'est-à-dire dans la famille. L'École peut cependant beaulans cette lutte : et nous voyons préconiser ce que réclameront les sections : des classes claires, aérées, un nombre restreint es, la propreté, l'examen médical sérieux des enfants et des es, la surveillance des adénoïdes et des dents cariées, enfin :ation par l'école de l'opinion publique.

le Dr SCHUMBURG, de Strasbourg, avait accepté de prendre aussi role sur le même sujet.

*
* *

L'hygiène du sport pour les femmes et les filles.

otre vice-président, M. le Dr DOLÉRIS, ayant été rappelé en France it chargé le Dr A. Mathieu de lire son rapport sur l'hygiène du rt pour les femmes et les filles. Deux catégories de sports proment dits : les sports naturels tels que marcher, grimper, nager ; sports violents : courir, sauter, ramer. Nos lecteurs apprécieront itérêt de cette communication qui paraîtra dans un de nos proiins bulletins.

Le travail scolaire.

La dernière assemblée générale avait pour ordre du jour une dissssion sur *le travail scolaire considéré au point de vue : a. de la durée es classes ; b. de la répartition des enseignements ; c. de la saison de année.*

Pour la durée des classes, on sait quelle est la diversité des soluions. L'Amérique représentée par M. BURNHAM, professeur de pédagogie de Clark University, à Worcester (Mass) la réduit à une demiheure pour les jeunes enfants, 55 minutes pour les grands. M. CHABOT admet après 14 ans des leçons d'une heure ou d'une heure et demie, les élèves ne devant jamais rester plus d'une heure sans détente ni plus de deux heures sans sortir. En somme l'Europe et l'Amérique tombent d'accord sur les principes.

Il en est de même pour la seconde partie : la répartition des enseignements. M. Chabot fait remarquer que la fatigue ressentie par les élèves provient souvent plutôt de la méthode ou de la maladresse du maître que de la nature même de l'enseignement. Il se défie beaucoup des théories, des conclusions trop simples et renvoie les lecteurs

curieux de s'instruire aux délibérations de notre Congrès national de 1905. La sagesse de ses conclusions et l'agrément de sa dialectique font de son rapport un document du plus haut intérêt.

M. le Dr Leo Burgerstein, de Vienne, résume en quelques propositions très circonspectes les travaux de Teljatnik, de Bellei et de Schuyten. Il n'y a pas de règle universelle en pareille matière. Chaque pays doit avoir son régime particulier comme il a son climat et son génie.

*
* *

M. le Pr Griesbach avait accepté de traiter en conférence *les rapports entre la médecine et la pédagogie*. Nul n'était mieux qualifié que le directeur des Archives internationales d'hygiène scolaire pour dégager en quelque sorte la philosophie de l'effort entrepris en commun par les médecins et les éducateurs afin d'améliorer le sort de la jeunesse studieuse. Son allocution peut être considérée comme le manifeste du Congrès de Londres et la préface du futur Congrès de Paris.

LES RÉUNIONS DE SECTIONS

Si l'on veut se rendre compte de la variété et de l'intérêt des sujets traités au Congrès de Londres, il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des communications apportées aux diverses sections.

Nous nous sommes efforcés de résumer la plupart d'entre elles. En présentant à nos lecteurs cette analyse trop rapide de travaux parfois remarquables, nous invoquons leur indulgence, vu les difficultés de la tâche entreprise. Nous remplissons un devoir agréable de reconnaissance en remerciant MM. James Kerr, White Wallis et Miss Alice Brunton dont l'obligeance nous a permis de recueillir les renseignements nécessaires.

Première section.

Physiologie et psychologie des méthodes d'éducation et de travail.

Les travaux de cette section étaient présidés avec une grande autorité par sir James Chrichton Browne qui, tout d'abord, donna à ses auditeurs le plaisir de leur lire une étude d'une haute portée philosophique sur l'esprit, le cerveau et l'éducation. Ce savant, à la parole aisée, élégante et vive, très vive, très populaire parmi les étudiants et les médecins, était bien le guide qui convenait pour conduire les débats d'une réunion d'hommes aussi peu homogène, surtout au début.

Si l'on relève en effet les titres des communications annoncées pour cette section, on se rendra compte de ceci que les médecins y figurent pour une proportion moins écrasante que dans les autres, que la psychologie y partage le terrain à peu près également avec la physiologie. Que si l'on examine la nationalité des orateurs, on voit aussi que les Anglais n'y ont pas non plus une supériorité numérique aussi marquée que dans les autres. Les autres idiomes et surtout les dialectes allemands y occupent plus souvent la chaire.

Le discours inaugural de sir James Chrichton Browne est à lire en entier avec la plus grande attention. Mais nous ne pouvons évidemment le donner ici. Nous nous contenterons de détacher quelques lignes de la conclusion.

« Je le sais, je vais m'exposer à une tempête de démentis en le disant, mais je suis convaincu qu'il y a dans ce pays, jusqu'à un certain point, une épidémie d'influenza dans les manières, une décadence générale de la morale dans la jeunesse. Nous entendons parler de l'hooliganisme dans les grandes villes, et en ce qui concerne une partie de ce pays avec laquelle je suis spécialement familier, je ne puis m'empêcher de croire que les enfants et les adolescents sont plus rudes dans leurs manières, plus grossiers dans leur langage, plus fanfarons de destruction dans leurs habitudes, plus tranchants dans leurs assertions et moins enclins à ménager les sentiments d'autrui que ne l'étaient enfants et adolescents il y a cinquante ans. Ils ont eu de meilleurs maîtres sans doute et peuvent être au fond très bien, mais la surface est choquante, et nos écoles devraient s'attacher à guérir cette éruption cutanée en usant de ce souverain remède que Gœthe recommande pour cette maladie et pour beaucoup d'autres : le respect. Le respect pour ce qui est au-dessus de nous, pour ce qui est autour de nous, pour ce qui est au-dessous de nous. Le respect, ce prototype occidental de ce Buchido des Japonais qui a tant contribué à leur gagner leur rang parmi les nations et qui signifie : sagesse, bienveillance et courage.

« Des autres pays je ne dirai rien, mais je sais qu'il y a encore dans certaines classes de nos écoles, des coutumes, des traditions, des conventions, une licence et une discipline qui ne sont pas d'accord avec nos connaissances psychologiques, qui jurent avec ce qui devrait être et qu'il faudrait corriger. Elles ont de profondes racines, sans doute, mais quand les maîtres seront bien pénétrés de physiologie et de psychologie ils aideront énergiquement à les extirper. »

La harangue présidentielle avait surtout insisté sur les conditions physiologiques d'une bonne éducation. Plus ramassées, extrêmement nerveuses et singulièrement nettes les réflexions de M. James Sully trahissent surtout des préoccupations d'ordre psychologique. Le titre en est : *De l'influence du travail scolaire sur l'hygiène intellectuelle.* Même note pessimiste dans l'ensemble, mêmes réserves sur les résultats obtenus dans l'école par les méthodes suivies jusqu'ici. M. James Sully ne pousse cependant point le scepticisme jusqu'à croire que le Congrès auquel il a bien voulu assister, et où il a dû se sentir entouré de la déférence la plus respectueuse de ses auditeurs, n'aboutirait à aucun résultat pratique. Mais il pense qu'il convient surtout de prévenir les éducateurs contre la tendance à accumuler les matières de l'enseignement. Ils doivent s'attacher à faire de l'école un terrain d'exercice où les jeunes esprits trouveront surtout les

améliorer leur santé mentale. Ce thème a inspiré au vé-
re une page vraiment délicieuse sur la santé intellectuelle
rrait intituler le portrait d'un esprit sain.
ont rares encore les hommes qui sortent des écoles d'An-
ussi harmonieusement équilibrés en ce qui concerne leurs
eur intelligence et leur volonté ! Qu'ils sont rares en com-
le ces cerveaux paresseux incapables de digérer aucune lec-
use, déplorables acheteurs de journaux à manchettes tru-
et à titres forcenés ! Le mal existe, profond, mais non
. L'école seule peut le guérir, mais son influence s'exercera
ement en subordonnant l'action de la famille à celle des
Voilà une solution qui ne laissera de surprendre les lecteurs
le même que la conclusion où le célèbre philosophe proclame
le elle-même et les enseignements complémentaires doivent
ttacher à pourvoir la jeunesse d'idées générales que de con-
s techniques. C'est un témoignage d'une singulière autorité
es auteurs de plans d'études pourraient faire leur profit ail-
en Angleterre.

ue l'école gagne la confiance des familles au point de réduire
n plus leur intervention dans l'éducation, il sera bon incon-
ient qu'elle évite de se transformer en un laboratoire où se
it de trop audacieuses expériences sur l'enfant lui-même. C'est
on que fera tout homme de bon sens en lisant le rapport de
THÉODORE ALTSCHUL, de Prague (Université allemande) publié
tre : *Expériences sur les écoliers avec étude spéciale de l'esthé-
de Griesbach*. Ce substantiel travail résume en quelques
théories et surtout les procédés récemment imaginés pour
avec plus ou moins d'exactitude la fatigue intellectuelle,
nent des écoliers après des classes plus ou moins longues,
noins bien faites. Nos lecteurs connaissent la question. Elle
itée ici même. On sait que M. Paul Malapert, par exemple,
nt critiqué ce qu'on appelle la méthode Griesbach. M. Alts-
proteste pas très vivement contre les objections faites à l'em-
esthésiomètre à pointes ; bien plus il ne faudrait pas le ser-
s près pour lui faire avouer que cet appareil est de la vieille
l'on peut s'exprimer ainsi. Nous avons mieux. Celui-ci a
la méthode physiologique qu'on pourrait aussi nommer
alienne. Elle consiste à saigner l'écolier — oh ! quelques
seulement ! — avant et après son thème ou son calcul, pour
e compte des modifications survenues dans le nombre des
s sanguins, leur résistance, leur coloration.

Celui-là, ou plus exactement M. Pimmer, a un procédé qui c
à faire passer un courant électrique à travers le patient.

Il nous semble que ces fantaisies sont plutôt de nature à fa
culer la solution de la question qu'à l'avancer, car elles four
des arguments aux partisans de la routine. Cette réserve faite
peut que s'associer au vœu par lequel M. Altschul termine s
port à savoir que la question du surmenage soit enfin éclairci
le prochain Congrès.

Trois docteurs de Bruxelles, MM. DE CROLY, BOULENGER et N
TEN ne seraient pas éloignés de croire qu'un bon moyen d'é
surmenage c'est justement de ne demander aux écoliers que c
sont capables de donner. C'est ce qu'ils entendent par *la Me*
aptitudes chez les écoliers. Quiconque s'occupe des questions d'h
scolaire connaît les recherches de M. Binet et de son laborat
Société de Pédologie de Bruxelles applique à peu près les
méthodes. M. Boulenger, avec une verve et une vivacité pres
ridionales, s'est élevé éloquemment contre les pratiques fâ
qui imposent aux enfants des études au-dessus de leur âge
traires à leurs aptitudes.

Ses critiques sont justes, mais elles s'adressent plus justem
parents qu'aux éducateurs et ainsi les trois docteurs belges s
veraient d'accord avec le psychologue anglais pour demander
larger encroachment of the school upon the home », un empié
plus grand encore de l'école sur la famille.

Celle-ci, en attendant, impose à l'école ses volontés, ses p
ces, ses préjugés mêmes. Une des plus funestes conséquen
selon M. le Dr JULIUS MOSES, de Mannheim, la surexcitation des a
propres telle que l'entretient le système de classement usité
lemagne : *Zensuren et Lokationen in hygienischer Beleuchtu*
dirait ce savant de notre système français ? Les reproches a
par M. le Dr Siredey à nos compositions sont à peu près les
que fait le médecin allemand à l'habitude de donner aux écol
places plus ou moins honorables d'après l'ensemble de leur
En Allemagne, comme chez nous, apparaît la tendance à exi
enfants un désintéressement et un mépris des distinctions
plupart des hommes faits sont incapables. Si la réforme s'opè
commencera sans doute par les écoles primaires et second
jeunes filles. C'est ce que nous annonce le même Dr JULIUS
(*Die Reformbestrungen in der Mädchenschulerziehung im Lic*
Hygiene) : des tentatives de réformes dans l'éducation scola
filles, à la lumière de l'hygiène.

En France aussi, à un certain point de vue, l'enseignement secondaire des filles a adopté une règle que celui des garçons devrait bien adopter et appliquer. C'est la limite d'âge inférieure ; ce qui a donné à M. Louis Bougier l'occasion de parler de *la précocité des études en France et de la limite d'âge à l'entrée des grandes écoles.*

Les Allemands n'ont pas l'Ecole Polytechnique mais ils ont aussi le surmenage surtout dans les classes supérieures des écoles secondaires. Pour combattre ce fléau M. le Dr Th. Benda, de Berlin, propose de donner aux trois dernières années des gymnases et des écoles réales une organisation beaucoup plus libérale dont il promet merveille (*Die freie Gestaltung der Oberklasen der höheren Schulen von Standpunkt der Hygiene*).

Le Rev. hon E. Lyttleton, professeur à Eton, ramène le débat sur le terrain pédagogique en lisant une spirituelle critique des discussions qui sévissent aussi en Angleterre à propos de la supériorité éducative des classiques (latins et grecs) sur les modernes. Ces discussions ne peuvent aboutir parce qu'on ne s'attache pas assez à bien en délimiter le champ. Notons à ce propos qu'il reste en Angleterre des partisans, des dévots du vers latin et même du vers grec.

Anciens ou modernes, M. Graupær de Dresde les juge également dangereux si les livres mis aux mains des écoliers sont mal imprimés. Il faut avant tout se conformer aux lois de la physiologie pour l'hygiène de la lecture (*Die Physiologie und Hygiene des Elementaren Lesens*). Rien n'est plus juste et nous nous permettrons de regretter qu'il ne soit trouvé aucun Français pour saisir le Congrès de cette grave question des livres scolaires.

M. Hugo Hagelin émit cet avis que la plupart des difficultés qui entravent la jeunesse dans l'étude des langues vivantes tiennent à des défauts de prononciation causés par des adénoïdes. Peut-être cette communication eût-elle été mieux à sa place dans la section suivante (Inspection médicale des Écoles). De même l'originale proposition de M. John Jackson tendant à habituer les enfants à écrire aussi bien de la main droite que de la main gauche aurait aussi opportunément été discutée dans la section d'Education physique.

Les travaux de la première section se continuèrent par une série de communications et de discussions sur la fatigue ou, comme on dit en France, le surmenage scolaire : M. Myers de Cambridge, le Comité suédois, M. le Dr Schuyten d'Anvers apportèrent tour à tour le résultat de leurs observations et de leurs expériences.

Ce dernier nom est bien connu en France. M. Schuyten est un apôtre convaincu des procédés esthésiométriques.

C'est un des spécialistes qui aient le plus écrit sur la matière. Ses conclusions sont assez moroses. Il est d'avis que les enfants des écoles subissent une dépression physique et psychique du jour de leur entrée ; que l'accroissement de leur pouvoir musculaire n'est pas régulier et qu'il fléchit surtout en mars ; que l'attention volontaire s'accroît, il est vrai, d'octobre à décembre, mais qu'elle diminue de janvier à juillet, enfin que les enfants des écoles sont incapables de suivre régulièrement les leçons qui leur sont faites et qu'ils finissent leur éducation incomplètement préparés pour la vie.

La cause ? Il faut la chercher dans l'insuffisante application des conditions hygiéniques et dans une connaissance insuffisante de la nature de l'enfant. D'où la nécessité de grandes réformes.

Une note plus lugubre encore fut donnée par le Dr EULENBURG, et surtout par le Pr G. CHLOPIN de Saint-Pétersbourg sur les suicides à l'école. C'est le grand fléau des écoles secondaires de Russie et c'est par une stricte application des lois de l'hygiène qu'on le combattra.

Ces lois, s'il faut en croire M. KARL ROLLER de Darmstadt elles sont connues depuis le XVIIe siècle depuis *John Locke, The founder of school Hygiene in England*.

Enfin la section fut invitée par M. JONATHAN HUTCHINSON, de Londres, à voter cette résolution.

L'instruction objective étant beaucoup moins fatigante à la mémoire, et beaucoup plus propre à fortifier les pouvoirs intellectuels que l'instruction qui fait uniquement usage des mots, il est à désirer que des arrangements systématiques soient pris pour permettre à la fois aux maîtres et aux élèves d'avoir constamment l'accès de musées bien compris et autres sources de sciences naturelles.

SECONDE SECTION.

Inspection médicale et hygiénique des écoles.

Si l'on en juge par le nombre des communications annoncées et envoyées, par celui des orateurs qui ont pris part aux discussions et par la vivacité que parfois eurent les débats, la seconde section était de beaucoup celle dont les travaux intéressaient le plus grand nombre de congressistes. La raison en est simple. Le programme en était en effet très étendu. A la fois très général et très particulier, il comportait d'abord des discussions sur les limites, le caractère,

méthodes, l'organisation et la rétribution de l'inspection médi-
e des écoles.

'accord est loin d'être fait sur le principe lui-même de cette nde réforme qui consiste à assurer à tous les enfants des écoles naires et secondaires, internes et externes, garçons et filles, les nfaits qui résulteraient pour eux et pour la nation d'une surveil-e sérieuse de leur santé et de leur croissance. A plus forte rai-se heurte-t-on à des puissants préjugés, à de formidables rési-ces quand il s'agit de passer de la théorie à la pratique. Il faut c de toute nécessité bien éclaircir d'abord la question de doctrine : eter une lumière éblouissante sur ce point. De là l'empressement maîtres réunis à Londres pour collaborer à cette délibération amentale.

n second lieu, l'idée admise, les détails d'application sont d'une ême variété et d'une importance indéniable. Se contentera-t-on e inspection sérieuse sans doute, mais exercée par un médecin que ? N'y a-t-il pas lieu au contraire d'instituer autant de services rs que le comporte la différence entre les spécialités : l'oculiste, riste, le dentiste ne doivent-ils point avoir leur place distincte s l'état-major de l'armée scolaire ?

nfin, comme le faisait très justement remarquer dans son dis-rs d'inauguration Sir Lauder Brunton, tout n'est pas à faire — reusement — dans le domaine qui nous occupe : des initiatives été prises, des lois ont été votées, des fondations ont été insti-es par des hommes bienfaisants ou par des collectivités géné-ses. Où en est-on ? Il est intéressant d'avoir les éléments d'une rmation précise sur ce qui a été fait ici ou là.

a commission, que présidait avec une aménité tout *Oxonienne* le Pr Osler, avait très méthodiquement classé les matières à dis-ter en un certain nombre de titres logiquement disposés dans les dres d'un horaire beaucoup trop étroit malheureusement. Car les édecins et les professeurs, quelque soit leur sexe, n'ont rien à en-er aux avocats pour l'habitude et souvent aussi la facilité de la arole. Il en est résulté à certaines heures psychologiques quelque eu de chevauchement d'un chapitre sur l'autre. Mais dans quel ongrès a-t-on jamais esquivé cette difficulté ?

Le mardi donc, après un discours spirituel et mordant du prési-dent, discussion générale sur la coopération du maître, du médecin et de la famille en ce qui touche l'hygiène de l'enfant. On a forte-ment démontré à quel point cette collaboration est nécessaire.

M. J.-A. Hayward, médecin, ayant posé le principe de cette colla-

boration, M. T.-P. Sykes, professeur, ancien président de l'Association des maîtres anglais, en a démontré la nécessité en apportant des exemples empruntés aux écoles de Bradford, où le manque d'une inspection sérieuse produit les plus déplorables résultats. Ce fut la note pessimiste. A Cambridge, nous apprend le Dr Duncan Forbes, non seulement le médecin fait œuvre sérieuse, mais il est assisté d'une infirmière payée pas tout à fait 200 francs par mois et tout marche très bien. Voilà la note optimiste. Mme Geste invoque l'exemple de son école de Caudebec-en-Caux, pour justifier la création du service d'inspection des enfants dès l'âge le plus tendre, c'est-à-dire à l'école maternelle. Le Dr miss Marion Hunter apporte à la discussion une note énergique en proclamant l'urgence d'une inspection médicale scolaire *obligatoire, méthodique, universelle*. Voilà ce qu'il faut faire dès aujourd'hui.

Quels seront *les rapports de la médecine et de la pédagogie dans les écoles de demain ?* telle est la question que se pose, en anglais, M. V.-H. Friedel, du musée pédagogique de Paris. Notre fougueux collègue esquisse à grands traits les plans scolaires de la Salente idéale que doit être pour lui la cité future. Nous aurions quelques réserves à faire, si toutefois nous avons bien compris son programme : ainsi nous nous demandons jusqu'à quel point il est nécessaire que la fréquentation des écoles primaires soit obligatoire pour tous les enfants sans exception. Ce sont des questions bien délicates et peut-être bien françaises. Est-il bon de donner la même instruction à des enfants de douze ans, par exemple, dont les uns quitteront les bancs (s'il y en a encore dans l'école de demain) à l'aube de leur treizième année et dont les autres deviendront potaches d'abord, taupins ou carabins ensuite ?

Mais l'heure s'avance et les auditeurs s'éclaircissent. On passe en revue les principaux défauts physiques des écoliers. Le Dr Stackler, de Paris, formule des instructions très bien comprises pour l'*examen de la vue et de l'ouïe dans les écoles communales* ; il nous apprend que plus du tiers des jeunes écoliers parisiens (36 pour 100) ont l'ouïe plus ou moins faible. Voilà des faits que devraient connaître tous les maîtres. Combien ne s'en rendent jamais compte et incriminent l'intelligence ou la bonne volonté d'enfants qui sont tout bonnement durs d'oreilles ! Il en est de même en Angleterre, si nous en croyons miss Frances Ivens. Ainsi à Londres le tiers des enfants examinés a l'ouïe défectueux, et parmi ces pauvres petits, 14 pour 100 seulement arrivent à se maintenir au point de vue scolaire dans un rang honorable. Au prix de quels efforts ! Quelle pitié, n'est-ce pas ?

Avec M. J. Willis Bund, le mercredi matin, les conséquences financières de la création pour la Grande-Bretagne furent exposées avec précision. Le parlement est saisi de bills chaudement combattus par l'opposition et redoutés d'un grand nombre de contribuables. L'orateur estime que l'inspecteur-médecin doit être uniquement occupé de sa fonction, qu'il doit assurer l'examen médical d'environ 10000 enfants et recevoir un traitement de 7500 francs par an.

Cette discussion achevée, la section se transporte dans les locaux de la VIIe au Technical College, pour prendre part aux débats de la proposition Newsholme sur la limite d'âge inférieure de l'assistance à l'école.

La soirée est consacrée à divers rapports sur l'inspection médicale dans l'enseignement secondaire. M. le Dr Gottfrid Törnell revendique pour la Suède la supériorité en fait d'organisation. Le Dr Janet Campbell loue les efforts déployés par le County Council de Londres.

C'est le jeudi que l'on aborda en sections les méthodes générales d'inspection médicale scolaire et surtout la façon dont devait être comprise la première entrevue du médecin et de l'écolier. Les Drs Oebbecke de Breslau et Cüntz de Wiesbaden se sont chargés de présenter un rapport pouvant servir de base à la discussion. Le premier, après avoir démontré que dans les grandes villes l'uniformité des règles à suivre est absolument nécessaire, dresse la liste des imprimés, carnets, fiches, notes aux parents, listes et tableaux dont sera muni le cabinet du médecin inspecteur. Le second insiste sur la manière de s'en servir. Ces courtes et substantielles communications sont d'un grand intérêt. Si vous vous reportez au compte rendu du Congrès de Nuremberg, vous y verrez que la même question avait déjà été étudiée par les mêmes rapporteurs. Pour les propositions à faire au présent Congrès, ils ont pris note des innovations qui se sont produites depuis 1904 et le réseau d'observations qu'ils proposent pour arrêter les progrès des maux scolaires est bien dressé. Mais a-t-il des chances d'être accepté ?

Pourquoi pas ? répondent aussitôt les Drs Jos. Janelle et C. Moucka de Prague, le Dr Thiersch de Leipzig, le Dr Cesar Roux de Nice, d'autres encore, qui paraissent à la table des orateurs, ou s'y font représenter par des notes écrites pour rendre témoignage du bien que peuvent faire les municipalités soucieuses de leur devoir. Il n'est même pas besoin que la ville soit très peuplée ou très riche pour organiser admirablement le service. Voyez en effet de quel merveilleux ensemble la collaboration des autorités, des maîtres,

des médecins et des bons citoyens a doté la petite ville de Neuchâtel. M. Édouard Quartier-la-Tente donne à cet égard de très intéressants renseignements.

Dans l'après-midi, on étudia la question des soins à donner aux dents des écoliers. Le Dr E. Jessen eut les honneurs de la séance par sa belle communication sur les services rendus par la Clinique dentaire municipale des écoles, inaugurée à Strasbourg, le 15 octobre 1902. Déjà, dans ce court laps de temps, l'éducation des parents a été faite, tous les sceptiques se sont ralliés. C'est une bénédiction. Gloire à Strasbourg !

Restait à examiner un problème capital, celui dont la solution préalable s'impose quelles que soient les réformes à accomplir : le problème budgétaire. Qui paiera ? Combien coûteront les services à organiser ? Où doivent s'arrêter les dépenses ? Quelles seront les conséquences, les incidences économiques et sociales de l'inspection médicale des écoles ?

La matinée du vendredi fut consacrée à cette délicate délibération que présidait sir Henry Craik. Les avis furent très partagés.

« Prenons un exemple, dit le Rev. Henry Iselin. Voici un enfant myope. Le médecin inspecteur a déclaré qu'il avait besoin de lunettes. Les parents trop pauvres ou trop négligents ne tiennent aucun compte de l'avis. Que faire ? L'enfant sera-t-il d'office examiné par un oculiste ? Faudra-t-il, aux frais de l'école, le gratifier de lunettes ? Prenez garde ; vous détruisez la famille en vous substituant à elle. » — « Vous tuez le médecin, surenchérit le Dr Gray, il succombera sous la concurrence. » — « Tant pis, riposte le Dr Fr. Stocker, de Lucerne, les enfants avant tout. Les arguments invoqués contre l'institution de médecins inspecteurs sont exactement les mêmes que firent valoir autrefois les adversaires de la gratuité de l'enseignement primaire. » Nous constatons avec quelque ennui qu'aucun congressiste français ne prend part à cette discussion. Est-ce pour ce motif, qu'en pareille matière c'est au tempérament particulier de chaque peuple qu'il appartient de se décider entre les voies et moyens possibles ? Il y avait lieu cependant, nous semble-t-il, de faire connaître tout au moins la solution à laquelle s'est arrêtée la municipalité de Paris. Mais au moment où s'agitait ce débat à la seconde section, nos compatriotes étaient pour la plupart occupés ailleurs, notamment au meeting général où le Pr Chabot devait parler.

Parmi les exposés et lectures qui terminèrent dans la soirée cette brillante série, nous citerons la conférence de Mme Geste *sur la Créa-*

tion du Bulletin médical à l'École maternelle de Caudebec-en-Caux et celle du Dr Shrubsall sur ce sujet : *Anthropometry in School.*

Troisième section.

Hygiène du corps enseignant.

La troisième section était présidée par un membre du Parlement, délégué de l'Union nationale des professeurs de l'Enseignement secondaire, l'honorable J.-C. Macnamara. Pas un congressiste français ne s'était fait inscrire pour traiter un des sujets ressortissant à cette capitale subdivision de l'hygiène scolaire. Très peu de médecins également.

Le discours du président est d'un homme qui connaît par expérience les misères du métier et certains remèdes à y apporter. Il recommande aux maîtres d'apprendre à parler : « Prêcheur parle bas », pourrait-on dire. Il recommande aux municipalités de faire paver en bois les rues qui entourent l'école. Il réclame pour les maîtres et les maîtresses le droit de s'asseoir pendant la classe, de temps en temps ; c'est une revendication bien modeste et qui en dit long sur le régime imposé aux maîtres en Angleterre. Le professeur ne devrait jamais avoir de travail à faire chez lui le soir. Il devrait avoir, tous les cinq ou six ans, un long congé, outre les vacances, pour voyager au loin, se rafraîchir physiquement et moralement. M. Macnamara se déclare partisan résolu des jeux et vante surtout, pour les maîtres, le royal jeu de golfe.

Sa spirituelle et vive allocution est chaleureusement applaudie.

La discussion s'ouvre ensuite. L'impression générale est plutôt attristante. Deux Autrichiens, M. Rudolf Wernbacher, d'Irdning, en Styrie, et le Dr Panyrek, de Prague, ouvrent le feu. Le premier constate et déplore la rareté des travaux sérieux sur l'hygiène du corps enseignant ; le second reconnaît cette lacune et indique les moyens de la combler. M. Walter Todds professe à Londres, dans une des écoles du L. C. C. (London County Council). Il trace un tableau poussé au noir de la situation et s'en prend à la loi de 1898.

Miss A. Roberts, principal du collège d'éducation physique de Dunfermline, fondé, comme chacun sait, grâce à une énorme subvention de M. Carnegie, proteste contre tout découragement. De l'énergie, de la volonté, de la méthode. La gymnastique et l'hygiène doivent être enseignées par la même personne. De la solidarité, ajoute

Mme Burgwin, qui donne les résultats acquis par une société de professeurs fondée en 1877 pour donner des secours aux professeurs malades et assister leurs veuves et leurs enfants. Pourquoi notre vénéré collègue, M. Paul Clairin, n'était-il pas là pour faire connaître le bien accompli chez nous par la Société de secours mutuels de l'enseignement secondaire ?

Dans la séance du mercredi, M. H. Hubbert, de Londres, donna de bons conseils aux professeurs sur le moyen de ménager et soigner leurs voix. Il y a là bien des recherches à faire. La première des lois à observer, déclara le Pr Woodwead, de Cambridge, c'est la tempérance.

Le jeudi, on se reposa, c'est de l'excellente hygiène pratique ; et l'ordre du jour était presque épuisé cependant quand on reprit les séances le vendredi. Encore avait-on incrit un article sur la *Tuberculose* de notre confrère M. Weigl que l'on aurait pu à la rigueur classer dans la VIIe section.

Miss M. Macmillan, de Londres, dénonce comme principal facteur des maladies du corps enseignant l'ennui, provenant de la monotonie et de la longueur fastidieuse des tâches professionnelles.

Rien n'est plus juste, mais le remède ?

Quatrième section.

L'enseignement de l'hygiène aux maîtres et aux écoliers.

Le remède aux vices signalés de toutes parts dans l'état actuel des choses, on le trouvera d'abord dans l'enseignement méthodique, rationnel et pratique en même temps de l'hygiène aux maîtres et aux écoliers. De plus en plus se répand cette idée que c'est là une tâche qui revient surtout à l'État. C'est pourquoi peut-être ce fut encore à un membre du Parlement, sir William J. Collins, que le comité d'organisation avait demandé de présider la quatrième section.

L'allocution présidentielle insiste sur les difficultés et la délicatesse des questions politiques et sociales impliquées dans le problème. Mais depuis que par l'*Education act* de 1870, l'État a fait le premier pas dans la voie de l'intervention ; il ne lui est plus permis de s'arrêter.

M. le Dr Foveau de Courmelles, président de la Société des médecins praticiens, établit d'abord qu'il serait nécessaire de prêcher d'exemple, aussi bien dans les collèges que dans les écoles. Moins de théories, plus de pratique, voilà le mot d'ordre.

On discute ensuite la proposition formulée par sir Victor Horsley : « La section estime que les principes et la pratique de l'hygiène personnelle et de la science ménagère doivent faire partie de l'éducation du citoyen et doivent être enseignées dans toutes les écoles et universités. » On l'examine au point de vue de l'enseignement secondaire.

Deux communications du plus vif intérêt sont faites sur la question : l'une par le Dr Thomas Wood, de New-York, l'autre par le Pr Edgar, de Saint-Andrews. Ce dernier rappelle avec fierté que nulle part au monde, l'hygiène n'est aussi bien appliquée que dans les collèges de la Grande-Bretagne ; mais les professeurs ont besoin d'apprendre les principes.

Le mercredi est consacré à la discussion de l'enseignement aux maîtres des écoles primaires. C'est à l'école normale qu'il convient de le donner. M. K. A Knudsen émerveille l'assistance en montrant ce qui se fait en Danemark, où la méthode Ling a depuis longtemps triomphé. Miss Curwen et M. A. Brown Ritchie font un tableau flatteur des résultats obtenus en Angleterre. M. le Dr E. de Pradel veut charger de cet enseignement le médecin inspecteur. M. le Dr Castairs Douglas se défierait plutôt de l'excès de théorie.

Passons à l'enseignement aux élèves eux-mêmes (jeudi). La note qui domine chez les Anglais est plutôt triste. Nous sommes dans un cercle vicieux, s'écrie M. C. E. Shelly, à quoi le Dr Julius Moses répond que d'heureuses réformes ont renouvelé en Allemagne l'éducation des filles. Une audacieuse initiative a été prise dans le grand-duché de Finlande, vient dire M. A. Palmberg, de Helsingfors. Le vaillant petit Etat, pour que nul n'en ignore, a pris soin de faire distribuer de belles brochures, rédigées en anglais et exposant les titres de la Finlande à l'estime du monde civilisé pour le sujet qui nous réunit. L'impression est profonde.

La séance du samedi s'ouvre par une communication du comité suédois sur l'éducation de la tempérance dans les écoles suédoises. Comme la Finlande, son ancienne dépendance, la Suède revendique un des premiers rangs pour l'éducation populaire.

C'est surtout dans les grandes villes que la tâche est urgente, s'écrie M. Caton, de Liverpool ; profitons de la bonne volonté des gens pour les instruire ; et Miss Rendell, du collège Carnegie, nous fait savoir que pour les filles, l'école de Dunfermline a institué des cours durant six mois où la gymnastique, la natation, les jeux, les soins à donner aux enfants et aux blessés alternent avec la cuisine, la blanchisserie, la confection des costumes.

La fin des discussions où furent dites de fort bonnes choses sur propagande anti-alcoolique fut un peu écourtée par le désir d'assist à la séance officielle de clôture.

CINQUIÈME SECTION.

Éducation physique et entraînement hygiénique.

Le président de cette section sir JOHN W. BYERS nous appren par son discours d'ouverture que la ville de Belfort, en Irlande, o il a sa résidence, a créé des piscines où les enfants des écoles accom pagnés de leurs maîtres, sont admis gratuitement une fois par s maine. Les commissaires de l'Éducation nationale en Irlande on été priés de donner toute facilité et toute liberté aux directeur d'école de prendre des mesures pour que les enfants fréquentan ces écoles puissent profiter de ce bienfait pendant les heures d classe. Malheureusement l'honorable baronet ne nous dit pas quell suite a été donnée à cette requête. Il serait intéressant de savoir s en Irlande il se trouve des moyens pour faire fléchir la rigidité de horaires et pour rompre le cercle des habitudes quotidiennes. Sup posons qu'une ville de France ait l'idée de créer des piscines muni cipales en nombre proportionné à la population scolaire et qu'elle le mette à la disposition des écoliers. Combien de ceux-ci en profite raient régulièrement? Mais nous ne sommes pas en Irlande.

L'allocution de sir John est un panégyrique du jeu comme il fal lait s'y attendre, mais elle contient aussi un éloge de la gymnas tique et notamment de la Suédoise. On s'attendait à assister dan cette section aux débats passionnés que soulève dans notre occiden le conflit des trois grandes écoles d'entraînement physique : l'an cienne méthode de gymnastique avec agrès, l'école suédoise e l'école japonaise. Ce n'est pas qu'il n'y en ait d'autres qu'on pourrai appeler l'école de Bruxelles par exemple et l'école de Paris, mai malheureusement les champions les plus notoires des camps rivau n'ont pas pris part aux travaux du Congrès et, parmi les membres inscrits pour des communications, un certain nombre, pour employer une métaphore bien en situation, ont fait faux bond. Le drapeau suédois est donc resté maître de la tribune, mais les Japonais ont eu leur revanche, hors séance, grâce à la démonstration que Mme Ro ger Watts et Miss Alice Brunton ont bien voulu faire des avantage du Jiu-Jitzu, ainsi qu'il est dit d'autre part.

La Suède et le Danemark occupèrent en grande partie la première séance. M. G. Bergh, instituteur à Stockholm, avait été chargé de faire connaître au Congrès les *mesures particulières à la Suède dans le domaine de l'hygiène scolaire.* La gymnastique, les jeux et les bains, les bains froids surtout comme de juste, n'accaparent pas tout le temps de la jeunesse studieuse. En dehors des heures de classe les travaux manuels tiennent une très grande place. Cette démonstration, agrémentée de projections et de cartes murales venait à point pour confirmer et accroître le succès remporté dans la galerie orientale de l'Exposition par la section suédoise.

Mme Gurli Linder prenant ensuite la parole s'efforça de prouver que les écoles de filles gagneraient beaucoup à adopter pour leurs élèves un costume rationnel, *le Costume féminin scolaire,* qui ne ressemble pas, on l'imagine aisément, au costume dont se parent presque toutes les jeunes filles du monde civilisé. Où la mode recherche la variété et la complication, le grand nombre des pièces qui composent un habillement, l'hygiène suggère des modèles simples, uniformes, décents et confortables. A l'intérieur de l'école, en Suède, les élèves gardent volontiers, paraît-il, le costume d'exercice, encore après la leçon de gymnastique. Pourquoi ne le conserveraient-elles pas dans la rue, et pourquoi l'exemple de la Suède ne serait-il pas imité par le beau sexe des autres nations? Voilà des questions bien délicates.

Le lieutenant Grenfeld, de la marine royale, a voulu voir en Suède les effets du système. Il en est revenu émerveillé.

La séance du mercredi fut en grande partie consacrée à ce que nous pourrions appeler la philosophie de l'éducation physique. Après une brillante exposition par le Dr R. Tait Mackensie, directeur du département d'éducation physique à l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, de la méthode employée pour organiser un *Système d'Exercice physique pour les étudiants de l'Université,* la discussion s'engagea sur les principes mêmes de l'éducation physique. Tandis que le Dr Louis Robinson, de Londres, préconise un entraînement presque militaire, le Dr J.-A. Rivière, de Paris, serait plutôt d'avis que la gymnastique sera une branche de la thérapeutique. Pour lui les exercices doivent être administrés en doses presque médicales et ils seront dirigés par un médecin. N'y a-t-il pas à craindre qu'un tel luxe de précautions, si l'état des finances permettait de les organiser, n'eût pour conséquence de faire redouter les exercices physiques par ceux-mêmes qu'ils devraient attirer et séduire? Que de parents, que d'écoliers seront épouvantés à l'idée qu'il faudra

subir les ordonnances de la balnéothérapie, de la mécanothérapie ou de l'électrothérapie selon les complications de la croissance. La chose peut être excellente, mais les mots qui la désignent sont bien un peu rébarbatifs, même quand ils sont tirés du grec. Or il s'agit avant tout de gagner la confiance.

C'est ce qu'ont admirablement compris les Écossais, si nous en croyons Miss PALMER, surintendant du cours d'instruction physique de Leith et Miss LEILA RENDEL de Dunfermline. La méthode de Ling combinée avec l'enseignement ménager donne les résultats les plus satisfaisants.

Que dirons-nous alors du *Jiu-jitsu pour les classes et les individus* s'écrie Mme ROGER WATTS ? Jeunes et vieux, riches ou pauvres, garçons ou filles, apprenez cet exercice auquel les Nippons doivent tant. Il est charmant, il est d'une infinie variété. Il a ceci de précieux qu'on n'est pas obligé de tout savoir pour en tirer profit. C'est la revanche de l'adresse sur la force brutale et de l'esprit sur la matière, du nerf sur le muscle. Que dira-t-on du Jiu-jitsu au Congrès de Paris ? En parlera-t-on encore ? Toujours est-il qu'il ne pouvait pas à Londres trouver de meilleures références que celles qui lui ont permis d'y conquérir droit de cité.

On attendait avec quelque curiosité la communication de M. le Dr MIGNON sur *la musique comme mise en train du travail scolaire* ; mais notre distingué collègue n'avait pu venir à Londres pour défendre en personne ses idées. La musique a donc cédé le pas à la danse. Le Dr LUTHER H. GULICK, de New-York, a depuis longtemps entrepris de rendre à Terpsichore le place qui lui convenait autrefois si bien dans l'éducation de la jeunesse, voire même dans les écoles fréquentées par les enfants des classes les plus déshéritées. C'est comme une touchante restitution des vieux airs et des rythmes d'autrefois qu'il a entrepris de rendre populaire. Il a reconstitué dans les états d'Amérique où abondent aujourd'hui Slaves et Scandinaves, Irlandais et Hongrois, les danses nationales en usage il y a des siècles. Son succès a été inouï, succès d'enthousiasme et de bon aloi. Parents, élèves et maîtres se sont trouvés d'accord pour l'applaudir. Dansez maintenant, jeunes élèves ! M. Gulick nous donne une liste des danses qu'il a, après expérience, jugées plus appropriées aux diverses classes. La France ne fournit rien au contingent. Ne vous semble-t-il pas qu'il y a là comme un peu de sévérité excessive et que nos bourrées, nos boulangères, nos farandoles soutiendraient bien la comparaison avec les moissonneurs anglais, le Lott is Todt, le Tantoli et le Hop Mother Annika qui figurent sur la liste américaine ?

Le temps et l'espace nous manquent pour analyser les commu-cations du Dr Louis Dufestel sur *le rôle du médecin inspecteur s écoles dans l'éducation physique des enfants*; de Mlle Blanche auveau sur *le rôle de l'école au double point de vue de la santé s enfants et de la propagation des lois de l'hygiène parmi le peuple*; Dr Louis de Bourdineau sur *les bains-douches dans une école maire de la banlieue parisienne* et enfin de M. le Dr Gaston Ga-zel au sujet *des méthodes d'écriture droite et penchée envisagées ns leurs rapports avec les déviations vertébrales des écoliers*. Nous grettons de ne pouvoir les analyser comme elles le méritent, as, comme disent les bonnes gens, nous sommes de revue et ces estions pourront être reprises prochainement ou sont déjà fami-ères aux membres de notre ligue.

Sixième section.

L'hygiène en dehors de l'école, colonies de vacances, écoles de vacances, rapports de la famille et de l'école.

Le président de la sixième section, lord Kinnaird, est un des hom-es qui ont le plus contribué à fonder en Grande-Bretagne les colo-es de vacances. Courte et bonne, son allocution se résume en un ef historique du sujet depuis 1869 où l'Union de l'école des dégue-illés (Ragged School) eut l'idée d'envoyer quelques-uns de ses élè-es à la campagne. L'idée parut parfaitement saugrenue aux patrons cette époque. Ils sont d'un autre avis aujourd'hui et les œuvres de genre prospèrent. Le noble lord termine en souhaitant qu'un issant comité central soit organisé pour réunir les informations.

Il semble que, même en ce pays de particularisme et d'initiative dividuelle qu'est l'Angleterre, on éprouve le besoin de mettre un u d'unité dans les efforts entrepris pour donner aux enfants pau-res des grandes villes quelques jours de vie au grand air. Nous ne ouvons entreprendre de donner ici tous les renseignements inté-ssants qui furent produits au Congrès. On jugera, par la liste des mmunications faites, de la variété des œuvres existant.

Mme la comtesse de Jersey: *l'œuvre de l'association des bonnes soirées fantines*. — Mme Humphry Ward : *centres de jeux et écoles de vacan-s pour enfants des écoles primaires*. — Mme Kimmins : *la Guilde des ux et les internats scolaires de vacances*; enfin Miss A.-C. Sewell : *uvelles possibilités de terrains de jeux*.

La séance du mercredi fut réservée à la question des camp
laires. Le capitaine POLVLIET expliqua comment sont organis
camps de vacances en Hollande pour les élèves des lycées.
n'est plus économique : 22 florins par tête pour 27 jours, rien
plus sain et ne développe mieux le sentiment de responsabilité
solidarité.

On sait que l'université d'Oxford a créé dans un quartier p
de Londres une sorte de maison modèle, Oxford house, auto
laquelle se groupent des cours, des clubs populaires. M. Do
EYRE en explique le fonctionnement. Les congressistes qui ont
le camp de Bisley ont le plaisir et ceux qui ne l'ont pas visité l
dommagement d'entendre le Dr R.-J.-E. HANSON, qui en est co
le major, expliquer par le menu comment fonctionne cette admi
institution. Les enfants y couchent sous la tente, sont équ
nourris, exercés au tir, au jeu. L'effet d'une semaine au cam
merveilleux. Ils en reviennent fiers de leur maison, de leur é
de leur ville, de leur pays.

La séance du jeudi fut en partie consacrée au même sujet.
donna lecture des rapports de MM. HENRY et GOURICHON sur les
nies scolaires de vacances pour les enfants des écoles primaires,
sant l'œuvre accomplie en France. Mme STIRLING BOYD démontr
l'image combien sont transformés en quelques jours les jeunes
de ces établissements. Ici le programme mentionne le mémoi
M. le Dr PAUL LE GENDRE sous le titre : collèges de santé, col
climatiques pour enfants débiles, classes spéciales pour écoliers
valescents ou temporairement arriérés. Nos lecteurs savent à
point cette idée tient au cœur de notre premier président.
n'avons pas eu la satisfaction de l'entendre ; mais nous som
assurés que ses idées si humaines et si judicieuses finiront par
poser.

Les discussions prirent le vendredi un tour plus pédagogi
MM. GRIESBACH et ROLLER demandèrent la réduction des devoirs
à la maison. M. PATON, chef d'une des principales écoles second
de Manchester, signala un mal bien moderne, les conséquences
les enfants des voyages quotidiens en chemins de fer. Les banli
d'Angleterre ne sont pas plus saines à cet égard que la banlieue
risienne. A peine fut amorcée la discussion sur les rapports d
famille et de l'école. Ce sera pour 1910.

Septième section.

Maladies contagieuses; indispositions et autres motifs d'exclusion de l'école.

uelles sont les maladies contagieuses dont les autorités scolaires vent et doivent enrayer la propagation, soit en excluant soigneuent pour une période déterminée les enfants qui en sont atteints, en licenciant les classes où se sont produits un certain nombre as, soit enfin en fermant l'école? Tels sont les graves problèmes nis à la septième section.

ir Shirley Murphy, son président, un des chefs du département itaire au C. C. de Londres, s'est acquis une grande autorité dans domaine. Il expose avec une grande netteté dans son allocution ugurale les questions les plus controversées sur lesquelles pourt s'exercer avec le plus de fruit la sagacité des congressistes. Ces stions sont très spéciales. Elles exigent de ceux qui se hasardent les traiter une compétence, une richesse d'informations et une périence dont la réunion est assez rare. Aussi remarque-t-on que s les orateurs sont à tout le moins bacheliers en médecine. Les cateurs proprement dits se font rares au Central technical college, ge des délibérations.

Par une curieuse exception, aucun Allemand ne s'est fait inscrire. tte abstention est-elle purement fortuite ou bien tient-elle à ce qu'en emagne l'opinion publique est à peu près fixée? Nous penchons utôt pour la première hypothèse. — Voici comment fut réglé l'ordre s travaux qui occupèrent amplement les quatre séances de la sesn.

Le lundi : diphtérie et scarlatine, questions générales. M. J. Niven, r un copieux travail dont Manchester a fourni les éléments, cont que c'est une faute de fermer les écoles pour cause de diphtérie. . E.-H.-C. Stevenson établit qu'à Londres 14,5 pour 100 des enfants gés de treize ans ont eu la scarlatine. On exagère les dangers de ontagion par l'école. M. F.-J. Poynton appelle l'attention sur les rhumatismes aigus chez les enfants et leurs déplorables conséquences. Il demande des écoles spéciales et sollicite la générosité des personnes bienfaisantes pour les fonder. Il termine en demandant moins de paperasses. Le Dr H. Zahor commente la statistique des maladies

infectieuses dans les écoles de Prague de 1886 à 1895 et de 1896 à 1905.

M. E.-S. AYLING parle en administrateur qui connaît son monde. Il énumère les causes autres que la maladie qui éloignent les enfants des écoles : pauvreté, manque d'habits, de souliers, vermine. La police de Londres ramasse les enfants trouvés dans les rues pendant les heures de classe.

Le mercredi : discussion générale. Brillante chambrée. On prend les enfants trop jeunes, dit M. A. NEWSHOLME. Il propose de reporter de cinq à six ans la limite d'âge inférieure. Bien curieux, le mémoire de M. J. KAYE de Wakefield : *Closure versus exclusion*. Il nous apprend qu'en Angleterre, de par la loi de 1904, toute exclusion prononcée contre un enfant des écoles pour cause de maladie entraîne une retenue d'un shilling sur la subvention octroyée à l'école. Quand on licencie l'école tout entière, pas de retenue. L'intérêt financier de l'école pousse donc à préférer la fermeture en masse qui est aussi désastreuse au point de vue pédagogique qu'à celui de la santé publique. Un courant très vif se dessine chez nos voisins pour amener la suppression de cette bizarre législation.

Le jeudi, on revient aux spécialités. Voici de bonnes contributions à l'étude de la rougeole en Angleterre : MM. THOMAS et DAVIES en sont les auteurs. WOOLWICH leur en a fourni les éléments. Leurs conclusions sont plutôt décourageantes. Que dirons-nous de la discussion consacrée à la tuberculose qui occupe le reste de la séance ? Une vaste enquête a réuni sur ce sujet des renseignements que compléteront avec autorité les débats qui doivent avoir lieu le lendemain en assemblée générale.

Les écoles primaires des quartiers de l'ouest (les plus beaux) à Londres sont beaucoup plus éprouvées que ne se l'imaginent parents et maîtres. En Amérique, les institutrices viennent immédiatement après les tailleurs de pierres pour le tribut payé au fléau. M. LOUIS GOURICHON a envoyé une note rassurante *sur la rareté de la tuberculose chez les membres du corps enseignant des écoles primaires de la ville de Paris*. C'est ici qu'aurait trouvé place une communication sur les résultats obtenus par l'œuvre de la préservation contre la tuberculose organisée par le Pr Grancher et recommandée aux lycées de France par M. Liard. Malheureusement personne n'avait été chargé de la faire.

Les maladies de peau dans leurs relations avec la vie scolaire furent étudiées le vendredi.

Huitième section.

Écoles spéciales pour enfants arriérés ou anormaux.

De grands progrès ont été accomplis depuis une vingtaine d'années en ce qui concerne les soins à donner aux arriérés ou anormaux. Les psychologues et psychothérapeutes ont de plus en plus étroitement circonscrit les limites qui distinguent les degrés de la faiblesse mentale. Ainsi en Angleterre la grande loi de 1870 appelée *Éducation act* prévoyait la fondation d'écoles spéciales, et différenciait les faibles d'esprit et les imbéciles; les lois de 1886-1899 introduisaient de nouvelles catégories. En Allemagne, en Amérique, en Belgique, l'initiative privée ou les pouvoirs publics ont multiplié les œuvres et les établissements où l'on s'efforce de donner à ces déshérités les moyens de gagner leur vie. Une vingtaine de rapports avaient été annoncés pour cette section. Un certain nombre, il est vrai, firent défaut.

Nous énumérerons rapidement parmi les orateurs présents : M. Shuttleworth qui s'appliqua à distinguer des catégories entre les enfants malades de l'esprit, et l'infatigable Dr Boulenger de Bruxelles; l'école de Dunfermline, représentée par Miss Cameron et l'inspecteur Ash, fit connaître la classification qu'elle propose pour les enfants arriérés et les difficultés que présente leur traitement. A Copenhague, nous apprend M. Hertz, des classes spéciales sont organisées dans les écoles primaires pour recueillir les arriérés. Les grosses difficultés viennent des parents qui se refusent à faire soigner, quand il en est temps encore, les causes de l'infirmité.

Mme Kimmins parle avec un enthousiasme communicatif de la belle école de Chailey pour enfants estropiés que le Congrès doit visiter dans la soirée (jeudi). « C'est, dit-elle, une œuvre unique au monde, les résultats obtenus sont inconcevables ! » — « Outre cet établissement modèle, Londres, nous dit M. R. C. Elmslie, a 23 écoles donnant l'instruction et le déjeuner de midi à 1 802 enfants que des voitures d'ambulance prennent et ramènent à domicile. »

Quels admirables matériaux on recueille dans cette section pour une chronique du bien ! Londres, Liverpool rivalisent sur ce terrain. New-York, d'après Miss E. Goldsmith organise des écoles de ce genre aux frais de la ville. Miss Johnson a examiné au point de vue de

l'audition plus de cinq cents arriérés et dresse le tableau des causes physiques de leur mentalité défectueuse.

D'après le Dr Rentoul, ce qui importe le plus, c'est d'intercepter les principales sources du recrutement de la dégénérescence mentale. Il examine les moyens de capter ces sources. Il y en a dix parmi lesquelles l'interdiction légale du mariage aux infirmes, l'impôt sur les célibataires et la création d'un ordre royal de la maternité avec pension de 50 livres aux femmes pourvues de la plus nombreuse progéniture d'enfants bien portants.

Neuvième section.

Écoles spéciales pour enfants aveugles, sourds et muets.

La discussion des soins à donner dans des écoles spéciales aux enfants privés de la vue et de l'ouïe a été malheureusement celle qui avait attiré le moins de congressistes. Neuf rapports seulement étaient annoncés, mais comme ils émanaient de spécialistes dévoués et ingénieux dont quelques-uns font preuve dans leurs écrits d'une grande élévation morale, l'impression laissée par les travaux de la section est profonde et en somme salutaire. Deux séances suffirent pour la section.

Le mardi fut réservé aux aveugles. Quel charmant caractère ils ont, nous assure M. N. Bishop Harmann ! Heureux leurs maîtres s'ils savent apporter à leurs fonctions la délicatesse nécessaire ! Mais il faut distinguer. Cette caractéristique mentale est celle des aveugles par accident. Il y a des catégories à établir et il importe de grouper les enfants d'après leurs aptitudes, lesquelles varient le plus souvent en raison des causes de la cécité. D'après M. Adolph Bronner, il serait possible de restreindre le nombre des aveugles en obligeant les sages-femmes à observer et à recommander aux parents la plus minutieuse propreté à l'égard des nouveau-nés.

Il en est de même des sourds, d'après M. Yearsley. On ne fait pas assez attention dans les écoles aux cas de suppuration chronique. M. James Kerr Love a fait une vaste enquête sur les écoles de sourds-muets du monde entier et assure que la Grande-Bretagne tient le premier rang pour la manière dont sont soignés les divers degrés de cette infirmité. Il cite Glasgow, Copenhague, New-York, Vienne, Berlin, Slesvick et Nyborg. Pas un mot de Paris, mais il n'y avait aucun spécialiste de France pour le faire remarquer.

DIXIEME SECTION.

Hygiène des internats.

ıngleterre est fière de ses internats. En France il a été, il est être encore de bon ton de médire des nôtres. Mais la question ·incipe n'a pas été posée au Congrès. Deux séances, deux petites :es, ont suffi à épuiser l'ordre du jour.

CLÉMENT DUKES qui présidait cette section est le médecin de la ıre école de Rugby. Il partage et exprime les sentiments de satis- ɔn que la majorité des Anglais professe à l'égard de ces conser- .res d'énergie où s'élèvent les jeunes gens de bonne famille. l'optimisme de M. le Dr Dukes est fondé sur des observations ises. Le 21 janvier 1899, il a en effet inauguré à Rugby un car- ıcolaire de santé absolument confidentiel donnant non seule t le signalement de l'écolier et l'état de ses organes mais aussi ıptitudes aux différents jeux. Le 6 mai 1907, mille écoliers exac- ınt avaient été examinés. Le carnet scolaire a donc fait ses ves en Angleterre.

s fera-t-il en France? M. le Dr A. MATHIEU présente le modèle a établi et que le Comité de la Ligue a adopté, on s'en souvient, sa séance du 24 mai dernier. La section accueille avec une fa- marquée l'innovation proposée par notre président. Le reste de ance est consacré à des questions de réfectoire. M. MILES vou- . voir augmenter les portions de légumes, salades, fruits et au- *vegetables*. M. NASH prêche pour le lait et M. CAUTLEY, en propo- une sorte de code du régime alimentaire de l'internat, conclut toutes les fois qu'un enfant refuse de manger, c'est ou bien qu'il nalade ou bien que la cuisine est mauvaise. Cette théorie aurait uccès auprès de nos internes, s'ils la connaissaient.

ı seconde séance a été uniquement consacrée à cette question : vient-il de parler aux écoliers des questions sexuelles? Le Dr TIN CHOTZEN, de Breslau, établit d'abord que l'éducateur doit avoir connaissance systématique de l'hygiène sexuelle; dans beau- p de villes allemandes des cours sont organisés, le plus souvent des sociétés de médecins ou de professeurs. M. le Dr FLACHS, de sde, et M. Alois TLUCHOR, de Vienne, se demandent quels remèdes ıvent détourner la jeunesse des pratiques fâcheuses qui sont la ıie de certaines classes. Il faut une surveillance attentive et une

collaboration des maîtres, des familles et des médecins. M. Seyssan, de Bohême, reste sceptique quant aux résultats. L'enseignement de ces questions et même quelques propos sur les maladies vénériennes n'auront pas plus d'action sur la jeunesse que la crainte des châtiments sur les voleurs. Enfin M. le Dr Butte, de Paris, résume les débats en montrant quels sont les camps en présence, les deux doctrines opposées et en laissant suffisamment voir qu'il admet une discrète initiative des maîtres, d'accord avec les familles. C'est exactement, ajouterons-nous, ce qui a été tenté avec tout le succès espéré dans ce Rugby français qu'est le lycée Michelet.

Onzième section.

Bâtiment et matériel scolaire.

On reproche assez généralement aux architectes chargés de construire des bâtiments scolaires, leur médiocre souci de l'hygiène. Le président de la onzième section, M. T.-E. Collaitt, fait justice de cette accusation. La recherche de la beauté dans les formes se concilie parfaitement avec l'application rigoureuse des précautions les plus minutieuses pour assurer l'éclairage, la ventilation, la sonorité, le chauffage nécessaires.

Le Comité suédois fait connaître quels *règlements modèles pour les bâtiments scolaires* sont en usage dans le royaume. Comme la ventilation et le chauffage sont dans ce pays la principale difficulté à vaincre, il est distribué un rapport de M. C. Sundell sur des expériences faites au cours de 1906, dans les écoles primaires de Stockholm. A l'exposition, M. Gustav Berg donne tous les renseignements qu'on peut désirer et y joint des plans, brochures et programmes. Ces documents donnent une haute idée des efforts accomplis en Suède et de la généreuse émulation qui existe entre la capitale et les autres municipalités suédoises.

La première séance, celle du mardi est entièrement consacrée aux questions d'éclairage. *Lux fiat*. C'est le travail qui convient au premier jour. L'honorable J.-H. Turner, délégué de la Colombie britannique, et M. K. Grossman, de Liverpool, traitent le problème en général. La Bohême s'empare ensuite de la tribune pour discuter les procédés et instruments de photométrie. Le Dr F. Pleyer, de Karlsbad, expose sa méthode : *Ueber Raumwinkelmessung*. Il veut qu'il n'y ait pas de place dans la classe d'où l'écolier ne puisse voir au moins un coin du ciel

bleu. Le Dr Rusicka, de Prague, a construit un appareil qui laisse bien loin derrière lui tous les moyens employés jusqu'à ce jour et qui permet d'apprécier l'*Éclairage naturel des écoles et salles de classes*. Le Dr Quirsfeld, de Rumburg, s'est contenté d'un photomètre de Wingen, mais il en dit beaucoup de bien.

Dans la séance du mercredi, M. G.-T. Forrest critique le système du hall central recommandé par le ministère anglais pour les écoles. Il lui reproche d'être insuffisant pour la ventilation. Le Dr Thomas Wood, de Leith, discute sur les conditions grâce auxquelles le pupitre scolaire cessera de provoquer les déviations de la colonne vertébrale. Il a mesuré 2 600 écoliers et il accorde un angle maximum de 35 degrés avec la verticale.

La réunion du jeudi s'ouvre par une proposition de M. J. Hutchinson, de Londres, qui voudrait voir instituer dans tous les bâtiments scolaires un musée d'éducation. M. James Graham décrit le lycée nouvellement créé par la ville de Leeds : système du corridor central, six cents élèves, quatre étages. Les filles d'un côté, les garçons de l'autre, chacun sa chaise et son pupitre du modèle anglo-suisse. Le bâtiment et le terrain ont coûté plus d'un million. M. Ch. Porter décrit ces merveilles à un point de vue tout spécial. Il vante surtout l'installation des cabinets et conclut à l'importance dans l'éducation d'une installation minutieusement propre et nette de ce service. Avec M. J.-J. Muhle on étudie le *terrain de jeux, sa pédagogie et sa physionomie*. Directeur d'un collège en Danemark, l'orateur trace un tableau complaisant d'une belle pelouse plantée en partie d'arbres, ornée de statues à ses extrémités, prolongement naturel et complément de la salle de classe.

Après les communications de MM. Nelson Haden, de Trowbridge, et David Barclay, de Glasgow, sur le chauffage et la ventilation des écoles, le dernier numéro du programme fut le rapport de M. J.-T. Ainslie Walker sur la *désinfection des écoles* : guerre au balai, le torchon : en Amérique on désinfecte tous les jours. Que la vieille Europe suive l'exemple du nouveau monde.

REGRET

Nous avons reçu la lettre suivante d'un des délégués au Congrès.
(*N. D. L. R.*)

« Ceux qui ont suivi les travaux du Congrès de Londres, ou simple-

ment parcouru le programme, ont pu remarquer, à la section III, l'absence complète de toute communication d'origine française.

« La section III s'occupait de l'hygiène du corps enseignant. Les sujets suivants, entre autres, y furent traités : hygiène de l'instituteur — les maladies de l'enseignement — économie de la voix — la tuberculose et l'enseignement — le surmenage des maîtres et des écoliers, etc.

« Les Français ignorent-ils ces questions ou s'en désintéressent-ils? On se le demandera sans doute avec étonnement.

« Cette abstention est d'autant plus regrettable que, sans parler des leçons d'hygiène données dans les écoles normales, des sociétés de tempérance fondées parmi les normaliens et normaliennes, nous avons en France, des sociétés anti-tuberculeuses de l'enseignement primaire, qui ont déjà consultations, dispensaires, sanatorium.

« Au premier rang, la Société anti-tuberculeuse de la Seine compte plus de 3000 adhérents. Elle a un dispensaire modèle, rue du Commandant-Lamy, où trois savants docteurs — dont le dévouement égale le savoir — donnent gratuitement leurs soins aux instituteurs et à leurs familles.

« Des communications montrant l'évolution de cette association, le nombre des consultations, des congés obtenus, des demandes d'hospitalisation, la nature de ces traités, etc., auraient certainement été accueillies avec le plus vif intérêt.

« Les sociétés de secours mutuels organisées dans tous les départements auraient aussi fourni la matière d'un rapport instructif.

« Il est permis de regretter que la non-participation de la France aux travaux de la section III ait pu faire croire — à tort — que sur ce point spécial, nous étions en arrière des autres pays; et il est surtout permis d'espérer qu'au Congrès de 1910, la section qui s'occupera de l'hygiène du corps enseignant, ne manquera pas de communication de provenance française. »

J.J.C.

LE DINER DU CONGRÈS

Le Comité d'organisation avait fixé au jeudi la date du banquet officiel, Congress dinner, qui fut servi dans une des salles du Central hotel à Marylebone. Nous n'en donnerons pas le menu, parce qu'il faut être charitable pour ceux des congressistes qui n'ont pu y assister. Mais nous avons le devoir, en véridique chroniqueur, de dire

oint la fête a été imposante, admirablement ordonnée et
.

e trois cents convives avaient répondu à l'appel des organi-
les deux tiers étaient Anglais ; les Allemands et les Français
ensuite. Les Suédois, les Américains, les Autrichiens, les
e groupaient au gré des sympathies nées pendant les
.

nquet en Angleterre a une allure énergique. Les toasts y
t un caractère discipliné et joyeux. Le protocole s'y montre
lans le fond et bon enfant dans la forme. Quand un toast va
té, il est annoncé par la voix retentissante d'un maitre des
ies et après que l'orateur l'a développé avec humour et
, il est acclamé par l'assemblée, et souligné par un hymne
ou quelque refrain traditionnel.

. Lamy et A. Mathieu ont pris la parole, le premier en
le second en français, pour remercier nos hôtes. Leurs allo-
nt été accueillies par des hourras aussi étourdissants que
iques.

n de la soirée, M. l'Inspecteur général Lamy, au nom du
, a groupé autour de lui les délégués français et a remis à
ce Brunton, la rosette d'officier d'instruction publique;
n témoignage de reconnaissance pour la part prise par elle
ganisation du Congrès.

'OSITION INTERNATIONALE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

xposition du bâtiment, du mobilier et du matériel scolaires
comme annexée au Congrès. L'Institut sanitaire royal qui
chargé de l'organisation générale avait eu l'ingénieuse idée
er des vastes galeries qui servent de salles des pas-perdus
liants de l'Université pour y offrir l'hospitalité aux achitectes,
tructeurs, aux fabricants, à tous les inventeurs de fourni-
de matériel intéressant l'hygiène scolaire.

vient d'abord de rendre hommage à cette initiative et d'en
rer le succès. L'honneur en revient surtout à M. White Wallis
l Sanitary Institute, qui en a été l'ouvrier de la première
l'infatigable intendant. J'ignore les détails de la mise en
t l'histoire de la préparation, comme l'immense majorité
gressistes ; je n'ai ici qu'à rendre compte du résultat et à

rapporter fidèlement, sincèrement à nos lecteurs l'impression des choses vues.

En premier lieu, étant données les dimensions des locaux mis à la disposition du Comité de l'exposition, il était impossible, je crois, de réunir plus d'objets et de montrer plus de types variés d'installation. Les Anglais sont vraiment des maîtres en fait d'arrimage, si j'ose dire; chacune des galeries affectées à l'Angleterre ou à ses colonies et à l'étranger était comme une nef si bien garnie d'objets judicieusement placés, qu'il fallait un peu de temps pour se rendre compte de la grande quantité de modèles et d'échantillons mis sous les yeux des visiteurs. De même on avait si peu de temps à consacrer à l'exposition, vu l'infinie diversité des travaux dans les sections et dans les assemblées générales, qu'il était difficile de se défendre contre une sorte de remords de passer si vite devant ces ingénieux agencements offerts par l'industrie contemporaine aux éducateurs.

La seconde impression corrigeait la première. Après avoir constaté l'empressement d'un nombre considérable de gens avisés à faire connaître leurs produits, on se rendait compte de regrettables lacunes, surtout en ce qui concerne les pays et les gouvernements étrangers. Trop peu avaient répondu à l'appel du Comité. Cela nous montre à quel point sont nécessaires de vigoureuses campagnes de propagande pour secouer l'inertie, l'indifférence, pour ne pas dire l'hostilité narquoise des masses, et même des autorités à l'égard des idées que le Congrès se proposait de répandre. Qu'on nous permette d'insister sur ce point et de prendre un exemple probant.

Chacun sait que les colonies anglaises sont en réalité des états à peu près indépendants, surtout en matière d'éducation. Liberté, c'est leur devise. Charbonnier est maître chez lui, voilà le mot d'ordre général. Cela donné, on comprend aisément que des pays riches comme l'Australie, le Canada, le Cap, et même le Transvaal, — qui, trois ans après une guerre dévastatrice, peut faire à son roi la gracieuseté de lui offrir un diamant plus gros et plus cher que les gemmes les plus précieuses, — comme l'Inde et tant d'autres, doivent avoir des écoles bien curieuses pour nous. Rien ne serait plus intéressant, se disaient un certain nombre de congressistes, que d'étudier l'exposition coloniale britannique. Comment les Canadiens chauffent-ils leurs salles de classes, dans les rudes hivers de leur climat? Comment, par exemple, sont installées pour lutter contre la chaleur les écoles de Singapour, du Queensland, de la richissime Guyane? Voilà quelques problèmes dont (il était permis de l'espérer) un coup d'œil jeté à une vitrine fournirait une solution rapide et claire.

heureusement aucune des possessions coloniales de l'immense e britannique n'avait fait les frais que se sont imposés par le des états comme la Suède et le Danemark, ou des villes e Strasbourg ou Mulhouse. Cette abstention unanime est d'au-lus regrettable que si nous consultons la liste des délégués ités auprès du Congrès, nous trouvons un état-major, sinon au et, à tout le moins très bien fourni, de représentants colo-. Il est fâcheux que l'appel chaleureux adressé par le comité nisation aux autorités officielles comme aux associations ou aux uliers, soit resté sans écho pour les colonies.

s, cette réserve formulée, et comment se dispenser de la faire? reconnaîtrons volontiers que les visiteurs de l'exposition avaient nent de quoi occuper leurs loisirs et satisfaire leur curiosité. ombre très raisonnable de constructeurs et de spécialistes nt sollicité des emplacements et garni leurs stalles ou leurs es de plans, de modèles, de produits et d'appareils sanitaires. Si recherchons les nationalités des concurrents, nous trouvons que nglais l'emportaient de beaucoup en nombre et aussi, nous a-t-il é, en succès, pour les installations intéressant surtout l'hygiène, uffage, l'éclairage, la ventilation, l'adduction et l'évacuation ux potables et autres. Les Allemands au contraire avaient leur effort sur le mobilier scolaire proprement dit, les tables, res, bancs et chaises à dossiers droits ou inclinés, mobiles ou Ils avaient présenté une série curieuse de cartes murales, ux noirs mobiles, et diagrammes devant servir à l'enseigne-de l'hygiène.

côté de l'Allemagne se remarquait l'effort accompli par les ants autrichiens : Polonais et Bohémiens, Hongrois et Alle-s de la monarchie étaient assez dignement représentés.

la France? Comment n'en est-il pas question? vous demandez-De quelle façon se distinguaient les exposants de notre pays? miliant que soit cet aveu, il faut le faire. Il n'y avait pour ainsi pas d'exposant français prenant part à titre privé, à ses es et périls à cette exposition. Nous l'avons vivement regretté, us croyons que les maisons françaises qui fabriquent le mobi-t le matériel scolaire, auraient été beaucoup mieux inspirées en issant pas la place libre à leurs concurrents d'outre Rhin ou re Manche. Un seul constructeur avait envoyé un modèle de , c'est M. Victor Brudenne dont nos lecteurs connaissent déjà om, et dont la table-siège hygiénique rationnelle a obtenu un ime succès.

On a beaucoup remarqué aussi l'appareil ingénieux du Dr Dufestel pour mesurer l'amplitude respiratoire.

Hâtons-nous toutefois de le dire, si les maisons françaises avaient décliné toute participation à l'exposition de Londres, le ministère de l'Instruction publique avait au contraire décidé d'y prendre part officiellement et cette décision a eu le plus heureux effet. Nous devons ajouter que, par une délicate attention, le Comité organisateur avai réservé un emplacement très en vue à nos collections. Le musé pédagogique avait été chargé de l'installation et M. Friedel avai déployé l'activité la plus ingénieuse et la plus entrainante pou présenter avec goût et intérêt aux visiteurs les innombrables vue plans, mémoires, documents et brochures que de tous les points d la France, écoles, collèges et lycées avaient fournis pour la circonstance. En résumé, de toutes les participations officielles, aucun vraiment ne constituait un ensemble aussi homogène, aussi compl et aussi clairement disposé pour montrer tout ce qui a été fait dan le domaine de l'hygiène scolaire. Le temps avait malheureusemen manqué pour grouper à côté de l'œuvre accomplie en France, le témoignages de ce qui a été tenté dans nos colonies. Toutefois l gouvernement tunisien avait tenu à prendre aussi sa part au Congrè et, sur l'ordre du résident général, M. Alapetite, des documents des rapports sur les progrès accomplis dans la régence depuis 188 jusqu'en 1906 avaient été exposés.

En face des cimaises occupées par la France, la Suède avait pri place. Admirablement disposée, cette section présentait un attra dû surtout à la sobriété sévère et à l'impression de force et de gravit qui se dégageait des documents graphiques ou imprimés mis sou les yeux du public et distribués à profusion. Un coup d'œil jeté su les plans et dessins exhibés, sur les photographies et les brochure suffisait à faire comprendre à quel point l'enseignement et la pratiqu de l'hygiène ont exercé une influence profonde et salutaire sur c peuple sérieux. Aussi est-il juste de noter le grand succès que faisai le public à l'œuvre du comité royal suédois.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre que cette exposition d'hygiène scolaire nous montre la voie dans laquelle, bon gr mal gré, s'engageront ceux qui auront la charge de préparer le congrès internationaux futurs. Toute exposition fait pulluler le congrès autour d'elle, mais inversement il n'y a pas de congrè sérieux sans une exposition, de même qu'il n'y en a pas sans fête excursions.

Le Comité international a fait à Paris l'honneur de le chois

comme siège de la troisième réunion, il faut qu'à ce rendez-vous dont l'échéance viendra si vite, la France soit brillamment représentée non seulement par ses ministères, ses autorités, ses associations, mais aussi par ses savants, ses ingénieurs et ses fabricants. Son prestige moral et intellectuel n'y est pas seul en cause, ses intérêts matériels souffriraient cruellement d'une abstention et d'une négligence que rien ne saurait justifier.

COMITÉ D'ORGANISATION DES CONGRÈS INTERNATIONAUX D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Deux séances du Comité international ont été tenues à Londres, pendant le Congrès d'hygiène scolaire. Elles n'étaient pas publiques ; il nous paraît bon cependant de faire connaître quelques-unes de ses décisions.

M. l'Inspecteur général Lamy y assistait à titre exceptionnel, comme représentant de M. le ministre de l'Instruction publique de France.

Tout d'abord, il a été décidé que le prochain Congrès international d'hygiène scolaire se tiendrait à Paris en 1910, la semaine d'après Pâques.

Cette époque, pour différentes raisons, a paru préférable à celle des grandes vacances.

A la suite des déclarations, officiellement faites pour M. Lamy, la résolution suivante fut proposée par M. Albert Mathieu :

Le Comité d'organisation des Congrès internationaux d'hygiène scolaire accepte avec reconnaissance la proposition de M. le ministre de l'Instruction publique de France, et de la Ligue française pour l'hygiène scolaire d'organiser le troisième de ces Congrès avec la collaboration des Sociétés françaises qui s'occupent de l'éducation et de l'hygiène des écoliers.

Ce Congrès aura lieu à Paris, en 1910, la semaine d'après Pâques, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique de France.

M. le Pr Griesbach (Allemagne) objecta qu'il ne comprenait pas comment le ministre de l'Instruction publique pourrait être le président effectif du Congrès. Il ne se le représentait pas facilement présidant les séances, et, dans ces conditions, il pensait qu'il vaudrait mieux dire que M. le ministre de l'Instruction publique serait président *honoraire* et nommer en outre un président effectif.

M. le Dr Albert Mathieu, fit remarquer que M. le ministre de l'Instruction publique de France proposant de prendre en mains l'organisation du troisième des Congrès internationaux, ce qui est pour le Comité un succès considérable et un avantage inespéré, il convenait de lui laisser la présidence *sous toutes ses formes et de la façon la plus large*. M. le ministre pourrait, à son gré, présider personnellement les séances générales et désigner qui il lui conviendrait pour présider les autres. Pour cette fois, le Comité international serait l'invité et le collaborateur du ministre de l'Instruction publique de France.

M. l'Inspecteur général Lamy ayant déclaré accepter cette interprétation, la déclaration fut votée à l'unanimité, et l'on peut dire avec enthousiasme.

Il n'y avait donc pas lieu d'élire un président du prochain Congrès ; mais seulement de nommer un président du Comité international pour succéder jusqu'en 1910 à Sir Lauder Brunton. Le choix du Comité se porta sur M. le Dr Albert Mathieu.

Dans la seconde des séances du Comité international, il fut décidé que, dans l'intervalle du Congrès, un bureau permanent serait chargé de s'occuper de tout ce qui concerne les intérêts des Congrès internationaux.

MM. Griesbach, sir Lauder Brunton, Albert Mathieu, White Wallis et James Kerr sont chargés de constituer ce bureau permanent. Ils s'adjoindront des membres du Comité international pris dans les différents pays. Le bureau permanent aura en particulier la tâche de mettre à l'ordre du jour des discussions les questions qui paraîtront les plus urgentes et les plus importantes. Il recevra les diverses communications relatives aux Congrès internationaux.

M. Zollinger, secrétaire du bureau de l'éducation du canton de Zurich, demandait qu'il fût organisé en Suisse un musée international d'hygiène scolaire dans lequel serait rassemblé tout ce qui concerne l'hygiène scolaire : règlements administratifs, publications diverses, modèles de mobiliers et d'installation scolaire, etc.

Cette proposition fut suivie d'une assez longue discussion au cours de laquelle le Pr Griesbach dit qu'il vaudrait mieux choisir la Hollande que la Suisse, étant donné qu'il existe déjà à Amsterdam un important musée de pédagogie.

On fit remarquer que, si l'on voulait organiser un musée international d'hygiène scolaire par entente officielle entre les nations, on se heurterait sans doute à des difficultés insurmontables et que, si l'on voulait l'établir par initiative privée, on ne trouverait probablement

pas l'argent nécessaire. Comme il existe déjà à Paris un musée pédagogique avec une section relative à l'hygiène scolaire et un bureau de renseignements, dont le chef est M. V. Friedel, le mieux parut être d'exprimer simplement le vœu que des musées semblables soient fondés dans tous les pays et que tous les musées existants se mettent en relation les uns avec les autres et se communiquent, en particulier, tous les documents relatifs à l'amélioration de l'hygiène scolaire.

Un certain nombre de membres nouveaux furent adjoints au Comité international : MM. J. Kerr, White Wallis et Clauseley Brereton, Pr Osler, sir John Cockburn (Angleterre), Pr Chlopine (Russie), Dr Zollinger (Suisse), Pr Da Costa et Saccadura, Curry Cahral (Portugal), Pr Sigalas (Bordeaux), Pr Lefèvre (Lille), Pr Chabot (Lyon), Dr Walcott, Dr Decroly (Belgique).

Des remerciments du Comité international furent à l'unanimité votés à M. Jules Gautier, inspecteur général, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique de France, auquel on doit la part officielle prise par la France à l'Exposition d'Hygiène scolaire de Londres et l'invitation si gracieuse faite par le ministère de l'Instruction publique pour le troisième Congrès.

Dr A. M.

LES EXCURSIONS

Parmi les excursions organisées par nos hôtes une des plus appréciées a été la visite au collège d'éducation physique de Dartford. Nous en devons la description qu'on va lire à l'un des délégués de l'Enseignement primaire de la Seine.

Visite au « physical training » College de Dartford.

Près de 150 Congressistes avaient fait le voyage de Dartford sur l'invitation de Mme Bergman Osterberg qui, en 1885, a fondé pour les femmes un collège d'éducation physique où se pratique la gymnastique suédoise.

Une partie des élèves avait été rappelée à l'occasion de notre visite. Jeunes filles de 18 à 20 ans, en costume de gymnase, maillot noir, souliers légers, pantalon court, blouse de drap bleu recouverte d'un coquet tablier noir, elles s'empressent autour de nous, après que Mme Bergmann Osterberg, assistée de son mari, nous eut reçus avec un mot aimable pour chacun.

Le groupe dont je faisais fartie avec quelques amis eut pour guide une jolie blonde, allègre, l'œil brillant, tout heureuse de donner des explications qu'elle complète d'un éclat de rire qui nous montre de superbes dents blanches.

Cette jeune personne ne nous sait pas mauvais gré d'avoir interrompu ses vacances. Elle nous fait examiner des appareils américains, dynamomètres variés et intéressants, et nous passons au jardin, au plein air.

D'abord nous voyons le gymnase découvert, qui est utilisé l'été, parce que les meilleurs résultats physiques sont obtenus par les exercices au grand air. Plus loin sont les terrains de jeux : une piste de 1/5 de mille (320 m.), des emplacements pour les jeux de cricket et de hockey et une cour cimentée pour le lawn-tennis. Notre aimable cicerone répond à toutes les questions qui lui sont posées.

J'apprends que le collège, une école normale privée, a pour but de préparer des Professeurs d'éducation physique scientifique. On y enseigne la gymnastique suédoise avec des appareils suédois.

Mme Bergmann Osterberg se propose de répandre la connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de l'hygiène et d'introduire dans les écoles et les collèges de jeunes filles anglaises les jeux au grand air. Elle donne en outre l'enseignement de la gymnastique médicale qui permettra, plus tard, aux élèves de se spécialiser sous une surveillance médicale.

L'âge d'admission au collège est de 18 ans. Les postulantes sont examinées au double point de vue du caractère et des connaissances. Elles doivent, dit le prospectus, jouir d'une bonne constitution, avoir le corps bien développé, une apparence extérieure belle et agréable, une grande intelligence pratique, de l'aptitude pour les sciences naturelles et, de plus, le zèle, le tact et le dévouement qui distinguent le véritable professeur.

Les cours sont de 2 ans. Les diplômes ou certificats de connaissances théoriques et de capacité pratique, décernés après examens, sont fort recherchés par les sociétés d'enseignement et par les établissements privés de gymnastique et d'hygiène.

La pension annuelle pour les études, la table, le logement et l'entretien s'élève à 107 guinées, soit 2 800 francs. La dépense totale est donc de 5 600 francs. C'est un sacrifice pécuniaire sérieux exigé des familles. Mais à leur sortie, les élèves trouvent aisément des appointements annuels de 100 livres sterling (2 500 francs) au minimum. Le nombre total des élèves est de 70.

Nous quittons les jardins pour rentrer au collège. La plupart

des Congressistes sont réunis au réfectoire, pour le five o'clock. Thé, café, gâteaux sont servis. Mme Bergmann Osterberg nous conduit au gymnase couvert et nous prenons place sur l'estrade qui garnit le fond.

Les jeunes filles font leur entrée et nous assistons aussitôt à une leçon de gymnastique suédoise bien composée et exécutée.

Ce sont d'abord des exercices d'assouplissement ayant un caractère éducatif. Ils sont courts et variés ; ils nécessitent une grande dépense d'énergie, mais pas de violence. Ils mettent en mouvement les grands segments du corps, donnent les plus heureuses combinaisons grâce auxquelles le corps se perfectionnera. L'exécution est parfaite. L'effet esthétique est impressionnant. Des applaudissements éclatent s'adressant à la fois aux élèves, à la directrice et à la méthode de Ling.

Viennent ensuite les exercices d'application : équilibre, saut et grimper. Il me semble que cette partie du programme est moins bien appréciée des spectateurs. Je soupçonne que beaucoup d'entre nous ont été longtemps habitués à voir dans l'application de la gymnastique, le triomphe de l'athlétisme et de l'acrobatie plutôt que le moyen d'acquérir l'adresse et l'agilité, la grâce et le courage.

Les leçons de gymnastique suédoise terminées, Mme Bergmann Osterberg prend la direction des jeux. La pluie, qui tombe par ondées, nous contraint de rester au gymnase couvert. Les élèves se lancent la balle avec un entrain qui les délasse vite. Elles sont légères, gaies et rieuses. Le jeu développe la cage thoracique et augmente la respiration. Il récrée, fait naître les sympathies, et agit heureusement sur les caractères. C'est le sport favori de l'Anglais qui joue le dimanche et en semaine, dès qu'il est libre. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir qu'il est un des facteurs les plus importants de l'éducation physique anglaise.

Après les jeux viennent les danses, divertissements que règle la musique discrète d'un piano. Nous admirons la souplesse et la grâce de ces jeunes filles aux joues empourprées, ivres de mouvement et qui, nous en sommes convaincus, sauront plus tard faire aimer le jeu à leurs élèves.

Cette fête intime se continue par une interprétation chorégraphique d'une musique sentimentale qui nous laisse sous un charme profond.

Mme Bergman Osterberg nous adresse ses remerciements soulignés par les acclamations hip ! hip ! hurrah ! de ses élèves. Nous répondons avec enthousiasme.

Bonne journée que celle de la visite à Dartford ! Elle nous a dé-

montré à quel point l'éducation physique est en honneur en Angleterre.

Que n'en est-il de même en France ?

Malheureusement chez nous, l'éducation physique de la femme est volontairement négligée, et nous n'avons rien à opposer au bel établissement de Dartford Heath.

O. Desvignes.

SÉANCE DE CLOTURE (9 août).

Sir Lauder Brunton, président du Congrès, dit qu'un des principaux bénéfices de cette réunion internationale aura été, indépendamment du travail considérable fait dans les sections, de mettre en rapport les uns avec les autres des hommes et des femmes de nations différentes et de leur montrer que les divers peuples ont un sentiment commun en ce qui concerne l'Hygiène scolaire. Un des résultats les plus utiles du Congrès aura été de constituer un bureau permanent dont la tâche sera de continuer l'œuvre commencée à Nuremberg et à Londres et de préparer celle du troisième des Congrès internationaux.

Le Dr James Kerr, secrétaire général, dit que le nombre des adhérents au Congrès a été de 1650. En plus des délégations officielles des gouvernements étrangers, 388 sociétés ou corps organisés étaient représentés. Cinquante réunions ont été tenues : il y a été fait 250 rapports ou communications.

Les propositions suivantes ont été soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

« Comme l'amélioration de la santé et des conditions hygiéniques à l'école dépend pour une large part de l'éducation sur ces sujets des maîtres et des directeurs et de l'intérêt qu'ils y prennent, il est demandé que, dans toutes écoles où sont formés les professeurs, il soit fait un enseignement particulier : *a*) de l'hygiène scolaire et personnelle ; *b*) des principes et de la pratique de l'entraînement physique et qu'il soit consacré autant de temps à cet enseignement qu'à celui des matières les plus importantes.

« Le Congrès estime que l'enseignement des principes et de la pratique de l'hygiène devrait faire partie de l'éducation de tout citoyen.

« Le Congrès pense que l'instruction pratique et théorique en hygiène scolaire et en hygiène personnelle doit faire partie du programme de toutes les institutions dans lesquelles sont formés les maîtres de tout ordre.

« Le Congrès est d'avis qu'il importe d'assurer l'exclusion de l'école des élèves atteints de maladies contagieuses et que le Board of Education devrait être invité à prendre des mesures dans ce but.

« Il pense qu'il serait bon de réunir dans des écoles spéciales les enfants atteints de surdité incomplète, sous la direction de maîtres spéciaux ; dans chaque pays, ces écoles seraient régies par les règlements appliqués aux écoles d'enfants anormaux.

« Il considère comme désirable que les écoles secondaires soient soumises à une inspection relative à leur hygiène et à leur état sanitaire, et, que le texte de cette résolution soit communiqué au président du Board of Education, avec prière de prendre les mesures nécessaires pour organiser cette inspection.

« Comme la préservation et l'amélioration de la santé et de la vigueur des écoliers sont d'une importance primordiale, comme, d'autre part, l'expérience faite dans les grands centres a montré l'importance de l'inspection sanitaire, il est demandé que, dans toutes les villes, il soit pourvu également à l'inspection sanitaire des écoles et à l'inspection médicale des écoliers, cette dernière ne devant pas comprendre seulement la prophylaxie des maladies contagieuses, mais aussi l'examen des yeux, des oreilles, des dents, de la gorge, du nez et de la santé générale. »

Toutes ces résolutions ont été votées à une grande majorité, sans opposition.

La section des écoles spéciales avait proposé le vœu suivant : « Les enfants admis dans les écoles spéciales pour anormaux seront traités médicalement aux frais des pouvoirs publics. » Ce vœu fut repoussé par le Congrès.

M. Lamy, au nom des Français remercie le Comité de Londres de l'accueil amical qu'ils ont reçu dans cette ville, et donne l'assurance qu'une réception non moins cordiale sera faite aux congressistes si le prochain Congrès a lieu à Paris.

M. Rebeillard, au nom du Conseil municipal, déclare que la Ville de Paris prendra le plus vif intérêt à ce Congrès.

Il est alors décidé à l'unanimité que le troisième Congrès international d'Hygiène scolaire aura lieu à Paris en 1910.

MÉTHODES POUR L'EXAMEN MÉDICAL DES ÉCOLIERS AU DÉBUT ET AU COURS DE LEURS CLASSES (1)

Par le Dr H. Méry.

Je n'ai pas l'intention, dans ce rapport, de revenir sur les raisons qui justifient la nécessité de l'examen médical des écoliers. Tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire savent combien cet examen médical individuel est indispensable pour la bonne surveillance et le bon développement de la culture physique et intellectuelle de l'enfant.

Le médecin scolaire doit surveiller la croissance de l'écolier, il doit s'assurer qu'elle se fait d'une façon normale; il doit le préserver, dans la mesure du possible, des diverses maladies aiguës ou chroniques qui peuvent le frapper à l'école, et pour cela il est nécessaire de savoir quels sont les côtés faibles du jeune enfant, en particulier s'il existe chez lui une prédisposition à cette maladie si générale et si redoutable qu'est la tuberculose. Il est nécessaire aussi, si l'on veut faire rendre à la culture intellectuelle de l'écolier son maximum, de savoir quelles sont les tares, les prédispositions physiques qui peuvent modifier celle-ci et il faut aussi s'occuper particulièrement des fonctions qui sont plus spécialement en jeu dans la vie des écoliers, c'est-à-dire de l'audition et la vision.

Dans ce rapport, nous allons essayer de montrer comment les diverses méthodes employées pour l'examen des écoliers doivent concourir pour obtenir, d'une façon simple, la plus rapide et la plus méthodique possible, les indications nécessaires pour réaliser le but de l'hygiène scolaire, c'est-à-dire tâcher d'obtenir la meilleure culture physique et intellectuelle de l'enfant.

J'exposerai particulièrement ce qui a été fait et surtout ce qui a été proposé en France.

La base de l'hygiène scolaire, c'est l'examen médical individuel de chaque écolier à l'entrée de l'école primaire (2). On pourrait le faire également à l'entrée de l'école maternelle.

(1) Nous donnons *in extenso* le rapport lu par M. le Dr H. Méry dans l'assemblée générale du 6 août (v. p. 255).

(2) Je laisse volontairement de côté la question de l'examen médical des écoliers de l'enseignement secondaire qui, évidemment, devra être plus complet.

net avait proposé d'examiner seulement les suspects qui se-
ésignés par l'instituteur, de façon à diminuer la besogne du
1 scolaire, mais il ne semble pas possible d'agir ainsi, car
s enfants peuvent porter des tares importantes que l'examen
ciel fait par un instituteur ne révélerait pas. Il faut un examen
il individuel à l'entrée de chaque enfant à l'école. Sur ce
tout le monde est d'accord. Comme c'est l'examen le plus
tant dans la vie scolaire de l'enfant, nous nous occuperons
'abord de savoir comment cet examen sera pratiqué, sur quels
s il devra porter, j'allais ajouter par qui il sera pratiqué, mais il
ien entendu que cet examen d'entrée doit être toujours prati-
par le médecin.

est très nécessaire de bien fixer les points sur lesquels doit por-
l'examen et les méthodes à employer, car, si on laisse à chacun
oin d'examiner les enfants suivant son procédé, les résultats ob-
ps ne seront point comparables et on perdra presque tout le bé-
fice de cet examen. Il est absolument indispensable que l'on fixe,
moins dans chaque pays, et de préférence d'une façon presque
ernationale, des méthodes uniformes d'examen des écoliers, au-
ment tout resterait chaos et anarchie.

Un premier point qui doit précéder l'examen médical proprement
, c'est le récolement des renseignements fournis par les familles
la santé antérieure de l'enfant. Il serait préférable que ce fût le
decin qui recueille ces renseignements. Si le médecin ne peut pas
obtenir directement des parents, ce qui occasionnerait peut-être
n des dérangements, on pourrait demander au médecin de la famille
fournir ces renseignements ou bien alors l'instituteur, au moment
s inscriptions des enfants à l'école, pourra recueillir directement
s parents ces renseignements sur la santé antérieure des élèves.

Quel sera, tout d'abord, le programme de l'examen médical d'en-
ée? On peut diviser les points sur lesquels il doit porter en trois
rties :

1° *Le signalement anthropométrique* concernant les mensurations
oids, taille, mesure du thorax, dynamométrie.)

2° *Le signalement physiologique*, c'est-à-dire l'examen des fonctions
rticulièrement utiles pour la scolarité : vision, audition.

3° *Signalement organo-anatomique*, qui est le véritable examen
édical. Il devra porter sur l'état général, sur la gorge et le système
mphatique, sur la peau et le cuir chevelu, sur le squelette, en
rticulier la colonne vertébrale et surtout sur le thorax, le cœur et
s poumons.

Il est nécessaire que nous tâchions d'établir sur les parties les plus importantes de ce programme un accord d'où se dégageront la plupart des méthodes adoptées par les médecins scolaires. C'est à ce prix seulement qu'on aura des résultats pouvant être comparés et permettant l'utilisation de l'effort énorme que nous allons demander aux médecins scolaires.

Examen médical d'entrée.

Il serait désirable d'avoir dans chaque école un local spécial pour les examens médicaux, dans lequel on pourrait d'ailleurs réunir les divers objets nécessaires pour les examens en particulier pour les mesures anthropométriques comme la bascule et la toise.

Il est intéressant également de fixer la tenue dans laquelle les enfants devront être mesurés; cela est d'ailleurs très simple. Les enfants, garçons ou fillettes, enlèveront leurs chaussures, garderont les bas ou chaussettes. Pour les vêtements du corps, les garçons garderont la chemise et le pantalon, les fillettes la chemise et la jupe. C'est dans cette tenue qu'on procédera tout d'abord à la prise du signalement anthropométrique.

Examen anthropométrique.

Les instruments nécessaires pour l'examen anthropométrique sont une balance exacte pour les pesées et une toise, analogues d'ailleurs à celles dont on se sert dans les conseils de revision.

Il n'y a rien de particulier à signaler pour les *pesées* qui seront faites dans le costume indiqué plus haut. Il sera préférable de faire les pesées dans la matinée; on a remarqué, en effet, que le poids ne variait pas depuis le matin jusqu'avant le déjeuner.

En ce qui concerne la *taille*, elle doit être prise debout, l'enfant ayant les talons rapprochés : la toise doit toucher le vertex. Chez les fillettes, il faudra avoir soin d'éviter l'erreur qui pourrait tenir à la chevelure, chignon, etc.

Mensurations thoraciques. — Les diverses mesurations thoraciques que l'on peut prendre sont : le périmètre thoracique, les diamètres thoraciques. M. Binet a proposé le diamètre bisacromial.

Pour le *périmètre thoracique*, les instruments nécessaires sont, soit le centimètre ordinaire simple soit le centimètre symétrique qui a été employé par M. le Pr Grancher et par M. Rosenthal, c'est-à-dire un centimètre souple qui, au lieu d'être gradué de 1 à 150, est formé

eux moitiés symétriques graduées de 1 à 75, réunies par les chiffres 1 qui sont accolés.

n a proposé de mesurer le périmètre thoracique à des hauteurs rses, en particulier immédiatement sous les aisselles, c'est le nètre axillaire, au niveau du mamelon, c'est le périmètre mam-e, enfin, au niveau de l'appendice xyphoïde, c'est le périmètre oïdien.

périmètre mammaire doit être rejeté, en particulier lorsqu'il t de fillettes, à cause du développement possible des seins. On ecté contre le périmètre axillaire la cause d'erreur que pouvaient ier la présence des omoplates et la difficulté d'avoir des mesures les, justement à cause de la présence de ces deux os.

périmètre xyphoïdien ou xypho-sternal est beaucoup plus con-t et beaucoup plus facile à prendre. Le point de repère pour ce nètre doit être l'union de l'appendice xyphoïde et du sternum; ban doit être placé horizontalement, les bras étant pendants ngs du corps.

périmètre axillaire, le thorax étant vide, à un an, présente entimètres. Il augmente de deux centimètres par an.

périmètre xyphoïdien est également de 44 centimètres à un an augmente environ de un centimètre et demi par an, c'est-à-dire peu moins que le périmètre axillaire.

n a beaucoup critiqué les résultats donnés par la mesure du imètre thoracique; il est certain que, d'une part, les résultats obte-varient souvent avec les divers opérateurs et manquent de pré-n absolue; d'autre part, il n'y a pas de parallélisme entre l'am-de respiratoire et le périmètre thoracique. Mme Nageotte dit c raison que les gens à poitrine large souvent ne respirent pas il arrive tous les jours de voir des sujets à poitrine large qui ne pour ainsi dire pas pénétrer l'air dans leur poitrine.

la mesure du périmètre thoracique à l'état de repos respiratoire rait d'intérêt que s'il y avait des documents intéressants à tirer l'étude des rapports du périmètre à la taille. L'étude de ces rap-rts a été faite pour l'adulte et utilisée en particulier par les Com-nies d'assurances sur la vie.

La formule adoptée par les Compagnies d'assurances est :

$$\frac{\text{Circ. thoracique} \times 100}{\text{Taille}}$$

c'est-à-dire ce que l'on appelle l'*indice de vitalité* des sujets examinés

En établissant la durée moyenne de l'existence des assurés morts par tuberculose, le Dr Snellen a vu que, pour ceux qui atteignent un indice de vitalité au-dessous de 50, la durée moyenne de la vie avait été de trente-huit ans ; pour ceux qui avaient un indice de vitalité de 50 et au-dessus, la durée moyenne de la vie était de 45,6.

J'ai recherché si, chez les enfants reconnus suspects à la suite des examens pratiqués par M. le Pr Grancher et ses élèves dans les écoles de la ville de Paris, le rapport de la circonférence thoracique à la taille présentait une modification particulière. Il m'a semblé que l'indice de vitalité était plus faible chez les enfants suspects que chez les enfants normaux, mais je n'ai pas réuni des documents suffisants pour être absolument affirmatif sur ce point. D'ailleurs on a montré que la formule qui servait à évaluer le rapport de la taille et du périmètre thoracique chez l'adulte ne pouvait être utilisée chez l'enfant dans les mêmes conditions, car chez l'enfant le rapport varie suivant l'âge et le périmètre choisi. D'après Godin, la circonférence sus-mammaire serait légèrement inférieure à la demi-taille à treize ans et demi ; elle lui serait équivalente à quatorze et à quatorze ans et demi ; puis la dépasserait ensuite de un, puis de deux centimètres.

La mensuration thoracique qui paraît de beaucoup préférable, c'est la mesure du périmètre thoracique envisagée au point de vue de la constatation du degré d'ampliation thoracique, c'est-à-dire la différence entre l'expiration maxima et l'inspiration maxima. On a ainsi la *mesure de l'amplitude respiratoire.*

Mme Nageotte a démontré toute l'importance de cette mensuration, et, comme nous l'avons dit plus haut, elle a montré qu'il n'y avait pas de parallélisme entre l'amplitude respiratoire et le périmètre thoracique. C'est l'amplitude respiratoire qu'il est intéressant de mesurer.

M. Boureille a établi que l'amplitude respiratoire chez les sujets sains était de 5 à 11 centimètres dans 97,2 pour 100 des cas ; chez les malades de dispensaires, les chiffres de 4 centimètres et au-dessous se trouvent chez 96 pour 100 des sujets. L'amplitude de 5 et au-dessous n'existe que chez 7 pour 100 des malades de dispensaires, d'où il en conclut que, tous les individus ayant moins de 5 centimètres d'amplitude respiratoire sont presque toujours des tuberculeux. Il est évident que ces données ne s'appliquent point à l'examen des enfants, néanmoins, elles montrent toute l'importance de cette recherche de l'amplitude respiratoire.

Il sera facile, lorsque l'on aura accumulé à cet égard des docu-

nts suffisants, de juger de la valeur probablement également fort portante de cette mensuration chez l'enfant.

Voici comment Mme Nageotte mesure l'amplitude respiratoire : laisse l'enfant debout, les bras pendants le long du corps, et sure le périmètre axillaire passant en avant sur la deuxième côte, ruban étant tenu horizontalement. Elle mesure également l'amplitude respiratoire xyphoïdienne. L'amplitude axillaire, d'après Mme Nageotte, serait de 2 centimètres et demi avant huit ans et 3 centimètres et demi après huit ans. L'amplitude xyphoïdienne it de 2 centimètres et demi avant huit ans et de 3 centimètres à ntimètres et demi après huit ans. Chez les enfants ayant fait de gymnastique respiratoire, l'amplitude augmente de façon considérable; elle est de 4, 5 et 6 centimètres.

On a proposé également de mesurer *les diamètres du thorax* et de chercher les variations de l'amplitude respiratoire par les variations diamètres du thorax aux divers temps de la respiration.

Les instruments nécessaires à la mensuration des diamètres thoraques sont des compas d'épaisseur, en particulier le compas de meny. On a pris pour les mensurations des diamètres thoraciques même point de repère que pour le périmètre thoracique, le point repère xypho-sternal.

Il y a d'assez grandes difficultés pour prendre le diamètre transverse. Il est nécessaire de tracer une ligne horizontale circulaire, tant du point de repère xypho-sternal signalé plus haut. Le Dufestel a montré que l'on obtient des différences assez marquées, tiennent à ce que la ligne circulaire passe tantôt au niveau d'une e, tantôt au niveau d'un espace intercostal. Suivant que les branes du compas d'épaisseur sont appliquées au niveau d'une côte au niveau d'un espace intercostal, il peut y avoir un centimètre moins de variation, et ceci a d'autant plus d'importance que les iffres de l'amplitude respiratoire que donne l'examen par les diatres sont extrêmement faibles et ne dépassent pas un demi ntimètre, 1 centimètre, 2 centimètres au maximum. On comprend ite l'importance que peut avoir une erreur de technique d'un ntimètre dans de pareilles conditions. C'est presque l'impossibilité solue de mesurer l'amplitude respiratoire par ce procédé. L'amplitude respiratoire, au contraire, mesurée au moyen du périmètre oracique, donne des chiffres de comparaison beaucoup plus étendus, puisqu'elle varie de 1 à 7 centimètres. C'est là donc une très osse objection pour la valeur des mensurations des diamètres thoraciques.

Le rapport du diamètre antéro-postérieur au diamètre transverse a été appelé *indice thoracique*. Il augmente d'une façon continue avec l'âge. Il ne semble pas fournir des renseignements bien utiles, en particulier au point de vue de l'amplitude respiratoire. D'ailleurs les uns, comme Fourmentin, calculent l'indice thoracique en divisant le diamètre transverse par le diamètre antéro-postérieur et en multipliant par 100, c'est-à-dire :

$$\frac{DT \times 100}{DAP}.$$

Godin prend la formule absolument inverse :

$$\frac{DAP \times 100}{DT}.$$

Si la mesure des diamètres thoraciques paraît inférieure, au point de vue de l'évaluation de l'amplitude respiratoire, à celle du périmètre thoracique, les renseignements fournis par la mensuration du diamètre *bisacromial* proposée par M. Binet ont encore, à cet égard beaucoup moins de valeur, car l'augmentation de la capacité respiratoire et des autres diamètres thoraciques n'a aucune corrélation avec l'augmentation du diamètre bisacromial (Dufestel). D'ailleurs M. Binet ne défend pas cette mensuration avec des arguments bien péremptoires ; il dit : « Ni la distance bisacromiale, ni le périmètre thoracique ne sont en rapport avec la capacité vitale, mais la distance bisacromiale est plus facile à prendre. »

Cela n'est pas un argument suffisant, car on pouvait trouver toute autre mensuration d'une partie quelconque du corps à laquelle l'argument pourrait être appliqué.

M. Binet dit également que cette mensuration du diamètre bisacromial n'oblige pas à mettre la poitrine à nu.

Tout cela, en résumé, nous permet de conclure que, si aucun des procédés de mensuration du thorax n'est absolument parfait, celui de tous qui paraît, à l'heure actuelle, donner les meilleurs résultats, c'est la recherche de l'amplitude respiratoire par la mensuration du périmètre thoracique à l'état d'inspiration et d'expiration maxima. C'est cette mensuration que doivent surtout pratiquer les médecins scolaires et qu'il est nécessaire de régler d'une façon uniforme. Il y aurait peut-être intérêt à rechercher la valeur du rapport du périmètre thoracique moyen à la taille, c'est-à-dire de l'indice de vitalité, mais nous manquons, actuellement, de documents à cet égard.

La *spirométrie* qui serait un procédé d'une précision beaucoup plus

puisqu'il permettrait d'évaluer la capacité respiratoire de
enfant, présente deux inconvénients fort graves : d'une part,
un appareil coûteux, d'autre part, il est presque impossible
uer chez les enfants au-dessous de douze ans.
ppelle que, d'après M. Maurice Dupont, inventeur d'un spiro-
ssez simple, il serait intéressant d'établir le coefficient de la
respiratoire par rapport au poids du corps. Ce coefficient
rmalement, serait de 50 centimètres cubes par kilogramme,
erait beaucoup au début de la tuberculose pulmonaire et
être regardé comme un signe de diagnostic précoce. Mais,
s raisons signalées plus haut, aucune recherche de ce genre
faite chez l'enfant.
autre mensuration qui a été pratiquée par M. le Dr Dufestel,
inspecteur des écoles de la Ville de Paris, c'est la recherche
rce musculaire de l'enfant par la *dynamométrie*, mais cette
he manque également, au moins actuellement, de bases pré-
lle paraît fournir des résultats très variables suivant l'état de
ysique et d'entraînement de chaque enfant.

Examen physiologique.

Vision. — Audition.

. — Les instruments nécessaires pour la recherche de l'acuité
sont les tableaux dits « échelles de Snellen » ou de Monnoyer.
après notre collègue, le Dr Terrien, ophtalmologiste des hôpi-
mment on doit opérer pratiquement.
doit placer l'enfant à cinq mètres des tableaux d'acuité vi-
dans une pièce bien éclairée.
ut enfant ayant une acuité visuelle normale doit lire la der-
gne de l'échelle de Snellen. S'il ne lit pas la dernière ligne,
era lire les autres lignes en commençant par le haut et en
de la ligne à laquelle il s'arrête est toujours indiquée l'acuité
correspondante, 1/10e, 1/6e, 1/4, etc.
diminution de l'acuité visuelle peut être due à une altération
ique de l'œil, comme une taie de la cornée, mais souvent
simplement la conséquence de la myopie. Pour voir si la
doit être incriminée, il suffit de rapprocher l'enfant du ta-
et au fur et à mesure qu'il se rapproche, l'enfant lit distincte-
les caractères qu'il ne lisait pas à cinq mètres.
deux yeux doivent être examinés séparément.

Audition. — Les instruments ou les méthodes nécessaires pour l'examen de l'audition sont plus délicats ou du moins, donnent des résultats d'une précision beaucoup moindre que dans l'examen de la vision.

Il est assez difficile de trouver un acoumètre parfait ; les médecins et en particulier les médecins auristes ont proposé deux moyens principaux : l'audition de la montre ou de la parole chuchotée. A Nuremberg, on considérait comme normale l'audition de la voix à ... mètres ; c'est également, je crois, le chiffre adopté par M. le Dr Lemoyez. Au contraire, Denker, lors du dernier congrès international d'hygiène scolaire demandait comme acuité normale, celle qui était capable d'entendre la parole chuchotée à vingt mètres. Cela prouve tout simplement que tout le monde ne chuchote pas de la même façon.

Les mêmes difficultés se présentent lorsqu'on prend la montre comme acoumètre ; toutes les montres n'ont pas la même intensité de tic-tac.

Le Dr Lubet-Barbon critique la parole chuchotée ; ce serait pour lui un moyen très médiocre de mesurer l'acuité auditive. Théoriquement, en effet, la parole chuchotée a la même intensité chez tous les sujets. Elle est produite par les vibrations des cordes vocales lorsque la poitrine est en état d'expiration maxima et qu'aucune colonne d'air expiré ne vient faire vibrer les cordes vocales. En pratique, cette condition est très difficile à réaliser, et il est rare, d'après le Dr Lubet-Barbon, qu'il ne se traduise pas une légère expiration complémentaire d'air résidual au moment de la voix chuchotée : cela varie avec les sujets, et de même, l'intensité de la voix chuchotée.

Pour le Dr Lubet-Barbon, le meilleur acoumètre serait encore la montre, à condition de déterminer d'abord à quelle distance la montre dont on se sert est entendue par un sujet normal. Cette distance est en général de deux mètres.

A côté des procédés médicaux destinés à mesurer l'audition, il y a un procédé pédagogique qui n'est pas à négliger : c'est le procédé de la dictée à voix haute tel que l'a indiqué le Dr Gellé, et adopté par M. Binet.

On place l'élève face au tableau noir sur lequel il doit écrire et le maître dicte à voix haute placé à huit mètres de l'élève. Peut-être est-ce là encore, pour les écoles, le procédé le meilleur de juger l'audition de l'enfant.

Examen médical organo-anatomique.

Les méthodes d'examen ont surtout de l'importance en ce qui ncerne l'examen des poumons et de la colonne vertébrale. Pour s autres organes, il n'y a pas de procédé particulier à recommander x médecins scolaires. On emploiera les procédés actuels d'examen s divers organes. C'est ainsi que je ne m'arrêterai pas sur l'exaen de l'état général, de la gorge, du cœur et de l'appareil circulaire, du cuir chevelu, de la peau, de l'appareil dentaire. La recherche s ganglions du cou, des creux axillaires demande simplement à re signalée. Il n'y a pas de procédés particuliers à recommander, ais il ne faut pas oublier de rechercher avec soin tous les signes vélateurs des végétations adénoïdes.

Pour *l'examen du thorax*, l'inspection tout d'abord permet de rechercher s'il n'existe pas quelques réseaux veineux sous-cutanés traduisant une adénopathie médiastine probable ; elle montrera également si *l'amplitude respiratoire*, dont nous avons dit plus haut toute l'importance, est égale des deux côtés de la poitrine. A cet égard, d'ailleurs, la palpation permettra de compléter cet examen de l'amplitude respiratoire, palpation avec les deux mains placées en forme de collier autour de la base du cou et de la partie supérieure du thorax, et qui permet quelquefois de sentir très nettement l'inégalité d'amplitude respiratoire d'un côté de la poitrine.

La palpation avec les mains ainsi placées est également un excellent procédé pour la recherche de l'étendue des vibrations vocales.

La percussion, dans certains cas, montrera des modifications de tonalité au niveau des parties supérieures de la poitrine, fosses sous-claviculaires, sus-épineuses, etc.

L'auscultation surtout devra être pratiquée d'une façon méthodique, et mon regretté maître le Pr Grancher a indiqué, d'une manière magistrale, les règles que l'on devait suivre (Congrès International de la Tuberculose de 1905).

L'enfant doit respirer d'une façon suffisante, sans excès, la bouche légèrement entr'ouverte. Le médecin doit ausculter et comparer des points symétriques de la poitrine ; il doit s'occuper presque uniquement des modifications de l'inspiration dans ces points symétriques. On connait les caractères de l'inspiration normale, douce, moelleuse, régulière ; à l'état pathologique, elle se modifie dans son timbre devenant rude ; dans sa quantité, en s'affaiblissant ; dans sa tonalité, inspiration bassè ; dans son rythme, inspiration saccadée. Ces

modifications seront surtout à rechercher dans les régions sous-claviculaires, dans les fosses sus et sous épineuses, et dans certains cas, à la base.

Le Pr Grancher a décrit les *trois étapes* de la période de la germination de la tuberculose ; la première étape où il n'existe que des modifications de l'inspiration ; la seconde étape où l'on trouve en même temps une augmentation des vibrations thoraciques. La troisième où apparaissent simultanément les modifications de la tonalité à la percussion et l'expiration prolongée.

A côté des modifications du poumon lui-même, il est nécessaire de rechercher les signes qui traduisent la présence des ganglions des adénopathies trachéo-bronchiques ; ces signes, signes de percussion et d'auscultation, devront être recherchés dans les régions ganglionnaires, région inter-scapulaire, région supérieure du sternum en avant.

L'examen de la *colonne vertébrale* demande, lui aussi, à être pratiqué d'une façon méthodique. Pour bien juger des déformations préexistantes ou de celles que l'école a fait naître lors des examens ultérieurs, il est nécessaire de mettre à nu tout le haut corps de l'enfant, de rechercher avec soin la hauteur relative des deux épaules, des deux omoplates, de regarder également la dimension respective de ce que l'on appelle le triangle de taille, c'est-à-dire du triangle formé par le bras pendant le long du corps, par le bord inférieur et latéral du thorax et par le bord externe de la région lombaire.

Il faut enfin terminer l'examen par une observation attentive de la direction de la ligne des apophyses épineuses. C'est de cette façon qu'on pourra déceler une scoliose commençante ; en ce qui concerne la cyphose, elle se caractérisera par le rapprochement des épaules en avant, par l'écartement des omoplates en arrière, par la tendance de l'enfant à porter la tête enfoncée entre les deux épaules.

Tels sont les différents points qui, dans le premier examen, devront surtout attirer l'attention du médecin.

Cet examen d'entrée doit être réservé à peu près complètement au médecin ; cependant, pour certains points, la collaboration de l'instituteur doit être demandée et il est nécessaire de bien établir le rôle respectif du médecin et de l'instituteur dans cet examen d'entrée.

Le médecin doit conserver la responsabilité de tout l'examen, mais il peut demander à l'instituteur son concours sur quelques points et, en particulier, nous pensons que l'instituteur pourra recueillir des renseignements sur la santé antérieure des élèves, et

ıdre, suivant les indications données par le médecin scolaire, mensurations concernant la taille et le poids. Il faudra, bien en du, que le médecin ait tout d'abord montré à l'instituteur comıt il entend que ces mesures soient prises, de manière qu'elles oient toujours de façon identique et que les pesées et les mensuons de taille soient toujours comparables.

ne grosse question est celle de savoir si l'examen de la vision et 'audition doit être réservé au médecin. M. Binet a formellement amé pour l'instituteur l'examen de ces deux fonctions très scoes, et il est évident qu'en particulier la mesure de l'audition par téthode des dictées dont nous avons parlé plus haut, pourrait faite, semble-t-il, avec avantage pour l'instituteur. Néanmoins, s pensons que le médecin ne doit pas laisser à l'instituteur l'apciation de ces deux fonctions si importantes, et s'il y a un examen iqué par l'instituteur, il n'empêchera pas l'examen médical ; les x peuvent d'ailleurs se compléter utilement.

a durée de l'examen médical d'entrée, d'après les données et rès les méthodes que nous venons d'exposer, paraît devoir dender pour le médecin habitué à ce genre d'examen, un quart ure à vingt minutes.

es expériences ont été faites de ce système d'examen par divers lecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris, présents d'ails à ce congrès, en particulier par les docteurs de Pradel, Butte Dufestel qui sont venues confirmer l'horaire que je viens d'indir. Je parle ici du premier examen médical.

Examen complémentaire des enfants suspects.

es enfants qui, lors de l'examen d'entrée, auront présenté des énomènes pathologiques de quelque ordre qu'ils soient, pourront ir un examen médical complémentaire, sur la partie ayant paru ble et paraissant demander un examen plus approfondi. On s'adresa soit à un auriste, soit à un oculiste pour l'audition et la vision. st ce qui se fait également à Paris pour le cuir chevelu par les ins du Dr Sabouraud de façon à obtenir une recherche plus éthodique de la teigne.

En ce qui concerne les enfants paraissant présenter des phénoènes suspects du côté des voies respiratoires ou du côté des ganlions trachéo-bronchiques, on pourra pratiquer l'examen radiosopique. L'examen radioscopique, d'après les recherches que nous

avons pratiquées en particulier avec le Dr Rist et le Dr Zuber, ne paraît pas donner des résultats plus précis que l'examen clinique; peut-être y a-t-il là un moyen de déceler plus nettement les adénopathies trachéo-bronchiques, mais il est nécessaire de continuer des recherches à cet égard avant d'être fixé d'une façon certaine.

L'examen radioscopique nous a paru intéressant au point de vue de la recherche de l'amplitude respiratoire dont nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, toute l'importance. Chez les enfants ayant pratiqué, sous la direction du Dr Dufestel, des exercices méthodiques de gymnastique respiratoire, nous avons été frappé de la façon dont tous les diamètres de la poitrine se développaient, de la façon dont le diaphragme s'abaissait, en particulier, de la façon dont le cœur et les viscères se séparaient de la colonne vertébrale laissant dans l'examen oblique un espace clair beaucoup plus marqué que chez les enfants insuffisamment exercés.

Comme procédé d'examen complémentaire et de dépistage de la tuberculose chez les écoliers, il semble qu'on ait le droit de fonder de grandes espérances sur l'ophtalmo-réaction qui vient d'être mise à la portée du monde médical par le Pr Calmette, de Lille. Mais il est trop tôt pour que nous puissions apporter à cet égard des statistiques précises et nous devons rester encore sur la réserve, tout en fondant sur cette méthode les plus grandes espérances, les plus légitimes d'ailleurs d'après les résultats déjà portés à l'actif de la méthode.

Examen des écoliers au cours de leurs classes.

Collaboration de l'instituteur et du médecin. Carnet sanitaire.

Il est nécessaire de réduire au minimum possible ces examens pour ne pas trop surcharger les médecins scolaires.

En ce qui concerne les enfants normaux, la Commission permanente de la Tuberculose du Ministère de l'Intérieur français a pensé qu'il suffirait de demander aux instituteurs de faire semestriellement les mensurations de la taille et des pesées. Il a paru tout à fait impossible et inutile de demander aux médecins de faire plusieurs fois dans l'année des examens complets de chaque écolier, sans qu'aucune raison vienne justifier ces examens.

L'instituteur signalera au médecin les élèves qui lui paraîtront avoir besoin d'un examen médical nouveau, soit parce qu'il aura jugé que leur santé physique a fléchi, soit tout simplement quel-

s parce qu'il trouvera un fléchissement du travail intellec-
nexpliqué pour lui, et pourrait avoir pour substratum, un
iis état de santé physique, soit parce qu'il aura eu con-
nce de maladies survenues aux enfants dans le cours de
e.

ı suite de ces mensurations semestrielles, le médecin fera dé-
evant lui les enfants, ayant devant les yeux leurs carnets sa-
es avec les mesures anthropométriques prises par l'instituteur,
ourra retenir tel ou tel enfant qui lui paraîtra mériter un nou-
amen médical, mais il ne fera jamais un nouvel examen médi-
lividuel des enfants normaux sans qu'une raison vienne le
er.

enfants suspects, en particulier les enfants suspects au point
e de la tuberculose, auront évidemment besoin de visites plus
ntes et plus complètes. Ces visites pourraient être trimes-
s. Le médecin scolaire doit d'ailleurs se déranger chaque fois
cas particulier l'exige. Nous rappelons que le médecin scolaire
it jamais appliquer aucun traitement.

renseignements qui auront été recueillis au cours des divers
ns médicaux pratiqués sur les écoliers devront être consignés
ı carnet sanitaire individuel. La Commission permanente fran-
le la Tuberculose a adopté un type de carnet sanitaire qui est
près exactement semblable, sauf rectification au modèle ci-
jue j'ai l'honneur de présenter au Congrès.

t à désirer que les résultats obtenus par les examens pratiqués
it des méthodes comparables, puissent être rapprochés les
es autres, de façon à permettre l'établissement de moyennes
ensables surtout pour les mensurations anthropométriques. Il
un travail préparatoire qui nous permettra de juger de la
r des différentes méthodes que nous proposons à l'attention du
rès.

moyennes pourront porter sur l'accroissement en poids, en
, et il est probable d'ailleurs qu'il y aura des variations dépen-
des différentes races dans les différents pays où seront prises
ensurations.

st surtout pour les mensurations thoraciques que l'établisse-
t des moyennes est absolument désirable, pour nous permettre
ir une opinion plus ferme sur la valeur de ces diverses mensu-
ns, et pour déterminer celle qui doit être soumise à l'appro-
n générale. Sauf ces réserves, nous pensons, pour les raisons
sées plus haut, que c'est la mesure de l'amplitude respiratoire.

Dans le carnet sanitaire que nous présentons, ce chapitre a été réservé d'une façon complète et on a décidé pour la taille et le poids d'établir des graphiques qui sont d'une lecture et d'une comparaison plus intéressante et plus rapide. On trouvera dans ces carnets sanitaires, d'ailleurs, les divers points d'examen individuel que nous avons signalés plus haut.

Il est nécessaire de bien délimiter la situation respective du médecin scolaire et de l'instituteur ou du professeur au point de vue de leur collaboration dans les examens et dans la tenue des carnets sanitaires.

Le rôle de l'instituteur doit se borner à prendre, sous la responsabilité du médecin, les mesures anthropométriques de poids et de taille semestriellement. Il pourra également recueillir des renseignements sur la santé antérieure des élèves au moment de leur inscription à l'école et il aura aussi le devoir de signaler les élèves qui lui paraîtraient dignes d'un nouvel examen médical, soit parce que leur travail intellectuel a subi une baisse brusque, soit parce qu'il se serait aperçu que leur santé physique laissât à désirer.

Il est nécessaire que l'instituteur ne puisse avoir connaissance des carnets sanitaires une fois que le médecin scolaire y aura inscrit les notes prises lors de l'examen médical d'entrée. Ces carnets doivent rester uniquement sous la garde du médecin qui ne s'en dessaisira sous aucun prétexte ; mais avant que l'examen d'entrée ait été pratiqué, l'instituteur pourra inscrire sur le carnet les renseignements recueillis lors de l'inscription de l'enfant à l'école, sur sa santé antérieure.

Quant aux mensurations prises semestriellement par lui, il devra les consigner sur une feuille spéciale commune aux divers élèves d'une même classe et il communiquera cette feuille du type ci-joint au médecin, qui transcrira ces chiffres sur la feuille graphique du carnet sanitaire à cet usage.

Le carnet sanitaire restera donc la propriété exclusive du médecin scolaire. Il pourra être communiqué aux parents sur leur demande.

Que deviendra le carnet à la fin de la vie scolaire de l'enfant? La majorité des membres de la Commission permanente de la Tuberculose a été d'avis qu'il fallait détruire ce carnet. Pour d'autres et pour bon nombre de mes confrères, médecins inspecteurs des écoles, il serait préférable que le carnet fût remis ensuite à la famille et restât sa propriété ainsi que celle de celui qui a été examiné. On avait pensé que ces carnets pourraient être utiles au moment de l'examen de santé pour le service militaire. Il y a des arguments sa-

N° 21 Janvier 1908

L'Hygiène Scolaire

L'ALIMENTATION DES ÉCOLIERS

CONFÉRENCE FAITE A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

Nous sommes loin du temps où les humoristes caricaturaient un chef d'institution, qui, se qualifiant « homme sévère, mais juste », alléchait en ses prospectus les parents en promettant à ses pensionnaires une « nourriture *saine et abondante* ». — Dans la réalité, c'était un régime de vache bouillie et de haricots, et l' « *abondance* » n'était représentée que par un mélange, préparé d'avance, de beaucoup d'eau avec très peu de mauvais vin.

Depuis bien des années les élèves de nos établissements scolaires libres, nationaux ou communaux ont un régime alimentaire assez convenable. Il est même arrivé depuis peu, la concurrence aidant, que certains établissements font figurer sur les menus de leurs élèves recrutés dans les classes aisées presque trop de plats et de friandises. Je connais un bambin qui, récemment mis dans un établissement de ce genre, regardait, les jours de congé, d'un air dédaigneux l'ordinaire de la table paternelle et déclarait, dans le style du Bob de Gyp qu' « à la Boîte on boulottait mieux ».

La formule légendaire devrait donc être retournée, sans être plus exacte et on pourrait dire que la nourriture risque d'être trop abondante, sans être saine. Or la formule idéale serait : nourriture suffi-

sante et bien choisie. L'exécution de ce programme n'est pas sans soulever bon nombre de difficultés.

Avant de les examiner et d'en proposer la solution, expliquons le titre choisi pour cette conférence. Nous voulons traiter de l'Alimentation des écoliers : or que faut-il entendre par écolier ? L'âge scolaire en France est de 7 à 13 ans pour l'enseignement primaire, de 7 à 16 pour l'enseignement secondaire. Nous ne nous renfermerons pas dans des limites aussi étroites et nous nous occuperons de l'écolier, quelle que soit son école, même la maternelle, en deçà de l'âge légal et même les écoles de Hautes-Études, les Universités, au delà.

Est-il bien utile de démontrer l'importance de l'alimentation ? On a dit qu'on pouvait transformer un individu, le pétrir, pour ainsi parler, à la guise de l'éducateur, surtout pendant la croissance, en lui donnant une nourriture appropriée. On a cru qu'on pouvait façonner un cerveau même, créer ou développer des aptitudes nouvelles, bien mieux transformer un peuple.

Soyons plus modestes. Contentons-nous de prévenir certaines maladies, de combattre certaines prédispositions fâcheuses. Il y a des personnes qui souffrent toute leur vie pour avoir été mal nourries pendant leur adolescence. Or la nourriture peut être défectueuse de trois façons différentes : quantité insuffisante, quantité excessive, qualité mauvaise. Comment donner aux enfants, aux adolescents le genre et la quantité d'aliments qui leur conviennent ?

La question évidemment a été souvent étudiée. Récemment le Congrès d'hygiène alimentaire et d'alimentation rationnelle, organisé en novembre 1906 par la Société de ce nom, s'était proposé d'en étudier les diverses solutions : les travaux de MM. Armand Gautier, Maurel, M. et H. Labbé (1) ont fait faire un pas considérable à ce grave problème. Examinons leurs conclusions en y ajoutant le résultat de nos observations particulières.

Une question préalable se présente : avant de parler de ce que les écoliers peuvent manger, il est bon d'indiquer comment ils doivent manger.

La règle presque générale pour les écoliers français est de leur donner quatre repas. Cette distribution est excellente. La durée en doit être de 15 à 20 minutes pour le premier déjeuner et le goûter,

(1) V. le travail publié par M. le Dr Paul Le Gendre dans les Archives internationales d'hygiène scolaire (IV, p. 202-215) : résumé des rapports de MM. le Pr Maurel, de Toulouse, et P. Le Gendre.

(N. D. L. R.)

40 pour le déjeuner et le dîner (ou souper). Mes préférences ur la plus longue durée.

écoliers en effet ne doivent pas manger trop vite. Autrefois ıgeaient en silence. — Nous parlons bien entendu des inter- Aujourd'hui on leur a permis de parler. Est-ce un progrès ? à condition qu'ils ne perdent pas à bavarder tout le temps s disposent. C'est une affaire de surveillance. Les maîtres, qui nt au réfectoire, doivent tour à tour rappeler l'attention des s vers leur assiette et empêcher les silencieux de s'empiffrer spirer.

également aux maîtres qu'il appartient de veiller à ce que ons soient équitablement réparties, et si les élèves, — ce qui bonne méthode d'éducation, — sont chargés de faire les parts èmes, à ce que la distribution en soit confiée à chacun des élèves de rôle. Si le même écolier est toujours chef de table, il n'aura le temps de rattraper les autres.

tout aussi essentiel de prendre garde à la mastication. Bien r est indispensable ; cela parfois est difficile pour plusieurs :

rincipale est la fréquence de la carie dentaire chez les écoliers. ıbre des édentés est proportionnellement à l'effectif scolaire up plus grand qu'on ne se le figure. Aussi faut-il soigner les lès le plus jeune âge et, comme il est plus facile de prévenir que de le guérir, il convient d'insister sur l'hygiène de la

dit que la civilisation d'un peuple pouvait se mesurer à l'im- ce attribuée chez ce peuple à la brosse à dents. Cela, ne vous laise, n'est pas seulement une boutade, il faut y voir une part de vérité et, si l'aphorisme est vrai pour les peuples, il alement pour les individus.

ıus citerai à ce propos quelques lignes de la curieuse autobio- de Booker J. Washington, ce mulâtre américain que le prési- oosevelt reçut à sa table, au risque de compromettre sa popu- et qui s'est acquis une juste illustration par une existence s consacrés à relever et à éduquer la race nègre aux États- or voici ce qu'il dit à propos de la brosse à dents :

m'appliquais surtout à montrer à nos élèves la nécessité du t de la brosse à dents, et pendant toute ma carrière dans l'en- ment j'ai été et je reste convaincu que la brosse à dents est s plus puissants agents de civilisation. L'*Évangile de la brosse* s, comme l'appelait le général Armstrong, fait partie de notre

confession de foi. Pour avoir le droit de rester élève à *Tuskegee* (c'est l'école fondée par *Booker J. Washington* pour les nègres des deux sexes), il faut avoir une brosse à dents et s'en servir. Parfois il nous est arrivé de voir des élèves ne nous apporter, en fait de bagage, qu'une simple brosse à dents. Ils avaient appris par d'anciens élèves l'importance que nous attachions à la brosse à dents et pour produire une bonne impression ils apportaient au moins cet article-là. Je me rappelle qu'un jour, en faisant une tournée avec la directrice, nous passâmes en revue les chambres des jeunes filles ; il y en avait une, entre autres, qui était habitée par trois jeunes filles nouvellement arrivées. A ma question si elles avaient des brosses à dents l'une d'elles me répondit en m'en montrant une : « Oui, monsieur, nous « l'avons achetée ensemble hier. » Elles ne tardèrent pas à apprendre que cela ne suffisait pas. Il n'a pas été sans intérêt pour nous de constater les effets de la brosse à dents sur le degré de civilisation de nos élèves. A peu d'exceptions près, j'ai remarqué que nous pouvons augurer bien de l'avenir d'un élève que nous avons amené à renouveler de sa propre initiative sa première ou deuxième brosse à dents quand elle disparaît. »

Prêchons donc, nous aussi, l'évangile de la brosse à dents et souhaitons que les écoliers de France ne puissent pas être accusés de brosser avec ladite brosse un tas de choses excepté leurs dents.

Après le repas, repos. Un peu de mouvement, pas trop ; pas de travail intellectuel immédiat, mais pas d'exercices violents non plus. Les élèves doivent avoir une récréation ou se livrer à des travaux manuels peu pénibles. Lorsque fonctionnait la grande Commission extraparlementaire, présidée par M. Léon Bourgeois, pour la préservation contre la tuberculose, la sous-commission plus spécialement chargée des écoles, nous avait demandé, à mon ami le Dr A. Mathieu et moi, de lui rapporter cette question, qui a été aussi discutée par votre Ligue. Nous avons eu quelque peine à faire adopter, en théorie, hélas ! nos conclusions, à savoir un intervalle de deux heures entre le principal repas et la reprise du travail scolaire (étude ou classe) et une courte récréation entre le souper et le lit. Pour certains dyspeptiques même, le repos absolu peut être nécessaire.

Étudions maintenant les besoins alimentaires de l'enfant et de l'adolescent et tout d'abord quelle sera la ration qu'il convient de donner.

Quand on réfléchit aux différences qui existent entre l'homme et l'enfant, on voit que la principale consiste en ce que l'homme fait n'a besoin que d'une ration d'entretien, tandis que pour l'enfant il

faut faire face à la fois à l'entretien et à l'accroissement. Il est difficile de fixer scientifiquement la quantité et la qualité des aliments qui conviennent au jeune âge : car on ne saurait mettre en formules invariables l'appétit d'un écolier. Il y a des jours où l'appétit est fort éveillé ; certains autres il manque totalement. Il est donc impossible de déterminer une ration *ne varietur*. De plus il ne suffit pas d'absorber, il faut aussi digérer et assimiler sous peine de provoquer de graves désordres par l'accumulation des déchets dans le tube digestif. Donc, même pour un enfant isolé, nourri à la table de ses parents, il est difficile de fixer scientifiquement ce qu'il doit manger et boire.

La difficulté s'accroît quand on fait entrer en ligne de compte la croissance de l'enfant. Cette croissance n'est pas régulière et varie à chaque instant. Aussi, ne peut-on donner à cet égard que des moyennes dont il faut sans cesse contrôler la justesse. Ainsi pendant la 9e et la 10e années l'accroissement quotidien est de 4 à 5 grammes ; il monte de 7 à 9 grammes pendant les deux années suivantes et à 13 grammes pendant la 13e et la 14e années. Cette augmentation porte principalement sur la masse musculaire, ce qui exige une plus forte ration d'albumine.

Enfin le problème devient encore plus délicat lorsqu'il s'agit de dresser les menus qui conviennent à des collectivités. Il est fâcheux que le plus souvent, pour des raisons de service ou de discipline, les écoliers soient groupés au réfectoire par classes ou par âges, ou par tailles, il serait préférable de tenir compte à la fois de leur taille et de leur poids. On peut scientifiquement au moyen de la chambre d'Attwater calculer avec précision le coefficient de l'activité des échanges et fixer le taux de la nutrition. Mais de telles expériences ne sont pas applicables à la pratique et nous pouvons nous contenter de nous baser sur la rapidité du développement.

Si, en effet, pendant la croissance l'apport des matériaux nutritifs est insuffisant, la croissance ne s'arrête pas pour cela, parce qu'elle est liée à des causes inéluctables (atavisme, hérédité, excitation proliférative du tissu osseux par des agents pathogènes). Mais l'organisme fabrique alors des tissus de mauvaise qualité et il peut en résulter des désordres irréparables.

Ce n'est pas seulement la quantité des éléments nutritifs qui importe, il faut aussi se préoccuper de leur composition chimique. Pendant la croissance, certains éléments organiques et minéraux sont nécessaires. Ainsi, selon les Allemands, la ration azotée doit être de 2 à 3 grammes par kilogramme. Maurel la trouve trop élevée et propose 1,75.

Il faut tenir compte du besoin de calories. Pour le premier âge la proportion est plus forte que pour les années suivantes. Les enfants de 12 à 14 ans, qui pèsent de 30 à 40 kilogrammes, ont besoin de 50 calories par kilogramme. Il n'y a plus besoin que de 40 calories par kilogramme aux approches de la vingtième année. Donc pendant la croissance il convient d'augmenter les ternaires plutôt que les azotés.

Mais nous n'ingérons pas en nature l'azote, l'hydrogène et le carbone, nous les prenons à l'état d'aliments variés qui contiennent les principes alimentaires que je vais vous énumérer.

Les albuminoïdes (aliments quaternaires) dont 1 gramme fournit 4 calories.

Les graisses (aliments ternaires) extrêmement calorigènes puisque 1 gramme équivaut à 9 calories et demie.

Les hydrates de carbone, amidon et sucre, sont des aliments calorigènes dans la même proportion que les albuminoïdes; leur combustion épargne les albuminoïdes et les graisses et ils sont utiles encore par leur rôle antiputride dans le tube digestif.]

Voilà pour les principes organiques; les principes minéraux sont: le classique sel marin, chlorure de sodium, les sels de potasse, de soude, de magnésie, les phosphates, minéraux et organiques, les oxalates. Ces sels se combinent, échangent leurs acides ou leurs bases dans une chimie spontanée dont nous laisserons les détails de côté.

Disons seulement qu'il existe une proportion définie des principes alimentaires qui est nécessaire à l'équilibre de la santé.

Ainsi, selon Bouchard, il faut pour la plupart des écoliers une proportion d'une partie d'azote pour 5 d'hydrates de carbone et de graisse.

Si la proportion monte de 1 à 4, il en résulte des troubles dans l'appareil digestif, la fétidité de l'haleine, des éruptions cutanées, des sédiments dans les urines. Que si au contraire la proportion s'abaisse de 1 à 6, on voit apparaître l'affaiblissement, l'anémie, certains symptômes scorbutiques. Voilà ce qu'il en coûte pour se dérober aux exigences de l'alimentation.

Il faut donc tenir compte de la complexité et de la variété des aliments usuels. Ainsi la viande ne fournit pas seulement de l'azote, elle contient de la graisse ; les œufs sont riches en albumine et en graisse, les farines nous donnent de l'amidon, de la graisse et de l'azote, les légumes de l'amidon, de la graisse et du sucre, les fruits enfin du sucre, de la graisse et de l'amidon. Les minéraux existent en quantités variables dans toutes les catégories d'aliments. Il faut

compte des aptitudes de la digestion : tel estomac digère mieux ins aliments que d'autres, de même il existe une grande variété ce qu'on appelle le coefficient d'utilisation.
la nous amène à passer en revue les principaux types d'aliments. 'abord, la question de la viande.
a dit que le XIXe siècle avait été l'ère du gaspillage de l'azote, l'abus général que les Occidentaux ont fait de la viande. Nous tons à un commencement de réaction. Selon Maurel, on ne doit donner de viande aux enfants avant l'âge de sept ans, et à partir et âge jusqu'à 10 ou 11 ans la ration doit être mesurée avec par-nie, cinquante grammes tout au plus.
ue les parents ne se récrient pas ! Un enfant élevé à ce régime devenir un homme de talent et même de génie. Lamartine ses Confidences nous dit que jusqu'à l'âge de sept ans il n'avait ais mangé de viande et que pendant longtemps il ne pouvait ger sans horreur qu'il fallait tuer des animaux pour les repas des mes. Sans aller aussi loin que le poète du sentiment, il ne faut croire que la viande soit absolument indispensable à l'alimen-n et surtout qu'il faille en faire la base du régime.
s rations que voici nous semblent normales :

De 7 à 11 ans.	100 à 120 grammes
De 11 à 16.	120 à 160
Au-dessus..	200 et plus.

s'agit ici, bien entendu, de viande cuite, parée et désossée. On arquera que, à partir de onze ans, la ration s'élève rapidement à e du développement surtout musculaire.
a viande doit être grillée ou rôtie plutôt que bouillie. Le bœuf mouton sont plus nourrissants que le veau et, en dépit du pré-, plus faciles à digérer. Le porc doit être consommé avec discré-. Le poulet doit être préféré aux autres volailles, pigeon, oie, de, pintade.
hacun sait que dans les tissus animaux, ce qui est préférable, ce t les muscles. Les viscères, foie ou rognons, ne sont pas à conseil-: quant au mou (poumons), il faut le laisser aux chats : de même parties gélatineuses, comme la tête de veau et les pieds de mou-, ne sont pas avantageuses pour les enfants. Les cervelles au ntraire sont recommandées à juste titre.
Nous proscrivons le gibier et le boudin, nous déconseillons l'appa-tion sur la table des viandes fumées, des saucissons, pâtés, rillettes, xtraits et jus de viande, si ce n'est à titre exceptionnel.

L'abus de ces aliments carnés entraîne de graves inconvénients. Il suffira de les énumérer, en première ligne les maladies arthritiques : la goutte, l'eczéma, les lithiases, le rhumatisme, le neuro-arthritisme, la migraine, l'insomnie ; de là vient la fréquence des entérites ; qui n'a entendu dire que l'abus de la viande est la principale cause de la fréquence des appendicites ? On a contesté cette assertion, mais, à coup sûr, ces aliments provoquent des désordres par suite de l'excès d'acide urique.

Toutefois les personnes prédisposées à la tuberculose ont besoin de faire largement usage de viande.

Le bouillon est un excitant de la sécrétion gastrique ; à ce titre, il est à recommander en général, mais il ne faut pas donner ce nom aux dilutions d'extraits de viande plus ou moins purs qui prétendent le remplacer.

Nous arrivons maintenant aux poissons. Que de services ils rendraient pour l'alimentation des écoliers ! Ils fournissent en effet à l'économie de grandes proportions de phosphates. Les plus faciles à assimiler sont les poissons à chair blanche : soles et merlans d'abord, qui sont moins huileux que les maquereaux et les anguilles, puis le thon et la sardine. Peu ou pas de friture. Les crustacés, mollusques, moules, huîtres ne conviennent guère à cet âge, même en faisant abstraction de la fièvre typhoïde, dont il est avéré que les huîtres peuvent de temps en temps véhiculer les bacilles.

Voici quelques conseils à propos des œufs. Les avantages qu'ils offrent sont inappréciables. Un œuf de 60 grammes vaut cinquante grammes de viande comme valeur nutritive, et laisse dans l'organisme moins de produits toxiques. La digestion en est facile ; mais on ne saurait trop insister sur la nécessité de les consommer à l'état frais. L'altération est prompte et grave. L'intoxication par les œufs, notamment en pâtisserie (gâteaux à la crème), est souvent la cause d'accidents mortels.

Enfin les matières grasses épuisent la série des aliments d'origine animale. Leur valeur est très variable. Leur usage varie également à l'infini. Ici on prépare au beurre la plupart des mets, ailleurs on préfère la graisse ou l'huile, quand ce n'est pas la margarine. Utiles comme calorigènes et laxatifs, les corps gras, surtout cuits, ont l'inconvénient de développer dans l'estomac des acides gras qui rendent la digestion pénible pour un grand nombre d'estomacs. Le beurre noir notamment est à éviter.

Examinons maintenant les végétaux : ils se classent en trois grandes catégories : les féculents, les céréales, les légumes.

:culents contiennent peu ou pas d'albumine (moins de 5 pour

emière ligne vient le riz, aliment de premier ordre. Il con- pour 100 d'hydrate de carbone, sa richesse calorimétrique reilleuse ; il vaut une fois et demie son poids de pommes de est un antiputride intestinal. Le gâteau de riz au lait et aux vraiment une préparation culinaire bien estimable ; c'est à xcellent et sain.

:oute on a exagéré la puissance du riz et ainsi on a été jusqu'à les Japonais avaient vaincu les Russes parce que le soldat st avant tout mangeur de riz (1). Cela est une légende comme trisme du Japon, mais ces exagérations n'ôtent rien aux qua- riz. On ne prête qu'aux riches.

nme de terre est estimable pour sa richesse en potasse (22); mais il faut proscrire des menus les pommes de terre uf cette réserve, cette solanée peut figurer de toutes les fa- ns les réfectoires. Nous n'entreprendrons pas d'énumérer s formes qu'elle peut revêtir.

ıâtaignes et marrons, dans la saison, ne sont pas à dédai-

réales contiennent de 10 à 15 pour 100 d'albumine. Elles oour une part considérable dans l'alimentation, et, chez nous, on du pain prime toutes les autres. Le jeune Français est it grand mangeur de pain. Malheureuseusement la fermen- étique qui est la conséquence de cette ingestion est l'origine oup de dyspepsies, surtout quand la cuisson est insuffisante : st plus hydratée (45 pour 100) que la croûte (25 pour 100), plique par ce fait que dans le four, tandis que la couche su- e du pain atteint une température de 200°, le centre s'arrête 90°; aussi la croûte est-elle plus sèche et plus nutritive. sait par expérience que le pain frais est plus indigeste que assis. On a affirmé que la farine fine perdait par le blutage ie considérable de son azote, de ses matières grasses et de ents minéraux et c'est pourquoi on a proposé de revenir à es mal blutées (20, 10, 5 pour 100 au lieu de 30). Une véri- isade a été organisée pour vanter le pain intégral, le pain

effet la ration du soldat japonais pendant la campagne de Mand- tait la suivante : riz 200 grammes, viande ou poisson 450 grammes, frais 400 grammes, arac (alcool) 200 centimètres cubes, soja 10 . Elle est égale à celle des soldats allemands et anglais et supé- celle des marins français en albuminoïdes.

complet. Il y a là une exagération manifeste. On a confond
choses distinctes, l'absorption et l'utilisation. Le pain compl
être plus riche en éléments nutritifs, mais une partie de ces él
traverse notre tube digestif sans s'y arrêter. C'est pourquoi, s
sister davantage, nous nous contenterons de dire que le pain i
est bon pour les constipés, et même seulement pour certains
eux, mais qu'il ne nourrit pas plus que le pain blanc.

Il faut reconnaître cependant que sir Lauder Brunton a
aux partisans du pain complet l'appui de son autorité : il a
les trois exterminateurs des Peaux-Rouges en Amérique avai
le whisky, l'avarie et la farine blanche.

En présence de ces considérations on comprend que certain
sonnes préfèrent les pains recuits, les biscottes, zwiebacks et
préparations analogues ; on s'explique aussi le succès du p
seigle et du pain de maïs et nous conclurons en recommandan
éviter les inconvénients du pain trop peu cuit, de rationner l
liers et de ne point leur donner de trop gros morceaux de pa

Par contre, nous ne pouvons qu'applaudir à l'introduction
régime des pâtes alimentaires, dont le succès grandit d'an
année.

Les légumineuses entrent, on le sait, pour une forte pro
dans les menus scolaires. On a dit des haricots que le fayot
providence des marchands de soupe. Le caractère commun de
mineuses (lentilles, haricots, pois, fèves) est de présenter une
cellulosique inattaquable aux sucs digestifs : aussi la décort
est-elle utile ou nécessaire ; moyennant quoi elles constituen
ment le plus riche en principes nutritifs, sans excepter la
La purée de lentilles ou de haricots a un coefficient d'utilisati
tritive de 91 pour 100. Un kilogramme de lentilles est, comm
ries, égal à un poids égal de viande et de pain. Associées aux g
(beurre ou lard) ou aux hydrates de carbone (sucre), les légumi
sont l'aliment complet par excellence. Il est nécessaire de le
tremper plusieurs heures et de les faire bouillir dans une e
calcaire ou additionnée de carbonate de soude pour faire éclat
veloppe et transformer les grains de fécule en dextrine solu
quantité d'eau absorbée est de trois fois le poids de la légumi
Il sera bon de relever le goût par un assaisonnement de sel ou
de poivre pour exciter les sucs digestifs.

Moins riches en principes nutritifs, plus fortement constit
cellulose sont les légumes aqueux ; racines comestibles : ca
navets, salsifis ; légumes herbacés que l'on mange crus ou cui

seilles, épinards ; légumes-fruits : melons, concombres, poti-
omates, aubergines, cornichons ; bourgeons : asperges, arti-
choux, oignons, poireaux, ail, ou encore champignons.
s caractères généraux sont d'être peu nourrissants ; les prin-
tilisables sont moins d'un vingtième de leur poids, volumineux
titre ils assouvissent la faim et divisent les aliments ; rafraî-
nts et laxatifs à cause de leur richesse en eau et des résidus
laissent dans l'intestin ; enfin d'être alcalinisants et réminérali-
donc antiscorbutiques en raison de leur richesse minérale.
uns sont très bienfaisants ; les artichauts donnent de l'acide
orique, des nucléines, ils sont diurétiques : la betterave est
; la carotte, riche en sels, est excellente pour combattre la
pation ; les choux, soumis à une longue cuisson, fournissent de
nine et du soufre, la choucroute grâce à la fermentation lac-
qu'elle a subie est de digestion assez facile ; les tomates enfin,
ilitées par le Dr Armand Gautier, sont généreuses en malates
ates.
léfier des épinards, qui recèlent trop d'oxalates, et à plus forte
de l'oseille. Les légumes aqueux consommés crus ne sauraient
vés avec trop de soins, si on veut se préserver contre beaucoup
asites qu'ils peuvent véhiculer (germes des tænias, des kystes
iques, de la fièvre typhoïde, de la tuberculose, etc.).
nt à ceux qui ont des principes aromatiques : ail, raifort, cres-
adis, oignon, échalotte, ciboule, ils ont l'inconvénient de don-
l'odeur à l'haleine, mais ce sont des stimulants et des exci-

lessert a une grande utilité, mais nous n'en dirons que quelques
parce qu'il faut se restreindre. Les entremets, les pâtisseries,
omages, frais ou cuits, doivent être très soignés. Les fruits sont
ents à condition d'être très murs ou cuits avec du sucre pour
attre l'acidité de certains d'entre eux.
serai bref sur le chapitre des boissons. L'abondance, c'est-à-dire
lange d'eau et de vin dans la proportion d'un tiers à un dou-
doit être préparée au moment même des repas. Le lait, qui
aliment complet et fait souvent merveille pour reposer l'esto-
quand il est consommé isolément ou uniquement pendant
ue temps, ne doit pas être employé comme boisson pendant le
, à moins qu'il ait été très écrémé. Il ralentit la digestion des
nts qu'il accompagne. Sans faire la guerre au vin naturel, il est
is de dire qu'il n'est pas utile au développement normal des
scents. Dans certaines régions une bière de bonne qualité et du

cidre peuvent être donnés aux écoliers en tenant compte, pour le cidre, de l'état de leur dentition. On me dit que le thé est parfaitement supporté par les écoliers anglais, cela tient à ce que ce peuple en fait une consommation considérable depuis trois siècles : il y a là une accoutumance héréditaire que nous n'avons pas intérêt à imposer aux Français. Quant aux liqueurs, est-il besoin d'insister sur leur caractère funeste ? Hélas ! dans certains départements on les voit s'introduire même à l'école maternelle. Rien n'est plus criminel.

Il ne suffit pas de se procurer de bons aliments, il faut qu'ils soient bien préparés De là l'importance de la cuisine. Tout lycée, tout collège devrait avoir un cuisinier largement rémunéré et tout économe devrait être réellement convaincu qu'il doit s'inspirer de l'hygiène pour la confection de ses menus. Je dirai même que ces menus doivent varier selon les saisons, les climats, les occupations.

Pour la composition des repas, les habitudes sociales et familiales priment malheureusement la logique physiologique.

Ainsi l'habitude française de donner un premier déjeuner très léger me paraît fâcheuse. On se contente le plus souvent de faire prendre aux enfants vers sept heures et demie un peu de lait, additionné ou non de café ou de chocolat, et un peu de pain. En voilà jusqu'à midi. Aussi de 8 heures au grand déjeuner, l'enfant fabrique souvent ses calories avec ses réserves et non avec sa matière circulante, ce qui est mauvais. Combien il serait plus rationnel que ce premier déjeuner fût copieux et varié : viande froide, œufs, fruits cuits, confitures, tantôt ceci, tantôt cela. Cela serait préférable pour l'estomac : au repas de midi l'appétit serait moins excessif et la digestion meilleure.

Le déjeuner du milieu du jour reste le repas le plus copieux : potage, viande, poisson, légumes, desserts doivent le constituer. Le goûter variera suivant les occupations, la saison et l'espace entre le déjeuner et le souper ; il sera varié. Le souper sera léger pour que le sommeil n'en soit pas troublé : on évitera les plats lourds, la viande, les graisses, les excitants.

Les effets du régime alimentaire doivent être soigneusement contrôlés : la balance doit intervenir fréquemment et chaque école en devrait être pourvue.

Il nous reste bien peu de temps pour indiquer les modifications que les régimes devraient subir suivant les écoles. Que de progrès restent à accomplir ! Mme Kergomard nous contait qu'elle avait vu dans certaines écoles maternelles de pauvres petits enfants de 3 ans arriver munis de leur premier déjeuner dont le morceau de résistance

ne saucisse. Cependant de grands efforts sont faits. L'alimen- s'améliore.

quelques années le Directeur de l'orphelinat Prévost, entretenu puis par le département de la Seine, M. Auran, ému de la tion des malades, m'a demandé des conseils et à partir du t où les règles de l'alimentation ont été modifiées conformé- l'hygiène, la morbidité a remarquablement diminué.

les lycées et collèges les menus doivent varier suivant les et les saisons. Dans les écoles industrielles, arts et métiers, niques, la part de vie physique étant plus intense, les matières peuvent prédominer sans inconvénient. Dans les hautes comme Polytechnique, qui sont des internats dans les grandes la nourriture doit être très substantielle, assez carnée et très lisée pour empêcher la tuberculose.

quelque temps à l'École Centrale, le service du réfectoire fermé à un industriel qui avait mis les élèves au régime exclusif tecks coriaces et des pommes de terre frites. Il a fallu orga- ne révolte pour avoir raison de cette exploitation éhontée. plus mal nourris des étudiants sont peut-être les étudiants qui vont des restaurants à prix fixes où ils ne mangent pas ux brasseries où ils boivent et fument trop. Les étudiants en ne qui devraient donner l'exemple du choix rationnel d'une tation sagement réglée ont souvent l'imprudence de se passer mier déjeuner. Gare à la tuberculose !

luons. Après mon enquête de 1898 j'ai pu affirmer que de progrès avaient été réalisés dans l'alimentation des collèges éral. En 1906, ces vues étaient confirmées, avec une certaine de voir dévier le mouvement en sens contraire, sacrifiant le l'apparence.

ste un gros problème à résoudre, celui de concilier des besoins uels plus ou moins temporaires avec les nécessités d'une or- tion générale.

t en effet indispensable, surtout pour les habitants des villes r certaines classes de la société, de tenir compte du grand e d'enfants et d'adolescents mal portants, sinon tout à fait s, et prédisposés à certaines maladies.

n'objecte que les collèges ne sont pas des hôpitaux et qu'ils rganisés pour les enfants non malades. Mais où commence la ie ?

bien d'écoliers sont en réalité de santé très délicates ! Hélas !

en majorité nos enfants se portent mal. Combien souffrent déjà de dyspepsie, d'atonie du tube digestif, de dérangements nerveux, de dilatation de l'estomac, d'entérite, de constipation et sont guettés par l'appendicite ! Ce sont des fils de nerveux.

Combien sont fils de goutteux et présentent des symptômes d'arthritisme, de ralentissement de la nutritution ! Ils ne demandent qu'à être malades (pardonnez cette formule tristement ironique) et le deviendront sûrement si on les nourrit avec trop de viande, si l'oseille, les épinards, les haricots verts, le cacao, le thé, le café entrent pour une trop forte part dans leur alimentation.

D'autres sont prédisposés à la tuberculose : ils sont lymphatiques, déminéralisés. Ils ont besoin au contraire d'un régime où la viande et les graisses entrent pour une forte part.

Ceux-ci enfin ont une croissance trop rapide ou sont en convalescence : il faut que leur digestion soit surveillée, leur ration augmentée en phosphates, en lécithine.

Faut-il éloigner ces enfants du collège, interrompre leurs études, leur fermer toutes les carrières dont l'entrée n'est ouverte qu'à ceux qui ont fait leurs classes ? Non, cela n'est pas possible.

Il y a là un problème difficile à résoudre, mais non pas insoluble. La solution doit être cherchée dans la répartition des écoliers par tables ou par réfectoires, suivant trois ou quatre grandes catégories dont le régime sera institué de concert par l'administration du lycée et le médecin attaché à l'établissement.

Notre confrère le Dr Viel a soumis au Congrès international de Londres un projet d'organisation de l'enseignement de l'hygiène alimentaire. La notion de son importance, on le voit, tend à s'affirmer, espérons que d'ici peu elle s'imposera. C'est l'avenir, c'est le progrès, ayons les yeux tournés vers lui et hâtons la marche en avant par nos efforts communs. Unissons-nous dans ce but, médecins, familles, directeurs d'établissements scolaires, tous ceux que préoccupe l'avenir de notre race et la santé de nos enfants.

Dr Paul Le Gendre.

ES MENSURATIONS ANTHROPOMÉTRIQUES CHEZ L'ENFANT

Par le Dr L. DUFESTEL
Médecin inspecteur des Écoles de la Ville de Paris.

I

e médecin qui cherche à se rendre compte du développement sique de l'enfant et qui désire étudier la croissance normale est ement frappé des divergences existant entre chaque observateur. technique varie selon les auteurs; le siège de la mensuration ère pour un même organe; enfin la terminologie elle-même est confuse et des expressions semblables servent à désigner des ses très différentes.

e sorte qu'il devient très difficile de comparer entre eux des donents si dissemblables et qu'ils perdent ainsi une partie de leur eur.

es modifications scientifiques subies par les exercices physiques e développement de la gymnastique suédoise, qui chez les enfants rtout pour but de développer les organes respiratoires, ont proué de nombreuses recherches sur la croissance, et sur l'influence exercices physiques sur le développement général.

e moment nous semble venu de demander au Comité français 'Hygiène scolaire d'abord, puis au deuxième Congrès internatiode Londres ensuite, de discuter ce sujet de façon à amener si sible une entente internationale sur les règles à suivre pour les ncipales *mensurations anthropométriques chez l'enfant*. Nous vouons qu'il en résultât une sorte de guide pratique permettant aux érents observateurs de pouvoir coordonner leurs travaux. Ce de devient indispensable à la veille de l'adoption des carnets et es scolaires de santé. L'uniformité dans la rédaction de ces carnets iches au moins pour les principales mensurations en doublera l'intét permettra une étude plus approfondie des lois du développement. otre but n'est pas d'enlever à chaque observateur son initiative sonnelle. Chacun restera toujours libre de diriger ses recherches n le but qu'il se propose. Nous ne voulons indiquer qu'une direc- générale que tous auraient intérêt à suivre.

II

Les mensurations qui nous permettent de nous rendre compte du développement normal de l'enfant peuvent, à notre avis, être classées en trois catégories :

1° Celles qui donnent la notion du développement général — ce sont : le *Poids* et la *Taille*.

2° Celles qui renseignent sur la capacité vitale ou respiratoire.

3° Celles qui donnent la mesure du développement musculaire.

Nous laissons de côté les mensurations crâniennes, le rapport entre le développement du cerveau et celui de la boîte crânienne étant tout à fait variable.

1° Mensurations donnant la notion du développement général

a) Le *Poids*. Tout le monde est d'accord sur le poids.

b) Mais pour la *Taille* il n'en est plus de même. Les uns suivant la tradition veulent la prendre debout, d'autres (Papillault-Lapicque) demandent qu'elle soit prise couchée. Pour nous, nous ne voyons aucun avantage à la prendre dans le décubitus dorsal, et nous y voyons une difficulté d'exécution considérable.

Les Drs Variot et Chaumet qui ont mesuré plus de 4 000 enfants de nos écoles les ont tous pris debout. Ils n'ont couché sur la table de leur Pédiomètre que les enfants des crèches au-dessous de 2 ans qu'il était impossible de mesurer debout.

M. Manouvrier, en réponse à M. Papillault qui reprochait aux Drs Variot et Chaumet leur technique pour la mensuration de la taille s'exprime ainsi : « On est obligé de mesurer les cadavres couchés, et il peut être avantageux dans certaines occasions et pour l'étude de certaines questions de mesurer aussi les sujets vivants dans cette position couchée. Mais ce n'est pas une raison pour abandonner la position debout adoptée jusqu'à présent dans la technique anthropométrique.

« Il y a des avantages et des inconvénients dans tous les systèmes. Il ne faut pas sans nécessité introduire dans une technique enseignée depuis 50 ans et suivie par une foule d'investigateurs des changements qui, pour être favorables à un certain nombre de comparaisons, en gêneraient d'autres en beaucoup plus grand nombre. Les nécessités de la statistique imposent une grande réserve dans

l'innovation en anthropométrie... En général la position debout est à conserver » (in *Bulletin de la Soc. d'Antropologie de Paris* 1906, 18 janvier).

Godin qui a si bien étudié la question de la croissance adopte aussi la taille debout, en trouvant des avantages et des inconvénients à chaque méthode. Ajoutons qu'à Paris tout au moins, pour des raisons de convenance, il nous paraît difficile de faire accepter la mensuration dans le décubitus dorsal des grandes jeunes filles.

2° Mensurations de la *Capacité vitale* ou *respiratoire*. — Ces mensurations intéressent tout particulièrement le médecin ; car l'accroissement du thorax et de la capacité pulmonaire ont une influence capitale sur l'état de santé de l'enfant. La gymnastique actuelle tend de plus en plus à prendre un caractère physiologique ; elle développe surtout les poumons et par contre-coup les organes de la circulation. Il y a donc un intérêt considérable à connaître le résultat de ces exercices sur le développement de l'enfant.

Nous avons à notre disposition trois mensurations :

a) La Spirométrie.

b) La mesure des périmètres du thorax.

c) et la mesure des diamètres.

a) *La Spirométrie* qui donne la quantité d'air expiré dans un mouvement respiratoire est certes la mesure qui permet le mieux d'apprécier la capacité pulmonaire. Malheureusement c'est une mesure difficile à prendre chez l'enfant. Elle ne devient possible et encore dans de proportions variables que vers l'âge de 7 à 8 ans. Plus l'enfant avance en âge, plus les chances de réussite augmentent Nous avons vu des enfants de 10 ans qui ne pouvaient arriver à souffler dans un spiromètre. On a fait à la spirométrie une objection sérieuse en disant que le sujet en expérience n'expire jamais complètement tout l'air contenu dans ses poumons. Il y a toujours de l'*air résidual*. Il reste chez tous les enfants une quantité d'air qu'ils ne peuvent faire sortir mais ce reliquat variable pour chaque enfant n'a qu'une importance relative. Les instruments sont très nombreux et tous de valeur différente. Nous nous sommes toujours servi du spéromètre construit par Verdin.

Ceux d'Hutchinson, Broca, Boudin, Galante, Tissot, du Dr Dupont et de bien d'autres encore sont très connus.

Nous pensons que ce qu'il y a de mieux c'est de chercher à obtenir que l'enfant souffle tout le contenu de ses poumons dans l'appareil après une forte expiration. Certes il est certain qu'on n'a pas ainsi la mesure de la quantité d'air inspiré normalement à chaque respi-

II

Les mensurations qui nous permettent de nous rendre comp
développement normal de l'enfant peuvent, à notre avis, être cla
en trois catégories :

1° Celles qui donnent la notion du développement général
sont : le *Poids* et la *Taille*.

2° Celles qui renseignent sur la capacité vitale ou res
toire.

3° Celles qui donnent la mesure du développement mu
laire.

Nous laissons de côté les mensurations crâniennes, le rapport
le développement du cerveau et celui de la boite crânienne étant
à fait variable.

1° Mensurations donnant la notion du développement g
ral

a) Le *Poids*. Tout le monde est d'accord sur le poids.

b) Mais pour la *Taille* il n'en est plus de même. Les uns su
la tradition veulent la prendre debout, d'autres (Papillault-Lapi
demandent quelle soit prise couchée. Pour nous, nous ne vo
aucun avantage à la prendre dans le décubitus dorsal, et n
voyons une difficulté d'exécution considérable.

Les Drs Variot et Chaumet qui ont mensuré plus de 4000 en
de nos écoles les ont tous pris debout. Ils n'ont couché sur la
de leur Pédiomètre que les enfants des crèches au-dessous de 2
qu'il était impossible de mesurer debout.

M. Manouvrier, en réponse à M. Papillault qui reprochait
Drs Variot et Chaumet leur technique pour la mensuration
taille s'exprime ainsi : « On est obligé de mesurer les cadavres
chés, et il peut être avantageux dans certaines occasions et
l'étude de certaines questions de mesurer aussi les sujets vi
dans cette position couchée. Mais ce n'est pas une raison pour a
donner la position debout adoptée jusqu'à présent dans la techn
anthropométrique.

« Il y a des avantages et des inconvénients dans tous les systè
Il ne faut pas sans nécessité introduire dans une technique ensei
depuis 50 ans et suivie par une foule d'investigateurs des cha
ments qui, pour être favorables à un certain nombre de comp
sons, en généraient d'autres en beaucoup plus grand nombre.
nécessités de la statistique imposent une grande réserve

l'innovation en anthropométrie... En général la position debout est à conserver » (in *Bulletin de la Soc. d'Antropologie de Paris* 1906, 18 janvier).

Godin qui a si bien étudié la question de la croissance adopte aussi la taille debout, en trouvant des avantages et des inconvénients à chaque méthode. Ajoutons qu'à Paris tout au moins, pour des raisons de convenance, il nous paraît difficile de faire accepter la mensuration dans le décubitus dorsal des grandes jeunes filles.

2° Mensurations de la *Capacité vitale* ou *respiratoire*. — Ces mensurations intéressent tout particulièrement le médecin ; car l'accroissement du thorax et de la capacité pulmonaire ont une influence capitale sur l'état de santé de l'enfant. La gymnastique actuelle tend de plus en plus à prendre un caractère physiologique ; elle développe surtout les poumons et par contre-coup les organes de la circulation. Il y a donc un intérêt considérable à connaître le résultat de ces exercices sur le développement de l'enfant.

Nous avons à notre disposition trois mensurations :

a) La Spirométrie.

b) La mesure des périmètres du thorax.

c) et la mesure des diamètres.

a) *La Spirométrie* qui donne la quantité d'air expiré dans un mouvement respiratoire est certes la mesure qui permet le mieux d'apprécier la capacité pulmonaire. Malheureusement c'est une mesure difficile à prendre chez l'enfant. Elle ne devient possible et encore dans de proportions variables que vers l'âge de 7 à 8 ans. Plus l'enfant avance en âge, plus les chances de réussite augmentent. Nous avons vu des enfants de 10 ans qui ne pouvaient arriver à souffler dans un spiromètre. On a fait à la spirométrie une objection sérieuse en disant que le sujet en expérience n'expire jamais complètement tout l'air contenu dans ses poumons. Il y a toujours de l'*air résidual*. Il reste chez tous les enfants une quantité d'air qu'ils ne peuvent faire sortir mais ce reliquat variable pour chaque enfant n'a qu'une importance relative. Les instruments sont très nombreux et tous de valeur différente. Nous nous sommes toujours servi du spéromètre construit par Verdin.

Ceux d'Hutchinson, Broca, Boudin, Galante, Tissot, du Dr Dupont et de bien d'autres encore sont très connus.

Nous pensons que ce qu'il y a de mieux c'est de chercher à obtenir que l'enfant souffle tout le contenu de ses poumons dans l'appareil après une forte expiration. Certes il est certain qu'on n'a pas ainsi la mesure de la quantité d'air inspiré normalement à chaque respi-

ration. Mais il est bien difficile de faire autrement. D'un autre côté le chiffre ainsi obtenu donne l'appréciation de sa puissance respiratoire.

b) *Le Périmètre thoracique* avait été jusqu'à ces dernières années considéré comme une mensuration sérieuse et qui servait à juger l'état de santé général. Mais depuis quelque temps on l'attaque sous divers prétextes. Nous pensons que la raison de cette sorte de déchéance du périmètre thoracique est qu'on a voulu lui demander plus qu'il ne pouvait donner. On espérait trouver en lui un signe de présomption de tuberculose. C'est une erreur qu'il faut savoir reconnaître.

« Les dimensions du thorax, dit Sappey (*An. top.* I., 349) ne sauraient être étudiées avec trop de soin, car on chercherait vainement dans l'économie un appareil ou l'énergie de la fonction soit aussi rigoureusement liée au volume des organes. Une poitrine largement développée accuse toujours des poumons volumineux, une respiration puissante, une circulation rapide, une nutrition active, un grand développement des muscles ; elle annonce en un mot la plénitude de la vigueur de la vie, et la vigueur de la constitution : heureux privilège qui coïncide avec la saillie et la rondeur des épaules, en sorte qu'aux dimensions de celles-ci on peut juger au premier coup d'œil de l'ampleur du thorax. »

Ces paroles reflètent l'état de l'opinion jusqu'à ces temps derniers ; du reste les médecins militaires eux aussi avaient depuis longtemps considéré le périmètre thoracique comme ayant une grande importance et jusqu'à ces dernières années nul n'entrait dans l'armée s'il ne présentait une mensuration thoracique déterminée.

Certes le périmètre par lui-même n'a qu'une valeur relative mais l'amplitude respiratoire c'est-à-dire la différence entre les périmètres dans l'inspiration et l'expiration a une importance. Le Dr Dinet dans un article de l'*Hygiène Scolaire* a bien résumé la question.

On a fait au périmètre de nombreuses objections que M. Binet a reprises récemment.

Ces objections sont de deux ordres, elles portent sur le sujet lui-même et sur l'opérateur.

Le tour de poitrine, dit M. Binet, peut être augmenté :

Par la saillie des pectoraux ;

Par l'abondance du tissu adipeux ;

Par la proéminence des seins.

Les deux premières causes d'erreur sont bien rares chez nos enfants des écoles de Paris. Le tissu adipeux est chez l'enfant bien ra-

développé au point d'être une cause d'erreur importante.
ue Quetelet et tous les auteurs qui ont fait des tables de ce ont rejeté pour le poids les adipeux? ils les ont pris dans yenne et avec raison.
uoi les rejeter dans les moyennes du périmètre thoracique ?
t à la proéminence des seins il suffit de prendre le périmètre is ou au-dessous.
uses d'erreur provenant de l'opérateur ou de ses instruments raissent facilement évitables.
ban, dit M. Binet, est infidèle et souvent mal gradué, mais en facile de le vérifier.
ire à la longue. On trouve dans le commerce des mètres en fils entrecroisés qui ne se modifient pas ou peu. Nous rvons du même mètre depuis plus de deux ans et chaque nous le vérifions nous ne constatons rien d'anormal.
avons toujours soin de faire au crayon dermographique un 'endroit où nous devons faire la mensuration.
t à la nécessité de mettre l'enfant nu jusqu'à la ceinture nous rons que c'est indispensable
possible de soupçonner une légère déviation de la colonne le si le torse n'est pas découvert ?
vons-nous pas aussi que le Pr Grancher recommandait d'au-les enfants à nu ?
l'avons toujours fait et n'avons jamais eu d'objections de la parents.
osse objection qu'on peut faire au périmètre, c'est ainsi que montré le Pr Maurel, de Toulouse, que les rapports entre la thoracique et le périmètre, non seulement ne sont pas tou-roportionnels, mais peuvent être augmentés ou diminués ; nt dit qu'un même périmètre peut envelopper des surfaces tes.
le périmètre nous donne la différence entre l'expiration et tion, véritable coefficient de la dilatation pulmonaire, et te raison il doit être conservé. Il nous permet de suivre les tions qui surviennent à la suite des exercices respiratoires.
nsi qu'après quelques semaines de gymnastique respiratoire rès surpris de trouver une diminution du périmètre xypho-

nt sachant mieux respirer vide son poumon plus complè-d'où la diminution du périmètre, mais par contre le plus le coefficient de dilatation a augmenté.

La mensuration des périmètres nous permet aussi de suivre les modifications de la manière dont l'enfant respire, et elle nous montre qu'après un entraînement de quelques semaines le périmètre axillaire l'emporte sur le xyphosternal chez la plupart des sujets exercés.

Chez 45 garçons non exercés les périmètres axillaires et xyphosternal étaient égaux dans 6 cas à l'expiration Le sternal l'emportait dans 8 cas et l'axillaire dans 31 cas.

Lorsque ces enfants furent exercés, après 9 mois, les modifications suivantes survinrent : il n'y avait plus que chez deux enfants où les périmètres étaient égaux. Chez quatre le périmètre xyphosternal était supérieur et chez nos trente-neuf autres garçons le périmètre axillaire l'emportait.

Pour toutes ces raisons nous pensons que chez l'enfant il faut conserver les périmètres axillaires et xyphosternal en ayant soin de noter la différence entre l'expiration et l'inspiration, différence qu'on appelle *coefficient de dilatation* ou *amplitude respiratoire*.

c. *Les diamètres thoraciques*. — On prend généralement deux diamètres. L'antéro-postérieur au niveau de l'apophyse xyphoïde et le transverse sur une ligne horizontale correspondant à cette apophyse.

Ces diamètres ont leur importance mais ils nécessitent un compas d'épaisseur et une assez grande habitude. De plus, si le diamètre antéro-postérieur présente un point de repère fixe au niveau de l'apophyse, il est plus difficile de trouver celui du diamètre tranverse, si l'on n'a pas eu soin de marquer un trait horizontal sur la ligne axillaire correspondant à la hauteur de l'apophyse xyphoïde. Un compas supporté sur un pied évite cette manœuvre.

Il faut toujours chercher l'amplitude respiratoire, c'est-à-dire la différence entre une expiration forcée et une inspiration maxima, dans chaque diamètre.

Depuis Fourmentin qui le premier, en 1874, calcula l'*Indice thoracique* en imitant ce que les anthropologistes avaient fait pour le crâne, beaucoup de médecins ont repris cette question et tiré des conclusions de ces mensurations. L'indice thoracique est le rapport du diamètre transverse $\times$ 100 au diamètre antéro-postérieur :

$$\frac{\text{DT} \times 100}{\text{D. AP}} = \text{Indice thoracique.}$$

Weisgerber, dans une thèse inspirée par Broca en 1879, poursuit

ces recherches et donne 140 comme indice de l'homme adulte bien portant.

D'après cet auteur l'indice thoracique augmente de la naissance à l'âge de 30 ans, reste stationnaire chez l'adulte et diminue dans la vieillesse.

Il tire des conclusions cliniques fort importantes de l'indice thoracique. Dans la tuberculose pulmonaire par exemple, le diamètre transverse augmente, l'antéro-postérieur diminue, l'indice est élevé, il traduit la déformation générale marquée par un aplatissement relatif antéro postérieur.

Fourmentin érige en lui le principe suivant : « que les grands indices correspondent toujours à des constitutions faibles ou délabrées ».

Godin, dans ses recherches sur la croissance, appelle indice thoracique le rapport du diamètre antéro-postérieur $\times$ 100 au diamètre transverse. Sa formule :

$$\frac{\text{D. AP} \times 100}{\text{DT}} = \text{Indice thoracique},$$

est le contraire des observations précédentes, et il donne, comme moyenne d'indice thoracique d'un enfant de 14 ans, 72.

Il faudrait pourtant s'entendre aussi sur la terminologie et la fixer d'une façon définitive.

Un fait que nous tenons à signaler parce que nous l'avons constaté chez la plupart des enfants entraînés aux exercices respiratoires, c'est que lorsqu'on applique le compas aux points de mensuration, l'enfant étant en expiration forcée on voit le diamètre antéro-postérieur diminuer légèrement de 3 à 5 millimètres généralement, puis augmenter ensuite. Le fait est moins fréquent pour le diamètre transverse. L'interprétation de ce fait, qui nous avait intrigué au moment de nos premières mensurations, provient de ce que les enfants dans le mouvement d'inspiration commencent par remplir la partie supérieure du poumon ; la première partie du mouvement donne une respiration thoracique supérieure avec élévation du diaphragme. Ce n'est que dans le second temps que l'augmentation des diamètres se produit.

Toutes ces difficultés d'apprécier la capacité vitale de l'enfant, soit par la spirométrie ou la mesure des diamètres et des périmètres, nous avaient fait rechercher un moyen pratique de connaître les résultats des exercices respiratoires ; Dans ce but nous avons fait construire

après bien des tâtonnements et des recherches un appareil enregistreur qui, en quelques secondes, nous donne un graphique de la coupe horizontale du thorax à la hauteur que nous désirons, en expiration et en inspiration à moitié de sa grandeur réelle. Nous obtenons ainsi des documents faciles à comparer et qui permettent d'apprécier instantanément les progrès réalisés par l'enfant.

3° *Mesure de la force musculaire*. — Nous pensons que pour apprécier complètement le développement de l'enfant il faut ajouter aux mensurations que nous venons de passer en revue des mesures dynamométriques nous permettant de juger si le développement musculaire est en rapport avec le poids et la taille.

On se contente le plus souvent de mesurer avec un dynamomètre l'action des fléchisseurs des doigts. Mais cette mensuration unique ne donne qu'une faible idée de la force du sujet. Nous avons étudié alors l'effort produit par les deux mains tirant en sens opposé sur un dynamomètre, puis l'action des fléchisseurs de l'avant-bras sur le bras, la traction horizontale, enfin la traction verticale.

Dans tous ces efforts il n'entre en jeu qu'un petit groupe de muscles. Ces expériences réunies donnent bien la nature de la force de l'enfant.

Mais leur variété demande un assez long temps d'exécution. Nous avons cherché une épreuve unique mettant en jeu le plus grand nombre de muscles possible et facile à exécuter. Nous nous sommes arrêtés à l'action des muscles redresseurs du tronc.

Nous nous servons pour cette épreuve du dynamomètre du Burcq muni de sa planchette.

L'instrument est attaché par une corde solide pouvant être allongée ou raccourcie à volonté à une planchette. L'enfant le tronc fléchi sur les membres inférieurs met le pied droit sur la planchette, le pied gauche écarté en arrière, puis faisant résistance avec son pied sur la planchette, il saisit à deux mains la poignée du dynamomètre en cherchant à redresser le tronc.

Un grand nombre de muscles entrent en jeu dans ce mouvement et nous pensons qu'il permet de se rendre un compte exact du développement musculaire de l'enfant.

Nous ne faisons faire qu'une seule traction aussi énergique que possible, mais sans secousse, sachant que toutes les tractions ultérieures ne pourraient qu'émousser la force de l'enfant.

Nous pensons qu'il y aurait lieu d'ajouter à toutes ces mensurations le périmètre maximum du bras et du mollet qui, chez les enfants, donne la notion de l'accroissement des membres.

III

Guide technique des mensurations à prendre chez l'Enfant.

Pour être renseigné sur le développement de l'enfant il y a trois catégories de mensurations à prendre :

I Celles qui donnent la notion du *développement général*. Ce sont *le Poids* et *la Taille*.

II. Celles qui indiquent la *Capacité vitale* ou *respiratoire*. Ce sont *la Spirométrie, la Périmétrie* et *la Diamétrie*.

III. Celles qui donnent la notion du développement musculaire et de la force. Ce sont les mensurations *dynamométriques*.

I. *Mensurations donnant la notion du développement général.*

1° *Le Poids.* Il faut peser le sujet le matin avant le repas de midi. Il doit être débarrassé de tous les vêtements qui ne sont pas indispensables.

Les garçons gardent la chemise et le pantalon, les fillettes leur chemise et un jupon.

On doit immobiliser le plateau de la bascule avant d'y faire monter l'enfant.

2° *La Taille* sera prise debout, sans chaussures, les talons rapprochés, la pointe des pieds écartée, le regard fixé devant soi et la tête droite. Il faut que la tige transversale de la toise porte bien sur le vertex. Il faut faire dénouer les cheveux des jeunes filles de façon à éviter les causes d'erreur.

II. *Mensurations de la Capacité vitale ou respiratoire.*

1° *Spirométrie.* Quel que soit l'instrument dont on se sert, il faut que l'embouchure soit bien à portée du sujet en expérience, afin qu'il puisse la saisir facilement.

Commencer par bien faire comprendre à l'enfant ce qu'on lui demande. Au besoin lui faire exécuter une sorte de répétition.

L'estomac devra être vide de façon à ne pas gêner les mouvements du diaphragme.

Le sujet sera debout, les pieds légèrement écartés, les bras libres, les épaules un peu effacées ; on lui fera exécuter par le nez une inspiration lente, profonde, sans secousses, suivie immédiatement après

d'une expiration par la bouche, sans saccades, dans l'embouchure du spiromètre. Nous faisons généralement exécuter trois inspirations successives suivies de trois expirations en mettant un intervalle d'une à deux minutes entre chaque épreuve et nous notons l'expiration maxima.

Certains enfants, par intimidation ou pour toute autre raison, ne peuvent arriver au résultat voulu. Nous leur faisons regarder ce que leurs camarades exécutent et nous leur faisons ensuite recommencer l'épreuve.

2° *Périmétrie.* Le périmètre thoracique se prend avec un ruban métrique ciré qu'on doit avoir eu soin de vérifier.

Nous conseillons de prendre deux périmètres :

a) Immédiatement sous l'aisselle ;

b) Au niveau de l'appendice xyphoïde.

et de noter dans chaque cas l'amplitude respiratoire.

L'enfant est debout, les talons joints, les bras tombant le long du corps.

Pour le périmètre axillaire, le mètre est passé sous les bras et les deux bouts sont ramenés en avant.

Il faut avoir soin de remonter le ruban métrique aussi haut que possible de façon qu'il touche les bords de l'aisselle, mais en le maintenant horizontal.

L'extrémité du ruban qui porte les premières divisions est fixé sur la poitrine et l'autre est appliqué par-dessus. On ordonne alors à l'enfant d'inspirer le plus profondément possible et de faire ensuite une expiration complète. On note avec soin les deux chiffres extrêmes dont la différence donne l'amplitude de la respiration.

Pour le périmètre xyphosternal, nous avons toujours soin de tracer au niveau de l'insertion de l'apophyse xyphoïde un trait horizontal au crayon dermographique.

L'enfant est dans la même position que précédemment.

Ce qu'il faut surtout surveiller c'est que le ruban reste bien horizontal.

3° *Diamétrie.* Pour la mesure des diamètres on se sert d'un compas d'épaisseur dont les différents modèles dérivent tous des compas de Baudelocque ou de Broca. On prend généralement deux diamètres :

L'antéro-postérieur et le transverse.

L'enfant est dans la même attitude que pour le périmètre.

Pour l'antéro-postérieur on se sert du point de repère marqué au niveau de l'apophyse xyphoïde. L'une des pointes du compas y est

appliquée, la seconde étant portée sur la vertèbre du même plan horizontal.

On lit sur la tige graduée l'écartement des pointes en inspiration et en expiration.

Pour bien prendre le diamètre transverse, il faut avoir eu soin de tracer une ligne horizontale de l'apophyse xyphoïde à l'angle des côtes et c'est sur la partie la plus saillante du thorax à ce niveau qu'on mesure le diamètre On notera les deux chiffres extrêmes en inspiration et en expiration.

III. *Mensurations dynamométriques.*

Pour mesurer la force musculaire on se sert d'instruments appelés *dynamomètres*. Il y en a de nombreux modèles.

Nous nous sommes toujours servi d'un dynamomètre à double effet avec lequel on peut enregistrer la traction et la pression.

Pour mesurer l'effort maximum des muscles fléchisseurs des doigts, il faut avoir un instrument que l'enfant puisse bien saisir dans sa main. On le fait presser aussi fortement que possible et l'aiguille donne le chiffre de la pression exprimée en kilogramme.

Pour mesurer l'effort maximum des muscles extenseurs du tronc, nous avons employé la planchette et le dispositif du Dr Burcq.

Le dynamomètre est attaché par une corde solide à une planchette sur laquelle l'enfant met son pied droit avec lequel il va faire résistance. La longueur de la corde peut être facilement augmentée ou diminuée selon la taille de l'enfant. Celui-ci fléchissant le tronc sur les membres inférieurs saisit avec ses deux mains la poignée du dynamomètre et essaye de se relever, en évitant de fléchir les membres inférieurs et en maintenant les bras tendus. On lit sur le dynamomètre la valeur de l'effort effectué.

DE LA MUSIQUE COMME MISE EN TRAIN DU TRAVAIL SCOLAIRE

Nous nous rappelons tous la torpeur de l'étude du matin, les yeux gros, encore pleins de sommeil, la mise au travail lourde, pénible, quand ce n'était pas tout bonnement la reprise du somme inter

rompu, sous l'œil à demi-complice du maître, derrière une rangée de livres.

Cette pénible mise au travail du matin pourrait être améliorée par une nouvelle méthode conforme avec la physiologie de la circulation cérébrale, avec la psycho-physiologie du travail et avec les résultats connus de l'influence des sensations auditives sur les quantités de travail fournies, sur les temps de réaction et de mise en train du travail.

On sait que dans un travail intellectuel c'est la mise en train qui est le plus pénible et le plus long (1). Cogenda mens ut incipiat, disait Sénèque. Féré nous a appris que « les excitations auditives quand elles agissent peu de temps avant le début du travail, déterminent une suractivité évidente (2) » ; que « les excitations agréables s'accompagnent d'une augmentation de la capacité de travail (3) » que « les excitations sensorielles ont une valeur au point de vue de la mise en train : leur effet est transitoire, mais il peut suffire à déterminer une suractivité qui s'étend aux fonctions de nutrition et peut être utile pour un temps. En outre elles sont capables d'amener une modification de l'orientation des idées et du ton émotionnel *qui persiste avec ses effets généraux* quand l'excitation a cessé (4) ».

Féré nous dit encore, à la suite de Darlington et Talbot (5) que « les excitations capables d'exciter la puissance motrice, comme les excitations musicales, loin de distraire l'attention, peuvent la favoriser », et cela est bien en rapport avec la psychologie de l'attention telle qu'elle est sortie des travaux de M. Ribot ; l'attention spontanée est un don de la nature *très inégalement réparti* suivant les individus ; elle a *toujours pour cause des états affectifs*. « L'attention, nous dit M. Ribot, dépend d'états affectifs, les états affectifs se réduisent à des tendances, les tendances sont au fond des mouvements (ou arrêts de mouvements) conscients ou inconscients. L'attention, spontanée ou volontaire, est donc liée à des conditions motrices dès son origine même (6). » Sikorski a montré aussi que l'activité et l'attention des enfants se développent surtout dans les jeux (7).

(1) Mosso. — *La fatigue intellectuelle et physique*, p. 169.
(2) Féré. — *Travail et plaisir*, p. 112.
(3) Féré. — *Loc. cit.*, p. 123.
(4) Féré. — *Loc. cit.*, p. 214.
(5) L. Darlington et E.-B. Talbot. — *The american Journ. of psychology*, vol. IX, 1898, p. 332.
(6) Th. Ribot. — *Psychologie de l'attention*, p. 174.
(7) *Rev. philosophique*, avril 1883.

Voilà les bases théoriques de notre méthode posées. La méthode elle-même consisterait dans cette chose très simple : quelques minutes d'un chant choisi, comme prélude au travail et matière d'excitation cérébrale.

Cette méthode est conforme à la pratique bien connue de nombre d'écrivains. « En hiver, dit Milton entre autres, souvent bien avant que le son de la cloche ait réveillé l'homme pour l'action ou la prière ; en été, dès le premier chant des oiseaux et parfois avant, je me mets à lire les meilleurs auteurs ou je les fais *lire à haute voix pour préparer l'attention* ou garnir la mémoire (1) ». Les exemples semblables ne manquent pas. M. Lavisse écrivait un jour qu'il faut « mettre le mouvement et l'entraînement là où si longtemps on a essayé de se procurer la plus grande somme possible de facilité et d'immobilité ».

Le chant aurait pour but non seulement de mettre la machine cérébrale en train, mais de l'y mettre plus rapidement qu'aucune autre méthode, de plus, de la mettre en train joyeusement, ce qui importe, Féré nous apprenant encore que si les excitations agréables s'accompagnent d'une augmentation de la capacité de travail, « c'est une diminution quand il s'agit d'excitations désagréables (2) ».

En pratique il s'agira donc de choisir la musique la mieux apte à exciter le travail cérébral et de fixer le temps nécessaire et suffisant à cette excitation.

D[r] A. Mignon.

COMITÉ CENTRAL DE LA L. H. S.

Séance du 21 Juin 1907.

Présents : MM. Bonnet, Bougier, Butte, Bridoux, Brocard, Courtois, Dinet, Dufestel, Friedel, Gourichon, Guinon, Marillier, Mathieu, Mosny, Méry, Le Gendre, Normand, Roux, Siredey.

Excusés : MM. Philippe, Créhange, d'Hubert, H. Bernès.

M. le Président donne connaissance de la liste des ouvrages et brochures envoyés au bureau de la Ligue.

(1) Cité par J. Lubbock. — *Emploi de la vie.*
(2) Féré. — *Travail et plaisir*, p. 123.

Le rapport sur la question des compositions vient ensuite en discussion devant le Comité.

L'auteur de ce rapport, M. Bernès étant absent, M. Bougier le résume à sa place. Il donne lieu à la discussion suivante (1) :

M. Marillier. — Je crois que la nécessité de la composition est indiscutable quelque soit le danger qu'on ait voulu accorder à l'émulation.

M. Friedel. — Je ne crois pas à l'utilité de la composition ; quand j'étais professeur, je savais toujours ce que faisaient mes élèves, sans attendre d'être renseigné par leur composition. Dans les pays étrangers les compositions sont supprimées ; je suis partisan de leur suppression.

Dr Mathieu. — Il s'agit ici de compositions ne demandant pas de préparation spéciale.

M. Friedel. — Oui, mais l'élève est énervé en attendant le jour.

Dr Mathieu. — Il faut alors reprendre la proposition des professeurs du Lycée de la Rochelle qui demandent la suppression de la date fixée d'avance — Y a-t-il intérêt pédagogique, pour que le professeur puisse se rendre compte du degré d'instruction de ses élèves, à ce qu'il fasse faire en classe des devoirs sans aide étrangère ?

Dr Le Gendre. — Si on supprime à l'enfant les concours et qu'on lui supprime les émotions, la première fois qu'il aura à subir des concours destinés à lui ouvrir les portes de sa carrière, il sera démonté. Je viens d'en avoir un exemple récent. Il est peut-être dangereux de ne pas préparer les enfants à subir les concours.

M. Marillier. — J'abonde dans ce sens ; la composition est un entraînement nécessaire. D'ailleurs les enfants sont joyeux à l'annonce de la composition.

Dr Mathieu. — Je vous ferai remarquer que tout ceci se rapporte à l'alinéa 2.

Dr Guinon. — Je crois que la composition est une bonne gymnastique ; elle est sans doute nuisible à quelques anormaux, mais il faut qu'un jeune sujet normal s'entraîne à donner ce coup de collier. Le mal ne sera pas si grand, même s'il se produit quelques troubles, en général momentanés.

M. Normand. — Surtout étant donné qu'un certain nombre d'élèves ne s'inquiètent que bien peu de la composition.

(1) Pour suivre avec fruit cette discussion on est prié de se reporter au nº 19 de l'*Hygiène scolaire* où se trouvent les communications de MM. Mérel de Montjoux, Bernès et Bougier.

THIEU. — En résumé, tout le monde paraît d'accord sur le
de l'utilité de la composition comme exercice d'entraîne-
I. Bernès dit en outre dans le paragraphe 3 que la composition
de comparer l'enfant à lui-même à différentes périodes de sa
aire. Je vous rappelle qu'une discussion a déjà eu lieu ici sur
tion des récompenses.

REDEY. — On a dit tout à l'heure des choses fort justes de part
tre. Mais je suis étonné cependant que mon confrère Guinon
s observé plus de cas d'énervement avant la composition. En
me concerne, j'ai vu des cas nombreux d'énervement avant,
t et après les compositions ; il y a des familles qui prennent
i au tragique. Je crois que cet état constant d'énervement est
un mal pour l'élève, et je ne vois pas quel bénéfice il peut en
Quant aux élèves de la seconde moitié de la classe, ils se dé-
ssent des compositions, et il n'y a certainement chez eux ni
nent ni intérêt quelconque ; comme ils n'espèrent aucun prix,
ont aucun effort.

réfère le classement par série ; ce système est compatible
système des compositions nécessaires, dit-on, pour mesurer
des élèves, tout en enlevant à celles-ci ce qu'elles ont de
. La récompense ne fait qu'irriter l'orgueil, et moins elle
caractère individuel, moins elle aura de dangers.

INON. — Le danger pour certains sujets est nul, et s'il est
it chez les enfants de famille névropathique, il ne faut pas
à-dessus. Mais je crois aussi que, s'il y a lieu de conserver le
e de la composition, il faut modifier celle-ci dans sa pratique et
le classement par série.

ROCARD. — Alors dans ce cas les notes hebdomadaires suffisent.

OUGIER. — Je crois que, dans cette discussion au sujet des
itions, il y a en présence les deux écoles qui se disputent l'Uni-
et aussi la France. Il y a l'école conservatrice et il y a
ui aime la nouveauté et veut modifier ce qui existe et cherche
x, sans savoir s'il existe ; avec les changements succes-
les partisans des nouveautés ont obtenus depuis 1880, les
ont sensiblement baissé. Est ce le moment de supprimer la
ition, sous le fallacieux prétexte qu'elle n'existe pas dans les
rangers ? Nous avons à former des Français et non des Alle-
ou des Anglais ; nous vivons avec une tradition et la compo-
st comme une cellule essentielle de notre corps classique.
ble du système scolaire comporte la composition avec un
nombre d'exercices ; il faut la conserver. Pour ma part je suis

partisan de l'émulation comportant un classement individuel; le classement linéaire est celui qui excite le plus l'émulation des élèves.

Dr Siredey. — Qu'est-ce qui fait la faiblesse principale des études, pour certains sujets ? C'est que, lorsqu'un élève sort de sa classe sans avoir fait le programme de sa classe, il continue à être en retard dans la classe suivante et devient un mauvais élève. Si le classement était fait en séries et s'il était convenu que l'élève faisant partie de la dernière série devra redoubler sa classe, je crois que ce serait un excellent système. Il y a là une idée qui demanderait à être discutée. Dans tout ce qui a été dit, il y a une objection qui persiste : celle du classement individuel. En définitive ce système du classement individuel aboutit à donner des prix à la fin de l'année.

Quels sont donc les élèves qu'intéresse ce classement ? Ceux qui doivent avoir des nominations; les autres se désintéressent de la question des compositions et du classement. Je crois donc qu'en l'état la valeur des compositions ne pourrait être discutée que pour les premiers, elles laissent les autres indifférents. Si par conséquent, on utilisait le classement par série avec la prohibition pour les derniers élèves, on aurait quelque chose de mieux.

M. Marillier. — En disant qu'il n'y avait qu'un nombre restreint d'élèves qui s'intéressaient aux compositions, M. le Dr Siredey n'a-t-il pas démontré par cela même qu'il ne pouvait y avoir qu'une minorité d'énervés ?

Dr Siredey. — C'est possible, mais ce sont précisément les meilleurs qui sont destinés à souffrir de cet énervement.

M. le Dr Mathieu. — Le paragraphe suivant donne simplement les définitions de ce que sont une composition proprement dite et une composition de revision. Il n'y a pas de discussion possible sur ce chapitre.

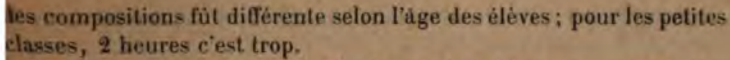
Le paragraphe 3 s'occupe de la durée des compositions.

M. Bougier. — La durée des compositions intéresse en ce moment-ci le corps enseignant. Avec le système des classes d'une heure, les compositions de 2 heures deviennent difficiles.

D'autre part il avait été entendu que les dernières compositions se feraient en juillet, et que le soir les enfants auraient récréation.

Dr Mathieu. — La Ligue pourrait émettre un vœu à ce sujet. Mais il faudrait faire venir les enfants au collège pour les obliger à prendre l'air, car certaines familles ne verraient dans ce congé qu'une chose : un temps plus grand pour faire piocher l'enfant.

M. Marillier. — Les médecins devraient demander que la durée



les compositions fût différente selon l'âge des élèves ; pour les petites classes, 2 heures c'est trop.

Dr Mathieu. — J'ai vu mon fils alors âgé de 13 ans revenir absolument abruti d'une composition de 3 heures en thème latin.

M. Normand. — Trois heures est le délai donné au baccalauréat à la Sorbonne ; cependant je ne crois pas qu'il soit nécessaire ; la plupart du temps, je fais faire les compositions en une heure.

Dr Guinon. — Il faut demander la composition le matin, et un maximum de 2 heures.

Dr Mathieu. — Nous arrivons au paragraphe 4 dans lequel M. Bernès dit qu'il n'y a pas lieu de mettre des livres entre les mains des élèves qui composent, sauf bien entendu les dictionnaires, et qu'il ne faut pas transformer les compositions en épreuves d'agrégation.

Dr Siredey. — J'approuve tout à fait la façon de voir de M. Bernès ; c'est au professeur de poser la question de telle façon que les élèves ne soient pas surpris.

M. Normand. — J'ai vu appliquer à Condorcet le système des compositions avec des livres ; c'était une course aux livres, et les enfants se procuraient de véritables bibliothèques.

Le Dr Mathieu donne lecture des paragraphes 5, 6, 7, 8 et 9 qui ne donnent lieu à aucune remarque importante.

Le paragraphe 10 a trait aux compositions de revision ou de mémoire proprement dite.

Dr Siredey. — Cette partie du rapport de M. Bernès m'a beaucoup séduit. Je crois qu'il faudrait faire faire moins de compositions, et multiplier les interrogations, les *colles* ; ainsi on obtiendrait un maximum d'efforts avec un minimum de fatigue.

Car beaucoup de bons élèves arrivent éreintés aux compositions de fin d'année et ne donnent pas alors ce qu'ils pourraient donner. Ce travail hâtif de revision nécessite un énorme effort et c'est surtout là que se mettent en évidence les accidents nerveux (ici l'orateur cite des cas de somnambulisme qu'il a observés chez des enfants à la période des compositions de fin d'année). D'ailleurs ce travail hâtif ne profite jamais à l'élève qui oublie aussitôt tout ce qu'il a appris de cette façon.

M. Marillier. — Il y aurait certainement avantage à généraliser le système des petites colles, qui est excellent.

A la suite de cette discussion les conclusions du rapport de M. Henri Bernès sont mises aux voix et adoptées.

Il est décidé qu'en raison du Congrès de Londres il n'y aura pas de réunion du Comité en juillet. M. le Président réunira, s'il y a lieu,

pour régler les derniers détails de l'organisation, les membres de la commission exécutive.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le secrétaire général adjoint.
Dr Robert Dinet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

24 Novembre 1906.

Allocution du Dr Albert Mathieu, président.

Mesdames, Messieurs,

Il est juste et il m'est très agréable, à l'ouverture de cette réunion, d'exprimer au nom de notre Ligue notre sincère reconnaissance à nos bienfaiteurs et à nos collaborateurs.

A M. le doyen Debove, qui nous donne une fois de plus l'hospitalité dans l'un des amphithéâtres de l'École de médecine ;

(M. le Pr Debove, comme vous le savez, arrive à l'échéance du décanat et il sera remplacé à la Faculté par l'un des nôtres, M. le Pr Landouzy. C'est dire que la Ligue trouvera près du nouveau doyen la même bienveillance qu'elle a trouvé avec tant de plaisir et d'avantage près de son prédécesseur.)

A M. Croiset, doyen de la Faculté des lettres et au Comité directeur de l'École des Hautes Études, qui nous ont permis d'organiser cet hiver une série de conférences, dans lesquelles les membres du Comité de la Ligue et des amis de notre œuvre, exposeront nos idées sur la rénovation de l'Hygiène scolaire et de la pédagogie naturelle ;

A la librairie Masson qui publie notre Bulletin et veut bien se charger de nombreux envois destinés à la propagande ;

Au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, au trésorier et aux secrétaires des séances ;

A M. L. Bougier, bibliothécaire de la Ligue, qui a bien voulu accepter les fonctions de secrétaire de la rédaction de l'Hygiène sco-

laire et au zèle duquel nous devons déjà le compte rendu du Congrès le Londres, publié dans le dernier fascicule de notre Bulletin.

Je salue avec grand plaisir la présence parmi nous des délégués les Comités de province, MM. le Pr J. Courmont, de Lyon, M. le Dr Jablonski, de Poitiers, M. le Dr Deléarde, de Lille, et je les remercie bien vivement d'être venus ici affirmer la solidarité qui unit les sociétés filles à la société mère. Je suis certain que vous entendrez avec intérêt les renseignements qu'ils nous donneront tout à l'heure sur la vitalité des comités qu'ils représentent.

Mesdames, Messieurs,

Je laisserai à notre Secrétaire général, M. le Dr Mosny et à notre dévoué trésorier le soin de vous exposer les travaux les progrès, la situation morale et la situation financière de notre Ligue. Pour ma part, je me bornerai à vous entretenir des Congrès tenus au cours de cette année dans lesquels il a été question de l'hygiène scolaire et de la préparation du Congrès international de 1910.

Dans plusieurs de ces congrès, soit en France, soit à l'Étranger, les questions d'Hygiène scolaire ont trouvé une place importante ; le Congrès international de Londres leur était exclusivement consacré. La Ligue de l'Enseignement, cédant à nos sollicitations, a enfin introduit l'Hygiène scolaire dans son programme, et, au Congrès de Besançon, la partie essentielle du rapport sur l'éducation physique à l'École primaire que nous avions soumis au Congrès de l'Alliance d'Hygiène sociale de Nancy, M. Mosny et moi a été de nouveau présentée et accueillie avec faveur.

Des idées analogues ont, paraît-il, été défendues, en mars dernier, au Congrès catholique de Saint-Étienne, par M. l'abbé Grandjean et certaines écoles libres se vantent avec raison près des familles d'avoir institué chez elles l'inspection médicale et le carnet sanitaire.

Au Congrès de Démographie et d'Hygiène publique tenu à Berlin, à la fin de septembre, un rapport de votre président sur le surmenage scolaire a été lu et défendu par le Pr Griesbach, président de l'Association générale allemande pour l'Hygiène scolaire. Ses conclusions ont été acceptées à une grande majorité, malgré l'opposition faite aux idées qui y étaient défendues par le Pr Czerny, de Breslau.

Au Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences qui a eu lieu à Reims, au commencement d'Août, une section présidée par le Dr Bérillon, s'est spécialement occupée de la pédagogie naturelle.

Mais, comme vous le savez déjà, le Congrès de Londres a été la

manifestation collective la plus importante. Son succès a été très grand, il y avait 1 650 adhérents, dont environ 80 Français. Une cinquantaine de nos compatriotes s'étaient rendus à Londres et si deux ou trois d'entre eux, égarés sans doute dans le brouillard de la Tamise n'ont pu trouver le chemin du palais de l'Université où se tenaient les séances, presque tous ont pris une part active aux travaux du Congrès.

A l'exception de Mme L. Rigaut et de M. Brudenne, qui avaient exposé des modèles de table scolaire très intéressants, les fabricants français, malgré nos invitations réitérées, s'étaient abstenus de prendre part à l'Exposition qui avait lieu en même temps que le Congrès. Grâce à la bonne volonté de M. l'Inspecteur général J. Gautier et à l'activité de M. Victor Friedel, du musée pédagogique, la France était représentée et représentée d'une façon honorable. On peut même dire que, de toutes les expositions officielles, c'était l'exposition française qui attirait le plus l'attention, par le nombre, la variété et l'intérêt des documents, des statistiques, des photographies exposées. Elle pouvait rivaliser avec l'exposition suédoise, sa voisine.

Je remercie bien cordialement M. le Dr Dinet, de la peine qu'il s'est donnée pour l'organisation matérielle du Congrès. Grâce à lui les congressistes ont reçu tous les renseignements et trouvé toutes commodités désirables pour leur déplacement. Je remercie également le trésorier du Comité français, M. le Dr J.-Ch. Roux.

Mesdames, Messieurs,

Vous savez déjà que le troisième des Congrès internationaux d'Hygiène scolaire aura lieu à Paris, la semaine de Pâques en 1910, et je vous dois quelques renseignements sur les conditions dans lesquelles ce congrès aura lieu.

Il existe, vous ne l'ignorez pas, un Comité permanent des Congrès internationaux d'Hygiène scolaire. Il se propose d'organiser des Congrès tous les trois ans dans des pays différents. Les deux premiers, celui de Nuremberg en 1904 et celui de Londres cette année, ont été des œuvres d'initiative privée qui ont eu un grand succès, grâce, dans une certaine mesure, à des subventions officielles, mais surtout grâce à des avances ou à des dons libéralement faits par des amis de la jeunesse des écoles. L'honneur de préparer le troisième des Congrès internationaux était offert à la France, et, sous peine de mentir à ses traditions et de s'avouer impuissant, notre pays ne pouvait s'y soustraire. Les circonstances ayant mis, depuis plu-

...ieurs années, la Ligue française pour l'Hygiène scolaire un rapport avec les sociétés similaires des autres pays et avec le Comité permanent des Congrès internationaux, c'est à elle que revenait tout naturellement, j'ose le dire, le soin de préparer le Congrès de 1910.

Le pouvait-elle par ses ressources personnelles? Non évidemment. Eût-elle pu trouver ces ressources par des avances de garantie, comme à Londres, ou par des dons particuliers, comme à Nuremberg? C'est fort douteux. La situation a été sauvée grâce à la bonne volonté de M. J. Gautier, à ce moment chef du cabinet du ministère de l'Instruction publique. Il a provoqué et obtenu l'engagement officiel du Ministère de prendre la tête du mouvement.

Dans son Assemblée générale du 8 août dernier, le Comité permanent des Congrès internationaux d'Hygiène scolaire a voté la déclaration suivante :

« Le Comité permanent des Congrès internationaux d'Hygiène scolaire accepte avec reconnaissance la proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique de France et de la Ligue française pour l'Hygiène scolaire d'organiser le troisième de ces Congrès, avec la collaboration de toutes les Sociétés françaises qui s'occupent de l'Hygiène des écoles. »

« Ce Congrès aura lieu à Paris en 1910, la semaine de Pâques, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique de France. »

Ce texte avait été formellement accepté par M. l'Inspecteur général Lamy, délégué du ministère, présent à la séance, qui avait reçu pour cela les instructions nécessaires.

Il sera donc réservé à la France de donner au monde ce spectacle encore nouveau : les pouvoirs publics conviant tous les hommes de bonne volonté à rechercher sous leurs auspices la meilleure façon d'améliorer l'hygiène physique et intellectuelle de la jeunesse.

Une Commission provisoire d'organisation du Congrès de 1910 dans laquelle figureront en première ligne les membres français du Comité permanent international et des représentants de notre Ligue, sera prochainement constituée d'accord avec le Ministère de l'Instruction publique.

Pouvions-nous espérer mieux? Je ne le crois pas; à peine pouvions-nous espérer autant et nous devons remercier bien vivement M. le ministre de l'Instruction publique de s'être montré si large d'esprit.

Étant donné que nous ne pouvions et que nul ne pouvait entreprendre par la seule initiative privée de préparer un Congrès international digne des deux précédents, digne d'une grande nation

comme la France, nous devons nous féliciter bien sincèrement de bonne volonté du ministère, et, en ce moment, je ne parle pas se lement comme président de la Ligue française pour l'hygiène sc laire, mais encore comme président du Comité permanent des Con grès internationaux.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de voter des remerciements à M. l'Inspecteu général Gautier qui a si bien compris la nécessité d'améliorer l'hy giène de l'écolier, qui s'est servi de sa grande influence pour fair représenter dignement la France au Congrès de Londres, et qui a autant qu'on peut le prévoir dès maintenant, assuré le succès d Congrès de 1910.

M. J. Gautier a, vous le savez, remplacé M. Rabier à la directio l'Enseignement secondaire. Il sera ainsi à même de rendre à l'Hy giène des lycées et des collèges de signalés services. De notre côté nous continuerons à avoir dans ce poste important un ami, laissez moi dire, un collaborateur.

Je vous demande également de voter des remerciements à M. Ra bier, nommé Conseiller d'État, qui s'est toujours montré favorable notre œuvre et qui, en faisant envoyer 550 de nos Bulletins dan les établissements d'Enseignement secondaire, a libéralement con tribué à faire connaître nos idées, notre campagne de propagande nos études dans le monde universitaire.

Mesdames, Messieurs,

Faisons notre possible pour le succès du prochain Congrès. C'es l'un des moyens les meilleurs dont nous puissions user pour émou voir l'opinion publique aussi profondément qu'il est nécessaire pou la réalisation des réformes que nous réclamons et des innovation que nous rêvons. Pour que ces innovations et ces réformes soien décidées et mises en œuvre, pour qu'elles donnent les résultat qu'on peut en attendre, il faut, non seulement qu'elles soient ordon nées — quelques-unes parmi les principales sont sur le point d l'être — mais encore et surtout que l'opinion publique les désire les encourage et les surveille.

Bon nombre de personnes se représentent volontiers que le rôl d'une Ligue comme la nôtre est d'élire un Comité, le rôle de c Comité de nommer un bureau et le rôle de ce bureau de délégue

deux ou trois de ses membres pour intriguer près des pouvoirs publics et obtenir d'eux, par la persuasion ou l'intimidation, la réalisation de ses desiderata.

Pour intimider et même pour persuader, il est bon d'être très nombreux dans un pays de suffrage universel ; mais dans le cas particulier, il n'a pas été nécessaire d'avoir recours à autre chose que la persuasion. Les grands chefs de l'Université avec lesquels nous avons pris contact, nous ont tous tenu le même langage : « Nous reconnaissons, disent-ils, la légitimité et le bien fondé des principales de vos revendications ; nous ne demanderions pas mieux que d'organiser d'une façon plus efficace l'inspection médicale de toutes les écoles, d'instituer des fiches, des carnets sanitaires et d'améliorer largement l'élevage et l'éducation physiques des écoliers ; mais pour cela il nous manque le grand levier, l'argent nécessaire. Rendez-nous le service d'obtenir que l'opinion publique ouvre la main de ceux qui ordonnent les dépenses et nous vous donnerons volontiers satisfaction. »

Eh bien ! il faut l'avouer, notre propagande n'a pas été assez étendue, elle n'a pas été assez pénétrante. Depuis un an, défalcation faite des pertes subies en raison des décès, des démissions, des refus de paiement, nous n'avons pas augmenté sensiblement le nombre de nos adhérents. C'est donc que la propagande des Ligueurs n'a pas été assez active, assez convaincue.

Le but de notre Association doit être beaucoup moins de désigner quelques délégués pour assiéger les ministères, les bureaux des recteurs et les conseils municipaux que de coordonner les efforts de tous ceux qui croient à la nécessité d'améliorer l'hygiène des écoles. Sans la collaboration active et persévérante d'un grand nombre des membres de la Ligue, l'action de vos officiers sera insuffisante pour obtenir les réformes indispensables et pour en assurer le succès par la durée.

S'ils n'étaient pas suffisamment soutenus et aidés, ils n'auraient qu'à se retirer en avouant leur impuissance et l'inanité des espérances qui leur ont fait ajouter à leur tâche professionnelle et scientifique, la tâche quelquefois lourde et peu rémunératrice d'éducateurs volontaires de la démocratie. Ils sont du reste tout prêts à céder à de plus actifs et à de plus influents, les titres et les emplois qu'ils détiennent sans les avoir sollicités. Leur joie serait grande, dans ces conditions meilleures de triomphe pour nos idées, de rentrer dans le rang et de servir en sous-ordre.

Rapport de M. le Dr Mosny, secrétaire général de la Ligue.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Depuis notre dernière assemblée générale où j'avais le plaisir de vous signaler la prospérité de notre ligue, et celle de nos trop rares comités régionaux formés ou en voie de formation, nul événement marquant n'en est venu modifier la constitution.

La ligue compte actuellement plus de 1250 membres : nombre faiblement supérieur à celui de l'an dernier.

Les comités régionaux de Poitiers, de Lyon, poursuivent leur brillante carrière, et M. le Pr Courmont va vous dire en quelques mots quel est l'état actuel du comité lyonnais ; M. le Dr Jablonski vous parlera du comité de Poitiers.

A Lille, le comité, dont je vous annonçais, l'an dernier, la constitution récente, est en pleine prospérité, et son secrétaire général, M. le Dr Déléarde, qui a bien voulu venir assister à notre assemblée annuelle, vous montrera comment un comité régional, grâce au zèle et à l'activité de quelques-uns, peut naître et se développer et quels services il peut rendre à la cause de l'Hygiène scolaire.

Je vous avais laissé pressentir, l'an dernier, la création imminente d'un comité nancéien : nos vœux ne se sont malheureusement pas réalisés.

A Nancy, paraît-il, comme à Bordeaux, ceux qu'intéresse l'hygiène scolaire, consentiraient bien à la rigueur à constituer une association, pourvu toutefois que cette association fût indépendante : ils craignent par-dessus tout de se placer sous l'égide de notre ligue ! Notre joug est-il donc si pesant ? Nos statuts n'assurent-ils pas aux comités régionaux une indépendance qui équivaut presque à l'autonomie ? — Et les hommes éminents qui, à Lyon, à Lille, à Poitiers, ont constitué des comités régionaux et nous ont, sans hésitation, apporté l'appui de leur autorité, n'ont-ils pas du seul fait de leur adhésion à notre ligue, proclamé la nécessité de l'union de toutes les bonnes volontés, — « notre groupement ayant, au moins, comme le rappelait notre Président, l'avantage sur d'autres groupements projetés, d'exister déjà et d'avoir pris contact avec le monde universitaire, avec le groupe puissant de l'alliance d'hygiène sociale, et avec les associations analogues de l'étranger ? »

Peut-être, au demeurant, n'est-il pas inutile de rappeler que si, guidés par les mêmes aspirations nous poursuivons tous le même but, l'organisation de la Ligue, en prévoyant, à côté du comité central, la constitution de comités régionaux a attribué à chacun son rôle dans la lutte entreprise pour l'hygiène scolaire.

Au comité central, organe consultatif plus encore qu'il n'est organe directeur, appartient l'étude des questions d'intérêt général ; aux comités régionaux, organes d'applications appartient plus particulièrement la mise en pratique de notre programme de réformes. Cette division du travail ne doit cependant pas nous laisser perdre de vue la nécessité d'une étroite union entre nos divers organes, les réformes locales ne pouvant dériver que de l'acceptation par l'Université des principes généraux que, seule, l'opinion publique façonnée par nos constants efforts est capable de lui imposer.

Aussi devons-nous unir nos efforts au lieu de les disséminer, et nous espérons qu'à l'exemple des comités régionaux qui déjà se sont formés et ont donné des preuves de leur vitalité, d'autres se constitueront à leur tour et nous apporteront leur concours. Toute velléité d'action isolée serait vouée à un regrettable échec, à la perte sans profit d'efforts qui, mieux guidés, auraient, sans nul doute, été plus féconds.

Puisque les circonstances m'ont amené à vous parler du rôle spécial que doivent jouer, dans la lutte pour l'hygiène scolaire, le comité central et les comités régionaux, laissez-moi préciser quelques points du fonctionnement de notre ligue, et, chemin faisant, vous signaler ceux sur lesquels doivent plus particulièrement porter nos efforts.

Au comité central, vous disais-je, doit, avant tout, être réservée l'étude des questions d'intérêt général ; et c'est bien ainsi que l'ont compris les fondateurs de la Ligue, quand ils ont créé le journal *l'Hygiène Scolaire* que, pour faciliter la diffusion de nos idées, nous adressons non seulement à nos adhérents, abonnés de droit, mais encore à 550 professeurs ou établissements scolaires.

C'est dans le même esprit que nous avons organisé, l'an dernier, à l'École des Hautes Études sociales, des conférences de pédagogie physiologique, et que, forts des succès obtenus, nous en avons, cette année même, institué une nouvelle série.

Je suis certain d'être votre interprète fidèle en adressant à nos collègues qui, par leurs conférences, nous apportent le concours de leur science et l'appui de leur autorité, et à l'administration de l'École des Hautes Études sociales qui nous accorde sa précieuse

hospitalité, nos remerciements et l'hommage de notre rec
sance.

Par son rôle prépondérant dans l'étude des questions d'h
scolaire et de pédagogie physiologiques le comité central dev
comité consultatif, qui donne aux comités régionaux toutes l
cations nécessaires à l'organisation locale de la lutte pour l'h
scolaire, à la création et au fonctionnement des œuvres scola
cessoires dont je vous parlerai dans un instant.

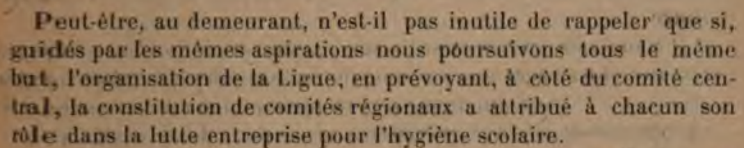
Il doit, utilisant toutes les bonnes volontés, groupant to
compétences, mettant à contribution tous les dévouements,
les travaux, diriger les recherches, centraliser les résultats e
les synthétiser pour en tirer la substance de ses enseignem
base de ses programmes de réforme.

A ceux d'entre nous qui sont allés au récent congrès inter
d'hygiène scolaire de Londres et qui ont visité l'exposition or
par notre ministère de l'instruction publique, s'est précisém
vélé sous maints aspects divers l'intérêt éclairé que les pro
les professeurs, les instituteurs portent aux choses de l'hygi
laire. Ce fut là, pour nous qui ignorions ces efforts, une ré
pleine d'enseignement, car nombre de ces universitaires si
à notre cause, ignoraient certainement l'existence de notr
comme nous ignorions nous-mêmes la clairvoyance et l'inte
leur effort.

Mais cette constatation pleine de promesses pour l'avenir
en savons tirer parti, nous montre aussi, dans la dispersion
efforts, la cause de leur stérilité.

Il n'est donc pas inutile d'insister ici sur la nécessité urg
nous révéler les uns aux autres, de combiner nos efforts,
dans ce but que je voudrais voir la Ligue française pour l'H
scolaire mettre chaque année au concours un certain nom
questions d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique
journal analyserait le plus grand nombre des travaux reçus,
rait intégralement les meilleurs et récompenserait dans la fai
sure de ses ressources ceux qui ont apporté à la solution de
tions proposées, la contribution la mieux inspirée, la plus féc

Peut-être ces relations plus étroites entre nous et ceux q
en communion d'idées avec nous seront-elles l'amorce d'ad
nouvelles. Celles-ci, le prosélytisme aidant, aideront à la const
de comités régionaux qui, dans notre organisation, doiven
un rôle prépondérant pour la réalisation de notre programme
ormes.



Peut-être, au demeurant, n'est-il pas inutile de rappeler que si, guidés par les mêmes aspirations nous poursuivons tous le même but, l'organisation de la Ligue, en prévoyant, à côté du comité central, la constitution de comités régionaux a attribué à chacun son rôle dans la lutte entreprise pour l'hygiène scolaire.

Au comité central, organe consultatif plus encore qu'il n'est organe directeur, appartient l'étude des questions d'intérêt général ; aux comités régionaux, organes d'applications appartient plus particulièrement la mise en pratique de notre programme de réformes. Cette division du travail ne doit cependant pas nous laisser perdre de vue la nécessité d'une étroite union entre nos divers organes, les réformes locales ne pouvant dériver que de l'acceptation par l'Université des principes généraux que, seule, l'opinion publique façonnée par nos constants efforts est capable de lui imposer.

Aussi devons-nous unir nos efforts au lieu de les disséminer, et nous espérons qu'à l'exemple des comités régionaux qui déjà se sont formés et ont donné des preuves de leur vitalité, d'autres se constitueront à leur tour et nous apporteront leur concours. Toute velléité d'action isolée serait vouée à un regrettable échec, à la perte sans profit d'efforts qui, mieux guidés, auraient, sans nul doute, été plus féconds.

Puisque les circonstances m'ont amené à vous parler du rôle spécial que doivent jouer, dans la lutte pour l'hygiène scolaire, le comité central et les comités régionaux, laissez-moi préciser quelques points du fonctionnement de notre ligue, et, chemin faisant, vous signaler ceux sur lesquels doivent plus particulièrement porter nos efforts.

Au comité central, vous disais-je, doit, avant tout, être réservée l'étude des questions d'intérêt général ; et c'est bien ainsi que l'ont compris les fondateurs de la Ligue, quand ils ont créé le journal *l'Hygiène Scolaire* que, pour faciliter la diffusion de nos idées, nous adressons non seulement à nos adhérents, abonnés de droit, mais encore à 550 professeurs ou établissements scolaires.

C'est dans le même esprit que nous avons organisé, l'an dernier, à l'École des Hautes Études sociales, des conférences de pédagogie physiologique, et que, forts des succès obtenus, nous en avons, cette année même, institué une nouvelle série.

Je suis certain d'être votre interprète fidèle en adressant à nos collègues qui, par leurs conférences, nous apportent le concours de leur science et l'appui de leur autorité, et à l'administration de l'École des Hautes Études sociales qui nous accorde sa précieuse

Laisez-moi, cette année vous citer quelques faits précis, quelq
résultats tangibles qui, s'ils ne démontrent pas sans contesta
possible la part directe que nous avons prise à la réalisation de
taines améliorations sanitaires, convaincront peut-être les m
prévenus contre nous, de la réalité de l'application des prin
d'hygiène dont nous avons, des premiers, — nul n'y contredir
proclamé la nécessité.

C'est ainsi qu'à l'école commerciale de Paris, où il n'y a que
externes, le service médical a été organisé de telle sorte qu'un
decin vient chaque jour examiner les élèves que les professeu
l'administration signalent à son attention.

Au lycée Michelet, l'administration a fait imprimer plusieur
tites brochures : l'une sur l'hygiène et les sports, destinée
familles, énumère les améliorations matérielles, transformatio
créations accomplies depuis quelques années dans le domain
l'hygiène et des sports, une autre, pour les pères des élèves âg
18 ans, les renseigne sur les maladies spécifiques qui menace
santé de leurs fils dans les grandes villes, enfin une troisième,
tinée aux élèves et due à M. le Dr Penasse, résident, dont le
récent a mis le lycée en deuil, a pour sujet l'hygiène appliq
tous les actes de la vie scolaire.

A l'enseignement théorique s'ajoute la pratique de l'hygiène :
tallation de bains douches, d'une piscine, la création de ja
d'élèves, le développement des travaux manuels, des sports (
tation, danse, tennis) auxquels les élèves consacrent au m
deux heures par jour, la multiplication des heures de repos, etc

Reflet de l'opinion publique, les revues modifient, elles a
leurs programmes et abordent l'étude des questions d'hygiène :
des revues les plus répandues dans le monde universitaire, *l'E
gnement secondaire* a résolu d'ouvrir ses colonnes à l'hygiène
laire et prié notre dévoué bibliothécaire M. L. Bougier de se cha
de cette rubrique.

Une nouvelle revue bi-mensuelle, *Le foyer à l'école*, récemm
créée par M. Ripault, surveillant général au lycée Louis-le-Gr
donne aux questions d'hygiène scolaire une place prépondérante
son programme.

Ce sont là réformes dont on aurait mauvaise grâce à méconna
la portée ; mais il est évident qu'il est bien difficile d'établir la
qui nous revient dans l'évolution des idées sur l'hygiène scolaire
moins doit-on reconnaître qu'avant l'intervention de notre lig
n'en était guère question, tandis qu'elle occupe actuellement

place prépondérante dans les préoccupations de l'Université. La présence du ministre de l'Instruction publique à la tête du Comité d'organisation du Congrès international d'hygiène scolaire qui doit se tenir à Paris en 1910, n'est-elle pas l'attestation officielle du rôle prépondérant de l'hygiène à l'école ?

Enfin, le conseil supérieur de l'Instruction publique a été saisi par le ministre d'une importante réforme. Un nouveau programme général d'éducation physique a été élaboré et proposé à l'approbation de cette assemblée. Il codifie à peu près tout ce que nous avons réclamé dans notre assemblée générale de l'an dernier.

Une objection à l'utilité de notre intervention ne nous avait jamais été faite : un de nos anciens adhérents aujourd'hui démissionnaire vient de se charger de nous la faire : « Estimez-vous, m'écrit-il, que les efforts de la ligue aient produit quelque efficacité en dehors de l'apparition, sur les murs de nos écoles, d'une belle affiche indiquant les règles à observer pour un bon balayage. On y parlait de sciure, de nettoyage avec des chiffons humides, etc., etc. Quand avons-nous vu aucune de ces prescriptions exécutées ? Et si c'était dans une seule école, je n'en parlerai pas, car j'aurais figure de délateur, mais il en est de même à peu près partout, me suis-je laissé dire. »

A mon correspondant je répondrai qu'il s'en faut qu'il en soit partout ainsi, que s'il est des maîtres qui se soucient peu de la salubrité de leurs écoles et de la santé de leurs élèves, il en est aussi, et le nombre s'en accroît chaque jour davantage, qui comprennent l'importance de nos prescriptions sanitaires et qui se font un devoir de les appliquer sans y être contraints par la force. Notre bibliothécaire, M. L. Bougier, m'apprenait précisément, tout récemment, qu'au collège Rollin, à l'École commerciale de Paris et dans un grand nombre d'établissements, le balayage à sec était supprimé.

Aussi quand mon correspondant, plein de mélancolie se demande à quoi nous servons, et, sceptique, conclut avec Candide : « cultivons notre jardin ! » j'ai grand envie de lui conseiller vivement de donner libre cours à ses aspirations champêtres, les méfaits en matière d'horticulture n'ayant heureusement pas sur l'avenir de la race, les conséquences désastreuses du *sabotage* en matière d'hygiène scolaire !

Après l'allocution du secrétaire général, le président donne la parole à M. le Pr Courmont, de l'Université de Lyon. Celui-ci énumère les améliorations obtenues par le Comité lyonnais : création d'un enseignement complet de l'hygiène à l'Université, déplacement du vieux lycée Ampère et construction d'un édifice nouveau répondant

mieux aux exigences sanitaires, organisation du service médical da[ns] les écoles.

Le Comité lyonnais est convaincu que pour obtenir des pouvo[irs] publics l'énergie qu'ils auraient le devoir de déployer, il sera néce[s]saire de provoquer la création d'un groupe d'hygiène scolaire [au] Parlement. Ce groupe comprendrait, sans acception de parti poli[ti]que, tous les députés qui comprennent l'importance vitale p[our] notre pays des réformes réclamées par la ligue. C'est le seul moy[en] d'aboutir.

M. Courmont termine en demandant que la ligue étudie à no[u]veau la question des horaires. Dans l'enseignement primaire comm[e] dans l'enseignement moyen le temps consacré aux repas et a[ux] récréations est tout à fait insuffisant. Puisque toutes les démarch[es] entreprises jusqu'à présent ont été à peu près infructueuses, c'e[st] que la méthode employée pour les faire aboutir était elle-même m[au]vaise. Il faut en changer et au lieu de demander l'allègement d[es] programmes fixer un minimum d'heures de sommeil, de jeux et [de] repos.

***

Le Dr A. Mathieu en réponse à l'allocution du Dr Courmont dit q[ue] le comité de Lyon est le modèle des comités provinciaux. La propo[si]tion de son délégué touchant la constitution d'un groupe d'hygiè[ne] scolaire au parlement est très intéressante : chaque comité régio[nal] peut imiter le comité de Lyon et faire appel aux représentants [de] la région.

Quant à la question de la diminution des heures de travail, elle [a] été souvent agitée au sein de la Ligue ; elle n'est d'ailleurs pas ab[so]lument simple à résoudre.

Les programmes en effet, comme nous l'a fait remarquer M. Gautier, délégué du ministère, au premier de nos Congrès françai[s] ne sont pas faits par l'Université qui doit les mettre à exécution. El[le] les subit tels qu'on les lui impose.

D'autre part, il nous est bien difficile de nous en prendre aux pr[o]grammes ; à Paris nous y avons renoncé, estimant qu'il valait mie[ux] nous tenir strictement sur le terrain de l'hygiène.

Dans cet esprit, laissant de côté les programmes eux-mêmes, no[us] avons demandé qu'il soit accordé aux écoliers des divers âges u[ne] somme de repos au grand air suffisante pour leur développem[ent] physique. Si, pour ma part, j'accepte avec empressement que no[us]

rchions à constituer un groupe parlementaire de l'Hygiène sco-
re, je considérais comme prématuré de chercher à faire diminuer heures de travail en demandant l'allègement des programmes.

M. le Pr Courmont. — De la discussion que nous avons eue au nité lyonnais, il est résulté que l'avis du corps enseignant était le vant :

ans modifier les programmes on peut diminuer le nombre eures de travail.

Des professeurs sont venus nous citer le cas d'élèves travaillant à maison 2 à 3 heures par jour seulement, et arrivant à être au ne niveau que les élèves du lycée.

es professeurs prétendent que sans rien élaguer du programme études l'on peut diminuer le nombre d'heures de travail.

s réclament la limitation du nombre d'heures de travail scolaire ; demandons, disent-ils, qu'on nous interdise de dépasser tel nbre d'heures, nous nous arrangerons ensuite.

i on s'attaque à la question des programmes on discutera longtemps on n'arrivera à rien. Et puis, si on les réduisait de moitié, il serait p facile d'étirer la moitié restante et de l'allonger.

Je crois qu'il y a lieu de chercher tout de suite à diminuer la to- ité des heures d'étude et de classe.

Le président remercie les délégués et tient à faire remarquer que Comités de province n'ont jamais été atteints dans leur autono- bien qu'étant des filiales de la Ligue d'Hygiène scolaire. Il ère que cette constatation fera disparaître les scrupules des per- nes qui, dans certains grands centres, hésitent à s'affilier à la ue et à fonder des comités locaux qui en dépendent, de peur de ir la tyrannie du comité parisien et de n'avoir pas une suffisante épendance.

Proclamation du scrutin.

Conférence du Dr Siredey.

Le secrétaire,
Dr Dinet.

Allocution de M. le Dr Jablonski, au nom du Comité de Poitiers.

Messieurs, le Comité poitevin, qu'au prix de grands efforts per- nels, j'ai constitué en 1904, fonctionne toujours ; mais, par suite l'abstention de M. le Recteur de notre Université, il n'a jamais nifesté la vitalité qu'on était en droit d'attendre d'un groupe

composé en majeure partie de professeurs et d'instituteurs, partisans des réformes que nous préconisons, mais attendant toujours l'impulsion *d'en haut*, c'est-à-dire des grands chefs.

Il est vrai de dire que nos ressources pécuniaires sont modiques et que nous ne pouvons rien exécuter par nous-mêmes, — mais il serait cependant possible, en province comme à Paris, de provoquer un mouvement d'opinion qui forcerait la main aux pouvoirs publics ; c'est là ce que nous n'avons pas su ou voulu faire.

En dépit des obstacles que nous avons rencontrés, et malgré la force d'inertie qui paralyse nos mouvements, le Comité de Poitiers compte encore 115 membres, qui sont convoqués, une ou deux fois par an, à des réunions auxquelles il n'assistent guère, il est vrai. Cette année même, pour stimuler le zèle des indifférents, nous avons, avec le concours de la Ligue de l'Enseignement, organisé deux conférences : une sur les dangers de l'alcoolisme et sur les moyens de combattre ce fléau social par M. Malaurie (de Paris), et une autre sur l'utilité des colonies scolaires de vacances, par le Dr Jablonski. Nous comptions même en avoir une troisième de M. le Dr Tissier (De Pau) « sur l'importance de l'enseignement de la gymnastique dans nos écoles », — mais des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont pas permis de réaliser ce désir.

Grâce à l'initiative intelligente de M. Morin, proviseur du Lycée de Poitiers, nous avons obtenu des améliorations, notables dans cet établissement qui compte plus de 500 élèves. Maintenant les murs des couloirs sont peints à l'huile, les réfectoires chauffés, les études convenablement éclairées au moyen de becs auer, etc. De plus, un système de bains-douches fonctionne régulièrement depuis plusieurs années, et les élèves internes pesés et mesurés à chaque trimestre ont chacun une fiche sanitaire qui nous a permis de faire des constatations intéressantes et qui confirment les observations présentées au Congrès de Londres par notre confrère et ami le Dr Schuyten (d'Anvers). Enfin l'infirmerie de notre Lycée, ripolinée partout, avec des salles d'isolement bien installées, un chauffage central à eau chaude, une salle de bains et bientôt des parquets au xylolith, pourrait être considérée presque comme une infirmerie modèle.

Dans l'enseignement primaire, nous n'avons pas obtenu, jusqu'à présent, de grands résultats. Les plans et devis des écoles sont bien soumis aux commissions sanitaires et même au Conseil départemental d'hygiène que j'ai l'honneur de présider, mais l'aménagement intérieur des classes et le mobilier scolaire nous sont inconnus ; — nous ne pouvons nous en occuper qu'au titre de médecin-inspecteur

coles ; or, dans le département de la Vienne et dans les dépar-
nts limitrophes, cette inspection n'existe que *sur le papier*. Les
cins-inspecteurs n'ayant aucune rétribution, — pas même de
de déplacement, — ne pénètrent dans les locaux scolaires que
u'ils y sont appelés expressément pour indiquer les mesures à
dre en présence d'une épidémie, — et c'est tout.
y aurait donc lieu, dans le ressort de notre Université de Poi-
, — comme un peu partout, du reste, de créer une inspection
ire des Écoles. J'avais essayé, dans la Vienne, de faire donner
ectement aux médecins scolaires une rétribution méritée, — en
confiant le service de la vaccine et l'inspection sanitaire de
s circonscriptions, — ces fonctions très modestes, en somme,
ient pu leur procurer certains avantages ; — mais certains de
confrères ont pensé que ma proposition tendait à *fonctionnariser*
édecine et je l'ai abandonnée, sans trop de regret, du reste, —
rant qu'un jour viendra où l'esprit public mieux préparé à se
nettre aux exigences de l'hygiène sociale, réclamera une Inspec-
médicale des Écoles avec des médecins, fonctionnaires ou non,
qui seront suffisamment rémunérés pour veiller efficacement
a santé des enfants du peuple, à laquelle la prospérité future
otre nation est intimement liée, vous le savez.
i à vous signaler aussi, Messieurs, une amélioration due à l'heu-
e initiative d'un de nos délégués au Congrès d'hygiène de Lon-
, M. l'inspecteur général Lamy qui, dans sa tournée d'inspec-
dans l'Ouest, vient de mettre en demeure les Directeurs
oles normales, d'avoir des infirmeries propres et bien tenues, et
uis heureux de constater que ses conseils ont produit le meilleur
, — ce qui prouve, comme je le disais au début de cette com-
nication, qu'il est nécessaire, à Poitiers du moins, que l'impul-
 vienne *d'en haut*.
n résumé, l'hygiène scolaire a fait quelques progrès dans notre
sort universitaire, mais elle en ferait davantage, si ceux là même
sont à la tête de cette Université en comprenaient toute l'impor-
nce et consentaient à nous seconder, — et à nous devancer au
soin, — dans l'œuvre réformatrice que nous avons entreprise et
e nous n'abandonnerons pas, malgré les défaillances de quelques-
ns.

En terminant, Messieurs, j'ai à vous présenter les excuses de
otre dévoué président, M. Brac, que ses fonctions de Directeur de
l'Enregistrement ont empêché d'assister à cette séance.

Rapport du trésorier, Dr Stéph. Bonnet, pour l'exercice 1906-1907.

Mesdames, Messieurs,

Le programme de cette réunion est chargé de questions pleines d'intérêt ; il serait donc indiscret et difficile, de la part du trésorier, de retenir longtemps sur ses chiffres votre attention, bienveillante assurément, mais plus légitimement sollicitée par d'autres.

Notre situation financière est d'ailleurs facile à exposer, fort simple et prospère. Recettes et dépenses tendent à s'assimiler très exactement d'un exercice à l'autre ; elles ne comportent qu'un nombre de chapitres fort limité et, s'il faut avouer qu'il est de proportions bien modestes, je suis, par contre, fier de proclamer que notre budget se tient en glorieux équilibre.

C'est ainsi que nous avons 2 520 fr. 46 en caisse au 1er novembre, contre 2 467 fr. 51 en 1906.

Les cotisations ont donné 2 107 francs cette année et 2 291 francs l'année dernière. Le prix de chaque numéro du Bulletin a oscillé, ces deux dernières années, entre 600 et 700 francs, avec légère tendance à l'augmentation, en raison de son importance croissante.

Voici, du reste, le détail de nos dépenses et de nos recettes du 1er novembre 1906 au 1er novembre 1907.

Dépenses.

Convocation à l'Assemblée générale de 1906.	83 15
Circulaire adressée, en décembre dernier, à propos des cotisations en retard.	20 »
Facture Schlaeber : impression de diverses circulaires et des nouveaux statuts.	240 75
Frais de publicité et de convocation relatifs au Congrès de Londres.	160 55
Participation de la Ligue à l'envoi, à ce Congrès, de délégués du Ministère de l'Instruction publique.	600 »
Numéro 16 du Bulletin.	643 17
Numéro 17 du Bulletin.	692 22
Numéro 18 du Bulletin.	741 48
Numéro 19 du Bulletin.	651 71
Payé en outre à l'éditeur pour extraits du Bulletin, clichés, affranchissements.	132 52
Frais de correspondance.	26 »
Frais de recouvrement des cotisations.	35 85
Cotisation à la Ligue de l'Alliance d'Hygiène sociale. . . .	30 »
Dépenses diverses d'entretien de la Bibliothèque et des Archives.	39 75
Total.	4 037 15

Recettes.

: au 1er novembre 1906.	2 467 51
cotisations du Comité de Lyon pour 1906.	276 »
numéros du Bulletin et abonnements servis par l'éditeur	364 85
ıents pris par le Ministère de l'Instruction publique. .	847 50
· 106 exemplaires du compte rendu du 2e Congrès.. . .	309 60
à part de certains articles du Bulletin.	185 75
des recouvrements effectués en mai..	1 379 40
ns nouvelles et cotisations payées spontanément. . . .	728 »
Total.	6 557 61

6 557 fr. 61 — 4 037 fr. 15 = 2 520 fr. 46.

oit, d'après ce tableau, qu'il nous reste une réserve honorable de 2 500 francs. Il est vrai qu'il faudrait en déduire environ ıcs, prix du dernier numéro du Bulletin, que n'a pas encore é l'éditeur; mais nous pouvons, par contre, escompter pour leur à peu près équivalente, la participation aux frais du Bul- ixée à 1 fr. 50 par adhérent, des Comités de Lyon, Poitiers et lont les trésoriers ne se sont pas encore acquittés envers la centrale.

ecettes, vous le voyez, semblent désormais équilibrées: le des cotisations oscille autour de 2 000 francs; les abonne- du Ministère et la vente des numéros effectuée par l'éditeur, de 1 200 francs. Le montant de la participation des Comités vince n'est pas encore positivement établi, mais son addition mmes précédentes permet de calculer sur un budget d'environ rancs.

frais de publication et de distribuion du Bulletin se sont élevés .nnée à 2 698 fr. 58; soit à environ 675 francs par numéro, 2 392 fr. 29 l'année dernière. Bon nombre de numéros sont : disponibles et pourront être employés comme utile moyen de ;ande. Il reste, en outre, à l'éditeur 528 exemplaires du compte du premier Congrès et 581 du deuxième.

lehors de la somme principale absorbée par la publication du in, la plus grosse dépense de l'exercice actuel a été provoquée Congrès de Londres, qui a justifié une dépense de 833 fr. 70. : aux frais généraux de recouvrement, de correspondance, etc., avez pu voir qu'ils ont été réduits au minimum. Et ils pour- . être encore sensiblement diminués grâce à un peu plus d'exac- : ou de bonne volonté de la part d'un certain nombre d'adhé-

Je suis contraint, en effet, de vous soumettre, une fois de plus, avec discrétion et sans acrimonie, mes tribulations de trésorier. Les recouvremeuts sont toujours difficiles et décevants. A l'exemple d'un certain nombre de sociétés, nous avons essayé d'un moyen facile et peu onéreux ; nous avons inséré, dans le Bulletin de janvier de ces deux dernières années, un mandat-carte qu'il est simple de déposer, avec sa cotisation, dans un bureau de poste quelconque. 110, c'est-à-dire moins de 12 pour 100 ont été utilisés cette année et 80 l'année dernière.

Au mois de mai, j'ai remis à la poste 485 quittances : 227 pour la province et 258 pour Paris. 175 — 35 pour 100 — me sont revenues impayées et augmentées de frais inutiles. Je n'en avais reçu que 148 l'année dernière. C'est beaucoup et c'est une charge pour notre budget, d'autant que bon nombre des négligents sont 2, 3 et même 4 fois récidivistes.

J'ai fait diverses tentatives pour tâcher de convaincre les retardataires ; je leur ai adressé une circulaire, je leur ai écrit personnellement ; plus de 80 pour 100 sont restés impassibles et n'ont pas daigné répondre. Quelques-uns ont envoyé leur démission, mais non leurs cotisations en retard ; très peu se sont acquittés.

Je suis même allé relancer à domicile quelques récalcitrants ; de la plupart, je dois l'avouer, j'ai entendu de cordiales excuses ; cependant ma démarche n'a pas été accueillie par tous avec toute l'urbanité que je croyais pouvoir escompter. J'ai entendu quelque part cette déclaration : « J'ai donné chez moi l'ordre de ne rien payer en mon absence ; qu'on me présente ma quittance à mes jours et je l'accepterai. » Hélas ! la modicité de notre budget et le taux de nos cotisations ne nous permettront pas de longtemps encore, je le crains, le luxe d'un agent de recouvrements. 35 fr. 85 ont été dépensés cette année pour les parfaire; de quelque désintéressement qu'il soit pourvu, un agent exigerait sans nul doute davantage et nos ressources ne nous permettraient pas de le satisfaire. Quant à moi, malgré toute ma bonne volonté, je ne puis guère en faire fonctions que dans la mesure suivie jusqu'ici.

J'emploierai donc, comme par le passé, et à moins d'indications contraires de votre part, l'intermédiaire de la poste, en présentant une quittance double ou triple de la cotisation annuelle aux membres en retard d'un ou de deux ans. — Enfin, j'ai demandé la radiation de quelques adhérents qui, inscrits depuis deux et trois ans, n'ont jamais payé, ou qui, après le versement d'une cotisation unique en 1902 ou 1903, n'ont jamais répondu à nos appels réitérés..

e me suis permis de vous entretenir ainsi de mes petits ennuis, je vous prie d'en agréer toutes mes excuses, — c'est dans l'es- ue vous ferez à vos nouvelles recrues une leçon efficace et parce que mon cœur de trésorier ne peut rester insensible à erte annuelle de 400 à 500 francs, somme qui représente près 8 de notre budget et qui pourrait être si heureusement utilisée l'expansion de nos idées.

ÉLECTION DE DIX MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL

24 Novembre 1907.

198 suffrages exprimés.

MM. Toussaint	197	voix
Créhange	197	—
Darlu	196	—
le Dr Brocard	198	—
le Dr Guinon	198	—
Krebs	197	—
d'Hubert	196	—
de Coubertin	196	—
le Dr Dufestel	198	—
Friedel	198	—
Ch. Cazalet, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France	1	—
Boquillon	1	—
Rabier, conseiller d'État	1	—
Milian, médecin des Hôpitaux	1	—

)CIÉTÉ DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES DE LA SEINE

Séance du 24 juin 1907.

Présidence de M. le Dr de Pradel.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Secrétaire général rend compte des démarches qui ont été

faites par M. le Dr Doury et par lui auprès des membres de la 4e Commission du Conseil municipal pour obtenir la réalisation du vœu émis par la Société dans la dernière séance au sujet du mode de recrutement par le concours des médecins inspecteurs des Écoles. Une demande a été déposée sur le bureau du Conseil municipal dans laquelle le secrétaire général insiste sur la nécessité de séparer la question du recrutement qui ne donnera lieu à aucune dépense de celle de la réorganisation de l'inspection médicale des écoles.

M. le Dr Méry, à propos du concours, a appris qu'à la Faculté on songerait peut-être à instituer un nouveau diplôme d'hygiène scolaire délivré par un institut d'hygiène. Pour son compte il est hostile à la création d'un nouveau diplôme et est tout disposé à faire un enseignement où les candidats à l'inspection médicale des écoles pourront acquérir les connaissances qui leur sont nécessaires.

M. le Dr Butte est heureux de l'intervention de M. le Dr Méry. Il n'est pas besoin d'un nouveau diplôme, mais il faut un enseignement de l'hygiène scolaire pour lequel le savant agrégé de la Faculté est tout désigné.

Loterie médicale. — M. le Secrétaire général rappelle que la Société s'est intéressée à la campagne entreprise par un comité d'action ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'une loterie importante pour venir en aide aux infortunes du corps médical. Ce comité d'action a proposé la création d'une fédération entre toutes les sociétés médicales pour réaliser son idée. Si la Société est d'avis de faire partie de cette fédération elle aura à désigner deux délégués.

La société consultée adhère au projet de fédération et élit comme délégués MM. Butte et de Pradel.

2e Congrès international d'Hygiène scolaire de Londres. — M. le Secrétaire général a adressé au Conseil municipal une demande de subvention en faveur de nos collègues qui doivent assister à ce Congrès. Une démarche faite par M. le Président et par lui auprès de la 4e Commission nous fait espérer l'obtention de cette subvention.

Il n'y avait paraît-il que sept Français au 1er Congrès qui s'est tenu à Nuremberg, nous serons certainement plus nombreux à Londres puisque déjà une dizaine de nos collègues de l'inspection médicale se sont fait inscrire. Ce sont : MM. de Bourdineau, Butte, Cayla, Chevallereau, Dufestel, Gagnière, Louis Gourichon, de Pradel, Tolédano, Tourreil et Stackler.

M. Butte. — Notre collègue M. le Dr Parizot nous demande si nous ne pourrions pas réclamer pour nos collègues qui ont rempli leurs fonctions pendant 25 ou 30 ans le titre de médecin inspecteur honoraire.

M. DE PRADEL. — L'idée est excellente. On pourrait cependant adopter un nombre d'années moins élevé : 15 ans par exemple de bons et loyaux services. Ce ne serait d'ailleurs pas un droit.

La proposition est adoptée.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL a reçu de M. le Dr Hamon une lettre dans laquelle il signale que la question de la fiche scolaire doit être mise à l'ordre du jour du syndicat des médecins de la Seine et il demande les documents sur ce sujet. Ces documents lui seront envoyés.

A ce propos M. le Dr L. GOURICHON indique qu'une commission dont il fait partie a été nommée à la préfecture de la Seine pour s'occuper de la question de la tuberculose à l'école et que cette commission a décidé de faire l'essai de la fiche scolaire : MM. de Pradel, Doury, etc. ont accepté de faire cet essai dont les résultats ne manqueront pas d'être intéressants.

M. PARIZOT signale que des expériences sur les fiches scolaires sont faites dans le Ve arrondissement.

M. DE PRADEL. — Ces expériences sont faites par des médecins étrangers à l'inspection médicale des écoles.

M. GAGNIÈRE. — A propos de la vaccination, j'appelle l'attention de la Société sur un procédé (la vaccination par grattage) dont l'action semble, jusqu'à plus ample informé, très remarquable. J'ai entrepris sur ce sujet une statistique par des vaccinations faites régulièrement et hebdomadairement à la maison de travail de la Seine dont je suis le médecin.

M. BUTTE. — Nous pourrions charger M. Gagnière de faire un travail sur cette question.

Adopté.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Nous avons reçu du syndicat des médecins de la Seine une étude sur l'impôt sur le revenu et une demande d'avis. Le Conseil d'administration vous propose d'adopter l'ordre du jour suivant :

« La Société des Médecins inspecteurs des écoles de la Seine, après en avoir délibéré, s'associe aux vœux du syndicat des médecins de la Seine pour le rejet du projet Caillaux relatif à l'impôt sur le revenu. »

Cet ordre du jour est adopté et sera envoyé à M. le Dr Bellencontre, secrétaire général du syndicat.

M. MÉRY annonce l'ouverture à Berlin au mois de septembre 1907 d'un Congrès d'hygiène et demande à la Société de nommer un délégué.

M. le Dr Dufestel est désigné.

M. Louis Gourichon demande que les médecins des écoles professionnelles puissent faire partie de la Société.

Adopté.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire général,
Dr L. Butte.

Le Secrétaire,
Dr Gagnière.

Séance du 28 novembre 1907.

Présidence de M. le Dr Doury.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance par M. le Dr Gagnière, secrétaire.

Ce procès-verbal est adopté.

M. le Secrétaire général apprend à la Société la mort de deux de nos collègues, MM. les Drs Durand, d'Arcueil, et de Bourdineau, du Perreux. Des regrets ont été exprimés à la famille au nom de la société. — M. le Dr Pennel a donné sa démission de médecin-inspecteur et de membre de la Société. — M. le Dr Candeljobe récemment nommé médecin-inspecteur a adhéré à notre société, de même M. le Dr Pelisse médecin de l'École Boulle.

M. le Dr Le Noir, médecin des hôpitaux, fils du principal fondateur de la Société, est nommé membre honoraire.

Le Conseil municipal a alloué une somme de 600 francs à la Société des médecins-inspecteurs des Écoles pour l'envoi d'une délégation au Congrès d'Hygiène scolaire de Londres. — Cette somme a été répartie entre les membres de la délégation.

M. le Dr Mathieu, membre honoraire de notre Société et président de la Ligue pour l'Hygiène scolaire, s'excuse de ne pouvoir assister à notre réunion et ajoute :

« Vous savez déjà que le Congrès de 1910 d'après le vœu du Comité international permanent doit être organisé avec la collaboration des sociétés françaises qui s'occupent de l'hygiène dans les écoles. La Société des médecins-inspecteurs des Écoles de Paris mérite d'être appelée en première ligne et j'ose espérer, dès maintenant, que son concours ne fera pas défaut aux organisateurs du prochain congrès.

« J'aurai soin de vous tenir au courant de ce qui sera fait, et déjà,

ndé que votre société soit représentée dans la Commission
e qui sera, je pense, prochainement organisée au ministère
uction publique. »
nerciements seront adressés au Dr Mathieu.
TE insiste sur l'importance croissante de la Société et sur
de nos travaux, il demande s'il ne serait pas utile de créer
in qui publierait nos rapports, nos discussions et aussi s'oc-
de toutes les questions de médecine scolaire.
ncipe de cette création est adopté.
tain nombre de nos collègues demandent que nos réunions
us fréquentes. Après discussion il est décidé qu'elles auront
venir les troisièmes jeudis de février, d'avril, de juin, d'octo-
décembre.
ionnellement une réunion extraordinaire aura lieu le jeudi
bre prochain. Ce sera l'assemblée générale où se fera l'élec-
ureau et où il sera rendu compte de l'état moral et finan-
Société.
Dr Doury rend compte de la démarche qu'il vient de faire
ecrétaire général auprès du Directeur de l'Enseignement à
notre pétition au Conseil municipal réclamant le recrute-
le concours pour les médecins-inspecteurs des écoles.
cteur de l'Enseignement n'a pas paru d'abord très favorable
éforme. Elle aurait d'abord pour conséquences de repousser
des grecques la réorganisation totale de l'Inspection médi-
si l'on fait cette réforme on jugera avoir assez fait pour
s. Ensuite il est difficile de dire aux conseillers municipaux
légués cantonaux que les médecins-inspecteurs sont surtout
à la faveur. Enfin l'autorité de l'administration sur les méde-
ecteurs sera amoindrie lorsqu'ils seront nommés au concours.
vons essayé de réfuter ces objections et M. le Directeur,
rononcer nettement, a cependant étudié avec nous les ques-
tiques qui nécessiteraient la réforme (composition du jury,
es épreuves, etc.).
Dr Butte a recueilli de cette visite l'impression que si M. le
de l'Enseignement n'était pas partisan de la réforme au
vue de l'opportunité, il n'en était pas de même pour la ques-
ond. Il croit même que la visite faite a exercé une influence
sur les idées de M. le Directeur de l'Enseignement qui a
la fin se rallier à notre opinion.
tien s'est terminé par une observation faite par le Secrétaire
u sujet d'une circulaire récente enjoignant aux directeur

et directrices d'écoles de procéder à l'examen de la vision des enfants. M. le Directeur, tout en reconnaissant, que cet examen était du domaine du médecin-inspecteur, pense cependant que lorsque celui-ci ne le pratique pas, il n'y a pas grand inconvénient à faire procéder à un examen pédagogique de la vision par les instituteurs. — En résumé si les médecins scolaires examinent la vision des enfants, les maîtres n'auront pas à intervenir.

M. E. de Pradel a la parole pour faire un compte rendu sur les travaux du Congrès de Londres.

M. le Dr H. Gourichon fait une communication intitulée : Réponse à certaines allégations concernant la fiche scolaire (1). Il prend une à une les objections qui ont été faites au Syndicat des médecins de la Seine à la création de la fiche scolaire et y répond victorieusement.

Notre collègue, le Dr Hamon, avait d'ailleurs fait justice, au syndicat même, de la plupart de ces objections.

M. le Dr Cayla fait ensuite une conférence des plus intéressantes sur les excursions scolaires de vacances. Il rend compte des résultats obtenus par le Club alpin français qui a organisé avec le plus grand succès non seulement des excursions pour jeunes garçons mais aussi des caravanes scolaires de jeunes filles. De nombreuses vues photographiques illustrent cette conférence que l'orateur termine en montrant de nombreuses et magnifiques photographies qu'il a recueillies pendant son dernier voyage en Angleterre à l'occasion du récent Congrès d'Hygiène scolaire de Londres.

M. le Dr Butte, a propos d'une lettre du Dr Hamon dans laquelle notre collègue signale deux faits qui montrent bien « l'anarchie dans laquelle se trouve tout ce qui touche à nos fonctions », propose de soumettre au Conseil municipal un projet de création d'une commission chargée d'unifier et de centraliser le service de l'Inspection médicale des écoles et demande à la Société d'adopter le vœu suivant :

Vœu en faveur de la création d'une Commission d'hygiène scolaire.

La Société des médecins-inspecteurs des écoles de la ville de Paris, considérant :

1° Que les médecins-inspecteurs ne sont pas soumis à une direction unique et qu'ils peuvent recevoir des instructions émanant de

(1) Cette communication a été publiée *in extenso* dans le Bulletin médical

vers services (Mairie, Direction de l'Enseignement, Préfecture de lice, Service de l'assainissement) ;

l° Que les médecins-inspecteurs se trouvent très souvent embarssés pour savoir à quels services ils doivent s'adresser soit pour demader les instructions, soit pour fournir des renseignements ;

l° Qu'il y a urgence à unifier le service de l'Inspection médicale s écoles :

Emet l'avis qu'il soit créée une commission (Commission d'Hygiène laire) qui sera chargée :

1° D'étudier toutes les questions intéressant l'Inspection médicale s écoles et l'hygiène scolaire ;

l° De centraliser tous les documents provenant de l'Inspection méale des écoles ;

3° De prescrire les mesures d'ordre hygiénique et médical à appliер par les médecins-inspecteurs (Examen de la vision, de l'audin, des voies respiratoires, etc. — Fiches sanitaires scolaires. — ophylaxie des maladies transmissibles. — Revaccinations. — Canes scolaires. — Hygiène des locaux. — Exercices physiques. — fants anormaux. — Enseignement de l'Hygiène dans les écoles) ;

4° Cette Commission sera composée de Conseillers municipaux, ygiénistes, d'administrateurs et de médecins-inspecteurs des oles.

Ce projet de vœu mis aux voix est adopté à l'unanimité.

La discussion sur la fermeture des écoles en cas d'épidémie est urnée à la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire général,

L. Butte.

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation et le suicide des enfants » par M. Louis PROAL Conseiller à la cour d'appel de Paris. Paris, 1907, 1 volume in-8°, Félix Alcan, éditeur.

L'optimisme est si naturel à l'enfant que les personnes les plus roses ne peuvent se défendre de faire bonne mine à son sourire.

Même les philosophes pessimismes, quand ils traitent les questions pédagogiques, oublient leur sombre pédanterie et reviennent à l'inclination normale du cœur humain qui, parmi les plus graves misères, ne peut se défendre d'espérer des temps plus heureux. Pour le savant comme pour les mères naïves, élever un enfant, c'est l'inviter à développer ses facultés en vue de l'existence la meilleure et la plus longue. Aussi, lorsque le suicide frappe des enfants, nos habitudes d'esprit en sont tellement choquées et bouleversées que de prime abord nous sommes portés à croire qu'il s'agit d'accidents pathologiques, et que ces morts volontaires sont l'effet d'un délire accidentel ou d'une aliénation latente.

M. Proal estime que la dégénérescence nerveuse et la folie n'expliquent pas tous les suicides que l'on observe chez les enfants. Il en voit qui se produisent chez des individus normaux, qui succèdent à des réflexions lucides, et dont les motifs apparents satisfont tristement notre raison. Lorsqu'un enfant martyrisé par une marâtre se donne la mort pour mettre fin à un supplice intolérable, sa résolution nous paraît logique. L'enfant naturel qui se tue parce qu'il est renié par son père, abandonné par sa mère, jeté sur le pavé sans ressources, à un âge où il ignore le mécanisme des établissements d'assistance, cet enfant-là est-il vraiment un insensé? — Son désespoir n'est que trop compréhensible.

Que les névropathes et les débiles soient plus enclins à ces crises de négativisme que les sujets vigoureux, et que, chez les normaux, l'instinct de la conservation triomphe plus aisément des émotions désagrégeantes, c'est ce dont on ne peut guère douter. Mais tel enfant est normal aujourd'hui, qu'un long chagrin ne tardera pas à transformer en névropathe, surtout lorsque aucune sympathie ne vient le distraire de son exaltation pénible. Toute surexcitation qui s'impose d'une façon durable et qui se localise en un même point de l'axe nerveux ne tarde pas à rompre l'équilibre physiologique. Le continuel souci du mal aggrave le mal, aussi bien lorsqu'il s'agit d'une sciatique tenace, que lorsque le sujet demeure sous le coup d'une inquiétude assez urgente pour enlever toute relâche à sa pensée. Alors même que leur objet est agréable, toutes les préoccupations exclusives prennent une allure névropathique par le fait même qu'elles surexcitent un groupe de facultés et qu'elles soutirent, en quelque sorte, une partie des forces nerveuses qui normalement devraient se répartir en juste proportion sur tous les échelons de l'organisme. Toute maladie est une passion, au sens propre du mot, c'est-à-dire une exaltation sensitivo-motrice, une suractivité de cer-

tions compensée par l'inertie de leurs congénères. L'al-
égulière de l'usure fonctionnelle et de la réparation nutri-
loi de l'équilibre fonctionnel, et à cet égard, l'hygiène
éit au mêmes lois que l'hygiène physique.
équence physiologique de ce principe, c'est que, surtout
nfants, il ne faut entretenir aucune préoccupation qui em-
erveau de se détendre. Et à ce propos il est bon de rappe-
passion des lauriers scolaires devient parfois aussi malfai-
le souci permanent des punitions. Si l'état de neurasthénie
trent les mauvais traitements et les pensums déprime
la conscience des écoliers, l'état d'exaltation que détermine
lu succès amène des désarrois non moins funestes. L'un se
et renonce à tout effort, l'autre jalouse les rivaux qui
nt et prétend l'emporter sur eux en se privant de récréa-
de sommeil. « Loin de se réjouir, comme Quintilien, de
nfant qui pleure d'être vaincu, il y a lieu quelquefois de
éter. Dans son traité de l'hypochondrie, Falcet cite le cas
nt qui se suicida parce qu'il n'avait été que le second en
on. »
, nous dira-t-on, un cas extrême, et la prédisposition héré-
i favorise de pareils accidents n'est pas commune. Mais ce
trêmement commun, c'est l'état de névropathie qu'aggrave
rité maladroite. Peut-on nier la part qui revient à nos mé-
dagogiques dans le pessimisme qu'étalent sous nos yeux
rillants de nos contemporains? En dépit des obscurités et
arges que lui imposent les programmes de son collège,
erne trouve chaque soir à la table de famille une détente
et s'endort le cœur satisfait après avoir reçu le baiser de sa
nterne macère dans la mélancolie des disciplines classiques
ne dépression quotidienne dont il ne se relèvera pas de
s. « Après avoir passé des jours et des nuits à chercher par
en il s'arracherait à une vie qu'il ne pouvait supporter,
e n'échappe à la tentation du suicide qu'en prenant la clef
ps. Laprade, Sully Prudhomme, Alphonse Daudet, Aicard,
lres et sensibles, ont aussi cruellement souffert de leur
ent dans un lycée qui a l'air d'une prison. » Renan faillit
nostalgie au séminaire Saint-Nicolas, et Jules Vallès a dé-
vre, l'*Enfant* « à tous ceux qui crevèrent d'ennui au collège
fit pleurer dans les familles, qui, pendant leur enfance,
annisés par leurs maitres ou rossés par leurs parents ».
nous fait observer à ce propos que « les enfants trop sévè-

rement punis sont exposés à devenir rancuniers, rageurs chants, à prendre en haine leurs parents et la société. Jules est un exemple frappant de cette rancune conservée par l'enf a été souvent battu ; il n'a jamais pardonné à ses parents le qu'il en a reçues, et plus tard, il a voulu rendre à la société le qu'on lui avait donnés ».

Les éloges passionnés ne sont pas moins nuisibles aux é que l'outrance des critiques et des pensums, tant il est vrai extrêmes se touchent et que le sentiment de la mesure doit règle physiologique du pédagogue. Un de nos anciens camara Charlemagne attribue son état névropathique aux flatteries droites qui exaltérent jadis son amour-propre de collégien. « j'étais, dit-il, en troisième, mon professeur M. Crépin, qui ne rien de plus précieux au monde que la poésie Virgilienne, e de nous, deux fois par semaine, de longues tartines de vers et comme je me tirais assez bien de ce jeu de patience, il m' tait plus que les autres. Si j'encourais une punition, c'était un supplément de vers hexamètres qui me libérait. Ayant le un peu lent, je m'attardais chaque soir aux veillées facultative la coutume régnait alors dans les pensionnats du Marais. Le tat fut une névralgie faciale dont je souffris atrocement pend mois. Mes parents me firent donner chaque jour une côtelett plémentaire avec la soupe et le pain sec du matin ; un suppl de sommeil et de récréation m'aurait été plus bienfaisant. Les suivantes, je continuai, sous l'aiguillon de mes professeurs, un abus laborieux du vers et du discours latin, sans laisser les autres parties du programme. De cette époque date un é neurasthénie qui se traduisit dès l'abord par un affaiblissem la mémoire et dont je n'ai jamais eu le loisir de me guéri grand-père maternel, qui ne savait pas lire, possédait une m de premier ordre ; moi qui a passé le meilleur temps de ma je dans la mnémotechnie profuse des dictionnaires greco-latins, peux me rappeler ni le nom de mes clients ni leur adresse. »

Que de soins réclame la direction pédagogique ! La formati l'individu représente une œuvre indivisible et, pour subven tâche, l'éducateur devrait être un hygiéniste en même temp est professeur d'une des spécialités traditionnelles.

La biologie lui apprendrait qu'on ne peut hypertrophier une particulière sans nuire à l'équilibre des centres nerveux et au loppement de la conscience. Cette rupture d'équilibre apparaî tant plus fâcheuse que le disciple est plus jeune et moins r

mauvais plis de l'adolescence ne s'effacent guère, et pour la sibilité de l'enfant, les éloges disproportionnés deviennent aussi estes que les réprimandes excessives. Répétez chaque matin à fillette qu'elle est jolie, vous en ferez une coquette incorrigible, vous détournerez son attention de tout autre soin que la mise en eur de sa tournure. Elle pensera ce que disait Renan vieilli, «que beauté vaut autant que la vertu ». Humiliez un garçon en lui re-chant à tout propos sa timidité ou sa lenteur, vous le désorientez t à fait. S'il a foi dans votre parole, la crainte de mal faire aug-ntera ses hésitations et déprimera pour bien longtemps son carac-e. Quand un professeur accable de punitions l'élève qu'il n'a pas intéresser, il en fait, soit un résigné sournois qui, pour éviter les enues, s'habitue à copier ses devoirs sur le voisin, soit un protes-aire audacieux qui use de la moindre occasion pour inciter ses marades à la révolte. Nous avons tous connu nombre de types de deux genres, et parmi eux de braves garçons dont la bonne vo-té ne parvenait pas à s'adapter à des disciplines trop pesantes.

On nous objectera qu'il est des *anormaux* qui réclament des soins s patients et des programmes moins étendus que le commun des oliers. A quoi nous répondrons qu'entre ces anormaux et les nor-aux il n'est pas de limite précise, et que la pédagogie doit se mon-r également sage, maternelle et prudente à l'égard des forts et s faibles. Les meilleurs écoliers ont leurs défauts que la louange ssionnée de leurs qualités exagère ; et, tant qu'on les maintient sur mêmes bancs que les *bons élèves*, les *cancres* du collège ont droit autre chose qu'à des pensums.

Pour être utile, il ne suffit pas qu'une punition soit afflictive, il ut encore qu'elle soit comprise, et qu'elle soit présentée de telle rte que les rapports du disciple et du précepteur n'en soient pas térés gravement. Après un moment de contrariété, l'écolier doit ster en position de reconnaître qu'on ne cherche qu'à le ramener ns la bonne voie. Si l'effet déprimant que produit la sanction l'em-rte d'une façon définitive sur la tendance au relèvement, le châti-ent avilit le caractère de la victime et l'habitue à vivre en lutte nstante avec ses maîtres. C'est d'un pareil dissentiment que résulte basse atmosphère de rancunes et de ruses qu'on observe dans les llèges aussi bien que dans la société. Qui de nous ne se souvient camarades dont l'occupation principale était de faire quelque auvaise farce au professeur ! Et parmi ceux qui ont souffert des sciplines de l'internat, qui n'a pris part un jour aux absurdes pages organisés contre le pion ? On se plaint que les Français n'aient

pas le respect de l'autorité. A qui la faute, si ce n'est à leurs éducateurs ?

Dr Bridou.

L'Éducation physique, par M. le Lieutenant-colonel COSTE. Ce qu'elle est. — Ce qu'elle devrait être.

Dans le livre que vient de publier M. le lieutenant-colonel Coste sur l'Éducation physique — Ce qu'elle est. Ce qu'elle devrait-être — l'ancien commandant de Joinville-le-Pont, propose, dans le chapitre de l'Enseignement physique à l'école, d'organiser cette partie de l'instruction sur les bases suivantes :

Enseignement primaire. — Élèves de 7 à 13 ans, une leçon chaque jour d'au moins une demi-heure de gymnastique éducative pour donnée par l'instituteur ou l'institutrice — des jeux — des sports — du travail manuel — la natation, en dehors des leçons de gymnastique et des récréations.

Actuellement il n'est accordé par les programmes, cours supérieurs et moyens, que deux demi-heures par semaine, souvent et trois fois dans beaucoup d'écoles où l'inspecteur primaire exige que cet enseignement, toujours, d'après l'emploi du temps-programme ait lieu en une demi-heure et deux quarts d'heure. Il en résulte que l'instituteur ou l'institurice ne se dérange pas pour si peu ; étant donné que sur ce quart d'heure il faut compter le temps de se préparer et celui qu'on emploie à descendre et même à remonter).

Enseignement secondaire. — Pour les élèves de 13 à 16 ans, une leçon quotidienne de gymnastique éducative de trente-cinq à cinquante minutes en dehors des jeux — sports collectifs — natation escrime et récréations.

Pour les élèves de 16 ans et au-dessus trois séances hebdomadaires de quarante à soixante minutes en dehors des jeux — sports collectifs — natation — escrime — instruction militaire et récréations.

Le lieutenant-colonel Coste ajoute que pour compléter ces dispositions il y aurait lieu de :

Imposer à tout établissement d'instruction une cour pour les jeux.

Créer des terrains de jeux aux environs des villes.

Créer des piscines pour les écoles, lycées et collèges.

Favoriser la création des sociétés sportives pour les étudiants.

Pour donner une complète efficacité à ces dispositions il faudrait

comme en Suède, que le médecin-inspecteur de chaque école passât l'inspection médicale des élèves en présence du professeur de gymnastique, indiquât l'état de santé, donnât son appréciation sur l'autorisation ou l'exemption de suivre les leçons de gymnastique ; ce qui amènerait à établir des fiches ou des carnets individuels de santé.

Ces fiches et les carnets auraient pour avantages principaux d'établir le bilan de santé de l'élève durant toute sa scolarité ; et de permettre de donner aux familles des renseignements précis sur la santé de l'élève.

Nous remarquons que ce que demande le lieutenant-colonel Coste; c'est surtout l'augmentation des heures consacrées à l'éducation physique dans nos écoles et des dépenses considérables pour création de cour et terrains de jeux. Nous doutons fort que l'un ou l'autre de ces deux desiderata soit accordé, tandis que ce qui est immédiatement possible, c'est d'exiger à tous les examens (certificat d'études et brevets universitaires) la connaissance de l'enseignement de la gymnastique, ce qui serait, en particulier pour les filles, au moins aussi logique que l'enseignement de la coupure qui est demandé au certificat d'études. Ce moyen donnerait un essor considérable et sans dépense à l'éducation physique dans les écoles et par les brevets universitaires, pour toute la jeunesse française.

M[me] L.

Étude hygiénique, sociale et juridique, par le D[r] René MARTIAL. — *Hygiène individuelle du travailleurs.* Préface de M. le sénateur Strauss. — Paris, 1907, in-12.. V. Giard et E. Brière, Éditeurs. — XVII-351 p.

M. le D[r] René Martial, bien connu pour ses actives campagnes en faveur de l'hygiène des travailleurs, est un écrivain d'avant-garde.

C'est pourquoi il malmène volontiers ceux de ses confrères qui ne sont pas exactement de son avis et aussi, et surtout, les laïcs assez audacieux pour s'aventurer sur le terrain où sont arborées ses couleurs. La vivacité de ses critiques atteste la sincérité de ses convictions et donne parfois à son livre l'allure et l'âpreté du pamphlet.

Si nous voulions rechercher parmi les écrivains d'autrefois celui dont M. Martial pourrait se réclamer avec le plus de justesse, nous trouverions sans doute le nom de Diderot, le père de l'Encyclopédie du XVIII[e] siècle.

Cela dit, nous nous permettrons une légère réserve. La voici. On est assez embarrassé, après avoir lu ce livre fougueux, pour le ranger

dans une catégorie bien précise. Ce n'est pas un ouvrage de première main, puisque M. Martial expose beaucoup plus les travaux de ses confrères qu'il ne prétend innover. Ce n'est pas non plus un livre d'enseignement proprement dit : on ne le voit pas bien dans une bibliothèque d'école primaire, ou de collège ; sa place est dans le catalogue d'une bibliothèque d'adultes surtout si ce catalogue est dressé par un militant de nos partis politiques les plus avancés. L'Hygiène scolaire n'y tient qu'une place restreinte et pour ainsi dire épisodique. Pourquoi M. Martial n'a-t-il pas examiné les questions intéressant l'hygiène du corps enseignant ? L'instituteur et le professeur titulaire ou adjoint ne sont-ils pas des travailleurs ? C'est une lacune qu'il nous permettra de lui signaler pour la seconde édition, que nous souhaitons prochaine, de sa véhémente philippique.

En attendant, tous ceux qui s'intéressent au bien-être et à l'hygiène des classes laborieuses trouveront de précieux conseils pratiques dans cet ouvrage. L. B.

Ueber das Régime in Ferienko lonien, par le Dr Léo BURGERSTEIN. — Tirage à part du ZEITSCHRIFT FÜR SCHULGESUNDHEITPFLEGE. — 20e année, 1907. — Hambourg et Leipzig. Voss, Éditeur (p. 161-165).

On sait quel zèle communicatif déploie le Dr B. pour l'installation et l'aménagement des colonies de vacances. L'article de la revue allemande d'H. S. expose avec bonne humeur les difficultés que rencontrent l'organisateur et le médecin pour donner aux pauvres petits une alimentation à la fois saine, rationnelle et agréable. Nous reviendrons sur ce travail dans une étude spéciale qui sera prochainement consacrée à la question des colonies de vacances.

COMITÉ CENTRAL DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Janvier 1908

Président : Dr Albert MATHIEU, médecin des hôpitaux de Paris.
Vice-Présidents : MM. FRANK PUAUX, membre du Conseil d'administration de l'École alsacienne.

Henri Bernès, professeur au lycée Lakanal, membre du Conseil [su]périeur de l'Instruction publique

Dr A. Siredey, médecin des hôpitaux de Paris.

Dr Méry, médecin des hôpitaux, professeur agrégé de la Faculté de [m]édecine de Paris.

Secrétaire général: Dr Mosny, médecin des hôpitaux.

Secrétaires généraux adjoints : MM. les Drs J. Ch. Roux et R. [...]iet.

Secrétaire des séances.: Mme le Dr Cairol, ancien chef de clinique de [la] Faculté de médecine de Montpellier.

M. Marillier, professeur au lycée Buffon.

Trésorier: M. le Dr Stéphane Bonnet.

Bibliothécaire : M. L. Bougier, professeur au Collège Rollin.

Membres.

M. le Dr G. Ballet, médecin des hôpitaux, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Boitel, directeur de l'École Turgot.

Dr Boulloche, médecin des hôpitaux.

Dr Doléris, membre de l'Académie de médecine.

Dr Maurice de Fleury, ancien interne des hôpitaux.

Xavier Léon, directeur de la Revue de métaphysique et de morale.

Dr Le Gendre, médecin des hôpitaux.

Dr G. Loisel.

Marcheix, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts.

Toussaint, professeur à l'École Lavoisier.

Dr Brocard.

Créhange, professeur d'histoire au lycée Carnot.

Darlu, inspecteur général de l'Université.

Dr Louis Guinon, médecin des hôpitaux.

Krebs, professeur à l'École alscienne.

Normand, professeur d'histoire au lycée Condorcet.

Dr Regnier, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

Dr Toulouse, médecin des hospices d'aliénés.

Dr Triboulet, médecin des hôpitaux.

Dr Milian, médecin des hôpitaux.

Piéron, agrégé de l'Université.

Malapert, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, membre du Conseil académique de Paris.

Dr J. Philippe, chef des travaux au laboratoire de psycholog[ie] de la Sorbonne.

Le Cherbonnier, directeur du sceau au ministère de [la] justice.

Dr Siffre.

Dr Bridou.

Mme Kergomard, inspectrice générale des Écoles maternelle[s].

Le Pr Chantemesse, inspecteur général des services sanitair[es].

Dr Le Gourichon, ancien président de la Société des médeci[ns] inspecteurs de la ville de Paris.

Dr Granjux, secrétaire général du Syndicat de la presse mé-dicale.

G. Courtois, architecte.

Gatineau, avocat à la Cour d'appel.

d'Hubert, docteur ès sciences, chef d'institution au Rainc[y] (S.-et-O.).

Baron P. de Coubertin.

Dr Dufestel, médecin inspecteur des Écoles de la ville d[e] Paris.

V. Friedel, du musée pédagogique.

Pr J. Courmont, président de la section de Lyon.

Pr Lefèvre, doyen de la Faculté de lettres, président de la sec-tion de Lille.

Dr Jablonski, président du comité de Poitiers.

VARIA

A propos de la déclaration de la scarlatine des écoliers.

Au nom d'une Commission composée de MM. Barbier, Gallois et Stackler, ce dernier a présenté à la Société médicale de l'Élysée, dans la séance du 1er juillet 1907, un intéressant rapport dont voici le résumé.

Résumé et Conclusions. — La protection de la santé des enfants dans les écoles est réclamée par les familles comme un droit. Pour qu'elle ne soit pas un simple mot vide de sens, il faut que les mala-

dies aiguës contagieuses des écoliers soient déclarées par le médecin traitant.

— Nous déclarons de deux manières, en adressant notre diagnostic :

1° Soit à l'école, par l'intermédiaire des parents ; procédé très incertain, car l'école peut se croire intéressée à dissimuler une épidémie.

2° Soit à la Préfecture ; c'est le procédé sûr de la déclaration officielle.

Notre déclaration occasionnera parfois la fermeture d'une ou de plusieurs classes ; mesure toujours grave.

1° A l'école, c'est la suppression momentanée de l'enseignement.

2° Dans les familles, où le père et la mère travaillent au dehors, c'est souvent l'abandon de l'enfant pendant une grande partie de la journée.

— Nos déclarations, quand elles sont fausses, peuvent par conséquent léser les intérêts de toute une école et ceux de nombre de familles.

— Parmi toutes les déclarations de maladies contagieuses des écoliers, celles de la scarlatine sont de beaucoup les plus sujettes aux erreurs.

— Tout est variable et discuté dans la symptomatologie de la scarlatine : fièvre ou apyrexie, angines diverses, éruption et desquamation scarlatineuses ou scarlatiniformes, cas nombreux de formes irrégulières et frustes caractérisées par une manifestation unique ; de là les diagnostics hésitants de cas probables ou suspects, les statistiques et les déclarations qui souvent ne méritent pas la valeur que les pouvoirs publics leur attribuent, parce qu'elles ne sont pas comparables entre elles.

Dans le but de rendre nos déclarations comparables entre elles, votre commission vous propose les règles suivantes :

— *Déclaration des cas reconnus par nous tous comme certains.*

— *Pas de déclaration des cas probables ou douteux.*

1° *Cas certains.* — Nous *faisons la déclaration* et la demande de désinfection. Ce sont les suivantes :

a) Scarlatine régulière ;

b) Eruption caractéristique ; aucun autre symptôme (nous exceptons les éruptions scarlatiniformes qui existent dans certains cas bien déterminés) ;

c) Desquamation caractéristique (mêmes réserves) ;

d) Cas avec langue framboisée ;

e) Scarlatine d'abord douteuse mais démontrée plus tard par les complications (néphrite, bubons, pleurésie purulente) ou par l'apparition de cas certains dans le même milieu.

2° Cas *probables* ou *douteux*. — Nous faisons la demande de désinfection, mais nous ne *faisons pas la déclaration*.

Ils sont caractérisés par une angine et uniquement par elle. Ce sont les suivants :

A. *Cas probables* :

a) L'angine simple, plus ou moins légère, avec phénomènes généraux, dans un milieu de scarlatineux ;

b) L'angine très rouge, intense, diffuse, avec gros ganglions ;

c) L'angine membraneuse, non diphtérique, avec gros ganglions ;

B. *Cas douteux* :

Il est impossible, en l'absence de toute autre manifestation, de savoir s'ils sont scarlatineux ou s'ils ne le sont pas. Ce sont :

a) L'angine pultacée ;

b) L'angine membraneuse non diphtérique.

Le nouveau programme général d'éducation physique.

Le conseil supérieur de l'instruction publique a approuvé, ainsi que nous l'avons dit, le programme général d'éducation physique pour les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement primaire publics, qui lui était présenté par le ministre.

Voici les parties principales de ce nouveau programme.

Il débute par une définition de l'éducation physique, qu'il convient de citer :

« L'éducation physique a pour objet de perfectionner l'homme et de l'améliorer par la pratique d'exercices méthodiques, de jeux et de sports. Bien dirigée, elle entretient la santé, favorise le développement normal de l'enfant, accroît l'énergie physique et morale de l'adulte, maintient cette énergie jusque dans l'âge avancé, rend adroit, fortifie le caractère et affermit la volonté. En résumé, elle augmente la valeur générale de l'homme, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social. »

Son but est double : « donner l'énergie et apprendre à utiliser au mieux cette énergie ». D'où deux grandes classes d'exercices : les *exercices de développement*, c'est-à-dire « de perfectionnement physique, qui assouplissent et développent harmonieusement le corps,

luttent contre les mauvaises conditions d'hygiène créées par les milieux sociaux et leurs exigences, et établissent ainsi un équilibre salutaire entre l'activité physique et l'activité intellectuelle »; — les *exercices d'application*, « les jeux et les sports qui familiarisent l'homme avec des pratiques trouvant leur application dans la vie ».

A ces deux buts inséparables correspond un ensemble de moyens propres à obtenir des résultats utiles dans le plus court délai possible. Voici le principe :

« Les exercices de gymnastique doivent être mis pour les deux sexes à la portée des faibles qui, plus que d'autres, ont besoin de s'améliorer. Afin de faciliter l'enseignement des exercices et aussi pour développer le goût de l'effort individuel, ces exercices doivent être exécutés en même temps par un grand nombre de jeunes gens qui, sur l'indication de l'instructeur, s'exerceront d'abord individuellement avec la plus grande correction, et qui ensuite, feront collectivement et au commandement de l'instructeur les mouvements qu'ils connaissent bien. »

Chaque séance quotidienne d'exercices doit produire un effet hygiénique, un effet correctif, un résultat économique et un effet moral. Le nouveau programme insiste sur « l'effet moral » en ces termes :

« L'effet moral de l'exercice est obtenu en suscitant l'effort personnel.

« Les exercices d'audace mettent en action la volonté et les qualités viriles. La direction de l'activité vers un but noble et élevé moralise et fortifie. La gaieté et l'entrain obtenus par un bon instructeur contribuent avec la variété des mouvements à la santé morale et par suite à un effet hygiénique plus intense. Faire aimer l'exercice, c'est assurer sa vulgarisation et augmenter la somme de ses bienfaits.

« L'effet moral grandit aussi beaucoup par l'exécution collective des exercices, et en particulier des jeux et des sports, car la nécessité et l'obligation pour chaque exécutant, de conformer ses efforts et de soumettre sa volonté au but commun, développent au plus haut point les sentiments de discipline, de camaraderie, de solidarité et même d'abnégation et de sacrifice. »

Suit le plan détaillé qui comprend la gymnastique de développement, la gymnastique d'application avec les jeux libres et les sports.

Les précautions hygiéniques sont très développées, et il est recommandé d'enseigner ces précautions à tous les jeunes gens.

Voici la conclusion ; elle est relative au personnel enseignant :

« Il est indispensable que les instructeurs soient éclairés sur le plan

de la leçon de gymnastique, sur les résultats qu'ils doivent obtenir dans leur enseignement et sur les moyens dont ils disposent; le maître doit aussi démontrer les exercices, les exécuter, les décomposer, aider l'élève et le retenir dans ses chutes, surveiller ses attitudes et les rectifier constamment. Son exemple, son entrain ont une influence sérieuse sur l'enseignement qu'il donne. L'attention de ses élèves est maintenue par son attitude personnelle et par l'intérêt et l'attrait qu'il donne à ses leçons.

« L'instructeur doit s'efforcer d'obtenir, avec l'ensemble des jeunes gens qui lui sont confiés, un rendement moyen aussi élevé que possible. Tout enseignement visant à faire des virtuoses avec les jeunes gens les mieux doués doit être proscrit, car il ne saurait être donné qu'au détriment des faibles qui ont le plus besoin de se développer. »

(*Petit Temps*, 3 juillet 1907.)

Société de préservation des enfants des écoles du Ve arrondissement (Paris) contre la tuberculose.

Il existe dans le cinquième arrondissement une société qui a pour but :

1° De faire examiner au point de vue spécial de la tuberculose tous les enfants des écoles communale ou des écoles libres de cet arrondissement au moins une fois par an ;

2° De soigner gratuitement les enfants pauvres atteints de la tuberculose ;

3° De venir en aide à ces derniers par des secours matériels (aliments, vêtements, médicaments, etc.).

Le chef du service médical est le Dr Brocard.

Nous espérons que dans peu de temps le dépistage de la tuberculose sera fait dans les écoles par les Inspecteurs médicaux des écoles; l'utilité des sociétés semblables à celles du Ve arrondissement sera surtout d'aider au traitement des jeunes tuberculeux curables et à la préservation anti-tuberculeuse dans les milieux pauvres.

La gymnastique respiratoire prophylactique de la tuberculose chez l'enfant.

M. le Dr Aigre, de Boulogne-sur-mer, a fait en avril dernier, à la réunion des inspecteurs primaires du Pas-de-Calais, une très pratique conférence sur la gymnastique respiratoire employée chez l'enfant comme moyen prophylactique contre la tuberculose pulmonaire.

développement de la cage thoracique par l'exercice répété ıodique de sa musculature (gymnastique respiratoire) entraîne, onférencier, le développement du poumon lui-même; de ıue la dilatation forcée du poumon par l'aspiration exagérée lume d'air plus grand, dilate cet organe, et secondairement thoracique.

ıme application pratique de cette gymnastique respiratoire, proposerait de faire faire aux enfants l'exercice suivant :

ion debout au grand air : — tête droite — bras pendants le corps. A un signale les enfants émettent à haute voix une en *a* (on pourra, pour éviter la monotonie, prendre d'autres s ou même des mots entiers formant une phrase ou une de chant). Ils font le point d'orgue sur cette syllabe et le termine par trois actes suivants qui doivent se faire brust et simultanément : 1° occlusion brusque de la bouche; ›rsement de la tête en arrière ; — 3° appui des mains sur les , les coudes étant écartés du tronc. Ce dernier mouvement varier en faisant mettre les bras en croix.

exercice gymnastique devrait se répéter quatre ou cinq fois à l'occasion du changement d'occupation des élèves : par l'entrée ou la sortie d'une classe, le commencement d'une n, etc. Et chaque exercice devra se composer d'une dizaine e vingtaine d'expirations syllabiques : l'instituteur en décinombre selon l'âge de l'enfant, la température, etc., etc. ».

(D'après le *Concours médical.*)

Culture physique de la jeunesse.

ıdant à une observation de M. Lachaud, à la séance de la e du 5 juillet dernier, M. Chéron sous-secrétaire d'État au re de la guerre a déclaré que dès cette année 279 instituteurs r service à l'École militaire de gymnastique de Joinville.

lemande si la suppression de certaines écoles d'enfants de ıe permettrait pas d'instituer des écoles régionales de culysique.

ıunicipalités, aux médecins et aux autorités scolaires de France.

ımité directeur de la société allemande pour l'hygiène scopropose de soumettre lors de sa IXe assemblée générale à

Darmstadt, la question du soin des dents et des cliniques dentaires à l'usage des écoliers, et de la traiter à fond tant au point de vue médical qu'au point de vue administratif.

Les sociétés et les personnes que cette question d'hygiène intéresse, sont priées de l'examiner, de la mettre à l'ordre du jour et de transmettre le résultat de leur expérience ou les conclusions des discussions à chacune des deux personnes soussignées.

Professeur, Dr Griesbach, président de la société allemande pour l'hygiène scolaire, à Mulhouse.

Professeur, Dr Jessen, directeur de la clinique municipale dentaire, Strasbourg.

Propositions. — I. — La carie dentaire est actuellement la maladie populaire la plus répandue ; elle nuit à la santé des jeunes sujets et diminue leur valeur au point de vue de l'école et de l'armée ; elle favorise l'éclosion des maladies infectieuses.

II. — Il est nécessaire de la combattre sans imposer aux communes des dépenses trop considérables.

III. — Il y a lieu d'instruire les écoliers de la gravité de la carie dentaire dans les écoles, par des notices, des tableaux muraux. Enfin, il faut s'efforcer d'amener les enfants à faire soigner leurs dents malades. Ces soins seront donnés gratuitement aux indigents.

IV. — Dans les grandes villes, il convient d'instituer une clinique dentaire centrale à l'usage des écoliers ; dans les petites villes, l'examen et le traitement auront lieu dans une pièce annexée à l'école.

V. — Le traitement méthodique des maladies des dents dans les villes n'est possible que dans des services spéciaux.

VI. — Il est instamment recommandé aux colonies de vacances, aux jardins d'enfants, aux garderies, aux écoles maternelles, aux orphelinats, etc., de ne recevoir que des enfants dont la bouche et les dents sont saines ou de procéder immédiatement à leur traitement.

VII. — Le traitement systématique des maladies des dents de tous les enfants du peuple est un moyen accessoire d'une importance essentielle pour lutter contre l'extension des maladies contagieuses et de la tuberculose. De là l'importance des cliniques dentaires à l'usage des écoliers pauvres. Les écoles professionnelles pourront peut-être aider les cliniques dentaires (en fabriquant des pièces).

VIII. — L'utilité des cliniques dentaires pour les enfants immédiatement et pour l'ensemble de la population dans l'avenir sera facile à démontrer (Rapports des directeurs d'école, etc.).

L'alcool et l'enfant, par M. Raoul BRUNON, professeur à l'École de Médecine de Rouen (1).

Vers 1878, mon maître Leudet nous parlait souvent des cas assez fréquents de cirrhose décrits en Angleterre sur des enfants de 6 à 10 ans. Il nous faisait un tableau imagé de la population de l'East-End, parmi laquelle nombre de garçons et de fillettes sont ivres le samedi soir et dans le semi-coma le dimanche. Et nous nous imaginions que la goutte de sang latin que nous avons dans les veines nous garantirait à jamais de ces calamités.

Jadis quelques collégiens étaient gris, peut-être, le jour du baccalauréat, les uns pour se consoler, les autres pour se réjouir, et c'était un événement. Aujourd'hui, l'enfant, dans le sein de sa mère ou dans les bras de sa nourrice, participe à la consommation générale d'alcool. Avant de naître, il subit les conséquences de l'imprégnation alcoolique de son père, et souvent de ses deux générateurs. Une fois, né, s'il est le nourrisson d'une *remplaçante*, il sucera souvent un lait alcoolisé, et s'il est élevé au biberon, en Normandie, il tettera du café dès les premiers jours de sa vie.

Le nourrisson. — En Normandie il n'est pas rare de voir les femmes de la campagne donner du café et de l'eau-de-vie dans le biberon. Ces femmes vont travailler au dehors, l'enfant reste seul dans son berceau ; sous l'oreiller, au chaud, on dépose la bouteille au long tube de caoutchouc, et, de lui-même, l'enfant prend la tetine et la porte à sa bouche. Il se grise automatiquement et, grâce au lourd sommeil, il n'attire pas l'attention des voisins et « il ne lui arrive rien ».

Qu'on ne croie pas à l'exagération. Ces faits sont devenus d'une banalité courante.

D'après mon confrère, M. Tourdot, dans la moitié des familles ouvrières à Rouen, on donne du café et de l'eau-de-vie aux enfants, dès l'âge de 6 à 8 mois.

Chez les riches, les nourrices sont gorgées de vin et de bière parce qu'on s'imagine que l'enfant en bénéficiera. Un litre de vin par jour, de la bière à discrétion, du vin de kola, de coca, etc., et du café avec

(1) Abrégé d'une communication a l'Académie de Médecine. — Nous regrettons vivement que le défaut de place nous force à supprimer les faits effrayants par lesquels le Dr Brunon a illustré son réquisitoire contre l'alcoolisme de l'enfant.

du cognac (En Normandie, le café ne se prend pas sans cognac). Nous ne comptons pas ce que la nourrice prendra, comme supplément, à la première course qu'elle fera chez la crémière, chez la fruitière, chez le marchand de charbon ou de marrons, etc.

* * *

L'enfant et la femme. — A Paris et dans toutes les grandes villes de l'Europe latine, les familles d'employés et de petits bourgeois s'installent à la terrasse des cafés le dimanche.

En Espagne, on prend du chocolat ; en Italie, du café au lait, des sorbets et des granités : en France, le père, la mère et les enfants prennent l'absinthe. Pour le petit dernier, le garçon apportera, avec un sourire complaisant, le malaga blanc, tonique et fortifiant !

En Normandie, c'est le café qui est le grand introducteur de l'alcool. Jadis on donnait de la soupe, la soupe aux pommes de terre et aux poireaux ; la cuiller tenait debout dans l'écuelle et l'enfant s'asseyait sur le seuil pour déguster son petit pot. Puis vint le café au lait ; dans le pays de Caux on prenait du café au lait toute la journée. Maintenant c'est le café noir. Les enfants de la classe ouvrière absorbent le matin un grand bol de café noir avec du pain. Le père, au régiment, a pris l'habitude du *jus* du matin. La mère, accaparée par le travail de l'usine ou trop paresseuse, trouve le café plus facile à préparer que la soupe.

Or, il ne faut pas craindre de le répéter, le café ne se prend pas *vierge*, et, dès les premières années, l'enfant aura de l'eau-de-vie dans son café.

Comment voudrait-on que le petit Parisien oubliât la leçon de choses que sa mère, en belle toilette, lui a donnée à la terrasse du café le dimanche ? Pourquoi le petit Normand, qui voit père et mère prendre du café et de l'eau-de-vie, ne ferait-il pas de même, « comme un homme » ?

C'est ainsi que se forme, aux premiers pas de la vie, une accoutumance, un appétit spécial auquel l'enfant ne pourra pas résister à mesure qu'il avancera en âge. Enfant d'alcoolique, imprégné d'alcool dès le sein et dès le biberon, alcoolisé dans sa seconde enfance, il sera mûr, de 16 à 18 ans, pour la tuberculose, l'épilepsie ou le crime.

« Dans beaucoup de familles, on ne laisserait pas partir à la classe l'enfant, fille ou garçon, sans lui donner un café avec un petit verre de rhum.

ue les vers, et puis ce sont les médecins qui l'ordonnent. ıent toutes les maladies avec l'eau-de-vie. »

: déjeuner et le diner, comme la mère et le père, s'il est là, ›rend de nouveau son café avec un verre d'eau-de-vie. quai de déchargement de charbon, près de cinq cents femfants sont employés à concasser l'anthracite. Les cabarets efusent de vendre du pain à ceux qui ne prennent pas ie en même temps.

qu'on pourra dire à propos de l'abus quotidien de l'alcool nmes et des habitudes naissantes d'alcoolisme chez l'enau-dessous de la vérité. La maison ouvrière sobre est une

r Gérard Laurent, de Sanvic, m'écrit :

·s-midi, dans les classes, les enfants sont excités, plus difnener que le matin. Maîtres et maîtresses sont d'accord nnaître l'influence du poison habituel, le café alcoolisé.

ıs d'ivresse chez les apprentis de 12 à 15 ans, sont de plus équents, et trop peu souvent constatés par les procès-vergardes champêtres. »

commune de B., près de Dieppe, sur les 140 enfants de ıq ou six ont simplement, pour déjeuner, du pain et de ie pour faire la trempette. Et ce sont les plus petits qui sément au régime de la trempette.

140 enfants, beaucoup ont du café et pas autre chose.

ne crée un nervosisme spécial ; chez un grand nombre ıx le caractère est irritable. « Pour mettre un enfant à la ıut deux personnes. »

ıe commune près de Rouen, un instituteur me dit que les ıt rarement de l'eau-de-vie, mais simplement pain sec et ·cependant les parents mangent du « fricot », ils ont de la s ne manquent jamais une fête à Rouen. Cette nourriture te de l'enfant est un encouragement à boire de l'alcool *utenir* ; et vice-versa, l'habitude de boire de l'alcool dimiétit : de là une préparation du terrain où éclora la tuber-

tacle des rues du samedi soir au mardi soir dans les cités est lamentable.

: cette débauche d'alcool à la ville et à la campagne a pour ıcipale le *privilège des bouilleurs de cru et fraudeurs.*

* * *

L'adolescent. — L'absinthe a fait des progrès remarquables dans le goût de la jeunesse virile en Normandie et dans toute la France du Nord et de l'Est. Dans les villages, elle est devenue la boisson des jeunes. Les vieux en sont encore à l'eau-de-vie.

La France est le plus beau pays de l'Europe, ses vignobles sont les plus beaux du monde et ses enfants boivent de l'absinthe !

Quoique le médecin doive écrire sous une forme impersonnelle, sans passion, comme s'il écrivait pour une planète déserte. Néanmoins les mots *inquiétant, effrayant, épouvantable,* viennent d'eux-mêmes sous sa plume !

« Les adolescents buveurs sont tellement nombreux, me dit le confrère X..., maire d'un chef-lieu de canton de Basse-Normandie, qu'on pourrait facilement compter les sujets sains. »

« Dans le lycée de X..., les élèves de huitième apportent une bouteille de cidre pour goûter, les parents s'opposant à ce qu'ils boivent de l'eau, parce que cela « dégrade ».

« Dans une autre ville de Normandie, un proviseur nouveau trouva dans l'inventaire un stock d'eau-de-vie de cidre destinée aux maîtres d'étude et, aussi, dans certaines fêtes, aux élèves. Cette eau-de-vie provient d'un cidre que les élèves avaient refusé. Pour ne pas le perdre, le proviseur l'avait fait « bouillir ». Il y en avait une réserve de 400 litres. Elle fut vendue aux enchères, avec l'autorisation ministérielle bien entendu, et les bourgeois de la ville achetèrent le calvados de M. le Proviseur.

« Dans un autre collège normand, les élèves, fils d'aubergistes, d'épiciers et de débitants, rentraient, le dimanche soir, avec un *biberon* de « Calvados » et, dans leur lit, ils tetaient jusqu'à l'ivresse. Ces faits remontent à une dizaine d'années.

« Vers 1890, dans un grand établissement d'instruction dirigé par un prêtre, les mêmes faits furent signalés au directeur qui répondit : « Cela n'empêchera pas ces jeunes gens de devenir d'excellents pères « de famille. D'ailleurs ma soutane couvre tout. »

Actuellement, l'absinthe tend, chez les apprentis, à remplacer les autres poisons, et ses effets sont terribles. En Normandie, presque tous les crimes sont commis par des jeunes gens de 16 à 18 ans, sous l'influence de l'alcool et de l'absinthe le plus souvent.

Un avocat rouennais très connu, M. Ilie, a publié un certain nombre de ces cas les plus typiques.

Et nous présentons le spectacle d'un peuple où le nombre des enfants diminue et où les crimes qu'ils commettent augmentent. Pour toute la France, les enfants ou adolescents criminels ont augmenté,

de 1844 à 1891, de 300 pour 100. Et comme correctif, on constate l'inexécution de nos lois répressives.

Les conséquences de l'alcoolisation des enfants sont multiples, mais une des plus frappantes, c'est l'hypotrophie générale et l'abaissement de la taille. Les conseils de revision donnent sur ce point des renseignements indiscutables.

Remarquons qu'il y a cent ans, la Normandie était la source principale des régiments de cuirassiers. Aujourd'hui la France est obligée d'abaisser la taille réglementaire et, dans les régiments normands, le tremblement alcoolique est fréquent chez les jeunes soldats.

⁂

Conclusions. — Les efforts courageux et tenaces des anti-alcooliques ont eu depuis une vingtaine d'années une influence incontestable sur les gens cultivés et la classe riche. Le bourgeois boit moins; l'officier, l'étudiant ne boivent plus; *les années de bière* de l'Allemand nous sont inconnues.

Chez les employés, dans la classe ouvrière et parmi les paysans, l'alcoolisme augmente, surtout parmi les femmes. De là, intoxication de l'enfant. L'adolescent, l'apprenti, s'adressent de plus en plus à l'absinthe, c'est une mode.

S'il en est temps encore, il faut organiser l'enseignement anti-alcoolique à l'école, au lycée, à l'église, au régiment. Il faut créer une génération d'éducateurs ayant la foi. Vingt ans d'efforts seront nécessaires.

Faute de quoi la France sera prochainement mûre pour être dévorée.

La responsabilité civile des instituteurs.

Le projet de la Commission au Ministère du Travail.

D'après la *Mutualité Scolaire* (15 novembre 1907) la Commission instituée au Ministère du Travail et présidée par M. Millerand, a élaboré un projet de loi sur l'application de la responsabilité des accidents du travail aux établissements d'enseignement public ou privé.

Nous y relevons l'importante disposition suivante : « Cependant aucune action ne peut être dirigée contre les membres de l'enseignement public, la responsabilité de l'État étant substituée à la leur, sans préjudice de l'action disciplinaire et de l'action pénale. »

L'adoption de cette formule ou d'une formule analogue délivrerait enfin les proviseurs de lycée, les principaux de collège et les instituteurs, en un mot tous les chefs d'établissements de la terreur que leur cause la menace d'une responsabilité civile personnelle en cas d'accident survenu à leurs élèves ou auditeurs pendant qu'ils sont sous leur surveillance. Ils pourraient donc enfin laisser jouer et s'ébattre les enfants et les jeunes gens, et même les y encourager sans risquer de payer à propos d'un accident impossible à prévoir en guise de dommages et intérêts, une somme élevée, sinon même ruineuse.

Appel aux ligueurs.

La Ligue a été officiellement chargée de préparer l'organisation du troisième Congrès international d'Hygiène scolaire.

Cette mission lui imposera de lourds sacrifices ; il est donc bon que le nombre de ses membres s'accroisse rapidement. Il importe de plus que dans le court espace de temps qui nous sépare de mars 1910, les questions capitales que nous avons entrepris d'élucider et de résoudre soient étudiées avec méthode et activité.

Nous adressons donc à nos amis, à nos adhérents, à nos confrères, à toutes les sociétés qui s'occupent de l'enfance et de la jeunesse, un chaleureux appel.

Nous sollicitons d'abord vivement des adhésions individuelles et collectives. Notre société n'est pas assez connue, nous dit-on souvent. A qui appartient-il de parler d'elle sinon à ceux qui ont compris, en s'affiliant à nous, la noblesse de notre programme ?

Nous demandons en outre à nos amis de nous signaler les initiatives, les améliorations, les progrès qui se produisent dans les lycées ou dans les écoles. Il est question de mettre au concours un certain nombre de questions d'hygiène scolaire. Nous prions ceux de nos lecteurs qui auraient des sujets à proposer des nouvelles à communiquer, des renseignements à demander, de vouloir bien écrire à notre secrétaire général adjoint M. le Dr Dinet, 11 *bis*, rue Cernuschi. Toutefois les imprimés, volumes, brochure, tirages à part, articles de journaux doivent être de préférence envoyés au bibliothécaire. La Ligue serait également très heureuse d'accueillir les demandes de ceux de nos adhérents qui désireraient devenir nos correspondants locaux dans les villes dépourvues de comité.

Avis aux auteurs et éditeurs.

Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scolaire et la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux exemplaires de leurs publications à M. Bougier, professeur au Collège Rollin, bibliothécaire de la Ligue, 42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. L'un de ces deux exemplaires sera déposé à la bibliothèque de la Ligue, au Collège Rollin.

Une analyse de ces publications paraîtra dans *l'Hygiène scolaire*.

Les Membres de la L. F. H. S. sont vivement priés de contribuer à enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à leur disposition. Cette bibliothèque est à même de rendre des services à tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédagogie physiologique.

Service de prêts.

Les livres de la bibliothèque d'hygiène scolaire, peuvent être empruntés par les membres de la Ligue. Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque est ouverte le vendredi de 4 heures à 5 heures du soir, sur rendez-vous. — 12, Avenue Trudaine.

Le gérant : Pierre Auger.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

N° 22 Avril 1908

L'Hygiène Scolaire

TROISIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Paris, 29 mars-2 avril 1910.

Le premier des Congrès internationaux d'hygiène scolaire a été tenu à Nuremberg en avril 1904, le second à Londres en août 1907 : le troisième aura lieu à Paris pendant les vacances de Pâques, du mardi 29 mars au samedi 2 avril 1910. Il y sera annexé une exposition internationale d'hygiène des écoles et de l'éducation.

L'utilité des Congrès internationaux d'hygiène scolaire a été démontrée à Nuremberg et à Londres par le nombre des adhésions et des communications, par l'importance des rapports et des discussions ; par l'empressement des gouvernements et des institutions publiques et privées à s'y faire représenter.

Les diverses nations civilisées ont pu comparer, au point de vue de l'hygiène de l'éducation, leurs ressources, leurs méthodes et leurs desiderata. Ceux qui s'intéressent à la bonne santé physique, intellectuelle et morale de la jeunesse ont pu prendre contact : il s'est établi entre eux dans les divers pays civilisés une émulation pleine de promesses. Enfin, la réunion de ces Congrès a puissamment servi

à créer le mouvement de l'opinion publique indispensable pour que les réformes nécessaires soient non seulement édictées mais efficacement mises en œuvres. Au lendemain du Congrès de Londres, l'organisation de l'Inspection médicale des écoles a été officiellement décidée en Angleterre.

L'honneur d'organiser le troisième de ces Congrès périodiques a été offert à la France. Grâce à la bonne volonté et à la largeur d'esprit qui anime le gouvernement français, elle pourra dignement s'acquitter de cette tâche.

Le Comité permanent des Congrès internationaux d'hygiène scolaire dans la séance qu'il a tenue à Londres le 8 août 1907 a en effet voté la déclaration suivante accueillie avec enthousiasme par l'Assemblée générale de clôture du Congrès :

« Le Comité permanent des Congrès internationaux d'hygiène scolaire accepte avec reconnaissance la proposition faite par le ministère de l'Instruction publique de France et par la Ligue française pour l'Hygiène scolaire d'organiser le troisième de ces Congrès, en collaboration avec toutes les Sociétés françaises qui s'occupent de l'hygiène des écoles.

« Ce Congrès aura lieu à Paris en 1910 la semaine d'après Pâques sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique de France. »

Pour le Congrès de 1910, il n'y aura donc pas seulement patronage bienveillant de mais collaboration directe du ministère, l'Instruction publique de France et des Sociétés qui s'occupent de l'hygiène de l'enfance. C'est une étape nouvelle dans la vie des Congrès internationaux.

Inutile de dire que cette participation officielle laissera entière la liberté des opinions et des discussions et qu'il est fait appel indistinctement à toutes les bonnes volontés, tout conflit d'ordre politique ou philosophique étant, par définition, exclu de cette grande consultation internationale.

Dès maintenant nous demandons aux amis de l'hygiène scolaire de constituer dans les différents pays des Comités nationaux et régionaux chargés de provoquer la participation des municipalités, des établissements d'instruction, des éducateurs de profession, des médecins et des pères de famille. Des invitations officielles seront adressées aux gouvernements étrangers.

Le Comité provisoire francais s'occupe dès maintenant de préparer l'organisation intellectuelle et matérielle du Congrès. Le Comité définitif fera connaitre avant la fin de l'année la division du travail par sections et le titre des rapports qui seront soumis à la discussion.

Le prix de la cotisation est fixé à 25 francs, comme pour les Congrès précédents (20 shillings pour l'Angleterre, 20 mark pour l'Allemagne, 25 kronen pour l'Autriche-Hongrie.)

Les cotisations devront être versées intégralement au trésorier du Comité français.

Il sera ultérieurement indiqué dans quelles conditions des réductions individuelles ou collectives pourront être accordées sur le prix de la cotisation.

Le Président du Comité permanent
des Congrès internationaux d'hygiène scolaire,
Dr Albert Mathieu.

COMITÉ PROVISOIRE D'ORGANISATION DU CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE 1910.

Ce Comité s'est réuni pour la première fois le 17 février, sous la présidence du Dr Albert Mathieu, président du Comité international du Congrès d'hygiène scolaire. Il s'est subdivisé en trois sous-commissions d'étude :

I. — *Organisation de la partie intellectuelle du Congrès.*

M. Lamy, inspecteur général de l'Instruction publique.

M. Henri Bernès, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

M. L. Bougier, professeur au Collège Rollin.

M. Malapert, professeur de philosophie au Lycée Louis-le-Grand.

M. le Dr Butte, secrétaire général de la Société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris.

M. le Dr Le Gendre, médecin des hôpitaux de Paris.

II. — *Organisation matérielle.*

M. Étienne Port, inspecteur général de l'Économat des lycées.

M. le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris.

M. le Dr Dufestel, médecin inspecteur des écoles.
M. le Dr R. Dinet.
M. Courtois, architecte.
M. Marillier, professeur au Petit Lycée Condorcet.

III. — *Organisation de l'Exposition d'hygiène scolaire.*

M. le Dr H. Méry, professeur agrégé, médecin des Hôpitaux.
M. Breitling, proviseur du Lycée Buffon.
M. Victor Friedel, du Musée pédagogique.

Pour les renseignements relatifs au Congrès s'adresser à M. le Dr Robert Dinet, 11 *bis*, rue Cernuschi, Paris.

Pour les renseignements relatifs à l'exposition d'hygiène scolaire, s'adresser à M. P. Friedel, au Musée pédagogique, 42, rue Gay-Lussac Paris.

Trésorier : M. le Dr Dufestel, 10, boulevard Magenta. Paris.

LES SPORTS AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE CHEZ LA FEMME ET LA JEUNE FILLE

Par J.-A. DOLÉRIS.

Le sport, chez l'homme comme chez la femme, est une des formes les plus attrayantes de l'exercice physique ; il devient, par l'habitude et la répétition du même geste, du même effort, un des meilleurs procédés de développement et de culture méthodique du corps ; — il comporte et exige l'intervention du cerveau en tant qu'il s'agit d'une difficulté à vaincre, d'une lutte à soutenir, d'un but à atteindre et, par cela même, il stimule la volonté, la persévérance et accroît chez l'individu la personnalité, l'autorité, la résistance.

Tous les sports n'agissent pas dans le même sens. Il en est même qui empruntent très peu de caractères et de règles à ce qu'on est convenu d'appeler « la *Culture physique* ». Aussi est-il nécessaire de préciser dès maintenant que les sports dont il va être question sont précisément ceux qui ont pour résultat, sinon pour objet, d'exalter la vitalité, de fortifier la musculature générale, d'activer et d'améliorer le fonctionnement des principaux organes, tels que le poumon, le cœur et les vaisseaux, par l'exercice des mouvements volontaires.

Cela nous permet d'éliminer l'aérostation, l'automobilisme, le *driving*, etc., qui diffèrent totalement des sports physiques proprement dits.

Certains jeux de l'enfance et de l'adolescence peuvent être considérés comme des sports élémentaires, car ils comportent tous les principes fondamentaux qui se retrouvent dans les exercices plus violents ou plus compliqués dont les sports de l'adulte représentent le développement ou l'exagération.

C'est même, pour nous, dans les jeux sportifs du jeune âge que l'on doit retrouver la mise en train des qualités physiques et psychiques qui seront accrues plus tard par les mouvements adoptés aux sports proprements dits. C'est le début et la précocité de l'entraînement de l'enfant qui décideront des avantages que la jeune fille et la femme retireront de l'usage habituel de l'exercice et de l'entretien continu des aptitudes développées de bonne heure par les jeux sportifs.

Et, puisqu'il s'agit ici principalement des jeunes filles, il est tout d'abord nécessaire de faire une remarque de première importance. La structure du corps de la femme est disposée conformément aux exigences des fonctions spéciales à son sexe. Sans entrer dans des détails anatomiques précis, on peut dire que chez elle l'effort physique est limité d'abord à la disposition spéciale du bassin, ensuite à la résistance des muscles pelviens et que cette résistance est notablement moindre que chez l'homme.

Toutes choses égales, d'ailleurs, on pourra donc développer et fortifier la musculature générale, celle des membres, du tronc, de la paroi abdominale, mais il y aura toujours une infériorité relative du plancher pelvien pour s'opposer à l'exagération des efforts violents, brusques et prolongés.

Ces efforts comporteront toujours par cela même un certain danger.

Le danger, en tous cas, ne pourra être atténué ou même évité que par l'entraînement physique commencé de bonne heure et approprié le plus possible à ce but spécial de l'endurance et de la résistance du plancher pelvien à l'effort physique. C'est avant le complet développement des organes féminins, avant la puberté, que les meilleurs effets de l'exercice physique précoce seront obtenus ; c'est-à-dire vers 10 ans.

A cet âge, l'enfant est en quelque sorte asexué, puisqu'aucune manifestation physiologique n'est encore apparue visiblement du côté de son appareil génital ; bien plus, la portion interne de cet ap-

pareil, y compris les ligaments musculaires destinés à assurer l'équilibre statique de la région pelvienne sont encore à l'état rudimentaire.

La cavité pelvienne est réduite à son minimum de développement et fait directement suite à la cavité abdominale, sans que l'on puisse déterminer nettement la déviation en arrière de l'axe général du tronc par défaut de la brisure de cette ligne axiale au niveau de l'angle sacro-vertébral, très peu accusé chez l'enfant. La cambrure de la taille n'existe pas encore. Le sacrum se continue directement avec la colonne lombaire, suivant une direction à peu près verticale.

La physiologie nous enseigne que la brisure de l'axe abdomino-pelvien ne se produira qu'au moment de la puberté qui correspond à l'achèvement du développement génital. En même temps, la cambrure de la taille se dessinera et affirmera extérieurement cette disposition intérieure normale et nécessaire.

En effet, c'est grâce à celle-ci que la jeune fille pourra produire des efforts dont la résultante se trouvera déviée vers le sacrum, c'est-à-dire en arrière sur la partie résistante ostéo-fibreuse du plancher pelvien, au lieu de porter directement sur la partie antérieure de ce plancher la moins résistante, celle qui supporte les organes délicats de l'appareil sexuel et qui a le plus besoin d'être ménagée.

Il est donc facile de comprendre que si, dès le jeune âge, l'enfant est habituée à accomplir des exercices et des mouvements proportionnés à ses forces, bien dirigés et méthodiquement sériés, elle aura pu acquérir un développement musculaire général et une habitude réelle de l'effort, tout en bénéficiant d'une préparation avantageuse pour les transformations ultérieures de la charpente ostéo-articulaire du bassin.

Pour définir en peu de mots et rendre plus saisissant le principe qui nous paraît ici de toute première importance, nous pourrions dire que rien n'est plus favorable à la femme que d'aider à son développement musculaire général dès la première enfance et qu'il n'est nullement nécessaire d'établir une distinction entre les jeux et les sports des deux sexes jusqu'au moment de la puberté.

Nous disons ensuite que les exercices deviendront d'autant moins à craindre pour l'enfant devenue jeune fille qu'elle y aura été préparée plus hâtivement.

Et enfin que la femme qui se livre aux sports pénibles, même violents, n'aura rien à redouter de dangereux de l'usage de ces sports, si son système musculaire général a été longuement entraîné ; tan-

dis qu'au contraire l'insuffisance de l'entraînement précoce et la débilité des muscles et des ligaments articulaires ou viscéraux l'exposent à des accidents plus ou moins sérieux, parfois graves, lorsqu'elle entreprend tardivement et sans préparation ces mêmes exercices.

*
* *

Il est maintenant nécessaire d'établir une certaine division dans ces exercices sportifs et de mettre un peu d'ordre dans les différents principes qui peuvent guider utilement les parents et les professeurs pour la pratique méthodique de la culture physique des enfants. C'est la question du choix dans les sports.

On peut distinguer les exercices d'une façon fort simple en : 1° naturels, n'exigeant qu'un effort limité, ordinaire et 2° violents, demandant un effort volontaire, actif.

Dans la première catégorie se placent la marche, l'excursionnisme, l'alpinisme qui sont des degrés du même exercice, la natation.

Dans la deuxième catégorie, nous pourrons placer comme exercices violents complémentaires des précédents : la course et le saut ; le canotage (rowing).

La marche est la forme la plus simple et la plus naturelle du sport pour l'enfant. Elle n'exige que de minimes efforts dont la répétition plus ou moins prolongée crée et développe à la longue une aptitude réelle à la course et au saut. Il n'y a rien à dire sur la marche, sinon qu'aucun exercice ne lui est supérieur par la mise en action des mouvements respiratoires et de la circulation. La marche en plein air, surtout la marche en montagne, est un excitant général dont le bénéfice pour l'ensemble de l'organisme est incontestable. Le développement harmonieux de la musculature en est la résultante constante, avec prédominance du développement des muscles de la locomotion. Il ne faudrait pas croire néanmoins que les membres bénéficient d'une façon trop disproportionnée de l'accroissement de volume musculaire général : il n'y a qu'à voir comment sont conformés les grands excursionnistes, les montagnards et les coureurs de profession, dont les cuisses et les jambes ne sont nullement difformes.

La capacité respiratoire s'augmente notablement et l'énergie des contractions cardiaques s'accroît proportionnellement par la marche régulièrement soutenue et prolongée. La circulation générale activée favorise le fonctionnement des grands viscères (le foie, les reins)

surtout de la peau. De sorte que l'on peut considérer la marche comme un excellent exercice de dépuration.

L'attitude légèrement infléchie en avant qui a été très recommandée pour l'entraînement dans l'armée et que les grands marcheurs adoptent volontiers en terrain plat, mais qui devient obligatoire en terrain accidenté est particulièrement avantageuse pour la femme: car elle corrige ou atténue les effets de la fatigue pelvienne résultant à la longue de la station orthostatique complètement verticale. — Elle soulage les articulations sacro-vertébrales et coxo-fémorales: elle reporte l'effort abdominal en arrière vers le sacrum. Cette attitude inclinée en avant est d'ailleurs l'attitude de repos la plus habituelle après les grandes marches.

Au point de vue de l'hygiène, elle est donc à conseiller particulièment aux jeunes filles et aux femmes.

Le vêtement féminin, dans ce sport, ne comporte rien de spécial, car il doit être entendu que, dans tout exercice prolongé, pouvant et devant même occasionner un certain degré de fatigue, il importe avant tout, que les mouvements respiratoires soient libres, que la striction de l'abdomen soit modérée et que la perspiration cutanée puisse se faire dans les meilleures conditions, c'est-à-dire à la faveurs de vêtements légers, en laine mince et d'un tissu lâche et souple.

Comme dans tous les exercices prolongés, la femme ne doit ici apporter aucune négligence dans l'accomplissement des besoins naturels. Chez elle, en effet, la disposition des réservoirs est telle que ces besoins se font moins nettement sentir que chez l'homme; et trop souvent elle résiste aux excitations qui témoignent de la nécessité de l'évacuation régulière. Or, on ne saurait trop insister sur les dangers de la négligence en pareille matière, car c'est de là que dérivent la plupart des relâchements ligamentaires et musculaires qui amènent à la longue, les dislocations des organes internes et les infirmités.

Nous savons, en effet, que la réplétion exagérée et prolongée de la vessie reporte en arrière le fond de l'organe de la gestation, tiraille les ligaments antérieurs qui doivent maintenir cet organe en contact avec le pubis, finit par amener l'allongement et l'affaiblissement de ces ligaments et prépare ainsi la voie à la rétroversion utérine.

La distension exagérée du réservoir urinaire a encore ce fâcheux résultat, en rejetant le fond de l'utérus sur le sacrum et en le déviant vers le centre du bassin, de l'exposer à la pression verticale

directe du paquet intestinal au moment de l'effort, ce qui augmente encore les chances de dislocation brusque en cas de mouvement violent ou de chute.

Cette remarque placée ici, tout au début, à propos de l'hygiène dans l'exercice et la marche prolongée est applicable à tout autre sport, ce qui nous permettra de n'y plus insister dans la suite. La pratique la plus judicieuse consistera donc, avant d'entreprendre un long parcours ou une excursion pénible, d'assurer minutieusement l'évacuation des réservoirs pelviens et de ne rien négliger, durant le parcours, pour les maintenir autant que possible à l'état de vacuité.

La natation ou locomotion horizontale est un exercice sportif dont les mérites ne sont plus à faire ressortir, car elle possède tous les avantages des sports naturels avec un attrait spécialement apprécié pendant la saison chaude dans nos climats. Il est à croire que si elle n'a pas été chez nous, comme dans les pays tempérés, adoptée comme un exercice en quelque sorte obligatoire, c'est précisément en raison de l'inégalité de température et de la rigueur de la saison froide. Mais il suffit de voir ce qui se passe dans les pays chauds où les naturels du littoral et des îles apprennent à nager presqu'en même temps qu'à marcher, pour concevoir que, dans les mouvements exigés par la natation, rien ne saurait être nuisible à la santé. Bien au contraire, on peut dire que, dans aucun autre sport, l'effort n'est mieux réparti, mieux harmonisé pour favoriser le développement général, sans dommage aucun pour la statique viscérale.

C'est, à mon sens, la natation qui réalise l'idéal physiologique de la gymnastique favorable à la femme. Les mouvements sont accentués principalement dans le sens de l'extension ; ou du moins l'extension prédomine assez nettement sur la flexion, ce qui est une grande condition du maintien de l'élasticité des muscles et des articulations.

La station horizontale, favorable au suprême degré à la statique génitale, met les viscères pelviens à l'abri des pressions mal dirigées ou trop violentes.

Enfin la respiration et la circulation trouvent dans la natation les mêmes bénéfices que dans la marche.

Dans notre climat, le contact fréquent avec l'eau fraîche et courante des rivières ou avec l'eau de mer fortement minéralisée, apporte à la jeune fille et à la femme, un réconfort qui s'affirme particulièrement sur le système nerveux et sur la nutrition géné-

rale. La réaction vive qui suit le bain froid pendant lequel la natation sera exercée d'une façon active et continue, est incomparablement supérieure à la réaction fugitive et peu marquée qui suit la simple ablution.

On peut donc affirmer que la natation même élevée à la hauteur d'un sport véritable, comportant un exercice parfois pénible, mais qui doit rester toujours mesuré comme durée, trouve en elle-même les éléments d'hygiène tonique et excitante suffisants, tandis qu'elle ne comporte pas, en principe, de périls pour l'organisme délicat de la femme.

*
* *

En opposition avec la marche, nous trouvons maintenant la course et le *saut*.

Est-il juste de classer ces exercices parmi les sports violents? Sans doute, puisque d'abord, ils sont une forme exagérée de la locomotion ordinaire ; ensuite parce qu'ils obligent à développer un effort qui altère le rythme de la respiration normale, accélère brusquement ou ralentit les mouvements cardiaques ; qu'enfin ils ne sauraient être prolongés sans compromettre le jeu des organes vitaux.

Quel que soit le qualificatif qu'on leur attribue, il est certain que conduits selon les règles d'une prudente et sage méthode, ces exercices sont excellents pour le développement musculaire et général.

On les a aujourd'hui introduits systématiquement dans l'école des garçons, comme jeux sportifs.

Pourquoi a-t-on exclu les filles de cette amélioration hygiénique et y a-t-il des raisons à cela ?

On les trouverait difficilement, si tant est qu'il en existe. Et pour généraliser la question, il n'est guère possible d'expliquer pourquoi les jeux sportifs dans lesquels les garçons déploient de l'adresse, de la souplesse, un certain degré de force même, devraient être interdits à la femme, précisément parce que les qualités, les dispositions, les aptitudes pour ces sports paraissent lui faire défaut. C'est l'inverse qui devrait être plus conforme à la logique.

Il n'y a pas à craindre plus pour les filles qu'on ne semble actuellement redouter pour les garçons, des accidents ou des blessures résultant de la forme même de certains de ces jeux sportifs ; car pour la bonne raison que tout est relatif et proportionnel aux sexes, l'énergie active déployée restera forcément mesurée au développement musculaire féminin. Ce qui paraît brutal et dangereux, dans

ux de garçons ne le paraît plus, dès que la femme y apporte sa re prudente, nullement comparable avec l'emportement pro- ux jeunes gens.

tte opinion contient implicitement le sentiment que rien ne ose à ce que la jeune fille se livre aux exercices de la *course* et ut.

lement il faut placer ici une remarque de toute première rtance : *l'entraînement pour elle doit commencer aussi longtemps ossible avant la puberté.*

a course. — Regardez courir une jeune fille de quinze ans qui amais été entraînée à la course et ne cherchez pas le secret de aladresse ailleurs que dans le malaise instinctif que ce mouve- t provoque du côté de la région pelvi-abdominale.

gardez courir une paysanne qui, dès son jeune âge, aura été uée à la garde des bestiaux et aura souvent fait de longues onnées à toutes jambes après une bête indocile ou égarée et serez frappé de la souplesse et même de l'élégance de ses vements.

tte souplesse, cette élégance, vous ne sauriez les retrouver chez emoiselle qui, de la course, n'a connu que le minimum permis d on jouait à cache-cache et qui s'entendait dire à chaque ute : « Mademoiselle, ne courez pas ainsi... c'est indécent ! »

est l'inverse absolument qui doit être recherché et obtenu. Dès de 6 ou 7 ans, les petites filles peuvent être entraînées à la se ; vers 10 ans, elles peuvent déjà fournir des petits *matchs* et courses de fond.

ne fois habituées à cet exercice à des allures tantôt modérées, tôt accélérées, aucune raison ne les empêchera de le continuer forme de sport et sans danger aucun, même après l'âge de la erté.

e saut présente quelque chose de particulier qu'il faut mention. . Il nécessite une brusque détente des membres inférieurs en me temps que la paroi abdominale est vivement contractée pour iliter l'effort propulseur. C'est là un premier point. En outre le t comporte, après l'élan, la retombée.

hez la femme, les principaux ligaments pelviens sont en con- ion synergique avec des muscles volontaires. Cette remarque e par nous autrefois est vraie pour les ligaments antérieurs de érus par rapport aux muscles, petit et grand, obliques de l'abdo- n ; elle est également vraie pour le muscle volontaire, le plus

important du bassin, le *releveur* dont un faisceau tenseur est consti-tué par des fibres organiques lisses.

De la synergie d'action ainsi établie il résulte que l'équilibre stati-que se trouve assuré par le *tonus* en quelque sorte instinctif et con-stant qui suffit, pendant l'immobilité, à conserver aux organes leurs rapports respectifs mais qui deviendrait insuffisant contre un choc brutal ou un mouvement exagéré ou subit.

Ce n'est que par l'exercice de ce tonus ou plutôt des muscles qui y président qu'on peut arriver à un entraînement tel qu'aucun geste accidentel ne puisse en suspendre l'action. Il est aisé de comprendre que l'enfant habituée dès l'âge de 9 ou 10 ans à bondir, à sauter en hauteur ou en longueur, à se garer par le fléchissement des mem-bres inférieurs du choc de la retombée, est largement aguerrie au point de vue musculaire contre les surprises d'un effort violent à l'âge où le développement complet des organes pourrait le rendre dangereux.

L'exercice de la rame, rowing, est à la natation ce que la course et le saut sont à la marche. Cet exercice est merveilleuse-ment approprié au sexe féminin.

Le mouvement de flexion du tronc en avant, pendant la complète extension des bras et la contraction maximum de la paroi abdomi-nale correspond à la protection même des organes pelviens, la plus efficace et la plus complète, c'est la répétition de la marche et de la course en position demi-fléchie du corps.

C'est ce mouvement qu'effectue le rameur pendant le premier temps.

Dans le second temps, le tronc se redresse lentement, tandis que les bras se fléchissent pour exécuter l'effort de prise de la palette sur l'eau ; et ce n'est qu'à la fin de ce temps que le tronc se renverse en arrière, tandis que la contraction brusque des bras et le renverse-ment du poignet en extension forcée dégagent la rame. Durant la première partie de ce second temps, l'effort est faible et de caractère automatique pour ainsi dire, le poids du tronc pouvant fournir la force nécessaire à la progression de l'embarcation. Durant la seconde partie, l'effort est limité à une contraction partielle des biceps et des extenseurs de la main ; il ne retentit pour ainsi dire pas sur la ten-sion abdomino-pelvienne.

Nous ne dirons rien des avantages des mouvements alternatifs de flexion et d'extension et de la facilitation des mouvements respira-toires rythmiques qui se retrouvent ici comme dans la natation et

tuent les bénéfices réels du sport nautique au point de vue
ervation de la souplesse et du développement harmonieux

ntages physiologiques sont bien connus. Nous devons insis-
ment sur ceci : Le *rowing* est un exercice sportif qui
peine le nom de sport violent, car il n'est rien de plus
de le modérer et de limiter le mouvement à un minimum
ans que pour cela, il cesse d'être agréable et bienfaisant.
fait répéter ce qui a été dit en commençant, c'est qu'il
orts féminins peut-être le meilleur et le moins dangereux
mme.
à la natation comme il est presque indispensable de le
re cet avantage de convenir même aux jeunes filles et aux
ii manquent d'entraînement physique précoce et peut être
à tout âge.

* * *

rts *simples* dont il vient d'être question et qui sont carac-
l'adaptation naturelle du corps à des formes de locomo-
anciennes que l'humanité elle-même, sont venus s'ajouter
ces plus ou moins modernes qui empruntent leur caracté-
l'emploi de mécanismes, d'appareils, d'armes d'attaque et
. Il nous faut envisager enfin d'une manière spéciale
n.
bord le cyclisme. Ce sport a été adopté avec enthousiasme
mmes; il n'offre aucune difficulté pratique ; il paraît
fatigues et de dangers. Enfin il permet l'excursionnisme
t facile en compagnie, ce qui est un attrait réel pour l'élé-
nin qui, jusqu'à la bicyclette, était peu porté aux longues
pédestres.
lette a donc tenté par son apparente facilité.
s femmes ont souffert de l'engouement des premiers
il manquait, ici surtout, la préparation à ce sport par
orts. Et puis, il n'est pas indifférent non plus de commen-
isme dès le jeune âge ou dans l'âge mûr, surtout après
sieurs gestations. Ces distinctions n'ont pas été faites dès
e défaut d'entraînement physique préalable a eu parfois
-coups fâcheux sur l'hygiène spéciale de la femme en
les congestions pelviennes intempestives et prolongées et
accidents hémorragiques.
s'est produit des cas de surmenage local et même général

L'hygiène féminine exige, pour l'exercice de la bicyclette
du moment qui doit toujours être éloigné de quelques
périodes critiques, elle commande aux femmes qui on
enfants des allures lentes et des efforts seulement temp
toutes l'abstention des courses très longues et des luttes d
en pays accidenté le remplacement de la pédale par le foot
à-dire la marche, qui permet la détente des muscles et la r
tion du rythme cardio-vasculaire, pour un court intervalle

A vrai dire, les dangers d'autrefois ont beaucoup moins li
redoutés pour l'avenir, puisque d'abord les très jeunes filles
usage de la bicyclette et que, par conséquent, l'entraînement c
de bonne heure; et parce qu'ensuite le cyclisme a eu l'ava
réveiller le goût de tous les autres sports et d'inviter le
femmes de tout âge à la culture physique qui les met plus
à l'abri des dangers qui ont été à craindre, dans les premie
pour les femmes nullement préparées aux exercices sportif

Devons-nous parler ici des exercices de gymnastique?
s'agit de sport il est entendu d'avance qu'on laisse de côté
vements d'assouplissement, les exercices de gymnastique
rents agrès tels que la barre fixe, la barre parallèle, le tr
anneaux, etc., de même que la gymnastique suédoise, bien
traînement et le développement musculaires se puissent ob
bien par ces pratiques diverses.

Malheureusement il n'y a là-dedans aucun des attraits
aimer et pratiquer les sports proprement dits, on peut les
comme des procédés de culture physique, hygiénique, facil
et à méthodiser progressivement, surtout à l'usage des enf
tives, malades et des personnes plus âgées pour lesquelles
riode d'initiation est nécessaire. Ce qui leur fera toujour

Il est donc fâcheux de voir, comme nous l'avons observé dans certains collèges de jeunes filles en France, admirablement organisés sous les autres points de vue, le côté sportif de l'éducation physique totalement négligé et représenté seulement par une salle de gymnastique fermée, d'ailleurs très peu fréquentée.

On a pensé à introduire dans l'entraînement rationnel des filles, depuis quelque temps, l'usage de formes atténuées de l'athlétisme comme la lutte, l'étude du jiu-jitsu qui jouit au Japon d'un grand crédit. Il est douteux que l'on réussisse à les acclimater dans les familles et les maisons d'éducation européennes.

Sans doute nous ne verrons pas renaître le prestige des luttes auxquelles se livraient les jeunes Grecques, dans l'agora et qui ont tellement contribué à la beauté plastique de la femme antique ; nous nous contenterons des jeux sportifs si variés, si récréatifs qui exigent l'emploi de tous les moyens physiques de la jeune fille, la vitesse à la course, l'élan et la souplesse dans le saut, la force musculaire bien équilibrée pour l'attaque avec effort ou pour la résistance contre l'effort adverse. Les jeux nombreux de la paume et de la balle offrent l'application de ces mouvements divers.

Souhaitons que l'hygiène suive cette voie que les mouvements des jeunes enfants et même des grandes filles soient facilités par l'usage de vêtements amples et courts. Déjà la bicyclette nous a valu la jupe courte ; le tennis, le *petticoat* si élégant dans sa simplicité. Que le corset soit remplacé par la brassière souple et élastique ou par une large ceinture conformée selon le moule du tronc et des hanches ; que les buscs soient supprimés afin que les mouvements rapides et complets de flexion et d'extension se fassent sans gêne aucune et sans malaise.

La moitié de la fatigue éprouvée par les jeunes filles, la lassitude précoce qu'elles accusent dès qu'elles se livrent à des exercices sportifs tiennent à l'usage d'un corset mal fait ou trop serré.

Si donc les progrès de l'éducation physique nous conduisaient à la réforme rapide du vêtement pour les jeunes filles, ce serait déjà un grand bénéfice.

Cela ne serait cependant point suffisant.

En effet, tout exercice violent ou prolongé amenant la sudation, l'usage de la douche tempérée ou froide devrait être imposée comme complément indispensable de cette exercice. Avec la douche, la friction et un massage léger réalisent le plus parfait nettoyage de la peau et un excitant bienfaisant de la réaction générale.

Ce que l'on recommande pour les garçons et les hommes n'a au

cune raison d'être interdit aux filles c'est de la logique la plus élémentaire.

Les sports comportent une série de pratiques d'hygiène qui en restent inséparables.

C'est à réaliser des desiderata qu'il importe de travailler activement. Si nous éprouvons peu d'enthousiasme pour les exercices athlétiques ou gymnastiques, nous pensons cependant qu'il y a grand intérêt à conserver certains mouvements traditionnels et, en particulier, l'ascension au mât ou à la corde.

Ces jeux exigent la suspension du corps et des alternatives de relâchement et de contraction musculaire.

Ils ont aussi l'avantage de réclamer une volonté soutenue pour l'effort qui n'apparait pas autant dans la plupart des jeux sportifs. Or l'*exercice de la volonté* est une condition morale des plus avantageuses dans l'entrainement physique de la femme.

L'escrime occupe, à cet égard, une place à part. Pratiquée de bonne heure elle permet d'éviter tout accident ultérieurement. Elle oblige l'enfant à de grands mouvements d'extension des membres supérieurs et inférieurs. L'écartement forcé des jambes suivi du redressement brusque est le meilleur mouvement de gymnastique musculaire pelvienne et pelvi-fémorale que l'enfant puisse exécuter. C'est le plus sûr procédé pour obtenir une résistance parfaite de la région particulièrement faible de la femme.

Pratiquée des deux mains également, l'escrime équilibre parfaitement le corps ; assouplit les deux côtés et égalise à peu près la force des deux mains, ce qui n'est pas à dédaigner pour l'exercice de certains arts et de certaines professions, le piano, le violon, la dactylographie et même l'écriture.

Enfin l'escrime stimule à la fois le cerveau et les muscles. A ce titre c'est un exercice d'entrainement parfait qui développe la personnalité féminine et donne, en quelque sorte, un certain sentiment de sécurité avec le sang-froid dans la résistance et l'autorité dans l'action.

A voir marcher une jeune fille, à son allure décidée, à sa façon de placer ses pieds, on pourrait presque deviner si elle a fait de l'escrime.

Le danger de cet exercice réside dans l'excès. Par conséquent, il suffit de le mesurer à la résistance du sujet et de ne jamais l'autoriser au delà d'un temps déterminé de leçons ou d'assauts pour éviter la fatigue, l'amaigrissement et bénéficier de tous ses avantages.

Pour terminer deux mots de l'**équitation** : c'est, à notre avis, le

sport le moins féminin qui soit, si on l'envisage comme un exercice de force, avec sauts, cross-country, chasse à courre, etc. C'est au contraire un sport fort, agréable pour les deux sexes s'il ne s'agit que d'aller aux diverses allures de terrain plat et facile.

Le danger de l'équitation sportive se comprend aisément, car ici la femme ne produit pas elle-même l'effort ; elle le subit avec tout son imprévu, sa brutalité, ses à-coups, comme elle doit subir la chute, le faux-pas, les écarts, les maladresses de son cheval. L'effort qu'elle doit produire, le seul qui puisse la servir, c'est l'effort de résistance et d'équilibre. Or, ces genres d'efforts ne se mesurent pas, ils ne s'apprennent guère et ils sont presque toujours dominés par le haut-le-corps de la surprise.

Ceci importe peu pour le cavalier-homme dont les viscères pelviens ne risquent aucune dislocation fâcheuse. Cela importe énormément pour le cavalier femme, ainsi que nous l'avons indiqué à diverses reprises pour des faits du même ordre. L'expérience médicale permet d'affirmer qu'un certain nombre d'infirmités féminines ont pour cause des accidents provoqués par l'*équitation sport*.

Nous ne possédons pas même ici des préceptes d'hygiène prophylactique que nous puissions conseiller. Cependant il semble qu'une éducation précoce soit à exiger plus que pour tout autre exercice sportif.

Avec l'équitation nous pouvons, pour clore cette étude qui a plutôt trait aux proscriptions placer le *patinage* qui a beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages réels.

Il est impossible de terminer sans nous poser un certain nombre de questions concernant les sports.

Faut-il pousser la femme à la culture physique autrement que par les anciennes méthodes plutôt négatives ?

Nous n'en doutons pas. Le féminisme intellectuel n'est plus un soupçon ; il est devenu une réalité pratique qui s'accentue tous les jours et sous toutes les formes.

Il n'est pas douteux que, contrairement à l'opinion des philosophes et des savants de tous les temps, le cerveau de la femme ait les mêmes aptitudes que celui de l'homme, la même structure, le même poids, etc. La preuve est faite de ce mensonge physiologique : *l'infériorité cérébrale de la femme* ; la vérité c'est l'*inculture* du cerveau féminin.

De brillantes exceptions ont prouvé que, dans les sciences, dans les arts, dans l'invention, dans les lettres, les femmes cultivées on pu développer des qualités brillantes.

Elles souffrent aujourd'hui de deux choses : l'atavique paresse à laquelle la société les a habituées et condamnées et l'intellectualisme stérile qui se réfugie dans certaines formes de l'art et de la littérature exclusivement.

Pour résister à ces deux influences il faut un entraînement physique complet.

Pour arriver à la culture intellectuelle noble et sérieuse qui fera délaisser par la jeune fille le roman, le flirt et les petites parlottes où l'on pose pour le snobisme artistique, voire philosophique, il lui faut aguerrir son cerveau contre la défaillance et la fatigue. Il lui faut acquérir la volonté et la résistance au travail psychique.

Or ces acquisitions sont de celles qui s'obtiennent par un entraînement parallèle et équilibré des muscles et du cerveau. Quand nous disons muscles, nous n'entendons pas seulement les muscles des membres, mais le cœur, mais les vaisseaux, et par leur intermédiaire, la circulation activée dans les lobes cerébraux eux-mêmes où réside l'intelligence. De même, quand nous disons cerveau, nous entendons parler de l'appareil nerveux tout entier, les centres comme la moelle et les nerfs.

Nul doute que les formes si fréquentes du nervosisme et de la névropathie doivent disparaître chez la femme, avec l'hygiène moderne et l'acheminement vers une éducation à la fois plus physique et plus intellectuelle.

A ce titre même, les sports physiques constituent par eux-mêmes un principe d'hygiène et de prophylaxie de tout premier ordre.

La femme peut-elle perdre de sa beauté plastique par l'exercice des sports violents ?

L'antiquité répondra pour nous. Si jamais la beauté des formes et du visage a été élevée à un degré de beauté jamais surpassé, c'est bien dans la statuaire grecque. C'est l'agora qui a fourni les modèles de la Vénus Anadyomène, un des plus beaux types de la beauté du tronc et des épaules de la femme ; type qui malheureusement, s'est modifié profondément avec l'inculture physique et le délaissement des exercices rythmés.

Si l'on mesure circulairement le thorax de la plupart des belles statues grecques, on voit que la largeur est presque sensiblement égale à la partie supérieure et à la partie moyenne de la poitrine. De même le diamètre anteropostérieur d'où dépend une belle conformation de la poitrine est à peu près le même de la base à la pointe du sternum.

Cela est la preuve évidente du grand développement du thorax

:xercice habituel de la respiration forcée, ou plutôt des grands ements respiratoires.

statues, considérées à ce point de vue, donnent, sauf le modelé, ·ession de thorax d'hommes jeunes, bien construits et réguliers. juant aux membres, nul danger que la désharmonie des formes ane la conséquence d'un développement musculaire exagéré. aillies disgracieuses n'existent même pas chez la femme athlète s entraînée. La couche adipeuse tégumentaire modèle toujours :usement et suffisamment les formes.

›uis il ne faut pas oublier que les sports que nous avons passés en ne sont point des exercices de force dans lesquels la contrac- usculaire prédomine. Au contraire, nous nous sommes attachés e ressortir que l'alternance des mouvements d'extension et de n, avec prédominance des premiers est le rythme habituel qui : la caractéristique ne sauraient concourir à une fatigue précoce, i équivaut à dire que le développement musculaire ne dépasse is une certaine mesure.

comme conclusion, il est permis de dire que la *culture physique* femme entourée des précautions nécessaires commencée bâti- nt dès le jeune âge, continuée par l'usage des sports appropriés a jeune fille, et même la jeune femme, est aujourd'hui une sité sociale.

e apparaît à la fois comme le contrepoids et l'aide nécessaire éveloppement intellectuel de la femme ; comme le régulateur de système nerveux et le moyen prophylactique par excellence e les névroses.

e doit aboutir à l'harmonie réglée de l'esprit et du corps. Son ence sur le moral autant que sur le physique n'est pas discu-

.

CONFÉRENCES SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE

question de l'éducation physique a tenu une large part dans ogramme des réunions du jeudi à l'École des Hautes Études es. Trois conférences et une séance de discussion lui ont été crées.

21 novembre, M. le Pr Doléris nous faisait sur les sports de la fille une causerie que l'on trouvera *in extenso* plus haut.

La semaine suivante M. le Dr Dufestel traitait de l'éducation physique à l'école primaire, il a bien voulu en résumer pour nous les principales idées, enfin M. le Dr Lagrange, auteur d'ouvrages devenus classiques sur les exercices du corps, a exposé ses idées sur la façon dont l'éducation physique devait être comprise dans les internats.

La séance du 12 décembre a été consacrée à la discussion.

I

L'Éducation physique à l'École primaire, par le Dr DUFESTEL, médecin inspecteur des Écoles.

(Conférence résumée.)

La nécessité des exercices physiques n'est plus à démontrer.

Le mouvement est indispensable à l'enfant, surtout à l'enfant de la ville, qui passe sa vie enfermé entre quatre murs.

Le but des exercices physiques est d'employer les mouvements en les régularisant et en cherchant à les rendre utiles et surtout hygiéniques.

Il y a 3 catégories d'exercices physiques :

1° Les exercices gymnastiques ;

2° Les jeux ;

3° Les travaux manuels.

I. *Les exercices gymnastiques* sont réglés par un arrêté du 8 août 1890 qui donne une demi-heure par jour aux enfants au-dessous de 10 ans et trois quarts d'heures pour ceux au-dessus de 10 ans.

Ce décret n'est pas appliqué ; même à Paris il est violé par suite de la surcharge des programmes, de la négligence ou de l'ignorance des instituteurs.

En province c'est encore plus grave ; l'enseignement de la gymnastique n'est fait nulle part, sauf dans quelques grands centres.

Les résultats sont épouvantables et, à la ville, la proportion d'enfants chétifs et débiles est considérable.

Du reste il n'y a pas de méthode. C'est l'incohérence partout. A Paris on emploie des exercices empruntés à la méthode suédoise.

Pour Paris, le budget de l'éducation physique n'est que de 293 8[illegible] francs, celui du chant de 339 350 francs et celui du dessin de 907 5[illegible] francs.

Les arts d'agrément passent avant l'éducation physique !!!

Il y a des classes et même des écoles qui n'ont pas de professeurs de gymnastique.

La gymnastique pour les enfants des écoles primaires ne doit comprendre que des exercices de développement ou de perfectionnement physique.

La gymnastique que nous demandons c'est la science raisonnée des mouvements du corps humain et son application à l'éducation générale.

Elle doit être *physiologique* et favoriser la croissance de l'enfant sans l'entraver ni produire des déformations.

Elle doit être aussi corrective.

Ainsi comprise elle doit répondre à quatre buts principaux :

a) Elle doit avant tout être respiratoire — apprendre à l'enfant de la ville à respirer normalement — et surtout à expirer. Elle devient ainsi prophylactique de la tuberculose ; elle active aussi la circulation.

b) Elle doit favoriser le développement du squelette, si malléable dans le jeune âge.

c) Elle doit accroître la force musculaire — surtout après la 10e année — favoriser le développement des muscles les plus frêles ; rechercher la fixation de l'épaule, le redressement de la colonne vertébrale et les contractions des muscles abdominaux.

d) Elle doit tendre à perfectionner la coordination des mouvements et apprendre à l'enfant à faire un travail parfait avec le moins de fatigue possible.

La gymnastique devra jusqu'à 10 ans employer les exercices de la méthode suédoise en les appropriant au tempérament français, mais après cet âge il faudra ajouter des agrès qui, sans déformer l'enfant, lui donnent de la force musculaire et rendent la gymnastique agréable.

L'enseignement de la gymnastique doit être fait à la campagne par l'instituteur suffisamment instruit à l'école normale, et à la ville par des professeurs spéciaux sortant d'une école normale d'éducation physique. Tant qu'il n'y aura pas d'écoles normales de ce genre, il n'y aura jamais en France d'éducation physique sérieuse.

Le stage des instituteurs à Joinville ne fait que retarder la question.

La leçon de gymnastique doit avoir pour but de détendre l'esprit de l'enfant. Il faut que l'enfant y trouve plaisir et intérêt si l'on veut qu'elle porte tous ses fruits.

Il faut éviter la fatigue et graduer les exercices.

La leçon sera toujours donnée au grand air, à moins de mauvais temps. C'est la condition absolue pour la rendre hygiénique.

L'enfant, qui connait la loi du moindre effort, doit être surveillé par le professeur, car il élude facilement l'effort.

II. *Les jeux.* — C'est la méthode d'exercice la mieux appropriée aux goûts et à l'hygiène de l'enfant.

Le jeu répond aux deux besoins de l'écolier, celui de s'exercer et celui de s'amuser.

Ils ne sont passibles d'aucuns reproches s'ils ne sont pas disputés avec brutalité.

La base de tous les jeux de plein air est le saut et la course qui développent admirablement les fonctions respiratoires et circulatoires.

La fatigue du jeu est bienfaisante : toute musculaire, elle laisse en repos le cerveau.

Les Anglais, les Allemands jouent beaucoup et ont des terrains de jeux. Nous n'avons rien de semblable en France.

A Paris, les jeux sont à peu près interdits dans nos écoles à cause de la responsabilité des accidents (article 1384).

C'est profondément regrettable, car le jeu développe l'adresse, la sûreté du coup d'œil et la rapidité de la décision à prendre.

Jeux français pour les garçons et les filles.

III. *Travaux manuels.* — Ne sont pas destinés à l'apprentissage d'un métier, mais à donner de l'adresse et de l'habileté manuelle à l'enfant. Ils ont un but éducatif.

Conclusions. — On doit faire une juste répartition des exercices gymnastiques, des jeux et des travaux manuels.

L'école moderne doit donner à l'enfant la santé d'abord, l'instruction ensuite. Pour cela il faut constituer à chaque enfant, dès son entrée à l'école, un dossier scolaire, une fiche de santé sur laquelle seront consignés tous les renseignements nécessaires pour mener à bien son éducation physique.

II

L'éducation physique dans les internats par le Dr Fernand LAGRANGE [1].

L'éducation physique vise deux ordres de qualités corporelles

[1] Nous empruntons ce résumé à la *Pédiatrie pratique*.

très distinctes : 1° des qualités de *luxe*, dont on peut à la rigueur se passer et qui sont : la force athlétique, l'adresse raffinée, l'agilité extrême, la beauté plastique ; 2° des qualités de *nécessité première*, plus urgentes que les autres et qui se résument dans l'*état de santé parfaite*.

Quand il s'agit d'appliquer l'éducation physique aux élèves des internats, on doit forcément sacrifier une partie des résultats que pourrait donner l'éducation physique, parce qu'on n'a pas le temps de les rechercher, étant donné l'urgence plus grande, au point de vue pratique de la vie, des résultats de l'éducation intellectuelle. Il faut donc faire le sacrifice des résultats les moins urgents et s'attacher avec d'autant plus de tenacité à obtenir les résultats de première nécessité.

On a eu tort de trop prôner les résultats de l'éducation physique que nous appelons des résultats « de luxe », et on a mis les familles en défiance en leur donnant à entendre qu'on voulait faire de leurs enfants des athlètes, des acrobates ou des Apollons. — Le père de famille préfère qu'on fasse de son fils un bachelier.

De là vient un malentendu qui nous a aliéné le bon vouloir, ou tout au moins le zèle des familles, dans la campagne menée en faveur de l'éducation physique scolaire.

Le Dr Lagrange ne veut donc se placer, en indiquant le but de l'éducation physique dans les internats, qu'au point de vue hygiénique et médical. Mais, sur ce terrain, il est facile de montrer quelle place considérable devraient tenir les exercices physiques pour préserver la santé de l'enfant des dangers qui la menacent, par le fait même de sa vie d'interne dans les lycées, vie si peu conforme aux exigences de l'hygiène.

Pour cela, le conférencier s'attache à préciser les indications de l'éducation physique dans les établissements d'éducation secondaire et montre qu'elles se rapportent à trois points essentiels : 1° la durée du temps des exercices physiques ; 2° le milieu dans lequel se font les exercices ; 3° la nature même de ces exercices.

*
* *

Le temps consacré aux récréations dans les lycées est insuffisant : il n'est que de deux heures trois quarts pour toute la journée. Il faudrait exiger au moins quatre heures. De plus, il faut distribuer ce temps de manière qu'il y ait chaque jour une récréation de deux heures consécutives de durée, et que des temps de repos de

dix à quinze minutes au moins, employés au gré de l'écolier, lui soient donnés plusieurs fois par jour pour interrompre les études ou les classes. La grande récréation permettrait à l'enfant de se livrer à un exercice suffisamment long et de faire suivre cet exercice d'un temps d'amusement tranquille ou de repos physique complet, avant de reprendre son travail intellectuel. Cela est une condition essentielle pour éviter de greffer une fatigue du corps sur la fatigue de l'esprit.

Les petites récréations, outre la détente cérébrale et la satisfaction du besoin de mouvement qu'elles procurent à l'enfant, lui permettraient de changer de position. Et c'est là, suivant l'auteur, le bénéfice capital de ces temps de répit, courts mais fréquents, qu'il réclame. On a parlé des *Déviations de la taille* chez les écoliers et on en a présenté deux théories principales : l'une est basée sur l'insuffisance du mobilier scolaire, qui ne s'adapte pas aux défectuosités de la vue et expose les enfants myopes à se courber outre mesure sur leurs livres ; l'autre incrimine l'écriture penchée et la position contournée qu'elle impose à l'enfant.

Le Dr Lagrange, sans méconnaître le bien fondé de ces deux théories, admet qu'on pourrait en établir beaucoup d'autres, parce que les causes de la déviation rachidienne des écoliers sont multiples. Il a lui-même sa théorie sur ce sujet, et elle est basée tout simplement sur les effets de la position assise prolongée, sans avoir besoin d'invoquer un vice de tenue autre que celui qu'impose forcément l'immobilité active de la colonne vertébrale quand elle dure trop longtemps. Or, la position assise imposée à nos enfants sur des sièges où le dos n'est pas soutenu dure, en y comprenant le temps des repas, 11 heures à 11 heures et demie chaque jour. C'en est assez pour provoquer une fatigue des muscles dorsaux et une attitude d'affaissement de la colonne vertébrale, dans laquelle les vertèbres sont abandonnées au seul soutien des ligaments rachidiens. Il en résulte un glissement des vertèbres les unes sur les autres et un déplacement du centre de gravité du buste vers la droite ou vers la gauche. De là, inégalité de la vertèbre. Si ce vice de tenue se reproduit souvent et par longues périodes, il devient une « habitude » et a pour résultat l'amincissement de la moitié surchargée et l'accroissement de nutrition de la moitié libérée d'une partie de sa charge : d'où la déformation cunéïforme, qui est la lésion osseuse de la scoliose, ou de la cyphose confirmées.

Il est une période, dans l'évolution de ces déviations « scolaires » dues à la position assise, où la colonne vertébrale n'a pas besoin

à proprement parler, redressée, mais seulement *reposée*. Le ou plus simplement le déplacement de l'action musculaire, seul fait du changement d'attitude, est, à ce moment, le ır remède préventif de la scoliose, maladie qui est la plaie de oles.

*
* *

milieu consacré à l'éducation physique doit être *l'air libre*. s enfants manquent d'espace, puisque le nombre des élèves lycées de Paris a plus que doublé depuis 20 ans et que cer- lycées, construits depuis 60 ans, n'ont pas augmenté d'un carré la grandeur de leur enceinte. Les internes vivent donc n air *confiné*, nuisible à leurs poumons et à l'organisme tout Et les dangers de cet air seraient plus grands à l'état d'exer- olent qu'à l'état de repos, puisqu'il est admis que l'enfant ait 7 fois plus d'air dans la poitrine quand il court que lors- este assis.
expériences de d'Arsonval, il résulte que le séjour dans l'air é peut tuer des lapins en quelques semaines, quelquefois en es jours. Or ces lapins succombent souvent à la tuberculose L'air confiné impressionne donc le poumon dans un sens qui n faire un milieu de culture, favorable à l'éclosion et à la viru- les microbes. Ce danger de l'air confiné, l'éducation physique ıfant doit y parer par le séjour au grand air, pendant tout le que durent les exercices physiques. L'exercice violent rend ıtenses les effets de l'air pur, en activant la ventilation pul- re, puisqu'il augmente dans la proportion de 1 à 7 la quantité respire.
ıe réduit à un temps assez court, l'effet de l'exercice en plein ıt être un correctif puissant des dangers de l'infection tuber- e. On obtient, à Paris même, de beaux résultats contre la ulose au dispensaire du Dr Héricourt, bien que les miséreux r reçoit ne soient soumis que pendant quelques heures chaque l'aération continue, au lieu d'être exposés nuit et jour à l'air comme dans les grands sanatoriums.
exercices corporels ne doivent donc être pratiqués dans des s clos et couverts que comme pis-aller, quand il est impossi- les installer au grand air.

*
* *

La forme de l'éducation physique à donner aux enfants est
de discussions passionnées entre les partisans les plus conv
de l'éducation physique. Divers systèmes sont préconisés. Le
leur sera celui qui répond le mieux aux indications hygié
chez l'enfant. Or, l'indication hygiénique des exercices phy
n'est pas de viser le muscle. Le muscle ne doit pas être
mais un *moyen*, le moyen d'atteindre les grands organes, le
le poumon, l'appareil digestif, le cerveau. Si un organe deva
visé spécialement par l'éducation physique, ce serait le *poum*
vigueur des muscles n'empêche pas les athlètes de succomb
tuberculose, qui les atteint très fréquemment, surtout ceux
développement musculaire est factice et dû à une culture in
de l'organe par des exercices locaux.

Les exercices vraiment hygiéniques ne sont pas ceux qui
quent l'activité *locale* d'un groupe musculaire restreint, mais
vité générale de toutes les grandes fonctions. Et ces exercic
ceux qui mettent en jeu *simultanément* un grand nombre de g
musculaires. Tels sont les exercices naturels dont la course
type et dont les *jeux de plein air* sont la réglementation métho

On devra donner aux enfants des jeux en plein air toutes l
que ce sera possible ; mais, pour se plier aux exigences d
d'internat, on leur donnera, les jours où ils ne pourront s'y
des exercices d'intérieur à titre complémentaire.

Ces exercices complémentaires seront pris, soit parmi le
demandant peu d'espace, soit parmi les formes les plus ration
de la gymnastique méthodique. Or la seule gymnastique méth
vraiment hygiénique est la *gymnastique suédoise*. Celle-ci se
mande, par la modération de ses exercices, par sa tendance à
quer fréquemment des mouvements volontaires de respiratio
fonde et par sa préoccupation de combattre les déform
rachidiennes, par des exercices correctifs appropriés.

Mais la gymnastique méthodique la plus parfaite ne saurait
senter un système complet d'éducation physique, puisqu'elle m
d'un élément hygiénique essentiel, même quand on l'a pra
l'air libre : cet élément, c'est le plaisir. Elle n'est pas récréa
le cerveau de l'enfant a besoin d'une détente que lui donne la
tion et d'un stimulant que lui procure le plaisir du jeu.

L'observation des faits confirme cette conclusion. On v
Anglais se suffire absolument avec une forme unique d'édu
physique, le jeu de plein air. Tandis que les Suédois, malgré
lence de leur système de gymnastique, y ajoutent tous les spor

›ur lesquels tout le monde se passionne en Suède. Un de leurs es les plus éminents, le colonel Bach, a même trouvé urgent d'y :r d'autres sports athlétiques à la mode anglaise, qu'il considère ıe le complément indispensable de l'éducation physique hygié-. La base de l'éducation physique dans les internats devra donc e jeu de plein air, et la gymnastique suédoise en sera le ur complément hygiénique.

Discussion du 12 décembre.

Présidence de M. le Dr Mathieu.

: Président présente les excuses de M. le Lieutenant-Colonel [ui avait dû faire une conférence sur l'éducation physique mais a été empêché. M. le Dr Lagrange a accepté, avec une bonne lont nous lui sommes infiniment reconnaissants, de traiter un u'il connaît si bien.

ıt l'ouverture de la discussion, il est donné lecture d'une lettre :e à M. Dufestel par M. le capitaine W. Brogren, du corps e l'artillerie suédoise et de la réponse de notre conférencier.

Lettre de M. le capitaine Brogren.

Monsieur,

›u l'honneur, par une heureuse occasion, d'assister à votre con-e si intéressante et si instructive, au sujet de l'éducation phy-à l'école primaire, le 28 novembre dernier. Je suis d'ac-vec vous, sur l'essentiel ; mais permettez-moi de prendre la : de vous exposer quelques objections concernant votre opi-ur la gymnastique suédoise. Je suis bien excusable de présen-défense, étant officier suédois, et vous savez sans doute que ce pays les officiers sont pour ainsi dire les moniteurs officiels nseignement scolaire pour les exercices physiques.

:xiste en Suède un institut royal, où l'on étudie spécialement la ıastique, dans le genre de l'école de Joinville en France, je n'ai fait partie de cet institut, mais je puis cependant réclamer [ue compétence en cette matière, parce que la gymnastique ses théories occupe une place importante dans le programme :cole militaire.

us émettez l'opinion que la gymnastique suédoise n'est pas

adoptable au caractère français et qu'elle est un peu dure pour les jeunes Français. Je ne connais pas votre système de gymnastique, mais si j'ai bien compris votre conférence vous n'avez pas de système. Nôtre mérite est d'avoir mis la gymnastique en système (Ling). Ce système s'est développé spécialement pendant ces dernières années. Nous avons par exemple l'année dernière mis au jour un nouveau réglement gymnastique dans lequel il y a beaucoup d'amélioration, et spécialement, je pense, au point de vue que vous envisagez, c'est-à-dire pour la jeunesse des écoles.

Je crois que le système suédois a montré ses effets bienfaisants au peuple suédois. Si, par exemple, vous comparez la proportion des hommes réformés dans l'armée française et dans l'armée suédoise, vous trouverez une grande différence en faveur de cette dernière, et je n'hésite pas à l'écrire, en faveur de la gymnastique et du système Ling.

D'ou vient cette différence ? c'est que la jeune recrue arrive au régiment déjà bien entraînée par les exercices que pendant toute sa jeunesse elle a dû faire à l'école primaire. J'ajouterai que l'examen médical est plus sévère en Suède qu'en France. Quand j'observe vos soldats avec la poitrine étroite et la tenue lâche et que je me souviens de mes soldats, je ne puis attribuer cette différence qu'à notre éducation physique. Je crois aussi que c'est l'opinion générale que notre gymnastique seule à permis à une petite nation de cinq millions d'habitants pendant le jeu de l'Olympe en 1906 de gagner, si je ne trompe pas, à peu près le tiers ou le quart de tous les prix entre toutes les nations du monde.

Le corps d'officiers suédois compte sur la gymnastique suédoise comme sur un facteur très important dans la défense nationale de notre pays.

J'espère, cher docteur, que vous excuserez mes objections, vous comprenez très bien, qu'un chef de compagnie comme moi, qui a vu pendant plusieurs années comment notre gymnastique a développé nos hommes, à peu près dans toutes les directions, doit avoir une grande confiance dans la gymnastique suédoise. Je regrette de n'être pas encore assez habile dans votre belle langue, pour pouvoir prendre part à la discussion, et défendre notre système de gymnastique.

Recevez, monsieur le docteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Capitaine W. Brogren.

Oscar-Fredericksborg (Suède).

Réponse de M. le Dr Dufestel.

Paris, 10 décembre 1907.

MONSIEUR LE CAPITAINE,

Je vous remercie très sincèrement de votre bonne lettre et des nseignements intéressants qu'elle contient. J'apprécie beaucoup la éthode de Ling et je sais ce qu'elle a produit en Suède : mais j'ai t que je voudrais la voir approprier au tempérament français et j'ai jouté que c'était possible sans lui enlever sa valeur. J'ai cité à ce opos une phrase du major Bach, que j'ai prise dans un article crit par lui dans la *Revue encyclopédique* (*Revue Larousse*, année 1899, ge 747).

Dans cet article, il déclare que la méthode est abstraite et peu récréative.

Or je considère que, sans vouloir faire de la leçon de gymnastique ne récréation, on peut tout en lui conservant sa valeur éducative et édagogique, la rendre plus agréable à exécuter, de façon que l'enfant y trouve plaisir, car avec beaucoup d'éducateurs je considère, et je l'ai développé dans ma conférence, que l'enfant *tire* plus de profit de ce qu'il fait avec *plaisir* que du devoir imposé qu'il exécute à regret.

Nos enfants sont chétifs, hélas ! et nos soldats débiles ! Vous avez eu le mérite de supprimer l'alcool, et nous malheureusement nos lois le favorisent. Je crois que la suppression de l'alcool a aussi contribué à vous donner des hommes solides et robustes. Je vous adresse le résumé de ma conférence qui en permettra la discussion et la rendra plus facile. J'espère que vous voudrez bien prendre la parole, nous serions heureux d'entendre un homme compétent connaissant bien ces questions. Je vous inscris sur la liste des personnes désirant parler, liste que j'adresse à M. le Dr Mathieu.

Heureux de cette circonstance qui m'a permis de faire votre connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Capitaine, mes salutations les plus distinguées.

Dr DUFESTEL.

Après la lecture de ces lettres, M. le Président donne la parole à M. le capitaine Brogen.

Capitaine BROGREN. — Je voudrais insister sur quelques points. M. le Dr Dufestel se plaint qu'il n'y ait pas de méthode dans l'ensei-

gnement de la gymnastique en France. Or j'ai lu dans la *Liberté* d'avant hier que M. Dufestel a expérimenté sur cinquante enfants les effets de la gymnastique. Les résultats ont été des plus encourageants. Les élèves qui ont été astreints à faire plus de gymnastique que les autres se sont développés beaucoup plus aisément ; leur santé générale s'est améliorée.

Je ne sais pas, il est vrai, quel système a été employé, mais je pense que la méthode suédoise a été mise à contribution, puisque d'après la dernière conférence de M. Dufestel, elle est en usage dans les écoles de Paris. Je souhaite bien vivement que cet usage se généralise en France et je me plais à croire que la gymnastique suédoise n'a plus d'ennemis dans ce pays.

En Suède, même elle n'a pas triomphé sans peine. Le colonel Bach dont M. le Dr Dufestel a parlé est maintenant directeur de l'institut royal de gymnastique et il est de plus en plus partisan d'introduire le jeu et les sports dans les exercices physiques.

Toutefois il faut bien distinguer. Le vieux système de Ling est toujours en vigueur comme gymnastique pédagogique. Cette méthode est intangible en Suède. Les jeux et les sports ne sont que des additions, des accessoires.

M. le Dr Dufestel me dit dans sa lettre que l'on doit conserver à la gymnastique sa valeur éducative et pédagogique en la rendant plus agréable à exécuter, de façon que l'enfant y trouve du plaisir. L'enfant, dit-il, tire plus de profit de ce qu'il fait de son plein gré du devoir imposé qu'il exécute à regret. Permettez-moi de faire quelques objections. Je crois que l'enfant doit s'habituer à exécuter un travail régulier, comme par exemple la gymnastique suédoise pédagogique, parce que toute éducation a comme but le développement moral de l'enfant, c'est-à-dire la formation de son caractère, de son énergie autant que de son esprit.

Quand l'enfant à produit un réel travail, le jeu peut venir comme une récompense agréable, mais seulement après. Ainsi nos leçons de gymnastique durent toujours une heure et le dernier quart d'heure est consacré au jeu comme récompense quand le travail a été bien fait. Je prendrai la liberté de faire ici une petite comparaison empruntée à une occupation qui m'absorbe et m'intéresse beaucoup en ce moment.

Si l'on veut apprendre une langue étrangère il faut étudier la grammaire, faire des thèmes et des versions, toutes choses fort ennuyeuses. Il ne suffit pas de causer avec le professeur du temps, des événements du jour, de la politique : *il faut travailler*. A la fin

la leçon on peut causer librement avec son professeur; cela vient
mme une récompense. Nous, les Suédois, nous regardons la gym-
stique, non seulement comme un exercice physique, mais aussi
mme un exercice moral et une préparation à la discipline de la
e.

M. le Dr Dufestel croit que la gymnastique suédoise n'est pas ap-
cable au tempérament français. Je ne crois pas que l'on puisse
uver beaucoup de différence entre les tempéraments français et
édois.

Ce n'est pas sans raison que les Suédois sont appelés « les Fran-
is du Nord », selon l'heureuse expression reprise par votre éminent
Bonnier, de la Sorbonne, dans son discours à l'occasion de la fête
Linné.

Je ne doute pas que si vous adoptiez en France le système sué-
is, non seulement vous en tireriez de bon effets, mais votre es-
rit français le perfectionnerait. Vous en ferez un instrument en-
re meilleur.

Comme conclusion, je demande de citer les paroles de notre re-
etté roi Oscar II : « Je dois ma bonne santé, disait-il à M. Hugues
Roux, qui le répétait dans le *Matin* d'avant-hier, je dois ma
nne santé à la gymnastique suédoise. C'est un bienfait non seu-
ment physique mais moral. Nous nous acquitterons de ce que nous
vons à la France en lui donnant cette méthode. »

Dr Philippe. — Nous prendrons à la gymnastique suédoise ce
u'elle a de bon, c'est-à-dire ce qui peut s'adapter à notre tempéra-
ent national. L'homme en effet n'a pas le même tempérament
us toutes les latitudes. Il subit une adaptation forcée au mi-
eu ambiant. M. Dufestel en a-t-il tenu suffisamment compte ?

En ce qui concerne la gymnastique suédoise, je ne crois pas qu'il
oit possible d'en prendre les principes : à moins qu'on entende
ar ce mot des axiomes abstraits, universels, vides. Les principes
insi définis ne sont pas plus suédois que français. A qui Ling les
a-t-il pris ? Il y a trois mille ans et davantage qu'ils sont à la base
de l'éducation physique.

Mais il y a autre chose, il y a les mouvements et ici encore on
trouve deux catégories. Les uns sont communs à toutes les mé-
thodes, les autres peuvent varier. La gymnastique suédoise elle
même est loin d'être immuable. Si nous prenions les œuvres de Ling
et si nous comparions ses prescriptions à celle de la méthode sué-
doise officielle nous trouverions des différences scandaleuses. Elles
s'expliquent d'ailleurs : Ling ne pouvait pas prévoir les progrès de

la physiologie. Nous adoptons ou nous rejetons des mouvements parce que la science les approuve ou les condamne. C'est la science d'aujourd'hui et non celle d'hier qui doit nous guider.

Comparons pour les résultats le pourcentage de morbidité dans l'armée, le pourcentage des tuberculeux. Nous constaterons que la méthode française a du bon. Oui, nous possédons une méthode prudente, bien souple, bien maniable, je l'appellerai la méthode médicale ; elle consiste d'abord à se rendre compte de ce qui convient à chaque écolier, puis à rendre la leçon intéressante. On parle de mouvements pédagogiques, il n'y a pas deux gymnastiques une pédagogique et une naturelle, il y a la gymnastique rationnelle.

M. le Dr Dufestel se déclare d'accord avec M. le Dr Philippe sur ces principes.

M. le Dr Mathieu. — Un autre point à été relevé dans la conférence de M. le Dr Dufestel. On l'a trouvé un peu sévère pour ce qui a été fait en France dans ces dernières années.

M. le Dr Philippe. — Je serais heureux de dire tout ce qui a été fait jusqu'à présent par le ministère de l'Instruction publique. Sans doute il y a encore une grande différence entre l'éducation physique telle qu'elle devait être et telle qu'elle est. Mais les efforts dépensés sont très méritoires. Depuis quinze ou vingt ans, des réformes ont été accomplies et elles sont telles que dans aucun autre ordre de l'enseignement public il n'a été institué des innovations aussi heureuses et aussi complètes. Et il est juste de le dire, c'est le ministère de l'Instruction publique qui a organisé chez nous l'enseignement officiel de la gymnastique. Nous avons eu l'initiative. C'est en France qu'a été organisé le premier cours rationnel, complet, scientifique, d'enseignement physique. Voyez ce qui se fait en Belgique. Eh bien ! on a repris le même enseignement que chez nous, avec des formules identiques, avec les textes et les clichés de M. Demeny.

M. le Dr A. Mathieu. — Il y aurait lieu de procéder à une enquête sur ce qui a été fait en réalité. Il est très intéressant de faire savoir que le ministère a pris à tâche le développement de l'éducation physique. S'il y a une méthode nationale et si elle est appliquée, il faut que l'opinion publique en soit instruite et c'est une des tâches que notre ligue doit accomplir.

M. Aymard, professeur d'éducation physique. — Quelques points gagneraient à être précisés. On a parlé de guérisons de tuberculeux dues à la gymnastique. Les professeurs seraient contents de connaître avec exactitude ces résultats. Les effets bienfaisants des mouvements et des exercices sont connus depuis longtemps. La gymnas-

tique a été plusieurs fois employée contre la scoliose et l'anémie. M. Lame a traité de cette façon la chorée en 1851. Mais alors on ne parlait pas de la méthode scientifique. Celle-ci est-elle réellement trouvée ?

Il faut avouer que les effets de la gymnastique sont très variables. Le jour où les médecins et les professeurs seront familiarisés avec ces effets, on aura fait un grand pas et il y aura sans doute moins de déformés.

Le rêve serait d'organiser les cours en groupant les élèves par cas à traiter. Ce sera une organisation difficile à établir, mais il n'est pas impossible d'y arriver. Il conviendrait de réunir les élèves présentant des cas spéciaux à des heures qui ne gêneraient par les études.

Il est urgent de créer à côté de l'école normale de gymnastique militaire une école normale civile. Jusqu'ici il n'existe qu'un cours d'éducation physique ; ce qui est tout à fait insuffisant.

Aussi devons-nous émettre le vœu qu'il soit créé une école normale d'éducation physique d'où sortiront des maîtres au dévouement desquels il faut souhaiter un meilleur sort qu'à leurs devanciers.

M. Dumonthier s'adresse à M. Lagrange et lui demande : 1° s'il pense que les jeux suffiraient à favoriser le développement physique des enfants ; 2° si le jeu sera libre ou s'il sera contrôlé ; dans ce dernier cas, ce que sera un exercice controlé. Il conclut en remerciant M. Lagrange de ses paroles courtoises. « Nous ne sommes pas habi-bituées, dit-il, à être traités avec tant d'égards. »

Ces paroles soulèvent quelques protestations.

M. le Dr Butte. — Les exercices physiques doivent être modifiés selon l'âge, le tempérament, la force des élèves. Il y a place à une collaboration obligatoire entre les médecins scolaires et les professeurs de gymnastique. Il faut que le médecin vienne faire le diagnostique et fasse pressentir les principes sur lesquels se guidera le maître d'exercices physiques.

Les internats doivent se préoccuper de faire jouer les élèves en plein air. Le mieux est qu'il possèdent, comme un grand nombre de nos lycées, une propriété à quelques kilomètres de la ville.

M. le Dr Lagrange remercie M. Dumonthier de lui fournir l'occasion de donner quelques renseignements supplémentaires qu'il n'a pu donner pour manque de temps. Les deux systèmes doivent coexister. Il y a en effet des circonstances de temps et de milieu qui obligent de recourir tantôt aux exercices de gymnastique et tantôt aux jeux. J'ai comparé les deux systèmes anglais et suédois. Le jeu, le

sport n'est pas nécessairement un amusement. Certains jeux sont très durs et demandent un sérieux apprentissage et un pénible entraînement.

La récréation a du bon ; c'est la détente du cerveau. Le jeu donne le coup de fouet nécessaire. C'est un bon moyen d'éducation virile. Si on joue trop rarement, on se surmène. C'est pourquoi le jeu n'est pas pratique, si on ne peut s'y livrer qu'une fois par semaine ; c'est alors une cause de grande fatigue ; il faut donc une gymnastique d'intérieur, des exercices d'intérieur pour se maintenir en forme.

Les Suédois sont des hommes superbes, les Anglais aussi ; peut être la gymnastique suédoise se prête-t-elle mieux que les jeux à la correction des attitudes vicieuses. Il ne faut pas la changer sous prétexte de la perfectionner. Du moment qu'elle a donné de si beaux résultats en Suède pourquoi ne pas l'acclimater chez nous ? Les Suédois sont bâtis comme les autres hommes. En résumé, il faut installer les deux formes d'activité dans nos lycées : jeux et exercices : avoir par exemple, par semaine, deux jours de jeux et trois séances de gymnastique.

Qui enseignera les mouvements de la méthode de Ling ? Il faudra prendre des Suédois. Il sera très facile à des Suèdois d'enseigner leur méthode à des Français (Rumeurs et protestations.)

M. le Dr Philippe. — Je vais vous donner un exemple de la façon dont a été exagéré le mérite de la méthode de Ling. Il s'agit des mouvements prescrits pour l'élongation de la hanche. Dans les manuels de gymnastique cherchez l'exercice en question, vous le trouverez, mais schématisé. Pour ma part je l'ai vu réalisé dans un livre par le Dr Thievin. Mais le mouvement lui-même, photographié, ne se retrouve plus. Il a été esquissé, dites-vous. Pardon ! Le mouvement pur ou rien. (Hilarité.)

Il y a plus : L'élément neuro-musculaire est sacrifié dans le système de Ling. Vouloir implanter chez nous un système qui présente des lacunes semblables est imposssible. On va le perfectionner, m'objecte-t-on. Alors c'est le couteau de Jeannot et il faut revenir à ce que je disais tout à l'heure ; quelques-uns seulement des mouvements de Ling doivent être conservés. En conséquence, pourquoi aller demander hors de chez nous un système et des maîtres, alors que nous pouvons organiser un ensemble rationnel adapté à notre tempérament et à notre génie national et en confier l'application à un personnel d'élite qu'il nous sera facile de recruter chez nous ?

L'Enseignement de la gymnastique dans les écoles de Belgique.

Nous empruntons à la *Revue médico-sociale* de Bruxelles l'intéressant rapport suivant dont les auteurs sont MM. O. Boulengier, A. de Vaucleroy et F. Le Marinel. Il nous a semblé que ce document serait utile à rapprocher des conclusions formulées par MM. Dufestel, Lagrange, capitaine Brogren et Philippe.

La Commission de 1899 avait proposé à la ville de Bruxelles des leçons de gymnastique d'une demi-heure de durée d'après le schéma suivant :

I. — La leçon commence par quelques exercices d'ordre : formation sur un ou plusieurs rangs, prise de distance, alignement, etc.

Ensuite, on fait exécuter quelques exercices préliminaires : mouvements simples et faciles des bras, de la tête, du tronc et des jambes. Ces derniers doivent prédominer.

Ces exercices ont pour but d'exciter l'attention et de préparer aux mouvements plus compliqués.

II. — *Les courbes raidies* de la gymnastique suédoise qui ont une valeur physiologique très grande. Elles mettent en jeu les muscles des membres inférieurs, les muscles abdominaux et les muscles du dos.

III. — *Les suspensions* qui ont une influence corrective sur la colonne vertébrale, contribuent à l'ampliation de la cage thoracique et fortifient les bras.

IV. — *a*) *Les exercices d'équilibre* qui contribuent au développement harmonique des muscles, donnent de l'assurance et de l'élégance à la démarche.

IV. — *b*) *Les sautillements et les courses rythmées* qui activent la respiration.

V. — *a*) *Les exercices de la partie supérieure du dos.* — Ils mettent principalement en action le rhomboïde, le trapèze, le sacrolombaire et le long dorsal. Ils redressent la colonne vertébrale et fixent les épaules en arrière.

V. — *b*) *Les exercices des muscles abdominaux.* — Ils servent à renforcer la ceinture abdominale ; ils agissent sur l'estomac et l'intestin, dont ils activent les fonctions.

VI. — *a*) *Sauts.* — Exercices très intenses, agissant sur tout l'organisme et activant la respiration. Ils mettent en action particulière les muscles des jambes et du tronc.

VI — *b*) Une marche, un jeu ou des exercices faciles des jambes ayant pour but de calmer la respiration et la circulation.

VII. — *Les exercices de respiration* terminent la leçon. Les inspirations fortes calment les battements du cœur et font cesser l'essoufflement.

L'instituteur composera des séries, de manière à les doser suivant le degré de force des élèves.

L'intensité des exercices peut être graduée progressivement,

1° Par une position fondamentale d'une difficulté progressive,

2° Par la force déployée dans l'exécution,

3° Par la durée du mouvement,

4° Par la rapidité d'exécution,

5° Par la répétition,

6° Par la combinaison de deux ou plusieurs exercices.

Dans les écoles primaires, dans les écoles communales surtout, le professeur attachera la plus grande importance au « dosage » de l'exercice. Il se souviendra qu'il s'adresse à des enfants, souvent à des enfants insuffisamment nourris, et il réglera le travail de façon à le rendre stimulant des grandes fonctions organiques, sans le rendre épuisant.

La demi-heure de gymnastique, qu'on placera dans l'horaire de chaque classe, sera utilement complétée par l'adjonction des sports et de jeux en plein air, dont on s'efforcera de donner le goût aux élèves dès leur plus tendre enfance.

Le jeu est un puissant excitant de l'évolution physiologique. Il suppose, par essence même, la mise en activité de toute l'économie, l'usage simultané ou successif de tous les appareils musculaires. Il apporte avec lui et distribue aux organes l'excitation fonctionnelle indispensable au développement de la fonction et, par conséquent, de l'organe. Que l'école développe chez l'enfant la soif de mouvement, qui est le ressort le plus puissant de correction et de perfectionnement qui existe chez l'être en voie d'évolution.

Il ne devrait pas y avoir désaccord entre les partisans de jeux sportifs et ceux de la gymnastique méthodique, car la gymnastique et les jeux forment un ensemble inséparable de moyens de perfectionnement.

Il ne nous est pas possible de passer en revue ici tous les jeux et sports qui pourraient être utilement adjoints à la gymnastique éducative. Ils varieront suivant les conditions sociales des élèves et suivant les conditions locales, qui permettent l'accomplissement des uns plus facilement que des autres.

semble cependant utile de généraliser et d'organiser l'en-
·nt de la natation depuis les classes inférieures. La leçon se
ıu bassin et sous la direction d'un professeur qui s'occupera
èves et leur apprendra ce sport aussi utile et hygiénique que

*
* *

ı'avons envisagé dans ce rapport que l'enseignement de la
ique dans les écoles primaires et nous ne dirons qu'un mot
ıeure de l'exercice chez l'adolescent et chez l'adulte. Nous
que l'excercice est aussi nécessaire aux filles qu'aux garçons
usqu'à l'âge de 12 à 14 ans, les différences de sexe n'en-
pas de différences dans les indications de l'exercice ni dans
re de l'appliquer.
es deux sexes, la gymnastique sera hygiénique, esthétique,
que et morale.
illeur système sera celui qui remplira le mieux ces condi-
ous avons dit pourquoi la gymnastique suédoise, accompa-
jeux et de sports, avait nos préférences.
este notre préférée pour l'éducation physique des petites

*
* *

enseignement collectif, qu'il soit intellectuel ou physique,
e une moyenne générale à ceux auxquels il s'adresse.
moyenne existe d'une façon suffisante chez les individus d'un
ge pour qu'il ait été possible de fixer à cet égard des règles
es. C'est ainsi, par exemple, que le programme d'une école
e, dans laquelle les enfants ne sont admis en première année
que s'ils ont atteint l'âge de 6 ans, est applicable à tous les
de 6 ans qui sont normaux au point de vue intellectuel. Il en
ıême dans la série des études, qu'il s'agisse d'écoles primaires,
moyennes, d'athénées ou d'universités. Cette règle est appli-
alement au point de vue physique, puisqu'il a été possible de
e ration d'entretien suffisante, en pratique, pour maintenir en
anté tous les jeunes hommes d'un même âge, tous les soldats
·mée.
certes, entre les enfants et adolescents d'un même âge des
ces physiques et intellectuelles qui rendent la compréhension
vail plus difficiles aux uns qu'aux autres, mais on constate

maux vrais. Ils ne peuvent suivre les cours de leur âge
gence n'est pas suffisamment développée pour compr
matières enseignées ni leurs facultés d'attention, de fixati
santes pour suivre, dans la totalité, la leçon.

La ville de Bruxelles, comprenant l'inutilité des leçons
ces anormaux dans l'école commune, constatant de plus,
présence dans la classe était une cause de trouble et de re
les études des autres élèves, a créé pour eux une école spé

Un personnel d'élite, particulièrement compétent et d
patience inlassable, s'occupe avec une sollicitude toute p
des pauvres déshérités qui lui sont confiés et obtient des
absolument extraordinaires.

La leçon de gymnastique joue un rôle des plus importan
programme de ces écoles et constitue une arme puissante
loppement intellectuel. En effet, la gymnastique, associati
vements correctement exécutés et logiquement enchaînés,
le travail qui met en jeu, dans les centres du mouvement
sensibilité générale, les multiples territoires qui s'individu
cours de l'évolution de l'enfant et dont les activités s'ench
mieux en mieux (Mann).

Elle représente aussi l'excitant de l'achèvement anat
fonctionnel du territoire cérébral auquel nous devons, au
vue de la psychogenèse, nos sensations les plus comple
relatives au temps, à la masse, à la forme, au monde e
nous-même.

Le mouvement exécuté logiquement, avec ses qualités de
de rythme, d'ordonnance ou de succession, constitue notr
psychique primordial et cela d'autant plus que faisant sur
mentalité les sensations les plus complexes et les plus fonda
il devient, au point de vue de l'association des idées, l'age

de créer des centres psychiques et moteurs aussi nombreux que possible.

Les exercices d'ordre, les mouvements d'ensemble, les exercices rythmés occuperont, pendant les premières années au moins, la place principale dans la gymnastique des anormaux. C'est chez eux, particulièrement, que la gymnastique eurythmique parait trouver ses indications les plus intéressantes en égayant la leçon, en éveillant l'attention d'élèves particulièrement inattentifs et en facilitant le rythme des mouvements. Nous avons eu l'occasion d'assister à des leçons de gymnastique eurythmiques données à l'école des arriérés de la ville de Bruxelles et nous avons admiré les résultats obtenus au point de vue de la correction des mouvements, de leur rythme et de la discipline observée pendant toute la durée du cours.

Nous insistons particulièrement sur l'utilité des exercices eurythmiques lorsqu'il s'agit de l'éducation physique d'enfants arriérés ou anormaux.

Ce qui existe au point de vue intellectuel existe aussi au point de vue physique.

Nous pouvons dire qu'il y a des arriérés et des anormaux physiques comme il y a des arriérés et des anormaux intellectuels.

La gymnastique pratiquée à l'école, s'exécutant forcément sous la surveillance d'un seul professeur pour un nombre assez élevé d'élèves, exige que ce professeur puisse considérer tous les élèves de son cours comme se trouvant dans des conditions à peu près identiques de force et de santé.

Il lui est impossible de s'occuper personnellement des anormaux physiques : ce serait troubler sa leçon et laisser le grand nombre inactif au profit de quelques-uns. De là, la nécessité d'éliminer du cours d'ensemble tous les enfants auxquels l'enseignement gymnastique intégral ne saurait convenir.

Il arrivera fréquemment que, de ce cours d'ensemble, devront être écartés des enfants auxquels cependant une gymnastique spéciale, en rapport avec leur infirmité ou leur maladie, aurait pu rendre les plus grands services.

Il nous semble qu'il y a quelque chose à faire pour cette classe si intéressante d'anormaux, car il en est beaucoup parmi eux qui sont intelligents et travailleurs et qui pourraient, s'ils étaient convenablement soignés dès l'enfance, devenir des unités importantes dans la valeur totale de la nation. Deux moyens nous paraissent pratiquement et immédiatement applicables :

Le premier consisterait à exempter du cours de gymnastique d'en

semble les anormaux physiques et à les confier, en dehors des heures de classe, à des instituts spéciaux de gymnastique médicale où chaque enfant pratiquerait les exercices nécessités par son infirmité ou par sa déviation. Des arrangements forfaitaires, peu onéreux pour les finances communales et semblables à ceux contractés par certains hôpitaux, permettraient l'application immédiate de la mesure décidée.

Le second consisterait à faire pratiquer aux anormaux, à l'école même, pendant le temps consacré à la leçon de gymnastique, des exercices spéciaux sous la direction d'un professeur particulièrement compétent en la matière et chargé uniquement de ce cours.

Cette dernière solution aurait l'avantage de permettre le traitement de l'enfant à l'école, ce qui serait pour lui un sérieux gain de temps et pour tous une garantie de régularité de traitement, mais qui aurait le grand inconvénient d'exiger de lourds sacrifices pécuniaires. Chaque école devrait, en effet, posséder une collection variée d'appareils de gymnastique médicale et devrait avoir un professeur chargé exclusivement de l'application de cette gymnastique spéciale.

Il va sans dire que le médecin examinateur sera seul compétent pour faire la classification des élèves en normaux et anormaux et, dans le cas de la mise en pratique du second moyen que nous proposons, devra prescrire les exercices spéciaux nécessaires à chaque enfant anormal. Le professeur aurait à appliquer la recette sous la surveillance régulière du médecin examinateur.

Nous espérons être mieux entendus que la commission de 1899, qui a émis des vœux à peu près semblables à ceux que nous formulons aujourd'hui et dont la voix n'a pas été écoutée.

***

Ce rapport, quelque long qu'il paraisse, ne traite que de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires, et, encore, n'avons-nous pu entrer dans tous les détails que comportait cette vaste question.

Il serait intéressant de voir la Société royale de Médecine publique mettre en discussion, pour des séances ultérieures, la question de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles supérieures et notamment dans les universités où il semble vraiment, qu'elle doive trouver sa place.

Les universités ne se sont pas occupées, jusqu'à présent, de l'application des connaissances scientifiques au perfectionnement physique de l'homme. L'enseignement supérieur semble avoir pour mission exclusive de diriger l'évolution intellectuelle de l'étudiant et

ısi manque, chez nous, l'œuvre qui, en divulguant les principes et , conclusions de la science de l'éducation, pourrait largement ntribuer à lui faire donner par la masse son importance et sa vraie ;nification.

La Société royale de Médecine publique pourrait mettre en discussn aussi les questions suivantes, que nous considérons comme fort téressantes :

a) Enseignement théorique et pratique de la gymnastique médicale ıns les cours du doctorat en médecine;

b) Création de cliniques et de services de physiothérapie dans les ›pitaux ;

c) La gymnastique des adolescents ;

d) La gymnastique des adultes ;

e) Moyens propres à éveiller et à maintenir dans toutes les classes › la nation le goût des exercices et des sports qui élèvent les qualis physiques et morales de l'homme et sont d'excellents moyens de ‘éservation contre l'alcoolisme.

L'enthousiasme qu'a soulevé la victoire des Gantois aux régates : Henley montre combien sont nombreuses les énergies qui someillent chez nous et combien il serait facile de les stimuler.

Conclusions.

1. Il y a lieu de reviser le programme de gymnastique appliqué, tuellement encore, dans la plupart des écoles.

2. La gymnastique de Ling, désignée habituellement sous le nom : « gymnastique suédoise », est celle qui répond le mieux aux contions demandées à une gymnastique rationnelle et scientifique.

3. Il y a lieu de favoriser la création et le développement d'écoles ıpérieures d'éducation physique.

Celles-ci auront pour mission de former des professeurs à la hauur de l'importante mission dont ils seront chargés.

Les professeurs d'éducation physique auront le même rang et uiront des mêmes avantages que leurs collègues enseignant d'aues branches.

4. Les administrations communales ont pour devoir de faciliter à ur personnel enseignant la fréquentation des cours d'éducation ıysique.

Elles devraient tenir compte, dans les titres des candidats à l'ancement, du diplôme spécial en éducation physique.

5. Il y a lieu de faire suivre une gymnastique spéciale aux enfants ysiquement anormaux.

FICHE GRAPHIQUE DE CROISSANCE

Dans le numéro 18 de l'*Hygiène scolaire*, nous avons donné la description d'un carnet individuel de santé à l'usage des internats que l'Orphelinat de la Seine a mis en service dans son établissement de la Varenne-Saint-Hilaire et dont le comité central de la Ligue française pour l'hygiène scolaire a recommandé l'usage.

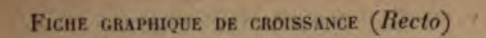
Le graphique que nous publions a pour but de compléter ce carnet auquel il doit être adjoint. Nous en reproduisons ci-contre (pages 123 et 124) le recto et le verso. Comme il est indiqué au verso, il a été établi d'après les données recueillies par MM les Drs Variot et Chaumet qui ont mesuré la taille et relevé le poids de 4400 élèves des écoles de la ville de Paris, tant filles que garçons. Chacun des chiffres relatifs à la taille ou au poids représente une moyenne établie d'après au moins une centaine de jeunes sujets pour chaque année d'âge. On peut donc avoir la certitude que ces moyennes sont exactes.

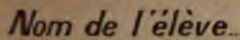
Pour ne pas surcharger le graphique, on n'a établi le tracé de la taille moyenne normale et du poids moyen normal que pour les garçons. En se reportant au tableau placé au verso, on pourra rapidement se rendre compte de combien pour chaque année d'âge les filles sont en avance ou en retard sur les garçons. Un semblable graphique pourrait, du reste, être facilement établi à l'usage des filles.

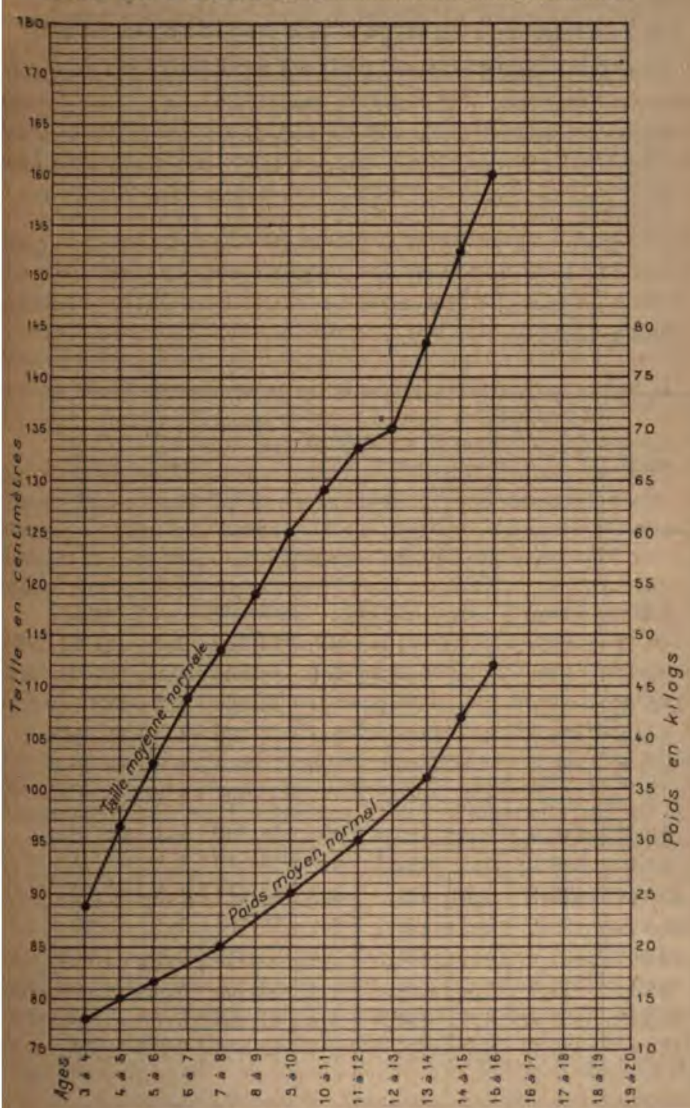
On comprend quel intérêt il y aura à tracer pour chaque enfant la courbe de sa croissance en taille et en poids à côté de la courbe normale. Un seul coup d'œil pourra suffire pour se rendre compte de ce qu'elle est relativement à celle des enfants du même âge.

On peut faire à ce graphique le reproche d'être d'une échelle trop restreinte : on a voulu le faire tenir facilement dans le carnet. Rien ne serait plus simple que de l'établir sur une échelle 2 ou 3 fois plus considérable. On pourrait alors peut-être inscrire directement sur le carton, les mentions + et — que nous conseillons, à chaque examen trimestriel de porter sur les tableaux contenus dans le carnet.

Peut-être n'est-il pas mauvais d'insister davantage sur le mécanisme et l'utilité de ces mentions. Ce mécanisme est d'une grande simplicité. Supposons par exemple qu'un garçon de 8 à 9 ans mesure 115 centimètres et pèse 22 kilogrammes. Nous écrirons. « Taille : 115 centimètres — 4,7 » pour indiquer qu'il a 4cm,7 de moins que la moyenne des enfants de son âge et « Poids : 22 kilogrammes + 1 », pour


FICHE GRAPHIQUE DE CROISSANCE (Recto)


Nom de l'élève


Taille en centimètres
180
170
165
160
155
150
145
140
135
130
125
120
115
110
105
100
95
90
85
80
75
Poids en kilogs
80
75
70
65
60
55
50
45
40
35
30
25
20
15
10
Taille moyenne normale
Poids moyen normal
Ages
3 à 4
4 à 5
5 à 6
6 à 7
7 à 8
8 à 9
9 à 10
10 à 11
11 à 12
12 à 13
13 à 14
14 à 15
15 à 16
16 à 17
17 à 18
18 à 19
19 à 20

Fiche graphique de croissance (*Verso*)

Le graphique ci-contre est destiné à inscrire sous forme de courbe l'accroissement des jeunes sujets en poids et en taille.

Le tracé imprimé a été établi d'après les recherches de MM. les Drs Variot et Chaumet qui ont porté sur 4 400 élèves des deux sexes de la ville de Paris ; il se rapporte aux garçons. Le tableau ci-dessous permettra de se rendre compte de la différence présentée par la croissance moyenne des filles. Grâce à lui, il sera facile d'indiquer, à chaque mensuration trimestrielle, de combien un enfant ou un adolescent est en avance ou en retard dans la moyenne des enfants de son âge. Nous conseillons de toujours inscrire cette différence sur le livret sanitaire et d'employer les notations + et — pour indiquer le retard ou l'avance.

AGES	TAILLE EN CENTIMÈTRES				POIDS EN KILOGRAMMES			
	GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
		Différence.		Différence.		Différence.		Différence.
1 à 2	74,2		73,6		9,500		9,300	
2 à 3	82,7	8,5	81,8	8,2	11,700	2,2	11,400	2,1
3 à 4	89,1	6,4	88,4	6,6	13,000	1,3	12,500	1,1
4 à 5	91,8	7,7	95,8	7,4	14,300	1,3	13,900	1,4
5 à 6	103,3	6,5	101,9	6,1	15,900	1,6	15,200	1,3
6 à 7	109,9	6,6	108,9	7,0	17,500	1,6	17,400	2,1
7 à 8	114,4	4,5	113,8	4,9	19,100	1,5	19,000	1,6
8 à 9	119,7	5,3	119,5	5,7	21,100	2,1	21,200	2,2
9 à 10	125,0	5,3	124,7	4,8	23,800	2,7	23,900	2,7
10 à 11	130,3	5,3	129,5	5,2	25,600	1,8	26,600	2,7
11 à 12	133,6	3,3	134,4	4,9	27,700	2,1	29,000	2,4
12 à 13	137,6	4,0	141,5	7,1	30,100	2,4	33,800	3,8
13 à 14	145,1	7,5	148,6	7,1	35,700	5,6	38,300	4,5
14 à 15	153,8	8,7	152,9	4,3	41,900	6,2	43,200	4,9
15 à 16	159,6	5,8	154,2	1,3	47,500	5,6	46,000	2,8

montrer qu'il pèse 1 kilogramme de plus que la moyenne. Si sa taille et son poids sont exactement la taille et le poids moyens, on fera suivre le chiffre correspondant du signe =.

L'avantage de cette notation est de pouvoir se rendre compte d'emblée, en parcourant les tableaux trimestriels, si la croissance du jeune sujet est en avance ou en retard.

Il est à remarquer que la comparaison des différences en plus ou en moins de la taille et du poids exprimera d'une façon frappante la tendance à l'obésité ou à la maigreur.

A. M.

COMITÉ CENTRAL DE LA L. H. S.

Séance du 20 décembre 1907.

M. le Dr A. Mathieu, Président, ouvre la séance à 9 heures.

Sont présents: MM. Mathieu, Mosny, Méry, Bonnet, Bridou, Marillier, Dinet, Dufestel, Guinon, Bougier, Mme Kergomard, Mme Cayrol, Courtois, d'Hubert, Léon, Friedel.

Assiste à la séance: M. le Capitaine Brogren, de l'armée suédoise.

Il n'y a pas de procès-verbal de la séance précédente.

M. le Secrétaire Général annonce la démission de M. Lanson, Vice-Président. Le Comité central exprime ses sincères regrets de cette décision.

Le Comité Dupleix, qui s'occupe de préparer de futurs colons français demande nos statuts ; il a inscrit notre Président parmi les membres de son comité central.

Lettres d'excuse de MM. Granjux, Siredey, Philippe, Lanson, Fleury, Marcheix, Loisel.

M. Marcheix verrait avec plaisir notre groupe s'occuper de l'Ambidextrie.

M. F. Gache, du lycée d'Alais, envoie un volume sur « l'Enseignement de la Morale et le Collège ».

M. l'inspecteur d'académie Alengry nous fait parvenir la troisième partie de son ouvrage « Psychologie et Morale ».

Du London County Concil, nous recevons un rapport sur l'hygiène scolaire des écoles de Londres.

Nous parviennent également :

La Méthode d'écriture Flament.

Le *Bulletin médical*, contenant un article du Dr Granjux, sur les anormaux, de l'école aux bataillons d'Afrique.

Dr Jablonski ; Conférence faite à Poitiers sur les colonies scolaires.

M. Rauh nous offre sa démission pour cause de trop nombreuses occupations.

Lettre de M. Calmels, président de l'Association des parents d'élèves du lycée de Marseille.

Lettre de M. Bocquillon, qui se plaint des devoirs à la maison et du surmenage scolaire.

Lettre adressée à la Société de préservation contre la tuberculose et communiquée par cette dernière qui demande la disparition des consignes et des retenues.

Lettre de Mme Chalamet, secrétaire des Maisons universitaires à Saint-Valery-sur-Somme.

Lettre de M. Liebermann, professeur d'Hygiène à Buda-Pesth, sur le congrès qui aura lieu du 29 août au 4 septembre 1909. Il demande qu'un rapporteur veuille bien se charger de traiter un sujet d'hygiène scolaire et plus particulièrement encore le suivant : Les causes et les effets du surmenage dans les écoles.

Lettre du Dr Stocker (de Lucerne), qui envoie le règlement de la Polyclinique scolaire de Lucerne.

Une commission composée de MM. les Drs Méry, le Dr Dinet, d'Hubert, Marillier est désignée pour se rendre à l'invitation de M. Desnoyers, qui désire démontrer la supériorité de sa méthode d'écriture.

Le collège libre de Juilly a introduit chez lui le carnet scolaire de santé ; il y a deux examens physiques par an.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau du comité central de la Ligue.

Sont nommés :

Président : M. le Dr A. Mathieu.

Vice-Présidents : MM. Franck-Puaux, Dr Siredey, Dr Méry et H. Bernès.

Secrétaire général : M. le Dr Mosny.

Secrétaire général adjoint : M. le Dr Dinet.

Secrétaire des séances : Mme le Dr Cayrol et M. Marillier.

Bibliothécaire et secrétaire de la rédaction : M. Bougier.

A la suite d'entretiens entre le président de la Ligue et M. J. Gautier, directeur de l'enseignement secondaire, il a été décidé qu'une

nmission provisoire d'organisation du congrès international ıygiène scolaire de 1910 serait constituée. Le ministère de l'Insıction publique désignera plusieurs personnes pour le repréınter.

Sont nommés :

I. *Pour la Ligue d'hygiène scolaire* : MM. Mosny, Méry, Bernès, Du-festel, R. Dinet, Bougier, Friedel, Marillier.

II. *Pour la Société de l'étude psychologique de l'enfant* : M. Malapert.

III. *Pour le Comité international* : MM. Mathieu et Le Gendre.

IV. *Pour la Société des Médecins-Inspecteurs* : M. le Dr Butte.

On sait que M. le Dr Courmont, président de la section de Lyon a proposé de créer un groupe parlementaire d'hygiène scolaire. M. le Dr A. Mathieu est partisan de cette création ; mais à son avis pour que ce groupement, s'il est constitué, obtienne des résultats tangibles et aussi rapides que possible, il est nécessaire qu'il série ses efforts et qu'il se borne pour le moment, à étudier les points suivants :

1° Éducation physique.

2° Améliorations des locaux.

3° Carnet et fiches sanitaires.

4° Inspection médicale des écoles.

On recherchera les adhésions des membres du parlement ; quelques-uns ont déjà promis leur concours. La Ligue d'hygiène scoıire préparera une déclaration qui servira de document de base our le groupe à former : c'est ce qui résulte de la discussion à laıelle prennent une part active, Mme Kergomard et M. Friedel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures et deie.

Le Secrétaire,
E. Marillier.

Séance du 7 février 1908.

Présidence de M. Albert Mathieu.

Sont présents : MM. A. Mathieu, Mosny, Le Gendre, Dinet, J.-Ch. ıux, Dufestel, Marillier, H. Bernès, L. Bougier, X. Léon, Brocard. ẹry, Siredey, Butte, Mme Cayrol.

Excusés : MM. Henri Piéron, Toulouse, Frank-Puaux, St. Bonnet, ıilippe, Friedel, Bridou, Marcheix, Granjux, Gourichon, Lecher-ınnier, Loisel, Guinon, d'Hubert.

M. A. Mathieu donne lecture d'une lettre de M. Gautier, direct de l'enseignement secondaire, annonçant la nomination MM. Étienne Port, Lamy, inspecteurs généraux et Breitling, pr seur du lycée Buffon, comme représentants du ministère à la c mission provisoire d'organisation du congrès de 1910.

M. Mathieu annonce la nomination de M. Lecherbonnier com officier et de M. Guinon, comme chevalier de la légion d'honne il leur adresse les félicitations de la Ligue.

Lecture de la correspondance :

Invitation de la Société de médecine publique et hygiène sanita à la fête anniversaire de sa trentième année de fondation. M. Math s'est excusé de ne pouvoir y assister.

Lettre de M. White Wallis annonçant la nomination de M. Mathi « honorary fellow du Royal Sanitary Institute de Londres », honn que M. Mathieu attribue à son titre de président de la Ligue.

Invitation à une réunion de l'Alliance d'hygiène sociale où il a question d'hygiène scolaire. M. Méry y a représenté la Ligue :

M. Méry. — M. Édouard Petit nous a parlé de préservation s laire, c'est-à-dire des moyens pratiques de la réaliser contre la berculose : écoles en plein air, dans les forêts (Vincennes, Saint-G main). On a décidé de s'occuper des cantines scolaires et d'aut questions, telles que la gymnastique respiratoire.

M. Mathieu. — Nous avons désigné les délégués de la Ligue l'assemblée générale de l'Alliance d'hygiène sociale, à Limoge MM. Le Gendre, Frank-Puaux, Siredey, Mathieu.

Dans la correspondance imprimée, nous avons reçu :

Les paroles prononcées par M. le Proviseur Morlet aux obsèq de M. le Dr Penasse, médecin résident du lycée Michelet.

Le catéchisme d'hygiène scolaire rédigé par le Dr Penasse re tivement à la tenue au dortoir, au réfectoire, aux sorties, récr tions, etc.

Une conférence de M. Massé, professeur d'hygiène à Nancy, l'hygiène scolaire.

Une conférence de M. Modeste Leroy sur l'éducation professi nelle au xxe siècle.

Le compte rendu annuel d'une école de Manchester consacrée enfants arriérés.

Le carnet de santé de l'école professionnelle d'Armentières.

M. Dufestel. — Ce sont les idées défendues par la Ligue qui amené la création de ce carnet ; c'est une tentative qu'il est inté sant de signaler et que nous devons encourager.

M. Mathieu. — Nous avons reçu encore :

Une conférence de M. Dufestel sur « L'Éducation physique à l'école primaire ».

Des exemplaires du *Bulletin de l'Alliance d'hygiène sociale*.

M. Mosny. — M. Courmont avait émis l'idée de créer un groupe parlementaire de l'hygiène scolaire.

Une réunion a été tenue à Lyon à laquelle avaient été convoqués les députés et sénateurs de la région.

D'après M. Gourju, sénateur du Rhône, au lieu de former un groupe parlementaire, il vaudrait mieux avoir des correspondants attitrés de la Ligue à la chambre qui s'occuperaient de créer un mouvement parlementaire en faveur de l'hygiène des écoles. D'après nous, il faudrait surtout susciter dans le milieu parlementaire une agitation favorable à la réalisation de nos desiderata plutôt que de provoquer la création d'un groupe virtuel qui ne se réunirait jamais.

M. Mosny lit la lettre qu'il se propose d'envoyer aux membres du parlement susceptibles de s'intéresser aux questions d'hygiène scolaire. Cette lettre pourrait être adressée également aux conseillers municipaux de Paris.

M. Mathieu ouvre la discussion au sujet du rapport de M. Dufestel sur les mensurations anthropométriques scolaires. Il ressort des remarques faites par MM. Brocard et Dufestel que les diverses mensurations doivent être communes en France et à l'étranger (la question sera posée au prochain congrès), que la mesure de la taille doit être faite debout deux fois par an (hiver et été) en même temps que sera pris le poids de l'enfant ; il est intéressant d'après M. Brocart (sans y attacher de présomption diagnostique relativement à la tuberculose) et important d'après M. Dufestel, de faire la mensuration du périmètre thoracique au niveau de l'appendice xyphoïde. En principe, les mensurations dynamométriques sont bonnes s'il existe un moyen pratique de les réaliser.

M. Mathieu. — Mme Kergomard a fait une conférence à l'école des Hautes-Études sociales, suivie de discussion au cours de laquelle s'est trouvée soulevée l'intéressante question de l'alimentation à l'école maternelle par les cantines scolaires. M. Butte a dit avoir observé dans les écoles communales de Paris une alimentation non appropriée aux besoins des enfants. Il a relevé des menus composés de saucisses et de haricots. Il a été demandé qu'une démarche fût faite par la Ligue près du conseil municipal de Paris pour obtenir une modification de ces errements déplorables.

M. Butte. — Le menu est le même pour les écoles primaires et

maternelles. Le conseil municipal accorde pour les cantines scolaires une subvention d'un million. En raison de cette somme considérable il a droit d'avoir la haute main sur les cantines scolaires, il faut donc réclamer à la quatrième commission qu'un menu particulier soit établi pour les écoles maternelles, plus approprié à l'âge des enfants et à leurs aptitudes digestives.

M. Mathieu. — Il serait bon de présenter les principes généraux suivant lesquels seront établis les menus nouveaux remplaçant les anciens lorsque nous nous présenterons devant la quatrième commission du conseil municipal.

M. Dufestel. — Ces menus seront en rapport avec les crédits accordés.

MM. Dinet, Butte et J.-Ch. Roux acceptent de faire partie d'une commission chargée de rédiger un rapport qui sera présenté au conseil municipal.

La séance est levée à 11 heures.

Dr M. Cayrol.

COMITÉ RÉGIONAL LYONNAIS

Séance du 22 novembre 1906.

Présidence de M. le Pr Courmont.

M. le Président rappelle qu'un Congrès international d'hygiène scolaire se tiendra à Londres en août 1907. Il engage le plus grand nombre possible des membres à s'y rendre.

M. le Président annonce que l'assemblée générale de la Ligue aura lieu à Paris le 25 novembre. Il est délégué pour représenter le comité lyonnais à cette réunion.

Question du lycée Ampère.

M. le Président. — Il y a un an, M. le Maire et M. le Recteur nous ont fait l'honneur d'assister à une de nos réunions où devait se discuter la question de la réfection du lycée Ampère.

M. le Maire a exposé ses idées et ses projets à cet égard. Mais devant les difficultés financières il était difficile de résoudre de suite

question. M. le Maire avait demandé à notre Ligue de nommer .e commission chargée d'étudier le projet et d'indiquer les meilleu- s solutions à proposer.

La commission chargée d'apporter les améliorations à l'hygiène lycée, composée de MM. Andrié, Bougrat, Chabot, Courmont, uisset, Rogniat, a fait un rapport et établi un projet qui fut ressé à M. le Maire. Aujourd'hui M. le Maire, M. le Recteur, avec collaboration de M. le Proviseur du lycée, apportent un projet pondant à nos desiderata et nous ne pouvons que remercier M. le aire de vouloir bien nous faire connaître sa pensée et nous mettre courant de ses projets à cet égard.

M. le Maire, après avoir souhaité la bienvenue aux membres la Ligue dans le palais municipal, expose les travaux qu'il a trepris pour résoudre la question du lycée de garçons. Il a fait rt l'année dernière des difficultés financières en présence desquelles se trouvait, mais malgré ces difficultés il a toujours eu le désir arriver à une solution que commande l'intérêt général.

Deux considérations importantes s'opposaient au début à la réali- tion des modifications désirables.

1° Considération d'ordre financier, actuellement toutes les res- rces pécuniaires disponibles vont être engagées dans les applica- ns des lois sociales et on ne peut demander de nouveaux sacrifi- aux contribuables.

2° Considérations d'ordre moral qui nous font un devoir d'organi- r définitivement et complètement l'enseignement primaire, de ettre les locaux communaux en rapport avec les exigences de cet seignement. Or, à Lyon, la loi de 1893 met à la charge des commu- l'organisation de cet enseignement moyennant l'abandon de centimes additionnels, soit 600 000 francs, alors qu'il y a 1 million dépenses, soit 400 000 francs à payer par le budget de la ville. ec la loi de 1904 la ville ne peut reculer devant le surcroît de penses et de charges que lui amènera cette loi par suite de la laï- ation.

Actuellement nous en sommes arrivés à ce point que nous allons avoir construire 10 groupes scolaires sans demander un centime x contribuables. Dégagé de cette préoccupation, le moment nous ait être venu de proposer au conseil municipal de faire un autre it sacrifice, en faveur de l'enseignement secondaire cette fois.

Nous avons l'intention en effet de demander la création d'une ole primaire supérieure aux Brotteaux et la construction d'un cée.

Nous pensons proposer la construction d'un lycée aux Brotteaux conformément aux idées générales et aux plans formulés par votre Ligue. Nous avons en vue pour cela un grand terrain situé à côté du parc, entre le Boulevard du Lycée et le Boulevard Montgolfier.

M. le Recteur a pu proposer un plan de distribution des classes qui permettrait cette création sans nuire au bon fonctionnement des cycles.

Ce lycée nouveau comprendrait les classes préparatoires aux écoles du gouvernement, les classes supérieures : philosophie, rhétorique, dont les élèves peuvent facilement faire le trajet. De plus les plans seraient conçus de manière à recevoir 200 internes, dortoirs, refectoires, dépendances et logement du personnel.

Grâce à l'active campagne de M. le Recteur au ministère de l'Instruction publique, l'état collaborera dans les dépenses. Mon influence est acquise pour soutenir ce projet devant le conseil municipal qui voudra bien l'adopter, je l'espère.

M. le Recteur Joubin n'était pas venu avec l'intention de prendre la parole, mais il promet d'appuyer le projet de toute sa force et s'efforcera de le faire aboutir. Au nom du ministre de l'Instruction publique, il peut dire que le projet est certain de trouver l'accueil le plus chaleureux. Le ministère contribuera pour moitié à la dépense que s'imposera la ville. Cependant il ne peut se porter garant de l'attitude du ministère des Finances. Il y aura certainement lieu à des négociations, mais qui ont toutes les chances d'aboutir.

M. le Président remercie M. le Recteur et M. le Maire qui sait toujours tenir ce qu'il a promis.

Séance du 16 mars 1907.

Présidence de M. le Pr Courmont.

Le bureau fera une nouvelle démarche à la mairie pour demander le balayage humide à la sciure de bois.

On nomme une commission pour étudier le mode de fonctionnement possible d'une section de la Ligue se mettant en rapport avec les autorités du lycée sur le modèle de la *Ligue des Pères de Famille* fondée par le Dr Gallois au lycée Carnot, à Paris. Elle sera composée de MM. le Pr Courmont, Mélon, Melou, Chabot, Andrié, Holstein

On aborde ensuite la question de l'éducation physique dans l'enseignement. Quelques membres se chargent de rapports sur ce sujet qui seront discutés à la prochaine séance.

M. Picornot, de l'enseignement primaire.

M. Bougrat, de l'enseignement secondaire.

Assemblée publique de la Ligue, samedi 20 avril.

Conférence de M. MALAPERT, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, Paris.

Présidence de M. Chabot, vice-président.

M. Malapert parle en professeur et en père de famille, il parle aussi en homme d'esprit. L'hygiène scolaire, dit-il, comporte toute une série de questions très complexes. La plus minime d'entre elles ne saurait être négligée.

C'est ainsi qu'au point de vue hygiénique purement physique il y a la question du banc et de la table scolaires. Il y a la question de l'écriture droite ou renversée, la question du chauffage, de l'éclairage des locaux, etc.

Mais il y a surtout la question d'hygiène individuelle. Nos enfants supportent, à des époques déterminées, certaines crises de santé qui exigeraient un traitement spécial.

C'est là que devrait intervenir le médecin en renseignant le professeur sur l'état de santé de tel ou tel élève. Les inspections médicales, les carnets sanitaires mis régulièrement à jour pourraient être de la plus grande utilité. Il semble que de pareilles mesures devraient être demandées par les familles, alors qu'en général celles-ci y sont hostiles.

Certains enfants considérés comme paresseux ne sont que des malades. Certains égards dans ce cas pour une période déterminée, leur conviendraient mieux que le régime ordinaire des punitions qui aggravent le mal et font d'un élève affaibli un mauvais élève.

Quant à la réorganisation de nos horaires, à la modification de nos programmes, il en a été déjà beaucoup question, mais rien n'a

encore été fait au point de vue pratique dans le domaine de l'hygiène. Les programmes sont de plus en plus vastes. Et on croit a fait beaucoup, quand aux cours déjà existants on ajoute encore nouveaux cours, mais sur l'hygiène ceux-là !

Quant à la question des exercices physiques, elle a été mal c prise. Au lieu de combattre le surmenage, les exercices physiq scolaires y contribuent le plus souvent. Il est en effet bien dém tré que le meilleur moyen de se reposer après un travail mé intellectuel, ce n'est pas de travailler et de se fatiguer encore p ou moins physiquement, c'est en somme de ne rien faire !

Sans doute il y a eu des exagérations, et de la part de certa médecins et de la part de certains pédagogues. Mais cela provi surtout de ce fait qu'il n'existe pas entre eux ce lien qui dev pourtant exister. Ce lien devrait être constitué par les familles, premières intéressées à la santé non seulement physique, m morale de leurs enfants, l'une n'étant le plus souvent que la co quence de l'autre.

En terminant, l'orateur montre que la question de l'hygiène laire a vraiment le plus haut intérêt au point de vue de l'aveni notre race.

Séance du 8 mai 1907.

Présidence de M. Chabot, vice-président.

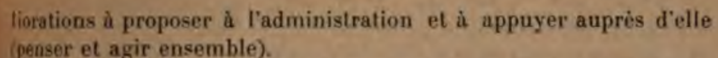
M. Andrié demande la parole pour exposer la question des ports entre parents des élèves, anciens élèves et l'administration lycées. M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publiqu accepté la présence d'un ou deux parents dans le conseil d'admi tration des lycées.

M. Gallois a créé au lycée Carnot à Paris une Association des rents qui entre en relations avec l'administration.

M. Chabot. — Le règlement de 1902 a prescrit l'essai de cette forme dans un lycée par ressort académique. Des associations logues à celles créées par Gallois existent dans plusieurs villes, M seille, Reims, Toulouse.

A Reims, le Proviseur est Président : il serait utile de join Lyon à Paris, Marseille, etc.

Le but à poursuivre serait le suivant : les parents des élèves lycée formant une association s'entendraient entre eux sur les a



liorations à proposer à l'administration et à appuyer auprès d'elle (penser et agir ensemble).

Nous nous proposons d'étudier la question de savoir si la réalisation de ce projet doit être entreprise par le comité lyonnais de la L. M. F. ou si elle doit résulter d'une création, d'une organisation à part.

Nous désirerions créer une association plus large que celles de Paris, Reims, etc., aboutissant à une entente préalable, puis à une coopération effective entre parents, maîtres et administration, cherchant à éviter tout malentendu et se consacrant entièrement à la défense des intérêts primordiaux de l'éducation et de la santé des enfants.

Quoique très sceptique sur le succès de cette entreprise, je crois que sa réalisation présenterait de réels avantages. En pratique il y a déjà trop de sociétés distinctes s'occupant de ces questions et il y aurait avantage à concentrer les énergies et les moyens d'aboutir qui sont ainsi trop dispersés.

M. Blum croit qu'autant la coopération des parents et des maîtres est utile individuellement, autant il est à craindre que des associations, des syndicats, ne soient des sources de conflits.

M. Chabot. — M. Andrié a bien voulu se charger du rapport de la commission nommée à ce sujet.

On peut conclure à la préférence de l'idée de séparation des deux œuvres, mais avec réserve de relations libérales et d'entr'aide mutuelle. Il y a intérêt à garder et à gagner à toutes deux des sympathies. On peut y arriver en pratiquant la réduction des cotisations.

M. Blum. — Il y a 2 points à envisager :

1° Celui du rattachement direct ou indirect de l'Association des pères de famille des lycées à la ligue, à la L. M. F. Je crois que la Ligue a des statuts plus larges, un but différent plus déterminé dans le sens de l'hygiène scolaire sociale, tandis que les associations des parents auraient pour but de s'occuper non seulement d'hygiène mais d'administration, etc. Dans ces conditions je crois qu'on ne peut adopter le rattachement.

2° La question de la coopération entre parents et professeurs, est une idée dans l'air, le vent, est à l'association ; je comprends qu'on s'y dévoue. La thèse soutenue par notre rapporteur est excellente, les intentions sont bonnes, mais néanmoins je crois une association de ce genre inutile et dangereuse.

Inutile, car la coopération existe déjà par l'intermédiaire du comité de patronage, par le conseil d'administration. De plus chaque

professeur ne demande qu'à entrer en relation, avec les parents et ce sont plutôt les derniers qui se dérobent malgré toutes les invites.

Dangereuse est l'association, être moral collectif et doué d'une psychologie spéciale ; si elle est franchement indépendante, on risque des luttes, des conflits, en tout cas de graves ennuis.

En conclusion je crois : 1° que la L. M. F. n'est pas mandatée pour former une association de ce genre ; 2° que la coopération, utile, indispensable lorsqu'elle est individuelle, risque d'être nuisible si elle doit opposer une collectivité à une autre collectivité.

M. Valayer. — Je me rattache volontiers à l'idée que l'enfant appartient à la collectivité et que l'état est le représentant de cette collectivité par l'intermédiaire de ses fonctionnaires, mais les parents aussi sont des représentants qualifiés et, à ce point de vue, ils ont le droit d'intervenir dans l'élaboration des règlements ou des programmes.

M. Blum. — Voyez les conflits soulevés par les syndicats ouvriers.

M. Andrié. — Je ne demanderais pas mieux que notre syndicat obtînt pour nos enfants ce que lesdits syndicats ouvriers ont obtenu pour leurs adhérents.

M. Beauvisage. — Le fait de traiter de collectivité à collectivité, de puissance à puissance n'entraîne pas nécessairement l'usage d'un ton impérieux.

M. Andrié. — La collaboration des parents et des maîtres est utile pour fixer exactement sur la situation des écoliers, sur les idées et les dires des élèves.

M. Beauvisage propose de voter alternativement sur les trois questions suivantes qui paraissent résumer les divers points du débat :

1° La L. M. F. prend la direction de l'organisation de cette association des parents.

2° La Ligue crée un comité englobant cette organisation.

3° Création d'une Association autonome, mais marchant de concert avec la L. M. F., au besoin agréant de droit dans son sein le président ou plusieurs membres de la L. M. F. et accordant une réduction de cotisation pour les membres de la L. M. F.

M. Nicolas. — Les deux premiers projets sont en dehors tout à fait des statuts de L. M. F. et par conséquent nous ne pouvons les adopter.

La 3e solution mise aux voix est adoptée : « Création d'une nouvelle association indépendante, mais marchant de pair et de concert avec

à L. M. F., offrant certains avantages aux membres de cette dernière et faisant place dans son comité à certains membres du bureau de la L. M. F.

Séance du 12 juin 1907.

Présidence de M. Chabot.

Lecture du *Rapport de M. Bougrat sur les exercices physiques au Lycée :*

Quand on a à parler, comme j'ai à le faire ce soir, des exercices physiques dans l'enseignement secondaire, on est bien tenté de se contenter pour tout rapport, de cette phrase bien courte et qui dit tout cependant avec une triste éloquence. « Ils n'existent pas ! » Je vous exposerai pourtant très brièvement ce qui en tient lieu, en vous parlant des récréations, des promenades, de la gymnastique, de quelques essais de sociétés sportives.

Les récréations ne concernent que les internes ; on ne peut appeler récréation ces 5 minutes de repos que l'on accorde entre 2 classes d'une heure et dans les classes de grammaire et élémentaires seulement.

Pour les internes, la récréation qui précède immédiatement la classe du matin et qui dure une demi-heure à peine est suffisante à ce moment de la journée où les élèves n'ont éprouvé aucune fatigue. Celle de 10 heures à 10 heures 1/4 est courte quand on vient d'avoir 2 heures de classe et qu'on va en avoir une 3e et une 4e surtout. Celle qui suit le repas de midi et dont la durée ne dépasse pas une heure est trop courte. Dans le second cycle, il arrive qu'entre 8 heures du matin et 4 heures du soir les élèves n'ont cessé tout travail intellectuel et sédentaire que de midi à 1 heure 1/2. La récréation d'une heure qui suit la classe du soir est suffisante.

Il est à souhaiter que les grandes récréations puissent être mieux utilisées. Les tout jeunes élèves se donnent assez de mouvement et varient leurs jeux, mais les grands se contentent de se promener. Il faut du reste avouer que si à Saint-Rambert les cours spacieuses et ombragées permettent de se livrer à de larges ébats, les cours au grand lycée s'y refusent absolument.

Les promenades ne concernent aussi que les internes. Dans beau-

coup de lycées de petites villes elles peuvent être variées et agréables. A Saint-Rambert, par exemple, on a vite trouvé les bords de la Saône à la campagne. Mais à Lyon les pensionnaires ne voient d'autres arbres que ceux des quais.

La gymnastique. — Les élèves, tous les élèves, sont astreints à faire de la gymnastique pendant... 1 heure par semaine. On suit à Lyon comme partout ces règlements, l'emploi du temps ne permet pas de faire autrement.

A l'annexe de l'avenue de Saxe, les exercices se font assez régulièrement et assez facilement durant les récréations entre 9 heures et 11 heures du matin. Les classes enfantines sont prises deux fois par semaine une demi-heure chaque fois, de 9 heures 1/2 à 10 heures. Les classes préparatoires deux fois aussi, de 9 heures à 9 heures 1/2. Les classes de grammaire ne sont prises qu'une fois pendant 1 heure de 10 heures à 11 heures. L'annexe ne possède encore pas d'agrès et l'on se contente d'exercices de la méthode suédoise. Si du reste on réfléchit que le professeur a souvent 70 élèves à la fois, on ne voit pas bien comment, en une heure ou même en une demi-heure, ces élèves pourraient s'exercer aux agrès, étant entendu que la prudence exige que les élèves ne travaillent pas seuls sans le maître auprès d'eux.

A Saint-Rambert, où les élèves sont tous pensionnaires, on a plus de liberté, plus d'aises ; les classes peuvent être mieux réparties. Des préaux couverts permettent de s'exercer même quand il pleut ; on a quelques agrès, et l'on dispose de la salle des fêtes du rez-de-chaussée qui sert de salle de récréations par les très mauvais temps.

Au grand lycée, on est extrêmement gêné pour la gymnastique ; on n'a qu'une salle où deux professeurs ne sauraient faire travailler ensemble les élèves... et d'ailleurs il n'y a qu'un professeur pour 1 200 élèves et ce professeur encore est chargé de l'annexe ; il est vrai que son collègue de Saint-Rambert descend pour l'aider quelquefois. M. le Proviseur a demandé et espère obtenir un second professeur de gymnastique.

Si l'on réfléchit qu'il est impossible que les externes, souvent pris par une classe jusqu'à 11 heures et demie, viennent au lycée de 1 heure à 2 heures ; qu'on ne peut d'autre part les garder, après la classe du soir, que de 4 à 5 heures, on voit que pour avoir les externes en gymnastique on ne dispose que de 2 heures par jour de 10 à 11 heures et de 4 à 5 heures, soit 10 heures par semaine. Et c'est dans ces 10 heures qu'il faut appeler 1 200 élèves répartis en une quarantaine de classes.

st facile de deviner ce que peuvent donner au point de vue ices physiques ces séances de gymnastique, malgré toute l'ingé é de l'administration, à répartir les élèves par groupes, malgré le lu professeur pour tirer bon parti de ce dont il dispose. Du reste lèves n'aiment pas ces exercices où fatalement ils sont plus sou- spectateurs qu'acteurs.

ciétés sportives. — Il existe au lycée Ampère une union sportive. groupe une quarantaine d'élèves internes, auxquels se joignent etit nombre d'externes. Le groupement total ne dépasse pas une ntaine d'élèves. Les membres de cette société s'exercent au ball pendant l'hiver; à la course, au saut, au lancement du dis- pendant l'été.

 ont pour leurs jeux la pelouse réservée au lycée dans le parc a Tète-d'Or, où ils se rendent tous les jeudis pendant les heures a promenade.

s prennent part à des concours. On m'a présenté le meilleur reur de la bande, qui parcourt les 1 500 mètres en 4'17", il ie un rival qui parcourt la même distance en 4'12".

existe une société de tir, qui comprend surtout des externes. nouvelle socité de tir doit s'organiser. Tous les élèves en pour- faire partie depuis l'âge de 12 ans, les plus jeunes s'exerçant ord à la carabine Flobert, puis au tir réduit dans le lycée. Les grands, sous la direction d'instructeurs militaires, tireront à ne de guerre, une circulaire récente du ministre engage à fonder lus tôt cette société.

oilà les quelques renseignements que j'ai pu procurer sur les rcices physiques au lycée. Nous ne sommes à Lyon guère moins risés qu'ailleurs, et guère plus. L'on peut dire sans crainte que le part dans l'enseignement secondaire ces exercices n'ont la e qu'ils devraient avoir. Nous cultivons peut être assez bien prit de nos élèves; mais il n'y a guère d'exagération à dire que s ne cultivons pas du tout leur corps.

I. Picornot, sur l'*Enseignement de la gymnastique dans les écoles maires de Lyon,* nous dit les paroles suivantes :

Cinq professeurs seulement sont chargés de cet enseignement ir toutes les écoles primaires et supérieures de la ville.

Réunis au nombre de 80 au moins, les élèves reçoivent une heure leçon chaque semaine. On groupe parfois ceux de plusieurs écoles alors la durée de la leçon est diminuée du temps exigé pour l'aller le retour.

Le nombre considérable d'élèves assemblés ne permet pas que des

mouvements soient exécutés de manière à donner avec fruit de bons résultats. On ne fait pas de la gymnastique mais de la discipline.

La gymnastique suédoise, pour être exécutée, demande un nombre d'élèves restreint : 30 au maximum afin qu'il soit matériellement possible au professeur de les surveiller de près.

L'organisation de jeux en plein air, développant l'adresse et l'agilité, est à faire.

L'enseignement de la gymnastique, au moins aussi utile pour les filles que pour les garçons, n'existe pas pour elles.

Après une discussion sur ces rapports, on vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le comité régional de Lyon de la L. F. H. S. après l'étude des rapports sur les exercices physiques dans l'enseignement primaire et secondaire et après discussion, émet les vœux suivants, dans l'état actuel des choses, et comme mesures applicables immédiatement :

« 1° Dans l'enseignement secondaire, organiser les jours de promenade des sorties à la campagne au dehors de la ville en utilisant les moyens divers de locomotion, tramways, bateaux mouches, etc. Pour les premières promenades d'essai, la Ligue s'engage à faire les démarches auprès des compagnies de transport et à couvrir les frais.

« 2° Dans l'enseignement secondaire, augmenter le nombre des professeurs de gymnastique, dans les écoles de garçons et leur donner un nombre moins considérable d'élèves qui permette au professeur de s'occuper plus directement des élèves.

« 3° Dans l'enseignement primaire, augmenter le nombre des professeurs en diminuant le nombre des enfants dont chacun a la charge. Organiser cet enseignement de la gymnastique dans les écoles de filles.

« 4° Mettre à l'étude l'organisation d'une assurance contre les accidents qui pourraient survenir aux élèves pendant les exercices physique, les jeux, les promenades. »

Séance du 16 novembre 1907.

Présidence de M. le Pr Courmont.

M. Bougrat donne le compte rendu de 1906 annexé et approuvé. M. le Dr Josserand demande que la Ligue prenne effectivement et

résolument en main la question de la diminution des heures de travail pour les enfants jeunes. Des enfants de 10 à 12 ans ont un total de 8 heures de travail au moins. On demande à un enfant plus de travail qu'un adulte n'en pourrait fournir. C'est fou et abominable. Il est indispensable d'alléger ces enfants ; les programmes doivent être réduits, les heures de classes diminuées. Les enfants de 9 à 13 ans ne doivent avoir qu'une moyenne de 4 heures de classe et de 2 heures d'étude par jour.

Il faut porter la question à l'assemblée générale de Paris qui aura lieu prochainement et au besoin faire intervenir la politique, le parlement. Il y a à la chambre des partis agricoles, viticoles et autres, pourquoi n'y aurait-il pas un parti des pères de famille et de la lutte contre l'abrutissement des enfants?

M. Waddington. — On a dicté à mon fils un programme officiel de l'emploi du temps dans la journée. Il a 10 à 11 heures de travail.

M. Bougrat. — Une commission a été créée pour étudier cette réforme : mais qu'est-ce qu'on supprimera dans les programmes ? Les familles réclament si l'on n'apprend pas l'histoire, la géographie, etc.

M. Josserand. — A quoi bon les cahiers de texte que les enfants ou les parents recopient ? à quoi bon faire apprendre à ces jeunes têtes l'histoire des Gaules ou encore bien d'autres ? Évidemment des gens pourront protester : tous les goûts sont dans la nature. Mais précisément notre devoir et notre rôle, c'est de montrer et de demander ce qui est bien.

M. Bougrat. — Il est certain qu'on devrait surtout demander à l'enseignement de développer l'intelligence ; on demande à l'enfant qui sort du lycée de toujours savoir plus de choses.

M. Offret. — Je suis entièrement de l'avis de MM. Josserand et Waddington.

M. le Président. — Tous sont d'accord en principe ; l'important est d'arriver au résultat demandé. L'allègement des programmes ayant échoué, il serait préférable de demander et de fixer une diminution déterminée des heures de classes. On devrait établir qu'à tel âge on ne doit pas faire travailler les enfants plus de tant d'heures. Les programmes devraient s'adapter au temps de travail ainsi déterminé.

M. Beauvisage. — On doit insister sur ce fait que les programmes scolaires ne doivent pas avoir pour but d'apprendre telle ou telle chose déterminée, mais de développer l'intelligence de l'enfant, son esprit, son initiative pour en faire des individus et des hommes éclairés et débrouillards.

M. Bougrat. — Le problème semble jusqu'à présent avoir été posé

à rebours. On a cherché à limiter le travail en s'attaquant aux programmes, mais alors on trouvait toujours que chaque article inscrit au programme ne pouvait être supprimé et qu'au contraire certains autres devaient de toute nécessité y être ajoutés; si bien que chaque revision aboutissait à une extension, au lieu d'une restriction des programmes. Il faut donc établir le nombre d'heures de travail que l'on peut résonnablement demander aux enfants. Les programmes officiels devraient ensuite s'adapter au temps disponible.

M. Josserand. — Vraiment comme père j'ai honte, et d'autres doivent être comme moi, de voir mon fils travailler plus de temps que moi.

Lorsqu'à des clients me présentant leurs enfants plus ou moins souffreteux, anémiés, j'ai conseillé de sortir les enfants du lycée au 1er mai pour les faire vivre à la campagne tout l'été en leur donnant tant bien que mal quelques répétitions, ces enfants n'ont pas été en retard l'année suivante sur leurs camarades. On peut donc raisonnablement les soulager sans inconvénient d'une certaine partie de leur travail actuel surchargé.

Je suis en effet aussi partisan de la limitation des heures de classes.

M. le Président. — En résumé voulez-vous que je présente à votre nom à l'assemblée de Paris la proposition suivante: Il y a nécessité à créer à la chambre un groupe s'occupant d'hygiène et du surmenage scolaire? On établirait que physiologiquement à tel âge on ne doit pas travailler plus de tant d'heures par jour. On ferait adopter législativement ces conclusions, et ce serait ensuite aux programmes de s'adapter au temps disponible.

Le président est délégué à l'assemblée de Paris et chargé d'y présenter et d'y faire adopter ce vœu.

M. Beauvisage. — On pourrait soulever une question qui aurait son influence sur les débats parlementaires à ce propos.

Dans le projet de loi élaboré sur les enfants anormaux le rôle du médecin est à peine entrevu. On parle d'une visite médicale au moins *une fois par semaine*.

Il faudrait aussi, je crois, soumettre à l'assemblée générale de la Ligue à Paris, la nécessité qu'il y a à faire introduire officiellement, dans ce projet de loi, le rôle qui revient justement et logiquement au médecin.

D'ailleurs l'organisation des inspections médicales d'école par l'état est fort rudimentaire en général. Cette inspection n'existe en fait que là où les villes ou bien les départements l'ont organisée.

On procède à l'élection de cinq membres du comité en remplace-

e MM. Blum, Bérard, J. Courmont, Lannois et Veget, arrivés
: **mandat** par tirage au sort.

Bérard, Blum, J. Courmont, Lannois sont réélus à l'unani-
I. le Pr Weill est élu en remplacement de M. Veget que ses
ns éloignent trop souvent des réunions du comité. M. le
ll est élu à l'unamité également.

ımité est donc ainsi composé actuellement :

MM. Pr Beauvisage.
Dr Bérard, 5 ans.
Blum, 5 ans.
Bougrat.
Pr Chabot, 4 ans.
Pr Charlety, 4 ans.
Dr Caste Lalaume.
Pr J. Courmont, 5 ans.
Pr Couturier.
Cottron.
Garin.
Holstein.
Pr Josserand.
Pr Kœhler.
Dr Lannois, 5 ans.
Me J. Lépine.
Mélon.
Melon.
Dr Mouisset, 4 ans.
Pr Nicolas.
Pr Pie.
Pr Teissier, 4 ans.
P. Valayer.
Me Waddington, 4 ans.
Pr Weill, 5 ans.

ance est levée

mité réuni en séance, après l'assemblée, procède à l'élection
bureau qui est réélu à l'unanimité.

lent : M. Pr J. COURMONT.
présidents : MM. Pr CHABOT et Pr TEISSIER.
taire général : M. Pr NICOLAS.
taire adjoint : M. MÉLON.
rier : M. BOUGRAT.

Séance du 7 décembre 1907.

Présidence de M. Courmont.

M. Josserand demande qu'on élise de préférence au bureau des personnes ayant des enfants au lycée ou dans les écoles. Cette proposition n'a rien de personnel et ne vise personne. Mais il y a intérêt à ce que le plus grand nombre de personnes attachées au bureau soient des parents directement intéressés. D'autres évidemment seront aussi utiles par leur intelligence, leur activité, leur initiative.

M. J. Courmont. — Délégué à l'assemblée générale de Paris, j'ai présenté le projet émis par notre collègue le Dr Josserand et adopté par nous. On a beaucoup discuté et finalement adopté, comme moyen d'arriver au but, l'idée de la création d'un groupe parlementaire décidé à étudier la limitation des heures de classe suivant l'âge. Il a été décidé que chaque comité parisien ou provincial, devrait agir sur les députés de sa circonscription, leur demander de constituer un groupe. Le projet dû à l'initiative du Dr Josserand a été adopté à l'unanimité.

On décide d'envoyer une lettre à tous les députés et sénateurs du Rhône les priant de venir à la prochaine réunion, pour qu'on puisse leur exposer nos idées et leur demander d'agir dans le sens suivant. Créer un groupe parlementaire s'occupant de l'hygiène scolaire et se donnant pour premier but la limitation des heures de travail suivant l'âge des enfants, en laissant complètement de côté la question des programmes qui devront ensuite s'adapter aux heures de travail correspondant à chaque âge.

Une convocation spéciale sera adressée aux membres du parlement ainsi qu'aux membres de la Ligue, pour le samedi 4 février à 5 heures.

M. Josserand propose, au cas où les membres du parlement ne viendraient pas, d'adresser aux députés et sénateurs une lettre circulaire, leur faisant connaître notre programme. Un certain nombre ayant des enfants et pensant comme nous seront peut-être très heureux d'agir ainsi.

COMITÉ POITEVIN

Assemblée générale du 19 décembre.

Présidence de M. Brac.

Se sont excusés : MM. Grassin-Delyle, adjoint au maire de Poitiers; Duplantier, avocat; Barrier, directeur de l'école normale ; Surreaux, sénateur ; Levrault, directeur de l'école annexe ; Malapert et Barnsby, docteurs en médecine ; Mlle Gorelet, directrice d'école privée.

M. Audoux, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal, mis aux voix, est adopté.

M. Fombeur, trésorier, lit le compte rendu de la gestion financière pendant l'année 1906. Les comptes de M. le trésorier sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau du comité.

M. Brac, président, déclare qu'il renonce à la présidence. Ses nombreuses occupations ne lui permettant pas de s'y consacrer comme il en aurait le désir, il prie le comité de porter ses voix sur M. le Dr Jablonski, fondateur de la section de Poitiers.

On procède au vote.

M. Jablonski est élu président à l'unanimité, moins une voix.

Sont élus ensuite dans les mêmes conditions : vice-présidents, Mme Serres, directrice de l'école normale ; M. Darde, colonel retraité, vice-président de l'association des anciens élèves du lycée ; trésorier, M. Fombeur, directeur d'école ; secrétaire, M. Audoux, directeur d'école ; secrétaire adjoint, M. Debenest, instituteur à Poitiers.

M. le Dr Jablonski prend alors la parole pour remercier l'assemblée de sa nomination à la présidence. Il fait l'éloge de M. Brac, son prédécesseur, qui a beaucoup contribué à la prospérité du comité poitevin, fondé depuis 4 ans seulement, et qui compte 115 membres.

Il fait un compte rendu sommaire du congrès international d'hygiène scolaire de Londres, auquel il a assisté en qualité de délégué du comité poitevin. Ce congrès qui comptait 1 650 adhérents dont 80 Français, a répondu magnifiquement aux espérances et aux efforts de ses organisateurs.

Il était présidé par un célèbre médecin de Londres, sir Lauder Brunton, auquel de nombreux hygiénistes, professeurs ou médecins,

avaient prêté leur concours pour l'organisation des onze sections entre lesquelles étaient répartis les congressistes anglais et étrangers. Chaque section était présidée par un Anglais assisté de deux vice-présidents, l'un allemand, l'autre français.

Le délégué de Poitiers avait l'honneur de présider la septième section (maladies contagieuses, indispositions et autres motifs d'exclusion de l'École).

Les travaux des sections durèrent 5 jours. Ils avaient lieu généralement de 10 heures du matin à 2 heures du soir. Le reste du temps était consacré à la visite des écoles, des collèges, des hôpitaux, des musées et des jardins de la capitale.

M. Jablonski insiste sur l'accueil cordial que les congressistes, et particulièrement les Français, ont reçu en Angleterre et sur les manifestations sympathiques qui se sont partout produites sur leur passage dans les nombreuses excursions organisées par les membres du comité de Londres. Il espère qu'une réception aussi chaleureuse sera faite en France, en 1910, à nos hôtes et amis d'Angleterre, lors du prochain congrès international d'hygiène scolaire de Paris.

Notre nouveau Président nous donne ensuite quelques renseignements sur l'assemblée générale de la Ligue qui s'est tenue à Paris le 25 novembre dernier, sous la présidence de M. Albert Mathieu.

Le compte rendu de cette assemblée paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin*, en même temps que la remarquable conférence faite le même jour à l'école pratique de la faculté de médecine par M. le Dr Siredey, médecin des hôpitaux, sur le « Rôle de la mère française dans l'éducation hygiénique des enfants » (v. le n° 21).

M. le Dr Jablonski termine son intéressante allocution par les paroles suivantes :

« Et maintenant, Messieurs, me permettez-vous de vous entretenir un instant du comité de Poitiers qui a un peu sommeillé, c'est vrai (ainsi que nous le reprochait l'aimable président de la Ligue, M. le Dr Mathieu) depuis notre dernière assemblée, c'est-à-dire depuis un an ?

« Il me faut constater tout d'abord à mon grand regret, que nos adhérents ont une tendance de plus en plus grande à se désintéresser des questions qui sont le but de notre œuvre ; que leur indifférence est due, en partie, à ce qu'un certain nombre d'entre eux ne reçoivent pas le *Bulletin*, ce qui tient probablement à ce que M. Mosny, secrétaire général de la Ligue ne possède pas la liste complète des noms des membres du comité de Poitiers ; — cela tient aussi à ce que beaucoup de personnes ne comprennent pas l'utilité de l'hygiène

scolaire. Ce sont des gens à courte vue, qui, ne constatant pas une réalisation immédiate de principes que nous voudrions faire prévaloir, abandonnent la partie sans se rendre compte qu'un jour viendra où leur indifférence sera punie dans la personne même de leurs enfants.

Il y a encore une autre raison : c'est que la Ligue d'hygiène scolaire ne procure aucun des avantages que donnent certaines autres sociétés. Dans les sociétés mutuelles on trouve, par exemple, des avantages pécuniaires ; dans les sociétés musicales ou littéraires, on a une bibliothèque, et dans les sociétés sportives on développe ses muscles et l'on fait provision de santé.

« Chez nous, rien de tout cela ; rien que l'étude en commun des questions dont la solution est souvent éloignée, parce qu'il faut vaincre les résistances routinières de certains personnages influents et aussi parce que, pour accomplir des réformes, il faut de l'argent, et que nos mandataires, à quelques catégories qu'ils appartiennent, en trouvent rarement dans les caisses publiques quand il s'agit des questions d'hygiène qui passionnent peu la démocratie française et qui n'ont aucune portée électorale ; ce qui, à mon avis, est fort regrettable.

« Et cependant, malgré ces résistances conscientes ou inconscientes, ne voyez-vous pas qu'ici même de grands progrès se sont accomplis depuis quelques années ?

« Dans l'enseignement primaire, les classes nouvelles ne sont-elles pas plus aérées, plus vastes ? le mobilier scolaire n'a-t-il pas été partiellement modifié ? des cantines scolaires ne fonctionnent-elles pas dans les villes et ne sommes nous pas à la veille d'avoir des bains-douches pour nos écoliers de Poitiers ?

« Sans doute il y a encore bien des réformes à accomplir : notre inspection médicale des écoles n'existe que sur le papier ; les écoliers sont astreints à un travail intellectuel excessif pour leur âge ; les travaux manuels et les exercices physiques sont, à tort, selon moi, relégués au second plan. On ne se préoccupe pas assez des enfants souffreteux ou arriérés, auxquels il faudrait un régime scolaire spécial, etc. ; mais tout cela viendra avec le temps, et le peuple, notre souverain, quand il sera mieux éclairé, exigera d'autres choses encore.

« Quant à l'enseignement secondaire, les conditions hygiéniques de notre lycée chef-lieu, grâce à l'initiative du proviseur actuel M. Morin, ont été modifiées de fond en comble. J'espère qu'une louable émulation s'emparera de tous ses collègues et qu'ils pourront réaliser dans les établissements qu'ils dirigent avec tant de zèle et de

dévouement, les améliorations hygiéniques nécessaires, quand
ressources suffisantes seront mises à leur disposition.

« Je n'insiste pas, Messieurs, et je vous demande pardon d'av
abusé si longtemps de votre attention. Si ma conviction m'a entraî
au delà des limites raisonnables, j'espère que vous me le pard
nerez. »

VARIA

Bienvenue.

La société des médecins inspecteurs des écoles a pris la réso
tion d'avoir son organe spécial, ainsi qu'il en avait été délibéré da
les réunions dont nous avons publié le procès-verbal.

En conséquence nous avons le plaisir de présenter à nos lecte
la nouvelle revue qui se donne pour mission la même tâche q
nous avons entreprise.

La médecine scolaire aura pour directeur scientifique M. le Pr
Méry, pour rédacteur en chef M. le Dr L. Butte, pour secrétaire
rédaction, le Dr Gagnière, et sur la liste de son comité nous rel
vons les noms de MM. Guinon, Mathieu, Mosny, Sigalas et Triboul
C'est assez dire les liens de famille qui unissent la nouvelle revue
l'Hygiène scolaire.

C'est de tout cœur que nous remercions M. le Dr Méry et M.
Dr Butte des flatteuses et touchantes paroles qu'ils ont bien vou
consacrer à notre Ligue dans les premières pages de leur nouve
recueil, et que nous souhaitons bonne chance à notre sœur cadet

Les devoirs à la maison.

Malgré les plaintes si légitimes auxquelles ont donné lieu les ex
de zèle d'instituteurs et de professeurs des deux sexes, obstinés à su
charger leurs élèves, l'abus des devoirs à la maison sévit de pl
belle, dans nos établissements scolaires.

La lettre qu'on va lire garde donc son intérêt et nous la publi
en remerciant son auteur de l'opinion flatteuse qu'il veut bien
primer au sujet de notre crédit en haut lieu. Nous l'assurons en t
cas de notre bonne volonté.

* * *

Paris, 200, boulevard Péreire, 4 novembre 1907.

MON CHER PRÉSIDENT,

Le Bulletin de l'Union des Instituteurs et Institutrices de la Seine publie un article emprunté à l'*Action*, qui contient les passages suivants :

« Dans certaines écoles communales, les instituteurs et les institutrices, — surtout les institutrices — donnent à leurs élèves des devoirs si nombreux et des leçons si longues qu'il est impossible aux enfants de s'acquitter convenablement de la besogne qu'on exige d'eux.

«... Hier, m'écrit un de nos lecteurs, l'institutrice de la classe où est ma fille a demandé à ses élèves âgées de dix à onze ans de faire, pour le lendemain matin, une longue rédaction, deux problèmes et d'apprendre par cœur trois leçons.

« Tout ce travail aurait exigé, pour être accompli avec intelligence et d'une manière profitable, une grande demi-journée. »

«... Il ne faut avoir, écrit l'*Action*, aucune notion de la pédagogie rationnelle de l'enfance pour surmener des petites filles d'une façon aussi absurde. »

De temps en temps, on lit une plainte comme celle-là, et... le surmenage continue en maintes écoles.

Or, le Bulletin ajoute :

« Les instituteurs seraient heureux qu'une *campagne de presse* démontrât aux parents qu'on peut arriver au certificat d'études sans devoirs à la maison. »

La campagne de presse, l'*Hygiène scolaire* l'a déjà entreprise pour son compte ; mais tout reste à faire, puisque les devoirs et les leçons s'accumulent toujours au grand détriment de la santé des élèves.

Depuis la rentrée, j'ai deux exemples nouveaux à ajouter aux précédents :

1° École de filles parisienne. *Le jour de la rentrée*, les fillettes de dix ans avaient en devoir *six problèmes* et trois longues leçons à apprendre par cœur.

2° École de garçons, cours complémentaire. Le père de deux anciens élèves de mon cours *se félicite* hautement devant moi de ce que ses enfants travaillent tous les soirs jusqu'à dix, onze heures du soir, depuis leur sortie de l'école, voire même jusqu'à *une heure du matin* ! Et je sens qu'il éprouve un certain dédain pour la classe de l'an dernier — la mienne — où pareils efforts n'étaient pas exigés.

L'enquête s'impose, non officielle, — elle ne donnerait pas de résultats, — mais officieuse. Que chacun, dans les familles qu'il connaît, interroge les enfants, consulte la liste des devoirs, des leçons, demande le temps passé aux devoirs, et qu'on réunisse les éléments de cette enquête. On verra ainsi si vraiment le mal est commun ou exceptionnel.

Et *ces documents en main,* qu'on s'adresse à la direction de l'enseignement pour demander des pratiques plus conformes à l'hygiène et à la pédagogie.

Voilà cinq ans que je réclame à ce sujet sans pouvoir obtenir le moindre résultat.

La L. F. H. S., heureusement, pourra, si elle le veut, faire entendre sa voix.

Veuillez agréez, mon cher Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

E. Bocquillon.

Désinfection des livres.

Le 18 février, le Dr J. Lucas Championnière a présenté à l'Académie de médecine une méthode pour opérer la désinfection des livres, souvent infectés par les malades qui les ont manipulés. Cette méthode est due au Dr Berlioz (de Grenoble) ; elle consiste à placer les livres dans une sorte d'étuve où l'on fait pénétrer, au-dessous de 95°, des vapeurs d'aldéhyde formique. Dans ces conditions, au bout de deux heures, tous les germes pathogènes sont détruits et le livre le plus souillé peut être remis sans danger dans la circulation. Les reliures ne sont altérées en rien.

Balayage des classes.

M. Raiberti, député, a déposé un projet de loi intéressant. Il propose de modifier le paragraphe 4 de la loi du 19 juillet 1889-25 juillet 1893 de la façon suivante :

« Sont à la charge des communes :

« 1°..., 2°..., 3°..., 4°... La rémunération des gens de service obligatoirement chargés du balayage et du nettoyage des classes dans toutes les écoles élémentaires et maternelles publiques. »

Nous souhaitons que ce projet de loi, qui donnerait satisfaction à l'une de nos réclamations, soit voté... et appliqué.

La Ligue de l'écriture.

Une Ligue de l'écriture nationale s'est constituée cet hiver à Paris. Le Secrétaire en est l'infatigable M. Desnoyers. Cette ligue ne demande aucune cotisation à ses adhérents. Le but est d'étudier expérimentalement la question de l'écriture et, une fois les conclusions adoptées, de les communiquer d'une façon pressante aux pouvoirs publics et aux autorités universitaires. Heureuse chance à ces hommes de bonne volonté ?

BIBLIOGRAPHIE

Dr René Mesnard. — **Contribution à l'étude des déviations de la colonne vertébrale.** — Influence d'une charge unilatérale sur la statique du corps. Tours. Bousry, 1907, in-8, 7 pages.

Indique une méthode perfectionnée pour établir les effets produits par des poids plus ou moins lourds ; annonce une étude plus approfondie de la question.

The incorporated Lancashire and Cheshire society for the permanent care of the feeble Minded. — Ninth Annual report. 1907. — Manchester, H. Rawson, 1907, in-12, 49 pages, 14 photographies.

Cette société s'est donné pour tâcher de soulager, avec les seules ressources de l'initiative privée, une partie des misères qui guettent les anormaux dans deux des comtés les plus peuplés d'Angleterre. Elle a créé des colonies rurales qu'on est obligé d'agrandir. Les garçons apprennent le jardinage, l'horticulture, l'élevage ; on dresse les filles aux ouvrages de couture et de blanchisserie. On désirerait trouver dans le prochain rapport quelques détails plus précis sur l'organisation intérieure de ces colonies et les méthodes employées pour éveiller l'intelligence des pupilles et contrôler leurs progrès.

Dr Oebbecke. — **Sechster Jahrbericht über den Schulärztlichen Ueberwachungsdienst an den Volkschulen zu Breslau**

für das Schuljahr 1906-1907, nebst Bericht des Hilfsschulen Arztes Privatdozent Dr Thiemich. — Breslau, Barth (1908), in-8, 32 pages.

Ces intéressantes communications sur le service médical dans les écoles primaires de la grande ville silésienne montrent avec quelle ponctualité y sont observés les règlements d'hygiène scolaire. La collaboration des maîtres et des médecins y devient de plus en plus active et bienfaisante.

NÉCROLOGIE

Mort du Dr Penasse. — Le Dr Penasse, médecin résident du lycée Michelet, à Vanves, vient de mourir.

C'était un homme tout dévoué à son lycée et à l'hygiène scolaire et un des promoteurs — avant la lettre — des fiches individuelles de santé. Sur sa tombe, M. Morlet, proviseur, a rendu un juste hommage à son dévouement et à son initiative. Nous en extrayons le passage suivant :

« A quelque heure qu'on se présentât on le trouvait, soit à l'infirmerie, soit dans son cabinet occupé à compléter ses fiches sanitaires, rédigées avec un soin méticuleux, lui permettant pour chacune, à la première atteinte du mal, de poser, avec la connaissance précise des antécédents pathologiques, un diagnostic dont j'admirais l'infaillibilité. C'est là qu'il préparait aussi ses leçons familières pour les élèves, ses conférences, enfin son précis d'hygiène scolaire qui sera distribué bientôt à nos élèves et où ils trouveront les plus précieux conseils. Jamais un moment de repos, ni pour son corps, ni pour sa pensée absorbée tout entière pour le souci professionnel. Il était de ceux qui pensent, comme l'a proclamé une grande voix, que c'est une belle tâche que de rester fermement courbé jusqu'au dernier jour sur le constant accomplissement du devoir quotidien. »

Le gérant : Pierre Auger.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

N° 23 Juillet 1908

L'Hygiène Scolaire

LE ROLE DU MÉDECIN SCOLAIRE

Par M. le Dr MOSNY

Membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique.

Conférence faite à l'école des Hautes-Études Sociales le 6 février 1908.

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez, je l'espère, souvent entendu parler de la *Ligue française pour l'hygiène scolaire,* vous en avez certainement ouï dire beaucoup de bien et vous n'ignorez pas, qu'en tête de son programme, la Ligue a inscrit la *réorganisation de l'inspection médicale des écoles.*

J'allais dire « *la création* » de cette inspection médicale, et peut-être cette dernière expression eût-elle mieux valu que la première, car, même au sens étroit où l'entendent les lois, décrets ou règlements actuellement en vigueur, l'inspection médicale des écoles ne fonctionne pas encore en France.

Puisqu'il s'agit de créer un nouvel organe et de le faire fonctionner, il m'a semblé qu'il n'était pas inutile de vous définir le rôle du médecin scolaire. Et comme notre conception actuelle diffère nota-

blement de celle que l'on s'en faisait hier, je vous exposerai l'un
l'autre en vous montrant qu'entre les deux opinions extrêmes,
a place pour une conception moyenne qui, je tiens à vous le dé
rer nettement, n'est, à mon avis, qu'un acheminement vers la
ception médico-pédagogique du rôle du médecin scolaire, telle
l'a définie la section d'hygiène scolaire du congrès internati
d'hygiène de Bruxelles en 1903.

*
* *

C'est en 1879 que, pour la première fois, une circulaire mini
rielle fit mention de la surveillance médicale des écoles. « Il y aur
dans chaque centre, dit la circulaire du 14 novembre 1879 adres
par le ministre de l'Instruction publique aux préfets, un ou plusie
médecins chargés de visiter, dans leurs tournées de clientèle
écoles publiques au double point de vue de la salubrité des b
ments et de l'état sanitaire des élèves. Ils auraient pour mission
veiller à ce que les conditions hygiéniques soient exactement re
plies, d'adresser aux maîtres et aux familles des conseils opport
et de fournir, à l'occasion, des renseignements utiles à l'adm
stration. »

Ce n'est que sept ans après cet essai timide d'organisation
l'inspection médicale des écoles que le principe en fut officiellem
consacré par la *loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseig
ment primaire*.

Aux termes de cette loi (Chap. II, art. 9), « l'inspection des
blissements d'instruction primaire publics ou privés est exercé
7° au point de vue médical par les médecins inspecteurs com
naux ou départementaux.

« L'inspection des écoles publiques s'exerce conformément
réglements délibérés par le conseil supérieur.

« Celle des écoles privées porte sur la moralité, l'hygiène, la
lubrité. »

Le *décret organique du 18 janvier 1887, sur l'enseignement p
maire*, ne fit qu'indiquer que les médecins inspecteurs devrai
être agréés par le préfet, et que leur inspection ne pouvait po
que sur la santé des enfants, la salubrité des locaux et l'observat
des règles de l'hygiène scolaire (art. 141).

Tout cela est tellement vague et dénote une telle absence d'or
nisation administrative, qu'à plusieurs reprises des décrets d'adi
nistration publique ont modifié ou complété les articles du déc
du 18 janvier 1887 relatifs à l'inspection médicale des écoles.

C'est ainsi qu'une circulaire du 29 août 1892 rendit obligatoire l'avis jadis facultatif des conseils d'hygiène départementaux sur les plans et devis et le choix de l'emplacement des écoles primaires publiques.

Un arrêté du 18 janvier 1893, porté à la connaissance des préfets par la circulaire du 13 mars 1893, étendit cette obligation aux écoles privées et ordonna que le conseil départemental d'hygiène fût toujours consulté par l'inspecteur d'académie sur les conditions d'installation et sur l'état de salubrité des locaux affectés aux écoles primaires privées pour lesquelles il est fait une déclaration d'ouverture.

L'autorisation d'ouverture des écoles publiques ou privées est naturellement subordonnée à l'avis favorable du conseil départemental d'hygiène.

L'arrêté du 18 janvier et la circulaire du 13 mars 1893 disposent en outre que, en cas d'épidémie, le préfet, sur la proposition de l'inspecteur d'académie, après avis du maire et du conseil départemental d'hygiène, détermine les mesures sanitaires à prendre dans les écoles primaires publiques et privées et prononce, s'il y a lieu, la fermeture temporaire.

En somme, l'idée qu'hier encore nous nous faisions du rôle du médecin scolaire était des plus rudimentaires. Nous lui reconnaissions le rôle de protecteur de la santé des écoliers ; — encore que nous ne l'entendions qu'au sens étroit de leur préservation contre la propagation des maladies transmissibles ; — et nous nous imaginions avoir très suffisamment assuré la salubrité des locaux scolaires en subordonnant l'autorisation de les construire à l'avis préalable des conseils d'hygiène.

Je dois, d'ailleurs, ajouter que, pour si simpliste que soit cette conception du rôle du médecin scolaire, l'organisation de l'inspection médicale des écoles n'en est pas moins demeurée, jusqu'à ces dernières années, lettre morte, et qu'elle n'existe, en France, que dans un nombre très restreint de grandes villes.

*
* *

Mieux vaut peut-être qu'il en soit ainsi, car l'inspection médicale des écoles instituée sur de telles bases, ne correspondrait plus du tout à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui du rôle du médecin scolaire, et nous pouvons désormais, libres de la contrainte que nous imposerait une organisation antérieure, instituer conformément à nos conceptions actuelles, l'inspection médicale des écoles. Au con-

grès international d'hygiène qui se tint à Bruxelles en septembre 1903, les membres de la section d'hygiène scolaire, après avoir discuté les rapports présentés par les hygiénistes de tous pays, sur le but de l'inspection médicale et hygiénique des écoles publiques et privées, donnèrent, du rôle du médecin scolaire, la définition la plus large qui en ait été donnée : elle exprime la conception médico-pédagogique de ce rôle, et constitue le programme maximum de nos revendications.

Tous admirent que l'école n'avait pas seulement pour but la culture intellectuelle de l'enfant, mais bien la culture de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, et il fut bien entendu que l'on devait comprendre, sous la dénomination d'inspection médicale et hygiénique des écoles tout ce qui concerne la santé des écoliers, non pas seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physique intégrale et de l'adaptation de leur culture intellectuelle à la capacité physique de chacun d'eux.

Aussi, la section émit-elle le vœu que l'inspection médicale et hygiénique des écoles, par un personnel compétent, comportât :

1° La surveillance de la salubrité des locaux scolaires ;

2° La prophylaxie des maladies transmissibles ;

3° Le contrôle périodique et fréquent du fonctionnement normal des organes et de la croissance régulière de l'organisme physique et des facultés intellectuelles de l'enfant ;

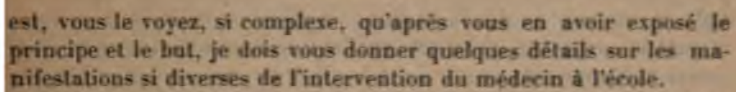
4° La culture rationnelle de son organisme physique ;

5° L'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture des facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle, ainsi que l'instruction et l'éducation sanitaires de l'enfant.

C'est là, disions-nous, la conception médico-pédagogique du rôle du médecin scolaire, et en effet, ce que nous lui demandons, c'est de sauvegarder la santé des écoliers, non pas seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physique, faite en vue de l'adaptation de leur organisme physiologique aux nécessités de la vie sociale, et plus particulièrement aux obligations qu'elle entraîne au point de vue de leur culture intellectuelle.

Mais il y a plus : nous demandons encore au médecin scolaire d'adapter, d'un commun accord avec le pédagogue, la culture intellectuelle de chaque enfant à sa capacité physique, de façon à éviter le surmenage scolaire.

Le rôle du médecin scolaire, tel que nous l'entendons aujourd'hui,



est, vous le voyez, si complexe, qu'après vous en avoir exposé le principe et le but, je dois vous donner quelques détails sur les manifestations si diverses de l'intervention du médecin à l'école.

Mais, avant que d'aborder cette étude, je dois établir une distinction fondamentale entre les médecins des internats et ceux des externats, et vous dire que, quand je parle du rôle du médecin scolaire, je n'ai en vue que les médecins des externats, ceux dont le rôle est le plus simple puisqu'il s'agit de médecins-fonctionnaires appelés par l'État à surveiller et à contrôler la santé et la culture physiques des enfants à qui il impose l'obligation de la scolarité.

Quant aux médecins des internats, leur rôle est plus complexe, puisqu'à leurs *fonctions* de contrôle s'ajoute l'exercice de la *profession* médicale. Cette dualité du rôle du médecin scolaire, suivant qu'il s'agit des internats et des externats, nous la retrouvons dans la question de l'établissement de la fiche sanitaire des externats et du carnet sanitaire des internats, dont MM. les Drs Méry et Mathieu vous entretiendront prochainement.

Vous comprenez, sans qu'il soit nécessaire d'y insister plus longuement, la nécessité de cette double conception du rôle du médecin scolaire, nécessité que nous impose la distinction fondamentale des externats où le contrôle seul suffit, la famille demeurant seule responsable de la santé de l'enfant, d'avec les internats où l'administration de l'école se substitue à la famille et assume alors cette responsabilité.

Cette distinction une fois établie, nous pouvons étudier maintenant le *rôle du médecin dans les externats scolaires.*

*
* *

Mettons hors de discussion le *rôle prophylactique du médecin scolaire*, qui fut son premier et longtemps son seul rôle. Admettons, sans y insister davantage, parce que certainement nul n'y contredit, que le médecin inspecteur des écoles exerce le contrôle le plus sévère sur la salubrité des locaux scolaires, et la surveillance la plus étroite sur l'entretien sanitaire de ces locaux, ainsi que sur la santé du personnel (maîtres, élèves et serviteurs). Admettons, en un mot, que le médecin inspecteur prend, en toutes circonstances et de toutes façons, les mesures propres à assurer la protection des écoliers contre la propagation des maladies transmissibles.

Cela est assurément fort bien, mais nous voulons exiger plus encore de la part du médecin scolaire. Son intervention prophylactique, pour si utile qu'elle soit, n'en constitue pas moins le petit

côté du rôle que nous lui assignons, et je désire insister plus longuement sur le côté social de ses fonctions, sur son rôle médico-pédagogique.

Non content de préserver l'écolier de l'atteinte des maladies transmissibles, le médecin scolaire doit encore surveiller étroitement le *fonctionnement des organes* et favoriser, de toutes façons, le *développement normal de l'organisme*.

Il doit éviter à l'enfant les conséquences d'*attitudes corporelles défectueuses*, auxquelles l'expose un mobilier scolaire mal approprié à sa taille. Il doit exercer un contrôle régulier, périodique et fréquent du *bon fonctionnement de la vue et de l'ouïe*, de l'intégrité de la *denture* et du *naso-pharynx*.

Il doit, enfin, surveiller très étroitement la régularité du développement corporel, car nous savons que les *arrêts ou les anomalies de la croissance* prédisposent l'enfant aux contaminations multiples auxquelles il est exposé et surtout à la tuberculose, de toutes la plus fréquente. Nous savons aussi, d'ailleurs, que ces anomalies sont, en maintes circonstances, l'indice révélateur d'une contamination tuberculeuse déjà réalisée, dont le diagnostic précoce permet seul d'escompter la guérison.

Aussi bien est-il nécessaire que chaque écolier soit, dès le début et pendant toute la durée de sa scolarité, pourvu d'une *fiche sanitaire personnelle* qui le suivrait dans toutes les écoles par lesquelles il passerait, et lui serait remise à la fin de sa scolarité.

Sur cette fiche sanitaire, le médecin scolaire consignerait, à dates fixes, les données mensuelles des principaux indices de la croissance et les résultats trimestriels de l'examen de certains organes (denture, naso-pharynx) et du contrôle de certaines fonctions (vue, ouïe).

Les résultats de ces examens périodiques seraient régulièrement communiqués aux parents, avec les avis que le médecin scolaire jugerait à propos de leur donner.

Bien que cette institution de la fiche sanitaire scolaire semble devoir assurer à la santé de l'enfant un contrôle efficace et fécond et ménager toutes les susceptibilités, je dois reconnaître qu'elle a été assez mal accueillie sinon par les parents, comme on pouvait le redouter, du moins par les médecins.

Ceux-ci se sont récriés contre la violation du secret médical que l'établissement d'une note écrite aurait mis en péril, et ont cru voir dans cette institution et dans celle même de l'inspection médicale des écoles, une sorte de monopole professionnel conféré à certains

médecins qui, de médecins scolaires deviendraient les médecins traitants des familles dont les enfants seraient confiés à leur surveillance.

Ce sont là, vous n'en doutez pas, des accusations sans fondement dont vous me permettrez de ne pas rechercher ici la véritable raison, et qu'un intérêt tout autre que celui de la santé des enfants et de la sauvegarde du secret médical pourrait peut-être avoir dictées.

A ces objections nous pouvons en tous cas répondre que le secret médical ne sera jamais en péril parce que les fiches sanitaires individuelles établies par le médecin devront être conservées par lui dans une armoire dont lui seul aura la clé ; parce que toute personne du corps enseignant ou de la direction de l'école qui, par hasard, en aurait pris connaissance, serait tenue, elle aussi, au secret professionnel ; parce qu'enfin la fiche sanitaire, propriété de l'élève, sera remise par le médecin à la famille quand l'enfant quittera l'école.

Quant à la crainte que la fonction du médecin scolaire puisse créer en sa faveur une sorte de monopole professionnel préjudiciable aux intérêts de ses confrères, c'est, à mon avis, une objection sans valeur dont je vous montrerai tout à l'heure l'inanité.

Nous devons, en somme, attacher à ce contrôle régulier, périodique et fréquent, de l'intégrité de l'organisme physique et de ses fonctions, et à l'établissement de la fiche sanitaire individuelle où seront consignés les résultats constatés, une importance d'autant plus grande qu'ils constituent la garantie la plus sûre de la sauvegarde sanitaire des écoliers.

Et puis, nous devons aussi considérer, — et ce n'est pas là le moindre côté de son institution, — que ce contrôle est la base même de l'éducation physique de l'enfant ; éducation physique dont l'insuffisance ou la réglementation défectueuse font des générations de débiles et préparent des races de déchus.

On a, grâce à une interprétation erronée des exigences de la vie moderne, négligé la culture physique de l'enfant pour s'occuper uniquement de sa culture intellectuelle qu'on est arrivé, ainsi, à rendre excessive, inutilisable, néfaste.

D'autres fois, aussi, grâce à la méconnaissance absolue des conséquences immédiates de l'exercice physique, on a cherché dans la pratique des sports une atténuation au surmenage intellectuel, et l'on est arrivé, par l'alternance irraisonnée des exercices physiques et psychiques, à accumuler la fatigue et à surmener sans profit, tout à la fois, les facultés physiques et les facultés intellectuelles.

C'est précisément au médecin scolaire que nous voulons demander d'intervenir pour réglementer les exercices physiques et pour en surveiller l'application et les effets ; pour obtenir, en un mot, le *meilleur rendement possible des facultés physiques de chaque enfant grâce à l'adaptation de leur culture artificielle à la capacité physique naturelle de chacun d'eux*. Le médecin est l'arbitre naturel de l'éducation physique de l'enfant.

La délimitation du rôle du médecin scolaire admise par le Congrès de Bruxelles et qui constitue, nous le savons, un *programme maximum*, comporte pour le médecin la charge d'adapter, d'accord avec le pédagogue, la culture des facultés intellectuelles de l'enfant à sa capacité physique.

C'est évidemment là une ingérence du médecin dans la pédagogie, et nous comprenons qu'elle ait été assez mal vue du corps enseignant. Nous n'en demeurons pas moins convaincus que cette collaboration médico-pédagogique serait féconde en résultats heureux pour la culture des facultés physiques et intellectuelles des écoliers. Mais nous ne poussons pas, pour le moment du moins, aussi loin nos exigences, et nous nous contentons de demander au médecin d'être l'arbitre de l'éducation physique de l'enfant.

Nous lui demandons aussi d'intervenir dans l'éducation et l'instruction sanitaire des maîtres et des élèves.

Nous avons le devoir d'enseigner l'hygiène aux maîtres, qui auront pour mission de faire appliquer par leurs élèves les règles d'hygiène que nous leur aurons apprises. La nécessité de cet enseignement a, d'ailleurs, une autre raison, dans la collaboration étroite des pédagogues et des médecins pour tout ce qui concerne l'éducation physique et intellectuelle de l'enfant.

La nécessité de l'enseignement de l'hygiène aux élèves des écoles à tous les degrés de l'enseignement a été proclamée si souvent par les voix les plus éloquentes et les plus autorisées, sans d'ailleurs réussir à convaincre les éducateurs de la jeunesse, que j'aurais bien mauvaise grâce à reprendre à mon tour les arguments si souvent et si vainement invoqués.

Et pourtant, je ne puis complètement passer sous silence la haute portée sociale d'un tel enseignement, qui a pour but, non pas seulement la sauvegarde immédiate de la santé, mais bien encore, ainsi que le disait M. Layet, « l'éducation des générations futures dans le sens de leur adaptation aux règles sanitaires ».

Nous comprenons, mais un peu tard, la nécessité de cet enseignement, maintenant que nous possédons des lois protectrices de la

santé publique, dont nous ne pouvons obtenir l'application spontanée, parce que l'opinion publique n'en comprend pas la portée. Et nous savons qu'en pareille matière, « la coercition est impossible tant que l'opinion publique n'est pas éclairée ; et il est vain qu'une loi sanitaire commande quand elle ne sait pas se faire obéir » (Duclaux).

C'est la même idée qu'Herbert Spencer, le grand sociologue anglais, avait exprimée naguère quand il montrait que « puisque les lois de la santé doivent être reconnues avant d'être pleinement obéies, une manière de vivre plus conforme à la raison ne pourra s'établir que lorsque la connaissance des principes de l'hygiène l'aura précédée et préparée ».

Je fais, on le voit, bien large la part du médecin, bien important son rôle dans la science de l'éducation, bien complexes ses attributions : et maints esprits ne manqueront pas d'y voir une source de conflits incessants entre médecins et pédagogues. Je n'y veux voir, pour ma part, que l'occasion d'une collaboration étroite et féconde. Les limites sont si peu précises, les points de contact si fréquents entre l'éducation et l'hygiène comprises l'une et l'autre au sens étroit où on les entendait jadis, que l'on ne peut véritablement mener à bien l'éducation intégrale de l'enfant, au sens large de sa compréhension actuelle, sans faire appel à la collaboration incessante du pédagogue et du médecin.

C'est d'ailleurs bien ainsi que l'avaient compris les pédagogues et les médecins de toutes nationalités qui, au Congrès de Bruxelles, adoptèrent à l'unanimité la définition que je vous ai rapportée tout à l'heure, et la délimitation du rôle du médecin scolaire.

* * *

Le rôle du médecin scolaire, tel que je l'ai jusqu'à présent envisagé, ne comporte que des attributions de contrôle et de surveillance. C'est assez dire que je considère que l'inspection médicale des écoles est une attribution et un devoir de l'État qui doit en assumer la charge et en assurer le fonctionnement en vertu du rôle de protection et d'assistance que nos Sociétés individualistes s'accordent à lui attribuer.

C'est en exécution de ce devoir de protection sociale que l'État surveille l'hygiène des fabriques et réglemente le travail des enfants, des filles mineures et des femmes.

C'est en vertu du même principe et parce qu'il s'agit d'enfants,

incapables de se protéger eux-mêmes, et à qui l'État impose l'obligation de la scolarité, qu'il appartient à l'État d'organiser le service de l'inspection médicale des écoles.

Mais encore faut-il que cette inspection s'exerce intégralement dans toutes les écoles publiques et privées, à quelque degré de l'enseignement qu'elles appartiennent, et sur tous les élèves de ces écoles. Cette première condition de l'efficacité sociale de l'inspection médicale des écoles, est certainement celle qui, de toutes, rencontrera, de la part de l'opinion publique, la plus vive opposition.

Je n'en veux pour preuve que le droit actuellement encore reconnu aux parents, de s'opposer à certaines mesures, et en particulier à l'exécution, pour leurs enfants, de la fiche sanitaire individuelle. Je n'hésite pas à considérer comme absolument inadmissible cette conception des droits et des devoirs de l'État envers l'enfant. L'incapacité des parents pouvant avoir sur l'avenir de leurs enfants les mêmes conséquences que leur indignité, on doit logiquement reconnaître à l'État, sur les enfants de parents incapables, les droits de protection que la loi lui accorde, sans contestation, sur les enfants de parents indignes. J'estime qu'il n'y a là nulle atteinte à la liberté individuelle ; la seule possible en l'espèce, et la plus grave, étant la perte de la santé physique, intellectuelle ou morale de l'enfant par la faute des parents, sans la possibilité de l'intervention tutélaire de l'État.

Le médecin scolaire est donc un fonctionnaire : et je suis convaincu que, vu l'antipathie que professent à l'égard du fonctionnarisme ceux qui regrettent de n'y point participer, ces bons apôtres se garderont bien de laisser passer sans protester nos revendications qui ne tendent à rien moins qu'à provoquer la création de nouveaux fonctionnaires.

Nous ne pouvons malheureusement rien changer aux conditions nouvelles créées par notre évolution sociale qui a imposé à nos enfants l'obligation de la scolarité, et à l'État l'obligation d'assurer la sauvegarde sanitaire des enfants confiés à ses soins. Ici comme ailleurs, la fonction a créé l'organe et la création des médecins scolaires est pour l'État une nécessité inéluctable.

Mais l'État doit-il aux enfants les soins médicaux pendant la durée de la scolarité ? Cela, je ne le crois pas ; ou du moins nous devons admettre qu'en règle générale, il doit y avoir incompatibilité entre la *fonction* de médecin scolaire et la *profession* de médecin traitant des élèves dont il doit avoir pour seule mission de surveiller la santé et de cultiver les facultés physiques : les soins médicaux doivent

demeurer l'apanage du médecin de la famille librement choisi par elle.

Toutefois, dans les internats où l'administration scolaire publique ou privée se substitue naturellement à la famille, le médecin scolaire devient en même temps médecin traitant, et c'est par là qu'il se distingue du médecin des externats.

Dans les écoles maternelles nous pouvons admettre également que le médecin peut cumuler les fonctions de médecin inspecteur et l'exercice de ses devoirs professionnels, parce que les parents, même avertis par lui, de l'opportunité de faire traiter leur enfant n'auraient probablement pas le temps de s'en occuper.

Mais ce sont là questions d'espèces, et les cas exceptionnels où le médecin scolaire peut et doit être en même temps médecin traitant, ne sauraient mettre en échec la règle générale d'incompatibilité entre l'exercice de la fonction et celui de la profession.

Vous voyez par ce rapide exposé du rôle du médecin scolaire que la fonction que nous lui demandons d'exercer est une fonction très spéciale qui, par maints côtés, diffère profondément de la pratique courante de la profession médicale.

Il est donc bien certain que pour que l'organisation de l'inspection médicale des écoles porte tous ses fruits et atteigne le but que nous lui avons assigné, nous devons exiger du médecin scolaire une compétence toute particulière.

Cette compétence, nous n'en demanderons pas la preuve à l'institution d'un diplôme spécial ; les diplômes spéciaux n'ont, en effet, guère la faveur des médecins, et je partage, à cet égard, l'opinion de mes confrères.

Mais il me semblerait équitable de recruter les médecins scolaires par voie de concours ainsi que l'a judicieusement proposé la Société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris : concours dont les épreuves porteraient exclusivement sur la médecine et l'hygiène infantiles, l'hygiène scolaire, la culture physique de l'enfant, et ses rapports avec la culture intellectuelle.

Il y a là, vous le voyez, toute une organisation nouvelle à créer, et la nouveauté même de cette organisation ne manquera pas d'effrayer maints esprits timorés qui pourront trouver téméraire d'en envisager la réalisation en France. Et pourtant, elle existe au moins en partie en divers pays étrangers : en Allemagne, en Suisse, en Belgique, voire même au Japon, où il y a, au ministère de l'Instruction publique, une direction strictement réservée à l'hygiène scolaire.

Je ne vois vraiment pas pourquoi la France seule continuerait à méconnaître l'importance nationale et sociale qu'il y aurait à réaliser l'éducation intégrale de l'enfant, et par suite à donner au médecin, dans l'école, la place qui lui revient.

LES ÉCOLES DE PLEIN AIR

Dans les agglomérations urbaines, la plupart des enfants naissent et vivent dans les appartements trop petits, mal aérés, mal éclairés, dans lesquelles s'entassent les familles ouvrières. Les maisons sont trop souvent tristes, mal tenues, mal odorantes. La rue et le jardin public voisin sont leurs lieux de récréation. Dès qu'ils entrent à l'école maternelle, c'est pour y être immobilisés et enfermés, alors que leur croissance réclamerait la liberté, le mouvement, le jeu en plein air. De cette vie en plein air, ils auraient d'autant plus besoin qu'ils portent trop souvent le poids d'une lourde hérédité. La tuberculose les guette et elle atteint un bon nombre d'entre eux. Ils lui sont une proie d'autant plus facile que leur résistance vitale est moindre et que les occasions de contagion sont plus nombreuses. Le germe semé dans leur enfance pourra rester longtemps à l'état latent et ne se développer qu'aux environs de la vingtième année. Privés dans leurs jeunes années de la joie saine des promenades et des exercices de plein air, ils n'entreverront plus tard comme plaisir que le cabaret, le bal et le théâtre : là d'autres dangers les guettent, non moins grands, les uns d'ordre moral, les autres d'ordre physique.

Mieux vaudrait infiniment les transporter au grand air et y faire à la fois leur éducation corporelle et intellectuelle. Au lieu d'aller s'enfermer dans des salles encombrées, qu'il est difficile de ventiler suffisamment, même dans les écoles les mieux aménagées des grandes villes, il leur serait beaucoup plus profitable, à tous points de vue, d'aller passer la journée hors de la ville, en plein air et d'y mener la vie saine de petits paysans. Les moyens de transport dans les grandes villes grâce aux tramways et aux chemins de fer sont si multipliés que le voyage des écoliers le matin à l'aller et le soir au retour peut être facilement assuré pour un prix minime d'abonnement mensuel. Dans des espaces largement aérés, à proximité de grands bois, ou dans ces bois même, seraient installées des écoles à larges ouvertures permettant une ventilation et un éclairage parfaits. Les

es, toutes les fois que cela serait possible, pourraient être tenues lein air, à l'ombre des grands arbres. A proximité de l'école se veraient une cuisine, un vaste hall, pouvant servir de salle de et d'exercices physiques. Il pourrait même y avoir un atelier r les garçons et des salles de couture pour les filles.

.es enfants pourraient venir à l'école de plein air du mois de rs au mois de novembre. Ils ne passeraient à l'école de la ville les mois d'hiver.

Les avantages de l'école de plein air pour l'éducation physique et me morale des jeunes citadins sautent aux yeux. Tout en pourivant leur instruction, on ferait faire la cure de grand air indisensable pour sauver la vie d'un certain nombre d'entre eux et pour surer le développement physique et normal des autres.

Au point de vue moral, le bénéfice ne serait pas douteux : on les racherait au milieux dangereux des villes ; on leur donnerait le goût de l'exercice et de la vie au grand air. On leur montrerait qu'il y a pour l'homme sain, qui a le respect de son corps autant que de son esprit, quelque chose de préférable aux plaisir dangereux du cabaret, du bal public et des beuglants.

La pédagogie intellectuelle elle-même y trouverait son compte. L'enfant des villes n'apprend en effet que dans les livres et sur des images les choses de la nature; mieux vaudrait certainement les lui montrer dans la réalité. L'homme civilisé a une tendance trop grande à s'éloigner des champs pour s'enfermer dans le milieu factice des villes : on le ramènerait vers la campagne, on chercherait à la lui faire aimer, et si la plupart des enfants des grandes agglomérations ne pouvaient se détacher de leurs pavés, on pourrait espérer cependant qu'un certain nombre prendraient le goût des promenades à la campagne, des excursions et de l'exercice de plein air. L'idéal serait de leur inspirer le désir d'y demeurer, et d'y posséder un bout de terre, un bout de jardin qu'ils cultiveraient eux-mêmes. L'œuvre des écoles de plein air compléterait celle des jardins ouvriers.

* * *

Que l'école de plein air, le demi-pensionnat rural puisse fonctionner facilement à peu de frais, cela a été démontré en particulier par l'école de Charlottenbourg, qui peut servir de modèle pour des entreprises analogues. Des voitures ou des trains spéciaux partent le matin à 6 heures et demie pour la Waldschule, où ils emmènent les enfants des quartiers ouvriers. Des trains du soir les

ramènent en ville à 7 heures et demie. L'aller et le retour sont surveillés par des maîtres de l'école. Les enfants paient pour les deux transports un abonnement mensuel de 3 f. 75. Pendant la journée ils sont nourris par la cantine scolaire où ils font 5 repas, en bons Allemands qu'ils sont !

A 7 heures trois quarts, premier déjeuner : soupe et tartine de beurre ou lait, pain, confiture.

A 9 heures trois quarts, second déjeuner : 2 bols de lait et une beurrée.

A 12 heures et demie : 100 grammes de viande et 200 grammes de légumes.

A 4 heures, goûter : lait et pain avec beurre ou compote.

A 5 heures et demie, dernier repas : pain, beurre et pudding ou bien pain et crème d'avoine au cacao.

Le tout revient à 51 pfennig, soit environ 0 fr. 60 par jour.

L'école de plein air est, on le voit, réalisable avec une dépense minime pour le transport et l'alimentation des enfants. Les frais d'établissement premier, achat des terrains, construction et aménagement des bâtiments, varieraient naturellement suivant les localités et l'importance des écoles.

L'idéal serait de remplacer toutes les écoles des villes par des écoles de plein air, ou en d'autres termes d'avoir pour la population enfantine des grandes agglomérations urbaines des écoles pour les mois d'hiver et des écoles pour la belle saison. Peut-être le réalisera-t-on un jour. Pour le moment il n'y faut pas penser. Il serait en effet, impossible de trouver les ressources nécessaires. On ne peut malheureusement pas songer à faire bénéficier de la cure scolaire de plein air tous les enfants indistinctement.

Mais on pourrait et on devrait certainement dès maintenant en faire bénéficier ceux pour lesquels une cure d'air prolongée serait nécessaire pour permettre leur développement normal et pour les soustraire à la tuberculose qui les menace ; quelques-uns même en portent déjà les germes prêts à éclore. Ces débiles éminemment tuberculisables ou déjà tuberculisés sous une forme latente sont nombreux dans les villes, ainsi que l'ont révélé les enquêtes faites sur la population des écoles primaires de Paris et d'autres grands centres.

Il ne peut pas suffire pour ramener à la normale et guérir les plus malingres d'entre eux, de leur délivrer en hiver de la poudre de viande et de l'huile de foie de morue. Les colonies de vacances sont une œuvre admirable digne de tous les encouragements ; malheu-

sement leur action est de trop peu de durée. Ce n'est pas quel-s semaines ou même quelques mois de vie au grand air qu'il drait pouvoir donner aux jeunes citadins, mais des années : cela peut se réaliser que par l'institution d'écoles de grand air, du pe demi-pensionnat comme à Charlottenbourg ou du type inter-t, comme cela s'est fait l'an dernier à Vernay, par les soins de la unicipalité, pour 35 enfants de Lyon.

La patrie française a le devoir étroit de s'efforcer de soustraire aux vages de la tuberculose — qui symbolise en quelque sorte tous s méfaits de la vie dans l'atmosphère viciée des grandes villes et ns l'air confiné de toutes les agglomérations humaines — de sou-raire aux ravages de la tuberculose et de la dégénérescence phy-que le plus grand nombre possible de jeunes Français C'est à la is son devoir et son intérêt.

Les œuvres de grand air sont les plus efficaces des moyens dont le peut se servir pour accomplir cette tâche. Au premier plan rmi elles, il faut mettre les œuvres scolaires de grand air : terrains e jeu et d'exercices, bassins de natation, colonies scolaires, écoles e plein air.

Si toutes les écoles étaient des écoles de grand air, les colonies de acances deviendraient inutiles ; mais comme la transformation pro-haine est absolument impossible, comme elle ne peut se rêver que ans un avenir très lointain, il faut dès maintenant s'efforcer d'établir es écoles de grand air pour les enfants dont la santé est, sinon ravement atteinte du moins sérieusement menacée. Les colonies le vacances suffiront pour les autres.

*
* *

Ces écoles peuvent être fondées par l'initiative officielle ou par l'initiative privée. L'initiative officielle peut surtout venir des mu-nicipalités des grandes villes : elle pourrait être aidée par des con-tributions librement consenties. En France, la ville de Lyon a donné l'exemple et fondé l'école de Vernay qui est un internat. Des exter-nats du type de la Waldschule de Charlottenbourg pourraient et devraient être établis pour Paris et d'autres grandes villes (1). Il y a là une entreprise digne de tenter leurs conseils municipaux.

L'Alliance d'hygiène sociale, que préside M. Léon Bourgeois, a ré-cemment décidé de faire en France une campagne active en faveur

(1) Voir plus bas des renseignements sur l'école de plein air d'Agneten-dorff, dépendance de l'école normale libre de Breslau (Silésie).

des écoles de plein air. M. Édouard Petit, inspecteur général de l'Université, dont le dévouement philanthropique est inépuisable, est à la tête du comité chargé d'étudier les voies et moyens par lesquels elle pourrait réussir. La Ligue française d'hygiène scolaire ne peut que se réjouir vivement de voir l'Alliance d'hygiène sociale et M. Édouard Petit prendre en main la cause des écoles de plein air: sa collaboration sans réserve est acquise à cette généreuse tentative.

La Ligue espère que des écoles de plein air de plus en plus nombreuses seront prochainement ouvertes aux enfants déshérités des villes. Elle espère même que les écoles rurales seront de plus en plus fréquentées par les enfants des classes les plus fortunées. Jusqu'à présent les parents riches ont méconnu, pour la plupart, les avantages des internats ruraux. Peut-être lorsqu'ils verront fonctionner des écoles municipales de plein air, leur esprit s'ouvrira-t-il à la lumière. N'a-t-on pas vu les enfants des familles riches accourir sur la plage nue et froide de Berck-sur-mer dès que l'Assistance publique de Paris y eût installé un hospice ?

La richesse a ses dangers, comme la pauvreté, dès qu'on s'éloigne des champs et de la vie au grand air libre. Comme le géant de la mythologie, l'espèce humaine a besoin, pour retremper ses forces de prendre de temps en temps contact avec la terre, sa mère.

Albert Mathieu.

LE LABORATOIRE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

\ petit bruit, modestement, discrètement, trop discrètement peut-
e, vient de se créer au cœur du quartier latin une institution dont
aissance ne saurait nous laisser indifférents et que nous avons
réable devoir de saluer au nom de l'*Hygiène scolaire*.
ous voulons parler du laboratoire d'hygiène scolaire que M. le
Méry a récemment installé, rue Gay-Lussac, dans une des salles
musée de l'Enseignement public, ou, si vous aimez mieux, du
sée pédagogique.
ous pouvons d'autant moins nous désintéresser de l'événement
l'idée première dont il est issu a trouvé son expression à plu-
rs reprises dans nos congrès ou nos assemblées.
n se souvient en effet que la séance d'ouverture de notre second
grès national avait été présidée par M. Ernest Lavisse, directeur
l'École normale supérieure. Convaincu qu'il était nécessaire de
nner aux jeunes normaliens, aux futurs maîtres de l'enseignement
ondaire et supérieur, des notions précises et pratiques d'hygiène,
Lavisse fit appel à M. H. Méry. Il lui demanda de résumer en
elques conférences qui seraient ouvertes à tous les candidats à
grégation, sans distinction de spécialisation, les grandes lignes de
pédagogie physiologique.
L'entreprise ne laissait pas d'être hardie. Quand un normalien, un
udiant de Sorbonne, boursier ou libre, a entrepris la prépa-
tion d'un concours aussi spécial et aussi ardu, il est plus enclin à
streindre qu'à élargir ses horizons. Toute matière qui ne figure
s au programme des exercices écrits ou oraux, si intéressante soit-
le par elle-même, court grand risque d'être envisagée avec cette
oideur qui est, dit-on, le triste accueil fait à la probité : *laudatur
alget*.
Eh bien ! l'épreuve a été faite et elle a réussi. Cela est à noter.
ien n'est plus encourageant, et n'est plus honorable pour cette jeu-
sse contemporaine dont il est assez à la mode de médire quelque
u. Bien que, jusqu'à présent, la connaissance théorique et pra-
que de l'hygiène scolaire ne soit d'aucune utilité au point de vue
s concours professionnels de l'enseignement secondaire, sauf
ut-être pour l'agrégation des sciences naturelles, les conférences
ganisées à l'École normale ont été suivies avec une attention et un
térêt évidents par les futurs professeurs.

Un premier point était acquis, et quiconque est au courant d choses universitaires comprendra l'importance du terrain gagné. résultait du succès obtenu par les conférences d'hygiène scolaire q vraiment il y avait quelque chose de changé au quartier latin. Esp nouveau, conscience plus nette des devoirs futurs, appelez-le comm il vous plaira, c'était un élément singulièrement précieux qui app raissait dans la psychologie des grandes écoles.

Encouragé par ce premier résultat, le Dr Méry chercha à se mett en rapport, non plus avec des étudiants, mais si j'ose parler ai avec des praticiens de l'enseignement, des professeurs en activité service. M. L. Liard auquel il s'ouvrit de ses projets, l'encourag vivement à les mettre à exécution et lui en donna les moyens.

Tout près de l'école normale, au musée pédagogique, un nouve foyer de propagande pour les idées qui nous sont chères fut fon par l'infatigable maître. Par une heureuse coïncidence, il se trou que précisément, dans cet établissement aux organes si divers, ex tait depuis une dizaine d'années un commencement, nous diri presque un embryon de musée d'hygiène scolaire créé par l'initiati avisée de M. le Dr Galtier-Boissière. Faute d'encouragement ou fau de monnaie ou pour toute autre cause, l'installation demeurait bi rudimentaire, mais enfin elle existait en attendant des jours pr pices. Ces jours sont venus, nous en avons la ferme confiance. I travail accompli par M. H. Méry dans le cours de cette année s laire peut en effet nous faire prévoir à brève échéance un épanou sement vigoureux de l'œuvre. En quoi celle-ci consiste-t-elle ?

D'abord en exposés méthodiques et *ex-cathedra* de certains poin d'hygiène scolaire, puis en exercices pratiques et en travaux d'a plication.

Cette année le professeur a traité les sujets suivants :

Le 7 mai. — *Les bases scientifiques de l'hygiène scolaire.*

Le 14. — *Les attitudes des écoliers.*

Le 21. — *L'alimentation des cantines scolaires.*

Le 4 juin. — *L'hygiène corporelle des écoliers.*

A ces quatre leçons magistrales il faut en ajouter deux autres q ont été faites l'une par M. le Dr Mathieu sur le *Surmenage scolaire*, l 11 juin, et l'autre le 25 par M. Friedel sur l'*Institution des médeci scolaires dans les pays étrangers.*

On remarquera que pour cette dernière conférence le choix d sujet est évidemment une gracieuseté du musée pédagogique au médecins, car il touche fort indirectement l'auditoire que MM. Mé et Mathieu désiraient grouper rue Gay-Lussac, c'est-à-dire, répétiten

rofesseurs en exercice. Les cinq autres leçons au contraire nt à dessein sur des questions intéressant aussi bien l'ensei- nt secondaire que l'enseignement primaire. Notons surtout u 14 mai et du 4 juin sur les attitudes des écoliers et sur le age scolaire. De bonne foi, ne sont-elles pas capitales? Peut- cevoir que quiconque a l'honneur de professer quoi que ce soit, s ou littérature, dans un lycée, une école primaire ou un nat ne soit pas en état non pas seulement de discerner parmi ves ceux qui se tiennent bien ou ceux qui dorment, — il n'est oin pour cela d'un long apprentissage — mais ceux dont l'at- la tenue, l'allure habituelles révèlent autre chose qu'un e passager ou qu'une mauvaise volonté plus ou moins sournoise? bien peut faire un maître averti et consciencieux! Que de lère et prépare sans le vouloir un professeur indifférent, scep- u ignorant en pareille matière! Mais, inutile d'insister. Est-il qu'ici, dans un recueil qui ne sera lu probablement que par des tis, nous prêchions sur ce thème usé en théorie bien que mal- usement si neuf encore dans la pratique courante des choses? si la leçon est utile, mais le travail de laboratoire est plus ncore. Pour qu'il donne les fruits espérés, deux conditions écessaires. Il faut qu'autour du maître se groupent des dis- avides de s'instruire et il faut que le local soit installé dans nditions favorables.

remier desideratum dépend d'abord de ce qu'on pourrait appe- uation personnelle. La chance y joue aussi un grand rôle. Dr H. Méry est un convaincu, il est plein de force et d'ardeur. mire sa résolution et la netteté de sa parole. Mais aussi quelle rise! Il n'aspire à rien de moins qu'à créer au sein de l'uni- une école parisienne d'hygiène scolaire. Il peut m'en croire, ira pas tout seul. Les membres de l'enseignement secondaire maire ont moins de loisirs que de bonne volonté. Ils ont pour part tant de peine à se réserver quelques instants de répit sont bien excusables de les consacrer à leur famille, à leurs à leurs relations ou, si vous voulez, à leur fantaisie. Combien nt pas matériellement le temps de venir au laboratoire pour dre compte de ce qu'on y fait. Parmi les moins accablés de ne ou les moins absorbés par des travaux personnels, combien ndront jamais parler de cette intéressante initiative ou pis ne connaîtront son existence que parce qu'on l'aura déni- Faut-il se décourager cependant? Evidemment non et la preuve, qu'il s'est trouvé dès la première heure des auxiliaires enthou-

siastes et dévoués et que par exemple M. Leverrier, du Coll
Chaptal, s'est offert pour remplir les fonctions de chef des trav
pratiques. Un noyau sérieux de collaborateurs s'est groupé aut
de lui. C'est un début des plus satisfaisants.

Il faut espérer que l'installation matérielle du laboratoire p
mettra, dès la rentrée prochaine, d'organiser, outre les confére
faites par le professeur, des démonstrations pratiques et des trava
des recherches, des comparaisons. Pour les conférences elles-mêm
qu'elles se donnent dans un local ou dans un autre, cela n'a auc
importance, pourvu que les dimensions de la salle répondent à p
près au nombre des auditeurs. Mais il est clair, que la confére
elle-même, la leçon magistrale, ne doit pas être l'élément essen
de l'enseignement nouveau. Si nous avons bien compris les expli
tions qui nous ont été données, l'originalité de la création n
velle consistera précisément dans les facilités qui seront offertes a
professeurs pour se mettre au courant des questions pratiques in
ressant l'hygiène des écoliers. Si ce programme est rempli, et po
quoi pas? le docteur H. Méry aura tout simplement opéré u
révolution complète, radicale, inouïe, dans l'établissement où il a
acclimaté les méthodes de libre recherche de la physiologie péda
gique. Jusqu'à présent en effet la maison où il reçoit l'hospitalité
essentiellement une bibliothèque et un musée. La bibliothèque p
des livres et nous rendons bien volontiers hommage à l'esprit libé
ral des conservateurs, mais il existe, comme bien vous pensez, d
règlements assez stricts et des formalités minutieuses pour que
volumes et brochures soient communiqués aux lecteurs sur place
aux emprunteurs. Le musée laisse voir une partie de ses riches
mais il ne les laisse pas toucher et personne ne s'en étonnera. L
laboratoire c'est tout autre chose. Dès qu'on est admis à y travaill
on a acquis le droit à la confiance. Un laboratoire ne se compre
pas sans livres de référence à la disposition des maîtres et d
élèves, sans appareils, sans un outillage aussi complet que po
sible qui sera manié librement par les travailleurs. Ce sont l
habitudes du Muséum, du Collège de France qu'il s'agit d'acclim
ter au musée pédagogique.

Ce n'est pas tout. Jusqu'à présent le laboratoire ne regorge pas d
matériel. Nous y avons vu des cartes murales sur les secours imm
diats en cas d'accidents, des modèles de fenêtres et de vitres perfo
rées pour la ventilation des salles de classes; un aérateur Guzzi
lames mobiles pour le même usage, une toise, une balance, un
table Delagrave et une table garnie de l'Obtostat. Nous n'avons p

enir d'autre chose d'important. Ces objets ont été réunis presque par M. le Dr Galtier-Boissière, qui les a laissés à la disposition iboratoire. Son exemple ne saurait manquer de susciter une géuse émulation dans le musée lui-même. Ce que l'on voit au ratoire ne doit être en effet qu'une infime partie des instruts de travail qu'on ne voit pas et que l'établissement possède. insi lors du second congrès international d'hygiène scolaire à dres, le ministère de l'Instruction publique organisa une expon pour laquelle des documents de tout genre, photographies, s, mémoires imprimés et manuscrits furent recueillis de toutes s. Grandes écoles, lycées et collèges, écoles normales et profesnelles, écoles primaires, écoles maternelles, firent avec un louaempressement des envois qui furent, on s'en souvient, fort adés à Londres. La Ligue d'hygiène scolaire a même, si nous ns bonne mémoire, contribué pour sa part à l'éclat de cette fête yeux et de l'intelligence. Qu'est-ce que tous ces documents sont enus? Ils ont été rapportés à Paris et un grand nombre, croyonss, ont de nouveau fait le voyage de Londres pour figurer à l'exition franco-britannique. Mais une bonne partie est restée dans greniers du musée pédagogique. Est-ce trop exiger que demanqu'ils en descendent pour servir à quelque chose, c'est-à-dire r être mis à la disposition du laboratoire? Que si des raisons suieures s'opposent à cette combinaison, ne pourrait-on retirer les ibles? Il a été dressé un catalogue de ces documents. Le labora-e ne saurait-il espérer qu'on lui remettra à tout le moins une ie de ce catalogue et qu'on imaginera une procédure simple et ide pour permettre aux professeurs régulièrement inscrits à travaux pratiques de se faire communiquer sur place les pièces it ils auraient besoin.

Tout cela se fera sans doute et beaucoup d'autres choses encore 'il est aisé d'imaginer, ce dont nous laisserons le plaisir au lecr. Patience et bonne volonté triomphent de tous les obstacles. Il sera ainsi du nouvel organisme. Il a eu cette bonne fortune de sciter dès sa naissance des sympathies puissantes et des dévouents passionnés. Tout porte à croire que dès la rentrée prochaine il a en pleine activité et qu'il rendra à la cause pour laquelle nous nmes groupés tous les services que nous avons le droit d'en endre.

Louis Bougier.

LES CONFÉRENCES DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE (1)

Les sujets traités dans ces conférences sont pour la plupart de ceux que nos lecteurs connaissent bien. Nous les résumerons donc rapidement en rappelant que l'enseignement du laboratoire est destiné surtout aux membres de l'université qui sont restés jusqu'ici en dehors du mouvement.

I

Bases scientifiques de l'hygiène scolaire.

Dans sa première conférence, M. H. Méry a traité des *Bases scientifiques de l'hygiène scolaire.*

Quelles sont-elles? Elles consistent essentiellement en une connaissance précise des lois de la croissance, de la physiologie des organes et de la fatigue.

Les lois de la croissance devraient être connues de tous les maîtres de la jeunesse, de tous les parents : c'est sur cette connaissance que doit se régler l'alimentation.

Celle-ci répond à ce qu'on pourrait appeler le besoin calorifique de l'organisme et a pour but de le satisfaire.

Sans doute les neuf dixièmes de la ration alimentaire donnent une production de calorique.

Mais le besoin alimentaire chez l'enfant est double de ce qu'il est chez l'adulte.

Rien de plus naturel, car, chez l'enfant la surface corporelle, par rapport au poids, est double de celle de l'adulte. Donc, par rayonnement, l'enfant perd en fait de chaleur le double de ce que laisse échapper l'adulte et par suite, il a besoin de manger beaucoup plus.

Sa ration normale peut d'ailleurs être scientifiquement déterminée. Rien n'est plus facile que de trouver des guides excellents à cet égard.

On sait que les calories nécessaires ne peuvent être empruntées indifféremment par l'organisme à un aliment quelconque. Il existe chez

(1) Cet article est le résumé des intéressantes communications envoyées au *Radical* par M. Leverrier, du collège Chaptal. Mme Leverrier est l'auteur de la lettre sur les cantines du XIXe arrondissement (N. D. L. R.).

ant qui se développe un besoin d'albumine. On aura donc recours matières albuminoïdes.

n sait aussi que les aliments, indépendamment de leur richesse calories, sont d'une assimilation plus ou moins facile et qu'ils conuent plus ou moins à accroître la somme d'énergie. Il y a des stances énergétiques dont le rôle est, pour ainsi dire, de mettre mouvement le pouvoir d'assimilation.

sera insisté sur ces considérations dans la troisième conférence.

A PHYSIOLOGIE DES ORGANES devrait être aussi familière à l'éducateur au médecin. On est trop porté à oublier les différences qui exist entre l'organisme puéril et l'organisme adulte. Mais ce qu'il imte avant tout de retenir c'est l'intense besoin d'aération qui tralle les jeunes enfants.

Puisque les combustions sont doubles dans leur corps de ce qu'elles nt dans un corps qui a terminé son développement, il leur faut ur y suffire beaucoup plus d'oxygène.

Nous sommes loin, heureusement, de l'époque où l'on fermait les leaux sur les berceaux des bébés. Mais nous ne comprenons pas tours suffisamment combien le grand air est indispensable aux petits.

Et ne croyons pas que ce soit assez de tenir la fenêtre ouverte. Il iste une sorte d'encombrement de l'espace qui fait que dans les lieux p peuplés l'air n'a plus les qualités nécessaires pour les enfants.

Aussi à Medan, le Dr Méry fait passer la plus grande partie de la urnée aux enfants de la fondation dont il a accepté la surintennce médicale, sur le pré, partout environné d'air pur.

Le mouvement active l'oxygénisation. Un enfant qui court absorbe pt fois plus d'oxygène que lorsqu'il est immobile.

L'exercice physique est donc un besoin profond des jeunes orgaismes.

LA FATIGUE n'en sera-t-elle pas la conséquence forcée ? Évidemment dépense d'activité, soit physique soit intellectuelle, sera si elle est agérée une cause d'épuisement.

Il ne faut pas croire que le mouvement repose toujours de l'effort érébral. Faire de la gymnastique avec excès, comme le recomandent parfois des éducateurs mal inspirés, ce n'est pas réparer la tigue du cerveau, c'est l'aggraver.

Comment se rendre compte de la fatigue des écoliers? un procédé e mesure serait désirable.

Les savants en ont imaginé (et on trouvera à ce sujet d'amples déails dans la revue de l'étranger, *en Belgique*).

Malheureusement beaucoup de ces procédés ne pourront jamais être autre chose que des curiosités de laboratoire. Il sera impossible de les employer dans les écoles.

Aussi les maitres en sont encore réduits à diagnostiquer la fatigue d'une manière purement empirique.

Il est à souhaiter que l'on arrive à des appréciations plus précises; car la fatigue produit de véritables empoisonnements et le surmenage amène parfois des malaises voisins des états typhoïdes.

Pour conclure le Dr Méry indique encore certains points sur lesquels les indicateurs ont le plus grand intérêt à s'informer : hygiène des sens, mesure de l'acuité visuelle et auditive, modifications dont l'organisme est le siège au moment de la puberté. Ces différentes questions seront traitées ultérieurement dans des conférences spéciales ou des exercices de laboratoire.

II

Les déformations des écoliers.

LES DÉFORMATIONS DES ÉCOLIERS tel était le sujet de la seconde conférence.

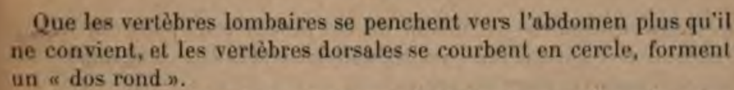
Dans le cours de cette séance le Dr Méry a fait défiler sous les yeux des spectateurs sous forme de photographies et de projections quantité d'anomalies plus ou moins disgracieuses, plus ou moins funestes à la santé générale, mais qui toutes, auraient pu être guéries si on les avait prises à temps ou prévenues par une connaissance plus exacte des lois qui devraient régir les attitudes de nos enfants à l'école.

Ce que l'on ignore trop, c'est que les déviations vertébrales qui finissent par se solidifier, pour ainsi dire, en devenant osseuses, sont, au début, d'origine musculaire.

Tandis que les articulations de nos membres sont indépendantes et peuvent se mouvoir, alors que les articulations voisines restent immobiles, les parties de la colonne vertébrale sont solidaires les unes des autres.

Lorsque quelques vertèbres se tournent, se tassent un peu trop sur les coussins fibreux qui les séparent en les reliant, les autres vertèbres pour rétablir l'ordre [car il faut que l'ensemble reste en équilibre] dévient dans la direction opposée.

Le résultat est une déformation.



Que les vertèbres lombaires se penchent vers l'abdomen plus qu'il ne convient, et les vertèbres dorsales se courbent en cercle, forment un « dos rond ».

Si les vertèbres lombaires inclinent à droite, les vertèbres dorsales inclinent vite à gauche, et *vice versa*.

Or les vertèbres sont maintenues en équilibre, par les muscles d'abord, par les fibres ensuite. Si le muscle ne remplit pas son rôle, la fibre est condamnée à un double effort : elle doit s'acquitter de sa tâche et de celle du muscle paresseux.

Pour un tissu vigoureux, la tâche imposée par la défection du muscle serait déjà pénible. Pour une fibre anémiée elle est excessive.

Le résultat est que le dos se déforme parce que les vertèbres ne sont pas maintenues suffisamment.

Une cause importante de déviation de la colonne vertébrale, c'est la fatigue musculaire.

Par conséquent pour prévenir chez l'enfant toute déviation de la colonne vertébrale il faut veiller au bon état des muscles, lui épargner tout excès de fatigue.

Cela posé, remarquons que le muscle s'épuise davantage à l'état d'immobilité et moins à l'état d'activité. Une même position trop prolongée amènera plus vite une déformation qu'un exercice exagéré.

Emmenez un enfant à la promenade. Si vous l'obligez à marcher près de vous d'une façon régulière en le tenant par la main, il se fatiguera très vite ; mais laissez-le courir à sa fantaisie, et il fera trois fois plus de chemin sans se plaindre.

La première grande fatigue attribuable à l'école est l'immobilité à laquelle l'enfant est soumis pendant de longues heures. Aussi a-t-il peine à s'y habituer : il s'agite, se trémousse, s'étale sur son banc, se vautre sur son pupitre, il prend enfin ces étonnantes poses que la discipline défend et même châtie.

Peu à peu l'élève s'accoutume à rester penché sur un bras, puis sur l'autre et il prend la fâcheuse manie de ne jamais s'asseoir d'une façon symétrique. Ou il s'assied en faisant porter tout le poids de son corps à droite ou en le faisant porter tout entier à gauche. Il croit se délasser ainsi, il se fatigue au contraire et de cette fatigue des muscles résulte bientôt une déformation.

Ce défaut est presque général chez les petites filles qui à la sollicitation de leur instinct physique ajoutent encore la tentation de pousser leurs jupes en tas à gauche ou à droite au lieu de les étendre également sous elles lorsqu'elles s'asseyent.

*
* *

A quoi faut-il attribuer cette tendance? Pendant longtemps on a rendu l'écriture responsable de toutes les déformations vertébrales chez les écoliers. Maintenant les médecins ont changé d'avis.

Bien qu'ils condamnent d'un commun accord l'écriture penchée, ils ne trouvent pas une fatigue sensiblement moins grande dans l'écriture lorsque le cahier est placé droit en face de l'élève.

En effet, selon les hygiénistes modernes, les membres inférieurs, sollicités qu'ils sont par les membres supérieurs, et n'ayant pas comme les bras l'occasion de se reposer par une multitude de petits mouvements, se fatiguent bien plus vite que les autres parties du corps.

Le point de départ et la cause principale des diverses déviations, c'est donc en définitive une mauvaise attitude des membres inférieurs.

Les partisans de l'hygiène scolaire se préoccupent de fournir à l'enfant, condamné à une immobilité presque complète (alors que la turbulence est pour lui une nécessité physique), le maximum de confort, pour réduire sa fatigue au minimum.

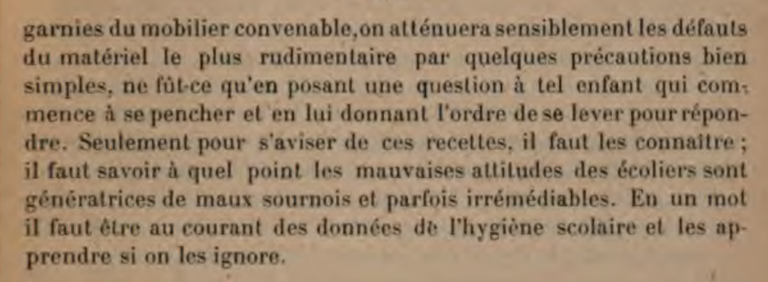
Il serait nécessaire, comme le demandent tous les esprits réfléchis, que le mobilier fût adapté à l'élève et non l'élève au mobilier. Mais puisque des raisons économiques renvoient à un avenir lointain de pareilles réformes, il faut s'appliquer à mettre tout de suite en pratique ce qui peut s'obtenir sans dépense.

Il faut simplement que le professeur veille à ce que l'enfant soit assis d'une façon symétrique. S'il est trop petit pour son banc, si ses jambes sont trop courtes pour reposer sur le sol, il faut mettre un tabouret sous ses pieds. Que le maître connaisse le danger des attitudes passives. Qu'il observe sa classe et quand il constate à la tenue générale que plusieurs de ses élèves sont réellement fatigués, c'est le moment d'intervenir.

Surtout ne perdons jamais de vue cette vérité primordiale, essentielle, fondamentale :

Les déviations de la colonne vertébrale commencent par la jambe. Par conséquent il faut surveiller principalement la position des membres inférieurs.

Voilà, n'est-il pas vrai, un précepte d'une application peu compliquée. Un professeur pénétré de cette vérité peut faire tant de bien autour de lui! En attendant que nos classes françaises soient toutes



garnies du mobilier convenable, on atténuera sensiblement les défauts du matériel le plus rudimentaire par quelques précautions bien simples, ne fût-ce qu'en posant une question à tel enfant qui commence à se pencher et en lui donnant l'ordre de se lever pour répondre. Seulement pour s'aviser de ces recettes, il faut les connaître ; il faut savoir à quel point les mauvaises attitudes des écoliers sont génératrices de maux sournois et parfois irrémédiables. En un mot il faut être au courant des données de l'hygiène scolaire et les apprendre si on les ignore.

III

L'alimentation de l'enfant.
Les cantines du XIXe arrondissement.

Dans sa troisième conférence, le professeur s'attache d'abord à combattre quelques préjugés aussi vivaces que répandus.

« Il semble, dit-il en substance, que nous commettons souvent l'erreur de donner au lait une place trop grande dans l'alimentation des enfants au-dessous de sept ans. Bien que le lait soit un aliment de première valeur, composé qu'il est d'albumine, de beurre et de lactose, il donne souvent un résultat artificiel : il engraisse, mais en anémiant. Il est donc nécessaire de le mélanger à d'autres produits : farines, purées, pâtes, œufs. »

Exposant ensuite les doctrines de M. Bouchard et ses idées personnelles sur la valeur des principaux aliments, il donne quelques conseils pratiques sur le mode d'emploi.

« On aura soin de faire entrer ces légumes et ces fruits (lentilles, épinards, salades, etc.) en grande quantité dans le régime des jeunes êtres. Comme il faut leur épargner tout ce qui est d'une mastication difficile, on aura soin de faire cuire les salades, de transformer les pommes en marmelade et de jeter la pulpe de l'orange pour n'en donner que le jus. La viande sera peu employée, tous les deux jours seulement, et elle sera préalablement hachée.

« Il est facile de prouver l'efficacité de ces principes d'alimentation en voyant les superbes résultats obtenus par les cantines scolaires, car l'hygiène s'accorde souvent avec l'économie, et ce qui vaut le mieux pour l'enfant est aussi ce qui coûte le moins cher. Comme preuve à l'appui, le conférencier donne lecture de la lettre suivante qu'on nous saura gré de reproduire entièrement.

« De toutes les cantines scolaires de Paris (qui sont nombreuses puisque le Conseil municipal vote un million par an pour leur entretien), celles du XIXe arrondissement sont parmi les mieux organisées.

« Il y a par delà les Buttes-Chaumont, dans le quartier lointain des Abattoirs, telle cantine dont le menu est fait avec tant de soin, de connaissances scientifiques, d'intelligence pratique, qu'il pourrait être adopté partout avec avantage.

« Sans jamais dépasser les 10 centimes qui lui sont allouées par portion, la directrice parvient à donner le :

Lundi. — Soupe poireaux et pommes. Rôti de mouton haché.

Mardi. — Soupe à l'oseille. Macaroni au fromage.

Mercredi. — Soupe oignons et haricots. Rôti de veau haché.

Jeudi. — Soupe poireaux et pommes. Omelettes.

Vendredi. — Soupe Julienne. Rôti mouton haché.

Samedi. — Soupe oseille et pommes de terre. Riz au lait très sucré.

Puis, pour varier un peu :

Épinards au jus. Coquilles au fromage, salade cuite, nouilles au fromage, fruits cuits.

« Et lorsque les légumes verts sont trop rares, elle ajoute des féculents, pois, maïs, orge, châtaignes.

« J'ai eu un matin la curiosité d'aller voir si la cantine scolaire comptait de nombreux habitants. Je suis arrivée à l'École, ayant eu de la peine à trouver mon chemin de par les rues désertes, un peu avant l'heure du déjeuner.

« Je trouvai la directrice à son bureau. Ma visite la surprit. Elle savait bien qu'elle faisait de son mieux, mais elle ignorait qu'en dehors du quartier on s'intéressât à ses efforts.

« Elle me renseigna : « Sur une moyenne de 330 enfants, j'ai 76 cantines dont 25 sont entièrement gratuites. J'ai annuellement 6000 francs à dépenser et par conséquent un nombre limité de rations. Je tâche toujours de diminuer le nombre des cantines gratuites après Pâques, afin d'en avoir davantage à donner en hiver, où la vie est si difficile, mais j'ai souvent grand'peine à convaincre les parents... Oh ! je vous demande pardon ! »

« Une cloche vient de sonner, et aussitôt ce sont des piaillements, des cris, un roulement sourd d'avalanche produit par la multitude des gros souliers qui frappent sur le parquet. La directrice se lève, accueille les enfants, inspecte les rangs. Quelques minutes passent, le gros du tumulte s'assourdit, s'éparpille au loin dans la rue. La directrice se retourne vers moi : « Si vous voulez venir? »

« Je la suis, nous passons devant la cuisine, dont le fourneau ronfle, dont les cuivres étincellent, et nous entrons dans l'immense salle. Une odeur subtile, encore que très caractéristique, flotte dans l'air. C'est le jour du potage aux poireaux.

« Déjà les petits sont installés devant leurs écuelles en émail bleu et blanc à demi pleines. La présence d'une étrangère les agite, les intéresse. Pour mieux me dévisager, ils tournent vers moi leurs frimousses rondes d'enfants bien repus.

« Je n'ose vous offrir de goûter à la soupe », me dit la directrice.

« J'hésite un moment... « Eh ! mais, pourquoi pas ? »

« J'accepte ; on m'apporte une écuelle. J'y trempe une cuiller. Et je ne sais si c'est la longue marche du matin dans ce quartier perdu ou l'intérêt que m'inspire l'organisation de la cantine qui m'ouvre l'appétit, mais je mangerais avec plaisir, gloutonnement presque, le contenu de l'écuelle. Elle est délicieuse cette soupe à deux sous.

« Je prends congé de la directrice et je rentre chez moi décidée à me rapprocher de la vie simple et à diminuer de moitié le budget de ma cuisinière. »

(A suivre.)

COMITÉ CENTRAL DE LA L. F. H. S.

Séance du 6 mars 1908.

La séance est ouverte à 9 heures.

Sont présents : MM. A. Mathieu, Mosny, Méry, Bonnet, Bougier, Butte, Dufestel, J. Ch. Roux, Dinet, Créhange, Louis Gourichon, Granjux, Friedel, Viel.

Excusés : MM. Siredey, Lecherbonnier, Marillier, Triboulet, Mme Kergomard, MM. Le Gendre, Bridou, X. Léon, Marillier, Triboulet, G. Loisel.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance. Adopté.

M. Mathieu annonce les lettres et ouvrages reçus :

Lettre du Dr Marcovitch, demandant que la Société d'hygiène scolaire de Belgrade soit affiliée à celle de Paris et demandant l'échange du bulletin.

Dr Masbrenier : Notions d'hygiène médicale.
Dr Toulouse : Comment former un esprit.
Bulletin d'hygiène scolaire de Belgrade.
Bulletin de la Ligue de l'enseignement.

M. Mosny donne lecture de deux lettres qu'il a reçues de M. Vaillant, député : — l'une demandant son inscription comme membre fondateur — l'autre au sujet des mesures législatives à prendre, concernant l'inspection médicale des écoles et l'hygiène scolaire.

M. Butte dépose le premier numéro de la revue « La médecine scolaire », organe de la Société des médecins inspecteurs.

M. Mathieu indique la composition du comité provisoire pour l'organisation du prochain congrès international d'hygiène scolaire, et sa répartition en sous-commissions.

M. Mathieu donne lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée par Mme Kergomard.

Le Mans, 2 mars 1908.

J'ai reçu notre convocation au Mans, et je serai à Pau le soir de notre réunion mensuelle.

Si j'y avais assisté, j'aurais appelé l'attention de mes collègues sur deux points qui me paraissent importants :

1° Sur l'habitude qui tend à se généraliser de réunir, dans chaque groupe scolaire, la cantine de l'école maternelle à celle de l'école primaire, sous la responsabilité de l'institutrice primaire, et cela au grand détriment des petits.

2° Sur la nécessité de surveiller les bouchers adjudicaires. A Paris, c'est parfois scandaleux. Une directrice d'école maternelle me disait, dernièrement, que la fourniture quotidienne est plus que médiocre, et que, parfois, il lui est impossible d'utiliser la viande qu'on lui apporte.

M. Mathieu estime que la L. H. S. a là l'occasion de prouver son utilité pratique et de remporter un succès important.

M. Dinet lit un rapport sur les cantines scolaires. Il expose leur fonctionnement à Paris, dans quelques écoles de province, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre.

Les menus des cantines scolaires sont défectueux, et les aliments offerts aux enfants ne sont pas toujours ceux qui conviendraient à leur organisme.

Réformes à souhaiter.

Discussion. — M. Butte regrette que M. Dinet n'ait pas donné des

indications plus précises, et des modèles de menus pour les Écoles maternelles.

M. Dinet lit quelques menus (Xe arrondissement).

M. Butte pense qu'il suffirait de deux repas avec viande par semaine, alors qu'on a tendance à donner de la viande tous les jours.

M. Créhange. — Dans le Ve, l'alimentation dans les cantines des écoles maternelles se compose de pâtes, de riz, lait, etc. Il ne faut donc pas appliquer à toutes les écoles ce reproche d'alimentation mal comprise.

M. Dufestel. — Dans les écoles maternelles, il y a souvent des classes enfantines, où les enfants étant plus âgés, 3 ou 4 repas avec viande, par semaine, seraient indiqués.

M. Mathieu. — Il faut alors spécifier l'âge auquel tel ou tel menu sera destiné.

M. Dufestel. — Une autre question importante est celle du matériel. Les enfants mangent dans une gamelle, avec leurs doigts. Ils n'ont pas de serviette et ne se lavent pas les mains après le repas.

M. Dinet. — Dans certains arrondissements on ne donne pas de fourchettes, par crainte des accidents et des responsabilités.

M. Mathieu. — Il est peu question dans les menus qu'on a cités, de purées, d'aliments lactés, etc. qui sont les plus indiqués pour de jeunes enfants. Il faut adapter l'alimentation à l'âge des enfants. Il faut également insister sur la cuisson, qui doit être parfaite.

M. Méry demande qu'on donne le lait avec des farines, pâtes, etc. et non pas pur, sous forme de boisson. Il faut varier aussi soigneusement les menus.

M. Mathieu recommande les potages maigres, purées au lait, pâtes, œufs.

M. Granjux trouve que certains menus dont on a rapporté des exemples, et où figurent saucisses, soupe à l'oseille, etc. ressemblent peu à ceux qu'il serait heureux de voir adopter pour les enfants. Ceux-ci mangent presque toujours trop de viande.

M. Mathieu. — Il faut composer avec le préjugé actuel concernant la nécessité absolue de la viande.

M. Dinet cite des menus d'école maternelle, où il y a de la viande tous les jours.

M. Méry pense qu'à 3 ans, on pourrait donner de la viande 2 fois par semaine, à 4 et 5 ans, 3 fois, à 6 et 7 ans, 4 fois, mais réserver à tout âge au moins 2 jours maigres par semaine.

D'ailleurs, cette restriction faite, la viande doit être considérée à

Paris comme un aliment nécessaire, surtout pour certains de ces enfants chétifs qu'on voit dans nos écoles.

M. Louis Gourichon cite quelques réformes dont il a pris l'initiative dans les écoles maternelles soumises à son inspection.

M. Méry. — Il ne faut pas oublier les lois qui régissent les rapports à observer entre les quantités d'aliments hydrocarbonés, et les albuminoïdes. Il faut, pour la composition des menus, s'inspirer de ces données théoriques.

M. Mathieu. — Il ne faut pas non plus s'exagérer l'importance de ces données théoriques.

M. Butte demande que les cantines scolaires ne soient pas, comme dans certains arrondissements, abandonnées à l'initiative des cantiniers.

M. Mathieu. — Nous devons tout d'abord indiquer les idées directrices, puis demander que l'administration tienne compte de ces principes, enfin exiger que le médecin soit appelé à conseiller et à surveiller l'organisation et le fonctionnement des cantines.

M. Granjux demande qu'on surveille attentivement la fourniture des denrées, pour éviter la fraude.

M. Dinet lit les conclusions d'un rapport de M. Butte sur les cantines scolaires, présenté au 1er congrès d'hygiène alimentaire.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

Le Secrétaire,
Louis Viel.

Séance du 3 Avril.

Présidence de M. Albert Mathieu.

Présents : MM. Mathieu, Mosny, Butte, Roux, Boulloche, Gâtineau, Krebs, Dinet, Malapert, Méry, Brocard.

Excusés : MM. Toulouse, Granjux, Marillier, Le Gendre, Frank-Puaux, Dufestel, Bougier, H. Toussaint, Friedel, Lecherbonnier, Courtois, d'Hubert, Siredey, Guinon.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture d'une lettre du Dr Siffre concernant le rôle du médecin spécialiste à l'école. En voici les passages essentiels :

« J'approuve vos travaux. Mais en réservant un point relatif au

service de santé dans les groupes scolaires, le médecin spécialiste. Les confrères médecins membres de la Ligue m'ont semblé ne pas admettre la collaboration des confrères spécialistes, et manifester la volonté d'être les seuls maîtres du service de santé.

« Sur ce point nous ne sommes pas d'accord, et les stomatologistes, comme les autres spécialistes, je pense, sont convaincus que leur rôle est aussi important que celui du médecin, dans l'inspection de l'enfant, et la direction sanitaire. Du moins c'est mon opinion personnelle.

J'ai tous les jours l'occasion de constater que la bouche, les dents, les oreilles, le nez, etc., etc., n'ont point attiré l'attention des médecins, soit de l'enseignement primaire surtout, soit de l'enseignement secondaire, et c'est par centaines que je puis signaler des enfants porteurs de lésions du larynx, du nez, des oreilles, etc., à des parents qui me les présentent pour des lésions dentaires, et qui apprennent par moi, que leur enfant a des adénoïdes ou autre chose. Il m'est donc permis de vous dire que le spécialiste n'est pas inutile, puisque à chaque instant je découvre le préjudice de n'en n'avoir point.

« Permettez-moi de vous demander sur ce point spécial, de me donner, vous mon cher collègue, et les membres du Comité, votre opinion sur cette question.

« Pensez vous que le service de santé d'un groupement scolaire doive être assuré par un docteur en médecine seul, ou qu'il doive être assuré par un docteur en médecine d'ordre général, et par des médecins spécialistes pour les yeux, oreilles, nez, bouche et dents, etc., etc. ? »

M. Butte pense que le médecin scolaire doit avoir sur toutes les questions qui intéressent spécialement les enfants, des notions suffisamment étendues. Après avoir diagnostiqué les lésions, il pourra appeler le spécialiste. Il ne faut pas transformer les écoles en polycliniques, en introduisant dans chacune d'elles tous les spécialistes.

M. Mathieu. — N'entamons point, si vous voulez bien, la discussion sur la proposition de M. Siffre. Elle sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

M. Mosny indique les projets de conférences à l'École des Hautes-Études sociales pour 1909.

M. Mathieu. — Les conférences de cette année ont toutes été d'ordre très général. Il serait utile maintenant d'entrer dans les détails.

Discussion sur les conférences en projet.

M. Mathieu annonce pour la prochaine réunion une causerie du Dr Regnier sur une nouvelle méthode pédagogique.

Séance du 6 Mai 1908.

Présidence de M. Albert Mathieu.

Sont présents à la séance : MM. Mathieu, président, Mosny, Guinon, Bougier, Butte, d'Hubert, Digard, Marillier, Boitel, Régnier, Méry, Loisel, Dufestel, Mme Cayrol.

MM. Bernès, Friedel, Philippe, de Coubertin, Le Gendre, Frank-Puaux, Toulouse, Viel, Marcheix, Granjux, Dr J.-Ch. Roux, Piéron, se sont excusés.

Après lecture du procès-verbal, qui est adopté, M. Mathieu présente M. Digard, instituteur de la ville de Paris, membre du Conseil départemental et annonce la correspondance :

Lettre de M. P. de Coubertin proposant une prochaine conférence sur « un Collège modèle ».

Lettre du vice-président de la « Nationale Universitaire » contre les accidents.

Circulaire ministérielle relative aux soins de la bouche (1).

Annonce du congrès des Anciens élèves des lycées et collèges qui doit se tenir à Perpignan les 5 et 6 juin.

Lettre de M. Georges Grévin, président du groupe parisien des « A » de province sur l'utilité de l'admission des médecins dans les Conseils d'administration des Lycées (2).

Invitation à envoyer des délégués à l'assemblée générale de la société suisse pour l'hygiène scolaire à Baden (16 mai), et de la société allemande à Darmstadt (9, 10 et 11 juin).

Instructions à l'usage des écoles maternelles (16 mars 1908).

1er numéro de « L'École rénovée ».

Les meilleures pages des écrivains pédagogiques de Rabelais au xxe siècle, de Parisot et Henry.

M. Mosny. — J'ai reçu une lettre du Dr Camescasse au sujet du travail de classe exagéré demandé à des fillettes de 13 à 15 ans.

M. Boitel. — Il s'agit de s'élever contre les cours complémen-

(1) Nous reproduisons plus bas cette circulaire, p. 201.
(2) On trouvera cette lettre plus bas, p. 206.

taires où l'on devrait compléter simplement l'instruction primaire et qui deviennent de véritables écoles primaires supérieures, où l'on fait le même travail en moitié moins de temps — d'où surmenage.

M. Mathieu. — Ce sont des abus contre lesquels il faut lutter.

M. Mosny. — Le Dr dio Molinari Rasatti m'a envoyé deux brochures : 1° Les Fonctions du médecin scolaire ; 2° Éléments d'hygiène.

M. Regnier expose les principes d'un système d'enseignement basée sur la méthode intuitive.

(Ce rapport paraîtra *in-extenso* dans le Bulletin.)

M. Mathieu. — Les enfants devraient en effet apprendre avec plaisir et dans le moins de temps possible. L'intérêt de cette éducation réside dans le temps qu'elle fait gagner, ce qui est important pour l'hygiène physique.

Avec 3 heures de travail par jour, jusqu'à 12 ans, des enfants élevés suivant la méthode du Dr Regnier, auraient pu, assure-t-il, concourir avec avantage avec les enfants élevés d'après les méthodes actuelles.

M. Méry. — La méthode intuitive est-elle possible dans une agglomération d'enfants?

M. Loisel. — Je l'ai employée pour enseigner la zoologie à l'école alsacienne, et avec de très bons résultats. Mais il faut 1° que le professeur aime son métier, 2° que les élèves soient tous au même niveau. La volonté des bons élèves est stimulée par cette méthode qui leur inspire le désir d'apprendre.

M. Méry. — Certains élèves qui ne se développent pas avec la méthode actuelle pourraient sans doute faire des progrès satisfaisants grâce à l'intérêt de la méthode intuitive.

M. Loisel. — Et d'autant plus que l'on provoque les questions des enfants aux personnes de leur entourage.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Dr Marie Cayrol.

VARIA

Une clinique scolaire de l'audition au théâtre Réjane.

Voici une innovation que nous croyons appelée à faire beaucoup de bien en matière d'hygiène du corps enseignant, c'est celle que le

mal écoutées qui ne ... p...

S'il faut en croire la statistique dressée par le Dr P.
8/10 de l'enseignement donné dans les lycées, les 9/
faites dans les écoles seraient complètement perdus pou
auxquels on les destine.

Tantôt cela tient à ce que les écoliers souffrent, sans
s'en doute, d'une insuffisance auditive. Tantôt la fau
maître lui-même qui ne sait pas parler, mettre sa
salle, proportionner son effort oral au milieu dans
trouve.

Or à ces deux séries de défauts il est en général fa
dier. Il y a des méthodes pour dépister les défauts d
plus fréquents chez l'enfant et les maîtres ont tout inté
dre quelles sont ces méthodes et comment on les appliq

N'ont-ils pas plus d'intérêt encore à apprendre comme
se servir de leur propre gosier pour en obtenir avec le m
et le plus d'effet possible, la sonorité nécessaire ? Appr
deux tiers des normaliennes, que près des quatre cir
normaliens ignorent cet art bienfaisant de la parole
augmentent le calibre de leur voix sans en augmenter
ni la force de pénétration. Pourtant, rien n'est plus si
saisir le procédé qui permet de se donner la voix pr
celle qui, comme on l'a dit, se fait écouter parce qu'elle
entendre. Plus de fatigue dans la classe, quel rêve ! Pl
fatiguant à saisir les paroles confuses du maître, plu
s'épuisant à faire vibrer les tympans rebelles de ses j
saires, je veux dire de la jeunesse assise en face de lui.

Qui ne voudra, qui ne devrait se faire enseigner les
veurs de cette pratique professionnelle ? Convaincu et
M. le Dr Pierre Bonnier a proposé aux autorités univers

au corps enseignant et les exercices ont eu lieu pendant tout le printemps dans la matinée du jeudi. Ils reprendront en novembre. Nous nous proposons de suivre avec soin ce nouvel enseignement et d'en faire connaître prochainement les particularités et les résultats.

Le Tourisme scolaire.

Le 28 mai dernier, deux trains spéciaux étaient pris d'assaut à la Gare de Lyon par une pittoresque foule de lycéens et d'écoliers. Quelques heures plus tard on débarquait au pied du plateau d'Alise-Sainte-Reine, où se trouvaient déjà réunis d'autres collégiens venus de Bourgogne, de Champagne, des quatre points cardinaux.

Aussitôt on escaladait les pentes de la tragique citadelle où César écrasa la résistance des Gaules. Le temps était beau, l'horizon radieux, tout se passa à merveille. Promenade, visite des fouilles, conférence historique, dîner sous une tente pavoisée, toasts, brèves allocutions toutes vibrantes d'enthousiasme, dislocation de l'Assemblée, retour à Paris, tel fut le programme de cette belle fête de la jeunesse, dont la réussite parfaite récompensait d'une façon brillante les efforts des bons Français qui l'avaient organisée.

Profitons du retentissement qu'eut dans le monde des écoles l'excursion d'Alise-Sainte-Reine pour dire quelques mots du Comité de tourisme scolaire qui en avait pris l'initiative. Aussi bien cette association n'a-t-elle pas le même but, le même idéal que notre Ligue ? Puisque nous servons la même cause, ne craignons pas de nous donner un mutuel appui.

Le Comité de tourisme scolaire est une section du Touring Club de France. Qui ne connaît cette puissante société ? Qui ne rend hommage aux services qu'elle a déjà rendus à cette branche importante de l'hygiène scolaire : l'éducation et l'entraînement physiques ? Depuis plusieurs années, par exemple, le Touring-Club demande aux proviseurs et aux directeurs des principales écoles de Paris de désigner parmi les élèves qui achèvent leurs études dans l'établissement un bon cycliste désireux de faire, aux frais de la Société, une excursion de deux semaines en France ou à l'étranger. C'est M. Etevenon, surveillant général à l'école J.-B. Say, qui est chargé de grouper les voyageurs, de les présenter les uns aux autres et de les accompagner discrètement, amicalement, fourrier expert de cette escouade aux rapides allures. C'est aussi M. Etevenon, sans doute, auquel il faut joindre M. Henri Boland, l'infatigable géographe, à

qui revient le mérite et l'honneur d'avoir mis sur pied l'œuvre dont nous nous occupons.

Si nous en jugeons par les bulletins mensuels du Touring-Club de France, c'est au début de 1907 qu'on commença à parler de constituer un Comité de tourisme scolaire. — L'idée maitresse de l'œuvre est la suivante : éducation de la volonté et pratique de la liberté par l'exercice de la responsabilité. Le moyen, la méthode : remplacer les promenades soumises à la discipline familiale ou scolaire par des excursions organisées librement par les écoliers sous la direction et la responsabilité d'un d'entre eux, choisi par eux et agréé par l'administration.

Le manifeste, publié dans le numéro de mai 1907 par M. Léon Etevenon pour faire connaitre le projet, expliquait le mécanisme de l'institution et concluait ainsi avec optimisme.

« Bien rares seront les défaillances, s'il s'en produit, parmi ces jeunes gens qui n'auront pas craint de se donner un chef, d'annoncer le but de leur promenade, de se placer sous ce contrôle qui a tant de poids sur la jeunesse, le contrôle de l'opinion publique. »

Ce fut sans doute l'avis des chefs de l'enseignement public, car dès le mois de juin, le 27, le comité de tourisme scolaire tient sa séance de fondation. Il est constitué et nous relevons parmi ses membres les noms de MM. Max-Vincent président, Jules Gautier, Elie Rabier, Amédée Gasquet, André Hallays, Henri Boland.

Ce comité se mettait aussitôt à l'ouvrage, et dès le 10 juillet était rédigée une circulaire aux proviseurs principaux et directeurs d'établissements d'instruction publique, leur faisant connaitre son existence et ses projets.

Immédiatement le proviseur du lycée Michelet donnait son adhésion et promettait son appui ; Michelet toujours prêt au bon combat ! Il était suivi avec empressement par les lycées de Nevers, Evreux, Rodez, par l'école des Roches, puis par d'autres lycées, d'autres collèges ; la contagion de l'exemple se propageait avec rapidité. Après une conférence faite le 8 décembre, par M. Henri Boland, en Sorbonne devant les élèves des lycées Buffon, Charlemagne, Henri IV, Lakanal, Louis-le-Grand, Michelet et Saint-Louis on pouvait dire de Paris : « Ville gagnée ! » Quant à la province, elle était déjà en marche.

L'excursion d'Alise-Sainte-Reine avait pour but de fêter avec une solennité joyeuse le succès de l'entreprise. Elle a, répétons-le, admirablement réussi et son succès ne manquera pas d'entrainer l'adhésion d'un certain nombre d'hésitants. A cette heure, le nombre

oupes de tourisme scolaire organisés en France est de qui réunissent près de 1 200 adhérents. C'est un début fort ageant.

e l'œuvre se développer sans fâcheuses surprises. Ce sont nouvelles et tout le monde n'est pas convaincu que les éco- e France sont capables de se conduire eux-mêmes, de se iller en cours de route et surtout de répondre par la loyauté ntrôle de soi-même à la confiance de leurs parents et de aîtres. Si le Touring-Club et son comité de tourisme scolaire ent à acclimater chez nous les excursions libres de lycéens, rvice ils auront rendu à la jeunesse d'abord, puis aux familles France !

L. B.

A Michelet.

cée Michelet a été installé un service de désinfection des Dans une salle contiguë à la bibliothèque, le proviseur, let, a fait mettre une étuve spéciale dans laquelle sont sou- action des vapeurs de formol : 1° tous les livres appartenant ves atteints de maladies contagieuses ; 2° pendant les grandes s, tous les livres prêtés aux élèves durant le cours de l'année

apprenons de plus qu'un service nouveau sera organisé dès ée pour les soins de la bouche.

en quoi il consistera :

ivoi d'un circulaire explicite à toutes les familles pour appe- attention sur l'importance de l'hygiène dentaire et sur les ux services installés au lycée ;

site de toutes les bouches pour les élèves internes et externes, a rentrée et à Pâques. Établissement par le dentiste inspec- deux séries de fiches, la première destinée à rester à l'infir- la seconde à être envoyée aux familles avec indication pré- opérations à faire et fixation du prix demandé pour chacune Ces dernières fiches seraient renvoyées au lycée soit avec donné au dentiste *traitant* de faire les opérations aux condi- cceptées, soit avec notification des opérations effectuées par ste particulier de la famille.

a donc aisé de se rendre compte en un instant pour chaque le l'état de sa bouche, du travail à faire et du travail fait.

En plus du brossage des dents et du rinçage de la bouche le matin, facilité sera donnée aux élèves de faire la même opération le soir au lavabo après le dîner.

Des bouilleurs à gaz seront établis dans les lavabos, pour éviter les inconvénients de l'eau trop froide surtout pendant la saison d'hiver.

Le Congrès international d'éducation morale.

Du 25 au 29 septembre prochain, doit se tenir à Londres un congrès international d'éducation morale, le premier de la série. Il est placé sous le patronage de M. Reginald Mackenna, ministre de l'Instruction publique en Angleterre, et de M. Gaston Doumergue. Parmi les vice-présidents : MM. Buisson, d'Estournelles de Constant, L. Liard.

Les secrétaires pour la France sont MM. Gustave Belot et Alfred Moulet, de Lyon (1).

Le but de ce congrès, nous dit la note d'invitation, est strictement pratique. Il s'agit d'améliorer l'éducation morale donnée dans les écoles.

Il se bornera à l'étude de quelques questions choisies.

On laissera de côté ce qui concerne l'éducation dans la famille, l'éducation de soi-même, l'éducation religieuse et philosophique. Mais on discutera les questions d'organisation scolaire, les méthodes propres à former les maîtres et les élèves, la discipline, l'instruction morale directe et indirecte, les rapports de l'éducation morale avec l'éducation religieuse, intellectuelle, esthétique et physique.

Pour coordonner les efforts des éducateurs dans le monde entier, on se propose de discuter la question à un *journal international d'éducation morale* et l'on mettra à l'étude la fondation d'un *bureau international d'éducation morale*.

Un questionnaire a été distribué. Il contient 24 questions qui sont groupées en cinq titres. Nous y relevons les questions suivantes qui intéressent particulièrement l'hygiène scolaire.

I. — *Coopération de la famille et des maîtres.*

1. *a*) Que fait-on ? *b*) Que devrait-on faire dans les établissements avec lesquels vous êtes en rapports pour obtenir une coopération effective entre la famille et l'école, le lycée ?

(1) M. G. Belot, 137, rue du Ranelagh, Paris; M. Alfred Moulet, 7, rue de Roussy, Lyon.

3. Quels sont à votre avis les avantages respectifs, à cet égard, de l'internat et de l'externat ?

II. — *Discipline.*

5. Dans quelle mesure pensez-vous qu'il faille recourir aux châtiments corporels et quels en sont, suivant vous, les effets moraux ?

6. Quels sont, à votre avis, les effets que peut avoir sur la discipline et les bonnes habitudes morales l'emploi de bonnes méthodes d'enseignement, une soigneuse préparation des maîtres, le petit nombre des élèves dans chaque classe, l'absence de surmenage chez les maîtres et les élèves, une décoration artistique de l'école, enfin l'organisation de l'école dans son ensemble ?

III. — *L'instruction morale, directe et indirecte.*

8. Quelle méthode pratique-t-on à cet égard dans les établissements que vous connaissez, une instruction morale distincte ou une instruction morale indirecte ?

11. Dans les établissements que vous connaissez : *a*) l'éducation morale est-elle l'objet d'une attention particulière, s'y applique-t-on expressément ? — *b*) Y fait-on des leçons spéciales sur l'hygiène, la tempérance, la pureté, la bonté envers les animaux ? — *c*) Y fait-on un effort systématique pour utiliser en vue de l'éducation morale telle ou telle des matières des programmes.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE ET LE COLLÈGE (1)

M. Ferdinand Gache appartient à cette catégorie d'hommes généreux que préoccupe le scepticisme de notre époque. Il approuve avec chaleur l'introduction de l'enseignement moral dans le progra[illegible] des collèges et des écoles. Mais tout en observant la réserv[illegible] convient à un professeur en exercice, il ne peut s'empêch[illegible] signaler l'insuffisance des méthodes employées. « Grande nouv[illegible] dit-il en s'appuyant sur le témoignage de M. Pécaut, que cet [illegible]

(1) Par M. *Ferdinand Gache*, professeur de Première a[illegible]

gnement simple, raisonnable et pratique du souverain bien !... C'est un autre air, un autre horizon dans le collège. C'est une orientation moderne en vue des besoins du pays. » Et il ajoute avec mélancolie : « Oui, je suis convaincu que cette timide innovation entraînera tôt ou tard un remaniement profond de l'enseignement secondaire et une transformation de la maison d'éducation. Je suis convaincu que rien, local, administration, corps enseignant, idéal, rien absolument après une telle innovation, ne peut rester ce qu'il était auparavant, et que, en fait, le plan d'études de 1902 se trouve avoir amorcé une véritable révolution. »

M. Gache ne s'arrête pas aux prescriptions traditionnelles ; il sait qu'en tout ordre d'idées, ne pas avancer, c'est reculer et que le respect outré des rites et des textes anciens a flétri la mentalité chinoise. Parmi les initiatives qu'il recommande, il en est une qui nous est chère et que nous défendrons avec lui parce qu'elle met en pleine lumière la dépendance étroite de l'hygiène physique et morale. Nous voulons parler de l'éducation sexuelle.

Le seul fait que l'humanité comprend deux sexes, dont la tâche est indivisible et différente, ce fait élémentaire présente une importance si évidente qu'on ne saurait être trop attentif à l'étudier. Ne dites pas que c'est l'affaire des seuls adultes et que les collégiens n'ont pas à mettre leur nez dans le domaine des relations intersexuelles. Les parfums érotiques flottent jour et nuit autour de la demeure des hommes, et les émotions qu'ils produisent sont d'autant plus troublantes pour les adolescents que leur signification reste plus vague et moins comprise. Demi-nu ou voilé, le malin Cupidon se montre à tout instant dans la littérature scolaire, et ce n'est guère que dans les vaudevilles qu'on voit les maîtresses de pension effacer des anthologies le mot *amour* pour y substituer décemment la rime *tambour*. A chaque page des chefs-d'œuvre consacrés, de l'histoire politique et des sciences naturelles, l'amour apparaît sous une nouvelle forme ; et plus précoces à cet égard que les garçons, les filles devinent de très bonne heure que si le nez de Cléopâtre avait été plus long, la face du monde en eût été changée.

Par suite d'une fausse conception de la morale, cette initiation aux œuvres de l'amour reste confuse, et marche au petit bonheur, sans orientation définie et sans programme qu'on ose avouer. On instruit les enfants à se tenir décemment, c'est-à-dire à dissimuler leurs organes sexuels et les régions circonvoisines. On commence même à leur apprendre tant bien que mal que l'usage trop répandu des boissons excitantes est une cause insidieuse d'imprudences et de

dangers passionnels. Mais ce ne sont là que des indications négatives et qui n'offrent aucune cohésion. Dans les internats bien tenus, on accoutume les pensionnaires à se laver chaque matin, non seulement la face, les mains, les pieds et les aisselles, mais encore le siège et les parties génitales. On insiste sur ce dernier point auprès des filles quand vient l'âge de la puberté. Aux garçons, on n'explique rien. On semble ignorer que la circoncision n'a pas été pratiquée sans motif, et que si nous avons de bonnes raisons pour y renoncer, notre abstention n'est légitime qu'à la condition d'être compensée par les soins de propreté qui épargnent aux jeunes gens certaines irritations malencontreuses. La pédagogie recule devant ces prescriptions utilitaires. Elle vit encore sur l'antithèse traditionnelle qui oppose la chair à l'esprit et qui exagère la subordination physiologique des facultés au point de fonder l'éducation morale sur le mépris de la guenille corporelle. Tout ce qui concerne l'appareil sexuel fait partie des choses honteuses; et l'on n'a pas encore compris que, si l'on rougit d'en parler, c'est parce que l'on patauge aux premiers mots, comme il arrive toutes les fois qu'on aborde un problème dont les données sont très complexes et qu'on n'a pas examiné avec méthode. Mais le silence, dans le cas présent, n'est-il pas plus honteux qu'une tentative d'explication, puisqu'il démontre qu'on ne sait rien dire de bon à propos d'un objet dont l'importance et l'intérêt ne peuvent être niés ?

Avec le tact et la délicatesse de sentiment qui chez les femmes remplacent notre rigidité géométrique, et qui les font sourire de notre maladresse, bien des mères savent mettre leurs filles au courant des choses de l'amour et les guider à travers les difficultés de la vie sexuelle. Les plus timides se bornent à des conseils dont le caractère est plutôt restrictif; mais sans heurter la pudeur des enfants, elles savent, mieux que nous, les mettre en garde contre les impulsions irréfléchies que provoquent les liqueurs et les festins, l'admiration maladroite des jeunes gens, les compliments jaloux des femmes, ou la brutale poursuite des hommes. Les plus sages ne se contentent pas de ces prescriptions négatives; elles apprennent à leurs filles adolescentes les développements réguliers de l'amour, et que si l'on doit tout craindre de ses surprises, on peut beaucoup attendre de son évolution graduée, à la condition d'observer la mesure qu'exige l'alternance progressive de ses pudiques réserves et de ses généreux attendrissements.

Mais il faut bien le reconnaître, si la finesse de quelques mères intelligentes est pour les filles un précieux conducteur, bien peu de

garçons reçoivent de leurs pères ou de leurs professeurs l'enseignement préventif qui leur épargnerait la plupart des misères de l'expérience. Combien d'entre eux ne reconnaîtront le prix de la floraison sexuelle que lorsqu'il sera trop tard pour en espérer de beaux fruits. Dès que l'amour cesse d'être à leurs yeux un mystère, il apparaît sous la forme ambiguë des vieux symboles manichéens. Le caractère passager de l'acte génital et l'immanence de l'amour platonique leur sont donnés sous la forme d'une antithèse dont les deux termes ne peuvent ni s'accorder ni se disjoindre. Entre les confidences des camarades et les romans tels que celui où Lamartine, marqué sous le nom de Raphaël, raconte en « galimatias double » (1) sa passade avec Mme Charles, toute une gamme de sentiments existe, qu'ils aperçoivent confusément, mais dont les inégales tonalités seraient mieux saisies si chacune leur était présentée à son échelon. Mais qu'elle soit brutale ou mystique, la littérature passionnelle n'est occupée qu'à grossir les termes extrêmes. Sa pédanterie nous montre d'un côté les pièges de l'animalité fangeuse, de l'autre le pur ascétisme et la décevante envolée vers les régions supercélestes. Il est temps que l'on apprenne au collégien que ces grossissements procèdent d'un même dédain des lois physiologiques, et que l'on ne peut dissocier les fonctions de l'axe nerveux, même au profit des plus élevées, sans briser les rapports de dépendance et de subordination d'où procède la santé matérielle et morale.

Il est vrai que la vie bien ordonnée exige des sacrifices temporaires ; mais c'est en apprenant le caractère bienfaisant de ces sacrifices qu'on s'habitue à les accepter volontiers. Entre les jouissances immédiates et les satisfactions durables de l'amour, il existe une relation naturelle. Pour instruire les jeunes gens à s'en ménager les profits, il suffit de leur montrer comment évoluent normalement les rapports généraux des sexes et quels bénéfices nous en obtenons à toutes les époques de la vie. Car il faut le proclamer nettement, puisqu'on l'oublie, quels que soient les attraits de l'union génitale, cet acte n'est pas tout dans les avantages que nous offre la société des personnes qui appartiennent à un sexe différent du nôtre. Mais pour voir les choses comme elles sont, il faut laisser de côté les descriptions mal pondérées que nous offre la littérature spéciale et faire appel à des observations moins exclusives.

La dépendance normale des facultés ne nous permet pas de sépa-

(1) Le mot est de Sainte-Beuve : *Causerie du lundi*, tome Ier, page 76, Garnier frères, 4e édition. Paris 1850.

rer l'acte générateur des autres manifestations de l'amour ; mais n'est-il pas bien des heures dans la vie où le rôle des organes génitaux demeure nettement subordonné à des fonctions plus hautes sans que l'influence réciproque des sexes ait cessé de se manifester d'une façon aussi agréable qu'elle est utile. Rien ne démontre mieux la valeur de cette influence permanente que les désarrois qui se produisent lorsqu'elle est complètement annihilée. Les groupes sociaux qui sont exclusivement formés d'hommes ou de femmes souffrent de vices qui leur sont propres et qui nous choqueraient davantage si l'habitude ne nous rendait quasi-aveugles en face des faits les plus vulgaires. Une même tendance aux gestes et aux progrès grossiers s'observe dans les cercles d'hommes, les collèges de garçons, les corps de garde et les casernes, tendance absurde et régressive au premier chef qui avilit les esprits et les cœurs. Plus l'isolement d'un sexe est prolongé, plus le mal s'accentue et s'aggrave. On connait la mièvrerie puérile qui règne dans les cloitres de femmes et dans les internats de jeunes filles. Toutes les pratiques y deviennent routinières et minutieuses ; toutes les croyances y prennent l'allure automatique et formaliste. La séparation arbitraire des sexes amène la dissociation des facultés, surtout des plus élevées, des facultés dont le rôle est proprement social, et d'où relève au premier chef le progrès synthétique des mœurs. Dans les sociétés orientales, la claustration des femmes et leur exclusion de la vie publique est une cause permanente d'avilissement.

Ce n'est pas seulement pour engendrer l'enfant que le concours des sexes est nécessaire, c'est pour l'éducation de tous les âges et pour le progrès continu de la race entière. Deux conditions sont nécessaires pour activer le développement de la sympathie : la différence des êtres, qui majore les profits de l'entr'aide, et la modération des différences qui facilite l'adaptation des deux sujets. Ces deux conditions principales se trouvent réunies dans l'amour, mieux que dans l'amitié, parce que dans le premier cas elles se peuvent appliquer à toutes les œuvres de la vie. Elles se réalisent très nettement dans l'acte génital, puisque cet acte exige la différenciation formelle des organes mis en jeu et la pareille bonne volonté qui produit leur coaptation parfaite. Mais si l'on considère en son entier l'évolution de la sympathie intersexuelle, on reconnait que le geste de l'accouplement n'en marque ni le degré élémentaire, ni l'apogée. L'appétit génital n'existe pas chez les enfants, ce qui ne les empêche pas d'admirer tour à tour, et pour des motifs différents, la douceur de leur mère et la puissante activité de leur père. Et sur le déclin de la vie,

il faut plaindre les hommes qui prétendent n'avoir rien gagné dans leur commerce avec les femmes, aussi bien que les femmes qui disent n'avoir jamais trouvé qu'égoïsme et brutalité auprès des hommes.

Inséparables de la fonction génératrice, les réactions intersexuelles comprennent un territoire plus étendu dont la pédagogie doit exposer toutes les parties à leur place et à leur mesure. Quelle est la femme qui n'agisse pas sur ses garçons par des moyens qui diffèrent de l'action du père, tout en concourant au même but ? Quel est le père qui ne cherche pas à donner plus de virilité à la mignardise de ses filles ? Rien ne remplace l'influence mutuelle que la nature attribue aux deux sexes dans l'équilibre des facultés. Chacun sait que les fils de veuve, lorsqu'ils demeurent trop longtemps empêtrés dans les jupons de leurs mères, conservent de leur éducation restreinte une poltronnerie indélébile. Les exemples de filles uniquement élevées par leurs pères sont moins communs, mais ils marquent très nettement le défaut inverse. Et par contre, il faut le répéter, lorsque les sujets du même sexe s'obstinent à vivre séparément, ils transforment en défauts les qualités relatives qui leur sont propres : l'audace du mâle prend une allure cynique ; la finesse des femmes devient ruse et descend facilement jusqu'au mensonge.

Comme toutes les parties de la pédagogie, c'est de la synthèse biologique, c'est-à-dire de la psychologie individuelle, familiale et sociale, que la question des relations intersexuelles tient sa lumière. Réduire l'amour à la satisfaction que procure l'acte génital, c'est dissocier la hiérarchie des facultés humaines au profit d'une fonction dont l'importance ne peut être méconnue, mais dont le rôle est temporaire. Ce n'est pas seulement l'inévitable attrait de la volupté, ni même la genèse de l'enfant qui prouvent la dépendance des sexes, c'est encore l'influence qu'exercent les rapports journaliers de l'homme et de la femme sur l'éducation de la conscience. La physiologie générale nous enseigne que la prédominance alternative des aptitudes mâle et femelle est une condition normale de la vie et que cette alternance profite à l'amélioration de l'individu en même temps qu'au progrès de la race entière. Ici comme aux autres degrés de l'évolution sensitivo-motrice, nous retrouvons le rythme oscillatoire qui relie entre elles toutes les fonctions de la société.

D'une façon approximative, on peut dire que la sensibilité patiente prédomine chez la femme, et chez l'homme l'activité aventureuse. Mais cette opposition verbale n'exprime les faits que d'une façon bien incomplète ; car le sentiment et l'action représentent deux fonctions inséparables aussi bien pour le physiologiste qui étudie le méca-

nisme nerveux que pour le psychologue et le moraliste. Dans la plupart des cas où l'initiative est nécessaire, l'action de la femme paraît subordonnée à celle de l'homme ; mais quand le mâle a dépensé toute l'énergie dont il dispose, l'influence discrète et contenue de la femme prend sa revanche. Le temps est l'auxiliaire des femmes, bien que leur action soit bornée dans l'espace, c'est aux hommes qu'appartient la découverte hardie qui élargit dans l'étendue le domaine du savoir et du pouvoir ; mais leurs compagnes possèdent à un plus haut degré l'esprit de conservation qui permet de tirer parti des biens acquis. L'erreur est de séparer les deux aspects d'un développement que la nature a fait indivisible, ou d'attribuer à l'un des sexes la faculté d'innovation qui exige leur mutuel concours. Tout poète a besoin d'une Muse qui le soutienne et qui l'inspire. La passion qu'apportent les féministes à défendre leur thèse égalitaire suppose l'indépendance absolue des personnes. Notre méthode conduit à une solution différente. Nous croyons utile qu'à tout âge la femme aussi bien que l'homme vienne se retremper fréquemment dans l'atmosphère supérieure où s'harmonise l'influence des deux sexes. C'est à ce prix que la délicatesse des femmes produit ses plus belles fleurs et que la puissance virile donne tous ses fruits. Tant que nos internats ne ressembleront pas à des familles, on verra l'esprit des jeunes gens flotter entre les deux aberrations du mysticisme vague et du sensualisme agressif, au grand dommage de leur moralité, de leur intelligence et de leur santé.

Dans son récent traité *de l'Éducation des sentiments*, le Pr Félix Thomas n'a pu éviter un problème qui commence à éveiller l'attention des pédagogues : « L'amour, dit-il, que les romanciers et les poètes ont chanté avec tant de prédilection, n'a été, contrairement à l'amitié, que fort peu étudié par les philosophes et les éducateurs. Ceux-ci semblent l'écarter, comme échappant à leur action et comme inconnu des enfants ; quant à ceux-là, lorsqu'ils en parlent, le plus souvent ils le dénaturent. — Platon, Schopenhauer et Pascal, suivant M. Janet, sont les seuls qui aient fait de ce sentiment une étude vraiment philosophique. Or, pour Platon, l'amour serait une sorte de délire qui s'éveille en nous lorsque l'âme croit trouver dans un objet l'image de la beauté qu'elle a contemplée dans une vie antérieure... Pour Schopenhauer, l'amour n'est qu'un instinct, dont l'unique but est d'assurer la conservation de l'espèce... Beaucoup plus exacte est l'analyse de Pascal : L'amour proprement dit lui apparaît comme distinct à la fois, et de l'amour mystique et de l'amour sensuel. C'est un sentiment électif qui a pour objet la beauté que

nous cherchons en autrui et qui, par conséquent, est inséparable de la raison... De là son extrême complexité *puisqu'il intéresse toutes les facultés de notre être* ; de là, également, la force avec laquelle il agit sur nous, et les déviations fréquentes qu'il subit (1). »

En nous rappelant que l'amour « intéresse toutes les facultés de notre être », Pascal nous semble plus près de la synthèse idéale que Platon ou Schopenhauer, et nous redirons après lui : Oui, l'amour à divers degrés, suivant les âges et les influences de chaque heure, met en jeu toutes les fonctions de notre axe nerveux et toutes les propriétés de notre organisme. C'est à cette localisation universelle qu'il doit la permanence et la grandeur de son pouvoir. Négliger d'instruire les jeunes gens à ce sujet, c'est les exposer sans défense à tous les périls de la vie.

M. Thomas reconnaît avec nous que l'initiation aux mystères de l'amour « doit préoccuper tous les hommes dont la mission est de veiller sur les enfants » ; mais il croit que la bonne méthode se réduit à reculer cette initiative « le plus tard possible », et il conclut : « Le plus sage est encore d'écarter l'attention de nos enfants des sujets qui ne sont pas de leur âge ; et quand on est dans la nécessité de leur en parler, de le faire avec *simplicité et franchise*. » Le chapitre se termine à l'écourté sur ces deux mots qui traduisent une pensée fort juste, mais dont le contenu voudrait être développé. Car c'est surtout en cette matière que la mesure est difficile à observer ; et faute d'une méthode explicite, il n'est personne qui ne se trouve plus d'une fois dans l'embarras. Les enfants vont chercher auprès d'un camarade, qui se dit savant, les renseignements que leur refuse un précepteur mal préparé ; et les romanciers de tout ordre ne se font pas faute de leur offrir un enseignement qui prétend s'adapter à leurs besoins. Qu'ils s'intitulent idéalistes ou réalistes, ces précepteurs irresponsables se conforment presque tous au même système : mettre certaines fonctions de l'amour en pleine lumière, en exalter les manifestations jusqu'à l'outrance, et peindre les désarrois de la passion sans souci de ramener chaque phénomène à son échelle physiologique. Nous ne prétendons pas que la peinture des déviations passionnelles ne puisse devenir profitable, mais à cette condition que les peintres ne nous exposent ces accidents névropathiques qu'en vue de nous faire mieux comprendre les procédés bienfaisants de la santé.

L'espace qui nous est accordé ne nous permet pas de pousser plus

(1) Félix Thomas. *L'éducation des Sentiments*, pages 166-167.

avant une étude qui exigerait de longs développements. Mais des réflexions qui précèdent, nous croyons pouvoir tirer cette conclusion préliminaire. La coéducation des sexes est dans le vœu de la nature ; et comme la théorie doit constamment éclairer la pratique, l'histoire des fonctions et des rapports sexuels doit être enseignée conformément au principe de solidarité qui régit l'organisation et le développement de toutes les formes de la vie.

Dr Bridou.

CIRCULAIRES MINISTÉRIELLES

SUR L'HYGIÈNE DE LA BOUCHE

I. Enseignement primaire.

L'hygiène de la bouche chez les écoliers a fait, au Congrès international d'hygiène scolaire qui a tenu ses assises à Londres au mois d'août 1907, l'objet d'importantes communications qui ont établi que cette partie de l'hygiène scolaire est de plus en plus, à l'étranger, l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics.

En France, des mesures locales ont pu, parfois, être prises pour faire donner aux élèves de l'enseignement primaire les soins que réclame une bonne hygiène de la bouche. Mais aucune décision d'ordre général n'est, jusqu'à présent, intervenue. Cependant, si l'on consulte les documents les plus récents sur la matière, l'on constate que, par suite sans doute d'une alimentation insuffisante ou nuisible, un petit nombre d'élèves des divers pays, 5 pour 100 à peine, a une denture absolument saine, que la proportion des dents malades s'élève parfois jusqu'à 36 pour 100 de la denture et qu'elle ne s'abaisse nulle part au-dessous de 14 pour 100, de telle sorte que l'on a pu écrire que, « de toutes les maladies populaires, la carie dentaire est la plus répandue ».

Les médecins combattent avec juste raison le préjugé populaire qui veut que le mal de dents, si douloureux qu'il puisse être, soit un malaise passager. Ils estiment que la carie dentaire est une maladie qui peut en déterminer d'autres beaucoup plus graves. A leur avis, l'enfant qui a la bouche pleine de dents gâtées et douloureuses ne saurait devenir fort, robuste et sain. Leur opinion, à cet égard, peut être ainsi résumée :

Sans parler de la fétidité de l'haleine, des maux de tête, des troubles locaux, fluxions, abcès, douleurs souvent intolérables qui proviennent du mauvais état des dents, nombre d'affections de l'estomac et de l'intestin sont provoquées ou aggravées par l'irritation des muqueuses consécutive à l'ingestion d'aliments insuffisamment soumis à l'action de la mastication et de la salive.

S'il est vrai qu'une simple irrégularité dans la disposition des dents peut déterminer des conséquences telles que la rupture de l'équilibre articulaire des dents, un développement anormal des mâchoires et de la face, des troubles de la phonation et de la respiration, à plus forte raison doit-on s'attendre à ce que les dents malades deviennent un milieu de culture éminemment favorable aux plus redoutables microbes qui, par l'air, pénètrent jusque dans les poumons, avec la salive dans l'estomac, et, par la voie lymphatique, s'insinuent dans l'organisme, comme le prouve le gonflement des ganglions du cou chez presque tous les enfants ayant des dents cariées. Toujours dangereuses, ces complications le sont particulièrement chez l'enfant ou chez l'adolescent, parce que leur organisme en voie de formation, partant plus délicat, offre moins de résistance aux maladies infectieuses.

Les soins dentaires doivent être donnés dès le bas âge, au cours de la période pendant laquelle les dents, en voie de formation ou légèrement atteintes, peuvent être l'objet d'un traitement efficace. On peut poser en principe que toute dent malade qui n'a pas été soignée à temps, pendant l'enfance ou l'adolescence, est une dent perdue.

L'importance de l'hygiène dentaire est donc incontestable.

J'ai, en conséquence, décidé que, dans les écoles normales, des mesures seront prises pour que les soins de la bouche soient désormais l'objet d'une surveillance rigoureuse de la part des chefs de ces établissements. Ces mesures sont exposées dans le document annexé à la présente circulaire. Je vous prie de vouloir bien assurer leur exécution.

Gaston Doumergue.

ANNEXE

A. Organisation de deux services distincts d'inspection et de traitement dentaires.

Les services d'inspection et de traitement dentaires doivent, dans les écoles normales, constituer deux services tout à fait distincts. La

dépense du service d'inspection seul sera prélevée sur les crédits du budget des écoles normales.

Ce service sera confié à un chirurgien dentiste diplômé d'une école dentaire, désigné par l'Administration sur la proposition du chef de l'établissement. Les dents de tous les élèves seront examinées par ce spécialiste deux fois par an et le résultat de l'examen sera consigné sur une fiche spéciale conforme au modèle ci-joint. Ces fiches seront conservées par les soins du chef de l'établissement. Elles permettront au service d'inspection dentaire de contrôler les soins qui auront pu être donnés à chaque élève, en dehors de l'établissement, conformément aux indications de sa fiche particulière.

Ce service, qui rendra les plus grands services, peut être organisé à peu de frais : il suffit que le dentiste qui en sera chargé ait à sa disposition les fiches dentaires, un siège, une table pour y déposer ses instruments, de l'ouate hydrophile, un verre et de l'eau bouillie. Quelques séances suffiront à sa tâche, car il ne lui faudra pas plus d'une heure pour examiner une vingtaine d'enfants et établir la fiche dentaire de chacun d'eux.

En ce qui concerne le service de traitement dentaire, il ne peut être question de l'organiser à l'intérieur de nos internats primaires, car, d'une part, les frais d'intallation seraient relativement considérables ; d'autre part, il s'agit ici d'une dépense qui incombe aux familles au même titre que les frais de maladie. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'il existe des cliniques ou dispensaires gratuits dans toutes les villes, telles que Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Nancy, où sont installées des écoles dentaires. Il sera facile aux chefs des établissements situés dans ces villes ou dans leur voisinage immédiat d'assurer dans les conditions les plus favorables à leurs élèves les soins de praticiens des dispensaires.

Partout ailleurs, à défaut d'un dentiste désigné par les parents, le service de traitement dentaire, organisé en dehors de l'école sera confié à un dentiste diplômé d'une école dentaire, désigné par l'Administration sur la proposition du chef de l'établissement, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que le chef de service de l'inspection dentaire. Mais il est entendu que les services d'inspection et de traitement resteront distincts et qu'en aucun cas ils ne seront réunis dans les mêmes mains, le premier étant appelé à contrôler le second.

Les honoraires du dentiste traitant seront réglés, pour chaque opération, d'après un tarif conventionnel, nécessairement variable

suivant les localités, qui sera, préalablement à tout traitement, soumis à l'agrément des familles intéressées.

Une fiche dentaire en blanc, du modèle adopté, spéciale à chaque élève soigné, sera remise au dentiste chargé du service de traitement, lequel y inscrira avec précision, conformément aux indications imprimées sur la fiche, les renseignements concernant les dents traitées et la nature des opérations. Cette fiche dûment remplie, sera retournée à l'école, où elle sera contrôlée par le dentiste inspecteur au moyen de la fiche établie par lui-même.

B. Soins à donner à la bouche.

En ce qui concerne les soins à donner à la bouche, les dents doivent être très attentivement nettoyées sinon après chaque repas — ce qui serait l'idéal — du moins deux fois par jour, le matin après le lever et surtout le soir après le souper. Il est à remarquer que les légumes et, d'une manière générale, les aliments renfermant de l'amidon ou du sucre, tels que le pain, la pomme de terre, le riz, les matières sucrées, en particulier celles qui adhèrent aux dents, sont bien plus nuisibles que la viande, non seulement parce que ces aliments se divisent en particules très fines qui s'insinuent dans les interstices ou dans les cavités dentaires, mais parce qu'ils attaquent les dents, après s'être transformés en matières acides. Or, c'est pendant la nuit que cette transformation peut s'opérer le plus à loisir et qu'elle s'exerce par conséquent, de la manière la plus nocive. Il est donc de toute nécessité que la bouche soit nettoyée, ou tout au moins soigneusement rincée avant le coucher et qu'après le dernier nettoyage de la journée on s'abstienne de prendre aucun nouvel aliment.

Pour le nettoyage des dents, il est préférable d'employer une brosse très dure qui sera elle-même soigneusement nettoyée après chaque utilisation et conservée à l'abri de la poussière et des contacts douteux, dans un étui de verre, par exemple. Autant que possible, on se servira d'une brosse dont les soies seront allongées à l'extrémité, cette disposition permettant à la brosse d'atteindre plus sûrement la surface postérieure des dents de sagesse et les parois internes de toutes les dents.

Le brossage aura lieu dans tous les sens, sur toutes les faces, c'est-à-dire en arrière et au fond comme en avant, sans qu'on craigne de frotter vigoureusement les gencives et même de les faire saigner,

Pour que le nettoyage des interstices des dents soit efficace, il importe que le brossage soit pratiqué très attentivement de bas en haut et de haut en bas, c'est-à-dire perpendiculairement aux gencives. Les particules d'aliments qui, logées entre les dents, résisteraient à l'action de la brosse, devront être enlevées au moyen d'un cure-dents en plume d'oie ou d'un fil de soie qu'on passera entre les dents.

L'eau pure bouillie, le bicarbonate de soude, la craie préparée, ou un mélange des deux à parties égales, sont particulièrement recommandés pour le nettoyage des dents. Des savonnages énergiques (au savon blanc) des dents et des gencives, suivis d'un rinçage à l'eau bouillie, boriquée si possible, peuvent être également employés.

Dans le cas où la bouche suppure par quelque point, en outre du brossage avec une des solutions qui viennent d'être indiquées, des bains de bouche, avec une solution antiseptique, répétés plusieurs fois par jour, s'il est nécessaire, auront un effet utile. La formule suivante est donnée à titre d'indication :

Acide phénique. . .	5 grammes	dans un litre d'eau bouillie.
Alcool.	10 —	

Ces prescriptions s'appliqueront à l'enseignement secondaire comme le démontre le document suivant :

II. Enseignement secondaire.

Le Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique a publié (n° 1821) la circulaire en date du 23 mars dernier, que je vous ai adressée, concernant l'hygiène de la bouche chez les élèves de l'Enseignement primaire et les instructions spéciales qui accompagnent ce document. Il me paraît tout à fait désirable que les mesures dont il s'agit ne se limitent pas aux écoles primaires, mais qu'elles s'appliquent aussi aux lycées et collèges de garçons et de jeunes filles où d'ailleurs elles peuvent recevoir plus aisément leur exécution.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien examiner d'urgence les moyens d'organiser dans les établissements d'enseignement secondaire de votre ressort, le double service d'inspection et de traitement dentaire que vise ma circulaire du 23 mars. J'attacherais du prix à ce que, dans le cas où un chef d'établissement vous soumet-

trait à ce sujet quelque objection budgétaire ou autre, vous prissiez le soin de m'en aviser en y joignant vos observations personnelles. Il n'est pas moins indispensable que vous me teniez exactement au courant de toutes les dispositions qui auront été prises en vue de répondre aux présentes instructions.

Signé : Gaston DOUMERGUE.

ADMISSION DES MÉDECINS ET DES PROFESSEURS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES LYCÉES (1)

La nécessité d'une entente entre tous ceux qui poursuivent les réformes universitaires est devenue une vérité manifeste. Les parents d'élèves, les hygiénistes et les professeurs doivent coopérer à la même œuvre. Leur accord n'est pas simplement utile pour la réalisation des revendications communes : il est indispensable ; car, si les uns sont les plus intéressés, ils n'ont pas la compétence des autres pour apprécier les voies et moyens à employer pour atteindre le but recherché, pour juger dans quelle mesure les améliorations désirées sont compatibles avec la pratique de l'enseignement, pour protéger la santé physique et morale des enfants.

Voilà donc 3 catégories de personnes qui devraient être représentées dans les conseils d'administration de nos lycées :

Or, jusqu'à présent, *l'élément familial* seul a obtenu son admission dans ces conseils, où il a comme mandataires les membres d'Associations d'anciens élèves.

L'introduction dans ces assemblées des deux autres éléments n'est que retardée. Car elle finira par s'imposer comme une application logique de ce grand principe démocratique qui prévaut de plus en plus dans les organisations de tous genres et de tous ordres : ne négliger l'avis d'aucune personne compétente ou intéressée sur les questions qui la concernent.

La présence du *médecin* dans les conseils dont il s'agit me paraît indispensable.

(1) Pour le congrès tenu à Perpignan par les Associations amicales d'anciens élèves des lycées et collèges.

En effet, comme le disait si bien en 1902, M. le Dr Le Gendre, à la première assemblée de la Ligue française pour l'hygiène scolaire, « les médecins seuls sont compétents pour indiquer l'hygiène cérébrale aussi bien que l'hygiène alimentaire qui conviennent aux enfants sains pour qu'ils ne deviennent pas malades et aux enfants, plus nombreux qu'on ne croit, qui, sans être positivement malades, ne sont pas non plus absolument sains, pour les anormaux comme pour les prédisposés à la maladie par des influences héréditaires ou congénitales ».

Le médecin doit être mis à même de formuler son opinion « sur les heures de travail et de repos, sur l'aptitude physique des enfants à telle ou telle carrière, sur la méthode pédagogique à employer à l'égard d'élèves relativement anormaux, etc... ».

Et la question des programmes ? La belle affaire d'avoir des plans d'études très complets s'ils obligent les enfants à un effort intellectuel excessif et qui ne leur laissera aucun acquis.

Et l'installation matérielle des lycées ? Combien avons-nous d'établissements défectueux au point de vue de l'hygiène ? Combien de vieilles bâtisses humides et sales seraient à abandonner ou à transformer ? Je sais bien que la raison budgétaire constitue un empêchement péremptoire à la construction de nouveaux lycées ou à la refonte des locaux actuels. N'empêche que le vœu d'un conseil d'administration serait singulièrement renforcé s'il était accompagné d'un rapport de médecin signalant les dangers de logements notoirement insalubres, en même temps que les avantages que procurerait, au point de vue de la fréquentation du lycée, telle ou telle amélioration proposée.

L'élément professeur doit également avoir sa place au conseil d'administration. A la différence des médecins et des parents d'élèves, les professeurs sont représentés dans les conseils académiques et au conseil supérieur de l'Instruction publique. Mais, chose étrange, il ne leur est pas permis de s'immiscer dans les affaires concernant l'organisation du lycée auquel ils appartiennent.

Et pourtant, ils connaissent bien les élèves, la vie intérieure de l'établissement : leur opinion serait donc très utile à savoir. Elle ne ferait pas double emploi avec celle des administrateurs. Elle compléterait, car ces derniers, dont le zèle et le dévouement font l'admiration de tous ceux qui les approchent, ont, de par leurs fonctions mêmes, une tendance à se laisser parfois influencer par le point de vue financier.

Il est donc de l'intérêt de tous que les représentants du corps en-

seignant puissent rendre compte aux conseils d'administration des résultats donnés par l'application des programmes et des règlements, et exprimer leurs desiderata sur les modifications à y apporter. Leur collaboration ne peut que contribuer à accroître la prospérité de nos établissements. Il faut, à mon avis, que les différentes sociétés créées en vue de la réforme de l'enseignement, s'unissent pour revendiquer, avec la plus grande énergie, l'admission des médecins et des professeurs dans les conseils des lycées, comme d'ailleurs, la représentation des trois éléments dans les conseils académiques et au conseil supérieur de l'Instruction publique.

Elles doivent, en effet, se rendre compte de ceci : c'est qu'elles ne pourront rien obtenir de sérieux tant qu'elles ne seront pas mises à même de faire entendre leurs voix dans les assemblées universitaires et que ces assemblées ne grouperont pas toutes les compétences et tous les intérêts.

Je propose donc au congrès d'adopter le vœu :

« Que les conseils d'administration des lycées comprennent, en sus des membres qui les composent actuellement :

« 1° Un médecin choisi sur une liste de 3 noms dressée par l'assemblée des médecins exerçant dans la commune où se trouve le lycée ;

« 2° 2 professeurs (1 pour la branche-lettres — 1 pour la branche-sciences) élus par les représentants de chacune de ces branches appartenant au lycée. »

Ce vœu a déjà été soumis à 2 précédents congrès, du moins en ce qui concerne la représentation de l'élément « professeur ». Mais il a été écarté sans discussion, ayant été signalé par le bureau, comme n'intéressant pas l'union.

J'estime, au contraire, que les A ont le plus grand intérêt à ce que les conseils d'administration comprennent les membres indiqués ci-dessus et j'insiste à nouveau pour l'adoption de ce vœu (1).

Georges Grévin.

Président du Groupe Parisien des Membres des A de province.

(1) Nous nous permettrons de faire remarquer que depuis deux ans le principe de l'admission a été accepté par l'administration. Nous connaissons plusieurs lycées de Paris où cela est devenu réalité. (N. D. L. R.)

A L'ÉTRANGER

EN BELGIQUE

La Belgique est en voie de devenir une terre d'élection pour l'hygiène scolaire. L'étude des questions de physiologie pédagogique y est entreprise avec méthode et ténacité. On pourrait discerner plusieurs courants et plusieurs écoles ; l'une aurait pour organe la *Revue d'Éducation familiale*. L'autre, qui avait déjà à sa disposition la revue *L'École Nationale*, vient de se donner comme moyen de propagande la *Revue psychologique*, recueil trimestriel consacré à la psychologie normale et pathologique, la physiologie nerveuse, la pédologie, la pédagogie expérimentale, l'hygiène de l'éducation et la physiologie du travail.

Cette revue est dirigée par M[lle] J. Joteko, docteur-médecin, professeur de psychologie expérimentale et directrice des laboratoires de pédologie aux écoles normales du Hainaut (Mons et Charleroi).

Pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau confrère, nous donnons la nomenclature des appareils dont M[lle] J. Joteko a fait garnir ses laboratoires. Certes si l'on met en présence la liste des objets qui se trouvent au laboratoire de la rue Gay-Lussac, celui-ci fera, nous le craignons, figure de parent pauvre.

Puisse cette comparaison avoir le résultat que tout le monde s'accordera à désirer, c'est-à-dire que nos maîtres en hygiène scolaire aient à leur disposition plus de moyens de recherches.

On remarquera cependant que si le laboratoire du Hainaut est fort bien pourvu en appareils permettant de prendre en quelque sorte le signalement des écoliers, il l'est beaucoup moins à un autre point de vue. On cherche en vain sur cette liste les appareils permettant par exemple de mesurer l'éclairage des classes, d'apprécier la pureté de l'air, en un mot de se rendre compte du milieu scolaire.

N'y aurait-il pas avantage à familiariser les futurs maîtres avec leur emploi?

LISTE DES APPAREILS SE TROUVANT AUX LABORATOI DE PÉDOLOGIE DES ÉCOLES NORMALES PROVINCIALES HAINAUT.

I. — Anthropométrie
(y compris la céphalométrie).

1. Bascule à curseur.
2. Balance pèse-bébés Silcox, permettant aussi la pesée adultes.
3. Planche de Broca avec deux équerres.
4. Compas d'épaisseur de Broca (deux exemplaires).
5. Compas glissière de Broca (petit modèle).
6. Pelvimètre Collin pouvant servir comme thoracomètre (exemplaires).
7. Lames de plomb avec règles.
8. Équerre flexible auriculaire.
9. Céphalomètre, modèle anglais.
10. Rubans métriques.

II. — Méthode graphique.

1. Kymographe.
2. Statif pour Kymographe.
3. Trois cents feuilles de papier pour Kymographe.
4. Inscripteur vertical transformant le mouvement horizont l'ergographe en mouvement vertical.
5. Polygraphe (Kymographe simplifié).
6. Trois cents feuilles de papier glacé pour polygraphe.
7. Aimant inscripteur.
8. Tambour de Marey, très sensible, à levier.
9. Chronographe Jaquet, inscrivant la seconde et le cinquièn seconde.
10. Tambour de Marey simplifié (deux exemplaires).

III. — Circulation. Respiration.

1. Sphygmographe de Frey avec armature pour l'inscriptio recte.
2. Sphygmographe simple (deux exemplaires).
3. Tonomètre de Gaertner.
4. Capsule pour explorer la carotide (deux exemplaires).
5. Explorateur à pelote.

6. Pneumographe simple (deux exemplaires).
7. Pneumographe Marey.
8. Pléthysmographe Hallion et Comte.
9. Spiromètre de Verdin.

IV. — Mouvements. Sens musculaires.

1. Dynamomètre elliptique pour adulte (deux exemplaires).
2. Dynamomètre pour enfants, gradué jusqu'à 30 kilogrammes.
3. Dynamomètre pour enfants, gradué jusqu'à 20 kilogrammes.
4. Ergographe Mosso.
5. Deux poids de 200 grammes chacun mais de volume différent.
6. Deux poids de même volume mais de poids différents.
7. Série de flacons avec grenaille de plomb.
8. Myographe de Marey.

V. — Sens cutanés (tact, pression, douleur, chaud, froid).

1. Esthésiomètre glissière d'Eulenbourg (deux exemplaires).
2. Esthésiomètre glissière Weber.
3. Compas ordinaire.
4. Algésimètre de Chéron.
5. Chariot d'induction de Duboys-Reymond (petit modèle).
6. Électrodes pour exciter les tissus (différents modèles).
7. Électrodes en forme de crochets.
8. Pulvérisateur de Richardson.
9. Thermomètre pour mesurer la température de l'eau (deux exemplaires).
10. Tige de métal pour exciter la peau par la chaleur et le froid (trois exemplaires).
11. Pointe pour échauffer la peau, avec thermomètre d'après Kiesow.
12. Objets divers pour étudier le sens stéréognostique.

VI. — Sensations gustatives et olfactives.

1. Boîte olfactométrique avec flacons renfermant des substances odorantes (camphre, cire jaune, éther sulfurique, alcool, térébenthine, musc, essence de citron, de bergamote, etc.) arrangée par les soins du laboratoire.
2. Boîte gustatométrique renfermant des substances rapides (sel, quinine, sucre, acide citrique) arrangée par les soins du laboratoire.

3. Série de flacons à large goulot pouvant contenir des solutions olfactives à divers titres.
4. Olfactomètre de Ch. Henry.
5. Pinceaux très ténus à long manche.

VII. — Sensations auditives.

1. Métronome électrique.
2. Métronome à sonnerie.
3. Diapason de 200 vibrations doubles par seconde.
4. Pendule acoustique de Hering.
5. Montre à secondes.

VIII. — Sensations visuelles.

1. Tableau de Monoyer pour l'acuité visuelle (distance 5 mètres).
2. Tableau de Snellen, pour une distance de 3 mètres.
3. Papiers colorés en feuilles, toutes teintes.
4. Gélatine colorée en feuilles, neuf nuances.
5. Papiers noirs et gris.
6. Lames de Holmgren pour le sens chromatique.
7. Mental-test pour le sens chromatique.
8. Lanterne magique avec vues (deux exemplaires).
9. Stéréoscope avec vues (deux exemplaires).
10. Ophtalmoscope Liebreich.
11. Prisme de verre à 60°.
12. Appareil de rotation et disque de Newton (deux exemplaires).
13. Cercles de couleur et cercles noir et blanc s'adaptant aux disques de Newton.
14. Campimètre de Pizzoli.

IX. — Psychométrie.

1. Chronomètre électrique de d'Arsonval, donnant la mesure du temps en 1/200e de seconde.

X. — Mesures des aptitudes.

1. Planche pour l'examen psychologique individuel de Pizzoli.
2. Série des tests pour la mesure des aptitudes (faits au laboratoire).

XI. — Accessoires.

Balance ordinaire, miroir, poids divers, flacons, ustensiles, verre-

e, compte-gouttes, tubes à essai, piles Grenet et Leclanché, solu-
ons pour piles, pied-support pour tambour de Marey, vernis pour
cer graphiques, grenaille de plomb, mercure, papier millimétrique,
uvette pour le vernis fixateur, tubes en caoutchouc, lampe à alcool,
re jaune, rats de cave, fils métalliques pour courants, etc., etc.

En Allemagne.

Que le Dr Paul Le Gendre nous permette de lui dédier l'infor-
mation que voici. Elle nous est communiquée par une de nos adhé-
entes.

L'idée des lycées climatiques, qui lui est chère, fait son chemin
omme on peut voir. Seulement c'est en Allemagne.

Il existe à Breslau, en Silésie, un internat modèle au point de vue
le l'hygiène.

Dans cet établissement qui compte environ 30 pensionnaires de 7
18 ans les enfants sont mieux soignés que dans n'importe quelle
amille. Le système d'éducation adopté paraîtra un peu spartiate à
uelques-uns de nos lecteurs. Mais les résultats en sont surprenants.
es enfants dorment les fenêtres ouvertes et en hiver leurs cham-
res à coucher ne sont jamais chauffées. Pendant leur sommeil, une
onde de nuit permet de voir s'ils dorment dans une bonne position
vec la bouche fermée. Tous les matins ils se rendent dans la salle
le bain où ils sont frictionnés vigoureusement et ensuite douchés à
'eau froide. Le développement de leur système osseux est observé
vec soin et des exercices de gymnastique orthopédique sont appro-
riés à chaque enfant. La nourriture est simple et abondante; beau-
oup de fruits cuits et de légumes verts. Les repas sont surveillés,
t il y a un minimum qu'il faut manger. Les enfants du reste en
voyant les autres manger, font de même par émulation et tous ont
un appétit excellent. Tous les jours ils font une promenade d'une
heure, pendant les mois d'école.

Patinage, en hiver, natation, en été.

Mais voici ce qui nous intéresse le plus.

La maison de Breslau a une succursale à Agnetendorf, dans les
monts des Géants, à une altitude de 560 mètres au pied même du
Schneckoppe. On y reçoit toute l'année des enfants délicats et, pen-
dant les vacances, les pensionnaires de Breslau viennent y cher-
cher de nouvelles forces.

Lorsqu'une pensionnaire a besoin de repos, on l'envoie vite à Agnetendorf où elle peut se remettre, tout en n'interrompant pas trop ses études. Du reste, les enfants en bonne santé, travaillant mieux et étant plus sages, elle ne perd pas de temps en se reposant, elle en gagne ; après un séjour là-bas ses notes, en classe, sont toujours meilleures. Afin de donner aux enfants les meilleurs produits, une ferme est attachée à l'établissement et les enfants délicats peuvent boire au verre le lait non écrémé. Quelquefois même on tue un veau ou un jeune bœuf qui, lui aussi, a joui de la bonne éducation de l'Institut.

Grandes excursions dans la montagne.

C'est surtout en hiver que la cure devient tout à fait merveilleuse; car on peut jouer dans la neige du matin au soir, tandis que dans la ville on resterait ratatiné au coin de son poêle. Tout cela malheureusement est fort loin. Mais ne vous semble-t-il pas qu'une institution de ce genre serait à souhaiter sur notre territoire.

En Argentine (1).

Dans la République Argentine, la province de Buenos-Aires a créé en 1905 un service d'inspection médicale des écoles. M. le Dr Ambrosio Quadri a publié récemment, au nom du corps médical scolaire de cet état, une notice qui contient des renseignements intéressants. On sait que la province de Buenos-Aires doit être soigneusement distinguée de la ville de ce nom, laquelle forme un district fédéral à part.

Presque aussi grande, à quelques kilomètres carrés près, que le Royaume-Uni (2), peuplée d'un million et demi d'habitants, elle a pour capitale la ville de La Plata qui a, ou peut s'en faut, l'importance numérique de Lorient ou de Bourges. Ce qui est de nature à solliciter notre attention, c'est la manière dont est résolu dans ce pays neuf le problème qui s'impose à toutes les sociétés civilisées, et pour la solution duquel notre Ligue est constituée : la législation et le fonctionnement de l'hygiène scolaire.

Le district de La Plata a 71 écoles urbaines publiques dans la

(1) MÉMORIA ANNAL correspondiente à 1907, alevada por el Doctor AMBROSIO QUADRI. La Plata. — Impressiones oficiales, 1908. — In-8, 42 pages.

(2) Royaume-Uni 314 000 kilomètres carrés. — Province de Buenos-Aires (309 000).

capitale, 39 collèges particuliers et plus de 21 000 écoliers. C'est dire que la tâche des médecins scolaires est difficile. Certaines écoles ont 500 élèves. Savez-vous combien il y a de médecins inspecteurs pour cette fourmilière ? Il y en a trois. Nous ne sommes pas étonnés qu'ils soient débordés. Mais ils luttent courageusement et ils sont au courant de tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de méthodes et de questions. Un d'entre eux, le Dr Cometto, compte faire pour cette année un travail sur les troubles de la parole chez les écoliers de La Plata.

Il y a des lois sanitaires en vigueur dans ce pays. Ces lois sont, paraît-il, observées. En voici la preuve. Une épidémie de variole sévit en 1906 et prit un caractère alarmant. Néanmoins le Dr Quadri, inspecteur des écoles et le Dr Angel Ballestero, chef de la première section de la direction d'hygiène, prirent la résolution de ne fermer aucune école, même dans les quartiers les plus éprouvés. Seulement on eut la sagesse de procéder à la vaccination ou à la revaccination générale de tous les écoliers. Il n'y eut absolument aucun cas de maladie parmi les enfants d'âge scolaire.

On lit avec intérêt dans cette brochure les détails concernant les colonies scolaires que la société Patronato de la Infancia (patronage de l'enfance) a entrepris d'organiser, et on y trouvera un modèle de fiche sanitaire individuelle dont le directeur général des écoles a prescrit la mise en usage.

Il y a évidemment là-bas une très grande bonne volonté. Comme la province de Buenos-Aires est extrêmement bien placée, comme elle est en pleine croissance de jeunesse, comme elle se transforme au point de vue économique pour ainsi dire à vue d'œil, les efforts manifestes des pouvoirs publics pour instituer dans les écoles un régime salutaire prennent un intérêt exceptionnel. Est-ce que ces pays nés d'hier, ou plutôt si dédaigneusement confondus hier encore sous la dénomination de républiques espagnoles, nous prépareraient à brève échéance la surprise de nous montrer qu'ils nous ont devancés dans la voie où nous nous efforçons d'entraîner notre société européenne? Nous voyons bien dans le compte rendu de M. le Dr Quadri que pour un certain nombre de chapitres, la mode, l'entraînement du jour, et si vous voulez, le souci d'agir à l'instar de Paris ou de Bruxelles, exercent une sorte de suggestion. On crée là-bas à qui mieux mieux non seulement des colonies de vacances, des cantines scolaires, mais des gouttes de lait, des patronages et encore une fois il ne s'agit que de la province de Buenos-Aires, la ville elle-même, la capitale fédérale est complètement à part.

Bien entendu tout ne va pas sans encombre; cela serait trop beau. Beaucoup d'idées, de bonnes idées, des résultats inférieurs aux ambitions, aux projets, et surtout, M. le D[r] Ambrosio Quadri nous en fait l'aveu avec une ingénuité charmante, surtout hélas! le mal endémique, chronique, invétéré, le mal dont souffre même la riche France, quand il s'agit d'œuvres utiles, relisez à ce propos l'article ci-dessus de notre président :

Faulte d'argent
C'est douleur non pareille,

voilà le bilan.

Eh bien! voulez-vous mon impression finale? La voici en toute sincérité. Elle est consolante. Elle est réconfortante. Premièrement ce n'est pas sans une légitime fierté corporative, que membre de la Ligue française pour l'hygiène scolaire, je constate que nos idées ont été importées là-bas, que nous y sommes connus et jusqu'à un certain point imités, suivis, suivis de près; ne nous laissons pas dépasser.

En second lieu, nous sommes convaincus que le bon grain jeté dans ces terres fécondes va lever avec rapidité et avec une force luxuriante pour le plus grand bien de l'humanité et pour le nôtre. Il y a en effet beaucoup de Français en Argentine, ne l'oublions point. Un grand nombre d'entre eux ont l'esprit de retour et quand ils reviendront parmi nous, riches d'expérience et de capitaux bien gagnés, ils seront sans aucun doute des prosélytes et des propagateurs de notre cause.

Enfin, donnons rendez-vous pour le troisième Congrès international d'hygiène scolaire à nos confrères et collègues de là-bas. Qu'ils viennent nous exposer eux-mêmes leurs projets, leurs espérances, leurs entreprises et même, s'il y a lieu, leurs passagères déceptions. Qu'ils viennent à nous en personne, médecins, professeurs, colons, administrateurs; ils se trouveront en nombreuse et, osons le dire, en bonne compagnie.

Rien n'est plus désirable que leur présence réelle à cette réunion, et ici nous ne parlons plus seulement à M. Ambrosio Quadri et au corps médical scolaire de la province de Buenos-Aires. Nous nous permettrons de croire que beaucoup d'autres y sont intéressés. Les républiques espagnoles étaient chichement représentées à Nuremberg et même à Londres. Il ne saurait en être de même à Paris. L'élément germanique y sera évidemment très compact et très actif, l'élément scandinave se prépare à y briller plus encore qu'à l'Imperial

e, les Hongrois, les Japonais, les Bulgares s'y feront valoir. besoin de dire que les Anglo-Saxons prétendent y figurer n éclat insolite?

nérique latine voudra cette fois revendiquer sa place légitime er commun. C'est son intérêt le plus évident et c'est notre ier désir.

CORRESPONDANCE

15 rue de Poissy, 4 mai 1908.

Monsieur et cher Président,

lez-vous me permettre une rectification pour le dernier bulle- *l'Hygiène scolaire*, p. 114. — A la place de ce que le texte me j'ai dit en substance :

y a, chez les Suédois, certains mouvements prescrits pour l'*é- ion de l'aorte*. Dans les manuels suédois cherchez l'exercice en on : vous le trouverez, mais schématisé et non photographié! iatisé, il est parfait (je ne veux pas examiner ici s'il est utile, alement parlant); photographié, je ne le connais pour ma ue dans un livre publié en Belgique par le Dr Kaisin en l'hon- le la gymnastique suédoise. Seulement le mouvement réalisé, e le montre la photographie du Dr Kaisin, n'est pas même re du mouvement type et schématisé. Le mouvement type n'a 'esquissé, direz-vous, et peut-être cela vaut-il mieux pour l'hy- Pardon, vous répétez qu'il faut adopter le mouvement pur ou N'enseignez donc pas des mouvements irréalisables ou dange- '.

illez bien croire, Monsieur et cher Président, à mes compli- ; respectueux.

Dr Jean Philippe.

ι LA QUESTION DU TRAVAIL A LA MAISON

Lettre d'un père de famille.

10 juin 1908.

Monsieur le Président,

si que vous avez bien voulu me le demander à l'issue de notre ien du 9 juin, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-après quel-

ques observations touchant le programme des études en vigue
dans la classe de 5e d'un des lycées de Paris.

A

L'emploi du temps, depuis la rentrée d'octobre, a été le suiva

Lundi	matin :	8 h. 1/2 à 9 h. 3/4,	histoire ;
		9 h. 1/2 à 10 h. 1/2,	géographie ;
		10 h. 3/4 à 11 h. 3/4,	lettres ;
—	soir :	2 h. à 3 h.	calcul ;
		3 h. à 4 h.	allemand ;
Mardi	matin :	8 h. 1/2 à 9 h. 1/2,	dessin ;
		9 h. 1/2 à 10 h. 1/2,	histoire ;
		10 h. 3/4 à 11 h. 3/4,	Allemand ;
—	soir :	2 h. à 3 h.	lettres ;
		3 h. à 4 h.	botanique ;
Mercredi	matin :	8 h. 1/2 à 9 h. 1/2,	calcul ;
		9 h. 1/2 à 10 h. 1/2,	allemand ;
—	soir :	2 h. à 4 h.	lettres ;
Vendredi	matin :	8 h. 1/2 à 9 h. 1/2,	allemand ;
		9 h. 1/2 à 10 h. 1/2,	lettres ;
—	soir :	2 h. à 4 h.	lettres ;
Samedi	matin :	8 h. 1/2 à 9 h. 1/2,	dessin ;
		9 h. 1/2 à 11 h. 3/4,	lettres ;
—	soir :	2 h. à 3 h.	allemand ;
		3 h. à 4 h.	lettres.

Je me permets d'appeler votre attention sur ce point, qu'en rai même de la distribution de l'emploi du temps, les deux premi jours de la semaine sont particulièrement chargés, du fait des leç d'histoire, de géographie et de botanique. Pour préciser, je vous diquerai ci-dessous le programme de travail à fournir pour le lu 16 juin et le mardi 17 juin.

Pour lundi : Leçon d'histoire, 8 pages pleines de texte (Cours 5e Driault, p. 357-365). — Leçons de géographie, 8 pages pleines texte (Cours de 5e Gallouëdec, p. 303-315). — Leçon de Selectæ, p cœur 8 lignes. — Carte de géographie, Soudan occidental. — I voir de calcul, 2 problèmes.

Pour mardi : Leçon d'histoire. — Leçon de Selectæ. — Leç d'allemand. — Composition de botanique. — Thème latin. (

mps ordinaire, au lieu de la composition, les élèves ont une leçon botanique à apprendre.)

Évaluons le temps nécessaire à la répartition du travail. Il faudra général :

(Lundi)	pour la leçon d'histoire		1h
	—	géographie	1h
	—	Selectæ	20m
	carte de géographie		2h
	devoir de calcul		1h,30m
(Mardi)	leçon d'histoire		1h
	—	Selectæ	20m
	—	allemand	15m
	—	botanique	1h
	thème latin		1h,30m
		Total :	9h,55m, soit environ 10h.

J'admets : 1° que l'enfant, sortant du lycée le soir à 4 heures, se pose jusqu'à 5 heures, et travaille de 5 heures à 7 heures 30 ; que sortant du lycée à 11 h. 3/4 le matin, et y retournant pour heures, il n'a pas le temps de faire quoi que ce soit dans cette pé-ode de temps (1). L'enfant disposera dès lors :

le samedi soir, de	2 h. 1/2 ;
le lundi soir, de	2 h. 1/2.
Soit au total :	5 heures.

Il devra donc *travailler le dimanche, pendant 5 heures.*

A cela, je sais qu'on fera les objections suivantes :

1° *Nombre d'heures de travail.* — On dira que le temps passé à la préparation des devoirs et leçons est trop largement compté. Or j'ai relevé ce temps, à maintes reprises, et les chiffres que j'ai obtenus, pour la préparation convenablement faite du travail, sont en général au-dessus de ceux que j'indique ;

2° *Époque du travail.* — On dira que, le mercredi et le jeudi, par exemple étant moins chargés, l'enfant pourrait s'y prendre à l'avance. Je répondrai qu'il est bien difficile, lorsque l'élève a, le jeudi matin, terminé son travail pour le vendredi, d'obtenir de lui qu'il

(1) J'ajoute que bien souvent — et contrairement à cette hypothèse — il rentre du Lycée à midi, ayant pour le soir à 2 heures, à apprendre une leçon dont le texte n'a été donné que le matin.

entame un travail à fournir pour une échéance qui paraît encore éloignée. Je dirai d'ailleurs, que lorsque le cas se produit, je suis le premier à profiter de ce répit pour engager mon fils à se reposer, à se distraire ou à prendre quelque exercice physique.

Vous voudrez bien remarquer au surplus, Monsieur le Président, que le programme indiqué ci-dessus ne laisse de loisir, ni pour les occupations d'ordre artistique, dont l'Université, sans doute, n'a pas à s'inquiéter, ni pour les exercices physiques auxquels, si je ne me trompe, elle prétend s'intéresser.

B

Au cours de l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder, je vous ai soumis l'emploi du temps partiel du 25 mai au 30 juin. Je le reproduis ci-dessous :

Lundi 25 mai : 1° *Composition d'allemand*, 99 vers à réciter. — Leçon d'histoire. — Leçon de géographie. — Devoir de calcul.

Mardi 26 mai : 2° *Composition d'allemand*, 294 lignes représentant environ 200 lignes pleines. — Leçon d'histoire. — Leçon de botanique. — Version latine. — Leçon d'allemand.

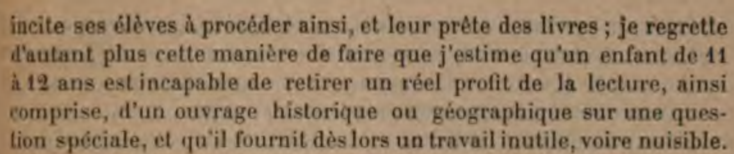
Vendredi 29 mai : 3° *Composition d'allemand*, 71 verbes. — *Composition de thème latin*.

Lundi 1er juin : *Composition d'histoire*, 86 pages. — Leçon de Selectæ.

Mardi 2 juin : *Composition de géographie*, 94 pages. — Version latine. — Leçon de botanique. — Leçon d'allemand.

Mercredi 3 juin : *Composition de calcul*.

Ainsi pendant ces quinze jours, les élèves ont eu sept séances de composition dont quatre extrêmement laborieuses, puisque deux, celles d'allemand, comportaient la *récitation par cœur de toutes les matières apprises pendant l'année*, et que deux autres étaient celles d'histoire et de géographie, dont l'étude, chez un enfant quelque peu travailleur, demande un effort considérable. L'Université répondra à cette observation que la préparation des compositions de cette nature n'exige chez le bon élève, qui a soigneusement étudié ses leçons, qu'un travail minime. Rien n'est moins exact : chacun sait qu'au contraire, le bon élève, plus consciencieux, plus ardent, plus âpre à la lutte — qu'on lui impose — pour les places et pour les prix, reverra et repassera ses compositions jusqu'au dernier moment. Bien plus, et pour ce qui est surtout de l'histoire et de la géographie, le bon élève cherchera souvent à apprendre « des détails » dans les livres plus complets ; en fait, le professeur de la classe dont je parle



incite ses élèves à procéder ainsi, et leur prête des livres ; je regrette d'autant plus cette manière de faire que j'estime qu'un enfant de 11 à 12 ans est incapable de retirer un réel profit de la lecture, ainsi comprise, d'un ouvrage historique ou géographique sur une question spéciale, et qu'il fournit dès lors un travail inutile, voire nuisible.

Je me souviens qu'autrefois, et dans certains établissements de l'Université tout au moins, on considérait que la composition dite « des prix » donnait aux élèves un surcroît de travail, et sans doute aussi d'émotion, et qu'un repos leur était nécessaire : ils avaient congé l'après-midi. Aujourd'hui, le programme journalier reste le même et la tâche quotidienne n'est diminuée, ni dans la période de préparation, ni le jour même de la composition.

Je crois que les conclusions à tirer des quelques faits que je viens d'exposer sont nombreuses : il ne m'appartient pas de les étudier. Aussi bien, tout a été dit et depuis longtemps, sur les graves inconvénients et les fâcheuses conséquences des méthodes actuelles de l'Université.

En ce qui me concerne et pour ce qui me préoccupe, je ne vous étonnerai pas, Monsieur le Président, en vous disant que mon fils est sorti de cette période de travail à outrance, très énervé et fatigué. Vous saurez d'ailleurs, infiniment mieux que moi, apprécier quelle peut être, sur un cerveau d'enfant, la réaction produite par de semblables efforts de réflexion, de mémoire, et de tension d'esprit.

Je vous remercie vivement, Monsieur le Président, de l'accueil que vous avez bien voulu faire à ma démarche et vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Un père de famille.

Réponse d'un professeur.

Je demande à présenter quelques observations sur cette lettre qui me paraît exagérée dans ses critiques. Je le demande parce que précisément j'enseigne l'histoire dans une classe de cinquième A et je me sers des manuels que l'on vient de citer.

Tout d'abord l'enseignement dans cette classe est de vingt-trois heures par semaine. Il n'y a rien là d'excessif : à part le jeudi et le dimanche, les élèves sont en classe matin et soir ; deux fois par semaine leur matinée est finie à 10 heures ou 10 h. 1/2, trois fois à 11 h. 1/4 ou 11 h. 3/4 selon les lycées. J'ajoute que deux de ces heures, consacrées au dessin, ne demandent aucun travail à la maison et sont plutôt une distraction qu'une réelle fatigue pour l'enfant.

Je ne nierai pas que la répartition des exercices ne prête parfois à la critique. Mais quand on sait quel est aujourd'hui l'enchevêtrement des enseignements et du personnel à répartir dans la semaine, on peut dire hardiment que la science d'un ingénieur ne serait pas superflue pour établir les horaires et serait souvent impuissante à faire mieux.

Je prends maintenant le détail des faits qui me sont plus familiers. Comme dans la classe dont parle notre correspondant, je fais composer à deux jours différents au lieu de grouper dans une séance de deux heures la composition d'histoire et celle de géographie. Est-ce donc pour accroître le surmenage comme le pense l'auteur de la lettre ? Qui ne voit au contraire qu'il y a là la pensée de ménager l'enfant en ne lui demandant chaque fois qu'un effort d'une heure? et surtout le désir de lui épargner l'angoisse de se réserver le temps nécessaire à l'un des sujets après avoir traité l'autre ?

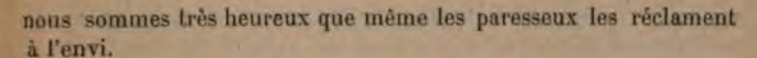
Je trouve dans la lettre lue tout à l'heure des chiffres qui paraissent accumulés pour le besoin d'une thèse, je n'en citerai que quelques exemples.

Un tracé, nous dit-on, demande deux heures à l'enfant. J'estime que la moitié, une heure au maximum, est très largement suffisante pour un élève de cette classe moyennement habile. J'avouerai cependant que ce temps peut-être singulièrement dépassé si l'élève s'amuse à mettre sa carte en couleur à peindre la mer en bleu, les montagnes en bistre, etc. On le lui interdit, il y revient toujours. Mais faut-il incriminer le devoir donné ou la complaisance de l'élève pour ses crayons ou sa boîte à couleurs?

Le nombre cité des pages à revoir pour une composition d'histoire et de géographie paraît énorme ; il semble que le malheureux ait à apprendre par cœur pages d'histoire, pages de géographie. La réalité est moins effrayante. C'est une revision, c'est-à-dire, pour un bon élève, une lecture attentive à faire et une lecture qui peut être répartie sur une quinzaine de jours. En outre les illustrations, les sommaires ou les résumés tiennent tant de place dans les deux précis indiqués qu'il faut réduire d'un bon tiers pour l'un, d'un sixième pour l'autre les chiffres donnés.

Mais ce qui me frappe surtout comme une tendance de la lettre, c'est le reproche fait au professeur d'histoire de fournir des livres de lecture aux élèves. Je ne discute pas cette singulière protestation. Je me contente de dire que nous sommes dans notre rôle en développant le goût de la lecture, que les élèves sont libres de prendre ou de laisser les livres que leur offre la bibliothèque de classe et que

nous sommes très heureux que même les paresseux les réclament à l'envi.



BIBLIOGRAPHIE

Comment former un esprit par **le Dr Toulouse,** Paris, Hachette, 1908. In-16, X, 260 pages.

Hygiène physique, hygiène morale, hygiène intellectuelle, il y a de tout dans les étincelantes causeries que M. le Dr Toulouse a réunies sous ce titre : *Comment former un esprit.*

Sa théorie se ramène, un peu comme celle de l'orateur antique, dans le souci principal de l'action. On étudie non seulement par curiosité et par tradition, mais surtout pour agir. L'action est tout, nous dit-il, elle est la pierre de touche de toutes les idées, elle est le but de l'activité mentale. Nous n'y contredirons pas et cette philosophie nous paraît saine.

Après avoir établi que pour agir il faut savoir et que savoir c'est comprendre, l'auteur de ce nouveau discours de la méthode expose un certain nombre de disciplines dont le centre de direction est l'apologie de la volonté. Comment acquérir les faits? comment observer? comment juger? comment sentir? chacun de ces actes préliminaires nous conduit à savoir comment agir. Cette science acquise le reste va de soi et nous saurons comment être avec les autres, comment être nous, enfin comment éviter le mal. C'est bien la conclusion qu'un médecin doit nécessairement donner à un cours d'éducation de la volonté.

Peut-être semblerait-il que la savante ordonnance de cette démonstration est quelque peu retardée par l'intercalation du chapitre intitulé principes de morale sexuelle. J'entends bien que ce développement est obligatoire surtout aujourd'hui et qu'un auteur ne saurait parler d'hygiène de l'éducation sans faire sa profession de foi à ce sujet. Mais puisque l'auteur a réservé quelques points à traiter à part et que justement il s'y trouve une autre dissertation sur le chapitre secret, il aurait pu sans inconvénient, nous semble-t-il, dégager complètement de cette préoccupation l'ordre et la marche de ses arguments, et rejeter complètement les principes de morale sexuelle parmi les quelques points réservés.

Pour conclure, ce livre est vivement conduit, facile à lire, ce qui ne veut pas dire, loin de là, qu'il soit superficiel. Il fait réfléchir, il

surprend quelquefois mais même alors il saisit et provoque le lecteur à la discussion ; n'est-ce pas un résultat considérable ?

* * *

L'Education dans la famille (les péchés des parents), par **P. Félix Thomas,** docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au Lycée de Versailles, Paris, F. Alcan, 1908, XI, 255 p.

S'il y a tant d'enfants mal élevés, c'est aux parents surtout qu'il faut s'en prendre. M. Thomas le démontre en faisant le relevé exact et précis de toutes les erreurs, de tous les péchés que commettent ceux-là même qui ont charge d'âmes.

L'intérêt de ce livre consiste surtout dans la clarté logique qui conduit le lecteur comme par étapes rigoureusement liées depuis les plus lointaines origines de la vie du pupille jusqu'à sa complète émancipation par le mariage. Il résulte aussi de l'art discret avec lequel l'auteur émaille d'anecdotes, de citations bien choisies la sobre vigueur de ses déductions. Lisez par exemple : *au foyer, exemples et leçons,* et cet autre chapitre : *la discipline.* Nous reviendrons dans une chronique spéciale sur les conclusions de l'auteur à propos de la question à la mode : *le chapitre secret.* On comparera avec profit les conseils donnés pour l'éducation de la volonté avec les recettes suggérées par le Dr Toulouse dans le livre que nous présentons plus haut. Il y a dans le domaine de l'hygiène morale comme dans celui de l'hygiène physique des sujets qui sont dans l'air. Le docteur et le philosophe ne sont pas toujours d'accord sur le traitement à suivre, mais chacun fournit à l'appui de son ordonnance des raisons bien formulées, et c'est un point important. Au lecteur de choisir. Au surplus ne faut-il pas toujours se décider soi-même ?

On reprochera peut-être à l'auteur de l'*Éducation dans la famille* de se résigner trop volontiers à la morale de Philinte, par exemple dans le chapitre sur l'éducation religieuse. N'oublions pas toutefois qu'il ne vise point à écrire un traité théorique sur la formation du caractère, mais plutôt une étude pratique, un guide de l'éducation dans la famille moderne telle que l'ont modelée les temps et les mœurs d'aujourd'hui, et louons plutôt la sagesse avisée avec laquelle il se tient également éloigné de l'optimisme béat et faut-il dire officiel, d'une part, et de l'hypocondrie des réformateurs enragés qu'on rencontre un peu trop souvent, d'autre part.

Le gérant : Pierre Auger.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

N° 24 — Octobre 1908

L'Hygiène Scolaire

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

16, rue de la Sorbonne.

Les conférences d'hygiène scolaires organisée par la Ligue, sous les auspices de l'École des Hautes Études Sociales, auront lieu pendant le trimestre d'hiver 1908-1909, le jeudi de 5 h. 3/4 à 6 h. 3/4.

Dr A. Mathieu.	*Rapport de la médecine et de la pédagogie.*
Dr Butte.	*Formation et choix des médecins scolaires.*
Dr Méry.	*Le médecin dans les internats.*
Dr Philippe.	*Les classes pour enfants anormaux pédagogiques.*
Dr Le Gendre.	*Les anormaux temporaires.*
Dr Granjux.	*La prophylaxie de la criminalité par la sélection scolaire.*
	Discussion.
Malapert.	*La morale sexuelle à l'école.*
Dr Doléris.	*Enseignement des questions de physiologie sexuelle à l'école.*
	Discussion sur les deux conférences précédentes.

Dr Butte.	*Prophylaxie des maladies vénérienn l'école.*
	Discussion.
Dr Dufestel.	*Conditions d'un bon développement sique.*
	Discussion.
Dr Guinon.	*Les maladies de la croissance.*
Dr Dinet.	*Le mobilier scolaire.*
Dr Boulloche.	*Prophylaxie des maladies chronique l'école.*
Dr Triboulet.	*Prophylaxie des maladies aiguës à l'éc*

LES INCONVÉNIENTS DE LA CLASSE D'UNE HEURE ET DE LA MULTIPLICITÉ DES PROFESSEURS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lorsqu'un homme de ma génération a la curiosité de causer avec un lycéen sur le point de terminer ses études classiques, il lui arrive assez souvent d'être surpris par la modicité des connaissances de son jeune interlocuteur.

Je ne voudrais point passer pour un de ces vieillards dont parle le poète latin et qu'on voit toujours prêts à dénigrer le temps présent pour mieux exalter le passé; mais, en vérité et sans aucun parti pris — car j'ai pour la jeunesse des autres un véritable culte — j'ai eu souvent cette impression que le niveau de notre enseignement secondaire est loin de s'élever.

Beaucoup de professeurs, la plupart des examinateurs au baccalauréat, partagent ce sentiment pessimiste. Ils pensent et disent que nos enfants, qui ne savent plus rien de l'admirable littérature grecque, n'apprennent que bien médiocrement le latin, qu'ils n'ont guère d'humanités et que, par ailleurs, ils n'ont pas énormément gagné. D'après ce que j'ai pu constater par moi-même il semble que les jeunes générations aient acquis sur les nôtres certains avantages. Peut-être ont-ils sur les auteurs français des connaissances plus étendues, en outre ils ont la pratique d'une ou deux langues étrangères vivantes. Mais savent-ils aussi bien l'histoire? Que valent leurs notions d'histoire naturelle? Jusqu'à quel point dira-t-on qu'ils connaissent la philosophie? Bref quelle est leur culture générale? Tout cela me paraît bien faible.

Cet effet doit avoir des causes. Je voudrais en examiner deux ou trois qui me paraissent importantes bien que, au premier abord, elles semblent secondaires.

*
* *

Commençons par délimiter notre sujet. On s'en prend souvent aux programmes. Je ne dirai pas de mal de la réforme de 1902 en ce qui concerne les programmes. On a étalé en largeur et diminué en profondeur. Pouvait-on faire autrement? Je ne le crois pas.

La qualité des professeurs n'est pas en question; elle reste excel-

lente : le seul reproche qu'on puisse faire aux maîtres c'est d'être un peu trop savants.

Les jeunes gens sont-ils inférieurs à ce que nous étions ? Ils sont plus délurés, plus libres, plus spirituels, moins strictement scolaires. Malheureusement pas le moindre esprit de sacrifice ; le sentiment du devoir devient rare. Mais n'y a-t-il pas de notre faute ? Demandons-nous si notre sollicitude, notre souci de leur épargner les ennuis et les humiliations de la discipline d'antan n'y sont pas pour quelque chose, et si les remèdes aux maux dont souffraient les études n'ont pas aggravé l'état des choses.

Notre sollicitude nous a valu deux mesures dont je voudrais vous entretenir.

Nous avons voulu épargner aux écoliers le surmenage et l'ennui.

On nous a donné la classe d'une heure.

Nous avons voulu leur assurer une culture tout à fait distinguée.

On a confié l'enseignement à des professeurs très nombreux, des spécialistes très éminents.

Quelle en a été la conséquence ? C'est ce que nous allons voir.

*
* *

La classe d'une heure.

Il est de règle aujourd'hui, surtout dans l'académie de Paris, que jusqu'en philosophie la durée des classes n'excède jamais une heure.

L'intention qui a dicté cette mesure fut excellente. Il s'agissait de ne pas fatiguer les enfants, de supprimer l'ennui, et l'on est parti d'un principe, ou plutôt d'une observation psychologique assez communément adoptée comme juste :

On se repose d'un travail par un autre.

Plus on diversifie les occupations et moins on se fatigue.

Mais, au fait, est-ce une idée foncièrement juste ? Est-on assez certain de sa vérité pour étayer tout un plan d'études sur une doctrine, sur une certaine conception théorique de la fatigue et de ses lois ?

S'il s'agit d'intéresser, de distraire, d'amuser de petits enfants, il y a dans cette assertion quelque chose de vrai.

Si au contraire il s'agit d'organiser un travail sérieux pour des enfants de douze à dix-sept ans, oh ! alors, méfions-nous de la diversité, du morcellement. L'axiome n'est plus vrai du tout.

C'est une conception théorique à laquelle on peut opposer une

autre doctrine qui se réclame de noms comme ceux de Newton, de Mosso, et de la plupart des grands écrivains.

Ce qui coûte le plus dans le travail et l'effort c'est la mise en train. Quand je veux écrire un article, un livre, préparer une causerie, le difficile c'est de commencer. Le rétrécissement du champ de la conscience est utile à qui veut produire, c'est le secret de la force intellectuelle. Que dis je ? C'est une loi universelle.

Il en est du travail de l'esprit comme de l'effort le plus matériel. Qu'on me permette une comparaison prise dans la rue : ce qui fatigue le plus les chevaux d'omnibus, ce sont les arrêts multiples et répétés qui brisent leur élan et éteignent leur ardeur. Ils arrivent beaucoup moins frais aux relais que jadis les chevaux de diligences qui avaient à fournir des étapes plus longues, plus pénibles, à une allure plus fatigante en traînant une voiture plus lourde. Comment faire pour éviter que nos pauvres écoliers ne soient fourbus et éreintés par le travail scolaire ? Le problème est délicat. Il faut nécessairement, pour que l'enseignement les prépare à la vie, inscrire au programme des matières très diverses. Ils ont besoin d'acquérir des connaissances très étendues. C'est déjà une source de fatigue, pourquoi aggraver à plaisir cette dure nécessité ?

Oh ! les objections ne manquent pas. On nous dira : l'enfant a une attention de faible durée. Il se fatigue vite. L'épreuve classique des dictées en fournit un témoignage. Il y a toujours beaucoup plus de fautes à la fin qu'au commencement et le nombre des fautes s'augmente progressivement en raison de la longueur du devoir.

Oui certes, et nous admettons parfaitement que le maître n'inflige pas aux enfants des devoirs interminables. Par exemple qu'il ne leur impose pas deux heures d'explication latine, deux heures de théorèmes sans répit. D'ailleurs quel professeur a jamais imaginé un pareil régime ?

Toute classe se compose d'exercices divers. Un professeur de lettres ou de grammaire, par exemple, commence généralement par faire réciter les leçons, puis il corrige les devoirs, après quoi on commente, on explique un texte, enfin la préparation du prochain devoir, de la prochaine leçon. N'y a-t-il pas dans cette multiplicité des occupations une diversité bien suffisante ?

J'ai interrogé plusieurs écoliers que je soigne ; souvent j'ai en même temps parlé avec leurs précepteurs dont beaucoup sont très dévoués et intelligents. Les témoignages s'accordent à affirmer que pour la plupart des écoliers l'attention est lente à capter. La première demi-heure de la classe se ressent de la récréation ; mais l'at-

tention finit par se fixer, puis elle croît en intensité, elle atteint son maximum au moment même où on la rompt. Cette brusque interruption est funeste. C'est une cause de neurasthénie et de persévération, qu'il ne faut pas confondre avec persévérance.

Sans doute il faut une mesure en tout et la classe de deux heures sans interruption, les élèves ne sortant pas de la salle, avait ses inconvénients. Je suis très partisan de la coupure au bout d'une heure, avec cinq minutes de récréation pour les élèves et d'aération large et complète pour le local. L'air frais est excellent. Mais supposons que l'écolier rentre en classe avec le même professeur, pour le même enseignement. Après quelques minutes de dissipation presque nécessaire, l'ordre se rétablit, le professeur enchaîne ce qu'il vient de dire à ce qu'il se propose d'expliquer. Il a tout à l'heure entamé un sujet. Il a été compris de quelques-uns. Il s'adresse aux moins forts. Il leur donne sur le même sujet une manière de répétition. Il donne la parole aux plus forts qui entraînent les plus faibles. Après quoi l'on prépare ensemble le prochain devoir. Quelle bonne besogne et sans fatigue! C'est l'enseignement idéal, dans une atmosphère délicieuse ou tout au moins respirable.

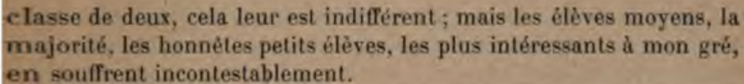
Au lieu de cela que se passe-t-il ?

Au moment où l'attention des élèves venait d'être captée par le professeur, il se produit une rupture brusque. La cloche sonne ou le tambour roule ; les élèves vont passer cinq minutes dans la cour. Quand ils rentrent dans la salle de cours ils trouvent un autre professeur ou si, par hasard, ils ont encore le même maître, celui-ci traitera d'un autre sujet.

Quel est le bénéfice acquis dans la première heure ? On ne le sait pas : il est interdit aux professeurs de faire, comme on dit, empiéter un enseignement sur l'autre. En règle générale, au bout d'une heure, les élèves sont mis en face d'un autre sujet, d'un autre maître, d'un autre caractère, d'une autre méthode, d'une autre discipline. Cela exige une autre mise en train, un autre démarrage si j'ose dire, souvent pénible, obligeant la plupart des élèves à un effort que bien souvent ils ne font pas.

Pendant un grand moment il se produit dans l'esprit un mélange des exercices nouveaux avec ceux de la classe précédente, source de confusion mentale, de là un éparpillement de l'esprit funeste aux bonnes études.

Certes les forts s'en accommodent ; mais dans quelle proportion sont-ils ? Quatre ou cinq dans une classe d'une trentaine d'élèves. Les cancres, il est vrai, « s'en fichent pas mal ». Classe d'une heure,



classe de deux, cela leur est indifférent ; mais les élèves moyens, la majorité, les honnêtes petits élèves, les plus intéressants à mon gré, en souffrent incontestablement.

Pour éviter ces inconvénients, groupons donc les enseignements au lieu de les morceler. Que les classes de lettres, de sciences, d'histoire, auxquelles le plan d'études attribue plus d'une heure par semaine, soient réparties sur l'horaire de façon à diminuer le morcellement. Tout en ira mieux. L'expérience l'a démontré.

Cette expérience, en effet, je l'ai instituée. Consulté par un certain nombre de pères de famille qui gardent chez eux leurs jeunes enfants et leur donnent des précepteurs, j'ai prescrit cette méthode ; les résultats en ont été satisfaisants.

Une école libre en a fait l'essai : elle s'en est très bien trouvée et a complètement renoncé au système de la classe d'une heure.

Ainsi, ayant à choisir entre ces deux doctrines : la variété, l'éparpillement ou la concentration, je n'hésite pas. Je crois la classe d'une heure nuisible à la synthèse mentale pour les enfants de plus de douze ans.

*
* *

La multiplicité des maîtres.

Mais le plus grave défaut de la classe d'une heure ou plutôt du morcellement des études, c'est encore, je pense, l'extrême diversité des professeurs.

On a cru faire merveille en appliquant à l'éducation le principe qui a transformé l'industrie, la division du travail.

Ici encore l'intention est excellente.

Il s'agit de ne pas contraindre les maîtres de l'enseignement secondaire à remplir des emplois divers. On leur épargne à eux la peine de plusieurs mises en train, le souci de savoir des choses diverses. On les cantonne dans une spécialité définie afin que leurs connaissances moins étalées soient plus profondes. On a voulu donner à nos enfants, pour leur bien, des maîtres de haute compétence. Pour cela on a voulu que chacun de ceux-ci fût un spécialiste excellent.

Idée parfaite pour l'enseignement supérieur, mais plus discutable pour l'enseignement secondaire.

Expliquons-nous. Je ne suis pas intransigeant. Il est bien entendu que je ne demande pas qu'un professeur de philosophie enseigne aussi l'espagnol et la géométrie.

Je concevrais très bien par contre qu'il fût en même temps professeur d'histoire naturelle et de philosophie.

Au surplus, dans un grand nombre de collèges de l'université, le professeur de philosophie est en même temps chargé d'enseigner l'histoire.

Or, précisément, les élèves des deux hautes classes sont déjà presque des étudiants, encore que beaucoup soient bien jeunes, trop jeunes, bien enfants encore.

Mais il ne s'agit pas de ceux-là. Nous nous occupons surtout en ce moment des classes qui vont de la sixième à la seconde.

Pour les élèves de ces classes, qui sont encore des enfants, la multiplicité des maîtres a des inconvénients qui me semblent énormes. Le premier tient à la force même du professeur.

Un spécialiste est un homme trop savant. Il a tendance à jouer au professeur de faculté. Il ne se met pas à la portée des petites intelligences. Il s'attache trop aux premiers, à ceux qui sont de la même sorte que lui, aux forts en thème qui font sa gloire, qui le suivent sans peine.

Il n'est pas humble : il dédaigne fatalement ceux qui ont besoin d'un guide-âne. Il est trop cultivé pour pouvoir aisément s'abaisser à se faire le serviteur, l'éducateur patient, résigné, de ceux qui, par eux-mêmes, ne valent guère, mais qui, soutenus pas à pas, patiemment entraînés, pourraient cependant faire de bonnes choses.

Tout autre est le système adopté par les jésuites. Là, on a connu des professeurs qui non seulement n'étaient pas spécialistes, mais qui même étaient assez ignorants, sauf pour le latin, et qui, changeant souvent de fonction, étaient forcés d'étudier chaque soir leurs leçons du lendemain.

Ah ! ceux-là, je le concède volontiers, n'étaient pas toujours très brillants. Ils étaient quelque peu terre à terre ; mais ils étaient suivis par les intelligences paresseuses elles-mêmes, et par les attentions mal affermies. Et quel zèle ! ils ne quittaient pas leurs élèves. Ils les appelaient pendant l'étude pour les réconforter, pour leur donner une manière de répétition de temps à autre.

En fin de compte, le plus souvent, il vaut mieux un professeur moins savant, mais plus habile à se mettre au niveau des élèves.

Le second inconvénient tient à la psychologie des écoliers.

Représentez-vous un esprit de force moyenne, une intelligence assez vive, mais légère : sa faculté d'attention est médiocre ; ou bien un élève qui a des dons, mais qui ne sait pas travailler, ou encore un enfant distrait, qui révasse, ou enfin un esprit indépendant qui se plie difficilement à des besognes imposées.

Qu'arrive-t-il, je vous prie d'y songer, avec cette multiplicité de professeurs?

Ce qu'il faut à une classe où se trouve assemblée une collection si variée d'intelligences, ce n'est pas tant des maîtres éminents que des éducateurs patients, et quand je dis des éducateurs, je me trompe, il faut dire UN ÉDUCATEUR, un maître principal qui connaisse bien ses élèves, qui les comprenne, qui s'attache à la formation de leur esprit, qui leur apprenne à travailler.

Au lieu de cela, que trouvons-nous?

Toutes les heures une direction nouvelle, un autre caractère, une nature différente, une manière tout autre de prendre les esprits.

Tel professeur exige une attitude très recueillie et se montre impitoyable pour qui remue en classe.

Tel autre n'attache aucune importance à ces vétilles. Il fait de sa classe une causerie un peu confuse où tout le monde peut dire son mot.

Celui-ci corrige soigneusement tous les devoirs.

Ce quatrième n'attache d'importance qu'à l'enseignement oral.

Nous pourrions ainsi continuer longtemps avant d'avoir épuisé la matière.

Quelle sera l'impression de l'enfant en présence d'une semblable diversité? Il s'y perd. Il ne sait plus. Son esprit, tiraillé en sens divers, ballotté de ci et de là, souffre du manque d'unité dans la direction.

Il s'éparpille, il se gaspille, il s'émiette, alors que la concentration de son esprit, que la formation méthodique de son caractère, que sa synthèse morale serait le vrai but à poursuivre.

Beaucoup d'enfants sont effarés, désorientés, brisés par ce morcellement extrême.

En vérité il est extrême. Voici des chiffres :

En septième : Un professeur général
Un professeur de dessin
Un professeur de gymnastique
TOTAL : trois professeurs.

Cela est excellent ; aussi est-ce une classe féconde entre toutes.

En sixième : Un professeur principal : français, latin, histoire, géographie
Un professeur de calcul
Un professeur d'histoire naturelle
Un professeur de dessin.

Il y a quatre professuers, mais dans certains lycées, à Condorcet, par exemple, que trouvons-nous?

Latin, français
Histoire
Géographie
Langue vivante
Mathématiques
Histoire naturelle
Dessin.

Sept professeurs ; car l'histoire et la géographie ne sont pas enseignées par le même spécialiste. C'est effrayant!

En cinquième et quatrième : Latin, six heures
Français, trois heures
Histoire et géographie, trois heures
Langue vivante, cinq heures
Mathématiques, trois heures.

Ainsi, cinq professeurs, et même six pour les élèves qui, faisant du grec, n'ont pas pour l'étude de cette langue leur professeur de latin ou celui de français.

Pourquoi cet éparpillement? C'est inutile et c'est nuisible pour les raisons que je viens de dire et aussi pour d'autres raisons.

Ce grave défaut n'a pas échappé aux autorités universitaires. Aussi avait-il été convenu que les professeurs de chaque classe se réuniraient pour une entente, afin de ne pas surcharger les élèves le même jour de travaux trop durs.

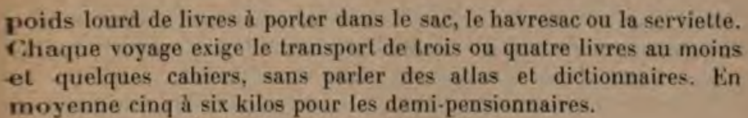
Mais ces réunions n'ont pas lieu. Dans maint lycée les professeurs ne sont plus convoqués pour conférer ensemble sur l'enseignement à donner et sur la distribution du travail à combiner.

D'où par moments surcharge, et par suite mauvais devoirs, ce qui entraîne des punitions, des devoirs supplémentaires, des retenues, bref la litanie des punitions à la française dont l'effet est si déplorable que je crois, positivement, que j'aimerais mieux la fessée à la mode anglaise.

Car enfin, c'est bien clair.

Plus on a de devoirs supplémentaires, moins on a de temps pour les devoirs normaux. Conséquence, des punitions nouvelles. Nous voilà dans un cercle vicieux. Le découragement est inévitable.

Il y a d'autres inconvénients que par exemple le Dr Gallois a signalés, et nombre de professeurs et de pères de famille. C'est le



poids lourd de livres à porter dans le sac, le havresac ou la serviette. Chaque voyage exige le transport de trois ou quatre livres au moins et quelques cahiers, sans parler des atlas et dictionnaires. En moyenne cinq à six kilos pour les demi-pensionnaires.

C'est bien pénible et bien peu raisonnable.

*
* *

Ce qu'il y a de plus navrant c'est que les objections à ce système ne sont pas nouvelles. Le mal a été signalé dès novembre 1903.

A cette époque on était encore dans la période transitoire. Dans certaines classes on suivait encore les programmes de 1890, dans certaines autres on avait ceux de 1902. Mais dans quelques classes on fit l'application de la classe d'une heure, dans d'autres on garda la classe de deux heures. Ce fut un beau gâchis. Mais on fut optimiste. Cela va s'améliorer, disait-on, l'usage amènera un tassement.

Cela s'est-il amélioré ? Non, puisque les professeurs ne se concertent plus guère.

C'est une tâche ingrate que de critiquer ce que l'on aurait voulu considérer comme un progrès. C'est mon admiration pour l'université qui me pousse à le faire. Il ne faut pas qu'elle soit dépassée par d'autres, s'il y a des concurrents. Il ne faut pas qu'elle s'attarde et se contente de peu, s'il y a monopole, ce que je ne crois pas souhaitable.

Ces maîtres admirables ne demanderaient pas mieux que de faire une tache un peu plus compliquée. Ils ont tant de bon vouloir qu'ils se mettraient conscieusement à la besogne, s'il en était besoin pour se trouver en état d'enseigner des notions autres que celles de leur spécialité.

D'ailleurs le système actuel a pour conséquence de rendre encore plus pénible un si dur métier. Car il nécessite des classes trop nombreuses où se trouvent des intelligences disparates.

*
* *

Résumons-nous.

Ce qui me paraît important dans l'éducation scolaire, c'est :

1° De former la synthèse mentale, la cohésion cérébrale, l'équilibre des facultés.

2° D'apprendre aux enfants à travailler, de leur enseigner la concentration de l'attention.

Que deviendront-ils dans la vie, si on leur persuade qu'une heure est quelque chose pour l'attention persévérante et si, sans le vouloir, on leur apprend à perpétuellement s'éparpiller.

Il faut, au lycée, enseigner des notions, sans doute, mais aussi montrer à bien travailler. Il faut faire de l'éducation.

Je ne parle pas de l'éducation des belles manières, qui n'est pourtant pas inutile, mais de l'éducation de l'esprit.

Il faut s'exercer à s'abstraire de tout sur un objet donné, vouloir résoudre une difficulté, apprendre à le pouvoir.

Cela les élèves d'aujourd'hui ne l'apprennent vraiment pas assez.

Ce n'est pas leur faute, c'est celle du régime.

Ils ont des maîtres trop divers.

Des heures trop morcelées.

Des études préparatoires mal comprises.

On y dispose de trop peu de temps. On y apprend non pas à travailler vite et d'une façon concentrée, mais à différer jusqu'au dernier moment la tâche qu'on bâcle ensuite.

On tue le temps au lycée ; à l'étude on est sans direction ferme, sans secours, sans stimulation. Le régime est peut-être très bon pour les forts, il est très fâcheux pour les faibles.

En un mot l'université est toujours grande. Elle est toujours meilleure que tout, mais le système de la division du travail a ses inconvénients que je crois avoir mis en lumière.

Pour nouer en gerbe harmonieuse les connaissances diverses utiles à nos fils, que faut-il ?

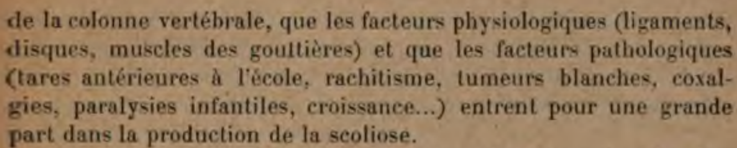
Eh bien ! il faut corriger les défauts de la réforme de 1902, il faut sinon une nouvelle réforme, au moins la mise à l'essai dans quelques écoles amies ou dans quelques lycées des remèdes que je préconise, et l'on verra bien vite si j'ai tort ou raison.

D[r] Maurice DE FLEURY.

ROLE DE LA TENUE DANS L'ÉCRITURE

La question des attitudes des écoliers, magistralement étudiée par le D[r] Méry dans une conférence faite au *Laboratoire d'hygiène scolaire* du Musée pédagogique le 14 mai dernier, mérite de retenir l'attention.

On peut considérer comme démontré, étant donné la disposition



de la colonne vertébrale, que les facteurs physiologiques (ligaments, disques, muscles des gouttières) et que les facteurs pathologiques (tares antérieures à l'école, rachitisme, tumeurs blanches, coxalgies, paralysies infantiles, croissance...) entrent pour une grande part dans la production de la scoliose.

On peut avancer en outre que l'anémie et la fatigue sont les facteurs prépondérants des mauvaises attitudes.

D'autre part on sait que les mouvements prolongés sont plus actifs et plus fatigants que les mouvements variés et libres, — et que les attitudes passives, comme les mauvaises attitudes voulues, déterminent les déformations.

Nous ne parlerons que pour mémoire de l'action propre au mobilier scolaire défectueux, personne malheureusement n'ignorant qu'il reste considérablement d'efforts et de sacrifices à faire de ce côté.

Mais étant donné un mobilier parfaitement adapté à la taille de l'enfant et conforme aux préceptes hygiéniques, c'est-à-dire, comme le pense le Dr Méry, un mobilier commandé par l'attitude et non le contraire, il n'en résulte pas moins que la tenue de l'enfant dans les exercices scolaires est un point sur lequel il y a lieu d'insister.

D'après le Dr Méry, la station symétrique assise doit être obtenue de l'enfant par les maîtres, qui veilleront à ce que l'élève ne reste point assis sur le bord d'un banc dans un état d'équilibre instable, et surtout à ce qu'il ne prenne point la station *unifessière*, déplorable à tous les points de vue, et amenant, comme toute position défectueuse, des incurvations de la colonne vertébrale qui peuvent devenir définitives.

Est-il bien nécessaire de répéter que la flexibilité de la colonne vertébrale, surtout dans le jeune âge, se prête facilement à des déviations plus ou moins accentuées, plus ou moins permanentes et fixes, suivant la continuité ou la répétition de certaines attitudes ?

Nous avons autrefois cité l'homme des champs, irrémédiablement courbé vers la terre, les difformités professionnelles produites par la répétition d'un même mouvement, le dressage aux exercices acrobatiques. Nous avons parlé de l'analogie entre les enfants et les arbustes dont l'horticulteur fait ce qui lui plaît, du dos universitaire, de l'épaule gauche plus élevée que la droite — les tailleurs nous en diraient long là-dessus — dans l'immense armée des bureaucrates, etc.

Tous ces faits ont la valeur d'une expérience directe, et cette démonstration physiologique suffit à prouver la nécessité de garder

une bonne attitude pendant le travail quand il est possible de l'obtenir et que les conditions sociales permettent de l'obtenir, pour tout le monde et en particulier pour les enfants.

Nous envisagerons encore une fois la question des attitudes dans l'écriture et nous examinerons de nouveau et sans parti pris si une méthode d'écriture n'est pas plus favorable qu'une autre à maintenir une bonne attitude.

Partons de ce principe — un axiome pourrait-on dire — qu'une attitude vicieuse répétée, surtout chez les enfants, provoque des déviations vertébrales, notamment la scoliose.

L'enfant écrivant environ 1 heure 1/2 à 2 heures par jour, en plusieurs séances, il importe qu'il se tienne correctement pendant cet exercice, puisque les temps relativement prolongés en tant qu'attitude fixe pendant lesquels il écrit, constituent une attitude d'effort qui doit être normale et ne doit pas dégénérer en attitude incorrecte ou en attitude passive — causes des déformations.

Et c'est précisément cette question d'attitude qui doit être bonne et correcte pendant l'écriture, à laquelle tout hygiéniste et tout pédagogue aujourd'hui doublé d'un hygiéniste doit tenir, qui a été tournée, retournée, et a donné lieu à des controverses sans nombre depuis des années et même provoqué la création de *ligues* en faveur de telle ou telle méthode d'écriture.

Ces ligues ont pour but, nous le craignons, de défendre des intérêts, plutôt que de faire aboutir la question hygiénique. Car que signifie par exemple, nous le demandons, une ligue de l'écriture nationale puisqu'il n'y a pas d'écriture nationale que nous sachions, et qu'en tout cas cette écriture nationale serait anglaise ?

La vérité est que depuis bientôt cinq ans qu'on a réveillé à juste titre l'attention sur la tenue de l'enfant pendant l'écriture, on a pensé que l'écriture droite favorisait la bonne attitude, et les partisans de l'écriture penchée, piqués au vif, se sont dit, non sans raison également, que l'on pouvait garder une bonne attitude en écrivant penché.

Dès lors les partisans de l'une et l'autre méthode, se sont efforcés de démontrer que la tenue était parfaite dans chacune d'elles.

Et il faut reconnaître que c'est un résultat appréciable — qui n'est point à dédaigner — que les efforts communs apportés à la tenue correcte dans l'écriture, efforts qui sont l'aveu de l'influence des attitudes vicieuses sur les déformations.

Certains sont allés trop loin en avançant que l'écriture droite *seule*, permettait de conserver une bonne attitude en écrivant, et

que l'écriture penchée était la cause principale de la myopie scolaire et déterminait la scoliose.

Bien d'autres facteurs, nous l'avons dit, interviennent comme causes de la myopie et de la scoliose, et l'écriture ne peut être rendue responsable de tous les méfaits dont on l'accuse. Nous connaissons les idées de notre confrère et ami, le Dr Gagnière, sur l'influence du foie sur les attitudes et les déformations vertébrales chez les enfants, et ce facteur étudié par lui doit être porté en ligne de compte.

Les expériences préparées, annoncées : les photographies d'élèves écrivant d'une façon ou d'une autre, ne prouveront jamais grand'-chose, et la question se résume, l'axiome posé plus haut étant admis, à savoir quelle est la méthode d'écriture la plus favorable à une bonne tenue, et par conséquent, au point de vue hygiénique, quelle est la méthode qui offre le plus de sécurité et prête le moins au développement de la myopie ou de la scoliose.

Rappelons encore une fois l'attitude imposée dans la méthode d'écriture penchée et dans la méthode d'écriture droite. Nous n'envisagerons que l'écriture cursive : cahier droit, à droite, — et l'écriture droite : cahier droit, en face. Les autres positions de cahier n'ont pas grande influence sur la tenue générale de l'une ou l'autre méthode. D'ailleurs, si l'on prescrit l'inclinaison du cahier, comment obtiendra-t-on la fixité de cette inclinaison ?

Écriture penchée : Thorax oblique par rapport au rebord de la table, — les côtes gauches appuient sur ce rebord et sont plus ou moins comprimées par lui, — l'épaule gauche est relevée, — l'épaule droite abaissée, — le coude droit non ou mal appuyé sur la table, — les jambes obliques ou gênées, — la tête penchée, — la colonne vertébrale incurvée à gauche et en avant, — l'axe des yeux oblique, — l'enfant regarde, sur son cahier droit à droite, son écriture obliquement, — bref! tout est oblique dans cette méthode, tout est contourné, gêné ; c'est une série de positions du corps, fausses, inégales, avec toutes leurs conséquences.

Écriture droite : Tête droite, — colonne vertébrale verticale, — thorax d'aplomb ne touchant pas la table, — jambes droites, — avant-bras parallèles au rebord de la table, — cahier droit en face de l'élève. — Tout est verticalité, aisance, commodité.

Et voilà quatre ans que nous constatons aux examens du certificat d'études, la différence profonde dans la tenue entre les deux méthodes. Des centaines d'élèves non avertis, les uns écrivant droit, les autres penché, sont là qui donnent une leçon de choses frappante et décisive.

Les uns penchés, gênés, couchés, tordus, les yeux sur le cahier, les jambes en arrière et augmentant ainsi et considérablement la compression du thorax contre le rebord de la table. C'est une peine, une gêne, un malaise véritable de voir ces enfants torturés, comme c'est une consolation, un grand soulagement, un réel plaisir de voir les autres si à l'aise dans leur tenue verticale, simple et correcte.

Spectacle impressionnant, inoubliable, dans sa sincérité, dans sa constante répétition et d'une portée incomparablement supérieure à toutes les expériences de cabinet ou de séances préparées. Il y a là des « constatations de faits au-dessus de toute discussion et il ne s'agit ni d'impression subjective, ni d'anecdote ».

Les autres avantages de l'écriture droite? C'est, malgré les enquêtes de M. Mutelet, et laissant de côté la question esthétique, une lisibilité beaucoup plus grande : demandez aux examinateurs du brevet de capacité. — C'est qu'elle exige beaucoup plus de place et devient un obstacle à l'encombrement. — C'est, en plus, une facilité et une rapidité beaucoup plus grande pour arriver à bien écrire, — c'est que tout le monde finira par bien écrire : — avantages pédagogiques et sociaux.

Les inconvénients? C'est, dit-on, que les administrations, les compagnies, les banques, etc., n'acceptent pas l'écriture droite.

Elles y arriveront quand la méthode sera définitivement adoptée, — et d'ailleurs, d'ici là, tout, dans les administrations, sera peut-être écrit à la machine.

Certainement, le reproche le plus sérieux que l'on fait à l'écriture droite, c'est que le coude droit se déplace au fur et à mesure que la ligne s'achève, le nombre et l'ampleur des déplacements dépendant naturellement de la longueur de la ligne à écrire.

Il faut bien l'avouer, le coude se déplace et à plusieurs reprises, mais regardez bien l'enfant qui écrit droit, le thorax dans ces mouvements de déplacement du coude reste immobile, la colonne vertébrale verticale et le mouvement, très peu étendu, se passe *uniquement* dans l'articulation scapulo-humérale qui ne s'abaisse point.

Un argument qui a aussi sa valeur en l'espèce, c'est que les Américains et les Anglais ont depuis longtemps renoncé à l'écriture penchée.

Remarquons en outre, pour terminer, que l'attitude de l'écriture droite est l'attitude naturelle, — celle de l'enfant à qui on met pour la première fois un crayon dans la main, en face d'une ardoise.

En résumé, nous pensons qu'il est possible que les épaules des enfants soient à la même hauteur en écrivant penché, que cela peut

-à-dire que l'on peut garder une bonne attitude en écri-

ır cela que les maîtres y prennent garde ; — et ils y pren-
depuis qu'il est question, comme nous le disions plus
oir si la tenue tient à la méthode d'écriture.
s paraît constant et indéniable, que la méthode d'écriture
se plus qu'une autre une bonne tenue.
nent à M. Mutelet — et nous l'avons déjà dit — nous
e le facteur important dans la question pendante est la
écriture et non la tenue de l'enfant, puisque la tenue
ntiellement de la forme, que la bonne tenue est pour
a dérivée de cette forme et que les faits constants et
bservés, démontrent que le *maximum* de bonne tenue est
a méthode d'écriture droite.
est la conséquence directe de la méthode, et — en
naîtres — c'est la méthode d'écriture droite qui provoque
orrecte et porte plus que toute autre à cette tenue cor-

ı petit, sans le vouloir même, devant l'évidence des faits,
nistes de l'écriture penchée, arriveront (déjà ils y arri-
eur désir d'obtenir comme tout le monde une bonne atti-
nt l'écriture, — à enseigner l'écriture droite, qui est
l'avenir.

Docteur Courgey.

et 1908.

DUCATION A L'ÉCOLE MATERNELLE

'u d'une conférence faite à l'école des Hautes études sociales le 9 janvier 1908.

par Mme Kergomard.

ation des écoles maternelles en France a été récemment
celle des jardins d'enfants créés dans d'autres pays.
Wolf a précisément ici même, l'an dernier, consacré une

conférence entière à expliquer en quoi consistait la méthode frœbelienne qu'il n'hésite pas à mettre bien au-dessus des autres pour l'éducation des tout jeunes enfants. Récemment Mme Krœgher-Stalberg publiait des conférences qu'elle a données sur le même sujet et concluait ainsi :

« L'Allemagne, les États-Unis, la Finlande, la Suisse ont adopté les principes de Frœbel. Hélas ! la France, exceptée, se tient encore à l'écart en enfant boudeur.

« Boudera-t-elle longtemps ? ».

Eh bien non ! la France ne boude pas. Elle juge que la méthode frœbelienne, si elle présente certains avantages, a aussi des inconvénients qui paraissent sans doute légers aux Allemands ou aux Américains, mais qui seraient mal supportés en France. Ainsi le formalisme tant admiré par Mme Krœgher-Stalberg serait intolérable aux enfants français.

Prenons un exemple. Dans le système de Frœbel, les causeries ou leçons de choses roulent pendant tout un mois sur un sujet déterminé qu'on appelle l'OBJET DU MOIS. Ainsi pendant un mois on analysera tous les caractères qui peuvent être étudiés avec de petits enfants sur la vache. Après quoi l'objet du mois sera le bouleau, et ainsi de suite. La France au contraire veut surtout développer l'observation libre : a-t-elle si complètement tort ?

Toutefois n'exagérons rien.

Si la France récuse le formalisme frœbelien, est-elle donc satisfaite de son système à elle ?

Non certes, mais elle entend marcher librement vers la vérité et les progrès accomplis sont incontestables. C'est l'étude de cette évolution qu'il importe de faire rapidement.

Tout d'abord il faut remarquer que le régime actuel a remplacé un état de choses dont la succession a nécessité une liquidation difficile et qui a entravé le progrès vers lequel marche la France contemporaine, je veux parler ici des traditions et des habitudes des salles d'asile congréganistes.

Pour comprendre et apprécier ce qui a été fait chez nous il est donc nécessaire de jeter un coup d'œil sur ce qu'était, avant le vote des lois scolaires actuelles, la salle d'asile qui a fait place peu à peu à l'école maternelle.

Pénétrons, si vous le voulez bien, dans un de ces établissements.

En 1881, dans l'Académie de Grenoble, extrêmement rares sont les salles d'asile établies dans de bonnes conditions. Ainsi à Annonay une seule, sur cinq publiques, est convenable ; les quatre autres sont

dans le plus triste état et sont situées dans les parties les moins abordables de la ville (1).

Les ornementations que l'on ajoute trop souvent aux constructions ne les rendent ni plus agréables à l'œil ni plus conformes aux besoins de l'hygiène et tendent, en outre, la plupart du temps, à faire croire qu'on entre plutôt dans une sacristie que dans une école enfantine.

Dans presque toutes les communes, les murs sont ornés, outre le crucifix réglementaire, de l'image de la Vierge, de celle du Sacré-Cœur, de celle de saint-Joseph, de saint Louis de Gonzague, de saint François d'Assise ou de saint Vincent de Paul, etc.

A Auch, un peintre plein d'imagination a orné les murailles des armes du saint-siège et de celles de l'évêché; puis il a tracé, en face du gradin, un rond au milieu duquel est placé un œil gigantesque (l'œil de Dieu, qui suit les mouvements des enfants); à quelque distance de l'œil, une oreille démesurée écoute ce qu'ils disent; enfin,une main armée d'une plume inscrit leurs péchés. Ils doivent en rêver la nuit.

Dans ce cadre dévot la pédagogie était, comme on le devine, pénétrée de bigoterie, je ne froisserai personne en constatant que la plupart des exercices tournaient parfois à des momeries ridicules.

« Que de saluts ! les enfants saluent la directrice toutes les fois qu'ils passent devant elle à une distance de deux mètres. Ils saluent les murailles ornées de chapelles d'images de sainteté ; ils se saluent mutuellement

« Dans 99 salles d'asile sur 100 j'ai posé la question suivante (c'était une expérience):

« Que faites-vous avec votre main droite, mes enfants ?— Le signe « de la croix.

« Oui, avant et après la prière ; mais dans la journée que faites « vous avec votre main droite ? — Au nom du Père.

« Mais c'est encore la prière cela, et vous ne la faites pas tout le « long du jour. Cherchez bien ce que vous faites avec votre main « droite.

« Les pauvres enfants étonnés que je ne les comprisse pas, me « disaient quelquefois en désespoir de cause :

« En latin. »

(1) Ministère de l'Instruction publique. — *Rapport sur les salles d'asiles des Académies de Toulouse et de Grenoble*, par Mme Duplessis-Kergomard. — Paris, Imprimerie nationale. 1881. p. 6.

Que dire de l'enseignement? Voici les définitions que j'ai entendu donner dans de prétendues leçons de choses :

« La baleine est un grand poisson.

« La limonade s'appelle ainsi parce que ça écume.

« Le lion habite les forêts ; vous savez bien qu'il y en a en France, des forêts. Eh bien ! les hommes ont inventé un moyen *imaginaire* pour attraper les lions.

« Je vais aujourd'hui vous parler d'un mystère de la nature. Vous savez ce que c'est qu'un mystère, n'est-ce pas ? Il y en a trois dans notre sainte religion ; mais aujourd'hui, je vais parler de celui de la croissance du blé.

« L'odorat sert à se moucher. »

Or je demande toujours à la directrice de faire la leçon qu'*elle sait le mieux*.

Et le calcul ! Quelles pratiques fâcheuses !

Vingt fois j'ai entendu la leçon commencer ainsi : « Transportons-nous par la pensée chez un marchand : » C'est l'entrée en matière d'une addition, la seule des quatre opérations que l'on fasse dans les salles d'asile des deux académies.

Dans quelques localités on pousse le mépris du bon sens jusqu'à faire compter ainsi :

Je vois 1 (qu'on ne voit pas, puisque c'est un objet et non un chiffre). Oh ! le joli 1 ! — 1 s'en va ; ah ! oui dà ! 1 s'en va. — 1 s'en est allé.

J'ai essayé d'écouter jusqu'à dix cette ineptie, mais à huit j'étais à bout de patience.

Eh bien ! si l'on a renoncé à ces habitudes, ce n'est pas par suite de plaintes formulées par les parents. Ceux-ci au contraire aimaient, approuvaient généralement de confiance ce qui se faisait dans les salles d'asile. Il en est qui les regrettent. Le progrès a été on peut le dire imposé par la loi.

∴

La première réforme fut tentée par les lois de 1881-1882.

Les institutrices maternelles devaient avoir une culture générale représentée par le brevet élémentaire.

Les écoles maternelles étaient considérées comme étant des écoles, c'est-à-dire que les enfants y étaient reçus pour apprendre, pour y être soumis à un programme.

Programme de 1881-82 :

1° Les premiers principes d'éducation morale.
2° Les exercices de langage.
3° Les leçons de choses.
4° Le dessin.
5° La lecture et l'écriture.
6° Le calcul.
7° Les éléments d'histoire naturelle.
8° Les éléments de géographie.
9° Récits sur les grands faits de l'histoire nationale.
10° Les exercices manuels (tressage, pliage, petits ouvrages de tricot).
11° Le chant.

Les leçons ne devront jamais durer plus de 15 à 20 minutes et seront séparées par des marches, des évolutions, des jeux.

Ce programme conduisit non à l'objet du mois de Frœbel mais aux objets du mois.

Octobre : Vendanges, vin, bière, cidre.

Novembre : Labourage, éclairage.

Décembre : Chauffage, froid, neige, avalanches, Suisse, Alpes, patins, traineaux, thermomètre, cheminée, bois, charbon, allumettes.

Janvier : Nouvelle année, mouvement de la terre autour du soleil, fourrures, couvertures, édredon, laine, coton, drap, flanelle, tissage, filage, teinture, épingles, aiguilles.

. . . .

Juillet : Éclairs, tonnerre, grêle, vent, paratonnerre, arc-en-ciel; — les fruits.

Août : Les voyages, Christophe Colomb.

Dès les premiers jours de la mise en pratique de ce programme, on en aperçut les inconvénients. Il était beaucoup trop touffu pour des enfants aussi jeunes. Il faisait une part excessive *à l'enseignement* et les inspectrices générales signalèrent unanimement à l'administration les dangers de cette tendance. Mais par contre, les maîtresses chargées de l'appliquer s'y donnèrent avec une fougue extraordinaire. Elles se sont évertuées à enseigner comme si elles se sentaient honorées d'avoir à donner des leçons disproportionnées avec l'âge des enfants qu'elles avaient à surveiller et auxquels elles devaient surtout donner de bonnes habitudes d'hygiène, de sociabilité, etc. Trop de zèle ! on dépassa toute mesure. Le malmenage battit son plein.

L'opinion, éclairée par les plaintes des éducateurs et des médecins, s'émut. La presse adjura les pouvoirs compétents d'aviser au plus vite. Le ministère, en 1886, nomma une commission, la fameuse commission de surmenage, composée de membres de l'académie de médecine, de membres du conseil supérieur, et présidée par le Dr Lagneau, qui avait été comme le Pierre Lhermite de cette croisade.

La commission essaya de remettre les choses au point. Elle tint des séances du plus haut intérêt, séances inoubliables où l'on simplifia, simplifia, rogna, écourta, tailla et on aboutit au programme de 1887 que nous avons eu la naïveté de considérer comme une révolution, parce que, contrairement à celui de 1882, il faisait des *exercices physiques et manuels* la base de l'éducation à l'école maternelle.

On en revenait à la définition même de l'école maternelle, définition contenue dans la loi scolaire :

L'école maternelle est une école de SOINS PHYSIQUES, MORAUX et *intellectuels.*

Voici la loi et le programme de 1887 :

Loi du 30 octobre 1887.

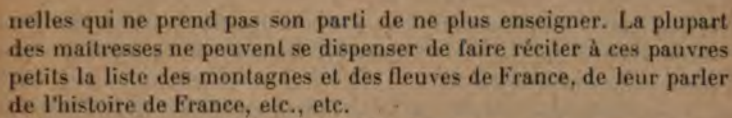
Les directrices d'école maternelle publique sont assimilées aux institutrices.

Il ne sera pas délivré de certificat distinct pour les écoles maternelles. Le titre requis pour *enseigner* dans les écoles maternelles sera le *brevet élémentaire.* Toutefois les personnes munies du certificat d'aptitude à la direction des salles d'asile continueront à jouir des droits que leur confère la loi du 16 juin 1881.

Programme de 1887.

1° Jeux, mouvements gradués et accompagnés de chants.
2° Exercices manuels.
3° *Premiers principes d'éducation morale.*
4° Les connaissances les plus usuelles.
5° Les exercices de langage, récits ou contes.
6° Les premiers éléments du dessin, de la lecture, de l'écriture, du calcul.

Chose incroyable, mais trop vraie, ce programme simplifié de 1887 n'est pas encore vraiment adopté par le personnel des écoles mater-



nelles qui ne prend pas son parti de ne plus enseigner. La plupart des maîtresses ne peuvent se dispenser de faire réciter à ces pauvres petits la liste des montagnes et des fleuves de France, de leur parler de l'histoire de France, etc., etc.

Cette tendance fâcheuse, signalée de toutes parts, provoqua en 1905 une nouvelle tentative du ministère.

Une circulaire rappela aux maîtresses l'objet de l'école maternelle, et insista sur ce point que le programme simplifié de 1887 interdit les subdivisions de classes qui ont pour résultat de transformer en écoliers les enfants qui n'ont pas atteint l'âge scolaire. Elle interdit de commencer l'enseignement de la lecture avant 5 ans révolus.

Mais la routine a la vie dure. Cette circulaire, j'en ai peur, n'est acceptée que par ceux qui l'ont faite. Il y a encore trop de maîtresses d'écoles maternelles qui regrettent le temps où elles parlaient aux enfants de Louis XV et des inégalités sociales avant 1789.

Les parents, dont l'idéal est d'avoir des enfants « savants », regrettent les bonnes sœurs.

D'autres encore affirment que les écoles maternelles sont tombées dans la plus profonde décadence, dans le 25e dessous, dit-on, en parlant précisément de celles — dirai-je trop rares? — où l'on se conforme à la loi. « On n'y fait rien faire aux enfants. »

Eh bien ! j'espère encore, par ce qu'il est impossible — et les progrès que je viens de signaler nous donnent le droit d'être optimistes — eh bien ! j'espère encore, parce qu'il est impossible que le ministère n'impose pas enfin un système d'éducation fondé sur la physiologie et la psychologie enfantines.

Mais que nous sommes loin de l'idéal à atteindre ! Il faut avoir le courage d'affirmer que presque partout, à l'école maternelle, le petit enfant n'a pas assez d'air, pas assez de mouvement, pas assez de mouvements libres surtout ; que la nourriture des cantines scolaires est rarement appropriée à son âge, et que son développement intellectuel pâtit d'un enseignement prématuré, formaliste, alors qu'il devrait être la conséquence de son libre contact avec les êtres et avec les choses.

En résumé, les plus graves défauts de l'école maternelle peuvent se ramener à trois grandes catégories dont il faudrait s'occuper d'abord.

Le premier consiste dans l'installation matérielle souvent défectueuse. Le mobilier dans beaucoup d'écoles est resté barbare. Les enfants sont forcés de se tenir mal.

Le second est d'ordre pédagogique. Beaucoup de maîtresses re-

commandent et imposent à ces pauvres bambins d'être sages, ce qui se résume à avoir les bras croisés. L'immobilité à cet âge est impossible ou funeste.

Troisièmement, enfin, il est déplorable que les écoles maternelles qui ont des cantines scolaires gratuites ou payantes, c'est-à-dire presque toutes, ne possèdent pas de réfectoire. Les repas se prennent au préau, qui sert de salle de récréation et de vestiaire, de sorte qu'on peut dire sans exagération que dans les écoles maternelles, l'endroit où l'on mange est celui qui est le plus empoisonné de microbes.

Discussion du 16 janvier 1908.

Présidence de M. le Dr A. Mosny.

Dans la discussion qui suivit cette conférence, trois questions ont été examinées : 1° le régime disciplinaire des écoles maternelles ; 2° les rapports des maîtresses adjointes avec leurs supérieurs hiérarchiques ; 3° l'alimentation. Nous ne nous occuperons ici que de la première et de la dernière de ces questions ; la seconde nous paraissant ressortir beaucoup plus des journaux pédagogiques que de l'hygiène scolaire.

I

L'école maternelle doit-elle être ouverte toute la journée, avec le droit pour la mère d'amener ses enfants quand elle veut, quand elle peut, quand ils sont prêts ? Ne vaut-il pas mieux que les portes soient closes une fois l'heure de la rentrée passée ?

Faut-il, au contraire, à Paris même, et surtout en province, faciliter par tous les moyens possibles aux enfants de toutes les catégories sociales la fréquentation de l'école maternelle ? Ne convient-il pas plutôt d'exiger de la régularité, de la ponctualité ? Ce sont vertus qu'on n'apprendra jamais trop tôt.

Dans les familles de petite bourgeoisie, par exemple, plus d'une maman trouverait commode d'envoyer ou de conduire ses petits enfants le matin à l'école et de les garder avec elle le soir pour les promener au grand air. Certains jours, au contraire, c'est dans l'après-midi que les enfants seraient, pour la plus grande satisfaction de tous, beaucoup mieux à l'école, avec de jeunes camarades de leur âge, qu'à la maison sans surveillance.

Pour les écoles primaires, la question ne se pose pas. La ponctualité

est de droit. La loi impose la fréquentation scolaire à tous les enfants qui ne reçoivent pas chez eux l'instruction obligatoire. Tout écolier inscrit sur les registres de l'école doit venir exactement suivre tous les exercices de sa classe, sauf pour cause de maladie ou pour une excuse légitime. Que les programmes, que les plans d'études soient imposés à chacun, rien de moins surprenant. Mais en doit-il être de même à l'école maternelle? Assurément non. A quoi bon, en effet, demander à un âge aussi tendre une attention, des efforts, une application qu'il est incapable de fournir?

Malheureusement, que d'écoles maternelles sont dirigées par d'excellentes personnes, le dévouement même, mais trop zélées, qui ne peuvent résister à la gloriole de faire des cours, d'enseigner méthodiquement toutes les parties du programme. Comme s'il devait être question de programme dans un pareil milieu!

Cela posé, quel mal y aurait-il à laisser établir dans les écoles maternelles un régime de large tolérance, de facile hospitalité? Que l'école soit riante et aimable ; que le petit enfant s'y sente le bienvenu, le bien reçu ; que les exercices soient assez variés pour écarter l'ennui, assez simples pour être facilement compris et exécutés, même par ceux qui ne fréquentent pas très assidûment, et il n'y aura aucun inconvénient à ce que tel ou tel enfant fasse des apparitions un peu irrégulières sur les bancs de la maternelle. Tout au contraire, cela ne sera pas seulement pour le bien de l'enfant lui-même, mais aussi pour le bien de l'école, nous oserions presque dire pour le bien de la cité.

Supposons maintenant la maîtresse en présence de ses petits élèves. Il faut qu'elle les intéresse, d'accord, mais il faut surtout qu'elle s'en fasse obéir. La question de discipline intérieure se pose aussi bien avec des bambins de quatre à six ans qu'avec des adolescents. Il ne saurait être question de faire appel à la raison pure. La maîtresse doit se faire aimer, mais aussi se faire respecter et obéir. Ne sera-t-elle pas forcée de se faire craindre?

Et comment?

Interrogée à ce sujet, Mme Kergomard a été priée de dire si certaines pratiques unanimement condamnées par les théoriciens et les règlements ne subsistaient pas encore, même dans les écoles publiques.

Certaines maîtresses n'ont-elles pas gardé l'habitude de susciter les bonnes volontés en distribuant des bons points, des rubans, des décorations, des croix d'honneur — on ne parle pas de palmes académiques!

N'en est-il point encore beaucoup qui, préférant se faire redouter, ont gardé obstinément l'habitude des bourrades, des claques et des coups de règle, ou bien affublent d'un bonnet d'âne ceux qui ne savent pas répondre ?

« En toute sincérité, a répondu la conférencière, et après vingt-huit ans d'inspection dans les écoles maternelles, j'ai vu deux fois une maîtresse donner des calottes à un enfant. J'ai connu la sœur qui asseyait les enfants sur un poêle trop chaud, pas devant moi évidemment ; mais jamais je n'ai vu de maîtresse les brutaliser. Dira-t-on qu'elles se contraignaient en ma présence. Je répondrai qu'il faudrait être bien peu psychologue pour ne pas deviner, en observant les attitudes, les gestes des enfants, quels sont ceux qui ont l'habitude et la crainte des coups. Or, quand je vois la difficulté qu'il y a parfois à ne pas donner une chiquenaude à son propre enfant, je dis que j'admire les maîtresses maternelles pour leur patience et leur empire sur elles-mêmes. Non ! elles ne sont pas brutales et j'ajouterai qu'elles ne l'étaient pas davantage chez les congréganistes. Voilà pour les sévices corporels. Cependant je dois dire que j'ai trouvé une fois un petit martinet dans une classe congréganiste : « Je ne m'en sers jamais », protesta la maîtresse. — « Alors, il vous est inutile »... et je l'emportai.

« Quant au bonnet d'âne, qui est d'ailleurs interdit par les règlements, je ne l'ai jamais vu. Il se peut qu'on l'ait caché à mon arrivée, mais ces habitudes se dénoncent toujours par quelque détail révélateur qui n'échappe pas à un examen attentif.

« Les récompenses hélas ! sont bien ce qu'on les accuse d'être : indifférentes en général à des enfants si jeunes ; nuisibles à ceux dont elles développent la vanité, elles sont souvent exigées par les mères elles-mêmes. Elles sont cependant interdites par le règlement. »

Cette discussion, à laquelle prirent part M. Horace Thivet, Mlle Chauveau et un certain nombre d'autres personnes, aboutit en somme à une conclusion optimiste. La majorité des écoles maternelles sont tenues aujourd'hui par des femmes de grand mérite. Nulle part peut-être dans l'enseignement public, si fécond en dévouements, on ne trouve autant d'incomparables éducatrices qui se font obéir parce qu'elles s'ingénient à se faire aimer. Ce n'est pas à ces jeunes filles, à ces jeunes mères, à ces femmes de cœur qu'il est besoin de défendre de bousculer, de frapper, de terrifier les enfants commis à leurs soins. Directrices et adjointes rivalisent le plus souvent de bonté, d'affection, même de vigilante tendresse pour leur

petit peuple. On pourrait avancer, en s'appuyant sur des faits nombreux et des textes précis, qu'il existe des écoles, dirons-nous de pédologie? le mot est peut-être prétentieux, disons plus simplement l'éducation enfantine, dont les méthodes diffèrent sans doute un peu, mais dont le but et les résultats sont identiques. Ceux de nos lecteurs que la question intéresse n'ont qu'à se reporter aux trois revues dont voici les titres : *l'Enfant, l'École française* et surtout *l'École maternelle et enfantine.* Ils se rendront compte de la bonne volonté et de l'alerte initiative qui se prodigue dans notre pays pour faire aimer l'école maternelle aux enfants de France.

II

Pour que l'école maternelle rende tous les services que l'on attend d'elle, surtout dans les grandes villes et dans les centres industriels, il faut que les enfants puissent y prendre le repas de midi et même le goûter. La meilleure école, aux yeux d'un grand nombre de nos petits contemporains, c'est celle où l'on mange. Presque partout, aujourd'hui, existent des cantines scolaires. Comment sont-elles organisées? Comment y est posé et résolu le problème si grave de l'alimentation enfantine? Telle est la question que Mme Kergomard avait indiquée dans sa conférence et qui a été reprise lors de la discussion par M. le Dr Butte. Par malheur, l'heure était bien avancée quand le sujet est venu sur le tapis.

M. le Dr Butte s'est exprimé à peu près en ces termes :

« J'ai écouté avec plaisir et intérêt la spirituelle conférence de Mme Kergomard. Je ne suis pas assez compétent au point de vue pédagogique pour me permettre même de l'approuver au sujet de ce qu'elle a dit des méthodes et des exercices en usage dans ces établissements. Mais j'ai été très frappé des reproches qu'elle a, d'une façon trop concise à mon gré, formulés contre l'alimentation. Ces reproches ne sont que trop justifiés. Mme Kergomard n'est pas au-dessus de la réalité elle est au contraire restée, volontairement sans doute, bien au-dessous.

« J'ai fait, depuis plusieurs années, une enquête précise sur les cantines scolaires à Paris. Eh bien! voici ce que j'ai constaté.

« D'abord dans les trois quarts des groupes scolaires les menus sont identiques pour maternelles et primaires. C'est là un défaut manifeste. Que l'on donne la même nourriture à des enfants de deux ans et à des enfants de treize ans, il est clair que l'on fera du mal aux uns ou aux autres, et généralement ce sont les plus petits qui sont sacrifiés.

« De plus, par inertie, nonchalance, ou esprit d'économie, les menus sont mal appropriés, même à des estomacs plus résistants que ceux d'enfants au seuil de l'adolescence. Dans un trop grand nombre d'écoles, les employés chargés de la cantine ne reconnaissent que tout juste l'autorité du directeur, et feraient mauvais accueil au médecin inspecteur s'il s'avisait de présenter des observations.

On peut dire qu'en général les saucisses et les haricots rouges apparaissent beaucoup trop souvent comme plats du jour. »

Mme Kergomard. — On conte même à ce sujet une plaisante histoire : il y a douze ans, la faveur était aux haricots blancs. Mais, à cette époque, il y eut des élections municipales qui changèrent la majorité à Paris et les nationalistes étant devenus les maîtres de l'Hôtel de Ville, il se trouva parmi eux des conseillers qui proposèrent d'attester par des faits leur ferme propos d'économiser les finances municipales : les haricots rouges étant meilleur marché que les blancs, dès l'âge de deux ans, les petits Parisiens furent soumis au régime des haricots rouges.

M. le Dr Butte. — Dans un arrondissement de Paris, le 2e, les menus sont composés presque exclusivement de saucisses ou de chipolata avec de la purée de pommes de terre, du macaroni, des haricots rouges. La plupart de mes collègues de l'inspection des écoles sont d'accord avec moi pour déplorer ces mauvaises habitudes. Déjà la société pour l'hygiène alimentaire a étudié la question. Je serais heureux que la Ligue pour l'hygiène scolaire joignît ses efforts aux nôtres. Merci à Mme Kergomard pour avoir si courageusement dénoncé le mal. Il faut que toutes les bonnes volontés s'unissent pour obtenir que dans l'alimentation des écoles maternelles le lait et les œufs tiennent une place aussi grande qu'ils en occupent peu aujourd'hui.

Mme Kergomard. — La chose ne sera pas facile. A mes demandes réitérées la caisse des écoles a déclaré que j'avais dépassé mon droit en m'occupant de la cantine. D'après ses prétentions nous n'avons pas qualité pour nous immiscer dans les questions d'alimentation.

M. le Dr Butte. — Le Conseil municipal vote un million de subvention aux caisses des écoles pour les cantines scolaires. Il serait étrange qu'il n'eût pas à donner son avis. Que la Ligue d'hygiène scolaire se saisisse de la question, puis que son bureau, avec l'autorité que tout le monde s'accorde à reconnaître aux Drs Mathieu, Mosny et Méry et autres, s'adresse à la quatrième commission. Qu'il demande que le lait et les œufs soient substitués le plus possible aux saucisses et aux haricots, et il aura rendu un grand service à l'enfance. Les provinces suivront l'exemple de Paris.

LE Dr A. Mosny. — Le vœu de M. le Dr Butte sera transmis au
té de la Ligue et je crois pouvoir lui promettre que nous nous
s un plaisir de l'étudier dans une de nos prochaines séances (1).

'HYGIÈNE DANS LES ÉCOLES DE NEUILLY-PLAISANCE

la date du 1er août 1908, M. le Dr Fruteau, médecin-inspecteur
écoles de Neuilly-Plaisance, s'exprimait en ces termes dans le
ort trimestriel qu'il adressait au Maire.

Si vous ouvrez au 22 juillet 1907, le registre des observations du
ecin-inspecteur des écoles, vous y lirez cette annotation :

Sur 250 garçons constaté *80 absences* : proposé le licenciement
écoles pour permettre la désinfection des locaux. Cela à l'occa-
d'une épidémie de rougeole qui sévissait alors dans la commune.
année s'est écoulée depuis cette époque et si vous continuez à
leter ces observations bi-mensuelles, vous ne constaterez plus un
cas d'épidémie. Il y a bien à un certain moment, en mars et
, cinq cas de scarlatine chez les filles (vous voyez la propor-
: 5 cas sur 250 enfants). Cela fait une différence considérable
ce qui s'était passé l'année précédente. En somme, à part ces
le scarlatine, qu'une enquête sérieuse du médecin a démontré
r été contractés au dehors de l'école, on peut dire que la santé
enfants des écoles de la commune a été excellente d'octobre 1907
ût 1908.

Si d'autre part vous jetez un coup d'œil sur ce qui a eu lieu dans
communes voisines, vous pourrez remarquer que l'école de
ny-sous-Bois fut licenciée à une certaine époque pour maladie
émique ; que l'école du quartier des Joncs-Marins au Perreux fut
iée pour la même raison pendant quelque temps ; que l'école de
illy-sur-Marne fut sur le point d'être fermée, en tout cas que sa
ılation enfantine fut très éprouvée par la rougeole et la coque-
e. Seules les écoles de notre commune restèrent indemnes.

Cela est dû uniquement, Monsieur le Maire, au mode de désin-

(1) Cette promesse a été tenue. V. le n° 23, p. 182 et sq.

fection que la commune a organisé chez elle : il est certain que les enfants ont été constamment tenus dans un milieu non infesté : la tâche du médecin-inspecteur devenait alors facile ; les trouvant dans un milieu sain, il n'a eu qu'à éloigner les très rares cas qui auraient pu contagionner les enfants. »

Quelles mesures de défense avaient donc été prises pour arriver à un résultat aussi encourageant ? Là encore l'initiative privée s'était substituée à l'intervention officielle, la pratique de la désinfection telle qu'elle est prévue par l'art. 7 de la loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique, n'ayant pas encore reçu, même à l'heure actuelle, d'application dans le département de Seine-et-Oise.

En mars 1907, à la suite des réclamations des médecins de la localité, justement émus des lenteurs administratives, j'avais reçu mission de la commission locale d'hygiène, dont j'ai l'honneur de faire partie, d'installer un service municipal de désinfection. M'inspirant des nombreux travaux d'éminents bactériologues sur la valeur microbicide de l'aldéhyde formique, je fixai mon choix sur un appareil vaporisant à chaud et sous une légère pression, une solution aqueuse d'aldéhyde formique dosée de façon à imprégner l'atmosphère de la pièce de 3 grammes de ce corps par mètre cube.

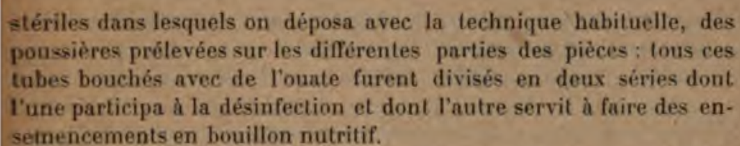
Ce fut donc ce mode de désinfection qui fut employé pour notre groupe scolaire se composant de dix classes d'un cubage moyen de 260 mètres. L'opération, avec le seul concours d'un aide, fut effectuée en dix jours à raison d'une pièce par jour, chaque pièce devenant successivement disponible après un contact minimum de 7 heures avec les vapeurs désinfectantes.

Toute opération de désinfection, pour être rigoureuse, devant être contrôlée scientifiquement, il nous a paru intéressant d'employer dans la circonstance le contrôle bactériologique, applicable en principe tous les désinfectants et le contrôle chimique spécial à l'emploi de l'aldéhyde formique.

Comme test chimique nous fîmes usage du sérum fuschiné de Calmette qui a la propriété de se dissoudre dans l'eau en abandonnant sa matière colorante, propriété qu'il perd en devenant insoluble sous l'action des vapeurs de formaldéhyde.

Des paillettes de sérum fuschiné furent disposées dans des tubes, par lits, séparés par des intervalles remplis de grès fin desséché. Ces tubes furent disposés dans les locaux à diverses hauteurs et dans les tiroirs des meubles.

Comme témoins bactériologiques nous employâmes des tubes



stériles dans lesquels on déposa avec la technique habituelle, des poussières prélevées sur les différentes parties des pièces : tous ces tubes bouchés avec de l'ouate furent divisés en deux séries dont l'une participa à la désinfection et dont l'autre servit à faire des ensemencements en bouillon nutritif.

A l'ouverture des locaux, ces divers témoins furent retirés ; les fragments de sérum fuschiné étaient devenus totalement insolubles dans l'eau, indice de la diffusion des vapeurs formaldéhiques qui malgré l'éloignement de la source productrice et les bourres de coton étaient parvenues jusqu'aux témoins.

Les poussières désinfectées diluées dans de l'eau stérilisée furent réparties dans un certain nombre de ballons contenant du bouillon nutritif : les poussières non désinfectées servirent à faire une semblable dilution ; un nombre égal de ballons fut ensemencé avec une quantité de cette émulsion représentant par unité un millième de milligramme de poussière et le tout fut placé en incubation à l'étuve à la température de + 37°. Dès le deuxième jour tous les ballons de la première série avaient cultivés et les bouillons s'étaient troublés ; quant à ceux de la deuxième série, maintenus à la température indiquée pendant 30 jours, ils étaient restés stériles.

Des cultures sur gélatine permirent, après plusieurs passages successifs, d'identifier, à côté de nombreux coccus en diplocoques, le sptreptocoque pyogène considéré par certains auteurs comme étant l'espèce pathogène dont la présence était constante dans les affections fébriles à forme éruptive.

Il est permis de déduire de ces expériences :

1° Que les vapeurs d'aldéhyde formique par leur puissance diffusive et bactéricide stérilisent sûrement les poussières répandues sur les surfaces de locaux de dimensions assez vastes.

2° Que ces poussières conservent leur violence pendant un laps de temps relativement long (plus d'un mois après la fermeture des écoles dans le cas présent), et constituent par suite un danger que l'on doit s'efforcer de conjurer par la désinfection.

Comme conclusion il serait désirable que cette pratique sanitaire fût adoptée au moins une fois l'an pour l'assainissement des locaux scolaires ; la modicité du prix de revient enlevant toute excuse aux municipalités des communes disposant d'un budget restreint.

Comme suite à la désinfection et dans le but de prévenir le plus possible la production des poussières, nous faisons enduire les parquets d'un liquide oléo-résineux, qui a pour but de favoriser l'agglutination et nous faisons pratiquer des balayages humides à la

sciure de bois imprégnée d'une solution antiseptique de fluorure d'ammonium à 1 pour 100.

Neuilly-Plaisance, ce 17 Août 1908.

L. Port,
Pharmacien honoraire — Conseiller municipal.

LES CONFÉRENCES DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

(Suite et fin.)

IV

L'hygiène corporelle des écoliers.

Peu de gens savent qu'il y a une différence profonde entre se laver par propreté et se laver par hygiène.

C'est de cette différence et des avantages du second mode d'ablutions, de ses effets sur l'état général de notre organisme que s'est occupé le Dr Méry dans sa quatrième conférence au musée pédagogique.

Se laver par propreté signifie, hélas ! dans l'application pratique, veiller à ne jamais laisser de taches visibles à la surface de la peau. C'est le lavage tel qu'on le recommande encore dans les maisons d'éducation : il consiste à se nettoyer la figure matin et soir, les mains plusieurs fois par jour, et à n'accorder aux autres parties du corps, protégées contre les poussières par nos vêtements, qu'une ablution hebdomadaire, bi-mensuelle... mensuelle même !

Le lavage hygiénique, au contraire, consiste à laver quotidiennement le corps entier, qu'il porte ou non des traces de malpropreté apparente. C'est à cette condition-là seulement que notre peau conserve ses facultés d'absorption et d'excrétion. Or, priver notre peau de ses propriétés c'est nous exposer aux plus graves dangers, car la peau non seulement supplée aux fonctions du rein et du poumon, mais elle est encore, selon la pittoresque remarque du Dr Méry, « une muraille contre les infections ».

Il est facile de se rendre compte des facultés d'excrétion, puisqu'elles se manifestent par la transpiration. La quantité de liquide produite par la peau est environ d'un litre en vingt-quatre heures. Ce litre est composé de 98 pour 100 d'eau, 1/3 de matières solides et

minérales, 2/3 de substances organiques. Cela à l'état normal. Mais qu'un rein devienne paresseux et néglige ses fonctions, tout de suite la peau rejette ce que le rein n'élimine plus et fait une sueur d'urée.

Les qualités d'absorption sont moins grandes, moins faciles aussi à prouver, mais non moins incontestables.

Que nous enfermions un lapin dans une atmosphère d'hydrogène sulfuré (en lui laissant bien entendu la tête à l'air libre) et nous le verrons mourir en moins de vingt-quatre heures, tué par le gaz délétère qu'aura absorbé sa peau. Nous pouvons arriver au même résultat en empêchant simplement sa « peau de respirer ». Il suffit pour cela d'enduire l'animal d'un collodion formant une couche compacte et imperméable à l'air. Comme le poumon seul ne fournit pas au sang tout l'oxygène qu'il réclame, l'animal périt encore par asphyxie.

Ce sont ces qualités d'absorption que les médecins exploitent quand ils recommandent à un malade des bains sulfureux ou des pommades.

Les acuités d'absorption sont d'autant plus grandes que l'être humain est plus jeune et que moindres sont les facultés de résistance. Il découle de ce fait que l'hygiène de la peau est plus nécessaire encore aux petits qu'aux grandes personnes.

Des lavages répétés suffisent à préserver les enfants contre les nombreuses maladies cutanées que l'on confond familièrement sous le nom de gourme.

Ces maux sont causés ou par des parasites ou par des microbes. Les parasites produisent la gale, la teigne, l'herpès circiné ; les microbes produisent le furoncle, l'anthrax, la tourniole qu'on voit à l'extrémité des doigts, les ulcérations qui se produisent à la commissure des lèvres. C'est un microbe aussi qui produit ce fléau des écoles maternelles qu'on appelle l'impétigo.

Puisque le simple lavage à l'eau et au savon peu riche en potasse est capable de prévenir bon nombre de maladies cutanées, il est de toute importance d'en répandre et d'en faciliter l'usage dans nos écoles.

A l'étranger, le système du bain à bon marché, du bain-douche, est très employé. A Nuremberg surtout, il atteint un grand perfectionnement. De même à Heidelberg (1).

(1) Voir plus bas une note sur l'installation des bains-douches à l'école du faubourg de Neuenheim, à Heidelberg.

La France est en retard au point de vue de l'hygiène et de l'installation du bain-douche scolaire. Bien que les provinces aient pris l'initiative, il n'y a des bains à bon marché qu'à Bordeaux, Évreux, à Saint-Florentin, dans l'Yonne, et enfin dans le département d'Eure-et-Loir, où le Conseil municipal de Courtalain, sur la proposition du Dr Méry a généreusement pris à sa charge tous les frais d'installation.

Quant à la ville de Paris, qui est obligée de dépenser 20 centimes par bain, alors que les départements n'en dépensent que 10, elle ne possède guère qu'une école maternelle dans le dix-neuvième arrondissement se servant de bains-douches, et une école primaire rue de l'Arbalète, dans le cinquième arrondissement. Là, le système est excellent.

Deux rangées de seize cabines sont séparées par un couloir médian. Chaque cabine, d'un mètre carré environ, contient un déshabilloir communiquant avec la salle de douche.

Dans la salle de douche est une cuvette contenant de quinze à dix litres d'eau destinés au premier lavage savonneux. Ce lavage est précédé et suivi d'une aspersion d'eau tiède et le bain dure de quinze à vingt minutes.

Lorsqu'ils ont essayé du bain, les enfants en sentent si réellement les bons effets qu'ils y reviennent d'eux-mênes avec assiduité. Le meilleur moyen de propager l'hygiène serait donc de multiplier les bains scolaires.

Mais si de nombreuses difficultés, le manque de fonds surtout, en retardent l'installation, il est en tous les cas une mesure fort simple qu'on pourrait à peu près adopter dans toutes les écoles : celle de faire laver les mains aux élèves non seulement *après*, mais surtout *avant* la classe, pour qu'aucune maladie cutanée ne soit amenée du dehors dans la salle d'étude.

V

Surmenage des écoliers.

Nous résumerons brièvement la conférence de M. le Dr A. Mathieu. Les idées développées par notre président ont été à plusieurs reprises exposées ici même : elles constituent comme le manifeste même de la Ligue. Mais rarement elles ont été résumées avec autant de précision.

Il ne faut pas confondre le *surmenage* avec le *malmenage*. Le mal-

menage consiste à ne pas placer l'enfant dans les conditions d'hy-
iène nécessaires. Il est donc purement *physique*, tandis que le sur-
enage est surtout cérébral : c'est de la fatigue qui s'accumule au
u de se réparer. Nos écoliers souffrent de malmenage et de sur-
enage, l'un aggravant l'autre, dès l'âge le plus tendre, puisque les
ux fléaux sévissent jusque dans nos écoles maternelles !

Non seulement les horaires sont trop chargés, mais les program-
s ne sont pas plus adaptés à l'âge des enfants que le mobilier de
cole ne l'est à leur taille.

L'horaire de cinq jours de travail et de six heures par jour, qu'on
uve dans toutes les écoles primaires, n'aurait rien d'excessif si,
x six heures de classe, ne venaient s'ajouter deux ou trois heures
travail supplémentaire, nécessité par la préparation des leçons et
devoirs, et si les écoles primaires ne recevaient que des enfants
dix à treize ans. Mais elles reçoivent les enfants à partir de six
, et les pauvres petits subissent les mêmes règles que leurs aînés.
x aussi ont sept à huit heures d'immobilité pendant cinq jours
que semaine. Eux aussi ont des leçons à apprendre le dimanche
le jeudi !

Naturellement les examens augmentent le surmenage et, chez
us, les examens commencent de bonne heure, puisque dès la
zième année nos petits songent avec angoisse à leur certificat
tudes ; puis à mesure qu'ils avancent en âge, nos écoliers, redou-
t davantage les échecs, font de plus grands efforts et souvent
mpromettent leur santé physique et cérébrale.

La sédentarité à l'école est une des grandes causes de malmenage.
le est plus dangereuse pour les enfants des villes que pour ceux
la campagne, qui passent à l'air le temps qu'ils ne passent pas à
cole, tandis que les enfants des villes quittent une salle de classe,
uffisamment aérée pour rentrer dans un logement mal ventilé.
vacances, qui devraient assurer de la santé, ne font pas le bien
elles pourraient faire si elles étaient mieux distribuées. Il vau-
it mieux que les vacances d'été fussent moins longues et que
es d'hiver le fussent davantage. Courtes comme elles sont, elles
reposent pas les écoliers de leur long trimestre de travail. En
éral, dès le mois de février, les enfants donnent tous les signes
arents du surmenage. Ils maigrissent, pâlissent, manquent d'ap-
it ; le sommeil ne les repose plus ; ils ont des rêves, des cauche-
rs, des saignements de nez, des maux de tête ; ils deviennent
tables, se plaignent d'incapacité de travailler. Ils prennent aussi
tics et, en particulier, des tics de paupières.

Tout cela disparaîtrait si on diminuait leur tâche quotidienne, si on leur procurait de longues heures de sommeil, si on les faisait jouer au grand air. Mais pour les enfants français la vie est sérieuse dès son début.

Tant qu'ils sont petits, les enfants ne montrent guère, comme résultat du surmenage, qu'un peu d'anémie ; les graves accidents ne s'observent que chez les élèves plus âgés.

Au moment de la préparation aux examens sérieux, ils développent de la neurasthénie, de la dyspepsie et souvent une dilatation de l'estomac presque incurable qui les force à abandonner leurs études et la carrière qu'ils voulaient suivre. Souvent encore, la dyspepsie et la neurasthénie dont souffrent les personnes d'âge mûr remontent à l'âge scolaire, et ont pris racine dans le surmenage des examens.

Il n'y a qu'un remède à cet état de choses : changer les programmes et les réduire, non pas de façon à épargner tout effort aux écoliers, car l'effort est nécessaire pour l'éducation physique et morale, mais de façon que l'effort soit approprié aux forces de ceux qui doivent l'entreprendre et le soutenir.

Quelques médecins ont prétendu que les surmenés sont des débiles par prédisposition héréditaire ou acquise, qu'il faut les assimiler aux malades, les mettre à part pour les soigner, mais ne pas retarder les progrès des autres mieux doués qu'eux. Cette théorie, rationnelle en soi, pourrait être mise en pratique si les surmenés par prédisposition héréditaire ne formaient la majorité de nos écoliers. Or cette majorité va en augmentant (grâce aux lois de l'hérédité) à mesure qu'augmente dans la nation la fréquence de la névropathie, car il en est du surmenage cérébral comme de l'alcoolisme : les fils sobres en souffrent souvent plus que les pires buveurs.

Il faut d'abord plutôt permettre à nos enfants de grandir, avant de penser à les éduquer, et soigner leur éducation physique avant d'entreprendre leur éducation intellectuelle.

Le but du remaniement des horaires devra être, non pas de supprimer la fatigue cérérale, mais de la ramener à des limites telles qu'elle ne s'accumule pas. Ce n'est pas la fatigue cérébrale qui est dangereuse mais son défaut de réparation, son accumulation. La fatigue est un phénomène normal, ses manifestations sont un avertissement précieux que le corps et le cerveau ont besoin de repos et de réfection. Le danger commence seulement lorsque cet avertissement n'est pas entendu et que la réfection et le repos nécessaires sont ajournés.

Les parents et les éducateurs devraient surveiller chez les enfants les signes de fatigue naissante plus encore que les progrès accomplis, car la suppression du malmenage physique diminuerait de beaucoup les dangers du surmenage cérébral, et l'éducation intellectelle sera it améliorée par l'amélioration de l'éducation physique.

En attendant cette amélioration, qui est certaine, mais qui sera lente, parents et éducateurs feront bien de redoubler de vigilance pour celles des parties de l'hygiène qu'il est en leur pouvoir de procurer aux enfants, et de veiller attentivement à la nourriture et à la propreté, qui devront encore pendant plusieurs années à venir, tenir lieu aux élèves d'air et de repos !

Ch. Le Verrier.

COMITÉ CENTRAL DE LA L. H. S.

Séance du 1er Juillet

Président : M. le Dr A. Mathieu.

Présents : MM. Dr Bonnet, L. Bougier, G. Créhange, Digard, Dr Dufestel, V. Friedel, P. Gâtineau, Dr L. Guinon, Marillier, Dr H. Méry, Dr Mosny, Dr J.-Ch. Roux, Dr Siredey, Dr Viel.

Excusés : MM. Dr Boulloche, Dr Butte, Dr Dinet, Frank-Puaux, Dr Gourichon, Malapert, Dr Milian.

M. le Président présente M. le Dr Chaillon, de l'Institut Pasteur.

Le Dr Gley, professeur au collège de France, a bien voulu accepter de faire partie du Comité.

M. Georges Grévin donne des renseignements sur ce qui s'est passé au congrès des associations des anciens élèves des collèges et lycées, à Perpignan. Son rapport sur le surmenage a été adopté ; il n'en a pas été de même pour la proposition qu'il faisait d'introduire des médecins dans les conseils d'administration des lycées : elle a été repoussée. L'admission des médecins, délégués techniques des familles dans les conseils d'administration des lycées semblerait cependant très naturelle et très justifiée.

Les A. prendront part au congrès de 1910. M. Ch. Legrand a été désigné pour les représenter dans le comité d'organisation.

Lettre du secrétaire général de l'alliance d'hygiène sociale.

Livres reçus. — Mme Moll-Weiss. *Les Écoles ménagères à l'étranger et en France.*

Alliance d'hygiène sociale. — Compte rendu du *Congrès de Lyon.*

Dr Lambert. — *Que mangeons-nous ?*

Pr Burgerstein (de Vienne). — *Zur Schulbankfrage.*

M. Mathieu rend compte des démarches faites en vue de l'organisation du congrès de 1910.

M. Mosny communique une lettre de M. Nicolas, de Lyon, relative à la campagne de propagande faite en ce moment par le comité lyonnais.

M. Mathieu lit une lettre d'un père de famille, concernant l'emploi du temps dans la classe de 5e d'un lycée de Paris.

M. Siredey demande que cette lettre soit publiée *in extenso* dans le bulletin (1).

M. le Dr Guinon cite un fait analogue. Un jeune garçon de 14 ans, élève d'une classe de troisième, a dû préparer et faire en dix jours quatre compositions de mémoire : histoire et géographie le mercredi, mathématiques le vendredi, morale le lundi, allemand le vendredi. Le programme de la revision pour l'histoire allait de 1815 à la fin de la guerre de 1870-71, et celui de géographie comprenait la géographie économique et politique de la France.

La préparation de la composition d'allemand comprenait tout ce qui avait été appris par cœur au courant de l'année. Certains élèves candidats aux premières nominations, travaillaient jusqu'à onze heures du soir et recommençaient leur travail à six heures du matin. Il y avait là pour eux un travail certainement excessif et une dangereuse cause de surmenage.

M. Créhange. — Ces compositions sont faites à des dates et suivant un ordre établi par l'administration centrale à l'académie de Paris.

M. Marillier. — Les jours où le matin une composition a lieu, il y a en général un congé compensateur l'après-midi.

M. Mathieu. — Mais il arrive souvent que les enfants, au lieu de profiter de ce congé supplémentaire pour se reposer, l'utilisent à travailler une composition suivante. De toute façon donc, l'accumulation dans un court espace de temps des compositions exigeant de la mémoire est nuisible et surmène les enfants.

M. Siredey accepterait le système des compositions qui excite l'émulation et permet de se rendre compte des progrès des élèves, mais à la condition que ces épreuves fussent séparées les unes des autres par un espace de temps suffisant. On atténuerait ainsi les effets du surmenage dû à la révision qui précède chaque composition, et dont les enfants souffrent évidemment.

Il y aurait lieu du reste de demander aux professeurs de faire en classe cette revision de fin d'année, et de la diviser et de la fragmenter.

M. le Dr Méry lit les principaux passages d'un rapport sur les cantines scolaires. Ce rapport doit être présenté au nom de la Ligue au conseil municipal de Paris qui s'occupe actuellement de la réorganisation de ces cantines.

M. le Dr Méry après avoir rappelé brièvement les données scien-

(1) V. le n° 23, où cette lettre est publiée.

tifiques qui permettent actuellement de régler d'une façon satisfaisante la ration alimentaire dans le jeune âge, exposera quel doit être dans la pratique le régime des enfants de deux à sept ans, qui fréquentent les écoles maternelles.

Il estime que la moitié de l'alimentation de ces enfants souvent peu fortunés sera prise à la cantine scolaire, et qu'il faut ainsi établir les prévisions sur la valeur de la demi-ration alimentaire. Une question importante est celle de la viande qui peut être donnée deux fois par semaine de 2 à 4 ans, et trois fois de 4 à 6 ans et quatre fois par semaine au-dessus de cet âge.

Il insistera particulièrement sur la nécessité de donner aux jeunes enfants des aliments bien divisés, très cuits, tels que les purées, le riz au lait, les compotes, etc.

Il cite du reste les menus très satisfaisants proposés par le Dr Bulle et ceux qui sont exécutés dans certains arrondissements de Paris. Dans d'autres arrondissements au contraire, la composition des menus, mauvaise ou médiocre pour des enfants plus âgés, est véritablement déplorable pour les petits de l'école maternelle.

Le secrétaire des séances,

L. VIEL.

VARIA

EN FRANCE

Un sujet de concours : La question de l'internat.

La *Société d'hygiène de l'enfance* met au concours la question suivante pour 1908 : *L'internat scolaire ; ses avantages, ses inconvénients.*

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 décembre 1908. Passé cette date, aucun mémoire ne sera admis. Ils devront être inédits et écrits en français, allemand, anglais, italien ou espagnol. Ils ne seront pas signés, mais porteront en tête une devise ou épigraphe reproduite sur enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Tout auteur qui se fera connaître sera exclu du concours. Les mémoires ne sont pas rendus ; même non primés, ils deviennent la propriété de la Société et ne peuvent être publiés par leurs auteurs. La Société se réserve de tirer des meilleurs travaux la matière d'une brochure de propagande et d'enseignement.

Les prix seront décernés en 1909 dans la séance publique annuelle. Ils consistent en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions honorables.

Adresser les mémoires, avant le 31 décembre 1908, au Président de la *Société d'hygiène de l'enfance*, 5, boulevard Beaumarchais, Paris, IVe.

Espaces libres et jardins de jeux pour les enfants.

Le Dr Fr. Helme a publié dans la *Presse médicale* (no 56) un excellent et éloquent appel en faveur des espaces libres nécessaires pour l'élevage et l'éducation physique des jeunes citadins. En voici la fin :

Pauvre brin d'herbe poussé entre les pavés de la ville, le petit Parisien est peut-être, de tous les enfants du monde, le plus à plaindre. L'espace lui serait aussi nécessaire qu'une bonne alimentation et il est privé souvent des deux à la fois. Nul endroit où développer ses muscles, aucun jardin où s'ébattre sans contrainte. Dans son beau livre sur les *Jeux des animaux*, M. Gross a montré que dans l'enfance

chaque espèce s'exerce d'instinct aux luttes pour la vie. Les jeux du premier âge sont le simulacre et la répétition, pour parler comme au théâtre, des combats futurs. Vous n'avez qu'à observer les jeunes chiens et les petits chats pour vous ranger à l'avis du Pr Gross. Eh bien, alors qu'aucun animal n'échappe à la loi de nature, les hommes ont condamné les enfants à s'y soustraire. Qu'est-il arrivé ? Murés dans leur quartier, les gamins cassent les becs de gaz, enfoncent les devantures, trop heureux quand ils ne blessent pas les passants ou ne sont pas blessés eux-mêmes. Les squares sont bien là, mais combien dangereux au point de vue moral, avec leurs amoureux sur chaque banc, leurs vieux marcheurs en quête d'une proie ! — A quand la ligue contre la licence des ruts ?

En Angleterre, en Allemagne, en Amérique, on a autrement compris ce qu'on devait à l'enfance. Partout des associations se sont formées pour créer des espaces de jeux et des jardins d'enfants. Fait curieux, cette idée de protection physique et morale des petits est d'un Français, M. L'Enfant, au nom prédestiné, qui a été à Washington l'instigateur de ce grand mouvement. Chez nous, occupés à politiquailler, à promettre au peuple et le beurre et le pain, nous faisons moins pour lui que dans n'importe quel état monarchique. En voulez-vous la preuve ? On a installé à Londres, depuis quatre ans, nombre d'espaces de jeux ; il y a trois ans, on en a créé quatre en dix mois, et le terrain fut payé jusqu'à 1 000 francs le mètre. Un hôpital démoli est incontinent remplacé là-bas par un parc, ici, par des casernes de rapport. Paris dépense 2 millions pour ses squares, Londres, 6 500 000, sans compter les espaces entretenus par les conseils de paroisses. A Harrisburg on va plus loin : une municipalité avait été réfractaire à ce progrès, elle fut impitoyablement renversée.

Je ne voudrais pas vous accabler de chiffres par cette chaleur : laissez-moi noter toutefois, à l'appui de ma thèse, que Londres compte à l'heure actuelle 377 terrains réservés au *cricket* et 177 au *foot-ball*. On y enregistra, il y a deux ans, 14 000 *matches* du premier jeu, 8 000 du second. On a compté aussi 60 000 parties de tennis, 600 de boules, 542 de quilles, 347 de criket et 60 de crosse. Je ne cite pas ces chiffres empruntés à M. J. Forestier (*Grandes villes et systèmes de parcs*) pour le plaisir de faire de la statistique, mais bien pour les opposer à notre Paris, où, seuls, les enfants relativement riches peuvent jouer, soit au *Racing* du Bois de Boulogne, soit au *Stade* de Saint-Cloud.

Avec leur sens pratique, les Anglo-Saxons et les Germains sollicitent des dons. A Cleveland, par exemple, sur environ 620 hectares de parcs que possède la ville, 275 ont été donnés ; on peut en dire

autant pour Londres. Les raisons mises en avant pour favoriser la puériculture sont assez curieuses, au surplus. Écoutez le *Boston Hérald* : « Les terrains de jeux, disait-il récemment, sauvent les enfants de mauvaises influences et des associations criminelles. La valeur capitalisée d'un jeune homme intelligent, bien bâti et industrieux, pour lui-même et pour la communauté, est au moins en moyenne de 50 000 francs. Un millier d'enfants ainsi sauvés représente, par conséquent, 50 millions de capacités productives. Si nous considérons, en outre, les frais, les pertes, la destruction représentée par chaque individu entraîné au vice et au crime, nous pouvons nous faire une idée des bénéfices économiques de l'installation de ces terrains de jeux dans l'ensemble des améliorations sociales. »

Les dépenses sont aussi utiles ici que pour la construction des égouts, des bibliothèques, qui n'assurent aucun profit au Trésor public ; nul n'a songé, cependant, à les supprimer.

On a créé deux types de jardins pour enfants : il y a d'abord les terrains de récréation, dont l'étendue varie entre 2 ou 3 000 mètres et 2 ou 3 hectares. Isolés par une série d'arbustes, ils sont pourvus de balançoires, de pas-de-géant, de barres parallèles, barres fixes, etc., et divisés en deux parties, l'une attribuée aux gamins de six à quatorze ans, l'autre aux tout petits et aux fillettes ; les femmes seules y ont accès, la garde elle-même en est confiée à une femme.

Agréables à la vue, on y trouve des bassins à gué d'une profondeur de 5 à 6 centimètres, où peuvent « grenouiller » les enfants, selon l'expression de Montaigne. Il y a des lacs pour les bains et des espaces sablés pour bains de sable, ayant une profondeur de 20 à 25 centimètres, le tout admirablement exposé au soleil.

Les jardins d'enfants proprement dits ne sont pas moins curieux ; nous en avons bien en France, mais dans les petites villes et villages. Or, la connaissance des plantes et des fleurs, l'initiation aux choses de la vie des champs, des parcs et des forêts, le mystère de l'éclosion des plantes, de la fécondité de la terre, ne serait-il pas plus utile encore aux petits enfants des villes ? Le jardin, en fin de compte, n'est-il pas un moyen d'enseignement autrement plus sain, plus pénétrant, plus puissant que le tableau noir et les cahiers d'autrefois ? Cela, le monde civilisé l'a compris ; nous seuls, démocrates en paroles et non en fait, nous nous refusons à l'admettre. Partout la société tend à libérer la famille du soin de l'enfance ; nous nous occupons ici exclusivement de remplacer les anciens dieux par des nouveaux qui ne valent pas mieux.

M. J. Forestier a dit tout ce qu'il y avait à faire ; d'abord, utiliser

les fortifications, comme à Vienne et à Cologne ; ensuite diviser Paris en carrés et de telle sorte que l'enfant ne soit éloigné des terrains de jeux à créer que de 5 ou 600 mètres au maximum. Cela coûtera? parbleu ! Mais l'avenir de milliers d'hommes repose sur cette idée généreuse. Saurons-nous écouter ceux qui prêchent la bonne parole?

Chaque gouvernement a laissé à Paris son empreinte. En 1767, l'ancien régime créa l'avenue de la Défense ; la Restauration, en 1828, a fait les Champs-Élysées ; le bois de Boulogne, la plaine de Longchamp et le bois de Vincennes ont été aménagés par l'Empire en 1857 et en 1860. La troisième République n'a encore rien fait ; sa tâche est toute tracée du côté des fortifications et des terrains de jeux. Bien que nos gamins et leurs mamans ne soient pas encore électeurs, le Gouvernement républicain se doit à lui-même d'être à la hauteur des « régimes déchus » et des pays monarchiques.

Le tramway scolaire.

Voici une heureuse idée que nous nous empressons de faire connaître. C'est celle que l'administration du lycée Voltaire a mise à l'essai l'an dernier et dont la réussite a été complète, nous dit-on, celle du tramway scolaire.

Beaucoup de parents, dont le domicile est situé loin de l'établissement d'instruction où fréquentent leurs enfants, redoutent à bon droit pour les chers petits les hasards et les dangers du voyage. Pour donner satisfaction dans la mesure du possible à ces légitimes inquiétudes, M. le Proviseur Viguier s'est entendu avec les directeurs des compagnies de tramways qui desservent l'avenue de la République. Des voitures, exclusivement réservées aux élèves, circulent à des heures réglementaires des extrémités du réseau au lycée. Des maîtres sont chargés de la surveillance, et ainsi le trajet se transforme de façon que la sécurité la plus absolue est assurée.

L'initiative du lycée Voltaire doit, paraît-il, être imitée par d'autres lycées et écoles de jeunes gens ou de jeunes filles dès la rentrée de cette année. Nous enregistrerons avec plaisir ces améliorations.

L'école de plein air du Vernay (Rhône).

La ville de Lyon a créé à proximité de la Saône dans un site admirable une école de plein air où le régime de l'internat a été adopté de façon à faire respirer aux enfants le bon air non seulement pendant le jour, mais pendant la nuit.

L'enseignement est réduit au minimum indispensable. L'alimentation est variée et adaptée au tempérament de chaque sujet. Des fiches individuelles mises à jour chaque samedi servent à enregistrer les phases de l'évolution de chacun des petits pensionnaires.

A L'ÉTRANGER

EN SUISSE

L'Assemblée générale de Bade. — On sait avec quelle méthode nos voisins de Suisse ont organisé chez eux les divers services d'hygiène scolaire. L'ardente émulation des cantons et des villes, la participation personnelle des citoyens aux affaires publiques, l'amour-propre patriotique du corps enseignant sont autant d'éléments de progrès et de vie dont l'étude est réconfortante.

La neuvième assemblée générale de la société suisse d'hygiène scolaire s'est tenue le 16 et 17 mai à Bade (Argovie) avec un éclat et un succès que nous sommes heureux de signaler.

La société est des plus prospères. Qu'on en juge : Le nombre des adhérents est de 736, dont 110 à titre collectif paient une cotisation d'au moins 20 francs et 626 à titre individuel (5 francs par an).

Elle est des plus actives. Elle ne se contente pas de publier un bulletin et d'étudier des problèmes intéressant la santé des écoliers, leur régime ou leur éducation. Elle patronne des publications, elle organise des conférences et des cours (v. plus bas) ; des exercices pratiques, des visites d'établissements modèles.

Elle est des plus populaires. Le corps enseignant suit ses travaux avec un intérêt passionné ; de toutes parts arrivent à son bureau des communications, des renseignements, des plaintes, des encouragements, des brochures de propagande. Elle reçoit une subvention du conseil fédéral et le ministère de l'intérieur de la confédération a donné mission à son bureau d'élaborer un projet de réforme pour l'éducation physique des filles.

Deux sujets principaux de discussion étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale :

1° Écoles de la forêt et colonies de vacances forestières pour les enfants des écoles ;

2° La collaboration de la femme à l'inspection sanitaire des écoliers.

Quelques membres avaient proposé que la société suisse d'hygiène scolaire publiât un « Livre de poche d'hygiène scolaire pour les maîtres ». Cette demande n'a pas été prise en considération, mais on a signalé et recommandé aux maîtres suisses de langue allemande l'excellent petit livre du Pr Leo Burgerstein de Vienne: *Schulhygiene*, Leipzig. La société a émis le vœu qu'il en fût fait une traduction française.

Prophylaxie de la tuberculose par l'école. — Le conseil de gouvernement du canton de Glaris s'était ému de constater que le canton occupait la plus mauvaise place dans les tableaux de statistique médicale relatifs à la tuberculose. Il a entrepris de réagir. Le corps enseignant a été invité formellement à intervenir. Une circulaire condense toutes les prescriptions de propreté, de désinfection, d'alimentation dont l'expérience a démontré l'utilité. Souhaitons qu'à Glaris les circulaires de ce genre soient lues et appliquées.

Une ingénieuse initiative. — La société suisse d'hygiène scolaire a organisé à Zurich, du 31 août au 12 septembre un *cours spécial se rapportant à la protection de l'enfance.*

L'objet de ce cours était de généraliser la connaissance des institutions établies pour la protection de l'enfance et de renseigner à cet égard les commissions scolaires, les services sanitaires, les autorités chargées de l'assistance publique.

Un grand nombre de sociétés suisses importantes ont accordé leur patronage à cette entreprise.

Voilà une initiative qu'il est intéressant de signaler. Elle fait honneur aussi bien aux personnes qui l'ont prise qu'aux membres du corps enseignant qui poussent le dévouement jusqu'à sacrifier une partie de leurs vacances pour suivre des cours payants (30 francs) d'hygiène scolaire. Ce légitime tribut d'admiration acquitté, donnons quelques renseignements sur l'organisation et le programme du cours.

Les autorités cantonales et municipales de Zurich ont mis les édifices publics nécessaires à la disposition de nos confrères et leur ont facilité de la façon la plus largement hospitalière l'accomplissement de leur œuvre.

Le programme comportait des conférences, des lectures de rapports et des discussions, pour la partie théorique ; de nombreuses

ites d'établissements scolaires et sanitaires pour la partie prati-
. En tout 31 leçons.

insi le Dr Zollinger, de Zurich, a exposé l'état de la législation en tière de protection de l'enfance. M. le Dr Mousson avait pour sion d'exposer plus spécialement l'organisation de la protection l'enfance de Zurich.

Mme Coradi-Stahl, de Zurich, a développé les méthodes les plus caces pour la préparation de la jeune fille au rôle de mère de ille et la présidente de l'union centrale des crèches de Suisse a senté un rapport sur le développement de cette œuvre dans les cantons; vestiaires, cantines, colonies de vacances, hôpitaux fants, établissements spéciaux pour enfants anormaux ou arrié-, tous les thèmes se rattachant à l'hygiène scolaire avaient été ribués aux fins de rapports et de discussions aux médecins ou éducateurs les plus compétents de la confédération.

l est à désirer que l'exemple de nos confrères de Suisse trouve imitateurs. Déjà, il est question d'organiser dans la Suisse içaise l'an qui vient, si faire se peut, un cours de ce genre. C'est projet digne de tous les encouragements.

Jne louable émulation. — Si cette idée prend corps, on peut se nander où se réunirait ce que nous pourrions appeler l'université poraire d'hygiène scolaire: à Lausanne ou à Genève? Chacune de villes a des titres à invoquer et Fribourg entrerait sans doute si en lice. Quant à Neuchâtel il aurait aussi des droits incontes-les à revendiquer cet honneur. Nous n'avons évidemment à donner sur un sujet aussi délicat un avis que personne ne s demande. Où que se fasse le cours d'hygiène scolaire en lan-française, tenez pour certain que les visiteurs seront bien reçus qu'ils apprendront fort agréablement des choses utiles.

'école dans la forêt de la commune de Lausanne. — Lau-ne a voulu avoir, à l'exemple de Charlottenbourg et de Mulhouse, école dans la forêt pour les enfants anémiques de ses écoles. la proposition de M. Schnetzler, directeur des écoles, et sur le port de M. A. Matthey, député au Grand Conseil, la commission ituée pour examiner la question a émis un avis favorable et périence a été tentée au printemps de cette année. Nous en ns connaître les résultats dès qu'ils nous seront parvenus.

e laboratoire de psychologie de Genève. — M. le Pr Ed. parède a rendu public un rapport adressé par lui à la faculté des

sciences de l'université de Genève sur le laboratoire de psychologie dont il est aujourd'hui l'actif directeur. La lecture de ce document est fort intéressante.

Le laboratoire de psychologie a une bibliothèque technique fondée par M. Th. Flournoy qui a créé le service en février 1892 et un matériel composé surtout d'appareils d'enregistrement et d'appareils pour l'étude des sensations dont la valeur est estimée à plus de 8 000 francs.

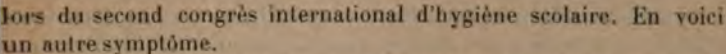
L'auteur du mémoire se plaint discrètement que les étudiants — et surtout les orientaux, — qui empruntent des livres à la bibliothèque ne les rendent pas — quand ils les rendent — en très bon état. Il constate que les étudiants qui éprouvent beaucoup d'attraits pour la psychologie, tant qu'elle leur est exposée dans les cours théoriques, reculent devant l'effort actif et persévérant que nécessite l'expérimentation individuelle, d'autant plus que la psychologie étant une branche ne rentrant dans aucun examen, l'effort qu'on leur demande n'aboutit à aucune sanction efficace et dépasse la dose de persévérance dont est capable leur bonne volonté d'amateur.

On comparera avec fruit la liste des appareils du laboratoire avec celle que nous avons publiée dans le n° 23 (laboratoire de Mons). La liste des principaux exercices pratiques en usage au laboratoire de Genève atteste la variété et la délicatesse des méthodes employées pour arriver à déterminer les qualités et les défauts sensoriels et psychiques des écoliers.

Le séminaire de psychologie pédagogique dont le laboratoire est comme le siège social a examiné des questions dont aucun éducateur ne saurait se désintéresser : « La paresse. — Qu'entend-on par un écolier intelligents ? — L'éducation de la volonté. — Le but de l'éducation. L'attention. — La mémoire de l'orthographe. » L'auteur de ce dernier travail, Mlle M. Métral, régente aux écoles primaires de la ville de Genève, l'a publié dans les *Archives de psychologie*, que rédige en chef M. Claparède.

EN ANGLETERRE

Création d'un institut central d'éducation physique. — Tandis que les Français se plaignent volontiers de la centralisation à outrance et qu'ils lui imputent une partie des maux dont souffre notre jeunesse, les Anglais songent à remédier aux inconvénients du manque d'unité dans l'éducation et notamment dans l'éducation physique. On a pu se rendre compte de cette curieuse tendance



lors du second congrès international d'hygiène scolaire. En voici un autre symptôme.

En février dernier s'est tenue à l'Athenæum Club une importante réunion à laquelle ont pris part l'amiral sir Archibald Douglas, l'évêque de Ripon, le lord maire de Liverpool, sir William J. Collins, vice-chancelier de l'Université de Londres et le Pr Bourne, représentant le vice-chancelier de l'Université d'Oxford, le directeur d'Eton, des généraux et des colonels et pour terminer par des noms bien connus de nos lecteurs, sir J. Chrichton-Browne qui présida avec tant d'éclat l'an passé la première section du congrès, le Dr Kerr qui fut un des principaux organisateurs et enfin sir Lauder Brunton.

La réunion a reconnu qu'il était désirable d'assurer la compétence des professeurs d'éducation physique dans les écoles et d'établir un type uniforme d'enseignement dans le Royaume-Uni. — Pour obtenir ce résultat il est désirable de créer un corps d'examinateurs ayant qualité pour délivrer des certificats d'aptitude et une école normale centrale dont le siège serait à Londres, après quoi d'autres écoles seraient organisées dans d'autres centres.

EN ALLEMAGNE

La guerre au corset. — La revue allemande d'hygiène scolaire (*Zeitschrift für Schulgesundheitspflege*), fait savoir que le ministre des cultes du royaume de Saxe vient de proscrire complètement le corset dans l'enseignement de la gymnastique et de decreter l'adoption d'un costume rationnel pour les exercices du corps. Leipzig et Chemnitz ont immédiatement obtempéré. La commission scolaire de la ville de Dresde ne pouvait pas se laisser devancer par les grandes villes manufacturières du royaume ; elle a élaboré un type de costume féminin pour la gymnastique, en cheviot pour l'hiver, en coton ou en soie pour l'été, dont on nous dit qu'il est à la fois hygiénique, étoffé et chic. En Prusse l'exemple de la Saxe semble devoir susciter une émulation active. L'union des maîtresses berlinoises de gymnastique a démandé à Mme le Dr Alice Profé un réquisitoire contre les inconvénients du costume actuellement en usage.

Les bains-douches de l'école primaire à Heidelberg.

Voici quelques détails sur les bains-douches dans l'école du faubourg de Neuenheim, sur la rive droite du Neckar, à Heidelberg.

L'extérieur en est superbe, mais que dire de l'intérieur ? Toute la disposition en est admirablement comprise. Vastes couloirs, heureuse exposition des salles, éclairage électrique, ventilation automatique, été comme hiver, chauffage central par vapeur à basse pression, décoration artistique des salles et même des vestibules, bref tout répond aux dernières exigences de l'hygiène, de la pédagogie et de l'art. Mais je n'insiste pas sur ces points pour aborder de suite celui que je veux mettre en relief dans cet article : sous la conduite du très aimable directeur, M. Herrigel, visitons l'installation des bains-douches dans cette école, installation que nous retrouverons du reste, dans la plupart des grandes écoles municipales d'Allemagne.

Les élèves sont ici au nombre de 850, garçons et filles, distribués en deux ailes distinctes du bâtiment. Ces 850 élèves passent tous au bain une fois par quinzaine ; les filles alternent chaque semaine avec les garçons.

L'installation et le fonctionnement de ces bains sont des plus simples d'ailleurs.

Figurez-vous une grande salle de 10 mètres de long, 8 de large et 4m,50 de hauteur. Elle est divisée en deux parties, le vestiaire et la salle de bains proprement dite, séparées par une cloison de bois avec deux portes de communication.

Dans le vestiaire, nous trouvons deux bancs le long des murs et au-dessus de ces bancs des patères pour les vêtements et une grande glace. Près de la porte, un radiateur pour le chauffage entretenant dans cette pièce une température constante de 19°. Enfin une grande armoire à linge qui contient: 400 tabliers de bains, sorte de grandes serviettes de coton blanc et munies de cordons pour être nouées autour des reins, 500 petits linges pour se laver, 500 linges pour s'essuyer, 200 bonnets imperméables pour que les jeunes filles n'aient pas les cheveux mouillés, vingt tire boutons et vingt chausse-pieds. On a pensé à tout.

Dans la salle de bains proprement dite nous trouvons quatre baignoires de 2m,50 de long sur un mètre et demi de large et 0m,40 de profondeur, faites de tôle solide émaillée blanc à l'intérieur. Elles sont encastrées au niveau du sol dans une cuvette cimentée. Dans le fond, une soupape pour l'écoulement des eaux à l'égout. Le sol autour des baignoires est en ciment mais recouvert d'un lattis de bois qui empêche le contact des pieds avec la pierre froide. Des tapis conduisent de cette salle aux bancs du vestiaire. Le foyer et la chaudière se trouvent au sous-sol et des tuyaux amènent l'eau chaude et l'eau froide dans la salle. Un robinet mélangeur permet de donner

la douche à la température voulue, quatre pommes arrosoirs se trouvent au-dessus de chaque baignoire.

Voici comment fonctionnent ces bains.

Les élèves sont amenés par groupes de seize ou de vingt, généralement pendant les classes d'écriture ou de travaux manuels. Ils se déshabillent dans le vestiaire, mais avant d'enlever la chemise, ils ceignent autour des reins le tablier dont il a été parlé précédemment. Le directeur me fait remarquer que l'obligation pour les élèves de se déshabiller les uns devant les autres n'offre aucun inconvénient et même qu'elle produit indirectement un bon résultat, car elle stimule l'amour-propre des mères et chacune veille avec plus de soin à ce que son fils ait du linge propre et en bon état afin qu'il n'ait pas à rougir devant ses camarades.

Ainsi préparés, les élèves se rendent dans les baignoires, quatre dans chacune, avec le linge nécessaire et un savon qui leur sont distribués au passage. Le concierge de l'école qui est le baigneur habituel pour les garçons, comme sa femme l'est pour les filles, fait jouer le robinet-mélangeur et donne une première aspersion en pluie douce à la température du corps : 37°.

Quand la baignoire est remplie à moitié, il interrompt. Chaque enfant se savonne et se frotte énergiquement, chacun aidant son voisin à se laver le dos, application nouvelle de la mutualité! Puis douche de rinçage à l'eau de moins en moins chaude, pour redescendre à la température ambiante de 19°. On quitte les baignoires; l'eau est évacuée en un instant. Douche énergique de nettoyage et une nouvelle série de baigneurs arrive, pendant que la première se frotte et se rhabille. Les linges sont ramassés, mis en cuve, lavés et calandrés.

La durée totale du bain, déshabillage et rhabillage compris, est, selon l'âge des élèves, de vingt à trente minutes. Comme le bain-douche ainsi donné ne trouble nullement les fonctions digestives, il peut être pris presque aussitôt après le repas. Aussi la salle de bains fonctionne-t-elle en moyenne trois heures le matin et trois heures l'après-midi, ce qui permet de baigner une centaine d'élèves par jour.

Le concierge reçoit pour ce service supplémentaire une indemnité annuelle de 400 marks, soit 500 francs. Le prix du bain, linge et savon compris revient à six pfennigs, soit un sou et demi et c'est la ville qui paie le tout, estimant qu'elle doit donner à ses pupilles la santé du corps en même temps que la nourriture de l'intelligence.

A. Souillart.

BIBLIOGRAPHIE

Marcel Braunschvig, ancien élève de l'école normale supérieure, Docteur ès-lettres. — **L'art et l'enfant**, essai sur l'éducation esthétique. Préface de Jean Lahor. — Toulouse, Edouard Privat. — Paris. Henri Didier, 1907, in-16 XVI. — 400 p.

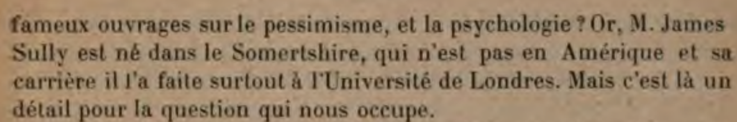
Nos lecteurs connaissent la Bibliothèque des parents et des maîtres qui est publiée à Toulouse et à Paris, sous la direction de M. Paul Crouzet. Nous avons ici même présenté l'ouvrage de M. Ferdinand Gache : *Collégiens et familles* et tout porte à croire que la série est loin d'être épuisée.

M. Marcel Braunschvig, professeur de première et apôtre de l'éducation artistique, a en effet écrit pour cette collection un volume que nous présente M. Jean Lahor et dans lequel il nous expose ses idées personnelles sur l'éducation esthétique des parents et des enfants.

La pédagogie artistique est, selon lui, beaucoup plus avancée à l'étranger qu'en France et dans les pays du nord que dans les pays du sud. A nous de ne point nous laisser distancer par nos rivaux et de reprendre, si toutefois nous l'avons laissé échapper, la préexcellence dans ce domaine.

Pour réveiller et entretenir dans notre peuple ce que nous appellerons le feu sacré que faut-il faire ? Il faut observer dans l'enfant les possibilités d'art qui s'y trouvent à l'état rudimentaire et en faciliter l'éclosion en plaçant le jeune être dans un milieu artistique. Créons l'art à la maison, l'art à l'école ; cherchons le beau dans les jeux, étudions la beauté des villes, la beauté des panoramas étendus, le charme des harmonieux coins de terre où la nature a d'elle-même tout disposé pour le plaisir des yeux.

Jusqu'à quel point la conception esthétique est-elle plus raffinée dans le nord que dans le sud de l'Europe, grâce à une organisation plus savante des sociétés de propagande ! C'est là une thèse qu'il est aussi facile de défendre que de combattre, car les arguments se présentent en foule pour et contre à quiconque a des lettres ou des souvenirs de voyage. Nous ne nous prononcerons donc pas ici sur ce sujet et nous nous contenterons de signaler à l'auteur, au seuil même de son intéressant travail, une assertion qui nous a surpris. Pourquoi traite-t-il M. James Sully de grand psychologue américain ? Y a-t-il deux philosophes de ce nom ? Ne s'agit-il pas de l'auteur des



fameux ouvrages sur le pessimisme, et la psychologie ? Or, M. James Sully est né dans le Somertshire, qui n'est pas en Amérique et sa carrière il l'a faite surtout à l'Université de Londres. Mais c'est là un détail pour la question qui nous occupe.

Ce qui mérite au livre de M. M. Braunschvig une place d'honneur dans toute bibliothèque réservée à l'hygiène scolaire c'est surtout, à mon sens, le cœur même du volume, la partie consacrée au *milieu artistique* et surtout les deux chapitres l'art à l'école et la beauté des villes.

Dans l'étude sur *l'art à l'École,* l'auteur expose avec un grand bonheur de condensation l'état actuel de la question en France. Tout le monde est à peu près d'accord sur la nécessité de rendre l'école attrayante comme le demandait hier encore Mlle Lucie Bérillon au congrès de l'association pour l'avancement des sciences. Mais comment réaliser le programme unanimement admis ?

M. Leygues, dans une circulaire de 1899, puis le Congrès de la décoration et de l'imagerie scolaire, organisé en 1904 par l'association générale des membres de la presse de l'enseignement, M. M. Braunschvig à leur suite, demandent que des artistes veuillent bien consacrer leur talent à composer des œuvres qui soient appropriées à la décoration scolaire

Voilà qui est parfait. Ce n'est pas de ces autorités que l'on dira : « La caution n'est pas bourgeoise » ; mais l'idée est-elle pratique ? De quoi s'agit il, en effet ? d'orner les murs d'une école de gravures ou de chromos, de moulages d'après les maîtres. Or est-il bien nécessaire de faire un appel aux artistes d'aujourd'hui pour obtenir d'eux qu'ils se mettent à leur chevalet où qu'ils saisissent l'ébauchoir en se proposant un sujet d'art scolaire ? Y a-t-il lieu de créer à côté de la peinture d'histoire, de la peinture de genre, de la peinture de paysage, de la peinture de portraits, une nouvelle catégorie, sorte de variété de la peinture religieuse qui serait la peinture scolaire ? A quoi bon ? Ce qui importe c'est de convaincre l'instituteur qu'il est de son devoir et de son intérêt de donner à sa salle de classe un aspect particulier, de l'orner suivant son goût personnel et les moyens que par lui-même et par son entourage il pourra se procurer. Et tout d'abord, il faut considérer les deux grandes catégories de l'enseignement en France, l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire.

Dans l'enseignement secondaire et dans les classes d'enseignement technique professionnel, primaire supérieur, où le cadre est nombreux, où le personnel enseignant évolue en général d'une salle à

une autre selon les besoins du service, et où le personnel enseigné a lui-même une certaine mobilité, qui s'occupera de la décoration? Le conseil de classe? On a tant de mal à le réunir pour les affaires les plus urgentes qu'on l'amènera difficilement à délibérer sur le choix et la disposition des œuvres d'art destinées à orner les parties nues de la muraille. Le professeur principal? Y en a-t-il encore un? L'administration? L'architecte? Le professeur de dessin? Avant que toutes ces puissances se soient mises d'accord, la routine aura beau jeu.

C'est l'enseignement primaire, il est vrai, qui intéresse le plus grand nombre et c'est lui que visent surtout les tentatives ébauchées. Nombreuses, très nombreuses, trop nombreuses sont chez nous les écoles où l'instituteur est, comme le charbonnier, maître chez lui parce qu'il est tout seul et qu'il n'a pas d'adjoint. Lorsqu'il a un adjoint, l'instituteur s'accorde généralement assez bien avec lui et d'ailleurs chacun a son groupe d'élèves et sa salle de classe. Il est donc facile de s'entendre. C'est en conséquence à l'école normale qu'il importe de capter pour ainsi dire à sa source le courant de bonne volonté et de bon goût qui s'épandra ensuite sur tout le territoire. Ici encore une difficulté apparaît. Un certain nombre d'écoles normales ont été reléguées pour des motifs divers, dans d'infimes localités où il est bien difficicile d'entreprendre l'éducation esthétique des élèves-maîtres.

Ces obstacles ne sont point insurmontables. Déjà de toutes parts se manifestent des symptômes que la ligue d'hygiène scolaire a pour devoir d'observer avec sympathie, mais aussi avec vigilance. La société de l'art à l'école organisée l'an dernier par M. Ch. Couyba, sénateur, compte parmi ses membres un grand nombre de nos adhérents car, ainsi que le disait le grand Napoléon, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. Nous devons donc nécessairement collaborer; nous ne pouvons qu'approuver sans réserve les paroles que cite M. Braunschvig et que prononça M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur au banquet de clôture du congrès de l'art à l'école.

« S'il m'était permis d'évoquer l'école telle que je la vois dans vingt, trente ou quarante ans d'ici, je la voudrais s'offrant aux yeux dès l'extérieur, aimable et souriant, entourée de verdure et de fleurs; à l'intérieur, toute décorée d'œuvres signées souvent des noms de nos plus grands artistes... C'est par cette école, telle que nous la souhaitons, que se constituera l'art populaire... C'est ainsi que nous arriverons à faire à l'art la part qui lui revient dans une démocratie. »

Beau rêve, dira-t-on ! Pourquoi pas ? Qu'est-ce que le rêve souvent sinon une forme de l'idéal ? et qu'est-ce que l'idéal, sinon la réalité de demain ? C'est par des livres comme celui que nous venons de lire que se préparent et se facilitent les conquêtes définitives du bien sur le mal, de la culture sur l'ignorance, du goût sur la barbarie. A ce titre la ligue d'hygiène scolaire s'associe de grand cœur à l'œuvre salutaire que M. M. Braunschvig a entreprise.

Louis Bougier.

Dr Pio Molinari Tosatti. — **Elementi d'Igiene.** — Brescia, 1908, in-8° 47 p.

Ce petit opuscule contient le résumé de conférences faites par l'auteur à l'école professionnelle féminine de Brescia, pendant l'année scolaire 1907-1908. Il est destiné à répandre les notions essentielles d'hygiène parmi les élèves des écoles professionnelles. Il est divisé en trois parties. Dans la première sont énumérés les principes de la physiologie, dans la seconde l'auteur définit les maladies contagieuses et en indique les causes probables. Enfin il donne les règles d'hygiène alimentaire, d'hygiène respiratoire, d'hygiène scolaire et enfantine. Étant donné les limites si restreintes de ces éléments d'hygiène, on ne peut guère demander à l'auteur que d'être clair et précis ; ces qualités sont assez heureusement mises en valeur pour donner de l'intérêt à cette utile tentative.

S.

Dr Pio Molinari Tosatti. — **La Funzione del Medico Scolastico.** (La fonction du médecin scolaire). Brescia 1908, in-12, 12 p.

Résume en quelques pages brèves les obligations du médecin scolaire et laisse discrètement apercevoir les difficultés de la tâche dans l'Italie contemporaine. S.

J. Renaut. — **Comment préparer l'enfant au respect des questions sexuelles.** — Revue de l'Éducation familiale. — Bruxelles. — n° 5, mai 1907. p. 232-238. — n° 6, juin, p. 293-297. — n° 8 octobre, p. 397-401. — n° 9, novembre, p. 464-499. — n° 10, décembre, p. 511-516.

Dans cette question controversée et fort à la mode en ce moment, M. J. Renaut n'hésite pas à affirmer que sous aucun prétexte les parents ne doivent mentir à l'enfant. Il convient donc de se tenir prêt à répondre la vérité la première fois que le petit curieux demandera des explications sur le grand mystère. Mais s'il faut ne dire que la

vérité, il n'est pas nécessaire de dire tout de suite toute la vérité. Il faut user de métaphores prudentes et successives.

Dr G. Deleuve. — **Faut-il endurcir les jeunes enfants?** *Revue de l'Éducation familiale.* — nº 3, mars 1907, p. 115-121. — nº 4, avril, p. 182-187. — nº 5, mai 224-232.

Dans une conférence organisée au cercle catholique d'Anvers, sous les auspices de la ligue de l'éducation familiale, M. le Dr G. Deleuve se demande s'il convient d'aguerrir les enfants contre les agents extérieurs. Il fait remarquer que selon la formule de Budin : le froid est l'ennemi du bébé, la chaleur est un facteur vital pour le nouveau-né et il se montre sceptique à l'égard des résultats obtenus par les partisans de la méthode d'endurcissement. La meilleure façon pour les enfants comme pour les adultes, concède-t-il, de lutter contre l'action du froid, c'est d'avoir l'estomac bien garni.

Il a été cependant proposé trois méthodes pour endurcir les enfants: 1º la vie au grand air ; 2º l'usage de l'eau froide ; 3º la simplification du vêtement.

M. le Dr Deleuve n'est pas pour l'éducation spartiate du premier âge.

1º Il proclame que l'air de l'appartement doit être toujours pur, (ventilation), mais jamais froid (chauffage). Pas de courant d'air, pas de fenêtres ouvertes pendant la nuit. Pas de sorties par tous les temps. Attention surtout pour la sortie du baptême.

2º L'usage de l'eau froide est pernicieux. S'il faut un effet sédatif, prenez l'eau tiède.

3º Simplification du vêtement. On va trop loin. On a tort par exemple de prohiber la coiffure des enfants car la tête est très sensible au froid, les chaussures sont toujours nécessaires pour conserver la chaleur des pieds. Donnez des bas, des culottes et une ceinture de flanelle et même des gilets de flanelle en dépit des préjugés tels que ceux-ci : le port de la flanelle indique une tare et il amollit l'enfant qui ne doit plus s'en passer, en dépit aussi des autorités scientifiques qui reprennent parfois avec trop de complaisance des doctrines condamnées.

S.

Avis aux auteurs et éditeurs.

Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scolaire et la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux exemplaires de leurs publications à M. Bougier, professeur au Collège Rollin, bibliothécaire de la Ligue, 42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. L'un de ces deux exemplaires sera déposé à la bibliothèque de la Ligue, au Collège Rollin.

Une analyse de ces publications paraîtra dans *l'Hygiène scolaire.*

Les Membres de la L. F. H. S. sont vivement priés de contribuer à enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à leur disposition. Cette bibliothèque est à même de rendre des services à tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédagogie physiologique.

Bibliothèque d'hygiène scolaire.

Nous rappelons à nos lecteurs que la ligue française d'hygiène scolaire possède une bibliothèque installée dans des locaux que M. le directeur du collège Rollin a mis gracieusement à la disposition de notre société.

Cette bibliothèque est ouverte le mardi soir de 4 à 5; et sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi à la même heure. Les membres de la ligue y recevront, est-il besoin de le dire ? l'accueil le plus empressé. Ils y trouveront des collections de revues et de journaux qu'ils pourront consulter sur place, et quelques volumes qu'ils ont le droit d'emprunter en se conformant aux dispositions réglementaires.

Un certain nombre de dossiers contenant la bibliographie de questions particulières et des brochures, extraits de périodiques, manuscrits concernant ces questions, sont en voie d'organisation. Il est à souhaiter que les personnes qui désirent, par exemple, donner une conférence sur tel ou tel sujet intéressant l'hygiène scolaire, puissent aisément se mettre au courant de ce qui a été récemment publié à cet égard en France et à l'étranger. Rien ne sera plus facile, lorsque la constitution de nos dossiers sera achevée. Quelques auxiliaires dévoués ont bien voulu venir collaborer à cette œuvre. Ceux de nos amis qui auraient des loisirs et désireraient consacrer quelques heures à ces travaux de bibliographie seraient les bienvenus.

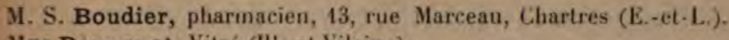
S'adresser 12, avenue Trudaine.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Dr **Abadie,** Cannes (Alpes-Maritimes).
Dr **Adler,** 170, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.
M. Maurice **Ajam,** député de la Sarthe, 38, rue Jacob, Paris.
M. Gabriel **Alapetite,** résident général de la République française, Tunis.
Mme **Allez,** 21, avenue de l'Alma, Paris.
Dr **Almir** Nevia, rua do Passeio, Marheno (Brésil).
M. L. **Aman,** directeur de l'orphelinat Prévost, 10, rue des 4 fils, Cempuis (Oise).
M. L. **Amiard,** pharmacien, 15, arcades de la Bourse, Dieppe (Seine-Inférieure).
Mlle Henriette **Anceau,** institutrice à l'école annexe de l'École normale, 19, rue Brochant, Paris.
M. E. **Anfroy,** instituteur, Saint-Leu (Seine-et-Oise).
M. Aug. **Angellier,** professeur à la faculté des Lettres, Lille (Nord).
Dr **Ardoin,** 10, boulevard Victor-Hugo, Nice (Alpes-Maritimes).
Dr **Armand,** Albertville (Savoie).
Mlle **Paroutaud,** au lycée, Guéret (Creuse).
Association des anciennes élèves du lycée de jeunes filles de Guéret.
Association des anciens élèves du lycée de Tours. (Général **Guérin,** commandant l'artillerie des forts de Lyon.)
M. A. **Aucoc,** 20, rue des Capucines. Paris.
M. Georges **Aucoc,** 2, rue Meyerbeer, Paris.
M. L. **Aucoc,** 9, rue du 4 septembre, Paris.
M. Marcel **Aucoc,** 55, rue des Mathurins, Paris.
Dr **Audion,** Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Dr **Aviragnet,** médecin des hôpitaux de Paris, 1, rue de Courcelles, Paris.
M. **Azaïs,** directeur d'École, 200, rue Saint-Maur, Paris.
Dr **Azalbert,** Caunes (Aude).
M. **Bachelet,** école de Valcombe, Azans, par Dôle (Jura).
Prof. Dott. Cav. Giuseppe **Badaloni.**
Dr **Bagot,** Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
M. Édouard **Bailly,** proviseur du lycée, Le Havre (Seine-Inférieure).

M. Max **Bairal,** 20, avenue Trudaine, Paris.
Dr Gilbert **Ballet,** professeur agrégé, médecin des hôpitaux, 39, rue du Général-Foy, Paris.
Dr Victor **Ballet,** Ambazac (Haute-Vienne).
Dr **Bardet,** secrétaire général de la Société de thérapeutique, 20, rue de Vaugirard, Paris.
Dr **Bardy,** Belfort.
Dr **Barth,** médecin des hôpitaux, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.
Capitaine **Baudesson,** 5, rue Clodion, Paris.
M. Pierre **Baudin,** député, ancien ministre, 84, rue Taitbout, Paris.
M. **Bauer,** professeur à l'École alsacienne, 128, rue d'Assas, Paris.
Dr **Bauer,** 9, rue de Lille, Paris.
M. **Bauer,** professeur, 50, boulevard de Port-Royal, Paris.
Mme la comtesse de la **Baume,** 51, rue de l'Université, Paris.
M. Albert **Bayce,** censeur au lycée Ingres, Montauban (Tarn-et-Garonne).
M. **Bayonne,** receveur des postes et télégraphes, plateau Saulières, Alger (Algérie).
M. E. **Beaucamp,** directeur d'école, Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).
Dr **Béclère,** médecin des hôpitaux, 122, rue de la Boëtie, Paris.
M. **Bédel,** médecin des hôpitaux, 21, avenue de l'Opéra, Paris.
M. **Bedin,** 1, rue de Milan, Paris.
M. L. **Bedorez,** directeur de l'enseignement primaire de la Seine, quai de Montebello, Paris.
Mme **Beduwé,** 33, rue des 22, Liège (Belgique).
M. Alfred **Belleuvre,** 50, Chaussée-d'Antin, Paris.
M. **Bémont,** professeur à l'école des Hautes-Études, 9, rue de Condé, Paris.
Baron **Benoist-Méchin,** 8, rue Brémontier, Paris.
Mlle Lucie **Bérillon,** 11, rue Suger, Paris.
Dr **Berlioz,** 3, rue de la Tour-des-Dames, Paris.
M. **Berly,** 47, Chaussée-d'Antin, Paris.
M. Aug. **Bernard,** 25, avenue Trudaine, Paris.
Mme J. **Bernard,** 5, rue Mizon, Paris.
M. **Bernard-Hirsch,** 37, avenue de Turenne, Paris.
M. Henri **Bernès,** professeur de première supérieure au lycée Lakanal, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, vice-président de la ligue, 127, boulevard Saint-Michel, Paris.
M. **Bernhard,** pharmacien de 1re classe, Etrepagny (Eure).
Mlle Antoinette **Bernier,** 13, rue de l'Égalité, Paris

M. **Berruyer,** 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris.
M. G. **Bertier,** directeur de l'école des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).
Dr **Bertrand,** Saint-Parrès-les-Vaudes (Aube).
M. L. **Besnard,** 25, avenue de Villiers, Paris.
M. A. **Besnier,** 66, rue de Miromesnil, Paris.
Mlle Juliette **Bessand,** 25, avenue de Villiers, Paris.
Mme **Beuque,** directrice du lycée de jeunes filles, Nantes (Loire-Inférieure).
Dr Fernand **Bezançon,** 84, rue de Monceau, Paris.
Dr Paul **Bezançon,** 51, rue de Miromesnil, Paris.
M. René **Béziers,** industriel, Douarnenez (Finistère).
M. **Bickart,** ingénieur, 95, rue de Courcelles, Paris.
M. Alfred **Binet,** directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, 21, rue du Départ, Meudon (Seine-et-Oise).
M. Marcel **Binet,** 4, allée Nicolas-Carnot, Le Raincy (Seine).
M. **Bippert,** Auteuil, Paris.
Mme **Blanchet,** 11, rue du Beaujolais, Paris.
M. Jules **Blin,** Elbeuf (Seine-Inférieure).
Mme **Bloch-Wellhoff,** 12, boulevard Maillot, Neuilly.
Mlle **Blondel,** 29, rue Jules-Ancel, Le Havre (Seine-Inférieure).
M. **Bocquillon,** rédacteur de la « Jeunesse française tempérante », 200, boulevard Pereire, Paris.
Boigny (Loiret), M. l'instituteur de l'école de.
M. **Boisard,** professeur au lycée Carnot, 129, avenue de Wagram, Paris.
Dr **Boissier,** 276, boulevard Raspail, Paris.
M. J. **Boitel,** directeur de l'école Turgot, 69 rue Turbigo, Paris.
M. Georges-Paul **Boncour,** 164, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Dr **Bonnefont,** 4, rue Germain-Pilon, Paris.
Dr Stéphane **Bonnet,** professeur, 13, rue de Turin, Paris.
Dr **Bonnier,** 166, faubourg Saint-Honoré, Paris.
M. Louis **Borel,** professeur en retraite, 18, rue de la Couture, Bernay (Eure).
Mme **Borg,** rue Jeanne-Hachette, Beauvais (Oise).
Dr **Bossau,** 19, boulevard Dubouchage, Nice (Alpes-Maritimes).
M. le professeur **Bouchard,** trésorier de la ligue française d'hygiène scolaire, membre de l'Académie des Sciences, 174, rue de Rivoli, Paris.
Dr A. **Bouchart,** 15, avenue de la Gare d'Orléans, Limoges (Haute-Vienne).



M. S. **Boudier,** pharmacien, 13, rue Marceau, Chartres (E.-et-L.).
Mme **Bougenot,** Vitré (Ille-et-Vilaine).
M. **Bougier,** professeur au collège Rollin, 42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Mme **Bouhy,** 77, rue de Prony, Paris.
Dr **Boulloche,** 5, rue Bonaparte, Paris.
Dr **Bourcy,** 36, rue Matignon, Paris.
Dr **Bourdon,** Étrépagny (Eure).
Dr **Boureille,** 132, rue Cardinet, Paris.
Dr **Bourquelot,** pharmacien en chef de l'hôpital Laennec, rue de Sèvres, Paris.
M. **Boussey,** ancien professeur de l'Université, 116, Grande-Rue, Besançon (Doubs).
Mme **Boutfol,** 10, rue Gaillon, Argenteuil (Seine-et-Oise).
Dr **Braine,** 8, avenue Victor-Hugo, Paris.
Dr **Bréchot,** médecin inspecteur des écoles, Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).
M. Émile **Brégi,** rue Ternaux, Sedan (Ardennes).
Dr **Bridou,** 74, rue Ganneron, Paris.
M. J. **Bridoux,** Boutancourt, par Flize (Ardennes).
Dr **Brindeau,** 71, rue de Grenelle, Paris.
Professeur **Brissaud,** médecin des hôpitaux, 5, rue Bonaparte, Paris.
Dr Marcel **Brocard,** 3, rue des Chantiers, Paris.
M. **Brunel,** 14, rue de Logelback, Paris.
M. **Brunet,** directeur de l'école d'Ivry, 64, rue de Paris, Petit-Yvry (Seine).
M. Benjamin **Buisson,** directeur de l'enseignement primaire, Tunis (Tunisie).
M. F. **Buisson,** député, 30, rue Bobillot, Paris.
Dr G. **Buisson,** 64, rue de Crosne, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr Leo **Burgenstein,** VI/2 Bürgenstein, Vienne (Autriche).
M. L. **Burnet,** 53, avenue de Ségur, Paris.
Dr **Butte,** 40, rue Sainte-Placide, Paris.
M. Victor **Brudenne,** ex-chef d'institution, 32, rue Perronnet, Neuilly (Seine).
Dr **Camescasse,** Saint-Arnould (Seine-et-Oise).
Dr **Cancalon,** 10, rue du Palais, Blois (Loir-et-Cher).
Dr **Capuron,** Rivoli, département d'Oran (Algérie).
Dr **Carcopino,** Verneuil-sur-Avre (Eure).
M. **Caron,** 24, avenue de Bellevue, Colombes (Seine).
Mme **Carrelet,** 138, rue de Courcelles, Paris.

Dr **Carrère,** 123, rue de Paris, Le Havre (Seine-Inférieure).
M. le Pr **Carrieu,** 10, rue du Jeu-de-Paume, Montpellier (Hérault).
M. A. **Cauchois,** conseiller général, maire de Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).
Mlle **Caudron,** institutrice, 22, rue Duroc, Paris.
Dr **Caudron,** 89, boulevard Saint-Martin, Paris.
Dr **Caussade,** 10, square Latour-Maubourg, Paris.
Dr **Cautru,** 31, rue de Rome, Paris.
Dr P. **Cauzard,** 2, rue de la Bienfaisance, Paris.
M. **Caviale,** 51, avenue de Saint-Cloud, Versailles (Seine-et-Oise).
M. Ed. **Cavrel,** 15, rue de Campulley, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr **Cayla,** chirurgien de l'hôpital et médecin du Lycée, Bergerac (Dordogne).
Dr **Cayla,** 31, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.
Mme **Cayrol,** docteur en médecine, secrétaire de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 93, avenue Niel, Paris.
M. **Cayron,** professeur au collège Chaptal, 69, rue Caumartin, Paris.
Dr **Cazalis,** 2 bis, rue Herrau, Paris, et Aix-les-Bains.
Mme L. **Cellier,** 4, rue de Commaille, Paris.
Dr **Censier,** 11, rue de Siam, Paris.
Dr **Cerné,** rue Saint-Patrice, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr H. **Cézilly,** 235, rue Saint-Honoré, Paris.
Dr **Chadoutaud,** 10, place Renoux, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Mme **Chalamet,** 95, boulevard Saint-Michel, Paris.
M. **Champion,** 5, rue de l'Étoile, Calais (Pas-de-Calais).
Professeur **Chantemesse,** médecin des hôpitaux, 30, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
M. **Chapelain de Coubeyres,** 70, rue de Grenelle, Paris.
Mlle Yvonne **Chapelle,** 6, rue du Lunain, Paris.
M. Albert **Chappellier,** 46, faubourg Poissonnière, Paris.
Dr H. **Chaput,** chirurgien des hôpitaux, 21, avenue d'Eylau, Paris.
M. **Charles,** professeur à l'école primaire supérieure, Luzech (Lot).
M. J. **Charles,** instituteur, Berrian, par Gardhaïa (Algérie).
Charleville, Société amicale des anciens élèves du collège et du lycée. **Leroy-Maifailt,** trésorier, 1, rue du Petit-Bois, Charleville (Ardennes).
Mlle **Charlier,** professeur au collège Turenne, Sedan (Ardennes).
M. A. **Charlon,** directeur d'école, Djelfa (Algérie).
Mme **Charreau,** 13, rue du Champ-de-Mars, Bordeaux.
M. **Chasserant,** répétiteur au lycée Saint-Louis, 4, rue Herschel, Paris.
Dr **Chaulet,** Agen (Lot-et-Garonne).

M. **Chauson,** 87, boulevard Saint-Michel, Paris.
Mlle Blanche **Chauveau,** institutrice, 3 bis, avenue Maurice, Villemomble (Seine).
Mlle Marguerite **Chauveau,** institutrice, 3 bis, avenue Maurice, Villemomble (Seine).
Dr **Cheinisse,** 62, rue Claude-Bernard, Paris.
Dr **Cheurlot,** 48, avenue Marceau, Paris.
Dr **Chevallereau,** médecin de l'hospice des Quinze-Vingts, 9, rue des Pyramides, Paris.
M. **Chevalley,** professeur au lycée Voltaire, 106, avenue de la République, Paris.
M. Émile **Christophle,** propriétaire, Andancette (Drôme).
M. J. **Ciret,** Ondes (Haute-Garonne).
Mme **Clairefont,** 93, rue de Rennes, Paris.
Mlle **Clavel,** 5, rue Amyot, Paris.
M. Albert **Clémenceau,** 15, rue d'Édimbourg, Paris.
Dr **Clouet,** 4, rue Payenne, Paris.
M. Jacques **Cohen,** 59, rue Galilée, Paris.
M. Gustave **Colin,** instituteur, rue de Lyon, Sens (Yonne).
Dr **Colin,** 26, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. **Collin,** Epeuse, par Givry-en-Argonne (Marne).
M. **Collonge,** 56, boulevard Haussmann, Paris.
M. **Collot,** ingénieur des ponts-et-chaussées, 123, boulevard Pereire, Paris.
Dr **Colombani,** 2, rue de Lyon, Oran (Algérie).
Dr **Colombel,** 25, rue Truffaut, Paris.
Dr **Combet,** Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), Vichy (l'été).
Dr **Comby,** médecin des hôpitaux, 60, boulevard Haussmann, Paris.
Dr **Comte,** 11, quai d'Orsay, Paris.
Dr **Constensoux,** 21, rue de Lisbonne, Paris.
Dr P. **Conter,** Givry-en-Argonne (Ardennes).
M. **Corbassière,** 130, rue Lafayette, Paris.
M. **Corbin,** 4, rue de la Préfecture, Niort (Deux-Sèvres).
Cosne (Société du commerce, de l'industrie et des arts de l'arrondissement de). M. **Bourdon,** trésorier, négociant, Cosne (Nièvre).
Commandant **Coste,** Ministère de la guerre.
M. **Couder,** avocat, 90, rue d'Amsterdam, Paris.
Dr **Coudray,** 71, rue de Miromesnil, Paris.
M. **Coudry,** directeur de l'École horticole et professionnelle, Plessis-Piquet (Seine).
Dr **Courgey,** 40, rue de Seine, Ivry Port (Seine)

M. Georges **Courtois**, architecte, 16, avenue de Villiers, Paris.
Dr **Courtois-Suffit**, médecin des hôpitaux, 38, boulevard de Cour-celles, Paris.
M. **Créhange**, professeur au lycée Carnot, rue Monsieur-le-Prince, 53, Paris.
Dr **Créquy**, 124, boulevard Magenta, Paris.
M. Paul **Crouzet**, professeur au Collège Rollin, 36, rue Jouffroy, Paris.
Dr **Crozat**, Cléon d'Andron (Drôme).
Dr **Cruet**, 22, rue des Capucines, Paris.
Dr **Cuche**, route de Pont-Audemer, Honfleur (Seine-Inférieure).
Dr **Da Costa Sacadura**, Lisbonne, Portugal.
Dr **Danjou**, 20, rue de France, Nice (Alpes-Maritimes).
Dr A. **Dardel**, Gisors (Eure).
M. **Darlu**, inspecteur général de l'Université, 20, rue de la Terrasse, Paris.
M. **Darribère**, au collège Rollin, avenue Trudaine, Paris.
Dr **Dauchelle**, 78, boulevard de Champigny, La-Varenne-Saint-Hilaire.
Mme **David**, 8, rue du Général-Foy, Paris.
Mme **Delavaud-Dumonteil**, Bergerac (Dordogne).
M. André **Delebecque**, ingénieur des Ponts et Chaussées, 38, boulevard des Tranchées, Genève (Suisse).
M. A. **Deleuze**, instituteur, à la Fare, par Saint-Germain-de-Calberte (Lozère).
Dr Louis **Delherm**, ancien externe des hôpitaux, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.
Dr **Deliommette**, Liège (Belgique).
M. **Deloye**, ingénieur, 127, rue Oberkampf, Paris.
Mlle Delporte, docteur en médecine, 134, rue de Rennes, Paris.
Mme Vve **Delunel**, 15, rue Jean Lantier, Paris.
M. Léon **Demerson**, avocat, 22, avenue de Wagram, Paris.
M. J. **Depoin**, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr **Depoully**, 14, rue Tronchet, Paris.
M. **Dequen**, directeur de l'association des instituteurs, 124, rue Amelot, Paris.
Dr L. **Derecq**, 29, avenue de Friedland, Paris.
Dr Albert **Deschamps**, Bonnabaud, par Pontgibaud (Puy-de-Dôme).
M. Gaston **Deschamps**, 15, rue Cassette, Paris.
Mlle Dr **Desmolières**, 19, rue de Bellefond, Paris.
Dr **Desnos**, 59, rue de la Boétie, Paris.
M. **Desnoyers**, 120, rue de Rivoli, Paris.

Dr **Desplous,** Rimogne (Ardennes).
M. **Desvignes,** directeur d'école primaire, Courbevoie (Seine).
M. Georges **Desvallières,** 14, rue Saint-Marc, Paris.
Dr **D'Hôtel,** Poix-Terron (Ardennes).
Dr **Didsbury,** 36, rue de l'Arcade, Paris.
M. G. **Dieterle,** 3, rue de Bruxelles, Paris.
Dr **Dietrich,** 20, rue Saint-Pierre, Besançon (Doubs).
Dr **Dinet,** secrétaire général adjoint de la ligue française pour l'Hygiène scolaire, 11 *bis*, rue Cernuschi, Paris.
Dr **Dobrovici,** ex-interne des hôpitaux, Bd Coltea, Bucarest (Roumanie).
Dr **Doizy,** Flize (Ardennes).
Dr **Doléris,** accoucheur des hôpitaux, 7, rue Logelbach, Paris.
Mme F. **Dreyfous,** 12, rue de l'Arcade, Paris.
Mme Gaston **Dreyfus,** 5, avenue Montaigne, Paris.
M. R. **Dreyfus,** 81, rue de Monceau, Paris.
Dr **Dufestel,** 10, boulevard Magenta, Paris.
Mme M. **Dugland,** directrice du collège de jeunes filles, Saumur (Maine-et-Loire).
M. Charles **Dulot,** rédacteur au *Temps,* 5, boulevard des Italiens,
M. **Dumesnil,** professeur à l'Université, 4, rue Marceau, Grenoble (Isère).
M. **Dumontier,** professeur de gymnastique à l'école primaire supérieure Colbert, Paris.
Dr **Dupaigne,** Louveciennes (Seine-et-Oise).
Dr **Duponnois,** 11 *bis*, rue Félix-Faure, Cannes (Alpes-Maritimes).
Mlle **Dupesan,** directrice du collège de jeunes filles, Morlaix (Finistère).
M. Gustave **Durand,** étudiant en médecine, 1 *bis*, rue Tardieu, Paris.
Dr **Durand-Fardel,** 169, rue de Courcelles, Paris.
M. **Durand-Gosselin,** 19, passage Saint-Yves, Nantes (Loire-Inférieure).
M. **Duverger,** conseiller général des Bouches-du-Rhône, 10, rue Axo, Marseille.
École normale supérieure d'Institutrices. Mme **Dejean de la Bâtie,** directrice, Fontenay-aux-Roses (Seine).
M. Fernand **Engerand,** député, 69, rue d'Amsterdam, Paris.
Dr **Enriquez,** médecin des hôpitaux, 8, avenue de l'Alma, Paris.
M. Paul **Eschwege,** 121 *bis*, rue de la Pompe, Paris.
M. **Faivre,** 93, rue du Bac, Paris.
Dr **Fauchon,** 112, rue Bannier, Orléans (Loiret).
Dr **Fédou,** Azille (Aude).

Dr **Festal,** Arcachon (Gironde).
M. **Fèvre,** 1, place Possoz, Paris.
Dr **Ficatier,** Bar-le-Duc (Meuse).
M. **Fischer,** chef des travaux à la Sorbonne, 37, boulevard Saint-Michel, Paris.
Mlle Isabelle **Flambeaux,** institutrice, Vaux-Montreuil, par Le Chesnois-Auboncourt (Ardennes).
Dr Maurice **de Fleury,** 139, boulevard Haussmann, Paris.
Dr **Florand,** 59, rue de la Boétie, Paris.
M. E. **Fontaine,** ingénieur, 27, rue Tronchet, Paris.
Dr **Forestier,** Aix-les-Bains (Savoie).
Professeur **Fournier,** médecin honoraire des hôpitaux, 77, rue de Miromesnil, Paris.
Dr Henri **Fournier,** 11, rue de Lisbonne, Paris.
Dr **Foveau de Courmelles,** 26, rue de Châteaudun, Paris.
Dr **François,** médecin des hôpitaux, 15, boulevard de la Liberté, Marseille (Bouches-du-Rhône).
M. F. **Frandon,** principal du collège, Carpentras (Vaucluse).
Dr **Fremont,** 3, rue Prunelle, Vichy (Allier).
Mme P. **Fritel,** professeur agrégé d'anglais, 63, rue Mouton-Duvernet, Paris.
M. P. **Froument,** 38, rue d'Ulm, Paris.
M. Ed. **Fuster,** 7, rue du Bois-Colombes, Courbevoie (Seine).
M. F. **Gache,** professeur au lycée, Bd Victor-Hugo, Alais (Gard).
M. **Gaillanain,** notaire, Epeuse, par Givry-en-Argonne.
Mme F. **Gaillard,** 70, rue Blanche.
Dr **Gallois,** 17, rue de la Bienfaisance.
M. Lucien **Gallois,** maître de conférence à l'école normale, 59, rue Gay-Lussac, Paris.
Marquise **de Ganay,** 9, avenue de l'Alma, Paris.
Dr **Ganiayre,** 47, rue de l'Aqueduc, Paris.
Mme Henri **Garrigat,** rue Condillac, Bergerac (Dordogne).
Mlle Laure **Garsin,** secrétaire de la Société Umanitaria, 17, via Lazzaretto, Milan (Italie).
Dr **Gassot,** Chevilly (Loiret).
M. **Gatineau,** 26, rue Bayard, Paris.
M. **Gaudey,** 39, rue Victor-Hugo, Colombs (Seine).
Dr **Gaullieur l'Hardy,** 18, avenue Trudaine, Paris.
M. J. **Gautier,** principal du collège de Domfront (Orne).
Mme **Gautier,** inspectrice générale des écoles maternelles, 26, rue Lavoisier, Paris.

Maxime **Gentily,** 58, rue de la Rochefoucault, Paris.
Gérard, professeur au lycée Michelet, 25, rue Raspail, Vanves (Seine).
Gest, directrice d'école maternelle, Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).
Giannetti, 47, rue de l'Université, Paris.
Gibert, professeur à l'école Colbert, 146, boulevard Magenta, Paris.
Henri **Gieger,** 56, rue des Tournelles, Paris.
Gillet, 33, rue Saint-Augustin, Paris.
Gipoulon, directeur de l'école normale, Prayssac (Lot).
Girard, 2, avenue Hoche, Paris.
?.-E. **Girard,** 8, rue Cambresienne, Avesnes-sur-Helpe (Nord).
Émile **Girard,** 11, rue Daumesnil, Vincennes.
Giraudau, villa Jacqueline, Pau (Basses-Pyrénées).
Girod de l'Ain, 24 *bis*, avenue du Trocadéro, Paris.
Gley, professeur au Collège de France, 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
Goizet, 39, rue Pigalle, Paris.
Louis **Gondard,** rue Gambetta, Pau (Basses-Pyrénées).
Noël **Gonin,** administrateur de fumigation, 4, rue Tarbé.
Gontier, receveur de l'Enregistrement, Givry-en-Argonne.
Goquel, 2, rue Pasquier, Paris.
Gorodischze, 35, rue de la Bienfaisance, Paris.
Gory, 41, rue de Prony, Paris.
Gota de Agua » Union obrira para la Instruction popular, 16, Calle Ancha, Barcelone (Espagne).
G. **Goudschau,** 64, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Gouge, 124, rue Vieille du Temple, Paris et La-Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).
Henri **Gouin,** 1, rue Masset, Crosne (Seine-et-Oise).
Auguste **Gouin,** 26 *bis*, avenue Daumesnil, Paris.
P. **Gounod,** 10, rue Daubigny, Paris.
H. **Gourichon,** 2, rue des Tournelles, Paris.
Louis **Gourichon,** 22, boulevard Beaumarchais, Paris.
L. **Gracianet,** directeur d'école, Saint-Louis (Sénégal).
Granjux, 5 *bis*, rue Saint-Paul, Paris.
Marcel **Grégoire,** préfet, Agen (Lot-et-Garonne).
de Grenier-Latour, Saussan (Hérault).
Georges **Grévin,** sous-chef de bureau au ministère de la Marine, 70, rue Nollet, Paris.

M. **Griveau,** chef de travaux à l'école centrale, 7, impasse Royer-Collard, Paris.
Dr A. **Grosfilley,** médecin principal du lycée Lalande, Bourg (Ain).
M. Henri **Grosse,** instituteur, Rânes (Orne).
Mme **Guébin,** 235, boulevard Pereire, Paris.
M. Jules **Guérin,** 39 *bis*, rue de Châteaudun, Paris.
Mme **Guérin,** institutrice libre, Châteauneuf-en-Thimerais (E.-et-L.).
M. Paul **Guériot,** avocat, avenue Hortense-Foubert, Sartrouville (Seine-et-Oise).
Dr **Guiard,** 2, rue Pigalle, Paris.
M. Claudius **Guicherd,** principal du collège, Manosque (Basses-Alpes).
Dr **Guillain,** 6, rue de Luynes, Paris.
Dr **Guillemot,** 215 *bis*, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr L. **Guinon,** médecin des hôpitaux, 22, rue de Madrid, Paris.
Dr **Guiter,** 68, boulevard Malesherbes, Paris.
Mme **Guffroy,** 34, rue de Tocqueville, Paris.
M. Georges **d'Haëne,** 153, route de la Révolte, Saint-Denis (Seine).
Mme **Haffner,** 37, rue du Bac, Asnières (Seine).
Dr Camille **Hahn,** 12, rue de l'École-de-Médecine, Paris.
Dr **Halbout,** Bernay (Eure).
M. Jean **Hallé,** 100, rue du Bac, Paris.
Dr **Hamel,** directeur de l'asile des Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
Dr H. **Hamon,** 14, rue de Mazagran, Paris.
M. **Hannaux,** sculpteur, 54, rue des Saint-Pères, Paris.
Dr **d'Hardivilliers,** 60, rue Gresset, Amiens (Somme).
Mme **Hart,** 99, rue Lafayette, Paris.
Dr **Haushalter,** Professeur à la faculté de médecine, 4, rue de Rigny Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Mme **Hecht,** 7, rue Laurent-Pichat, Paris.
Dr E. **Hecht,** 4, rue Isabey, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
M. **Hemmerdinger,** 5, rue Lagarde, Paris.
Dr **Hennecart,** 45, avenue Philippoteaux, Sedan (Ardennes).
Mrs Augustine **Henry,** née A. **Brunton,** Cambridge (Angleterre).
Dr **Hérard,** 12 *bis*, place Delaborde, Paris.
Dr **Hervé,** La-Mothe-Beuvron (Loir-et-Cher).
M. **Hillemacher,** 32, rue Washington, Paris.
M. **Hitier,** 9, rue Bridaine, Paris.
Dr **d'Hôtel,** Poix-Terron (Ardennes).
M. **d'Hubert,** chef d'institution, allée du Jardin-Anglais, Le Raincy (Seine-et-Oise).

M. Georges **Hugot,** rédacteur au ministère des Finances, 13 *bis*, rue Campagne-Première, Paris.
Professeur **Hutinel,** médecin des hôpitaux, 7, rue Bayard, Paris.
Dr H. **Isaac** fils, 37, rue Estelle, Marseille.
M. Armand **Izaru,** avocat, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Dr Lucien **Jacquet,** médecin des hôpitaux, 20 *bis*, rue Daru, Paris.
Dr **Jagot,** rue d'Alsace, Angers (Maine-et-Loire).
Dr **Jardet,** 19, boulevard National, Vichy (Allier).
Dr **Jaubert,** Serres (Hautes-Alpes).
Dr **Jeanne,** Meulan (Seine-et-Oise).
M. Paul **Joly,** 3, rue Montesquieu, Paris.
Mlle Louise **Journet,** 69, rue Caumartin, Paris.
Dr **Julien,** 112, boulevard de Belleville, Paris.
M. Paul **Julien,** greffier de la Justice de Paix, Pesmes (Haute-Saône).
Mme Paul **Julien,** Pesmes (Haute-Saône).
Dr Joseph **Jullich,** Saulces-Monclin (Ardennes).
M. **Jullich,** Saulces-Monclin (Ardennes).
M. **Kappès,** 3, rue Henri-Martin, Paris.
M. **Kergomard,** professeur au lycée Lakanal, 166, boulevard Montparnasse, Paris.
Mme **Kergomard,** inspectrice générale des écoles maternelles, 34, rue Hellé, Paris.
M. Marcel **Kleine,** 186, rue Michel-Bizot, Paris.
Dr **Koindjy,** 21, boulevard Magenta, Paris.
M. A. **Krebs,** 36, rue de Fleurus, Paris.
M. **Kuhn,** professeur au collège Chaptal, 81, rue Michel-Ange, Paris.
M. **Kuypers,** dentiste, 12, avenue Saint-Germain, Maisons-Lafitte Seine-et-Oise).
M. Léon **Labat,** 81, rue Saint-Lazare, Paris.
Dr **Laboulais,** 86, rue de Miromesnil, Paris.
M. l'abbé **Labourd,** 22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
Dr **Lacaille,** 81, rue Taitbout, Paris.
M. **Lafourcade,** professeur à l'école pratique, école normale d'institutrices, Agen (Lot-et-Garonne).
M. Maurice **Lailler,** avocat, 86, rue de Miromesnil, Paris.
M. **Lallement,** directeur d'école, 14, rue de Fleurus, Paris.
M. **Lambert,** Remicourt, par Givry (Marne).
M. Ernest **Lambert,** Neuvisy, par Launois (Ardennes).
M. **Lamy,** inspecteur général, 3, rue de Copenhague, Paris.

Mme **Lamy,** 15, quai de Valmy.
M E. **Lang,** 1, Rond-Point-Lepois, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
M. **Lanseigne,** 10, rue Édouard-Detaille, Paris.
M. G. **Lanson,** professeur à la Sorbonne, 282, boulevard Raspail, Paris.
Mme **Lanson,** 282, boulevard Raspail, Paris.
Mme **Lanteirès,** 19, boulevard Pereire, Paris.
Dr **Larcéna,** 16, rue du Tambour-d'Argent, Sens (Yonne).
Dr **Laurent,** 7, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).
Dr **Le Cherbonnier,** avocat général, 7, rue Jasmin, Paris.
M. Max **Leclerc,** de la librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris.
Mme **Leconte,** 42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Dr **Le Gendre,** médecin des hôpitaux, 95, rue Taitbout, Paris.
M. **Legrand,** 115, rue d'Aboukir, Paris.
Dr **Legrand,** 79, rue de Sèvres, Paris.
M. H. **Lemaire,** 6, rue Gounod, Paris.
Dr **Lemonnier,** Flers (Orne).
Dr Xavier **Léon,** 39, rue des Mathurins, Paris.
Mme Jules **Léotard,** 6, rue Guyot, Paris.
Dr **Lepage,** professeur agrégé à la faculté de médecine, accoucheur des hôpitaux, 78, boulevard Malesherbes, Paris.
Dr **Leplat,** directeur de l'école de Liancourt (Oise).
M. Henri **Leroux,** cultivateur, Viel-Saint-Rémy, par Launois (Ar-dennes).
Dr **Le Roy,** Étaples-sur-Mer (Pas-de-Calais).
M. **Leroy,** professeur au lycée Michelet, 16, rue de Staël, Paris.
Mme le Dr **Letailleur-Fouré,** 11, rue d'Artois, Paris.
Mme **Letellier,** 120, rue d'Assas, Paris.
Dr **Letulle,** professeur agrégé à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux, 7, rue de Magdebourg, Paris.
Dr Armand **Lévy,** 85, rue Taitbout, Paris.
Dr Léopold **Lévy,** 11 *bis,* rue d'Édimbourg, Paris.
M. **Levylier,** 167, boulevard Malesherbes, Paris.
Ligue des droits de l'homme, à Andancette (Drôme).
M. **Lion,** professeur au lycée Carnot, 5, avenue Victor-Hugo, Paris.
Dr **Linossier,** 51, rue de Lille, Paris.
Dr **Loizel,** 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris.
M. François **Lorthiois,** 4, place Thiers, Tourcoing (Nord).
Dr **Loubet,** 24, boulevard d'Athènes, Marseille.
Dr **Lubetzky,** 17, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

Maurice **Lusson,** Niort (Deux-Sèvres).
e **Lurie,** institutrice à Mongesty (Lot).
Madeuf, 82, boulevard Port-Royal, Paris.
Maffre, instituteur à Armittan, par Narbonne (Aude).
e Laure **Malaise,** professeur d'école primaire supérieure, 37, rue de la Lionne, Orléans (Loiret).
Paulin **Malapert,** professeur au lycée Louis-le-Grand, 17, rue Berthollet, Paris.
Aristide **Malherbe,** 12, place Delaborde, Paris.
Malibran, 26, avenue Félix-Faure, Menton (Alpes-Maritimes).
Louis **Malibran y Santibanès,** 30, rue Gay-Lussac, Paris.
ie Vve **Mallarmé,** 67, boulevard, Saint-Germain, Paris.
Mangenot, 162, avenue d'Italie, Paris.
Manheimer Gommès, 32, rue de l'Arcade, Paris.
Manquat, 2, rue Deloye, Nice (Alpes-Maritimes).
e **Maradine,** institutrice, Saint-Médard, près Catus (Lot).
Marcheix, conservateur de la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, Paris.
Margery, Sannois (Seine et-Oise).
P. **Marie,** professeur à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux, 209, boulevard Saint-Germain, Paris.
A. **Marie,** 6, rue Mizon, Paris.
e **Marillier,** 56, rue Mozart, Paris.
Marillier, professeur au petit lycée Condorcet, secrétaire de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 64, rue d'Amsterdam, et 56, rue Mozart, Paris.
Francisque **Marotte,** professeur au lycée Charlemagne, 35 bis, rue de Neuilly, Paris.
Martial, 29, rue de Lubeck, Paris.
André **Martin,** 14, rue du Bel-Air, Angers (Maine-et-Loire).
A.-J. **Martin,** 3, rue Gay-Lussac, Paris.
Georges **Martin,** ancien inspecteur des finances, 59, rue de Miromesnil, et 56, rue Mozart, Paris.
Henri **Martin,** 2, avenue Friedland, Paris.
Martinet, Villenauxe (Aube).
le Pr **Masse,** 19, rue de Manège, Bordeaux.
J.-F. **Masson,** 10 avenue du Bel-Air, Bois-Colombes (Seine).
Albert **Mathieu,** médecin des hôpitaux, président de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 37, rue des Mathurins, Paris.
Matton, Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées).
Maurat, Chantilly (Oise).

Dr Jean **Mayeur,** 5, avenue Coquineau, Épinay-sur-Seine.
Dr **Maygrier,** professeur agrégé à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux, 8 bis, rue de Lisbonne, Paris.
M. et Mme **Mény,** Mme, directrice d'école, 5, rue Milton.
M. **Mercadier,** chirurgien-dentiste, 30, boulevard de Strasbourg, Paris.
Dr **Mercier,** Montluçon (Allier).
Dr **Merry-Delabost,** 27, rue Bouquet, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr H. **Mery,** professeur agrégé à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux, vice-président de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 75, boulevard Malesherbes, Paris.
Dr **Mesnard,** 18, rue du Val-de-Grâce, Paris.
Dr R. **Mesnard,** 54, rue de la Bruyère, Paris.
Mme Aimée **Messein,** banquier, 27, rue de Larochefoucauld, Paris.
M. Pierre **Métral,** directeur de l'école Colbert, Paris.
M. Paul **Mieille,** professeur d'Anglais au lycée, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Dr **Mignon,** Romorantin (Loir-et-Cher).
Dr **Mignon,** Le Vésinet (Seine-et-Oise).
Dr **Milian,** médecin des hôpitaux, 45, rue de Berlin.
Mme **Minoret,** 37, rue Ampère, Paris.
M. **Moguez,** professeur au Collège, avenue Gatelier, Coulommiers (Seine-et-Marne).
Dr de **Molènes,** 29, boulevard Malesherbes, Paris.
Mme A. **Moll-Weiss,** rue de Miromesnil.
M. **Mongrédien,** Le Raincy (Seine-et-Oise).
Dr J. **Monod,** 23, rue Samouzet, Pau (Basses-Pyrénées).
M. **Moniot,** professeur au lycée Janson, 46, boulevard Émile-Augier, Paris.
Dr **Monprofit,** Angers (Maine-et-Loire).
M. Fulgence **Montaz,** huissier, Modane (Savoie).
M. Adolphe **Morel,** répétiteur, 4, rue Victor-Hugo, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
M. Georges **Morel,** 26, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr **Moret,** Courlon (Yonne).
M. Georges **Moret,** directeur d'école, Rufisque (Sénégal).
M. **Moret de Monjou,** professeur, Fontenay-le-Comte (Vendée).
M. **Morlet,** proviseur au lycée Michelet, Vanves (Seine).
Dr A. **Mosny,** médecin des hôpitaux, secrétaire général de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 8, rue de Berri.
Dr **Mourette,** Saint-Quentin (Aine).

Dr A. **Moussous,** 3, rue d'Aviau, Bordeaux.
Dr A. **Moutier,** 11, rue de Miromesnil, Paris.
Dr F. **Moutier**, ancien interne des hôpitaux, 95, rue Monceau, Paris.
Mlle **Munié**, directrice d'école communale, 16, rue Vicq d'Azir, Paris.
Nantes (Ville de).
Dr **Nedewiky,** Gabrovo (Bulgarie).
Dr **Netter,** professeur agrégé à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux, 129, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr Paul **Niel,** 26, rue Montgrand, Marseille.
M. Jules **Noël,** Givry-en-Argonne (Marne).
M. Ch. **Normand,** agrégé d'histoire, Dr ès lettres, 22, place des Batignolles, Paris.
Dr **Oddo,** 23, Cours Puget, Marseille.
Dr **Odin,** Saint-Galmier (Loire).
M. Adolphe **Odru,** professeur d'anglais au lycée, 45, avenue de Toulhac, Le Puy (Haute-Loire).
M. Antonio d'**Oliveira,** sous-directeur de la maison de correction, Lisbonne (Caxias) Portugal.
M. Etienne **Olivier,** 17, place de la Madeleine, Paris.
Dr **Omont,** Pont-Audemer (Eure).
M. **Ottensooser,** 34, avenue du Bois de Boulogne, Paris.
Dr **Oudaille,** Le Cannet, (Alpes-Maritimes).
M. **Pagès,** professeur au collège Rollin, avenue Trudaine, Paris.
Dr Louis **Pamart,** 47, rue des Mathurins, Paris.
M. **Papillon,** professeur au lycée Condorcet, 10, rue Nollet, Paris.
M. **Parent,** 37, rue de l'Université, Paris.
Dr **Parvé W. F. Unia Steyn,** Brummen (Pays-Bas).
Dr A. **Pascal,** villa Sainte-Marguerite, Cannes (Alpes-Maritimes).
M. P. **Passy,** 20 rue de la Madeleine (Bourg-la-Reine).
Mme H. **Pastré,** 8, rue Campagne-Première, Paris.
Dr **Patay,** 2, quai Duguay-Trouin, Rennes (Ille-et-Vilaine).
M. **Pauthier,** professeur au lycée Condorcet, 13, rue Cavalotti, Paris.
Dr **P. Pecker**, 23, rue de Mantes, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
M. **Pécriaux,** commissaire-priseur, Bourges (Cher).
Baron de **Pelleport-Burète,** 8 place du Champs-de-Mars, Bordeaux.
M. **Perche,** pharmacien, 13, rue du Printemps, Paris.
M. **Perdreau,** 15, rue Mayet, Paris.

M. Henri **Pereire,** 33, boulevard de Courcelles, Paris.
M. Ch. **Perez,** professeur à la faculté des sciences, Bordeaux.
M. **Perrotin,** professeur au collège, 3, place Saint-Jacques, Compiègne (Oise).
M. le Dr P. **Petit,** 203, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr **Petitjean,** sénateur de la Nièvre, 19 bis, boulevard Port-Royal, Paris.
Dr **Petitjean,** Vesoul (Haute-Saône).
Dr **Peton,** Saumur (Maine-et-Loire).
Dr **Peyssonnier,** Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).
Dr **Peytoureau,** conseiller général de la Gironde, 14, cours de Tourny, Bordeaux.
M. **Philibert,** directeur de l'école normale d'instituteurs, Nîmes (Gard).
Dr Jean **Philippe,** 15, rue de Poissy, Paris.
Mme Ch. **Pichon,** 27, avenue Trudaine, Paris.
M. Henri **Piéron,** agrégé, professeur à l'école des Hautes-Études, 96, rue de Rennes, Paris.
M. **Pierrotet,** directeur du collège Sainte-Barbe, Paris.
Dr **Pinard,** professeur à la faculté de médecine, accoucheur des hôpitaux, 10, rue Cambacérès, Paris.
Dr **Platon,** médecin inspecteur des écoles, 28, rue Sylvabelle, Marseille.
Mme du **Plessis,** La Commanderie-Saint-Christau (Basses-Pyrénées).
M. **Plisson,** 56, avenue Victor-Hugo, Paris.
M. A. **Poirée,** adjoint au maire, délégué cantonal, Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).
M. Maurice **Potel,** 11, avenue du Bel-Air, Paris.
M. A. **Pothier,** 4, rue de la Michodière, Paris.
M. **Potiquet,** 56, rue de Houdan, Sceaux (Seine).
Dr Gaston **Poupinel,** 50, avenue Victor-Hugo, Paris.
Dr **Pouvreau-Lavigerie,** 32, rue Pierre Joigneaux, Bois-Colombes (Seine).
Dr **Pouzet,** Cannes (Alpes-Maritimes).
Mme **Pozzo di Borgo** (comtesse de), 51, rue de l'Université, Paris.
Dr de **Pradel,** 2, avenue Émile-Zola.
Mlle **Prouhet,** directrice du lycée de jeunes filles, 29, rue Jules-Ancel, le Havre (Seine-Inférieure).
M. **Frank-Puaux,** vice-président de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 11, avenue de l'Observatoire, Paris.

Dr **Quantin,** Gournay (Eure).
M. **Quarré,** 76, boulevard Barbès, Paris.
Dr **Quentin,** 240, rue de Charenton, Paris.
Dr **Quénu,** professeur à la faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, 10, rue de Lisbonne, Paris.
Mme E. **Quesnot,** fils, Gamaches (Somme).
M. **Raffalli,** 13, rue de Clignancourt, Paris.
Dr **Raffegeau,** Le Vésinet (Seine-et-Oise).
M. **Rauh,** maître de conférences à l'école normale, 282 bis, boulevard Raspail, Paris.
Dr Félix **Regnauld,** 225, rue Saint-Jacques, Paris.
M. Pierre **Regnier,** 8, boulevard Saint-Michel, Paris.
Mme **Renard,** 16, rue Meslay, Paris.
Miss Elia **Renaud,** membre du Royal Sanitary Institut, Inspector of Midwives, Newcastle on Tyne, (Angleterre).
Dr **Renault,** 87, rue Turbigo, Paris.
Dr J. **Renault,** inspecteur général adjoint des services sanitaires, 3, rue d'Argenson, Paris.
M. **Renout,** agent-voyer cantonal, Meulan.
M. **Revardaut,** 76, rue des Martyrs, Paris.
Dr **Révillet,** 98, rue d'Antibes, Cannes (Alpes-Maritimes).
Mme Eug. **Rey,** 8, rue Sainte-Cécile, Paris.
Dr **Reynier,** professeur agrégé à la faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, 12 bis, place Delaborde.
Dr **Ribard,** 106, avenue de Versailles, Paris.
M. **Ribot,** député, ancien ministre, 6, rue de Tournon, Paris.
Dr **Ribot,** 57, rue Victor-Hugo, Talence, près Bordeaux.
Dr **Ricard,** professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux, 68, rue Pierre-Charron, Paris.
M. **Richard,** directeur de l'agence du Comptoir d'Escompte, Tunis (Tunisie).
Dr **Rigabert,** Fontenay-sous-Bois (Seine).
Dr Paul **Rigault,** Le Raincy (Seine-et-Oise).
Dr **Rignier-Manil,** Neufchâtel (Aisne).
M. **Risson,** inspecteur, directeur de l'enseignement, Saint-Louis (Sénégal).
Dr **Rivière,** 25, rue des Mathurins, Paris.
Mlle le Dr **Robineau,** 39, rue Diquemare, Le Havre (Seine-Inférieure).
M. **Robinet,** professeur de physique, lycée de Chartres (Eure-et-Loir).
Dr L. **Rogée,** Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

Dr **Rolland,** 21, rue des Chalets, Toulouse (Haute-Garonne).
M. H. **Rollet,** 32, avenue du Château, Bellevue (Seine-et-Oise).
Dr **Rosenthal,** 5, passage Saulnier, Paris.
Dr Baron H. de **Rothschild,** 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Dr **Roubinovitch,** médecin-adjoint de l'hospice de la Salpêtrière, 115, faubourg Poissonnière, Paris.
Dr **Roulland,** 19, rue Yvers, Niort (Deux-Sèvres).
Dr **Rousseau,** Le Parangon, Joinville-le-Pont (Seine).
Dr **Rousseau-Saint-Philippe,** 53, rue du Pavé des Chartrons, Bordeaux.
M. Julien **Rousseau,** instituteur, Brech, par Auray (Morbihan).
Dr **Roussy,** 81, boulevard de la Corderie, Marseille.
Dr **Roux,** J. Ch., 46, rue de Grenelle, Paris.
Mme Fr. **Rovira de Forn,** professor normal y Directora del Museo Pédagogico experimental, Barcelone, Calle ancha, I, I.
Dr **Rozenbaum,** médecin dentiste du dispensaire de la Maison-Blanche, 51, boulevard Saint-Marcel, Paris.
Dr **Ruelle** fils, 28, rue Tronchet, Paris.
M. **Rumillet,** villa Verveine, avenue de Vals, Le Puy (Haute-Loire).
Dr **Sabouraud,** 62, rue Caumartin, Paris.
M. **Saint-Maurice de Montcalm** (marquis de), 51, rue de l'Université, Paris.
Dr Auguste **Salathé,** 27, rue Michel-Ange, Paris.
M. Paul **Salathé,** 8, boulevard Flandrin, Paris.
Mme M. **Samuel,** directrice du collège de jeunes filles, Neufchâteau (Vosges).
Dr **Saquet,** 25, rue de la Poissonnerie, Nantes (Loire-Inférieure).
M. **Sarassin,** 3, rue Anatole de la Forge, Paris.
Dr **Saurey,** à Bahia (Algérie).
M. **Sauzet,** professeur au lycée, 10, avenue de la Gare, Cahors (Lot).
M. Jules **Schönfeld,** chef de bureau au ministère de l'Intérieur, 22, avenue Niel, Paris.
Dr **Sebileau,** professeur agrégé à la faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, 78, boulevard Malesherbes, Paris.
M. **Seignette,** inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 21, rue Tronchet, Paris.
M. **Senart,** avoué honoraire, 16, rue d'Abbeville, Paris.
Dr E. **Sergent,** médecin des hôpitaux, 172, boulevard Haussmann, Paris.
Dr Aug. **Sicard,** Castres (Tarn).
Mlle Anna **Sicre,** institutrice, Ghardaïa (Algérie).

Dr **Siffre,** 97, boulevard Saint-Michel, Paris.

Dr **Sigalas,** professeur à la faculté de médecine, 99, rue Saint-Genès, Bordeaux (Gironde).

M. A. **Silvent,** directeur de l'école arabe française, Gardaïa (Algérie).

M. **Simon,** inspecteur d'Académie, Mâcon (Saône-et-Loire).

Dr **Siredey,** médecin des hôpitaux, vice-président de la ligue française pour l'hygiène scolaire, 80, rue Taitbout, Paris.

Dr **Smester,** 31, rue de Naples, Paris.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris. M. L. **Gourichon,** président, 2, rue des Tournelles, Paris.

Société d'études et d'applications sanitaires, Troyes (Aube).

Société du Commerce, de l'Industrie et des Arts de l'arrondissement de Cosne. M. **Bourdon,** trésorier, négociant à Cosne (Nièvre).

Société libre d'études psychologiques de l'enfant, 41, rue Gay-Lussac, Paris.

M. **Soitoux,** instituteur, 70, rue Jules-Lebleu, Armentières (Nord).

Mlle **Sol,** institutrice, Peyrilles (Lot).

M. **Sorel,** directeur de l'Orphelinat de la Seine, 7, rue Louis-Blanc, La Varenne-Saint-Hilaire.

M. **Souillart,** 27, professeur au collège Rollin, 1, rue Lallier, Paris.

Dr **Souloumiac,** Saint-Agnant (Charente-Inférieure).

M. **Spire,** 50, rue de Rome, Paris.

Dr **Stackler,** 1, rue d'Édimbourg, Paris.

Dr **Suarez de Mendoza,** 22, avenue de Friedland, Paris.

Dr **Talamon,** médecin des Hôpitaux, 3, rue de Monceau, Paris.

M. **Taschereau,** 260, boulevard Saint-Germain, Paris.

Dr **Terrien,** 6, rue Marbeuf, Paris.

M. Eug. **Terrisse,** 50, rue Amelot, Paris.

Dr A. **Testevuide,** Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

M. **Thienneaut** Augustin, rédacteur à la direction de l'enregistrement de la Seine.

Dr **Thiercelin,** 37, rue des Mathurins, Paris.

M. **Thiollière** Alphonse, 31, rue de Rome, Paris.

Dr **Thomas,** Saint-Saens (Seine-Inférieure).

Dr A. **Thomas,** 75, rue de Chaillot, Paris.

M. A. **Thomas,** principal du collège d'Épinal (Vosges).

Mme **Thomas,** inspectrice des écoles maternelles, 49, boulevard Gambetta, Nice (Alpes-Maritimes).

Dr Ph. **Tissié,** 14, rue Marca, Pau (Basses-Pyrénées).

Dr **Tissier,** Remiremont (Vosges).
Toulon, Association des anciens élèves du collège et du lycée, Toulon (Var).
Dr **Toulouse,** médecin de l'asile de Villejuif, 3, square Rapp, Paris.
Mme le Dr **Tourangin,** 2, rue Bréguet, Paris.
M. **Touren,** professeur au collège Rollin, avenue Trudaine, Paris.
Dr **Tournier,** Blidha (Algérie).
M. H. **Toussaint,** professeur à l'école municipale Lavoisier, 22, avenue de l'Observatoire, Paris.
M. André de **Traz,** 9, rue Margueritte, Paris.
Dr **Triboulet,** médecin des hôpitaux, 25, avenue d'Antin, Paris.
Dr **Trolard,** Saint-Eugène, Alger (Algérie).
M. Émile **Trotain,** 18, rue de la Michodière, Paris.
M. **Tuot,** professeur au collège Turenne, Sedan (Ardennes).
M. J. **Ullmann,** 45, avenue Trudaine, Paris.
Union des délégués cantonaux de Seine-et-Oise. M. **Guillaumin,** président, Longjumeau (Seine-et-Oise).
Mlle **Vacher,** directrice de pensionnat, 13, rue de Thiac, Bordeaux.
M. **Vaillant,** député, 5, villa du Bel-Air, Paris.
Mme J. **Vaillant,** directrice d'école, Rufisque (Sénégal).
M. Joseph **Vallée,** docteur en droit, 46, rue Monge, Paris.
M. **Vandennbusche,** inspecteur primaire, Saint-Julien-Genevois (Haute-Savoie).
M. **Vaney,** directeur de l'école communale, 36, rue Grange-aux-Belles, Paris.
M. **Vanheems,** percepteur, Toulx (Seine-et-Marne).
Dr **Varot,** médecin des hôpitaux, 1, rue de Chazelles, Paris.
Dr **Vaudremer,** 50, rue Félix-Faure, Cannes (Alpes-Maritimes).
Dr **Vène,** 10, rue Gustave-Doré, Paris.
M. L. **Vergniol,** notaire, Gensac (Gironde).
Mme **Verrine,** 54, rue Beaurepaire, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Dr **Veyrières,** 6, place Saint-Michel, Paris, et la Bourboule.
M. **Vezin,** prof. départemental d'agriculture, Blois (Loir-et-Cher).
M. **Vidal,** 42, rue de la Révolution, Limoges (Haute-Vienne).
Dr Louis **Viel,** 15, rue de Chateaubriand, Paris.
Dr **Vignalou,** 63, rue François Ier, Paris.
Dr **Vignes,** 63, avenue Montaigne, Paris.
Mme Jules **Vinard,** 173, rue de Courcelles, Paris.
M. **Vincent,** ingénieur, 27, avenue de l'Alma, Paris.
Dr **Walther,** professeur agrégé à la faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, 68, rue de Bellechasse, Paris.

Dr Albert **Weil,** 31, rue d'Édimbourg, Paris.
Dr G. **Weil,** 8, rue de Passy, Paris.
M. Elie **Weill,** 3, rue Cambacérès, Paris.
M. Horace **Weill,** ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, 66, chaussée d'Antin, Paris.
Dr **Weil-Mantou,** 28, rue de Châteaudun, Paris.
M. **Wellhoff,** directeur de l'école Berlitz, 8, boulevard Haussmann, Paris.
M. **Wickham,** 15, rue de la Banque, Paris.
M. **Asselin de Williencourt,** directeur de la Société générale, 43, rue Serivrier, Laon (Aisne).
M. **Wintzweiler,** professeur au lycée Louis-le-Grand, 4, carrefour de l'Odéon, Paris.
M. Maurice **Wolff,** 7, rue Poisson, Paris.
M. **Ythier,** prof. au collège Chaptal, 9, rue Juliette-Lamber, Paris.
Dr **Saint-Yves Menard,** 8, rue Ballu, Paris.
Dr **Zuber,** 14, rue du Regard, Paris. *(A suivre.)*

Le gérant: Pierre Auger.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Avril 1907. N° 18.

L'Hygiène Scolaire

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE

LA LIGUE FRANÇAISE

POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain (6e Arrt)

1907

La L. F. H. S. se propose :

1° D'appeler l'attention sur les inconvénients que présente l'org nisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeun gens en voie de développement ;

2° D'obtenir que l'on donne aux exercices physiques *sagement mesur* et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet âg

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires façon à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des effor intellectuels ;

4° De réclamer pour les médecins, seuls compétents en matiè d'hygiène, et pour les pères de famille une participation plus effecti dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écolie

Un Comité régional sera fondé dans chaque chef-lieu d'Académi il sera composé de membres adhérents de la Ligue.

Les membres de ces Comités seront élus par les membres adhéren de la Ligue habitant la région correspondante.

Les Comités régionaux éliront leur bureau.

Ils se réuniront au moins une fois tous les deux mois ; le comp rendu sommaire de ces réunions sera inséré dans le Bulletin de la Ligu

Les Comités régionaux auront pour mission de propager et de fai triompher les idées de la Ligue française pour l'hygiène scolaire da l'Académie à laquelle ils appartiennent. Ils s'efforceront d'obten des autorités administratives et universitaires et de la direction d établissements privés, les améliorations nécessaires de l'hygiè scolaire.

Des Sous-Comités régionaux pourront être fondés dans d'autr villes. Ils seront rattachés au Comité régional, s'il existe, et Comité central, si le Comité régional correspondant n'existe pas.

La Ligue se compose :

1° De *membres actifs*, payant une cotisation annuelle minima 2 francs ;

2° De *membres fondateurs*, dont la cotisation annuelle est 10 francs ;

3° De *membres perpétuels*, effectuant un versement unique qui peut être inférieur à 100 francs.

Secrétaire général : Dr Mosny, 64, rue de la Victoire — Paris.

---

e soussigné, ____________________

urant à ____________________

re adhérer à la Ligue française pour l'Hygiène scolaire, à titre de

mbre ____________.

i-joint la somme de ____________ *pour ma cotisation*

uelle.

Le ____________ *190*__.

(Signature)

---

yer les cotisations chez le Docteur Stéphane BONNET, Trésorier de la Ligue,
, rue de Turin, Paris (Voir p. 2 de la couverture pour les prix des adhésions).

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

DE LONDRES

(5 au 10 août 1907)

e soussigné, ____________________

eurant à ____________________

ire adhérer au Congrès de Londres à titre de membre adhérent. Ci-joint

omme de 25 francs.

e désire également recevoir ________ *carte* ___ *de Dame à 10 francs.*

oint ____________ *francs.*

Le ____________ *1907.*

(Signature)

---

ecrétaire général : M. le Dr R. DINET, 11 bis, rue Cernuschi (Paris).

Trésorier : M. le Dr Ch. ROUX, 46, rue de Grenelle (Paris).

adhésions sont reçues et les indications relatives au Congrès et à l'Exposition colaire qui se tiendra en même temps sont données aussi au Bureau de Renseignements la Sorbonne et à l'Office de Renseignements du Musée pédagogique, 41, rue Gay-ussac, Paris.

Octobre 1908. N° 24.

L'Hygiène Scolaire

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE

LA LIGUE FRANÇAISE

POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain (6e Arrt)

1908

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L. Bougier,
42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

La L. F. H. S. se propose :

1° D'appeler l'attention sur les inconvénients que présente l'or[ga]nisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeu[nes] gens en voie de développement ;

2° D'obtenir que l'on donne aux exercices physiques *sagement me[surés]* et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet [âge] ;

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires [de] façon à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des eff[orts] intellectuels :

4° De réclamer pour les médecins, seuls compétents en mati[ère] d'hygiène, et pour les pères de famille une participation plus effect[ive] dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écoli[ers].

Un Comité régional sera fondé dans chaque chef-lieu d'Académ[ie] ; il sera composé de membres adhérents de la Ligue.

Les membres de ces Comités seront élus par les membres adhér[ents] de la Ligue habitant la région correspondante.

Les Comités régionaux éliront leur bureau.

Ils se réuniront au moins une fois tous les deux mois ; le com[pte] rendu sommaire de ces réunions sera inséré dans le Bulletin de la Lig[ue].

Les Comités régionaux auront pour mission de propager et de fa[ire] triompher les idées de la Ligue française pour l'hygiène scolaire d[ans] l'Académie à laquelle ils appartiennent. Ils s'efforceront d'obte[nir] des autorités administratives et universitaires et de la direction [des] établissements privés, les améliorations nécessaires de l'hyg[iène] scolaire.

Des Sous-Comités régionaux pourront être fondés dans d'au[tres] villes. Ils seront rattachés au Comité régional, s'il existe, et [au] Comité central, si le Comité régional correspondant n'existe pas.

La Ligue se compose :

1° De *membres actifs*, payant une cotisation annuelle minima [de] 2 francs ;

2° De *membres fondateurs*, dont la cotisation annuelle est [de] 10 francs ;

3° De *membres perpétuels*, effectuant un versement unique qui [ne] peut être inférieur à 100 francs.

Secrétaire général : Dr Mosny, 64, rue de la Victoire — Paris.

Je soussigné, ______________________

meurant à ______________________

lare adhérer à la Ligue française pour l'Hygiène scolaire, à titre

mbre ______________.

i joint la somme de ______________ *pour ma cotisatio*

nnelle.

Le ______________ *190* .

(Signature)

voyer les cotisations chez le Docteur Stéphane BONNET, Trésorier de la Ligu 13, rue de Turin, Paris (Voir p. 2 de la couverture pour les prix des adhésions).

